



Faire mieux



La Banque Royale du Canada (RY sur TSX et NYSE) et ses filiales exercent leurs activités sous la marque principale RBC; dans le présent texte, elle est parfois désignée par l'acronyme RBC. La Banque Royale du Canada est la plus importante banque du Canada en fonction des actifs et de la capitalisation boursière, et elle est une des principales sociétés de services financiers diversifiés en Amérique du Nord. Nous offrons, à l'échelle mondiale, des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, des services de gestion de patrimoine, des services d'assurance, des services bancaires à la grande entreprise,

des services de banque d'investissement et des services de traitement des opérations. Nos équipes Technologie et exploitation mondiales et Fonctions générales facilitent la croissance des activités grâce à leur expertise ainsi qu'à des procédés et technologies de pointe. Notre société compte plus de 70 000 employés à plein temps et à temps partiel au service de plus de 15 millions de particuliers, d'entreprises, d'organismes du secteur public et d'institutions dans des bureaux répartis au Canada, aux États-Unis et dans 36 autres pays.

3 <sup>e</sup> de	33	Rapport de gestion	110	États financiers consolidés	177	Information supplémentaire
couv. Faits saillants financiers	34	Vue d'ensemble	111	Responsabilité de la direction dans la préparation des états financiers	181	Glossaire
2 Mieux pour nos clients	38	Questions en matière de comptabilité et de contrôle	111	Rapport des comptes agréés inscrits indépendants	183	Administrateurs et haute direction
4 Mieux pour nos actionnaires	43	Rendement financier	112	Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière	184	Principales filiales
6 Mieux pour nos employés	51	Information financière trimestrielle	112	Rapport des comptes agréés inscrits indépendants	185	Renseignements à l'intention des actionnaires
8 Mieux pour nos collectivités	53	Résultats des secteurs d'exploitation	113	Bilans consolidés		
10 Message du président et chef de la direction	71	Situation financière	114	États consolidés des résultats		
15 Nos objectifs et notre rendement	80	Gestion du risque	115	États consolidés du résultat étendu et de la variation des capitaux propres		
16 Sommaire des activités	102	Risques additionnels susceptibles d'influer sur les résultats futurs	116	États consolidés des flux de trésorerie		
21 Message du président du Conseil	104	Information financière supplémentaire	117	Notes complémentaires		
22 Gouvernance						
24 Responsabilité d'entreprise						

## Vision

- Toujours mériter le privilège d'être le premier choix de nos clients

## Valeurs

- Excellence du service aux clients et aux collègues
- Travailler ensemble pour réussir
- Responsabilité personnelle pour un rendement élevé
- Diversité visant la croissance et l'innovation
- Confiance inspirée par l'intégrité dans toutes nos actions

## Objectifs stratégiques

- Être le chef de file incontesté du secteur des services financiers au Canada
- Tirer parti de la solidité de nos services bancaires, de nos services de gestion de patrimoine et de nos activités sur les marchés financiers aux États-Unis
- Être un prestataire de choix de services financiers spécialisés à l'échelle mondiale

Le présent rapport annuel contient des déclarations prospectives au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis et de toute loi sur les valeurs mobilières applicable au Canada. Les lecteurs sont priés de ne pas accorder une confiance sans réserve à ces déclarations prospectives, puisque de nombreux facteurs importants pourraient faire en sorte que nos résultats réels diffèrent de façon importante des attentes exprimées dans les déclarations prospectives. Des renseignements additionnels au sujet de ces facteurs sont fournis à la section intitulée « Mise en garde au sujet des déclarations prospectives », à la page 33.

# Faits saillants financiers

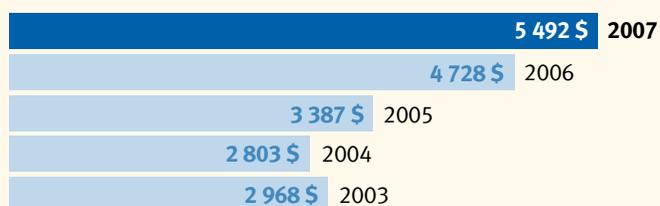
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages)	2007	2006	2005	2007 par rapport à 2006 Augmentation (diminution)	
<b>Rendement de l'exploitation</b>					
Total des revenus	<b>22 462 \$</b>	20 637 \$	19 184 \$	1 825 \$	9 %
Dotation à la provision pour pertes sur créances	<b>791</b>	429	455	362	84 %
Frais autres que d'intérêt	<b>12 473</b>	11 495	11 357	978	9 %
Bénéfice net	<b>5 492</b>	4 728	3 387	764	16 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	<b>24,6 %</b>	23,5 %	18,0 %	n.s.	110p.b.
Bénéfice par action – dilué	<b>4,19 \$</b>	3,59 \$	2,57 \$	0,60 \$	17 %
<b>Capital</b>					
Ratio du capital de première catégorie	<b>9,4 %</b>	9,6 %	9,6 %	n.s.	(20)p.b.
Ratio du capital total	<b>11,5 %</b>	11,9 %	13,1 %	n.s.	(40)p.b.
Actif ajusté en fonction des risques	<b>247 635 \$</b>	223 709 \$	197 004 \$	23 926 \$	11 %
<b>Facteurs clés</b>					
Total des prêts (avant la provision cumulative pour pertes sur prêts)	<b>239 429 \$</b>	209 939 \$	191 914 \$	29 490 \$	14 %
Total des dépôts	<b>365 205</b>	343 523	306 860	21 682	6 %
Total de l'actif	<b>600 346</b>	536 780	469 521	63 566	12 %
Biens sous gestion	<b>161 500</b>	143 100	118 800	18 400	13 %
Biens administrés – RBC	<b>548 200</b>	525 800	417 100	22 400	4 %
<b>Information sur les actions ordinaires</b>					
Cours de l'action (RY sur TSX)					
Haut	<b>61,08 \$</b>	51,49 \$	43,34 \$	9,59 \$	19 %
Bas	<b>49,50</b>	41,29	30,45	8,21	20 %
À la clôture	<b>56,04</b>	49,80	41,67	6,24	13 %
Dividendes par action	<b>1,82</b>	1,44	1,18	0,38	26 %
Valeur comptable par action	<b>17,58</b>	16,52	14,89	1,06	6 %
Capitalisation boursière (en millions de dollars canadiens)	<b>71 522</b>	63 788	53 894	7 734	12 %

n.s. : non significatif

### Rendement total pour les actionnaires (d'un placement de 100 \$ datant du 1<sup>er</sup> novembre 2002) (1)



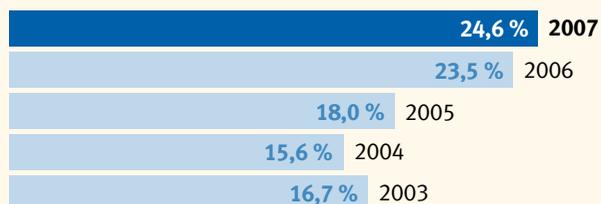
### Bénéfice net



### Bénéfice dilué par action



### Rendement des capitaux propres



Note : Tous les montants sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

(1) Le rendement total pour les actionnaires correspond à la plus-value du cours des actions, plus les dividendes réinvestis, sur une base annualisée.

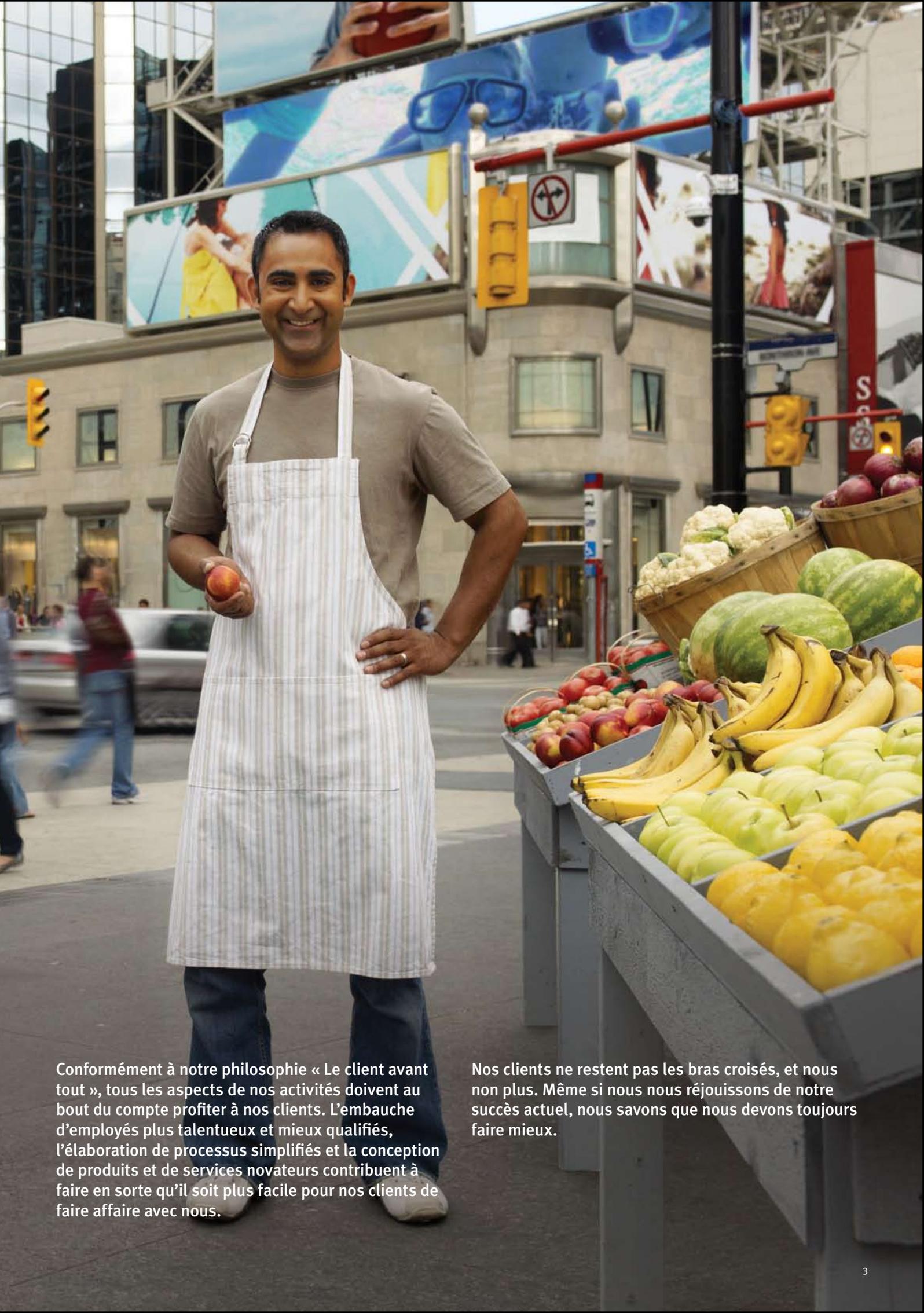
(2) Taux de croissance annuel composé (TCAC) sur cinq ans.

Nous nous efforçons continuellement de faire mieux pour nos actionnaires en procurant de la valeur à nos clients, en offrant des perspectives intéressantes à nos employés et en ayant une incidence positive sur nos collectivités.

# Nous faisons mieux en cultivant des relations étroites.

Qu'il s'agisse d'une famille cherchant à obtenir son premier prêt hypothécaire, d'un propriétaire cherchant à développer sa petite entreprise ou d'une société multinationale cherchant à exporter ses produits vers de nouveaux marchés, nous nous efforçons continuellement de mieux comprendre les aspirations et les objectifs de nos clients.

Nous sommes conscients que nos clients ne suivent pas tous le même chemin vers la réussite, mais nous savons que nous pouvons jouer un rôle essentiel en les éclairant le long du parcours. En donnant constamment la priorité à la communication et à l'établissement de relations fondées sur la confiance et la compréhension, nous nous assurons de procurer de la valeur et de demeurer pertinents pour les gens que nous servons.



Conformément à notre philosophie « Le client avant tout », tous les aspects de nos activités doivent au bout du compte profiter à nos clients. L'embauche d'employés plus talentueux et mieux qualifiés, l'élaboration de processus simplifiés et la conception de produits et de services novateurs contribuent à faire en sorte qu'il soit plus facile pour nos clients de faire affaire avec nous.

Nos clients ne restent pas les bras croisés, et nous non plus. Même si nous nous réjouissons de notre succès actuel, nous savons que nous devons toujours faire mieux.

A photograph of two children running in a grassy field. In the background, there is a white fence, a horse, and a line of trees under a clear sky. The scene is bright and sunny, suggesting a rural or farm setting.

# Nous faisons mieux en inspirant une confiance accrue.

Nous savons que les gens et les organisations peuvent placer leur argent où bon leur semble. La concurrence pour le capital se livre à l'échelle mondiale, et les décisions des gens et des organisations en matière de placement reflètent leur degré de confiance en notre capacité de procurer un rendement supérieur à celui offert par d'autres placements.

Même si nos actionnaires comprennent à la fois des fonds communs de placement et des caisses

de retraite dont l'actif se chiffre en milliards de dollars et des particuliers qui placent leur argent à long terme, ils exigent tous que nous fassions preuve d'une grande discipline en matière de stratégie et de risque, d'une gestion solide ainsi que d'une excellente conduite conforme à l'éthique. Nous savons qu'il y a peu de tolérance pour les erreurs et nous sommes fiers de nos longs antécédents en matière de rendement financier enviable.



Notre intégrité est un de nos actifs les plus précieux. Puisque nous sommes une société de services financiers diversifiés d'envergure internationale, nos actionnaires évaluent le rendement du capital investi non seulement en termes monétaires mais aussi en fonction de critères plus larges. Ils s'attendent à ce que nous agissions de façon responsable et à ce que nous apportions une contribution positive en ce qui concerne les questions sociales. Nous devons toujours rendre des comptes à l'ensemble de nos actionnaires

en leur communiquant de l'information financière et non financière transparente et complète. Notre réputation de chef de file en matière de pratiques de gouvernance est reconnue comme l'une des meilleures à l'échelle mondiale.

Nous sommes résolus à toujours nous efforcer de récompenser les investisseurs de leur confiance en leur procurant un rendement supérieur et plus de raisons de nous confier leur capital.

# Nous faisons mieux en offrant de meilleures perspectives.

Nous croyons que notre succès dépend essentiellement de nos employés.

Nous croyons qu'il faut favoriser le rendement plutôt que de simplement le gérer et nous nous efforçons continuellement de créer des environnements stimulants dans lesquels nos employés peuvent donner le meilleur d'eux-mêmes.

L'encadrement et la rétroaction dynamiques sont essentiels à l'établissement de partenariats fructueux entre nos gestionnaires et nos employés. Nous favorisons également le partage des connaissances et nous facilitons l'écoute mutuelle et l'apprentissage les uns des autres grâce à des outils tels que les blogues, les cyberbulletins, les enquêtes et les sondages.



En offrant une rémunération globale intéressante, laquelle comprend un salaire et des avantages sociaux concurrentiels, de la formation, des perspectives de carrière et des conditions de travail souples, nous réussissons à attirer et à conserver des employés talentueux.

La création d'un environnement positif passe par la reconnaissance et l'utilisation de la force de la diversité. Au sein de RBC, nous savons que notre force est le résultat de nos qualités communes – c'est-à-dire nos valeurs et nos objectifs communs – et des qualités qui nous distinguent les uns des autres.



# Nous faisons mieux en prenant des engagements profonds.

Nous faisons notre part pour le mieux-être de nos collectivités. Nous contribuons à leur prospérité à titre d'employeur, d'acheteur de produits et de services, de fournisseur de prêts aux petites entreprises et aux entreprises locales ainsi que de commanditaire d'initiatives de développement économique et d'entreprenariat local.

Nous aidons nos collectivités en travaillant avec des organisations et des gens qui sont une source

d'inspiration pour autrui. Le programme Athlètes Olympiques RBC en est un exemple. En vertu de ce programme, des athlètes comme la quadruple championne paralympique canadienne Andrea Holmes (photographiée ci-contre) agissent à titre d'ambassadeurs auprès des collectivités et parlent de leurs expériences ainsi que de leurs aspirations olympiques actuelles à des enfants et à des groupes communautaires de même qu'à nos clients et employés.



Ces athlètes aident aussi à sensibiliser le public et à obtenir son soutien pour le sport amateur au Canada, motivant la prochaine génération à se maintenir en forme et à participer à des sports à tous les niveaux.

Par l'intermédiaire de la Fondation RBC, nos dons aident à la création d'occasions sociales et économiques qui renforcent les collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités. Nous tenons à fournir un apport social durable grâce à des dons

réfléchis et responsables ainsi qu'à l'établissement de partenariats solides avec le secteur des organismes de bienfaisance.

Nous sommes privilégiés d'exercer nos activités à l'échelle mondiale dans des collectivités offrant de nombreuses occasions et un grand potentiel. Nous sommes fiers de pouvoir contribuer à leur réussite en soutenant les gens, les programmes et les organismes qui enrichissent ces collectivités pour le bien de tous.

# Faire mieux

À RBC, nous consacrons beaucoup de temps et d'énergie à la réalisation de notre vision consistant à « toujours mériter le privilège d'être le premier choix de nos clients ». Depuis quelques années, nous avons apporté de vastes changements à tous les aspects de nos activités de sorte qu'il soit plus facile pour nos clients de faire affaire avec nous. Nous avons travaillé ensemble pour simplifier nos processus et les adapter aux besoins de nos clients. Nous nous sommes fixé de rigoureux objectifs financiers et avons incorporé une culture axée sur un rendement élevé de manière à procurer à nos actionnaires un rendement se situant dans le quartile supérieur. Nos efforts ont été très fructueux sur tous les plans, mais comme de nombreuses grandes organisations, nous savons que cela n'est pas suffisant. La concurrence est féroce dans notre secteur d'activité et, en tant que chef de file, nous savons que la concurrence pour les clients, le capital et le talent ne faiblit jamais. Ainsi, nous devons toujours viser des normes supérieures en matière de croissance et de réussite. En effet, nous cherchons toujours à faire mieux pour dépasser les attentes de nos actionnaires, de nos clients et de nous-mêmes.

En 2007, nos actionnaires ont tiré avantage de solides résultats financiers reflétant notre position de chef de file en ce qui concerne nos activités principales au Canada ainsi que notre expansion aux États-Unis et à l'échelle mondiale. Au sein de RBC, nous avons mené à bien de nombreuses initiatives de croissance et avons saisi des occasions sur les marchés canadiens et internationaux. Au cours de 2007, nous avons continué à offrir un rendement sur les capitaux propres de nos actionnaires au moyen de hausses des dividendes et de rachats d'actions, ce qui nous a permis d'obtenir un rendement total pour les actionnaires de 16 %.

Grâce à notre gestion et à notre discipline en matière d'exploitation, nous avons réussi à faire face à la conjoncture incertaine qui s'est installée au milieu de 2007. À mesure que les problèmes liés au marché des prêts hypothécaires à risque aux États-Unis se sont répandus à d'autres secteurs, y compris les marchés de la dette de grande qualité, la volatilité et les écarts de taux ont augmenté et les liquidités des marchés des capitaux ont diminué.

Nous n'étions pas à l'abri de cette conjoncture générale, car nous participons aux marchés de la dette et des actions, surtout par l'intermédiaire de nos activités liées aux marchés des capitaux, et nos services bancaires américains participent dans une certaine mesure au marché immobilier américain.

Dans l'ensemble, je suis satisfait de la façon dont nous avons géré nos secteurs d'exploitation tout au long de 2007. La diversité de nos secteurs, caractérisés par de multiples produits, marchés et lieux géographiques, constitue un important avantage concurrentiel qui a permis à RBC d'obtenir de solides résultats malgré la perturbation des marchés. Tout au long de cette période, nos pratiques rigoureuses en matière de gestion des risques ainsi que notre solide position de capital nous ont permis non seulement de maintenir nos cotes de crédit élevées, mais également de rassurer les investisseurs et de stimuler leur confiance en nous. Je suis fier que nous ayons de nouveau été nommés la banque la plus sûre au Canada et que nous nous retrouvions au troisième rang des banques les plus sûres en Amérique du Nord (selon le classement effectué par le magazine *Global Finance*), grâce à la solidité continue de notre bilan.

J'ai confiance en la capacité de notre organisation, de notre équipe de direction et de nos employés à continuer d'agir dans l'intérêt de nos actionnaires et de nos clients. Par suite des efforts que nous avons déployés et des investissements que nous avons faits au cours des dernières années, nous envisageons l'avenir avec assurance. Notre rendement financier est solide, nous continuons à faire les investissements nécessaires à notre croissance future et nous inspirons confiance et respect en tant que fournisseur de services financiers, employeur et entreprise socialement responsable.

À mon avis, notre capacité actuelle à répondre aux besoins de nos clients dans chaque marché est plus grande que jamais, et je tiens à m'assurer que nos employés et nos secteurs disposent des ressources nécessaires pour maintenir cette capacité. Les assises de notre croissance future sont étayées par un réseau de services centralisés en matière de technologie, d'exploitation et

Janice R. Fukakusa, chef des finances; Charles M. Winograd, chef de groupe, Marchés des Capitaux; Barbara Stymiest, chef de l'exploitation; Martin J. Lippert, chef de groupe, Technologie et exploitation mondiales; Gordon M. Nixon, président et chef de la direction; W. James Westlake, chef de groupe, Services bancaires canadiens; Peter Armenio, chef de groupe, Services bancaires américains et internationaux; M. George Lewis, chef de groupe, Gestion de patrimoine.



Nos efforts ont été très fructueux sur tous les plans, mais comme de nombreuses grandes organisations, nous savons que cela n'est pas suffisant. Nous devons toujours viser des normes supérieures en matière de croissance et de réussite.

de fonctions générales, lesquels nous permettent de faire des économies d'échelle ainsi que de favoriser l'innovation. Notre marque, qui une fois de plus a été reconnue comme la marque ayant la plus grande valeur au Canada (selon Brand Finance et BrandZ), est un atout qui constitue certainement un élément essentiel de nos plans de croissance. Ainsi, nous rehausserons davantage le prestige de notre marque au moyen de publicités et de commandites ciblées aux États-Unis et au Royaume-Uni, de même qu'au moyen de plusieurs initiatives à l'échelle mondiale, dont la Stratégie RBC en matière d'environnement<sup>MC</sup> décrite à la page 30 du présent rapport. Nous prenons également des mesures pour constituer une solide réserve de talents à l'échelle mondiale, car nous sommes conscients du fait que notre croissance viendra de plus en plus des marchés internationaux.

#### Objectifs stratégiques pour 2007

En 2007, nos employés ont continué à mettre l'accent sur nos objectifs stratégiques, c'est-à-dire :

- être le chef de file incontesté du secteur des services financiers au Canada;
- tirer parti de la solidité de nos services bancaires, de nos services de gestion de patrimoine et de nos activités sur les marchés financiers aux États-Unis;
- être un prestataire de choix de services financiers spécialisés à l'échelle mondiale.

Dans le présent rapport, nous présentons les principaux progrès que nous avons réalisés par rapport à chacun de ces objectifs, grâce à diverses initiatives ayant toutes pour but de servir nos clients le mieux possible.

Au Canada, nous faisons tout pour être un chef de file dans un marché féroce concurrentiel. Grâce à notre approche « Le client avant tout » et à la conjoncture favorable qui a régné pendant une bonne partie du premier semestre de 2007, tous nos secteurs de détail canadiens ont profité d'une importante croissance du volume d'activités. Nos secteurs de détail canadiens – c'est-à-dire les services bancaires, les services d'assurance et les services de gestion de patrimoine – ont fait preuve de leadership tout au long de l'exercice, ce qui sert d'excellente assise pour la croissance future. Dans le secteur Services bancaires canadiens, le volume des prêts s'est accru de 11 % et le solde des dépôts, de 6 %. Le secteur Gestion de patrimoine – Canada a continué d'afficher un solide rendement, ses revenus ayant augmenté de 13 %. De plus, en tant que chef de file de l'industrie au Canada en ce qui concerne les ventes nettes de fonds communs de placement à long terme, et ce, depuis 16 trimestres consécutifs, Gestion mondiale d'actifs a enregistré une croissance des revenus de 17 % par rapport à l'exercice précédent.

Au Canada, nous avons la plus forte présence dans le secteur de détail à l'échelle nationale, avec plus de succursales et guichets automatiques que tout autre concurrent au pays. De plus,

nous avons travaillé fort pour obtenir une part de marché nous classant parmi les trois premières banques pour l'ensemble de nos produits et dans l'ensemble des régions. Malgré notre position de chef de file et en raison de notre environnement concurrentiel, nous continuons à faire des investissements qui rapporteront des dividendes au cours des prochaines années. Je crois qu'il est important pour nous de ne pas nous reposer sur nos lauriers, mais plutôt d'utiliser nos ressources pour améliorer davantage le service en renouvelant notre réseau de succursales et en redonnant de l'énergie à nos employés. Nos clients ne sont pas les seuls à remarquer la différence : en 2007, *Synovate* a désigné RBC comme la meilleure banque parmi les grandes banques canadiennes pour le service que nous offrons aux clients dans nos succursales et la valeur que nous leur procurons.

Nos activités variées liées aux marchés des capitaux sont demeurées en tête pour ce qui est de la plupart des secteurs du marché canadien, et nous avons encore été nommés négociateur de l'année (*Dealmaker of the Year*) par le *Financial Post* pour la prestation de services aux grandes entreprises, aux gouvernements et aux institutions canadiennes de premier plan. Nos activités liées aux marchés des capitaux ont continué à se démarquer de celles de nos concurrents canadiens en tirant parti de notre expertise mondiale dans les domaines suivants : la distribution de titres à revenu fixe; l'énergie, les mines et les métaux; le dollar canadien et les regroupements d'entreprises transfrontaliers.

Nos deuxième et troisième objectifs stratégiques ont trait à nos ambitions à l'égard des marchés extérieurs. À long terme, nous prévoyons que nos activités internationales continueront à s'accroître jusqu'à ce qu'elles comptent pour environ la moitié de notre bénéfice global et nous continuons à investir pour atteindre cet objectif. Le fait que nous avons conclu ou annoncé un total de 9 acquisitions internationales d'une valeur de plus de 4,5 milliards de dollars US depuis octobre 2006 témoigne de notre engagement en ce qui concerne la croissance de nos activités internationales.

Nous continuons à progresser dans le marché américain. Une de nos forces dans ce marché est notre capacité de nous démarquer dans les secteurs des services bancaires et de la gestion de patrimoine en permettant à nos clients de tirer avantage des ressources mondiales de RBC tout en mettant l'accent sur l'autonomie et le pouvoir décisionnel des gestionnaires locaux.

Même si nos services bancaires américains doivent gérer l'incidence du récent fléchissement du marché immobilier américain, nous tenons à notre stratégie à long terme liée à l'établissement de solides activités de services bancaires de détail dans le sud-est des États-Unis, lesquelles mettront l'accent sur la prestation de services aux entreprises, aux propriétaires d'entreprises et aux professionnels. Les investissements

importants que nous avons faits dans notre infrastructure d'exploitation au cours des dernières années permettront une croissance accrue dans la région et se traduiront par des économies d'échelle et une plus grande efficacité de l'exploitation à long terme. En 2007, nous avons fait de grands progrès en vue de constituer une clientèle ciblée pour les services bancaires, composée d'entreprises, de propriétaires d'entreprises et de professionnels. Les prêts et dépôts liés à nos services bancaires américains ont augmenté en 2007, et je suis encouragé par le travail accompli pour établir les bases de la croissance future, surtout compte tenu des exigences de la conjoncture actuelle.

Nous possédons 350 succursales dans des marchés à forte croissance du sud-est des États-Unis et nous prévoyons ajouter 103 succursales par suite de la conclusion prévue de notre acquisition d'Alabama National Bancorporation (ANB), laquelle a été annoncée en septembre. Globalement, nous avons accru le nombre de succursales aux États-Unis de 24 % par rapport à 2006, grâce à des acquisitions et à l'ouverture de nouvelles succursales, et nous comptons plus de 900 employés supplémentaires pour répondre aux besoins de nos clients des services bancaires américains. Nous continuons à rechercher des occasions d'investissement qui nous permettront d'accroître nos activités bancaires de détail dans des marchés à forte croissance du sud-est des États-Unis.

Dans le marché américain de la gestion de patrimoine, nous sommes le septième prestataire de services de courtage traditionnel en importance, en fonction du nombre de conseillers financiers. Nous avons continué d'accroître nos activités en permettant à nos clients d'accroître leurs actifs au moyen de l'embauche de conseillers financiers très productifs ainsi que de l'acquisition de J.B. Hanauer & Co. Enfin, en ce qui concerne nos activités américaines liées aux marchés des capitaux, nous avons tiré parti de notre position de grand placeur pour compte au Canada pour offrir notre savoir-faire et notre vaste gamme de produits à des sociétés américaines du marché intermédiaire. Au moyen d'acquisitions, nous avons élargi nos capacités et développé notre savoir-faire, tout en conservant notre position de chef de file dans le secteur des finances municipales et en renforçant notre position à la fois dans le marché américain des émissions milieu de gamme et dans le secteur des finances des établissements d'enseignement primaire et secondaire.

L'événement le plus important à l'extérieur du Canada en 2007 a été l'annonce de l'entente que nous avons conclue en vue de l'acquisition de RBTT Financial Group (RBTT), laquelle se traduira par la création d'un des plus vastes réseaux bancaires dans les Antilles, grâce à une présence dans 18 pays et territoires dans l'ensemble de la région. Il s'agit d'une acquisition de nature véritablement transformationnelle pour nous dans la région, qui nous permettra d'étendre la portée de nos services à de nombreux nouveaux marchés importants, dont Trinité-et-Tobago,

la Jamaïque et les Antilles néerlandaises. Sous réserve de sa conclusion réussie, l'acquisition de RBTT constitue incontestablement une avancée importante pour nous en ce qui concerne la réalisation de notre objectif de croissance à l'extérieur du Canada.

Notre force fondamentale en matière de prestation de services de fiducie internationaux contribue à notre réussite et à notre classement parmi les 20 principaux prestataires de services de gestion privée à l'échelle mondiale. En outre, nous avons continué d'accentuer notre présence en ouvrant plusieurs nouveaux bureaux au cours de l'année. Grâce à notre participation de 50 % dans RBC Dexia Investor Services (RBC Dexia IS), nous exerçons désormais nos activités dans 15 pays et avons été nommés première banque dépositaire du monde par le magazine *Global Investor* et le cabinet R&M Consultants pour la quatrième et troisième année d'affilée, respectivement. Enfin, dans le secteur Marchés des Capitaux, nous jouons un rôle de premier plan dans des créneaux choisis. Par exemple, nous sommes un chef de file en matière de monnaies de rechange et un joueur de premier plan dans le secteur du financement d'infrastructures. De plus, nous tirons parti de notre savoir-faire à l'échelle canadienne pour accroître nos activités liées aux secteurs des mines et de l'énergie à l'échelle mondiale.

### Résultats financiers de 2007

Les actionnaires de longue date ne s'étonneront pas du fait que nous devons miser sur notre succès financier continu pour créer de nouvelles occasions de croissance à long terme pour nos secteurs d'exploitation. Depuis quelques années, la direction a pour priorité d'assurer le réinvestissement des fruits de nos succès pour le financement de la croissance future. Une telle approche nous a permis d'obtenir un rendement pour les actionnaires relativement solide en 2007 tout en rachetant des actions et en haussant les dividendes. Ainsi, nous avons haussé les dividendes deux fois en 2007, pour une augmentation totale de 26 %, et nous avons racheté 11,8 millions d'actions ordinaires. Notre position de capital est solide, notre ratio du capital de première catégorie se chiffrent à 9,4 %, ce qui est largement supérieur à notre objectif, qui était de plus de 8 %.

La croissance du bénéfice dilué par action de 17 %, le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 24,6 % et le ratio de distribution de 43 % se comparent favorablement avec les objectifs annuels que nous avons définis, ce qui reflète surtout un solide rendement dans la plupart de nos activités. Notre levier d'exploitation défini (voir la définition fournie à la page 15) de 2,6 % était inférieur à notre objectif annuel, qui était de plus de 3 %, et il reflète la hausse des coûts à l'appui de nos initiatives visant la croissance et les investissements dans les initiatives visant la croissance future, y compris les acquisitions.

Le rendement total pour les actionnaires s'est chiffré à 16 % pour l'exercice terminé le 31 octobre, et le rendement total pour les actionnaires sur 3, 5 et 10 ans s'est établi à 25 %, à 19 % et à 15 %, respectivement. Par rapport à notre groupe d'entreprises homologues, nous avons procuré un rendement pour les actionnaires se situant dans le quartile supérieur au cours des trois et dix dernières années, et un rendement se situant dans le deuxième quartile au cours des cinq dernières années.

### La façon dont nous nous évaluerons en 2008

Nous affichons une certaine prudence par rapport à l'avenir, car nous sommes conscients que la volatilité et l'incertitude liées au marché actuel auront une incidence sur le rendement financier. Néanmoins, nous demeurons résolus à générer à moyen terme un rendement total pour les actionnaires se situant dans le quartile supérieur par rapport à notre groupe d'entreprises homologues canadiennes et américaines.

À la page 15, nous présentons les objectifs financiers que nous nous sommes fixés pour 2008 en fonction de nos trois objectifs stratégiques, de nos prévisions économiques et de notre volonté de générer un solide rendement pour nos actionnaires.

Nos objectifs en matière de levier d'exploitation défini, de rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, de ratio du capital de première catégorie et de ratio de distribution demeurent inchangés, et reflètent notre engagement soutenu à l'égard d'une forte croissance des revenus, des limitations des coûts et d'une gestion saine et efficace des sources de financement. Notre objectif de croissance du bénéfice dilué par action pour 2008 s'établit entre 7 % et 10 %. Nos objectifs tiennent compte de l'incidence des acquisitions en cours d'ANB et de RBTT, qui seront financées en partie par l'émission d'actions ordinaires, ainsi que des coûts d'intégration. Nous prévoyons conclure l'acquisition d'ANB au début de 2008 et celle de RBTT vers le milieu de l'année. Nous nous attendons à ce que le ratio de la dotation aux provisions pour pertes sur créances augmente pour se rapprocher des moyennes historiques, conformément à nos prévisions relatives à l'environnement de crédit général.

Même si l'économie canadienne a connu une croissance au premier semestre de 2007, nos prévisions tiennent compte d'un ralentissement futur de la croissance économique par suite de l'affaiblissement des marchés du crédit ainsi que de l'envolée du dollar canadien. En outre, nous prévoyons que l'économie américaine en 2008 croîtra au même rythme qu'en 2007, grâce à l'augmentation des investissements des entreprises, à la forte croissance des exportations alimentée par la dépréciation du dollar américain et au maintien des dépenses de consommation. Nous nous attendons à ce que la volatilité des marchés financiers persiste jusqu'au début de 2008, car les prêteurs et les investisseurs demeurent prudents. En ce qui concerne les autres économies à l'échelle mondiale, nous prévoyons un faible ralentissement de la croissance en 2008, notamment en Chine et dans les pays émergents de l'Asie.

### Notre réussite dépend de notre capacité à faire mieux

Même si nous avons connu un succès relativement important selon la plupart des mesures du rendement, nous avons comme atout le fait que nous refusons de nous contenter du statu quo. En particulier dans des conjonctures difficiles, les joueurs solides comme RBC ont l'occasion de miser sur leur position de force pour aller chercher de nouveaux clients et accroître leur part de marché et les actifs de qualité en se démarquant véritablement de leurs concurrents. Nos actionnaires de longue date constateront certainement que nous avons beaucoup changé au cours des dernières années afin de mieux servir nos clients.

Notre solide rendement passé tient au fait que nous nous demandons toujours comment faire mieux, et je suis convaincu que notre rendement futur reflétera notre réponse à cette même question. Tous les employés de RBC tiennent fermement à relever ce défi et je suis fier du fait qu'ils trouvent toujours le moyen de faire mieux pour gagner la confiance des gens et obtenir leur clientèle. C'est grâce à leur travail continu que nous réussissons à atteindre nos objectifs audacieux et, par conséquent, que nous devrions inspirer confiance à nos actionnaires et leur procurer un rendement supérieur.

Je tiens à remercier sincèrement tous nos clients pour leur fidélité et nos plus de 70 000 employés pour avoir toujours à cœur de procurer de la valeur pour nos actionnaires et nos clients partout dans le monde.



Le président et chef de la direction,  
Gordon M. Nixon

# Examen du rendement de 2007

Le tableau ci-dessous présente notre rendement de 2007 comparativement à nos objectifs pour l'exercice.

	Objectifs de 2007	Rendement de 2007
1. Croissance du bénéfice dilué par action	10 %+	17 %
2. Levier d'exploitation défini (1)	> 3 %	2,6 %
3. Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	20 %+	24,6 %
4. Ratio du capital de première catégorie (2)	8 %+	9,4 %
5. Ratio de distribution	40 % à 50 %	43 %

(1) Le levier d'exploitation défini correspond à la différence entre le taux de croissance des revenus (ajusté) et le taux de croissance des frais autres que d'intérêt (ajusté). Les revenus sont présentés en fonction de la majoration au montant imposable équivalent, exclusion faite des entités à détenteurs de droits variables (EDDV) consolidées, des ajustements comptables liés aux nouvelles normes concernant les instruments financiers et des revenus liés aux activités d'Assurance mondiale. Les frais autres que d'intérêt excluent les frais liés aux activités d'Assurance mondiale. Ce levier constitue une mesure hors PCGR. Pour plus de détails, se reporter à la section du rapport de gestion intitulée Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

(2) Calculé selon les directives publiées par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF).

## Objectifs pour 2008

	Objectifs
1. Croissance du bénéfice dilué par action	7 % – 10 %
2. Levier d'exploitation défini (1)	> 3 %
3. Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	20 %+
4. Ratio du capital de première catégorie (2)	8 %+
5. Ratio de distribution	40 % à 50 %

(1) Voir la note 1 ci-dessus.

(2) Calculé selon les directives publiées par le BSIF conformément au nouveau dispositif de l'accord de Bâle II qui modifie la méthode de calcul de l'actif ajusté en fonction des risques et du capital réglementaire.

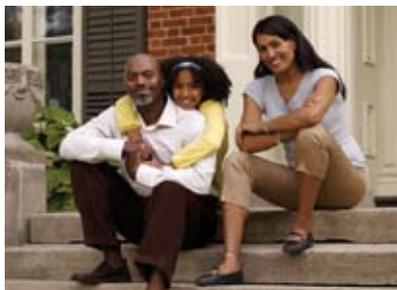
## Objectif à moyen terme

	Objectif	Rendement de 2007	
		Rendement total pour les actionnaires sur 3 ans	Rendement total pour les actionnaires sur 5 ans
1. Rendement total pour les actionnaires (1)	Quartile supérieur	Quartile supérieur	Deuxième quartile

(1) Calculé pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007 et fondé sur la plus-value des actions plus le revenu de dividendes réinvesti par rapport au rendement total pour les actionnaires de 7 grandes institutions financières canadiennes (Société Financière Manuvie, La Banque de Nouvelle-Écosse, La Banque Toronto-Dominion, Banque de Montréal, Financière Sun Life inc., Banque Canadienne Impériale de Commerce et Banque Nationale du Canada) et au rendement total pour les actionnaires (en dollars américains) de 13 institutions financières américaines (Bank of America, JP Morgan Chase & Co., Wells Fargo & Company, Wachovia Corporation, US Bancorp, Sun Trust Banks, Inc., The Bank of New York Mellon, BB&T Corporation, Fifth Third Bancorp, National City Corporation, The PNC Financial Services Group, KeyCorp et Northern Trust Corporation).

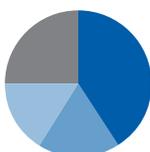
# Services bancaires canadiens

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2007	2006	2005	2007 par rapport à 2006	
				Augmentation (diminution)	
Total des revenus	12 521 \$	11 696 \$	10 998 \$	825 \$	7 %
Bénéfice net	2 987	2 426	2 007	561	23 %
Moyenne des prêts et des acceptations	200 000	179 700	160 700	20 300	11 %
Moyenne des dépôts	147 100	139 200	132 500	7 900	6 %



Le secteur Services bancaires canadiens offre des services financiers aux particuliers et aux entreprises au Canada ainsi que des produits et services d'assurance à l'échelle internationale. Nous jouissons d'un important réseau national de distribution et de la marque ayant le plus de valeur au Canada, et nous servons environ 14 millions de clients par l'intermédiaire du plus vaste réseau de succursales et de guichets automatiques bancaires (GAB) au pays, de nos équipes de vente internes et de nos équipes de vente spécialisées, ainsi que de nos services en ligne et de nos centres d'appels.

## Contribution aux revenus de 2007



■ Particuliers clients	41 %
■ Services financiers à l'entreprise	18 %
■ Solutions cartes et paiements	16 %
■ Assurance mondiale	25 %

## Faits saillants

- Nous avons, relativement à maintes catégories de produits, continué de renforcer notre position de chef de file au chapitre des parts de marché au cours de l'exercice, notamment en ce qui concerne les prêts aux particuliers, les prêts hypothécaires résidentiels, les placements personnels, les dépôts des entreprises et les prêts à ces dernières, ainsi que les assurances crédit, invalidité et voyage. Nous avons réussi à enregistrer cette croissance tout en assurant une gestion rigoureuse au chapitre des prix et une gestion prudente des risques.
- Nous avons accru les dépôts grâce au lancement d'une nouvelle gamme de services bancaires aux particuliers comportant plusieurs avantages pour les clients, notamment le Rabais multiproduits et le nouveau compte Épargne @ intérêt élevé.
- Nous avons poursuivi l'expansion de notre réseau de distribution en accroissant le nombre de succursales bancaires, de bureaux d'assurance et de GAB, particulièrement dans les marchés à forte croissance, et nous avons rénové un grand nombre de succursales existantes et revu leur aménagement de manière à pouvoir continuer de mieux répondre aux besoins de nos clients.
- Nous avons renforcé nos relations avec les clients, comme en témoigne le nombre croissant de clients qui ont recours à de multiples produits offerts par RBC.

## Réalisations en 2007

- Selon le sondage effectué par *Synovate*, nous nous sommes classés au premier rang des principales banques canadiennes dans les catégories « service en succursale » et « valeur ajoutée », en raison de nos efforts visant à améliorer l'expérience client.
- Nous avons donné à nos nouveaux clients davantage de raisons de faire affaire avec nous en lançant de nouveaux produits innovateurs tels que le compte Épargne @ intérêt élevé, les forfaits améliorés à l'intention des étudiants et des personnes âgées et notre programme RBC Récompenses<sup>MD</sup> visant à fidéliser nos clients détenteurs d'une carte de crédit.
- Nous avons introduit de nouveaux incitatifs, notamment des programmes de dons de bienfaisance à des organismes soucieux de l'environnement, des rabais et des escomptes, afin d'encourager les clients à effectuer une vérification énergétique de leur maison, à opter pour des relevés électroniques, à utiliser des sources d'énergie renouvelables et à acheter des véhicules hybrides.
- Nous avons mis en œuvre des processus d'ouverture de comptes et d'obtention de prêts plus pratiques et plus efficaces pour les entreprises, et nous avons lancé le Forfait bancaire sans limite ainsi que le Sélecteur de compte.
- Nous avons remporté le prix d'excellence décerné par la Bank Insurance Securities Association pour notre innovation et notre leadership en matière de conseils, de choix et de solutions en matière d'assurance pour les clients.

## En 2008 et par la suite

- Nous mettrons l'accent sur la prestation d'une expérience client supérieure et d'une aide aux clients leur permettant d'atteindre la réussite financière, de manière à les fidéliser et à les encourager à faire davantage affaire avec nous.
- Nous mettrons l'accent sur l'amélioration continue de nos processus et la modification de nos modèles de gestion afin que nos clients et nos employés puissent plus aisément faire affaire avec RBC.
- Nous mettrons l'accent sur la prestation de conseils et de solutions pertinents afin d'attirer de nouveaux clients au sein de RBC.

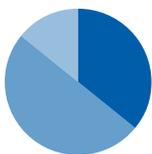
# Gestion de patrimoine

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2007 par rapport à 2006			
	2007	2006	2005	Augmentation (diminution)
Total des revenus	3 992 \$	3 487 \$	3 151 \$	505 \$ 14 %
Bénéfice net	762	604	502	158 26 %
Biens administrés	488 500	476 500	380 700	12 000 3 %
Biens sous gestion	161 200	142 800	118 500	18 400 13 %



La Gestion de patrimoine regroupe les services qui répondent directement aux besoins croissants de nos clients en matière de gestion de patrimoine, notamment les clients fortunés et les clients disposant d'un avoir net élevé au Canada, aux États-Unis et dans les autres pays, ainsi que les services de gestion d'actifs et les produits de fiducie offerts par RBC et par l'entremise de partenaires externes. Nous sommes un chef de file du marché canadien des services de gestion de patrimoine et de gestion d'actifs, et nos importantes activités aux États-Unis et dans les autres pays ne cessent de croître. Nos 3 300 conseillers financiers, conseillers, spécialistes en gestion privée et agents de fiducie fournissent des services-conseils et des services de gestion discrétionnaire en matière de placements, des services bancaires et de crédit, ainsi que des services de gestion de la succession et de fiducie à des clients fortunés et à des clients disposant d'un avoir net élevé. Notre réseau regroupe 300 bureaux répartis dans 20 pays et situés dans des marchés de croissance clés.

## Contribution aux revenus de 2007



■ Gestion de patrimoine – Canada	36 %
■ Gestion de patrimoine – États-Unis et International	50 %
■ Gestion mondiale d'actifs	14 %

## Faits saillants

- Nous avons réaligné nos secteurs d'exploitation en février 2007 et créé le secteur Gestion de patrimoine, afin de renforcer notre position de chef de file au Canada et d'assurer la croissance vigoureuse de nos activités sur les marchés aux États-Unis et dans les autres pays.
- En 2007, nous avons continué d'accroître la proportion des revenus tirés des services tarifés, laquelle est passée à 53 % du total des revenus du secteur Gestion de patrimoine, comparativement à 50 % en 2006.
- Au sein du secteur canadien de gestion de patrimoine, le segment affichant la croissance la plus rapide demeure celui des clients ayant un avoir net élevé (ménages disposant d'un actif à investir de plus de 1 million de dollars).
- Nous sommes demeurés le chef de file du secteur canadien des fonds communs de placement, tant au chapitre des ventes que du rendement, et nous avons surpassé les résultats du secteur en ce qui concerne les ventes nettes de fonds communs de placement à long terme au cours des 16 derniers trimestres. En continuant à optimiser notre réseau de détail étendu au Canada et en élargissant notre réseau de distributeurs indépendants, les biens sous gestion liés aux fonds communs de placement se sont accrues de 13,1 milliards de dollars, ou 19 %, par rapport à l'exercice précédent.
- Nous avons continué d'accroître nos activités aux États-Unis et à l'échelle internationale, pour faciliter la croissance future au moyen d'initiatives de croissance interne et d'acquisitions. Nous avons offert aux clients des solutions touchant tous nos secteurs d'activité, et nous avons notamment consenti plus de 1 milliard de dollars US, par l'intermédiaire de la gestion de patrimoine internationale, en prêts à des clients disposant d'un avoir net élevé dans le cadre de nos services de gestion de patrimoine aux États-Unis.
- Nous sommes demeurés le chef de file du secteur canadien des services de gestion d'actifs en ce qui concerne l'élaboration de produits innovateurs. Nous sommes la première grande banque canadienne à avoir lancé une gamme de fonds communs de placement socialement responsables dans le cadre d'un partenariat avec Jantzi Research Inc., ainsi que la première institution financière canadienne à avoir lancé des fonds communs de placement assortis de commissions de gestion réduites qui s'adressent aux investisseurs titulaires de comptes autogérés.

## Réalisations en 2007

- Nous sommes la première maison de courtage traditionnel au Canada à avoir surpassé le cap des 150 milliards de dollars au chapitre des biens administrés de clients dans le cadre de nos services de courtage traditionnel au pays.
- Nous sommes demeurés le chef de file du secteur canadien des fonds communs de placement, nos ventes nettes ayant dépassé de plus de 75 % celles de la société qui s'est classée au deuxième rang.
- Nous avons reçu le prix du « meilleur groupe de fonds » au Canada décerné par Lipper, en reconnaissance de notre solide rendement au chapitre des placements par rapport à nos homologues.
- Nous avons acquis J.B. Hanauer & Co., une société de services financiers spécialisée dans les placements à revenu fixe et dans les services de gestion de patrimoine, et avons ainsi accru notre présence dans les marchés stratégiques et recherchés du New Jersey, de la Floride et de la Pennsylvanie.
- Nous avons poursuivi l'expansion de nos services de gestion de patrimoine à l'étranger; nous avons à ces fins concentré nos efforts sur les clients disposant d'un avoir net élevé et ouvert des bureaux dans plusieurs villes, y compris Mexico, Beijing et Santiago.

## En 2008 et par la suite

- Nous continuerons à renforcer notre position de chef de file dans les marchés canadiens des services de gestion de patrimoine et d'actifs.
- Nous chercherons à assurer une solide croissance, tant à l'interne qu'au moyen d'acquisitions, au sein des secteurs existants de la gestion de patrimoine offrant des services aux clients individuels et aux conseillers américains.
- Nous mettrons l'accent sur la croissance des activités auprès des clients ayant un avoir net élevé au sein de marchés choisis du secteur international de la gestion de patrimoine ainsi qu'au moyen d'acquisitions visant à compléter nos activités existantes.
- Nous prévoyons accroître nos services de gestion d'actifs à l'étranger, et comptons initialement procéder à des acquisitions en nous concentrant sur les occasions qui se présenteront aux États-Unis.
- Nous nous efforcerons de continuer d'attirer et de conserver des employés chevronnés dans l'ensemble de nos unités d'affaires, qu'il s'agisse de conseillers, de prestataires de services bancaires aux particuliers ou d'autres employés ayant un contact direct avec les clients.

# Services bancaires américains et internationaux

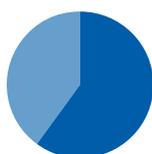


Nous offrons des solutions bancaires aux particuliers, aux entreprises, aux propriétaires d'entreprise et aux professionnels par l'entremise de 350 centres bancaires situés dans le sud-est des États-Unis. L'acquisition prévue de Alabama National Bancorporation (ANB), qui devrait être conclue au début de 2008 sous réserve d'approbation par les actionnaires et les organismes de réglementation, se traduira par l'ajout à ce réseau de 103 succursales offrant leurs services aux marchés à forte croissance du sud-est des États-Unis.

Dans les Antilles, nous offrons des solutions bancaires aux particuliers et aux entreprises, par l'intermédiaire de notre réseau regroupant 44 succursales réparties entre 8 pays et territoires des Antilles. L'acquisition prévue de RBTT, qui devrait être conclue au milieu de 2008 sous réserve de l'approbation des actionnaires et des organismes de réglementation, se traduira par l'ajout à ce réseau de plus de 84 succursales réparties dans la région.

Nous détenons une participation de 50 % dans RBC Dexia IS, une société qui offre aux institutions partout dans le monde une gamme complète de services aux investisseurs, notamment des services de garde et des services d'administration de fonds.

## Contribution aux revenus de 2007



■ Services bancaires 60 %  
■ RBC Dexia IS 40 %

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2007	2006	2005	2007 par rapport à 2006	
				Augmentation (diminution)	
Total des revenus	1 915 \$	1 628 \$	1 577 \$	287 \$	18 %
Bénéfice net	242	261	256	(19)	(7)%
Moyenne des prêts et des acceptations	22 300	18 500	17 200	3 800	21 %
Moyenne des dépôts	34 200	28 700	21 200	5 500	19 %
Biens administrés – RBC Dexia IS (1)	2 713 100	2 421 100	–	292 000	12 %

(1) Correspond au total des biens administrés au 30 septembre 2007 par la coentreprise RBC Dexia IS créée le 2 janvier 2006, dans laquelle nous détenons une participation de 50 %.

## Faits saillants

- Nous avons continué d'accroître nos services bancaires dans les secteurs à forte croissance du sud-est des États-Unis, grâce à des acquisitions ciblées et à l'ouverture de nouvelles succursales, notamment grâce aux acquisitions suivantes :
  - Nous avons annoncé que nous comptons acquérir ANB, opération qui nous permettrait de mieux nous positionner pour répondre aux besoins des entreprises, des propriétaires d'entreprise et des professionnels en matière de services bancaires dans les marchés clés de l'Alabama, de la Floride et de la Géorgie, dans le sud-est des États-Unis.
  - Nous avons fait l'acquisition de 39 succursales situées en Alabama auprès de AmSouth Bancorporation.
  - Nous avons ajouté 17 succursales à notre réseau en Géorgie par suite de l'acquisition de Flag Financial Corporation.
- Nous avons pris des mesures visant à grandement accroître nos services bancaires dans les Antilles. Nous avons notamment annoncé, en octobre, que nous comptons acquérir RBTT. Cette acquisition aura l'effet d'une transformation et étendra notre présence à de nombreux marchés régionaux importants, notamment Trinité-et-Tobago, la Jamaïque et les Antilles néerlandaises, et fournira les assises requises pour poursuivre notre croissance dans ces régions et à l'extérieur de ces régions. L'acquisition donnera lieu à la création de l'un des plus importants réseaux de services bancaires dans les Antilles, réparti entre 18 pays et territoires.
- Nous avons enregistré une croissance de 12 % des biens administrés par RBC Dexia IS, laquelle tient aux nouveaux clients et à l'apport des clients actuels. Les actifs administrés par RBC Dexia IS ont dépassé 2,7 billions de dollars.
- Les prêts et les dépôts des services bancaires américains ont augmenté de 14 % et de 8 % (18 % et 12 % en dollars américains), respectivement, par suite d'acquisitions et de croissance interne.
- Les prêts et les dépôts des services bancaires dans les Antilles ont augmenté de 10 % et de 4 % (14 % et 8 % en dollars américains), respectivement, par suite d'initiatives de croissance et de la conjoncture favorable dans la région.

## Réalisations en 2007

- Nous avons investi des sommes importantes dans les Services bancaires américains et internationaux et avons procédé à d'importantes acquisitions stratégiques fructueuses dans le sud-est des États-Unis et dans les Antilles, lesquelles s'inscrivent dans le cadre de notre stratégie.
- Nous avons formé une équipe de crédit immobilier dans les Antilles, laquelle nous donne l'expertise voulue pour mieux servir nos clients dans cette région. Nous avons également créé une unité des Services à la petite entreprise, afin d'offrir des services à ce segment de clientèle en pleine croissance.
- RBC Dexia IS continue à se classer au premier rang des banques dépositaires du monde dans le cadre de deux importants sondages de l'industrie (*Global Investor*; *R&M Consultants*), et nous avons réussi à attirer un nombre important de nouveaux clients et à fidéliser les clients actuels, notamment Claymore Investments, First State Investments (UK) Limited, Guardian Capital Group, la Banque HSBC Canada, Financière Manuvie, Swiss Reinsurance Company (Swiss Re) et l'Université du Québec.

## En 2008 et par la suite

- Nous poursuivons la mise en œuvre de notre stratégie à long terme visant à devenir la plus importante banque qui offre des services aux entreprises, aux propriétaires d'entreprise et aux professionnels dans le sud-est des États-Unis.
- Dans le cadre de la clôture de l'acquisition de ANB, nous nous concentrerons sur l'intégration efficace des activités de cette société tout en assurant le maintien et la croissance de notre clientèle.
- Dans le cadre de la clôture de l'acquisition de RBTT, nous nous concentrerons sur l'intégration fructueuse des activités de cette société et de nos services bancaires de détail dans les Antilles, de manière à créer la plus importante banque dans la région.
- Nous nous concentrerons sur la poursuite des stratégies de croissance touchant RBC Dexia IS, qui visent notamment à renforcer notre clientèle à l'échelle mondiale, à élaborer de nouveaux produits à valeur ajoutée et à accroître notre présence dans les marchés offrant d'importants débouchés.

# Marchés des Capitaux

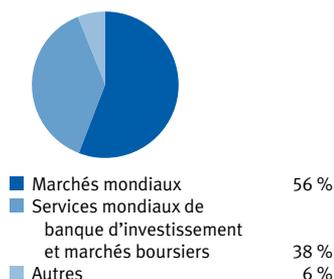
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2007	2006	2005	2007 par rapport à 2006	
				Augmentation (diminution)	
Total des revenus (1)	<b>4 389 \$</b>	4 136 \$	3 562 \$	253 \$	6 %
Bénéfice net	<b>1 292</b>	1 355	686	(63)	(5)%
Revenus tirés des activités de négociation (1)	<b>2 021</b>	2 143	1 684	(122)	(6)%
Moyenne de l'actif	<b>311 200</b>	260 600	229 100	50 600	19 %

(1) Montant imposable équivalent.



Dans le cadre de nos diverses activités sur les marchés financiers, nous offrons aux grandes entreprises et aux clients institutionnels des conseils, des capitaux et l'accès aux marchés financiers mondiaux ainsi qu'à des produits innovateurs, afin de les aider à atteindre leurs objectifs de croissance. En tirant parti de notre position de chef de file au Canada, nous avons mis en place une solide plateforme de services sur les marchés financiers milieu de gamme aux États-Unis, laquelle est en pleine croissance. Dans les autres pays, nous sommes devenus un chef de file en matière de services financiers à l'échelle mondiale. Notre force tient notamment à nos capacités de distribution mondiales en matière de produits à revenu fixe, à nos activités de montage et de négociation, à nos opérations de change et à nos services de financement d'infrastructures, ainsi qu'à nos vastes capacités dans les secteurs des mines et de l'énergie à l'échelle mondiale.

## Contribution aux revenus de 2007



## Faits saillants

- Nous avons procédé à trois acquisitions afin d'accroître notre clientèle et d'améliorer nos capacités :
  - Nous avons acquis Carlin Financial Group, qui offre à nos clients une plateforme d'exécution électronique des opérations parmi les meilleures de sa catégorie en Amérique du Nord;
  - Nous avons acquis Daniels & Associates, L.P., un conseiller américain en matière de fusions et d'acquisitions dans les secteurs des télécommunications, des médias et des divertissements et de la technologie;
  - Nous avons acquis Seasongood & Mayer, LLC, ce qui nous a permis de renforcer notre position en tant qu'une des principales plateformes de financement municipal aux États-Unis.
- Nous avons élargi notre plateforme mondiale de services de financement d'infrastructures et procédé à d'importantes opérations en Amérique du Nord, en Europe et en Australie, afin de devenir un joueur de premier plan dans le secteur mondial des services de financement d'infrastructures.
- Nous avons accru nos capacités sur le marché des métaux de base, de manière à pouvoir effectuer de nouvelles opérations et des opérations innovatrices telles que la conclusion d'un contrat dérivé portant sur le cuivre d'une valeur nominale de 1 milliard de dollars US.
- Nous avons poursuivi l'expansion de nos activités dans des marchés mondiaux choisis, notamment le marché des emprunts garantis par des actifs au Canada, la distribution de produits à revenu fixe et de produits structurés en Asie et les services de banque d'investissement aux États-Unis.

## Réalisations en 2007

- Nous demeurons la principale banque d'investissement au Canada. Nous avons été nommés :
  - négociateur de l'année au Canada à quatre reprises au cours des cinq dernières années (*Financial Post*);
  - meilleure banque d'investissement au Canada (magazine *Global Finance*);
  - meilleur établissement prêteur au Canada (magazine *Euromoney*, 2007) ;
  - meilleur courtier de change au chapitre des opérations en dollars canadiens (magazine *Euromoney*, 2007).
- Nous avons maintenu notre position de chef de file en ce qui concerne notre part du marché canadien des titres à revenu fixe et nous demeurons un chef de file mondial. Nous avons dirigé l'émission mondiale d'obligations d'une valeur de 8,1 milliards de dollars, soit l'une des plus importantes émissions de ce genre jamais effectuées.
- Nous avons amélioré notre position de chef de file en ce qui concerne les émissions d'obligations libellées en dollars australiens et en dollars néo-zélandais, et nous avons maintenu notre position de chef de file sur le marché alternatif en dollars.
- Nous avons lancé l'Indice RBC Hedge 250<sup>MD</sup> sur la Bourse de Londres dans le cadre d'une coentreprise avec New Star Asset Management.

## En 2008 et par la suite

- Nous nous efforcerons de demeurer le premier choix de nos clients aux fins de la prestation de l'ensemble des produits et services financiers dans le secteur de gros au Canada.
- Nous tirerons parti de nos réussites et continuerons de diversifier nos services de manière à y ajouter de nouveaux services et des services complémentaires qui nous permettront de démontrer notre capacité concurrentielle. Nous comptons notamment :
  - utiliser l'expertise en matière de financement d'infrastructures et de projets de notre équipe au Royaume-Uni de manière à offrir ce type de services dans d'autres marchés;
  - accroître nos services de banque d'investissement et nos services de financement municipal aux États-Unis;
  - investir dans nos services liés aux actifs diversifiés et aux produits structurés et accroître nos capacités de distribution;
  - accroître nos capacités mondiales dans les secteurs des mines et de l'énergie;
  - tirer parti de l'acquisition de Carlin afin de renforcer nos capacités en matière de courtage électronique.

# Services de soutien généraux



## Technologie et exploitation mondiales et Fonctions générales

Plus de 18 000 employés du groupe

Technologie et exploitation mondiales (TEM) fournissent les capacités essentielles en matière de technologie de l'information et d'exploitation nécessaires au soutien de nos diverses activités. En partenariat avec nos secteurs d'exploitation, le groupe TEM fournit des services de soutien aux fins des activités de traitement et de diffusion d'information, il s'occupe des ventes directes et du service à la clientèle par l'intermédiaire de ses centres de contact et il fournit les technologies qui assurent une expérience sécuritaire, souple, fiable et pratique au client.

Le groupe Fonctions générales soutient la croissance des activités en fournissant les systèmes de gestion des contrôles indispensables à la mission, ainsi que la formation et l'expertise nécessaires à l'atteinte de nos objectifs en matière de conformité à la réglementation, de communication de l'information financière, de gestion du bilan et de besoins de financement. Ce groupe fournit également le leadership lié à nos principaux actifs, y compris notre effectif et notre marque, et il contribue à l'élaboration de notre stratégie d'entreprise.

## Réalisations en 2007

En partenariat avec nos secteurs d'exploitation :

- Le groupe TEM a traité plus de 319 millions de transactions au moyen de GAB, 132 millions d'appels de clients, 105 millions de transactions bancaires en ligne, 2,7 milliards d'opérations à des terminaux point-de-vente et 100 millions d'opérations sur capitaux propres.
- Le groupe TEM s'est efforcé d'améliorer l'expérience client en perfectionnant ses services et en apportant des changements au système de reconnaissance vocale interactive utilisé dans nos centres de contact, il a modifié les processus clés au moyen des techniques Lean Six Sigma, il s'est efforcé de supprimer les principaux facteurs d'irritation pour les clients et il a créé un cadre de bout en bout aux fins des engagements en matière de service à la clientèle.
- Le groupe Fonctions générales a contribué à notre rendement financier en procédant à la gestion efficace de nos fonds propres, en ayant recours à des stratégies innovatrices pour diversifier nos sources de financement, en améliorant la productivité et l'engagement de notre effectif, en mettant en œuvre des initiatives de gestion des coûts fructueuses, en aidant les secteurs d'exploitation à maintenir la qualité du crédit et notre profil de risque et en gérant efficacement notre situation fiscale.
- Le groupe Fonctions générales a soutenu nos activités de fusion et d'acquisition en assurant le processus de contrôle diligent et les négociations ainsi que la gestion des relations avec les parties prenantes dans le cadre de toutes les opérations importantes, y compris celles visant six acquisitions à l'étranger.
- En novembre 2007, le groupe Fonctions générales a lancé le premier programme d'obligations foncières offert par un émetteur canadien, ce qui nous a permis d'améliorer davantage notre situation de trésorerie et de diversifier notre accès à des sources de financement de gros.

## En 2008 et par la suite

- Le groupe TEM facilitera nos stratégies commerciales en favorisant la mise en œuvre de processus innovateurs et l'amélioration des technologies, de manière à fournir une expérience client différenciée et à accroître le levier d'exploitation défini.
- Le groupe Fonctions générales contribuera à notre rendement financier en cherchant à maintenir un bilan solide ainsi qu'une qualité du crédit et des ratios de capital élevés, à gérer efficacement notre situation fiscale et à mettre en œuvre des initiatives visant à réduire nos coûts tout en améliorant l'alignement de nos stratégies commerciales et des risques auxquels nous sommes exposés.
- En collaboration avec nos secteurs d'exploitation :
  - Le groupe TEM s'efforcera de faire en sorte que nos clients puissent plus aisément faire affaire avec nous, tout en améliorant les services à la clientèle, en assurant l'atteinte de nos objectifs au chapitre des risques et de la conformité et en assurant la sécurité et la solidité de notre infrastructure.
  - Le groupe Fonctions générales soutiendra la croissance de nos activités en embauchant, en fidélisant et en motivant des employés talentueux, ainsi qu'en maintenant un cadre de gouvernance et de conformité rigoureux, une stratégie pertinente fondée sur le service à la clientèle en ce qui concerne la marque, une stratégie d'entreprise, un processus proactif de gestion générale de la conformité, ainsi que de solides relations avec les investisseurs, les agences de notation, les organismes de réglementation et les autres parties prenantes.

# Message du président du Conseil



La confiance des investisseurs constitue un élément clé de la réussite de RBC, et votre Conseil d'administration fait de grands efforts pour gagner cette confiance. Nous sommes responsables de la gestion de l'organisation et exerçons des jugements indépendants aux fins de la supervision de la direction et de la protection des intérêts des actionnaires. Afin de nous acquitter de notre rôle, nous favorisons un environnement fondé sur l'intégrité et fournissons à la direction des lignes directrices aux fins de l'atteinte de notre objectif commun, qui consiste à maximiser la valeur à long terme pour les actionnaires.

Les multiples activités de RBC sont complexes et touchent maints secteurs géographiques. Grâce à leurs points de vue diversifiés et à leur vaste expérience, les membres de notre Conseil accroissent notre capacité à surveiller le développement stratégique d'une entreprise mondiale prospère, à comprendre et à évaluer le contexte concurrentiel au sein duquel RBC évolue et à prévoir les débouchés et les défis qui se présenteront dans l'avenir.

À chaque réunion, le Conseil examine les aspects de la stratégie de RBC, en tenant compte des débouchés et des risques liés aux activités. Il fournit un point de vue prospectif et participe activement avec la direction à une séance annuelle de planification stratégique. Dans le cadre de l'examen du processus de mise en œuvre des plans stratégiques et opérationnels approuvés et des réussites découlant de ces plans, nous effectuons un contrôle régulier du rendement de RBC au chapitre des objectifs stratégiques, et nous approuvons les dépenses en immobilisations et les principales opérations qui s'inscrivent dans notre plan.

Nous prenons très au sérieux nos responsabilités en matière de surveillance des politiques et procédés utilisés pour déterminer les principaux risques liés aux activités de RBC et des systèmes mis en œuvre pour gérer ces risques. Le Conseil examine les stratégies visant à déterminer, à classer et à gérer les risques et à définir clairement les rôles et les responsabilités. Nous cherchons à nous assurer que les plans et les activités de la direction sont réfléchis et axés sur la création de valeur pour les actionnaires et qu'ils s'inscrivent dans un cadre de politiques exhaustif et approprié.

Nos efforts reposent tous sur la confiance et l'intégrité. Nous désirons favoriser les valeurs positives qui sont déjà bien ancrées dans la culture d'entreprise de RBC et renforcer les principes de déontologie sur lesquels la réputation et la réussite de RBC reposent. Nous sommes d'avis que ces facteurs sont essentiels pour assurer la réussite à long terme de RBC.

Le Conseil d'administration de RBC a depuis longtemps recours à une démarche proactive aux fins de l'adoption des meilleures pratiques en matière de gouvernance. Nous demeurons engagés à assurer l'amélioration continue des normes de gouvernance efficaces et bien établies de RBC. Notre démarche en matière de gouvernance a de nouveau été reconnue cette année, notamment par le Conference Board du Canada, par *IR Magazine* ainsi que par *The Globe and Mail*.

En ma qualité de président du Conseil non dirigeant, je dois fournir un leadership indépendant qui permettra au Conseil d'accroître la valeur de l'entreprise. Je dois notamment m'assurer que le Conseil demeure axé sur l'atteinte de ses objectifs, et je dois favoriser un esprit d'équipe et encourager la participation efficace de tous les membres du Conseil, de manière à pleinement tirer avantage des forces de chaque administrateur. L'une de mes responsabilités clés consiste à m'assurer que le Conseil demeure indépendant et qu'il considère le point de vue des actionnaires pour évaluer les questions qui lui sont présentées. Je dois également assurer la surveillance du processus d'évaluation du Conseil et de contrôle par les pairs, ainsi que du programme de formation continue des administrateurs, qui permet à ces derniers de mieux comprendre le caractère complexe et changeant des services financiers et qui accroît les connaissances financières de tous les administrateurs. Au cours de la dernière année, les membres du Conseil ont participé à des séances de formation portant sur des aspects spécialisés et complexes des activités d'exploitation de RBC, sur les normes comptables et les normes visant les instruments financiers, sur les méthodes utilisées pour évaluer et contrôler les risques, ainsi que sur les répercussions de l'adoption de l'accord de Bâle II sur le cadre de gestion du capital.

Votre Conseil d'administration est fier de participer activement aux réalisations de la Banque Royale du Canada. Au nom du Conseil, je désire remercier la direction et tous les membres du personnel de leur importante contribution au rendement obtenu par RBC au cours de la dernière année.

Le président du Conseil,  
David P. O'Brien

# Gouvernance

## Au-delà de la conformité

Pour RBC, une saine gouvernance constitue depuis longtemps un élément essentiel de notre démarche visant à accroître la confiance des investisseurs. Notre démarche vise non seulement à respecter la réglementation, mais aussi à tirer parti de nos assises solides en matière de gouvernance et à mettre en œuvre les meilleures pratiques afin d'aider le Conseil d'administration à superviser et à conseiller la direction, dans le but d'accroître la valeur à long terme pour les actionnaires.

La transparence est un aspect clé d'une bonne gouvernance, et le Conseil prend très au sérieux l'engagement de RBC à l'égard de la présentation d'informations claires et exhaustives. Nos pratiques et nos politiques sont pleinement conformes aux lignes de conduite établies par les autorités de réglementation des valeurs mobilières canadiennes et aux dispositions applicables de la *Sarbanes-Oxley Act of 2002*, ainsi qu'aux exigences de la Bourse de New York et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis visant les émetteurs privés étrangers.

## Tirer parti de notre tradition d'excellence

Afin de maintenir nos normes élevées, nous examinons et évaluons constamment notre processus de gouvernance. La démarche dynamique du Conseil d'administration en matière de gouvernance permet de pressentir les meilleures pratiques au fil de leur évolution.

Au cours des quelques dernières années, RBC a adopté de nombreuses pratiques importantes en matière de gouvernance, y compris celles qui suivent :

- Une politique exigeant que les administrateurs remettent leur démission après l'assemblée annuelle s'ils n'obtiennent pas le soutien de la majorité des actionnaires.
- Des directives concernant la valeur minimale des actions que doivent détenir les membres du Conseil d'administration, qui passe de 300 000 \$ à 500 000 \$, pour renforcer la concordance entre les intérêts des administrateurs et ceux des actionnaires.
- Une valeur minimale plus importante d'actions que doivent détenir les membres de la haute direction, pour renforcer davantage la concordance entre les intérêts de la haute direction et ceux des actionnaires. Le plancher pour le président et chef de la direction passe à huit fois le salaire de base moyen pour les trois dernières années. En ce qui concerne les autres membres de la Haute direction, le plancher passe à six fois le salaire de base moyen pour les trois dernières années, sauf en ce qui concerne le chef de groupe, Marchés des Capitaux, pour lequel le plancher passe à deux fois le salaire de base moyen pour les trois dernières années plus la prime.
- Un programme d'actions différées au rendement pour renforcer la concordance entre les intérêts de la direction et ceux des actionnaires, en établissant un lien entre les récompenses accordées aux cadres supérieurs et le rendement de RBC par rapport au rendement d'un groupe d'institutions financières nord-américaines concurrentes.
- Une réduction de la dilution des actions découlant de la diminution d'environ 70 % du nombre d'attributions d'options sur actions consenties à des membres de la direction depuis 2003.

### Par ailleurs :

- Nous avons modifié notre politique exhaustive sur l'indépendance des administrateurs en fonction des améliorations apportées aux meilleures pratiques et à la réglementation. En vertu de cette politique, 15 des 16 administrateurs qui siègent actuellement au Conseil d'administration sont indépendants.
- Les administrateurs indépendants tiennent des réunions régulières.
- Tous les membres des comités du Conseil d'administration, soit le comité de vérification, le comité des ressources humaines, le comité de la gouvernance et des affaires publiques et le comité de révision et de la politique du risque, sont indépendants.
- Le comité de vérification doit satisfaire à des critères d'indépendance plus rigoureux, quatre membres ont été nommés experts financiers du comité de vérification, des exigences au chapitre des connaissances financières ont été formulées et une politique limitant la participation des membres de notre comité de vérification aux comités de vérification d'autres sociétés a été approuvée.
- Le comité de vérification, le comité des ressources humaines et le comité de la gouvernance et des affaires publiques détiennent le pouvoir exclusif de retenir les services et d'approuver les honoraires des conseillers externes indépendants. Le comité des ressources humaines retient les services d'un consultant indépendant spécialisé en rémunération.
- Les procédures d'évaluation du Conseil et des administrateurs ont été améliorées, et un processus prévoyant une évaluation écrite effectuée par les pairs a été mis en œuvre afin de compléter le processus actuel de rencontres individuelles entre le président du Conseil et chacun des administrateurs.
- Le processus visant le choix des personnes nommées à titre d'administrateurs a été amélioré en vue d'évaluer les qualités des candidats en regard des compétences et aptitudes que le Conseil dans son ensemble doit posséder.

« Notre démarche vise non seulement à respecter la réglementation, mais aussi à tirer parti de nos assises solides en matière de gouvernance et à mettre en œuvre les meilleures pratiques afin d'aider le Conseil d'administration à superviser et à conseiller la direction, dans le but d'accroître la valeur à long terme pour les actionnaires. »

David P. O'Brien, président du Conseil

### Faire preuve de leadership

Ces mesures s'ajoutent à nos initiatives antérieures en matière de gouvernance, lesquelles comprennent notamment :

- l'établissement du leadership indépendant du Conseil d'administration en devenant la première institution financière qui a séparé les postes de président du Conseil et de chef de la direction en 2001;
- l'adoption en 2002 d'une politique limitant l'appartenance à des conseils d'administration interdépendants;
- la cessation permanente de l'octroi d'options en vertu du Régime d'options d'achat d'actions pour les administrateurs en 2002;
- la passation en charges des options sur actions dans nos états financiers depuis 2003, qui fait de RBC l'une des premières grandes sociétés canadiennes à avoir adopté cette pratique;
- l'élaboration de programmes, de présentations et de matériel aux fins de la formation continue des administrateurs, qui permettent à ceux-ci de demeurer bien informés en ce qui concerne la nature changeante du monde des affaires et du contexte réglementaire, ainsi que le caractère spécialisé et complexe du domaine financier et de nos activités d'exploitation.

### Amélioration du processus de communication de l'information

Dans le cadre de nos objectifs consistant à améliorer continuellement notre processus de gouvernance et à accroître la transparence et la simplicité de nos communications, nous avons amélioré l'information fournie dans la circulaire de la direction au cours des dernières années, de manière à y présenter :

- davantage de détails sur la rémunération versée aux administrateurs et sur les actions qu'ils détiennent individuellement;
- des informations plus claires sur la rémunération des cadres dirigeants liée au rendement de l'exercice;
- un aperçu facile à lire de la rémunération des cadres dirigeants pour les trois dernières années;
- la rémunération totale des membres de la haute direction exprimée en pourcentage de la capitalisation boursière et en pourcentage du bénéfice net après impôts;
- une description complète de la façon dont la rémunération du président et chef de la direction est calculée, y compris les paramètres et la pondération liés au rendement;
- des détails sur les sociétés comparables utilisées pour étalonner le rendement de l'entreprise et la rémunération des cadres dirigeants;
- davantage d'information sur les prestations de retraite des membres de la haute direction, y compris des renseignements sur l'incidence des variations des taux d'intérêt, sur le coût annuel des services rendus, sur les obligations au titre des prestations constituées et sur la valeur des régimes de retraite des membres de la haute direction.

### Information importante sur nos pratiques en matière de gouvernance

L'information additionnelle suivante sur nos pratiques en matière de gouvernance peut être consultée sur notre site [rbc.com/gouvernance](http://rbc.com/gouvernance) :

- notre Énoncé des pratiques et lignes directrices en matière de gouvernance;
- notre Code de déontologie;
- les chartes du Conseil d'administration et de chacun de ses comités;
- notre politique sur l'indépendance des administrateurs;
- les descriptions de postes du Conseil, des présidents de comités du Conseil et du président et chef de la direction;
- un résumé des différences importantes entre les règles de la Bourse de New York applicables aux sociétés cotées américaines et nos pratiques en matière de gouvernance en tant qu'émetteur canadien;
- notre Rapport sur la responsabilité de l'entreprise et notre Déclaration de responsabilité publique.

### Assemblée annuelle de 2008

Les actionnaires sont conviés à notre assemblée annuelle, qui se tiendra à 9 h (heure normale de l'Est), le vendredi 29 février 2008, au Palais des congrès du Toronto métropolitain, situé à l'adresse suivante : 255 Front Street West, édifice nord, Toronto.

# Responsabilité d'entreprise



RBC considère qu'il est primordial d'agir avec intégrité en tout temps, afin de pouvoir continuer à assurer le bien-être présent et futur de toutes les parties prenantes, à savoir, les clients, les employés, les investisseurs, les fournisseurs, les gouvernements et administrations, les collectivités et les organisations non gouvernementales. Notre démarche stratégique en matière de responsabilité d'entreprise et les programmes et pratiques décrits ci-après constituent la Stratégie RBC sur la responsabilité sociale<sup>MC</sup>.

## Principes en matière de responsabilité d'entreprise : la Stratégie RBC sur la responsabilité sociale<sup>MC</sup>

### Impact économique

- Fournir un solide rendement aux actionnaires
- Payer notre juste part d'impôts
- Appuyer les PME et le développement économique des collectivités
- Favoriser l'innovation et l'entrepreneuriat
- Acheter des biens et services de façon responsable

### Marché

- Concevoir et fournir des produits de façon responsable
- Fournir l'accès aux services bancaires de base
- Protéger et sensibiliser les consommateurs

### Milieu de travail

- Respecter la diversité
- Favoriser une culture axée sur l'engagement du personnel
- Fournir un programme de rémunération et de récompenses concurrentiel
- Fournir des occasions au chapitre de la formation et du perfectionnement

### Environnement

- Réduire l'intensité de notre incidence environnementale en tant qu'entreprise
- Favoriser l'exercice d'activités commerciales respectueuses de l'environnement
- Offrir des produits et des services écologiques

### Collectivités

- Faire des dons qui ont une incidence sociale durable
- Commanditer les initiatives communautaires clés
- Encourager la contribution des employés

## Reconnaissance

En 2007, RBC s'est vu décerner plusieurs récompenses à l'échelle mondiale, en reconnaissance des efforts déployés et du rendement obtenu au chapitre de la responsabilité d'entreprise.

### Récompenses

- RBC a terminé au premier rang de la liste des 50 meilleures entreprises citoyennes au Canada en 2007, selon le magazine *Corporate Knights*.
- RBC a été nommée l'une des 100 premières entreprises championnes du développement durable au monde dans le troisième sondage annuel du magazine *BusinessWeek*. Les sociétés figurant sur la liste ont été choisies parmi 1 800 sociétés cotées en Bourse.

### Indices d'investissements socialement responsables

RBC est inscrite à un certain nombre d'importants indices canadiens et internationaux qui aident les investisseurs socialement responsables à prendre des décisions en matière d'investissements, notamment le *Dow Jones Sustainability World Index*, le *DJSI North America Index*, le *FTSE4Good Index* et le *Jantzi Social Index*. Les sociétés inscrites à ces indices satisfont à de rigoureux critères d'ordre social, déontologique et environnemental.

### Communication d'information

Les sociétés sont de plus en plus incitées à présenter un rapport concernant leurs pratiques environnementales et sociales et leurs pratiques en matière de gouvernance, en plus de leurs résultats financiers. Bien que plusieurs parties prenantes demandent qu'on leur fournisse cette information, elles ne s'entendent pas sur le type et l'étendue des données que les sociétés devraient fournir, non plus que sur le mode de communication approprié de ces informations.

RBC a adopté une démarche concertée aux fins de la préparation de son rapport sur le développement durable. Bien que nous suivions les lignes directrices du projet Information financière mondiale, nous ne produisons pas un rapport unique couvrant toutes les questions qui intéressent toutes les parties prenantes. Nous personnalisons plutôt les informations en fonction des différentes parties prenantes, et nous nous assurons dans chaque cas que le niveau des détails fournis est approprié. Notre site Web [rbc.com](http://rbc.com) constitue notre principal outil de communication d'information, et il comprend notamment notre Rapport annuel sur la responsabilité de l'entreprise ainsi que notre Déclaration de responsabilité publique.

Pour plus de renseignements, visitez notre site [rbc.com/responsabilite/approach](http://rbc.com/responsabilite/approach).

Tous les employés de RBC dans le monde entier sont régis par notre Code de déontologie, lequel est en place depuis plus de 20 ans et est régulièrement mis à jour. Dans le cadre de la mise à jour effectuée en 2007, nous avons clarifié notre processus d'approbation et de publication des dérogations, ajouté des dispositions visant la protection des renseignements confidentiels ainsi que des lignes directrices sur les conflits d'intérêts et actualisé les normes touchant le maintien de milieu de travail respectueux. Tous les employés doivent suivre notre programme d'apprentissage électronique, afin de connaître et de comprendre les principes et les éléments de la conformité à la réglementation du Code. Ce programme comprend à la fois un cours et un examen en ligne. Tous les employés doivent suivre le programme et réussir l'examen dans les 30 jours de leur entrée à RBC et au moins tous les deux ans par la suite. Les cadres dirigeants et d'autres employés sélectionnés doivent suivre le programme et réussir l'examen chaque année.

## Déontologie



Une société vraiment durable doit appliquer des pratiques déontologiques. L'une des valeurs clés de RBC repose sur la confiance qu'inspire l'intégrité dont nous faisons preuve dans toutes nos actions. Notre plan directeur en matière de comportement éthique comporte notamment de solides principes et codes ainsi que des politiques officielles ayant pour objectif de protéger les consommateurs, de combattre la corruption, d'assurer la continuité de nos activités et de faciliter la communication d'infractions ou de problèmes.

Pour plus de renseignements, visitez notre site [rbc.com/responsabilite/governance](http://rbc.com/responsabilite/governance).

### Politiques

RBC a mis en œuvre des politiques et des processus de conformité à la réglementation généraux pour soutenir l'évaluation et la gestion des risques, notamment des politiques touchant des domaines tels que les sanctions économiques, les prêts aux partis politiques, le blanchiment d'argent, le financement d'activités terroristes et les conflits d'intérêts. Nous revoyons nos politiques et contrôles régulièrement afin de nous assurer de leur efficacité continue et de leur concordance avec les lois et règlements pertinents.

### Politique de lutte contre le blanchiment

RBC s'engage fermement à empêcher le recours à ses services financiers à des fins de blanchiment d'argent ou de financement d'activités terroristes. En 2007, tous les employés de RBC à l'échelle mondiale, quel que soit leur rôle au sein de l'organisation, ont suivi un cours et passé un examen portant sur la lutte contre le blanchiment d'argent et l'antiterrorisme. Le cours était personnalisé en fonction des secteurs d'exploitation, des unités fonctionnelles et des secteurs géographiques, et il comportait des informations portant sur les lois de 38 pays et territoires dans lesquels nous exerçons nos activités. Notre groupe Conformité à la réglementation, Lutte contre le blanchiment mondiale se consacre à la mise au point et au maintien de politiques, de lignes directrices, de programmes de formation et d'outils et de modèles d'évaluation des risques pour aider nos employés à protéger RBC et nos clients, et à s'assurer que nous gérons les risques de blanchiment d'argent et de financement d'activités terroristes, lesquels ne cessent d'évoluer. Nos contrôles liés à ces questions incluent les règles s'inscrivant dans le cadre du programme « Bien connaître son client » mises en place par divers organismes de réglementation, qui permettent de s'assurer que nous identifions nos clients de façon appropriée et que nous nous protégeons contre l'utilisation illégale de nos produits et services.

### Gestion de crise

RBC utilise un programme de gestion de la continuité des opérations parmi les meilleurs de sa catégorie pour s'assurer que nos secteurs d'exploitation ou nos unités fonctionnelles peuvent composer de façon adéquate avec toute perturbation des services aux clients. Une évaluation des risques dans tous les secteurs est effectuée annuellement, et cette évaluation est étayée par des plans d'urgence et des tests périodiques.

L'équipe de gestion de crise de RBC, qui se compose de cadres dirigeants de la société, est responsable du maintien des services fournis à nos clients. Elle jouit de l'appui d'un réseau mondial d'équipes de gestion des incidents régionales, sectorielles et locales. Ces équipes sont continuellement prêtes à composer avec toute situation susceptible de présenter un risque important pour le personnel, pour notre réputation ou pour notre capacité à fournir des services aux clients. Nous procédons régulièrement à des simulations de crise afin de vérifier notre état de préparation et la rapidité avec laquelle nous répondons à toutes les situations d'urgence.

La ligne téléphonique d'urgence RBC nous permet de fournir à nos employés des informations à jour advenant une crise ou une situation externe qui nuit à notre accès aux bureaux de RBC ou à notre capacité de servir nos clients.

### Communication d'irrégularités possibles

RBC a depuis longtemps recours à des processus qui permettent à ses employés, où qu'ils soient dans le monde, de signaler directement toute violation soupçonnée de notre Code de déontologie ainsi que toute autre irrégularité ou tout acte malhonnête à notre Ombudsman. Les employés peuvent agir anonymement et en toute discrétion, sans craindre de représailles.

La ligne Info-Indice de RBC, qui vise les pratiques de communication de l'information financière, a été mise sur pied afin que les employés ou des tiers, où qu'ils soient dans le monde, puissent signaler anonymement et en toute discrétion, sans craindre de représailles, directement à l'Ombudsman de RBC, toute irrégularité ou tout acte suspect lié aux questions de comptabilité, de vérification et de contrôles comptables internes.

## Faits saillants de 2007

- Nous avons payé des impôts de 2,09 milliards de dollars à l'échelle mondiale.
- Nous avons acheté des biens et services pour une somme totalisant 4,4 milliards de dollars auprès de fournisseurs internationaux, nationaux, régionaux et locaux de tailles diverses.
- Nous avons fourni des services à plus de un demi-million de petites entreprises clientes au Canada, aux États-Unis et dans les Antilles.
- Nous avons favorisé l'innovation, un moteur clé de l'économie, en investissant dans de jeunes entreprises spécialisées dans la technologie et en appuyant les initiatives fondées sur la recherche.

## Impact économique



Les entreprises, grandes et petites, peuvent contribuer à façonner les économies des collectivités et des pays où elles exercent leurs activités, du simple fait de leurs actions et de leurs décisions d'affaires quotidiennes. Au moyen de son plan directeur pour un avenir meilleur, RBC cherche à avoir un impact économique positif en offrant à ses actionnaires des rendements attrayants, en créant des emplois, en soutenant les petites entreprises et le développement économique, en favorisant l'innovation et l'entrepreneuriat et en achetant des produits de façon responsable.

Pour plus de renseignements, visitez notre site [rbc.com/responsabilite/economic](http://rbc.com/responsabilite/economic).

### Développement économique

RBC investit dans le développement économique durable des collectivités qu'elle sert. Nous voulons contribuer à la prospérité future de leur population et de leurs entreprises. Nous appuyons :

- la croissance économique des collectivités où nous exerçons nos activités;
  - les initiatives qui aident les communautés autochtones à se doter des moyens d'assurer leur bien-être et leur prospérité;
  - les ressources qui favorisent l'autonomie économique;
  - les programmes d'initiation aux services financiers;
  - les programmes visant à répondre aux besoins de base tels que les banques alimentaires.
- RBC favorise également la croissance économique en établissant des partenariats avec les industries. Ainsi, nous sommes membres du Conseil des affaires canadiennes-américaines, qui fait la promotion des relations commerciales canado-américaines et améliore la compétitivité des économies nord-américaines.

### La petite entreprise

Les petites entreprises sont un important moteur de la croissance économique. Nous offrons nos services à près d'un propriétaire de petite entreprise sur quatre et occupons une position de chef de file sur le marché canadien. Nous comptons plus de un demi-million de PME clientes au Canada, aux États-Unis et dans les Antilles.

Un grand nombre de petites entreprises ont besoin de financement pour démarrer, fonctionner ou croître. RBC offre un vaste éventail de solutions de crédit adaptées aux besoins de diverses entreprises parvenues à différents stades de leur développement. Nous nous efforçons également d'offrir les meilleurs produits, conseils et savoir-faire possibles, afin d'aider ce secteur à prospérer.

### Innovation

RBC joue un rôle de chef de file dans le domaine du soutien à l'innovation et de la commercialisation de la recherche. Nous appuyons également les projets et les organisations qui favorisent l'apprentissage, l'innovation et l'entrepreneuriat, comme :

- le District de la découverte médicale et scientifique connexe (MaRS), qui facilite la recherche et le développement scientifiques, ainsi que la commercialisation en Ontario;
- Le Council for Entrepreneurial Development, qui fait la promotion des entreprises ayant un potentiel de croissance et un impact élevés situées dans le Research Triangle en Caroline du Nord;
- L'Advanced Technology Development Center de Georgia Tech, un incubateur scientifique et technologique reconnu qui aide les entrepreneurs dans l'État de Géorgie à lancer et à bâtir des entreprises prospères;
- Le Défi RBC Prochain grand innovateur<sup>MC</sup>, qui récompense les étudiants du niveau collégial ou universitaire au Canada pour leurs idées innovatrices en matière de services financiers.

Depuis 1969, nous avons investi de l'argent, ainsi que nos connaissances et notre expertise, afin de soutenir les nouveaux fabricants de logiciels et les nouvelles entreprises spécialisées dans la technologie qui offrent des services au secteur des services financiers et à d'autres secteurs. Nous avons actuellement environ 250 millions de dollars à consacrer à l'investissement direct dans de nouvelles entreprises spécialisées dans la technologie.

### Achats

Nos politiques en matière d'approvisionnement favorisent l'intégration et visent à promouvoir des pratiques commerciales équitables et le développement économique lorsque c'est possible et approprié. Afin de maintenir les normes les plus élevées qui soient, nous revoyons annuellement nos politiques en matière d'achats.

Nous suivons des pratiques d'achat équitables et nous nous efforçons de soutenir les collectivités dans lesquelles nous exerçons des activités lorsque cela est possible. Nous sommes un membre fondateur du Conseil canadien des fournisseurs autochtones et des minorités visibles. Nous sommes aussi un membre de son pendant américain, le National Minority Supplier Development Council, depuis 2002.

## Faits saillants de 2007

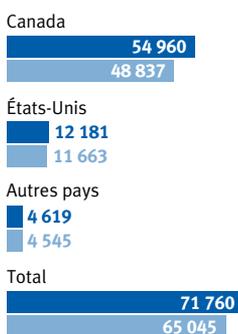
- Notre effectif à l'échelle mondiale compte plus de 70 000 personnes, et les salaires et charges sociales se sont chiffrés à 7,9 milliards de dollars.
- Nous avons investi 54 millions de dollars dans des programmes officiels de formation et de perfectionnement.
- La grande majorité de nos employés sont des actionnaires de RBC.

## Milieu de travail



Une main-d'œuvre talentueuse et hautement motivée constitue un élément clé de notre plan directeur pour bâtir un avenir durable et prospère. RBC, qui est de façon constante nommée l'un des meilleurs employeurs au Canada, vise à parfaire sa réputation d'employeur de premier rang dans tous les pays où elle exerce ses activités.

### Effectif de RBC à l'échelle mondiale Exercice (terminé le 31 octobre 2007)



- Nombre d'employés
- Équivalent de travail à plein temps

Pour plus de renseignements, visitez notre site [rbc.com/responsabilite/workplace](http://rbc.com/responsabilite/workplace).

### Établir des relations mutuellement enrichissantes avec les employés

RBC offre un programme de rémunération globale souple et concurrentiel, fondé sur notre compréhension des besoins et des valeurs de nos employés. Ce programme exhaustif récompense les compétences et la contribution aux résultats et il se compose de salaires, d'avantages sociaux et d'un milieu de travail favorable, ainsi que de possibilités d'avancement et d'apprentissage.

Au fur et à mesure que nos activités et notre main-d'œuvre s'accroissent et se diversifient, l'offre d'options diverses et d'un environnement de travail flexible au moyen de notre programme de rémunération globale revêt un caractère encore plus important pour notre réussite.

La croissance et le perfectionnement continus de l'effectif nous aident à faire en sorte que nous répondions aux besoins actuels et futurs de nos clients. Les employés ont accès aux ressources et à la formation dont ils ont besoin pour parfaire leurs connaissances professionnelles. Nous formons notamment les membres du personnel afin qu'ils deviennent des chefs de file, au moyen d'expériences clés liées à l'emploi.

Les régimes d'épargne et d'actionnariat offerts dans le cadre de notre programme de rémunération aident à assurer la concordance des objectifs des employés, des investisseurs et de la société. La grande majorité de nos employés détiennent des actions de RBC acquises dans le cadre de ces régimes.

En tenant les employés bien informés, nous pouvons plus facilement assurer la concordance de leurs objectifs et de ceux de la société. Nos cadres dirigeants rencontrent les employés régulièrement afin de discuter des objectifs, des stratégies et des progrès de la société. Les moyens de communication avec les employés comprennent des sites intranet, des bulletins de nouvelles électroniques, des bulletins d'information par courriel, ainsi que d'autres voies de communication, et nous encourageons les employés à nous faire part de leurs commentaires par différents moyens.

Demeurer à l'écoute de nos employés et donner suite à leurs commentaires sont des activités qui s'inscrivent dans le cadre de la culture de RBC, et nous effectuons des sondages d'opinion auprès des employés depuis 1981. En comprenant leur point de vue, RBC peut prendre des mesures qui répondent aux besoins des employés et qui s'alignent sur ses priorités, ce qui permet d'obtenir un niveau d'engagement élevé de la part des employés et de nous assurer que le client passe avant tout.

En 2007, nous avons de nouveau recueilli les commentaires de nos employés sur les progrès que nous avons accomplis dans des domaines clés tels que la gestion des talents, la facilitation du rendement, l'engagement des employés et la culture au sein du milieu de travail.

### Diversité à des fins de croissance et d'innovation

La diversité est l'une de nos valeurs fondamentales. Miser sur la diversité afin d'assurer la croissance et l'innovation est selon nous un impératif commercial et une obligation morale envers nos employés, nos clients et nos collectivités.

RBC est un chef de file reconnu au Canada en matière de promotion de la diversité. Nous commanditons régulièrement des études, des récompenses et un discours public qui favorisent la compréhension et soulignent les questions de diversité. Notre *Rapport d'étape sur la diversité*, qui est publié annuellement, peut être consulté sur notre site [rbc.com/carrieresuniques/diversity/progress\\_reports.html](http://rbc.com/carrieresuniques/diversity/progress_reports.html).

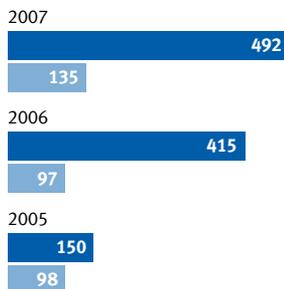
# Marché



La responsabilité d'entreprise ne se mesure pas tant à la manière dont une société dépense son argent qu'à la manière dont elle le gagne. Le plan directeur de RBC aux fins de l'établissement de relations à long terme durables avec ses clients repose notamment sur la mise en application de pratiques responsables sur le marché, et il consiste entre autres à obtenir des commentaires des clients et à prendre des mesures en réponse à ces commentaires, à fournir des produits financiers conçus de façon responsable, ainsi qu'à maintenir des mesures vigilantes de protection des consommateurs et à assurer l'accès à nos services financiers.

## Réponses aux commentaires

Clients interrogés (en milliers)



■ Canada  
■ États-Unis

## Réponses aux commentaires

Chaque année, les secteurs d'exploitation de RBC déterminent le degré de satisfaction des clients et apportent des améliorations en fonction des commentaires reçus. Ainsi, en 2007, les recherches effectuées auprès de nos clients nous ont aidés à orienter les nouvelles initiatives liées à nos services bancaires de détail au Canada dont il est fait mention ci-dessous :

- Des options de produits écologiquement responsables
- Une gamme simplifiée de comptes d'épargne et de chèques offrant aux clients des avantages améliorés
- Les comptes d'épargne électroniques offrant des intérêts élevés
- Des services bancaires groupés destinés à la petite entreprise
- Des documents de commercialisation et de communication améliorés et plus pertinents.

## Produits responsables

### Développement responsable de produits et de services

RBC applique un processus d'examen rigoureux et bien défini avant de lancer un nouveau produit ou de modifier considérablement un produit existant. Nous évaluons les divers risques liés à un produit et nous nous assurons que ce produit respecte les besoins de nos clients, notre Code de déontologie, les lois et règlements, ainsi que tous les codes volontaires de protection des consommateurs que nous avons signés. Les niveaux d'approbation au sein de RBC correspondent au niveau de risque lié au produit ou au service considéré.

### Services bancaires à faible émission de carbone pour les consommateurs

Une de nos priorités est de fournir des produits et services qui aident nos clients à réduire leur impact sur l'environnement. Ces produits et services comprennent Banque en direct ainsi que les relevés et le paiement de factures électroniques. Au Canada, RBC Banque Royale a lancé en 2007 de nouvelles options financières et de nouveaux incitatifs pour ses clients qui se soucient de l'environnement, notamment des incitatifs pour les encourager à opter pour des relevés électroniques, à effectuer une vérification énergétique de leur maison, à acheter une voiture qui produit moins d'émissions et à utiliser l'électricité verte. Nous encourageons nos clients à utiliser les solutions électroniques au lieu de se déplacer et d'utiliser du papier, soit des activités à forte intensité carbonique associées aux services bancaires de détail.

### Investissements socialement responsables

Les investisseurs sont de plus en plus intéressés à investir leur argent en fonction de leurs valeurs. En 2007, RBC est devenue la première grande banque canadienne à offrir cette option aux investisseurs, grâce au lancement de trois fonds Jantzi RBC, qui satisfont à des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. Nos clients au Canada et aux États-Unis peuvent également choisir d'autres options d'investissement socialement responsable en faisant appel à notre réseau de conseillers.

### Agir de façon responsable au chapitre des prêts

RBC offre des services de crédit et des services bancaires à des entreprises de nombreux secteurs d'activité. Nos politiques visent des enjeux particuliers, y compris les problèmes environnementaux. Ainsi, les opérations directement liées au commerce ou à la fabrication de matériel de guerre nucléaire, chimique ou biologique, ainsi qu'à la production de mines terrestres, ne sont en aucun cas admissibles aux services et au financement de RBC.

RBC a mis en œuvre un certain nombre de politiques anti-corruption, en vertu desquelles nous devons appliquer des mesures de surveillance et de contrôle adaptées aux clients à risque élevé dont les activités sont susceptibles d'être exposées à l'activité criminelle ou qui ont été désignées comme présentant un risque élevé de blanchiment d'argent.

## Faits saillants de 2007

- Lancement de services bancaires à faible émission de carbone pour les consommateurs.
- Lancement de trois fonds Jantzi RBC, qui satisfont à des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.
- Classement à titre de l'une des sociétés canadiennes les plus fiables en matière de protection des renseignements personnels dans le sondage 2007 de Ponemon Institute.

### Protection des consommateurs

#### Protection des renseignements personnels et sécurité de l'information

RBC s'est engagée à protéger le caractère privé et confidentiel des renseignements personnels, commerciaux, financiers et autres qu'elle possède. Il s'agit en fait de l'une de nos principales priorités et de l'une des assises de notre engagement envers nos clients, nos employés et les parties intéressées. Nous possédons un code de protection des renseignements personnels depuis 1991, dont la supervision incombe à notre chef de la protection des renseignements personnels, et nous avons recours à des mécanismes de sécurité et à des contrôles internes rigoureux afin d'assurer la protection et la sécurité des renseignements qui nous sont confiés. En 2007, nous avons élaboré un cadre plus général et plus holistique aux fins de la gestion des risques liés aux renseignements personnels, à la sécurité de l'information et à la gestion des documents et du contenu. Selon le sondage effectué par le Ponemon Institute en 2007, RBC est l'une des sociétés canadiennes les plus fiables en matière de protection des renseignements personnels.

#### Prévention de la fraude

RBC a recours à de strictes politiques et pratiques en matière de sécurité, ainsi qu'à des ressources disponibles en permanence pour prévenir et détecter les fraudes possibles. Nous accordons la priorité à la sécurité en ligne, et notre programme de garanties aide à protéger nos clients de Banque en direct et des services de courtage autogéré contre les transactions non autorisées. En 2007, nous avons centralisé notre processus de traitement des demandes d'indemnisation liées aux transactions non autorisées, ce qui nous a permis d'accélérer les remboursements versés aux clients. En 2007, nous avons modernisé la plupart de nos GAB de détail et des succursales en les dotant de dispositifs anti-écrémage. Ces équipements empêcheront l'installation de dispositifs d'écramage frauduleux au-dessus de la fente d'insertion des cartes aux GAB. Nous avons élaboré divers programmes de sensibilisation à la fraude, incluant des conseils et des alertes, des brochures, ainsi que des présentations aux clients.

#### Codes de conduite volontaires

Le secteur bancaire canadien a défini un certain nombre de codes de conduite et d'engagements volontaires pour protéger les consommateurs, auxquels adhère RBC. Une liste de ces codes et de ces engagements est fournie sur le site [rbc.com/français/voluntary-codes-public-commitments](http://rbc.com/français/voluntary-codes-public-commitments).

#### Bien connaître son client

Un élément clé de notre processus visant à protéger nos clients et nos investisseurs est le programme Bien connaître son client. Nos employés doivent faire de leur mieux pour comprendre la situation ainsi que les objectifs financiers et personnels de leurs clients avant de faire des recommandations qui répondent à leurs besoins. Notre contrôle préalable prévoit également la conformité aux lois applicables concernant les valeurs mobilières, la protection des consommateurs, la lutte contre le blanchiment, l'antiterrorisme et les sanctions économiques.

#### Processus de traitement des plaintes

Notre processus officiel de traitement des plaintes est présenté sur notre site Web et énoncé dans une brochure de la série *L'essentiel sur...* Dans le cas des plaintes qui demeurent non résolues par suite de la réponse fournie par le représentant de RBC chargé de s'occuper de la question, les clients peuvent appeler des décisions prises par les entreprises RBC auprès du Bureau de l'Ombudsman de RBC, qui examinera lesdites décisions ainsi que leur conformité aux procédés d'entreprise appropriés. Le Bureau s'assure que les clients sont entendus de façon juste et impartiale, et qu'ils sont traités avec considération et respect. Nous nous assurons également qu'il n'y a aucune atteinte à la dignité ni à la vie privée des parties en cause. Certains différends qui demeurent non résolus par suite de l'examen effectué par le Bureau de l'Ombudsman peuvent être présentés à divers organismes de réglementation et agences dont la liste est fournie sur notre site Web et dans nos brochures de la série *L'essentiel sur...*

Pour plus de renseignements, visitez notre site [rbc.com/responsabilite/marketplace](http://rbc.com/responsabilite/marketplace).

### Accès aux services bancaires

RBC s'est engagée à fournir à divers groupes qui étaient auparavant mal servis l'accès aux services bancaires, au moyen de produits et de services adaptés.

## Faits saillants de 2007

RBC a, dans le cadre de ses activités prioritaires, continué de réaliser des progrès en matière de gestion des questions environnementales. Les faits saillants comprennent :

- La publication de la Stratégie RBC en matière d'environnement<sup>MC</sup>, qui expose les grandes lignes de la politique, des priorités et des engagements de RBC au chapitre de l'environnement pour les prochaines années.
- Le lancement de notre programme pilote EnergySmart, élaboré de manière à encourager nos employés à réduire leur consommation d'énergie dans les locaux que nous détenons ou louons.

## Environnement



RBC croit en la durabilité environnementale. Nous sommes d'avis que notre engagement à ce chapitre a accru notre capacité à faire des affaires, et que la Stratégie RBC en matière d'environnement<sup>MC</sup> nous permettra de continuer à offrir des avantages à court et à long terme à nos clients et à nos employés, ainsi qu'aux collectivités où nous vivons et exerçons nos activités.

### Politique

La politique environnementale de RBC a été élaborée en 1991 et elle a depuis été mise à jour régulièrement afin de refléter les priorités changeantes de notre société et des parties prenantes en matière d'environnement. En 2007, nous avons apporté d'importantes révisions à cette politique. Elle traite maintenant plus en profondeur des questions environnementales liées aux opérations, aux activités commerciales, aux produits et services, à l'effectif, à la conformité, à la communication d'information, à la transparence et aux partenariats.

### Priorités

Afin de nous acquitter efficacement de notre mandat au chapitre de la durabilité environnementale, nous avons établi l'ordre de priorité des principales questions et activités d'ordre environnemental en 2007, dans le cadre de la Stratégie RBC en matière d'environnement<sup>MC</sup>. Pour établir un ordre de priorité, nous avons tenu compte de notre exposition possible à ces questions ou à ces activités, ou de notre influence sur celles-ci, ainsi que de l'importance que revêtent ces questions et ces activités pour toutes nos parties prenantes.

Nos enjeux environnementaux prioritaires sont le changement climatique, la biodiversité (qui comprend les enjeux liés à la foresterie et aux droits des autochtones) et l'eau.

### Changement climatique

Le changement climatique présente des défis environnementaux, sociaux et financiers pour l'économie mondiale, la santé humaine ainsi que nos affaires et notre exploitation. Les deux causes de changement climatique sont les systèmes naturels et l'activité humaine, principalement les émissions de gaz à effet de serre dus à l'utilisation de combustibles fossiles et la déforestation à grande échelle. Nous croyons qu'il est vital que tous contribuent aux efforts pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et s'adaptent efficacement aux impacts inévitables du changement climatique.

### Biodiversité

La biodiversité désigne la variété des espèces différentes, la variabilité génétique de chaque espèce et la variété des différents écosystèmes qu'elles forment. La dégradation de l'environnement due à l'activité humaine et aux forces du changement climatique détruit la biodiversité naturelle des habitats et des écosystèmes. Les écosystèmes critiques et la biodiversité abondante qu'ils soutiennent doivent être préservés afin de maintenir des collectivités saines, les valeurs culturelles et la valeur pour les actionnaires.

Les forêts aident à tempérer le climat, offrent des habitats diversifiés pour les espèces et purifient l'eau. Nous croyons que nous devons jouer un rôle pour protéger l'intégrité des forêts boréales du Canada et des forêts pluviales dans le monde entier en soutenant des pratiques d'exploitation forestière durables.

RBC reconnaît que l'identité, les convictions culturelles et les économies de certains peuples autochtones sont étroitement liées à l'histoire, à la biodiversité et à l'environnement naturel de leur région. Nous croyons que les industries qui évoluent dans ces zones naturelles doivent tenir compte de l'impact de leurs activités sur les collectivités touchées et particulièrement sur la population autochtone.

### Eau

L'eau est la ressource naturelle la plus importante de la planète. Sans elle, la vie s'arrête. L'accès à l'eau douce potable, la préservation et la gestion des bassins hydrographiques et la conservation de l'eau deviennent des problèmes environnementaux de plus en plus urgents, à la fois à l'échelle mondiale et dans beaucoup de régions dans lesquelles nous exerçons nos activités. Le changement climatique, la pollution et l'utilisation inefficace de l'eau sont des facteurs contribuant à une crise croissante de l'eau. En 2007, nous avons lancé le projet Eau Bleue RBC, un programme de subventions de 50 millions de dollars d'une durée de 10 ans élaboré afin de trouver des solutions mondiales à cette crise. Nous considérons également des occasions de contribuer aux solutions au moyen de produits et services financiers.

## Faits saillants de 2007 (suite)

- Le lancement de services bancaires respectueux de l'environnement qui aident les clients à contribuer à la durabilité environnementale; ces services incluent le programme Marge Proprio RBC<sup>MD</sup>, les relevés électroniques, le financement de voitures hybrides et l'électricité verte.
- La première place du classement des sociétés qui sont considérées comme les plus capables de s'adapter aux risques et aux débouchés que présente le changement climatique, selon le magazine *Newsweek*.
- L'inscription, dans le cadre du Carbon Disclosure Project, à la liste des chefs de file en ce qui concerne la compréhension et la gestion des risques financiers et du potentiel associés au changement climatique.

Nous comptons orienter nos efforts au chapitre de l'environnement vers trois enjeux environnementaux prioritaires qui sont importants pour RBC et pour nos parties prenantes :

- Réduire l'intensité de notre empreinte écologique
- Promouvoir des activités économiques respectueuses de l'environnement
- Offrir des produits et des services écologiques.

### Réduire l'intensité de notre empreinte écologique

RBC s'est engagée à continuer de réduire l'utilisation d'énergie, la consommation de papier, les déplacements du personnel, l'utilisation de l'eau et les activités d'achat par employé ou par mètre carré. En 2007, nous avons amélioré notre efficacité au chapitre de l'exploitation en procédant à la gestion stratégique de notre empreinte écologique, et ces mesures ont eu un effet financier et environnemental positif. Par exemple, en modifiant l'éclairage dans nos succursales et en offrant aux clients des relevés électroniques, nous avons réduit notre utilisation d'énergie et de papier, nos coûts d'exploitation ainsi que nos émissions indirectes de gaz à effet de serre.

### Activités commerciales responsables

RBC collabore avec ses clients et avec les sociétés dans lesquelles elle investit afin de réduire les risques environnementaux et de soutenir des modèles opérationnels respectueux de l'environnement. Le recours à des politiques et procédures exhaustives de gestion des risques environnementaux facilite l'évaluation environnementale des opérations, et nous mettons régulièrement à jour ces politiques et ces procédures afin de tenir compte des changements de la réglementation, des questions émergentes et en évolution et des meilleures pratiques internationales. Par exemple, nous avons modifié notre politique sur les critères sociaux et environnementaux du financement de projets en 2007, afin qu'elle reflète les nouvelles exigences prévues par les Principes d'Équateur révisés. Les modifications apportées nous permettent de respecter notre engagement envers ces principes.

Lorsque cela est approprié, nous évaluons les préoccupations d'ordre environnemental dans le cadre de nos activités de prêt, du point de vue du secteur, de l'emprunteur et de la transaction. En vertu de nos politiques et lorsque cela est justifié, des spécialistes en environnement internes ou des tierces parties examinent les transactions afin de s'assurer que les risques environnementaux sont déterminés et gérés de façon appropriée. Notre équipe interne de spécialistes en environnement offre des services de soutien et son expertise à nos secteurs d'exploitation et à nos unités opérationnelles.

### Produits et services financiers

RBC cherche à offrir une gamme élargie de produits et de services qui procurent des avantages écologiques à long terme, se distinguent nettement de produits comparables non centrés sur l'environnement et donnent aux clients des options pour réduire leur empreinte écologique à peu de frais supplémentaires pour eux, voire sans frais.

Selon nous, les marchés environnementaux – y compris l'énergie renouvelable, la technologie propre et l'échange de droits d'émission – représentent un secteur d'activité naissant pour RBC. Nous participons à ces marchés et les surveillons étroitement afin de profiter des débouchés futurs. Ainsi, en collaboration avec plusieurs banques américaines et canadiennes et dans le cadre de l'Initiative Finance du Programme des Nations Unies pour l'environnement, RBC a demandé la rédaction d'un rapport sur les meilleures pratiques mondiales en matière de produits et services financiers écologiques. Le rapport a été publié électroniquement en août 2007 et, en septembre, RBC a tenu un atelier qui a permis aux banques nord-américaines d'en apprendre davantage sur les débouchés que présentent ces produits et services.

Pour plus de renseignements, reportez-vous à la rubrique Gestion des risques du Rapport de gestion, ou visitez les sites [rbc.com/responsabilite](http://rbc.com/responsabilite) et [rbc.com/environnement](http://rbc.com/environnement).

## Faits saillants de 2007

- RBC a versé plus de 82,8 millions de dollars à des initiatives communautaires dans le monde entier, soit plus de 47,7 millions en dons et 35,1 millions supplémentaires sous forme de commandite d'événements communautaires et de soutien à des organismes nationaux.
- Nos employés et nos retraités dans le monde entier apportent aussi leur contribution en consacrant un nombre incalculable d'heures à des activités de bénévolat et en aidant financièrement des organismes sans but lucratif par des dons prélevés sur leur salaire, des dons directs et des événements spéciaux.
- La création du projet Eau Bleue RBC<sup>MC</sup> que nous avons annoncé dans le cadre de la Stratégie RBC en matière d'environnement<sup>MC</sup> et qui constitue un engagement philanthropique en vertu duquel 50 millions de dollars seront investis sur une période de 10 ans afin d'appuyer les programmes visant à améliorer l'accès à l'eau douce potable, la gestion des bassins hydrographiques et la conservation de l'eau.

## Collectivités



La Stratégie RBC sur la responsabilité envers la collectivité<sup>MC</sup> comprend un vaste éventail de programmes et d'initiatives élaborés de manière à contribuer à l'établissement de collectivités plus solides, plus durables et prospères partout dans le monde. Les employés et les retraités de RBC consacrent également beaucoup de temps au bénévolat et ils partagent leurs connaissances financières et professionnelles, de même que leur temps et leur enthousiasme, avec des milliers de groupes communautaires à l'échelle mondiale.

### Dons

Les dons constituent une pierre angulaire de nos programmes communautaires, et notre tradition de philanthropie remonte à nos origines, puisque nous avons commencé à verser des dons dès 1891. Nous sommes aujourd'hui l'une des entreprises qui versent les dons les plus importants au Canada et nous soutenons des collectivités dans toute l'Amérique du Nord et dans le monde entier. Nous entendons avoir un impact social durable, par une politique de dons de bienfaisance dynamique et responsable et l'établissement de solides ententes de partenariat avec le secteur philanthropique. Les dons que nous versons visent principalement à soutenir :

- les programmes de lutte contre le décrochage scolaire
- la santé des communautés, et plus précisément les programmes de santé mentale des enfants
- les programmes de soutien aux jeunes artistes
- les programmes qui encouragent le bénévolat des employés
- les programmes visant à trouver des solutions à l'échelle mondiale aux fins de la préservation des réserves d'eau douce et de l'accès à ces réserves.

### Contributions des employés

Le Programme de bénévolat des employés de RBC a été lancé en 1999 pour appuyer et encourager l'engagement dans les collectivités. Les employés et les retraités qui consacrent un minimum de 40 heures par année à un organisme de bienfaisance enregistré sont admissibles à une subvention de 500 \$, offerte par RBC à l'organisme en question. Depuis 1999, RBC a versé plus de 12 488 subventions et versé plus de 6,24 millions de dollars pour souligner le bénévolat de nos employés.

### Commandites

RBC s'engage à soutenir les occasions que nos clients et les collectivités jugent importantes. Dans le cadre de cet engagement, nous commanditons maints programmes canadiens et internationaux, ainsi que des événements communautaires et culturels dans les quartiers où nous exerçons nos activités. En tirant parti de ses partenariats stratégiques, RBC peut réellement se différencier à titre de chef de file déterminé à contribuer à la réussite de ses clients et des collectivités.

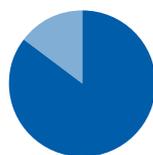
Nos commandites visent principalement le sport amateur et les arts visuels. Nous appuyons le développement des athlètes amateurs à tous les niveaux, qu'il s'agisse de manifestations sportives locales ou d'associations nationales. Nous sommes le plus ancien partenaire de l'équipe olympique canadienne, que nous appuyons depuis 1947, et l'un des principaux partenaires nationaux des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2010 qui auront lieu à Vancouver.

Par ailleurs, nous croyons que l'investissement dans des visions créatrices et le talent artistique contribue à la santé et au dynamisme des collectivités. Nous sommes fiers d'appuyer des événements communautaires, des expositions d'œuvres d'art et des pièces de théâtre. Le Concours de peintures canadiennes de RBC, qui en est à sa neuvième année, reconnaît le talent d'artistes visuels canadiens prometteurs.

Pour plus de renseignements, visitez le site [rbc.com/responsabilite/community](http://rbc.com/responsabilite/community).

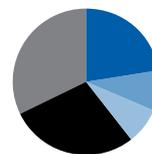
### Dons de RBC en 2007 à l'échelle mondiale par pays

(en millions de dollars canadiens)



■ Canada	40,7 \$
■ Autres pays	7,0 \$
<b>Total</b>	<b>47,7 \$</b>

### Dons de RBC en 2007 au Canada par cause



■ Services sociaux	22,7 %
■ Arts et culture	8,8 %
■ Communauté	8,0 %
■ Santé	28,4 %
■ Éducation	32,1 %

# Rapport de gestion

Le rapport de gestion a pour objectif de permettre au lecteur d'évaluer nos résultats d'exploitation, notre situation financière et nos perspectives futures de l'exercice terminé le 31 octobre 2007, par rapport aux deux exercices antérieurs. Ce rapport de gestion, daté du 29 novembre 2007, doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés et notes complémentaires. Tous les montants sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire, et sont fondés sur les états financiers préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. En date du 31 octobre 2006, RBC Mortgage Company avait cédé pratiquement tous les actifs et obligations restants, et ses résultats ne sont plus présentés séparément dans nos états financiers consolidés. Le total des résultats présentés sur une base consolidée est comparable aux résultats déclarés relativement aux activités poursuivies pour les périodes précédentes correspondantes.

Des renseignements supplémentaires à notre sujet, y compris notre notice annuelle 2007, sont disponibles gratuitement sur notre site Web à l'adresse [rbc.com/investisseurs](http://rbc.com/investisseurs), sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse [sedar.com](http://sedar.com) et dans la section EDGAR du site Web de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis à l'adresse [sec.gov](http://sec.gov).

34	Vue d'ensemble	51	Information financière trimestrielle	80	Gestion du risque
34	Aperçu de la Banque Royale du Canada	51	Analyse des résultats et des tendances	80	Aperçu
34	Vision et stratégie	52	Rendement au quatrième trimestre de 2007	83	Risque de crédit
35	Sommaire des faits saillants financiers	53	Résultats des secteurs d'exploitation	92	Risque de marché
36	Vue générale de l'exercice 2007	54	Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation	95	Risque opérationnel
38	Perspectives et objectifs pour 2008	55	Incidence des taux de change sur les secteurs d'exploitation	96	Risque d'illiquidité et de financement
38	Questions en matière de comptabilité et de contrôle	55	Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR	99	Risque lié à la réputation
38	Conventions comptables critiques et estimations	57	Services bancaires canadiens	99	Risque lié à l'environnement réglementaire et juridique
42	Modifications futures de conventions comptables	61	Gestion de patrimoine	100	Risque environnemental
42	Contrôles et procédures	64	Services bancaires américains et internationaux	101	Risque d'assurance
43	Rendement financier	67	Marchés des Capitaux	101	Risque stratégique
43	Vue d'ensemble	70	Services de soutien généraux	102	Risque de concurrence
45	Total des revenus	71	Situation financière	102	Risque systémique
46	Revenu net d'intérêt et marge nette d'intérêt	71	Bilan	102	Risques additionnels susceptibles d'influer sur les résultats futurs
47	Frais autres que d'intérêt	71	Gestion du capital	104	Information financière supplémentaire
48	Dotation à la provision pour pertes sur créances	77	Arrangements hors bilan		
48	Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance				Se reporter à notre glossaire pour obtenir les définitions des termes utilisés dans le présent document.
49	Impôts				
50	Résultats par secteur géographique				
50	Opérations entre apparentés				

## Mise en garde au sujet des déclarations prospectives

À l'occasion, nous faisons des déclarations prospectives verbalement ou par écrit au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis et de toute loi sur les valeurs mobilières applicable au Canada. Nous pouvons faire des déclarations prospectives dans le présent document, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, dans des rapports aux actionnaires et dans d'autres communications. Les déclarations prospectives comprennent, sans toutefois s'y limiter, les déclarations concernant nos objectifs à moyen terme et pour 2008, nos objectifs et priorités stratégiques ainsi que les perspectives économiques et commerciales pour nous, pour chacun de nos secteurs d'exploitation et pour les économies canadienne, américaine et internationale. Les mots « croire », « s'attendre », « prévoir », « se proposer », « estimer », « projeter », « devoir » et « pouvoir », de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables dénotent généralement des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prospectives nous obligent à formuler des hypothèses et font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques qui pourraient faire en sorte que nos prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions pourraient se révéler inexactes, que nos hypothèses soient incorrectes et que nous ne réalisons pas nos objectifs ou nos objectifs et priorités stratégiques. Nous déconseillons aux lecteurs de se fier indûment à ces déclarations étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs importants, notamment : les risques de crédit et de marché, le risque opérationnel, le risque d'illiquidité et de financement ainsi que les autres risques décrits dans notre rapport de gestion de 2007; la conjoncture économique générale au Canada, aux États-Unis et dans les autres pays où nous exerçons nos activités, y compris l'incidence de la volatilité continue du marché américain des prêts à risque ainsi que des marchés

connexes, de même que le manque de liquidités dans divers marchés financiers; l'incidence des fluctuations du dollar canadien par rapport aux autres devises, notamment le dollar américain, la livre sterling et l'euro; l'incidence des modifications des politiques gouvernementales, monétaires et autres; les effets de la concurrence dans les marchés où nous exerçons nos activités; l'incidence des modifications apportées aux lois et aux règlements; les décisions judiciaires et réglementaires et les actions en justice; l'exactitude et l'intégralité des renseignements concernant nos clients et contreparties; notre capacité à réussir la mise en œuvre de nos stratégies ainsi qu'à mener à bien des acquisitions stratégiques et des contreparties et à les intégrer avec succès; les modifications apportées aux normes, conventions et estimations comptables, y compris les modifications apportées à nos estimations relatives aux provisions; notre capacité d'attirer et de conserver des employés et des dirigeants clés.

Nous informons nos lecteurs que la liste susmentionnée de facteurs importants n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Les personnes, et notamment les investisseurs, qui se fient à des déclarations prospectives pour prendre des décisions ayant trait à la Banque doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres faits et incertitudes. Sauf si la loi l'exige, nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis aux rubriques Gestion du risque et Risques additionnels susceptibles d'influer sur les résultats futurs.

L'information fournie dans les sites Web susmentionnés ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du présent document. Tous les renvois à des sites Web contenus dans le présent document sont inactifs et ne sont indiqués qu'à titre informatif.

La Banque Royale du Canada (RY sur TSX et NYSE) et ses filiales exercent leurs activités sous la marque RBC. Nous sommes la plus importante banque du Canada en matière de capitalisation boursière et d'actifs et l'une des principales sociétés de services financiers diversifiés en Amérique du Nord. Nous offrons, à l'échelle mondiale, des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, des services de gestion de patrimoine, des services d'assurance, des services à la grande entreprise et de banque d'investissement et des services de traitement des opérations. Nous comptons plus de 70 000 employés à plein temps et à temps partiel au service de plus de 15 millions de particuliers, d'entreprises ainsi que d'organismes du secteur public et d'institutions faisant partie de notre clientèle au Canada, aux États-Unis et dans 36 autres pays.

Avec prise d'effet le 7 février 2007, nos trois anciens secteurs d'exploitation (RBC Particuliers et entreprises – Canada, RBC Particuliers et entreprises – États-Unis et International et RBC Marchés des Capitaux) ont été remplacés par quatre nouveaux secteurs :

**Services bancaires canadiens** : ce secteur regroupe nos services bancaires aux particuliers et aux entreprises au pays, certains services de placement s'adressant aux épargnants, ainsi que nos services d'assurances mondiaux.

**Gestion de patrimoine** : ce secteur regroupe les services qui répondent directement aux besoins croissants en matière de gestion de patrimoine des clients fortunés et des clients disposant d'un avoir net élevé au Canada, aux États-Unis et à l'extérieur de l'Amérique du Nord, ainsi que les services de gestion d'actifs et les produits de fiducie par l'intermédiaire de RBC et de partenaires externes.

**Services bancaires américains et internationaux** : ce secteur regroupe nos services bancaires à l'extérieur du Canada, notamment nos services bancaires aux États-Unis et dans les Antilles. Par ailleurs,

ce secteur comprend de notre participation de 50 % dans RBC Dexia Investor Services (RBC Dexia IS).

**Marchés des Capitaux** : ce secteur est responsable de nos services bancaires de gros à l'échelle mondiale et il offre un vaste éventail de services bancaires à la grande entreprise et de banque d'investissement, de services de vente et de négociation, de services de recherche et de produits et services connexes aux grandes entreprises, aux organismes du secteur public et aux institutions faisant partie de notre clientèle en Amérique du Nord, ainsi que des produits et services spécialisés dans des marchés ciblés à l'échelle mondiale.

Nos secteurs d'exploitation comptent sur le soutien de notre équipe de services de soutien généraux, laquelle se compose du groupe Technologie et exploitation mondiales et du groupe Fonctions générales. Le groupe Technologie et exploitation mondiales fournit l'infrastructure technologique et d'exploitation nécessaire pour assurer la prestation efficace de produits et de services à nos clients. Le groupe a également pour objectif d'apporter des améliorations novatrices aux processus et à la technologie afin que nous maintenions la sécurité et la solidité de nos activités, et que nos moyens nous permettent de devancer nos concurrents. Notre groupe Fonctions générales consiste en une équipe de spécialistes qui offre une gouvernance et des conseils judicieux en matière de risques, de conformité, de droit, de finance, de fiscalité et de communications. De plus, cette équipe gère le capital ainsi que les positions de liquidité et de financement de l'entreprise afin d'assurer la conformité avec les exigences réglementaires, de même que l'efficacité de la gestion du financement et de l'affectation du capital. En outre, le groupe Fonctions générales fournit un soutien à nos employés et gère nos relations avec les parties prenantes externes, notamment les investisseurs, les agences de notation et les organismes de réglementation, et prête également son appui aux décisions opérationnelles stratégiques.

Banque Royale du Canada			
Services bancaires canadiens	Gestion de patrimoine	Services bancaires américains et internationaux	Marchés des Capitaux
<ul style="list-style-type: none"> <li>Particuliers clients</li> <li>Services financiers à l'entreprise</li> <li>Solutions cartes et paiements</li> <li>Assurance mondiale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gestion de patrimoine – Canada</li> <li>Gestion de patrimoine – États-Unis et International</li> <li>Gestion mondiale d'actifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Services bancaires</li> <li>RBC Dexia IS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Marchés mondiaux</li> <li>Services mondiaux de banque d'investissement et marchés boursiers</li> <li>Autres</li> </ul>
Services de soutien généraux			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Technologie et exploitation mondiales</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Fonctions générales</li> </ul>	

## Vision et stratégie

Nos stratégies et activités commerciales sont guidées par notre vision consistant à « Toujours mériter le privilège d'être le premier choix de nos clients ». Nous sommes d'avis qu'une telle approche axée sur le client est essentielle à la réalisation de nos objectifs stratégiques ainsi que de nos objectifs de rendement financier. Toutes nos activités sont conformes à notre philosophie « Le client avant tout », y compris notre façon d'agir avec les clients, de concevoir nos produits et services et de collaborer avec les autres secteurs d'exploitation et fonctions. Nous visons toujours à accroître la satisfaction et la loyauté de nos clients en nous efforçant continuellement de comprendre et de satisfaire leurs besoins et attentes changeants. Nous croyons que la réalisation de notre vision générera des revenus et une croissance du bénéfice élevés et stables, lesquels se traduiront par un rendement total pour les actionnaires se situant dans le quartile supérieur par rapport à notre groupe d'entreprises homologues en Amérique du Nord.

Le marché canadien continue d'offrir d'importantes possibilités de croissance, tant dans le secteur des produits et services de détail que dans celui des produits et services de gros. Notre marque de confiance, conjuguée avec notre vaste savoir-faire et notre position de chef de file dans diverses catégories de produits et de services financiers, nous donne les assises et les ressources nécessaires pour élargir nos activités à l'échelle mondiale. Grâce à leur proximité, à leurs ressemblances culturelles et aux relations commerciales étroites qu'ils entretiennent avec le Canada, les États-Unis continueront d'être une cible de croissance future tandis que nous tirons parti de notre solide position dans certains marchés choisis. En outre, nous poursuivons notre expansion à l'extérieur de l'Amérique du Nord, en ciblant des marchés dans lesquels nous serons en mesure de faire face à la concurrence efficacement grâce à notre expérience et à notre savoir-faire.

Pour 2008, nos objectifs stratégiques consistent à maintenir le cap sur la croissance de nos activités canadiennes tout en poursuivant notre expansion à l'échelle mondiale. Pour ce faire, nous mettrons à profit nos

capacités fondamentales et élargirons notre portefeuille d'activités à l'échelle internationale. Nous prévoyons atteindre nos objectifs en continuant à mettre l'accent sur la satisfaction des besoins des clients au moyen de l'innovation continue et de la collaboration efficace entre nos divers secteurs d'exploitation et fonctions.

- Au Canada, notre objectif est d'être le chef de file incontesté en matière de prestation de services financiers. Nous renforçons la marque RBC en offrant à l'ensemble de nos clients une expérience supérieure au moyen d'une gamme complète de produits et de services financiers de qualité. En ce qui concerne les services bancaires, nous continuons de mettre à profit nos vastes capacités de distribution pour accroître notre part de marché, par produit et par marché, tout en élargissant et en améliorant notre réseau de distribution pour répondre aux besoins de nos clients. Nous travaillons également à l'élaboration de solutions novatrices et à la simplification des processus pour qu'il soit plus facile pour nos clients de faire affaire avec nous. Pour ce qui est de la gestion de patrimoine, nous continuons à développer notre position de chef de file dans les marchés de la gestion de patrimoine et de la gestion d'actifs et à attirer et à conserver des conseillers chevronnés. En ce qui a trait aux marchés des capitaux, nous continuons à porter nos efforts sur le maintien de notre position de chef de file dans l'ensemble des secteurs d'activité et nous demeurons le premier choix de nos clients pour tous les produits et services financiers de gros.
- Aux États-Unis, notre objectif est de tirer parti de la solidité de nos services bancaires, de nos services de gestion de patrimoine et de nos activités sur les marchés financiers. En ce qui concerne les services bancaires, nous nous attachons à satisfaire les besoins des entreprises, des propriétaires d'entreprises et des professionnels. Nous continuons à accroître notre présence dans des marchés clés à forte croissance dans le sud-est des États-Unis grâce à l'ouverture ciblée de nouvelles succursales ainsi qu'à des acquisitions stratégiques. Pour ce qui est de la gestion de patrimoine, nous poursuivons

l'expansion de nos activités par une croissance interne et des acquisitions stratégiques, tout en utilisant nos ressources à l'échelle mondiale pour fournir aux conseillers un soutien personnalisé en matière de placements, de gestion de patrimoine et de services-conseils. En ce qui a trait aux marchés des capitaux, nous continuons d'accroître le volume d'activités liées à nos clients existants grâce à diverses gammes de produits, de tirer parti des forces des récentes acquisitions ainsi que d'améliorer nos capacités en matière de montage pour accroître notre clientèle.

- À l'extérieur de l'Amérique du Nord, notre objectif est d'être un prestataire de choix de services financiers précis dans les secteurs où nos capacités fondamentales et notre principal savoir-faire nous procurent des avantages concurrentiels. En ce qui concerne les services bancaires, nous avons l'intention de continuer à tirer parti de notre solide position dans les Antilles au moyen d'acquisitions stratégiques et de croissance interne, conjuguées à des améliorations continues sur le plan de l'exploitation, la consolidation des relations-clients et l'élargissement de la gamme de produits. Pour ce qui est de la gestion de patrimoine, notre stratégie demeure axée sur la croissance des activités au moyen de l'expansion dans des marchés choisis ainsi que de l'embauche de gestionnaires de relations. De plus, nous continuerons à faire des acquisitions ciblées et à élargir notre gamme

de produits et de services, ainsi qu'à améliorer notre modèle de gestion relationnelle, de sorte que nous puissions profiter de la demande croissante de produits et de services de gestion de patrimoine. En ce qui concerne les services de garde, notre coentreprise RBC Dexia IS sert de son rayonnement mondial et de son offre de produits élargie pour accroître le nombre de ses relations-clients et approfondir ces relations. En ce qui a trait aux marchés des capitaux, nous continuons d'accroître nos capacités de distribution à l'échelle mondiale ainsi que nos capacités de structuration, de négociation, de financement des infrastructures et de montage de titres à revenu fixe.

En se fondant sur notre philosophie « Le client avant tout » et nos objectifs stratégiques, nos secteurs d'exploitation continuent d'adapter leurs stratégies individuelles pour répondre aux besoins des clients et consolider les relations-clients, selon les contextes opérationnel et concurrentiel. Nous sommes d'avis que le déploiement fructueux de nos stratégies d'entreprise contribuera à l'amélioration de la qualité et de la diversification de nos résultats. Les efforts devraient se traduire par le maintien de nos secteurs d'exploitation canadiens parmi les chefs de file du marché ainsi que par de meilleurs résultats et une croissance solide de nos activités aux États-Unis et à l'échelle internationale.

## Sommaire des faits saillants financiers

Tableau 1

(en millions de dollars canadiens,

sauf les montants par action, les nombres et les pourcentages)

	2007	2006	2005	2007 par rapport à 2006 Augmentation (diminution)	
Total des revenus	22 462 \$	20 637 \$	19 184 \$	1 825 \$	8,8 %
Frais autres que d'intérêt	12 473	11 495	11 357	978	8,5 %
Dotation à la provision pour pertes sur créances	791	429	455	362	84,4 %
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	2 173	2 509	2 625	(336)	(13,4)%
Bénéfice net avant impôts et part des actionnaires sans contrôle	7 025	6 204	4 702	821	13,2 %
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	5 492	4 757	3 437	735	15,5 %
Perte nette liée aux activités abandonnées	—	(29)	(50)	29	n.s.
<b>Bénéfice net</b>	<b>5 492 \$</b>	<b>4 728 \$</b>	<b>3 387 \$</b>	<b>764 \$</b>	<b>16,2 %</b>
<b>Secteurs – bénéfice net</b>					
Services bancaires canadiens	2 987 \$	2 426 \$	2 007 \$	561 \$	23,1 %
Gestion de patrimoine	762	604	502	158	26,2 %
Services bancaires américains et internationaux	242	261	256	(19)	(7,3)%
Marchés des Capitaux	1 292	1 355	686	(63)	(4,6)%
Services de soutien généraux	209	111	(14)	98	n.s.
<b>Bénéfice net</b>	<b>5 492 \$</b>	<b>4 757 \$</b>	<b>3 437 \$</b>	<b>735 \$</b>	<b>15,5 %</b>
<b>Données financières sommaires</b>					
Bénéfice par action – de base	4,24 \$	3,65 \$	2,61 \$	0,59 \$	16,2 %
Bénéfice par action – dilué	4,19 \$	3,59 \$	2,57 \$	0,60 \$	16,7 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1)	24,6 %	23,5 %	18,0 %	n.s.	110 p.b.
Rendement du capital de risque (2)	37,4 %	36,7 %	29,3 %	n.s.	70 p.b.
Marge nette d'intérêt (3)	1,30 %	1,35 %	1,53 %	n.s.	n.s.
<b>Ratios de capital (4)</b>					
Ratio du capital de première catégorie	9,4 %	9,6 %	9,6 %	n.s.	(20)p.b.
Ratio du capital total	11,5 %	11,9 %	13,1 %	n.s.	(40)p.b.
<b>Principales données figurant au bilan et autres renseignements</b>					
Total de l'actif	600 346 \$	536 780 \$	469 521 \$	63 566 \$	11,8 %
Valeurs mobilières	178 255	184 869	160 495	(6 614)	(3,6)%
Prêts de détail	169 462	151 050	140 239	18 412	12,2 %
Prêts de gros	69 967	58 889	51 675	11 078	18,8 %
Dépôts	365 205	343 523	306 860	21 682	6,3 %
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (1)	22 000	19 900	18 600	2 100	10,6 %
Moyenne du capital de risque (2)	14 450	12 750	11 450	1 700	13,3 %
Actif ajusté en fonction des risques (4)	247 635	223 709	197 004	23 926	10,7 %
Biens sous gestion	161 500	143 100	118 800	18 400	12,9 %
Biens administrés – RBC	548 200	525 800	1 778 200	22 400	4,3 %
– RBC Dexia IS (5)	2 713 100	2 421 100	—	292 000	12,1 %
<b>Information sur les actions ordinaires</b>					
Actions en circulation (en milliers) – moyenne (de base)	1 273 185	1 279 956	1 283 433	(6 771)	(0,5)%
– moyenne (diluée)	1 289 314	1 299 785	1 304 680	(10 471)	(0,8)%
– à la fin	1 276 260	1 280 890	1 293 502	(4 630)	(0,4)%
Dividendes déclarés par action	1,82 \$	1,44 \$	1,18 \$	0,38 \$	26,4 %
Rendement de l'action	3,3 %	3,1 %	3,2 %	n.s.	20 p.b.
Cours de l'action (RY sur TSX) – à la clôture, à la fin	56,04 \$	49,80 \$	41,67 \$	6,24 \$	12,5 %
Capitalisation boursière (TSX)	71 522	63 788	53 894	7 734	12,1 %
<b>Renseignements opérationnels</b>					
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	65 045	60 858	60 012	4 187	6,9 %
Nombre de succursales	1 541	1 443	1 419	98	6,8 %
Guichets automatiques bancaires	4 419	4 232	4 277	187	4,4 %
Moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains pour la période (6)	0,915 \$	0,883 \$	0,824 \$	0,03 \$	4 %
Équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains à la fin de la période	1,059	0,890	0,847	0,17	19 %

(1) La moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sont calculés en fonction des soldes de fin de mois pour la période.

(2) Les moyennes sont calculées selon des méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période. Se reporter à la rubrique Principales mesures financières et mesures hors PCGR pour une analyse plus détaillée sur la moyenne du capital de risque et le rendement du capital de risque.

(3) La marge nette d'intérêt représente le revenu net d'intérêt divisé par la moyenne de l'actif. La moyenne de l'actif est calculée au moyen de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

(4) Calculé en fonction des lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF).

(5) Le poste Biens administrés – RBC Dexia IS représente le total des biens administrés de la coentreprise au 30 septembre 2007. Le montant pour 2006 a été retraité pour refléter le montant déclaré par RBC Dexia IS puisque nous n'avions présenté antérieurement que le montant des actifs sous garde ayant trait à notre coentreprise.

(6) Les moyennes sont calculées en fonction des cours du change au comptant à la fin du mois pour la période.

n.s. : non significatif

Nous avons déclaré un bénéfice net record de 5 492 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007, en hausse de 764 millions, ou 16 %, par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice dilué par action s'est établi à 4,19 \$, en hausse de 17 % comparativement à l'exercice précédent. Le rendement des capitaux propres s'est élevé à 24,6 %, par rapport à 23,5 % à l'exercice précédent. Le ratio du capital de première catégorie s'est chiffré à 9,4 %, en baisse de 20 points de base (p.b.) par rapport à 9,6 % à l'exercice précédent, et notre ratio du capital total s'est chiffré à 11,5 %, en baisse de 40 points de base comparativement à 11,9 % à l'exercice précédent.

#### Mise en œuvre de nos initiatives

Au cours de l'exercice, nous avons continué de diversifier nos produits et services, nos marchés et nos secteurs géographiques, de manière à générer une croissance du bénéfice élevée et stable. Nous avons continué de renforcer nos capacités de distribution et d'accroître les taux de satisfaction et de fidélisation de la clientèle, tout en cherchant à fournir aux actionnaires un rendement total se situant dans le quartile supérieur par rapport à notre groupe d'entreprises homologues en Amérique du Nord.

Au Canada, nous avons continué à renforcer notre position de chef de file dans la plupart des principales catégories de produits, grâce à la qualité accrue et à l'expansion de nos gammes de produits et services, ainsi qu'à l'élargissement de notre réseau de distribution, de manière à mieux servir nos clients. Nous sommes demeurés le chef de file dans le secteur canadien des fonds communs de placement en ce qui concerne les ventes nettes de fonds communs de placement à long terme et la plupart de nos activités sur les marchés financiers. Nous avons également renforcé notre position de chef de file dans la plupart des catégories de produits, notamment les prêts hypothécaires, les prêts sur cartes de crédit, les prêts aux entreprises et les dépôts d'entreprises. Dans le cadre de nos initiatives visant à répondre aux besoins des clients et à établir des relations durables avec ces derniers, nous avons élargi nos capacités de distribution en ouvrant de nouvelles succursales, des bureaux d'assurance et des guichets automatiques bancaires, particulièrement dans les marchés à forte croissance, et nous avons modernisé nos succursales. Nous avons lancé de nouveaux produits innovateurs, notamment le compte Épargne @ intérêt élevé et des fonds communs de placement socialement responsables. Nous avons également continué à rationaliser nos processus de vente et de prêts et nos services de soutien, afin que nos clients puissent plus aisément faire affaire avec nous. Notre marque de confiance et notre position de chef de file en ce qui concerne la plupart des principales catégories de produits au Canada ont continué de nous fournir les assises et les ressources nécessaires à notre expansion à l'échelle internationale.

Aux États-Unis, nous avons continué à accroître les activités et la capacité de tous nos principaux secteurs grâce à une combinaison de croissance interne et d'acquisitions stratégiques. Afin d'assurer la croissance stratégique de nos services bancaires dans les marchés à forte croissance du sud-est des États-Unis, nous avons procédé à l'acquisition de Flag Financial Corporation, une société établie à Atlanta, et de 39 succursales de AmSouth Bank en Alabama. Ces acquisitions, conjuguées à l'ouverture de nouvelles succursales, nous ont permis d'accroître considérablement nos services bancaires dans le sud-est des États-Unis. Nous avons également annoncé la conclusion d'une entente (1) aux fins de l'acquisition de Alabama National Bancorporation, société mère de 10 banques filiales et autres entreprises du même groupe en Alabama, en Floride et en Géorgie. Cette acquisition se traduira par l'ajout de 103 succursales à notre réseau et renforcera nos capacités de distribution dans le secteur de détail, et elle portera à plus de 450 le nombre de nos succursales sur les marchés à forte croissance du sud-est des États-Unis. Nous avons également élargi nos services de banque d'investissement et de gestion de patrimoine aux États-Unis. Nous avons aussi conclu l'acquisition de Carlin Financial Group, une société qui fournit à nos clients la plateforme d'exécution des opérations sur titres la meilleure de sa catégorie en Amérique du Nord. Nous avons aussi conclu l'acquisition de Daniels & Associates, L.P., une société de services-conseils en matière de fusions et d'acquisitions dans les secteurs des télécommunications, des médias et des divertissements, et de la technologie. Par ailleurs, nous avons acquis Seasongood & Mayer, LLC, afin de renforcer notre position de chef de file en matière de financement municipal aux États-Unis. Nous avons aussi acquis J.B. Hanauer & Co. afin d'accroître nos capacités au chapitre des services de placements à revenu fixe et de gestion de patrimoine au New Jersey, en Floride et en Pennsylvanie.

À l'échelle internationale, nous avons stratégiquement élargi notre réseau de distribution ainsi que nos gammes de produits et services dans les marchés et régions à forte croissance. Au cours de l'exercice, nous avons annoncé que nous comptons acquérir RBTT Financial Group (RBTT) afin d'accroître nos services bancaires dans les Antilles. Cette acquisition devrait être conclue au milieu de 2008 (1), et elle donnera lieu à la création de l'un des plus importants réseaux de services bancaires de détail dans les Antilles, lequel regroupera des succursales réparties entre 18 pays et territoires. Nous avons aussi annoncé notre intention d'acquérir une participation de 50 % dans Fidelity Merchant Bank & Trust Limited, la filiale bahamienne en propriété exclusive de Fidelity Bank & Trust International Limited, afin de former une coentreprise qui portera le nom de Royal Fidelity Merchant Bank & Trust Limited (1). Cette acquisition à venir devrait se conclure au premier trimestre de 2008 et devrait nous permettre d'étendre nos activités croissantes liées aux services financiers dans les Antilles et de pénétrer plus facilement le secteur en pleine croissance des services bancaires d'investissement et des services-conseils aux grandes entreprises dans cette région.

#### Accord de Bâle II

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> novembre 2007, nous avons mis en œuvre l'accord de Bâle II (*The International Convergence of Capital Measurement and Capital Standards : A Revised Framework – Comprehensive Version*, datant de juin 2006). Cet accord permet de mieux aligner les exigences en matière de fonds propres réglementaires et le profil de risque sous-jacent et les pratiques internes des institutions financières en matière de gestion du risque, par rapport à l'accord de Bâle I. Il vise aussi à s'assurer que nous disposons de suffisamment de fonds propres pour soutenir les risques avec lesquels nous devons composer. Pour plus de détails concernant l'incidence de l'accord de Bâle II sur la gestion du capital et l'évaluation des risques, se reporter aux rubriques Gestion du capital et Gestion du risque.

#### Examen de la conjoncture économique et des marchés en 2007

En 2007, le taux de croissance estimatif de l'économie canadienne s'est élevé à 2,6 %, légèrement en deçà du taux de 2,7 % que nous avions prévu il y a un an, et la demande intérieure est demeurée le principal inducteur de la croissance économique. La forte croissance économique enregistrée au début de l'année, qui reflète principalement les dépenses de consommation élevées et les solides conditions du marché du travail, les investissements élevés effectués par les entreprises, les termes de l'échange favorables ainsi que les importantes activités sur le marché de l'habitation, a diminué légèrement au deuxième semestre. Cela tient principalement à la baisse de la demande aux États-Unis et au resserrement des conditions de crédit découlant des préoccupations liées au marché des prêts hypothécaires à risque aux États-Unis. Bien que la croissance des prêts à la consommation et des prêts aux entreprises soit demeurée dans l'ensemble solide, la qualité du crédit a diminué légèrement au cours de l'exercice, un retour aux moyennes historiques s'étant produit. La Banque du Canada a haussé le taux de financement à un jour de 25 points de base en juillet et l'a porté à 4,5 %; elle a maintenu ce taux en septembre et en octobre, en raison du resserrement des conditions de crédit découlant des préoccupations liées au marché des prêts hypothécaires à risque aux États-Unis, ainsi que de l'appréciation considérable du dollar canadien, laquelle a eu une incidence défavorable sur les exportations nettes. Afin d'atténuer les inquiétudes relativement au manque de liquidités et de soutenir le fonctionnement efficace du système financier canadien, la Banque du Canada a injecté des liquidités dans les marchés financiers à quelques reprises au cours du deuxième semestre.

Le taux de croissance estimatif de l'économie américaine s'est élevé à 2 %, soit un taux inférieur au taux de 2,6 % prévu en 2006. Ce résultat tient principalement aux préoccupations liées au marché des prêts hypothécaires à risque aux États-Unis. La forte croissance de l'économie enregistrée au milieu de l'année, qui découle essentiellement du maintien des investissements sur les marchés autres que le marché résidentiel, de la forte croissance des exportations et des dépenses de consommation qui sont demeurées élevées, a ralenti au deuxième semestre. La baisse de la croissance économique est en grande partie imputable au ralentissement des investissements sur le marché résidentiel, à la correction continue du marché de l'habitation, au resserrement des conditions de crédit et à la hausse des coûts de financement découlant des préoccupations liées au marché des prêts hypothécaires à risque aux États-Unis, ainsi qu'à une réévaluation générale du risque dans de nombreux marchés.

(1) Ces acquisitions sont assujetties aux conditions de clôture habituelles, notamment les approbations par les organismes de réglementation et par les actionnaires.

Les prêts à la consommation et les prêts aux entreprises, à l'exception des prêts hypothécaires, ont augmenté au cours des derniers mois, mais d'aucuns craignent que l'intensification de la correction du marché de l'habitation pourrait éventuellement nuire aux activités de prêts. La qualité du crédit a diminué, particulièrement en ce qui concerne les produits de crédit présentant des risques élevés et les prêts hypothécaires résidentiels. Afin d'atténuer les inquiétudes grandissantes concernant les liquidités et de réduire la volatilité des marchés financiers américains imputable au marché des prêts hypothécaires à risque aux États-Unis, la Réserve fédérale américaine a injecté des liquidités importantes dans les marchés financiers à partir du mois d'août. Elle a également réduit le taux des fonds fédéraux de 50 points de base en septembre et de 25 points de base en octobre, le portant à 4,5 %, afin de favoriser la croissance économique, d'empêcher un ralentissement économique important et de calmer les inquiétudes concernant les liquidités.

La croissance des autres économies mondiales est demeurée solide au cours de l'exercice. Bien que les banques centrales au Royaume-Uni, dans la zone euro et au Japon aient, au début de l'exercice, fait savoir qu'elles comptaient hausser davantage leurs taux d'intérêt afin de maîtriser les pressions inflationnistes, elles ont décidé de ne pas procéder à un resserrement de leurs politiques monétaires pour le moment afin d'éviter un ralentissement économique, en raison de la volatilité des marchés financiers découlant des préoccupations liées au marché des prêts hypothécaires à risque aux États-Unis.

Les marchés financiers mondiaux ont affiché des conditions variables au cours de l'exercice, par rapport à nos perspectives favorables en 2006, en raison principalement des préoccupations liées au marché des prêts hypothécaires à risque aux États-Unis. La plupart des principaux marchés boursiers ont atteint des plafonds records en juin et en juillet et ont ensuite reculé, tout comme les marchés de la dette, à l'exception des obligations d'État, en raison surtout des retombées des difficultés sur le marché des prêts hypothécaires à risque aux États-Unis. Les activités de montage de prêts et de titres de participation, qui étaient élevées au début de l'exercice, ont diminué en raison des prix moins favorables et du resserrement des liquidités. Les activités de fusion et d'acquisition sont demeurées élevées pendant la majeure partie de l'exercice.

#### Rendement par rapport aux objectifs établis pour 2007 Tableau 2

	Objectifs pour 2007	Rendement pour 2007
Croissance du bénéfice dilué par action	10 %+	17 %
Levier d'exploitation défini (1)	>3 %	2,6 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	20 %+	24,6 %
Ratio du capital de première catégorie (2)	8 %+	9,4 %
Ratio de distribution	40 %–50 %	43 %

(1) Notre levier d'exploitation défini représente la différence entre le taux de croissance des revenus (ajusté) et le taux de croissance des frais autres que d'intérêt (ajusté). Les revenus sont présentés en fonction de la majoration au montant imposable équivalent, compte non tenu des entités à détenteurs de droits variables (EDDV) consolidées, des ajustements comptables liés aux nouvelles normes comptables concernant les instruments financiers et des revenus liés aux activités d'Assurance mondiale. Les frais autres que d'intérêt ne comprennent pas les frais liés aux activités d'Assurance mondiale. Ce levier constitue une mesure hors PCGR. Pour plus de détails, y compris un rapprochement, il y a lieu de se reporter à la section Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

(2) Calculé selon les directives publiées par le BSIF.

#### Objectifs pour l'exercice 2007

La croissance du bénéfice dilué par action, le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et le ratio de distribution se comparent favorablement à nos objectifs annuels, et ils reflètent le rendement solide affiché par la plupart de nos secteurs d'exploitation. Nous avons également haussé notre dividende de 0,38 \$, ou 26 %, en 2007. Notre levier d'exploitation défini s'est situé en deçà de notre objectif annuel, résultat qui s'explique par la hausse des coûts à l'appui de la croissance de nos activités et par les investissements à l'appui de nos initiatives visant notre croissance future, y compris les acquisitions. Notre situation de capital demeure solide, le ratio du capital de première catégorie étant considérablement plus élevé que notre objectif cible.

#### Objectif à moyen terme

Notre objectif à moyen terme vise à fournir aux actionnaires un rendement total se situant dans le quartile supérieur (1) par rapport à notre groupe d'entreprises homologues au Canada et aux États-Unis. Cet objectif nous permet de nous concentrer davantage sur notre priorité visant à maximiser la valeur pour les actionnaires et il nous force à tenir compte de notre rendement actuel et de nos investissements dans des entreprises générant des rendements plus élevés qui nous procureront un avantage concurrentiel durable et une croissance du bénéfice stable.

La moyenne du rendement total annuel pour les actionnaires sur trois ans (2) se chiffre à 25 %, soit un résultat qui se situe dans le quartile supérieur par rapport à notre groupe d'entreprises homologues et qui se compare favorablement à la moyenne annuelle sur trois ans de 8 % obtenue par ce groupe. Notre rendement reflète nos solides résultats financiers, y compris nos rendements sur les investissements effectués dans nos secteurs d'exploitation, ainsi que notre gestion efficace des risques et du capital, qui nous a permis d'atteindre la plupart de nos objectifs annuels au chapitre du bénéfice et des ratios de capital au cours des trois derniers exercices.

La moyenne du rendement total annuel pour les actionnaires sur cinq ans (2) se chiffre à 19 %, soit un résultat qui se situe dans le deuxième quartile par rapport à notre groupe d'entreprises homologues et qui se compare favorablement à la moyenne annuelle sur cinq ans de 14 % obtenue par ce groupe.

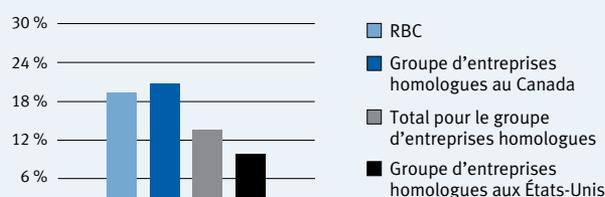
Les dividendes versés au cours de la période de trois ans ont augmenté à un taux composé annuel moyen de 22 %.

- (1) Comparativement au rendement total pour les actionnaires de 7 grandes institutions financières canadiennes (Société Financière Manuvie, La Banque de Nouvelle-Écosse, La Banque Toronto-Dominion, Banque de Montréal, Financière Sun Life inc., Banque Canadienne Impériale de Commerce et Banque Nationale du Canada) et de 13 institutions financières américaines (Bank of America Corporation, JP Morgan Chase & Co., Wells Fargo & Company, Wachovia Corporation, US Bancorp, SunTrust Banks, Inc., The Bank of New York Mellon Corporation, BB&T Corporation, Fifth Third Bancorp, National City Corporation, The PNC Financial Services Group, Inc., KeyCorp et Northern Trust Corporation).
- (2) La moyenne du rendement total annuel pour les actionnaires sur trois ans est calculée en fonction de la somme de la plus-value et du revenu de dividendes réinvesti pour la période allant du 31 octobre 2004 au 31 octobre 2007. La moyenne du rendement total annuel pour les actionnaires sur cinq ans est calculée pour la période allant du 31 octobre 2002 au 31 octobre 2007.

#### Moyenne du rendement total annuel pour les actionnaires sur trois ans (devise du pays) (1)



#### Moyenne du rendement total annuel pour les actionnaires sur cinq ans (devise du pays) (1)



- (1) En dollars canadiens dans le cas des institutions financières canadiennes et en dollars américains dans le cas des institutions financières américaines.

### Perspectives économiques

On prévoit que la croissance de l'économie canadienne ralentira, car la vigueur du dollar canadien et le piétinement de l'économie américaine devraient freiner la croissance des exportations. Néanmoins, le maintien de termes d'échange favorables devrait favoriser l'augmentation des revenus, laquelle stimulera les dépenses des entreprises ainsi que les dépenses de consommation. Nous nous attendons à ce que la Banque du Canada réduise ses taux d'intérêt de 50 points de base d'ici le début de 2008, en raison de l'intensification des contraintes du secteur du commerce et à ce qu'elle hausse les taux d'intérêt plus tard en 2008, moment auquel la volatilité des marchés financiers devrait disparaître. Nous nous attendons au maintien de la solidité du dollar canadien par rapport au dollar américain jusqu'au début de 2008, en raison des prix élevés des marchandises, de la forte croissance de l'économie mondiale et de la faiblesse générale du dollar américain. Nous prévoyons un taux de croissance de l'économie canadienne de 2,2 % en 2008, en raison de la faible croissance aux États-Unis, de la solidité du dollar canadien et du resserrement des conditions de crédit.

Nous prévoyons que les marchés financiers aux États-Unis demeureront volatils jusqu'au début de 2008, car les investisseurs et les prêteurs continueront d'agir avec prudence et d'avoir de l'aversion pour le risque en raison du repli du marché de l'habitation. La croissance de l'économie américaine devrait s'accélérer vers la fin de 2008, principalement en raison des investissements accrus des entreprises, de la croissance élevée des exportations découlant de la faiblesse relative du dollar américain et du maintien des dépenses de consommation qui reflètent le niveau élevé du revenu disponible des particuliers et les solides bilans des ménages liés à la faiblesse des taux d'intérêt, ainsi que de la baisse de la volatilité sur les marchés financiers et de la correction du marché de l'habitation. Nous nous attendons à ce que la Réserve fédérale américaine réduise le taux des fonds fédéraux de 75 points de base supplémentaires d'ici le début de 2008 afin de restreindre les risques de perte liés aux turbulences sur les marchés financiers et à ce qu'elle hausse ce taux au deuxième semestre de 2008, moment auquel une reprise de la croissance économique est prévue. Nous prévoyons un taux de croissance de l'économie américaine de 2,2 % en 2008, en raison de l'amélioration prévue de la conjoncture vers la fin de l'année.

Nous prévoyons une croissance modeste des autres économies mondiales en 2008 et nous nous attendons à ce que la Chine et les autres économies naissantes en Asie affichent les taux de croissance les plus élevés. La croissance économique au Japon et dans la zone euro devrait ralentir légèrement en raison de la faible baisse des investissements découlant du resserrement des conditions de crédit et de la faible croissance aux États-Unis, mais le maintien des dépenses des entreprises et des ménages devrait continuer de soutenir cette croissance.

### Perspectives commerciales

Nous nous attendons à une croissance moindre des prêts à la consommation en 2008, en raison du resserrement des conditions de crédit, mais la demande intérieure croissante et l'expansion du marché du travail devraient continuer de soutenir cette croissance. L'introduction de nouveaux produits hypothécaires au Canada découlant de la libéralisation du marché de l'assurance hypothécaire devrait également continuer à soutenir la croissance des activités de prêts. Nous nous attendons à ce que les prêts aux entreprises demeurent élevés, en raison du maintien des dépenses d'investissement. La qualité du crédit devrait diminuer légèrement, mais

nous prévoyons que la qualité du crédit des portefeuilles de prêts à la consommation et de prêts aux entreprises demeurera élevée d'un point de vue historique et que la dotation aux provisions sur créances augmentera, en raison principalement de la légère hausse des taux de défaillance, de la croissance des portefeuilles et des recouvrements à la baisse.

Les conditions sur les marchés financiers devraient s'améliorer par rapport au contexte difficile qui a régné au deuxième semestre de 2007 en raison des préoccupations liées au marché des prêts hypothécaires à risque aux États-Unis. Les inquiétudes concernant les liquidités devraient également s'atténuer au fur et à mesure que les marchés financiers mondiaux se stabiliseront et qu'un retour à des niveaux d'activité plus normaux se produira. Nous prévoyons une remontée des activités affichant un rendement inférieur en raison de l'affaiblissement des tensions sur les marchés financiers.

### Objectifs de 2008

Notre principal objectif financier demeure la production d'un rendement total pour les actionnaires se situant dans le quartile supérieur par rapport à notre groupe d'entreprises homologues en Amérique du Nord. Pour atteindre cet objectif à moyen terme, nous devons nous concentrer à la fois sur notre performance et sur nos placements prudents dans des activités générant des rendements supérieurs qui se traduiront par un avantage concurrentiel et par une croissance stable du bénéfice dans l'avenir.

#### Objectifs de 2008

Tableau 3

Croissance du bénéfice dilué par action	7 %–10 %
Levier d'exploitation défini (1)	>3 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	20 %+
Ratio de capital de première catégorie (2)	8 %+
Ratio de distribution	40 %–50 %

- (1) Le levier d'exploitation défini constitue une mesure hors PCGR et il correspond à la différence entre le taux de croissance des revenus (ajusté) et le taux de croissance des frais autres que d'intérêt (ajusté). Se reporter à la rubrique intitulée Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR pour une analyse et un rapprochement.
- (2) Calculé en fonction des lignes directrices du BSIF formulées conformément à l'accord de Bâle II, lequel modifie la méthode utilisée pour calculer l'actif ajusté en fonction des risques et le capital réglementaire.

Nous avons établi nos objectifs financiers pour 2008 en fonction de nos trois objectifs stratégiques et de nos perspectives économiques et commerciales, tels qu'ils sont énoncés dans la présente rubrique. Nous avons maintenu nos objectifs aux chapitres de notre levier d'exploitation défini, de notre rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, de notre ratio du capital de première catégorie et de notre ratio de distribution, lesquels reflètent notre engagement continu envers une croissance élevée des revenus et la limitation des coûts, ainsi que notre gestion saine et efficace des sources de financement. Pour 2008, nous avons comme objectifs de réaliser une croissance du bénéfice dilué par action de 7 % à 10 %. Nos objectifs tiennent compte de l'effet de dilution des acquisitions à venir d'ANB et de RBTT, lesquelles seront financées en partie au moyen de l'émission d'actions ordinaires, ainsi que des coûts d'intégration connexes.

## Questions en matière de comptabilité et de contrôle

### Conventions comptables critiques et estimations

#### Mise en application des conventions comptables critiques et estimations

Nos principales conventions et estimations comptables sont décrites à la note 1 des états financiers consolidés. Certaines de ces conventions, ainsi que des estimations faites par la direction aux fins de l'application des dites conventions, constituent des conventions comptables critiques, car elles font en sorte que nous sommes tenus d'exercer des jugements particulièrement subjectifs ou complexes à propos de questions qui sont de par leur nature incertaines, et il est probable que des montants considérablement différents seront présentés dans des conditions différentes ou selon des hypothèses différentes. Nos conventions comptables critiques et nos estimations visent la provision pour pertes sur créances, la juste valeur des instruments financiers, la perte de valeur durable des titres disponibles à la vente et des titres détenus jusqu'à l'échéance, les opérations de titrisation, les entités à débiteurs de droits variables, les régimes de retraite et autres avantages postérieurs au départ à la retraite ainsi que les impôts sur les bénéfices. Nos conventions comptables critiques et nos estimations ont été examinées et approuvées par notre

Comité de vérification, en collaboration avec la direction, dans le cadre du processus d'examen et d'approbation de nos principales conventions comptables et estimations.

#### Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances reflète l'estimation de la direction en ce qui a trait aux pertes sur créances du portefeuille qui ont été établies, ainsi qu'aux pertes qui ont été subies mais qui n'avaient pas encore été établies à la date du bilan. La provision est constituée de manière à couvrir le portefeuille de prêts, y compris les prêts, les acceptations, les lettres de crédit et garanties, ainsi que les engagements non provisionnés. La provision pour pertes sur créances se compose de la provision spécifique et de la provision générale. La provision spécifique fait l'objet de calculs basés sur l'établissement et la détermination, par la direction, des pertes liées aux prêts douteux. Le calcul de la provision générale, qui a lieu chaque trimestre, se fonde sur l'évaluation par la direction des pertes probables liées au reste du portefeuille.

Le processus qui sert à calculer les provisions consiste notamment à effectuer des évaluations quantitatives et qualitatives au moyen d'informations actuelles et historiques sur les créances. Notre portefeuille de prêts fait l'objet d'un examen continu, de manière à déterminer si certains prêts devraient être classés à titre de prêts douteux et s'il y a lieu de constituer une provision ou de procéder à une radiation. Le processus nécessite forcément la formulation de certaines hypothèses et de certains jugements, y compris : i) l'évaluation du classement des prêts à titre de prêts douteux ou des cotes de crédit liées aux prêts; ii) l'estimation des flux de trésorerie et de la valeur des biens affectés en garantie; iii) l'établissement de taux de défaillance et de pertes basés sur les données historiques et sur les données de l'industrie; iv) l'ajustement des taux de perte et des paramètres de risques en fonction de la pertinence de l'expérience en matière de taux de perte, compte tenu des changements apportés aux stratégies, aux processus et aux politiques en matière de crédit; v) l'évaluation de la qualité actuelle du crédit du portefeuille selon les tendances en matière de qualité du crédit ayant trait aux prêts douteux, aux radiations et aux recouvrements, ainsi qu'aux caractéristiques et à la composition du portefeuille; vi) l'établissement de la position actuelle relativement au cycle économique et au cycle de crédit. Des modifications de ces hypothèses ou le recours à d'autres jugements raisonnables pourraient avoir une incidence importante sur le niveau de la provision et, par conséquent, sur notre bénéfice net.

#### Provisions spécifiques

Les provisions spécifiques servent à couvrir les pertes estimatives sur les prêts douteux liés aux secteurs de détail et de gros. Un prêt est considéré comme douteux lorsque la direction juge qu'il n'y a plus aucune assurance raisonnable que tous les paiements d'intérêts et de capital seront effectués conformément au contrat de prêt.

En ce qui concerne les portefeuilles du secteur de gros (y compris les prêts aux petites entreprises gérés individuellement), qui font l'objet d'une surveillance régulière, un prêt est classé comme un prêt douteux selon notre évaluation de la situation financière générale de l'emprunteur, de ses ressources disponibles et de sa propension à effectuer les paiements lorsqu'ils deviennent exigibles. Les provisions spécifiques sont établies pour chaque compte individuel classé comme douteux, selon le jugement de la direction quant à la réalisation des flux de trésorerie futurs, y compris les montants que l'on peut raisonnablement s'attendre à recevoir de l'emprunteur ou de garants financièrement responsables, ou par suite de la réalisation d'une sûreté réelle. Les coûts de recouvrement estimatifs sont déduits des montants que l'on s'attend à recouvrer, et ces montants sont actualisés au taux d'intérêt effectif de l'obligation.

Dans le cas des portefeuilles du secteur de détail gérés collectivement, y compris les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts aux particuliers et les prêts aux petites entreprises, un prêt est classé comme un prêt douteux lorsqu'il est en souffrance depuis 90 jours, soit la période de défaillance généralement prévue par le contrat. L'estimation des provisions spécifiques liées à ces comptes se fonde sur une formule qui consiste à appliquer un ratio de radiations nettes propre à un produit aux montants des prêts douteux connexes. Le ratio de radiations nettes se base sur les taux de perte historiques, ajustés pour tenir compte du jugement de la direction quant aux tendances récentes en matière de qualité du crédit, des caractéristiques et de la composition du portefeuille, ainsi que des conditions économiques et de marché. Les soldes de prêts sur cartes de crédit sont radiés directement lorsque les paiements sont en souffrance depuis 180 jours. Les prêts aux particuliers sont généralement radiés lorsque les paiements sont en souffrance depuis 150 jours.

#### Provision générale

La provision générale sert à couvrir les pertes sur créances estimatives liées au portefeuille de prêts qui n'ont pas encore été précisément désignés comme douteux. L'estimation de ces pertes se fonde sur un certain nombre d'hypothèses, notamment i) le niveau des prêts douteux non désignés, compte tenu des conditions économiques et de marché actuelles; ii) le moment auquel les pertes sont réalisées; iii) le risque brut d'une facilité de crédit en cas de défaillance; iv) la gravité des pertes. Afin de déterminer le niveau approprié de la provision générale, la direction a d'abord recours à divers modèles statistiques axés sur les taux de perte historiques et sur des paramètres de risques, de manière à estimer une fourchette de pertes probables au cours d'un cycle économique. La direction tient ensuite compte des modifications apportées aux processus d'octroi de crédit, y compris la souscription, l'établissement des limites et le processus lié aux comptes problématiques, afin d'ajuster l'expérience en matière de pertes pour qu'elle reflète davantage l'environnement actuel. Par ailleurs, l'information sur le crédit, y compris la composition du portefeuille, les tendances en matière de qualité du crédit ainsi que les informations propres à l'économie et au marché, est évaluée pour déterminer le niveau approprié de la provision.

Dans le cas des prêts hétérogènes (prêts du secteur de gros incluant les prêts aux petites entreprises gérés individuellement), la provision générale est fondée sur l'application de la probabilité de défaillance

estimative, sur le risque brut auquel nous sommes exposés en cas de défaillance et sur les facteurs de perte, en fonction des pertes historiques selon le type et la cote du prêt. Ces paramètres se fondent sur les taux de perte historiques (évolution des défaillances, gravité des pertes et risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance). Ils sont étayés par des études au sein de l'industrie, et ils sont mis à jour régulièrement. Cette démarche nous permet de générer une fourchette de pertes probables au cours d'un cycle économique. L'un des principaux facteurs relatifs au jugement qui influe sur l'estimation des pertes de ce portefeuille est l'application du cadre interne d'établissement de cotes de crédit, lequel se base sur nos évaluations quantitatives et qualitatives de la situation financière de l'emprunteur afin d'y attribuer une cote de crédit interne semblable à celles utilisées par les agences de notation externes. Toute modification importante des paramètres ou des hypothèses dont il est fait mention ci-dessus aura une incidence sur la fourchette de pertes sur créances probables et pourrait par le fait même influencer sur le niveau de la provision générale.

En ce qui concerne les prêts homogènes (prêts du secteur de détail), y compris les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts sur cartes de crédit ainsi que les prêts aux particuliers et aux petites entreprises qui sont gérés collectivement, le calcul de la provision générale se fonde sur l'application des taux de perte historiques. Ces taux sont appliqués aux prêts en souffrance afin de déterminer une fourchette de pertes probables au cours d'un cycle économique.

Pour déterminer le montant de la provision générale, la direction tient compte aussi des tendances actuelles en matière de qualité du crédit du portefeuille, des conditions économiques et de marché, de l'incidence des modifications des politiques et des processus, ainsi que d'autres facteurs pertinents. Par ailleurs, la provision générale comprend une composante relative aux limites liées aux modèles et au caractère imprécis des méthodes de calcul de la provision.

Toute modification fondamentale des méthodes de calcul est assujettie à un processus d'examen détaillé indépendant.

#### Total de la provision pour pertes sur créances

Selon les procédures dont il est fait mention ci-dessus, la direction estime que le total de la provision pour pertes sur créances, à savoir 1 572 millions de dollars, est suffisant pour absorber les pertes sur créances estimatives subies par le portefeuille de prêts au 31 octobre 2007. Ce montant inclut une tranche de 79 millions de dollars au titre de lettres de crédit, de garanties et d'engagements non provisionnés, classée dans les autres passifs. La hausse de 86 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent reflète en grande partie l'augmentation des prêts douteux.

#### Juste valeur des instruments financiers

Par suite de l'adoption de trois nouvelles normes comptables ayant trait aux instruments financiers le 1<sup>er</sup> novembre 2006, un plus grand nombre des postes figurant dans notre bilan consolidé sont maintenant évalués à la juste valeur. Se reporter à la note 1 des Notes complémentaires pour une analyse détaillée. En vertu des nouvelles normes, tous les instruments financiers doivent être évalués à la juste valeur au moment de la constatation initiale, sauf en ce qui a trait à certaines opérations entre apparentés. L'évaluation au cours des périodes subséquentes dépend de la catégorie dans laquelle l'instrument financier a été classé, soit comme instrument détenu à des fins de transaction, instrument disponible à la vente, instrument détenu jusqu'à l'échéance, prêts et créances ou autres passifs financiers.

Les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction, y compris les dérivés, sont évalués à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont inscrites dans le résultat net, sauf en ce qui concerne les dérivés désignés à titre de couverture efficace des flux de trésorerie ou de couverture du risque de change d'un investissement net dans un établissement étranger autonome; les variations de la juste valeur de ces dérivés sont inscrites dans les autres éléments du résultat étendu. Les actifs financiers disponibles à la vente sont également évalués à la juste valeur, et les gains et pertes non réalisés, y compris les variations des taux de change, sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu, sauf en ce qui concerne les placements dans des instruments de capitaux propres classés comme disponibles à la vente qui n'ont pas de prix cotés sur un marché actif, lesquels sont évalués au coût. Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, les prêts et créances et les autres passifs financiers sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Au 31 octobre 2007, environ 276 milliards de dollars, ou 46 %, de nos actifs financiers et 205 milliards, ou 36 %, de nos passifs financiers étaient inscrits à la juste valeur (184 milliards, ou 34 %, de nos actifs financiers et 80 milliards, ou 16 %, de nos passifs financiers au 31 octobre 2006). Des renseignements sur la juste valeur de tous nos instruments financiers au 31 octobre 2007 sont présentés à la note 2 des Notes complémentaires.

Par juste valeur, on entend le montant pour lequel un instrument financier pourrait être acheté ou vendu dans le cadre d'une opération sans lien de dépendance et sans contrainte effectuée entre deux parties consentantes et averties, autre que dans le cadre d'une vente forcée ou d'une liquidation. Ce qui atteste le mieux la juste valeur des instruments, dans un

marché actif, est le cours du marché ou le cours vendeur, selon le cas. Si le cours du marché et le cours vendeur ne sont pas disponibles, nous utilisons le cours de clôture de la plus récente opération visant cet instrument, sous réserve des ajustements au titre des liquidités mentionnés ci-dessous. Si un cours du marché n'est pas disponible relativement à un instrument financier donné, nous utilisons le cours du marché d'un instrument financier doté de caractéristiques et de profils de risque semblables, ou des modèles d'évaluation internes ou externes fondés sur des facteurs du marché observables pour déterminer la juste valeur.

Un degré de subjectivité minimal est lié au calcul de la juste valeur des instruments financiers qui sont activement négociés, pour lesquels un cours du marché ou des paramètres d'entrée des modèles facilement observables sont disponibles. Toutefois, la direction doit exercer un jugement si un cours du marché ou des paramètres observables ne sont pas disponibles. La direction exerce également un jugement lorsqu'elle détermine quels ajustements de l'évaluation boursière doivent être effectués pour tenir compte des liquidités, lorsque nous estimons possible que le montant réalisé à la vente sera inférieur à la juste valeur estimative, en raison d'une liquidité insuffisante à court terme. Ces ajustements comprennent les ajustements qui sont calculés lorsque aucun cours du marché n'est observable en raison du volume insuffisant d'activités boursières ou de l'absence d'activités boursières récentes dans un marché moins actif ou inactif. De plus, des ajustements au titre des liquidités sont calculés afin de tenir compte des coûts qu'entraînerait la vente de positions dont le risque de marché est plus élevé que la normale.

La plupart de nos instruments financiers classés comme détenus à des fins de transaction autres que les dérivés et les actifs financiers classés comme disponibles à la vente comportent ou visent des titres de créance et des titres de participation activement négociés, qui sont inscrits à la juste valeur en fonction des cours du marché disponibles. Étant donné que peu de dérivés et d'instruments financiers désignés comme détenus à des fins de transaction sont activement cotés, nous nous basons principalement sur des modèles internes d'établissement des prix ainsi que sur des modèles standards du secteur, tels que le modèle de Black et Scholes, pour déterminer la juste valeur. Pour déterminer les hypothèses qui sous-tendent nos modèles d'établissement des prix, nous nous basons principalement sur des facteurs de marché externes facilement observables tels que les courbes de rendement des taux d'intérêt, les taux de change, ainsi que la volatilité des prix et des taux. Toutefois, pour évaluer certains dérivés, nous nous appuyons sur d'importants facteurs de marché non observables tels que les corrélations entre les

défaillances. Ces facteurs font l'objet d'un nombre considérablement plus élevé d'analyses quantitatives et de jugements par la direction. Lorsque les paramètres d'entrée ne sont pas fondés sur des données observables dans le marché, nous reportons les revenus de négociation initiaux jusqu'à ce que les montants reportés aient été réalisés par suite de la réception ou du versement d'espèces, ou lorsque les paramètres d'entrée sont observables dans le marché. Nous comptabilisons également des ajustements de la juste valeur afin de tenir compte de l'incertitude relative à l'évaluation découlant de l'incertitude caractérisant les risques et les paramètres liés au modèle lorsque nous évaluons des instruments financiers complexes ou des instruments financiers qui sont négociés moins activement. De plus amples renseignements sur nos instruments dérivés sont fournis à la note 7 des Notes complémentaires.

Le tableau ci-après illustre nos principaux actifs et passifs financiers constatés à la juste valeur aux 31 octobre 2007 et 2006, pour chaque méthode d'évaluation. Nous avons appliqué les concepts généraux contenus dans les normes comptables relatives aux instruments financiers, en vertu des PCGR du Canada, pour classer les actifs et les passifs constatés à la juste valeur en fonction des méthodes d'évaluation présentées ci-dessous.

Les instruments classés selon la méthode au cours du marché comprennent ceux dont les cours sont fournis par une Bourse, un courtier ou une maison de courtage, un groupe industriel, un service de cotation ou un organisme de réglementation, ou dont les valeurs liquidatives sont fournies par des gestionnaires de fonds communs de placement ou de fonds de couverture. Les instruments dont le cours est établi en fonction de modèles sont classés selon que ces modèles comportent d'importants paramètres observables ou non observables. Si la juste valeur n'est pas étayée par des paramètres de marché observables, et que les gains et pertes non réalisés initiaux ne sont pas permis en vertu des PCGR du Canada, l'instrument est classé selon la méthode fondée sur les modèles d'établissement des prix comportant d'importants paramètres de marché non observables.

En septembre 2006, le U.S. Financial Accounting Standards Board (FASB) a publié le SFAS 157, intitulé *Fair Value Measurements*, qui comprend des lignes directrices en matière d'évaluation et en vertu duquel tous les instruments financiers évalués à la juste valeur doivent être classés selon une hiérarchie de la juste valeur. Nous n'avons pas adopté ces exigences en matière d'évaluation et d'information, pour les besoins de l'information sur le rapprochement exigée par les PCGR des États-Unis, et l'information contenue dans le tableau ci-dessous n'est pas censée correspondre à la hiérarchie susmentionnée.

Actifs et passifs inscrits à la juste valeur selon chaque méthode d'évaluation

Tableau 4

	2007					2006 (1)				
	Juste valeur	Selon				Juste valeur	Selon			
		Cours du marché	Modèles d'établissement des prix comportant d'importants paramètres de marché observables	Modèles d'établissement des prix comportant d'importants paramètres de marché non observables	Total		Cours du marché	Modèles d'établissement des prix comportant d'importants paramètres de marché observables	Modèles d'établissement des prix comportant d'importants paramètres de marché non observables	Total
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)										
<b>Actifs financiers</b>										
Actifs classés comme détenus à des fins de transaction autres que les dérivés (2)	129 408 \$	82 %	18 %	–	100 %	147 237 \$	87 %	13 %	– \$	100 %
Dérivés (3)	65 568	–	100 %	–	100 %	37 008	–	100 %	–	100 %
Actifs désignés comme détenus à des fins de transaction	52 580	36 %	64 %	–	100 %	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Actifs classés comme disponibles à la vente	28 811	70 %	28 %	2 %	100 %	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
	<b>276 367 \$</b>					<b>184 245 \$</b>				
<b>Passifs financiers</b>										
Passifs classés comme détenus à des fins de transaction autres que les dérivés (2)	46 328 \$	89 %	11 %	–	100 %	38 252 \$	97 %	3 %	– \$	100 %
Dérivés (4)	71 422	–	99 %	1 %	100 %	41 728	–	100 %	–	100 %
Passifs désignés comme détenus à des fins de transaction (2)	87 433	–	100 %	–	100 %	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
	<b>205 183 \$</b>					<b>79 980 \$</b>				

- (1) Avant l'adoption des nouvelles normes comptables concernant les instruments financiers, le 1<sup>er</sup> novembre 2006, aucun actif financier et aucun passif financier n'étaient désignés comme instruments détenus à des fins de transaction, et aucun actif financier n'était classé comme disponible à la vente. Par conséquent, aucun chiffre correspondant des périodes précédentes ne s'applique.
- (2) Les catégories d'instruments financiers sont décrites à la note 1 des états financiers consolidés.
- (3) La juste valeur exclut les dépôts de garantie obligatoires de 1 017 millions de dollars (721 millions en 2006).
- (4) La juste valeur exclut les ajustements au titre des risques de marché et de crédit de 588 millions de dollars (366 millions en 2006).

#### 2007 par rapport à 2006

Par suite de l'adoption de nouvelles normes comptables concernant les instruments financiers, il y a de nouvelles catégories d'instruments financiers inscrits à la juste valeur, tels que les actifs financiers et passifs financiers désignés comme détenus à des fins de transaction ainsi que les actifs financiers désignés comme disponibles à la vente, lesquels étaient

inscrits au coût non amorti avant le 1<sup>er</sup> novembre 2006. De plus, tous les instruments dérivés sont maintenant inscrits à la juste valeur, alors qu'avant la date susmentionnée, seuls les instruments dérivés autres que les instruments de couverture désignés étaient inscrits à la juste valeur. Par conséquent, les chiffres correspondants de 2006 présentés dans le tableau ci-dessus ne tiennent pas compte de ces instruments financiers.

La diminution de 18 milliards de dollars des actifs financiers classés comme détenus à des fins de transaction et la hausse de 8 milliards des passifs financiers classés comme détenus à des fins de transaction en 2007 se rapportent principalement aux titres de participation et aux obligations détenus dans le cadre de nos activités d'arbitrage sur titres et de négociation de titres à revenu fixe exercées pour notre propre compte. Dans le cours de ces activités, une compensation relative aux risques liés aux titres détenus est effectuée au moyen de la vente à découvert d'autres titres qui comportent des caractéristiques de risque semblables à celles des titres détenus en portefeuille. Les augmentations comptabilisées en 2007 au titre des actifs dérivés et des passifs dérivés, lesquelles se sont chiffrées à 29 milliards de dollars et à 30 milliards, respectivement, sont principalement liées aux contrats de change et aux contrats de taux d'intérêt. Ces augmentations s'expliquent en grande partie par la volatilité accrue, les importantes fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt ainsi que la hausse du nombre de clients et du nombre d'opérations; elles ont toutefois été contrebalancées en partie par l'affaiblissement du dollar américain par rapport au dollar canadien. Cette pratique est conforme à la stratégie que nous avons établie pour ces activités, et les augmentations en 2007 se situent à l'intérieur des limites de risque approuvées.

Le calcul de la juste valeur lorsque aucun cours du marché n'est disponible et l'établissement des ajustements de l'évaluation appropriés nécessitent l'exercice d'un jugement de la part de la direction et ils se fondent sur des recherches et des analyses quantitatives. Notre groupe de gestion des risques est chargé d'élaborer les méthodes et politiques que nous utilisons à des fins d'évaluation, et ces politiques et méthodes traitent de l'utilisation et du calcul des ajustements de l'évaluation. Ces méthodes font l'objet d'un examen continu, de manière à assurer leur caractère approprié. La surveillance qu'exerce le groupe de gestion des risques dans le cadre du processus d'évaluation vise également à s'assurer que tous les modèles d'évaluation financière importants font l'objet de contrôles rigoureux et de révisions régulières, de manière à fournir un point de vue indépendant. Au cours de l'exercice, nous n'avons pas modifié de façon considérable nos méthodes de calcul de la juste valeur, y compris celles qui servent à calculer les ajustements de l'évaluation. De plus amples renseignements sur la sensibilité des instruments financiers utilisés aux fins des activités de négociation et des activités autres que de négociation sont présentés à la rubrique Gestion du risque.

#### **Perte de valeur durable des titres disponibles à la vente et des titres détenus jusqu'à l'échéance**

Les titres susceptibles de vente et les titres détenus jusqu'à l'échéance sont évalués à chaque date de clôture afin de déterminer s'ils ont subi une perte de valeur. Lorsque la juste valeur de l'un quelconque de ces titres devient inférieure à son coût non amorti, la direction doit évaluer si la perte de valeur est durable. Aux fins de cette évaluation, nous tenons compte de facteurs tels que le type de placement, le laps de temps pendant lequel la juste valeur est inférieure au coût non amorti et l'importance de cet écart, la situation financière et la situation de crédit de l'émetteur, ainsi que notre volonté et notre capacité de conserver le placement assez longtemps pour que nous puissions observer la remontée prévue de la juste valeur. La décision de comptabiliser une perte de valeur, le montant de ladite perte de valeur et la période au cours de laquelle cette perte est comptabilisée pourraient varier si l'évaluation de l'un ou plusieurs de ces facteurs faite par la direction est différente. Si la perte de valeur est durable, les variations cumulatives des justes valeurs des titres susceptibles de vente qui étaient auparavant inscrites dans le cumul des autres éléments du résultat étendu sont reclassées dans le résultat net au cours de cette période. Pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 1 et 3 nos états financiers consolidés.

#### **Opérations de titrisation**

Nous procédons périodiquement à la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels canadiens, de créances sur cartes de crédit et de prêts hypothécaires commerciaux en vendant ceux-ci à des structures d'accueil ou à des fiducies qui émettent des titres aux investisseurs. L'une des principales décisions comptables aux fins de la titrisation de nos prêts consiste à déterminer si la cession des prêts satisfait aux critères établis pour que ladite cession soit considérée comme une vente et, si tel est le cas, à évaluer les droits que nous avons conservés dans les prêts titrisés. La note 1 des Notes complémentaires fournit une description détaillée de la convention comptable liée aux opérations de titrisation de prêts.

Lorsque nous titrisons des prêts et que nous conservons un droit dans lesdits prêts, nous devons exercer un jugement pour déterminer si les prêts ont été isolés juridiquement. Le cas échéant, nous obtenons des avis juridiques afin d'obtenir l'assurance que les prêts cédés ont été isolés juridiquement. Dans bien des cas, nous conservons des droits dans des prêts titrisés tels que des coupons détachés, des droits de gestion ou des comptes de réserve. Lorsque aucun cours du marché n'est disponible, l'évaluation des droits conservés sur les actifs vendus se fonde sur notre

meilleure estimation de plusieurs hypothèses clés, telles que le taux de remboursement des prêts cédés, la durée moyenne pondérée des créances pouvant être prépayées, la marge excédentaire, les pertes sur créances prévues et le taux d'actualisation. La juste valeur de ces droits conservés calculée au moyen de ces hypothèses influe sur le gain ou la perte qui est constaté au titre de la vente des prêts. La note 5 des Notes complémentaires fournit des renseignements sur les volumes de titrisation de nos prêts ainsi que sur le gain ou la perte constaté à la vente, de même qu'une analyse de sensibilité des principales hypothèses utilisées pour évaluer les droits que nous avons conservés.

Une autre décision comptable clé consiste à déterminer si nous sommes tenus de consolider la structure d'accueil utilisée aux fins de la titrisation et de la vente de nos prêts. Comme il est décrit à la note 6 des Notes complémentaires, nous avons conclu qu'aucune des structures d'accueil que nous utilisons pour titriser nos actifs financiers ne doit être consolidée.

#### **Entités à détenteurs de droits variables**

La Note d'orientation concernant la comptabilité n° 15 de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), intitulée *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables* (NOC-15), fournit des directives sur la façon d'appliquer les principes de consolidation à certaines entités constituant des entités à détenteurs de droits variables (EDDV). Lorsqu'une entité constitue une EDDV, le principal bénéficiaire est tenu de consolider les actifs, les passifs et les résultats d'exploitation de l'EDDV. Le principal bénéficiaire est l'entité qui, en raison des droits variables qu'elle détient, assume la majorité des pertes prévues de l'EDDV (telles qu'elles sont définies dans la NOC-15) ou reçoit la majorité des rendements résiduels prévus de cette dernière (tels qu'ils sont définis dans la NOC-15) ou les deux.

Nous avons recours à divers processus d'estimation complexes reposant sur des facteurs qualitatifs et quantitatifs pour déterminer si une entité constitue une EDDV et, le cas échéant, pour analyser et calculer les pertes prévues et les rendements résiduels prévus. Ces processus consistent notamment à estimer les flux de trésorerie et le rendement futurs de l'EDDV, à analyser la variabilité de ces flux de trésorerie et à attribuer les pertes et les rendements aux parties désignées qui détiennent des droits variables afin de déterminer le principal bénéficiaire de l'EDDV. Nous devons par ailleurs exercer un jugement important pour interpréter les dispositions de la NOC-15 et pour les appliquer à chacune de nos opérations.

La NOC-15 s'applique à un certain nombre de nos opérations, y compris les fonds multicédants que nous administrons, les EDDV de création de produits de crédit et les EDDV de financement structuré. La section Arrangements hors bilan et la note 6 des Notes complémentaires fournissent de plus amples renseignements sur les EDDV auxquelles nous avons recours.

#### **Régimes de retraite et autres avantages postérieurs au départ à la retraite**

Nous offrons un certain nombre de régimes à prestations ou à cotisations déterminées qui fournissent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs au départ à la retraite aux employés admissibles. Ces régimes comprennent les régimes de retraite agréés, les régimes de retraite complémentaires et les régimes d'assurance maladie, d'assurance soins dentaires, d'assurance invalidité et d'assurance vie. Ces régimes de retraite fournissent des prestations établies en fonction du nombre d'années de service, des cotisations et du salaire moyen à la retraite.

En raison de la nature à long terme de ces régimes, le calcul de la charge et de l'obligation au titre des prestations constituées repose sur diverses hypothèses telles que les taux d'actualisation, les taux de rendement prévu des actifs, les taux tendancielles en matière de coûts des soins de santé, les augmentations salariales prévues, l'âge de la retraite, ainsi que les taux de mortalité et de cessation d'emploi. Les hypothèses à l'égard des taux d'actualisation sont déterminées à partir d'une courbe de rendement de titres de créance de sociétés ayant une cote AA. La direction formule toutes les autres hypothèses, et les actaires procèdent à leur examen annuel. Tout écart entre les résultats réels et les hypothèses actuarielles influera sur les montants de l'obligation et de la charge au titre des prestations constituées. Les hypothèses moyennes pondérées utilisées et la sensibilité des hypothèses clés sont présentées à la note 20 des Notes complémentaires.

#### **Impôts sur les bénéfices**

La direction exerce un jugement pour estimer la charge d'impôts. Nous sommes assujettis aux lois fiscales des divers territoires où nous exerçons nos activités. Ces lois fiscales complexes peuvent faire l'objet d'interprétations différentes de la part des contribuables et des autorités fiscales visées. La charge d'impôts représente l'interprétation par la direction des lois fiscales pertinentes ainsi que son estimation de l'incidence des opérations effectuées et des événements survenus au cours de la période sur les impôts exigibles et les impôts futurs. Un actif ou un passif d'impôts futurs est déterminé pour chaque écart temporaire en fonction des taux d'imposition futurs qui devraient être en vigueur et des hypothèses de la direction quant au moment auquel la résorption de l'écart temporaire devrait avoir lieu.

### Modifications futures de conventions comptables et présentation d'informations

#### PCGR du Canada

Informations à fournir concernant le capital et Instruments financiers – informations à fournir et présentation

Le 1<sup>er</sup> décembre 2006, l'ICCA a publié trois nouvelles normes comptables : le chapitre 1535, intitulé *Informations à fournir concernant le capital* (chapitre 1535); le chapitre 3862, intitulé *Instruments financiers – informations à fournir* (chapitre 3862); le chapitre 3863, intitulé *Instruments financiers – présentation* (chapitre 3863). En ce qui nous concerne, ces nouvelles normes sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 2007.

En vertu du chapitre 1535, les entités doivent fournir les informations suivantes : i) leurs objectifs, politiques et procédures de gestion du capital; ii) des données quantitatives sur les éléments qu'elles considèrent comme faisant partie du capital; iii) une attestation de conformité ou de non-conformité avec les exigences applicables en matière de capital; iv) une énumération des conséquences de la non-conformité, le cas échéant.

Les chapitres 3862 et 3863 remplacent le chapitre 3861 du *Manuel*, intitulé *Instruments financiers – informations à fournir et présentation*. Ainsi, les exigences en matière d'informations à fournir ont été révisées et accrues, tandis que les exigences en matière de présentation sont demeurées inchangées. Ces nouveaux chapitres mettent davantage l'accent sur les informations à fournir concernant la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers et la façon dont l'entité gère ces risques.

#### PCGR des États-Unis

Directives relatives à la constatation des impôts

Le FASB a publié, le 13 juillet 2006, le FASB Interpretation No. 48, intitulé *Accounting for Uncertainty in Income Taxes – an interpretation of FASB*

*Statement No. 109* (FIN 48) et, le 2 mai 2007, le Staff Position FIN 48-1 connexe, intitulé *Definition of Settlement in FASB Interpretation No. 48* (FSP FIN 48-1). Le FIN 48 et le FSP FIN 48-1 fournissent des directives supplémentaires sur la façon de constater, d'évaluer et de présenter les économies d'impôts. Le FIN 48 est entré en vigueur en ce qui nous concerne le 1<sup>er</sup> novembre 2007, et nous ne nous attendons pas à ce que cette norme ait une incidence importante sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation consolidés.

Cadre d'évaluation de la juste valeur

Le 15 septembre 2006, le FASB a publié le FASB Statement No. 157, intitulé *Fair Value Measurements* (FAS 157), qui établit un cadre d'évaluation de la juste valeur en vertu des PCGR des États-Unis et s'applique aux autres prises de position en matière de comptabilité pour lesquelles la juste valeur constitue la caractéristique mesurée appropriée. Le FAS 157 exige également que davantage d'information soit fournie sur l'évaluation de la juste valeur. En ce qui nous concerne, le FAS 157 entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 2008. Nous procédons actuellement à l'évaluation de l'incidence de l'adoption de cette norme sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation consolidés.

Option d'évaluation des actifs et des passifs financiers à la juste valeur

Le 15 février 2007, le FASB a publié le Statement No. 159, intitulé *The Fair Value Option for Financial Assets and Liabilities* (FAS 159). Le FAS 159 permet à l'entité de comptabiliser à la juste valeur certains actifs et passifs financiers et établit de nouvelles exigences concernant l'information à fournir sur les actifs et passifs financiers comptabilisés à la juste valeur. En ce qui nous concerne, le FAS 159 entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 2008. Nous procédons actuellement à l'évaluation de l'incidence de l'adoption de cette norme sur notre situation financière consolidée et nos résultats d'exploitation consolidés.

## Contrôles et procédures

### Contrôles et procédures de présentation de l'information

Nos contrôles et procédures de présentation de l'information sont conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information que nous sommes tenus de fournir est consignée, traitée, résumée et rapportée au cours des délais prévus dans les lois sur les valeurs mobilières du Canada et des États-Unis. En outre, ces contrôles et procédures sont conçus de manière à assurer la collecte et la communication de cette information à la direction, notamment au président et chef de la direction et au chef des finances, afin de permettre la prise de décisions au moment opportun à l'égard de l'information à fournir.

Le 31 octobre 2007, la direction a évalué l'efficacité des contrôles et processus liés à la présentation de l'information, conformément au *Règlement 52-109* et à la *Securities Exchange Act of 1934* des États-Unis. Cette évaluation a été faite sous la supervision et avec le concours du président et chef de la direction et du chef des finances. Au terme de cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le chef des finances ont conclu que nos contrôles et processus liés à la présentation de l'information étaient efficaces au 31 octobre 2007.

### Évaluation de la direction concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière de façon à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été préparés, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux PCGR. La direction a évalué l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2007 et, en se fondant sur cette évaluation, elle a conclu que notre contrôle interne à l'égard de l'information financière était efficace. Se reporter à la page 112, à laquelle figurent le rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ainsi que le rapport des comptables agréés inscrits indépendants. Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2007, nous n'avons effectué aucune modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière ayant eu une incidence importante ou raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

**2007 par rapport à 2006**

Nous avons déclaré un bénéfice net record de 5 492 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007, soit un résultat en hausse de 764 millions, ou 16 %, par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice dilué par action s'est établi à 4,19 \$, en hausse de 17 % comparativement à l'exercice précédent. Le rendement des capitaux propres s'est élevé à 24,6 %, par rapport à 23,5 % à l'exercice précédent. Nos solides résultats tiennent principalement à la croissance rentable des volumes et des soldes liés à nos activités bancaires et de gestion de patrimoine, aux résultats solides des activités d'Assurance mondiale, ainsi qu'aux résultats à la hausse au titre des activités de négociation de titres de participation et des opérations de change et aux importantes activités de montage de titres de participation sur les marchés financiers. Ces résultats reflètent la mise en œuvre fructueuse continue de nos initiatives visant la croissance ainsi qu'une conjoncture économique et des conditions de marché généralement favorables pendant la majeure partie de l'exercice. Nos résultats à la hausse s'expliquent aussi par un gain au titre de la restructuration de Visa Inc. et de l'échange de notre participation à titre de membre dans l'Association Visa Canada contre des actions de Visa Inc. Pour une analyse détaillée sur le rendement de nos secteurs d'exploitation, se reporter à la rubrique Résultats des secteurs d'exploitation à la page 53. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les pertes de valeur relatives aux titres adossés à des créances avec flux groupés liés à des titres adossés à des créances mobilières et aux titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque aux États-Unis, reflétant la détérioration des marchés du crédit depuis juillet 2007, par la hausse de la dotation aux provisions pour pertes sur créances découlant de la croissance des portefeuilles, par le nombre plus élevé de prêts douteux liés à notre portefeuille de financement d'activités de construction domiciliaire aux États-Unis, ainsi que par la hausse des coûts liés à notre programme de fidélisation des clients. Les facteurs favorables ont aussi été neutralisés en partie par l'augmentation des coûts à l'appui de la croissance de nos activités et par l'incidence défavorable du raffermissement du dollar canadien sur la valeur de conversion du bénéfice libellé en dollars américains. Le ratio du capital de première catégorie s'est chiffré à 9,4 %, en baisse de 20 points de base par rapport à 9,6 % à l'exercice précédent, et le ratio du capital total s'est chiffré à 11,5 %, en baisse de 40 points de base comparativement à 11,9 % à l'exercice précédent.

**Marché américain des prêts à risque**

En octobre 2007, les marchés du crédit se sont considérablement détériorés après que des agences de notation eurent les cotes d'un grand nombre de titres adossés à des créances avec flux groupés liés à des titres adossés à des créances mobilières et de titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque aux États-Unis. Par conséquent, nous avons comptabilisé une charge de 357 millions de dollars avant impôts relativement au secteur Marchés des Capitaux, charge qui consiste en des réductions de la juste valeur de notre participation directe dans des titres adossés à des créances avec flux groupés liés à des titres adossés à des créances mobilières et des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque aux États-Unis, ainsi que dans les swaps sur défaillance connexes.

Les placements du secteur Marchés des Capitaux dans des titres adossés à des créances avec flux groupés liés à des titres adossés à des créances mobilières et dans des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque aux États-Unis sont principalement liés à notre rôle dans la structuration de tels placements, qui sont classés dans les titres détenus à des fins de transaction. Les variations non réalisées de la juste valeur de ces placements sont reflétées dans les revenus autres que d'intérêt. Nos autres placements dans de tels titres sont classés dans les titres disponibles à la vente; les variations non réalisées de la juste valeur sont généralement reflétées dans les autres éléments du résultat étendu, mais sont reflétées dans les revenus autres que d'intérêt seulement si la direction estime que leur valeur devrait être réduite (perte de valeur durable).

Au 31 octobre 2007, le secteur Marchés des Capitaux avait des placements nets de 216 millions de dollars en titres adossés à des créances avec flux groupés liés à des titres adossés à des créances mobilières à risque aux États-Unis, après la prise en compte de la protection fournie par les swaps sur défaillance. En effet, nous avons conclu des swaps sur défaillance qui nous fournissent une protection s'élevant à 240 millions de dollars, lesquels ont été comptabilisés à une juste valeur de marché de 104 millions. Nous avons conclu ces swaps avec des contreparties dont les cotes attribuées par Standard & Poor's (S&P) et Moody's Investors Service (Moody's) sont inférieures à AAA et à Aaa, respectivement. D'autres

swaps sur défaillance nous fournissent une protection additionnelle de 1 053 millions de dollars à l'égard de nos placements bruts; il s'agit de swaps garantis ou de swaps que nous avons conclus avec des contreparties dont les cotes attribuées par S&P et Moody's sont de AAA et de Aaa, respectivement.

Au 31 octobre 2007, nous avons des placements de 388 millions de dollars en titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque aux États-Unis, lesquels étaient comptabilisés dans les titres disponibles à la vente et que nous avons l'intention de conserver jusqu'à leur échéance. Au 31 octobre 2007, le secteur Marchés des Capitaux n'avait aucun placement net en titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque aux États-Unis, après la prise en compte de swaps sur défaillance fournissant une protection de 1 113 millions de dollars, lesquels sont des swaps garantis ou des swaps que nous avons conclus avec des contreparties dont les cotes attribuées par S&P et Moody's sont de AAA et de Aaa, respectivement.

**Papier commercial canadien adossé à des créances mobilières non commandité par des banques**

Au 31 octobre 2007, nous avons des placements directs de 4 millions de dollars en papier commercial canadien adossé à des créances mobilières non commandité par des banques, en vertu desquels les liquidités sont subordonnées à une désorganisation générale du marché. Nous ne sommes pas un joueur important dans ce marché, ni en tant que distributeur, ni en tant que fournisseur de liquidités.

**Instruments de placement structurés**

Au 31 octobre 2007, nous avons des placements directs totalisant 1 million de dollars, des facilités de liquidité consenties totalisant 140 millions et des dérivés de taux d'intérêt conclus dans le cours normal de nos activités totalisant 88 millions conclus au moyen d'instruments de placement structurés. Nos facilités de liquidité demeuraient inutilisées en date du 31 octobre 2007, et nous estimons qu'aucun de nos placements n'a subi de perte de valeur.

**Incidence du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien**

Les fluctuations des taux de change du dollar canadien par rapport aux autres devises influent sur la valeur de conversion de nos résultats consolidés. Le tableau ci-après illustre l'incidence de la conversion en dollars canadiens des résultats consolidés libellés en dollars américains de l'exercice considéré au taux de change en vigueur par rapport aux taux de change des périodes historiques. Nous sommes d'avis que cela permet aux lecteurs d'évaluer les résultats sous-jacents sur une base davantage comparable, compte tenu particulièrement de l'importance des variations récentes du taux de change et de l'incidence de ces variations sur nos résultats.

Les fluctuations des taux de change du dollar américain, de l'euro et de la livre sterling influent également sur les résultats de certains secteurs d'exploitation. Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Incidence des taux de change sur les secteurs d'exploitation.

**Incidence de la conversion en dollars canadiens d'opérations libellées en dollars américains**

Tableau 5

	2007 par rapport 2006	2006 par rapport 2005
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)		
Taux de change du dollar américain par rapport au dollar canadien (moyenne)		
2007	1,093 \$	\$
2006	1,132	1,132
2005		1,214
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains (1)	4 %	7 %
Total des revenus (en baisse)	230 \$	425 \$
Frais autres que d'intérêt (en baisse)	139	215
Bénéfice net (en baisse)	47	123
Bénéfice par action de base (en baisse)	0,04 \$	0,10 \$
Bénéfice dilué par action (en baisse)	0,04 \$	0,09 \$

(1) Les moyennes sont calculées à l'aide du cours au comptant à la fin du mois pour la période.

En 2007, le dollar canadien s'est apprécié de 4 % en moyenne par rapport à l'exercice précédent, ce qui a donné lieu à une diminution de 47 millions de dollars de la valeur de conversion du bénéfice net libellé en dollars américains et à une réduction de 0,04 \$ du bénéfice dilué par action de l'exercice considéré.

#### Incidence des nouvelles normes comptables concernant les instruments financiers

Le 1<sup>er</sup> novembre 2006, nous avons adopté trois nouvelles normes comptables concernant les instruments financiers publiées par l'ICCA. Selon ces normes, une plus grande partie des éléments figurant au bilan consolidé doit être évaluée à la juste valeur. Sauf en ce qui concerne les titres disponibles à la vente et les dérivés désignés comme des couvertures des flux de trésorerie ou des couvertures de l'investissement net

dans des établissements étrangers, les variations de la juste valeur des éléments visés du bilan sont inscrites dans les résultats au cours de la période où elles se produisent. Les variations de la juste valeur des titres du compte de placement et des dérivés désignés comme des couvertures des flux de trésorerie ou des couvertures de l'investissement net dans des établissements étrangers sont inscrites dans le cumul des autres éléments du résultat étendu. Les normes fournissent également de nouvelles directives sur la comptabilisation des dérivés désignés dans des relations de couverture.

Le tableau suivant illustre l'incidence générale de l'application des nouvelles normes concernant les instruments financiers sur nos états consolidés des résultats. De plus amples renseignements sur les nouvelles normes comptables concernant les instruments financiers sont fournis aux notes 1 et 2 des Notes complémentaires.

Incidence des nouvelles normes comptables concernant les instruments financiers		Tableau 6
(en millions de dollars canadiens)	2007	Secteurs touchés de façon importante
Revenu net d'intérêt	22 \$	Services bancaires canadiens
Revenus autres que d'intérêt	(160)	Services bancaires canadiens
Primes d'assurance, revenu de placement et honoraires	18	Marchés des Capitaux
Revenus liés aux activités de négociation	35	Gestion de patrimoine
Autres	8	Services de soutien généraux
Autres		
<b>Total des revenus</b>	<b>(77)\$</b>	
<b>Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance</b>	<b>(154)</b>	Services bancaires canadiens
<b>Bénéfice net</b>	<b>55</b>	

#### Services bancaires canadiens

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007, nous avons constaté une augmentation de 22 millions de dollars du revenu net d'intérêt relativement à l'application de la méthode des intérêts effectifs au portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels. De plus, nous avons comptabilisé une perte de 160 millions de dollars au poste Primes d'assurance, revenu de placement et honoraires, relativement aux variations de la juste valeur des titres garantissant les activités d'assurances vie et maladie. Ces pertes ont été en grande partie contrebalancées par une diminution correspondante de 154 millions de dollars de certaines obligations au titre des polices d'assurances vie et maladie, qui sont comptabilisées au poste Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.

#### Marchés des Capitaux

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007, nous avons constaté un gain de 18 millions de dollars dans les revenus liés aux activités de négociation, en raison de l'augmentation nette des justes valeurs des divers portefeuilles de négociation, qui étaient évalués au coût non amorti auparavant. Ce gain inclut un gain de 59 millions de dollars lié à nos passifs au titre des dépôts désignés comme détenus à des fins de transaction, qui est attribuable à l'élargissement de notre écart de taux au cours de l'exercice.

#### Gestion de patrimoine

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007, nous avons comptabilisé un gain de change de 35 millions de dollars dans les revenus autres que d'intérêt – Autres, relativement aux dépôts ayant servi à financer certains titres susceptibles de vente libellés en devises, de manière à réduire au minimum le risque lié aux variations des taux de change. La perte de change correspondante liée aux titres disponibles à la vente a été inscrite dans le cumul des autres éléments du résultat étendu.

#### Services de soutien généraux

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007, nous avons constaté un gain de 8 millions de dollars. Ce gain se composait d'un gain de 32 millions de dollars comptabilisé au poste Revenus autres que d'intérêt – Autres relativement à certains billets à long terme à des fins de financement et à des débiteurs subordonnés qui ont été émis et désignés comme des passifs détenus à des fins de transaction, y compris un gain de 29 millions au titre de l'élargissement de notre écart de taux au cours de l'exercice. Ces montants ont été neutralisés en grande partie par des pertes à la valeur de marché de 24 millions de dollars liées principalement à la constatation de la tranche inefficace des éléments couverts et des dérivés connexes en ce qui concerne les relations de couverture.

#### Vue générale des exercices 2006 et 2005

En 2006, nous avons dégagé un bénéfice net de 4 728 millions de dollars, en hausse de 1 341 millions, ou 40 %, par rapport à 2005. La hausse solide de notre bénéfice reflète la croissance élevée des activités dans tous nos

secteurs d'exploitation ainsi que la mise en œuvre fructueuse de nos initiatives visant la croissance, malgré l'incidence défavorable de la solidité du dollar canadien sur la valeur de conversion de nos résultats libellés en devises. Nos résultats de 2005 tiennent compte de la provision au titre du litige relatif à Enron. Nos solides résultats de 2006 s'expliquent aussi par une conjoncture économique et des conditions de crédit généralement favorables sur le marché intérieur et sur les marchés internationaux.

En 2006, l'économie canadienne a affiché un taux de croissance de 2,8 %, en raison principalement de la forte demande intérieure. Les facteurs précédents ont été contrebalancés en partie par le ralentissement des exportations et de l'activité manufacturière, dans un contexte où le dollar canadien est fort, les prix de l'énergie sont élevés tout en étant à la baisse, la demande américaine ralentit et la concurrence des marchés émergents se manifeste. L'économie américaine a affiché un taux de croissance de 2,9 %, qui s'explique par la vigueur des dépenses de consommation et des dépenses des entreprises, laquelle est attribuable à la solidité des bilans ainsi qu'à la bonne tenue du marché du travail, mais laquelle est neutralisée en partie par l'incidence différée des hausses de taux d'intérêt ainsi que des prix de l'énergie, qui sont élevés même s'ils sont à la baisse.

Au cours de 2006, la vigueur des prêts à la consommation était tributaire des conditions favorables du marché du travail ainsi que de la faiblesse relative des taux d'intérêt. Les prêts aux entreprises sont demeurés vigoureux, même s'ils ont été contrebalancés en partie par les surplus de fonds générés à l'interne disponibles pour les dépenses en immobilisations et les investissements dans les stocks. Un environnement de crédit favorable, de même que la solidité des bilans des ménages et des grandes sociétés, a continué de soutenir la qualité élevée du crédit de nos portefeuilles de prêts à la consommation et de prêts aux entreprises. Les conditions sur les marchés financiers se sont avérées généralement favorables, en raison des importantes activités de fusion et d'acquisition au Canada et du solide rendement des actions du secteur des ressources naturelles. Les activités de montage de prêts ont fléchi aux États-Unis et en Europe en 2006, notamment en raison de la hausse des taux d'intérêt et de l'incidence défavorable du raffermissement du dollar canadien.

En 2006, nous avons relevé un certain nombre d'éléments particuliers qui ont eu une incidence négligeable sur nos résultats, car leurs conséquences respectives se sont en grande partie annulées. Nous avons obtenu un règlement favorable d'une vérification fiscale concernant des exercices antérieurs, lequel a donné lieu à une réduction de 70 millions de dollars de la charge d'impôts. Nous avons reçu 51 millions de dollars au titre de la résiliation d'un accord. Nous avons contrepassé une tranche de 50 millions de dollars de la provision générale liée à notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises. Nous avons aussi comptabilisé un gain net de 40 millions de dollars lié à l'échange de sièges à la Bourse de New York (NYSE) contre des actions de NYSE Group (NYX). Nous avons comptabilisé des charges nettes de 16 millions de dollars (charges de 19 millions après impôts, qui comprennent la radiation d'impôts reportés) au titre de la cession de nos Services aux institutions.

et aux investisseurs à la coentreprise RBC Dexia IS. Nous avons comptabilisé une charge de 61 millions de dollars (avant et après impôts) dans nos activités d'assurance au titre des sinistres nets estimatifs supplémentaires liés principalement aux dommages causés par l'ouragan Wilma survenu à la fin de 2005. De plus, nous avons effectué un ajustement de 72 millions de dollars pour augmenter le passif au titre du programme de fidélisation des clients détenteurs d'une carte de crédit, en raison principalement des améliorations apportées aux hypothèses qui sous-tendent nos modèles.

En 2005, le bénéfice net s'est chiffré à 3 387 millions de dollars, en hausse de 584 millions, ou 21 %, par rapport à 2004. Nos solides résultats s'expliquent par la mise en oeuvre fructueuse de nos initiatives axées sur le service à la clientèle et par une conjoncture économique favorable, malgré l'incidence défavorable de la provision au titre du litige relatif à Enron Corp. et des charges au titre des sinistres nets liés aux ouragans Katrina, Rita et Wilma.

En 2005, l'économie canadienne a progressé de 3,1 % (1), grâce à la vigueur des dépenses de consommation et des dépenses des entreprises en raison de la faiblesse des taux d'intérêt, de la forte croissance de l'emploi et de la hausse des prix des maisons, même si ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'incidence défavorable de la solidité du dollar canadien et de la hausse des prix de l'énergie. L'économie américaine a enregistré une croissance de 3,1 % (1), alimentée par de fortes dépenses de consommation sur fond de solide croissance de l'emploi et de flambée des prix des maisons, malgré la hausse des taux d'intérêt et des prix de l'énergie ainsi que l'incidence défavorable des ouragans Katrina, Rita et Wilma. Aux États-Unis, les investissements des entreprises ont été stimulés à la fois par les dépenses en immobilisations et par les investissements

dans les stocks. La qualité indéniable du crédit à la consommation a été soutenue par la solide capacité de service de la dette et par les liquidités élevées dont disposaient les ménages, tandis que la qualité du crédit aux entreprises a continué à refléter un contexte favorable au chapitre du crédit et des activités commerciales, ainsi qu'une diminution générale du nombre de défaillances et de faillites.

En 2005, nous avons pris des mesures pour réduire l'incertitude concernant les poursuites liées à Enron, y compris le règlement de notre part de la poursuite MegaClaims intentée par Enron contre RBC et un certain nombre d'institutions financières; le montant du règlement s'est élevé à 31 millions de dollars (25 millions de dollars US). Nous avons également versé un montant de 29 millions de dollars (24 millions de dollars US) relativement à une demande de règlement à l'encontre des biens en faillite d'Enron. En outre, nous avons constitué une provision de 591 millions de dollars (500 millions de dollars US) ou 326 millions après impôts (276 millions de dollars US après impôts) au titre du litige relatif à Enron. Nous avons inscrit une charge de 203 millions de dollars (173 millions de dollars US) avant et après impôts au titre des sinistres nets estimatifs liés aux dommages causés par les ouragans Katrina, Rita et Wilma. Nous avons conclu la vente de Liberty Insurance Services Corporation (LIS) à IBM Corporation (IBM) et avons conclu un accord à long terme avec IBM en vertu duquel elle se chargera de processus opérationnels clés pour l'unité américaine de RBC Assurances. Par ailleurs, nous avons conclu la vente de certains actifs de RBC Mortgage Company (RBC Mortgage) à Home123 Corporation.

(1) Reflète des données révisées de Statistique Canada et du Bureau of Economic Analysis.

Total des revenus		Tableau 7		
(en millions de dollars canadiens)		2007	2006	2005
Intérêts créditeurs		26 377 \$	22 204 \$	16 981 \$
Intérêts débiteurs		18 845	15 408	10 188
<b>Revenu net d'intérêt</b>		<b>7 532 \$</b>	<b>6 796 \$</b>	<b>6 793 \$</b>
Services de placement (1)		4 405 \$	3 786 \$	3 357 \$
Activités d'assurance (2)		3 152	3 348	3 270
Activités de négociation		2 261	2 574	1 594
Services bancaires (3)		2 620	2 391	2 326
Commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils		1 217	1 024	1 026
Autres (4)		1 275	718	818
<b>Revenus autres que d'intérêt</b>		<b>14 930 \$</b>	<b>13 841 \$</b>	<b>12 391 \$</b>
<b>Total des revenus</b>		<b>22 462 \$</b>	<b>20 637 \$</b>	<b>19 184 \$</b>
<b>Renseignements supplémentaires</b>				
Total des revenus tirés des activités de négociation (5)				
Revenu net d'intérêt lié aux activités de négociation		(390) \$	(539) \$	21 \$
Revenus autres que d'intérêt – revenus tirés des activités de négociation		2 261	2 574	1 594
<b>Total</b>		<b>1 871 \$</b>	<b>2 035 \$</b>	<b>1 615 \$</b>
Total des revenus tirés des activités de négociation par produit (5)				
Produits liés aux taux d'intérêt et produits de crédit		693 \$	1 174 \$	1 025 \$
Titres de participation		823	561	355
Opérations de change et contrats de négociation de marchandises		355	300	235
<b>Total</b>		<b>1 871 \$</b>	<b>2 035 \$</b>	<b>1 615 \$</b>

(1) Comprennent les commissions de courtage, les commissions de gestion de placements et les revenus tirés des fonds communs de placement.

(2) Comprennent les primes d'assurance, le revenu de placement et le revenu provenant de services tarifés.

(3) Comprennent les frais bancaires, les revenus de change autres que ceux tirés des activités de négociation, les frais de gestion des cartes et les commissions de crédit.

(4) Comprennent les revenus autres que d'intérêt, le gain et la perte à la vente de titres et les opérations de titrisation.

(5) Le total des revenus tirés des activités de négociation comprend les revenus liés aux activités de négociation qui sont comptabilisés dans les postes Revenu net d'intérêt et Revenus autres que d'intérêt. Le total des revenus tirés des activités de négociation comprend les revenus tirés des titres liquides et des dérivés sous-jacents.

### 2007 par rapport à 2006

Le total des revenus a augmenté de 1 825 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à l'exercice précédent. Compte non tenu de l'incidence des nouvelles normes comptables concernant les instruments financiers, les revenus se sont accrus de 1 902 millions de dollars, ou 9 %. Cette augmentation tient principalement à la solide croissance continue des soldes et des volumes liés à nos activités bancaires et de gestion de patrimoine, ainsi qu'au gain au titre de la restructuration de Visa Inc. Elle s'explique aussi par la hausse des revenus tirés de plusieurs activités sur les marchés financiers. La forte croissance enregistrée reflète la mise en oeuvre fructueuse de notre stratégie, y compris les activités d'expansion et les acquisitions, ainsi que le maintien de conditions du marché généralement favorables pendant presque tout l'exercice. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les réductions de valeur relatives aux titres adossés à des créances avec flux groupés liés à des titres adossés à des créances mobilières et aux titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque aux États-Unis, à l'incidence négative du raffermissement du dollar canadien à la conversion

des revenus libellés en dollars américains et à la hausse des coûts liés à notre programme de fidélisation des clients détenteurs d'une carte de crédit. Pour un rapprochement des revenus exclusion faite des nouvelles normes comptables concernant les instruments financiers, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Le *revenu net d'intérêt* a augmenté de 736 millions de dollars, ou 11 %, en raison principalement de la forte croissance des prêts et des dépôts. La marge nette d'intérêt s'est établie à 1,30 %, en baisse de 5 points de base par rapport à l'exercice précédent.

Les revenus liés aux *activités de placement* se sont accrus de 619 millions de dollars, ou 16 %, résultat qui tient principalement à la croissance continue des actifs liés aux services tarifés des clients, laquelle reflète le niveau élevé des ventes, l'appréciation du capital et l'embauche de conseillers chevronnés. Ce résultat à la hausse tient aussi à la croissance des services de garde et des activités de prêt de titres, laquelle s'explique par les importantes activités sur le marché et par l'augmentation des volumes de transactions effectuées dans le cadre de nos activités de courtage.

Les revenus liés aux *activités d'assurance* ont diminué de 196 millions de dollars, ou 6 %. Compte non tenu de l'incidence des nouvelles normes comptables sur les instruments financiers, les revenus ont diminué de 36 millions de dollars, ou 1 %, comparativement à l'exercice précédent. La diminution est en grande partie imputable à la réduction des ventes de rentes aux États-Unis découlant principalement de la faiblesse relative des taux d'intérêt, ainsi qu'à la baisse des revenus tirés de nos activités de réassurance contre les catastrophes puisque nous avons entièrement cessé d'assurer de nouvelles activités au cours de l'exercice considéré. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la croissance de nos activités de réassurance vie en Europe et des activités au Canada. Un rapprochement des revenus liés aux *activités d'assurance*, excluant l'incidence des nouvelles normes comptables concernant les instruments financiers, est présenté à la section Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Les revenus tirés des *services bancaires* ont progressé de 229 millions de dollars, ou 10 %. Cette augmentation reflète principalement la hausse des volumes de transactions et des soldes des clients, ainsi que l'accroissement des activités de syndication de prêts. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts liés à notre programme de fidélisation des clients détenteurs d'une carte de crédit qui ont été portés en réduction des revenus.

Les revenus tirés des *activités de négociation* ont diminué de 313 millions de dollars, ou 12 %. Le total des revenus tirés des activités de négociation s'est établi à 1 871 millions de dollars, en baisse de 164 millions, ou 8 %, comparativement à l'exercice précédent, résultat qui est en grande partie imputable aux réductions de valeur totalisant 357 millions comptabilisées relativement aux titres adossés à des créances avec flux groupés liés à des titres adossés à des créances mobilières et aux titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque aux États-Unis s'inscrivant dans le cadre de nos activités de crédit structuré.

Les *commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils* ont augmenté de 193 millions de dollars, ou 19 %, résultat qui tient aux importantes activités de montage de titres de participation dans tous les secteurs géographiques et à l'amélioration des résultats liés à nos activités de fusion et d'acquisition, principalement aux États-Unis. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution des activités de montage de prêts aux États-Unis, imputable en partie au resserrement des marchés du crédit survenu au deuxième semestre de 2007 en raison des préoccupations liées au marché des prêts hypothécaires à risque aux États-Unis.

Les *autres* revenus se sont accrus de 557 millions de dollars, ou 78 %, résultat qui tient essentiellement au gain de 326 millions au titre de la restructuration de Visa Inc. ainsi qu'aux gains liés à l'évaluation à la juste valeur des dérivés de crédit ayant servi de couverture économique de notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises. L'augmentation tient aussi à un ajustement favorable de 40 millions de dollars au titre de la réaffectation de certains capitaux de placements étrangers provenant de nos activités d'assurance mondiale, montant qui avait soutenu nos activités de réassurance contre les catastrophes, puisque nous avons complètement abandonné ces activités au cours de l'exercice considéré, au gain de change de 35 millions sur certains dépôts découlant de l'adoption des nouvelles normes comptables concernant les instruments financiers, ainsi qu'à la hausse des gains et des distributions sur les placements privés.

#### 2006 par rapport à 2005

Le total des revenus a augmenté de 1 453 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à 2005, principalement en raison des résultats inégaux au chapitre des activités de négociation découlant de l'amélioration de la conjoncture du marché et de la solide croissance des activités bancaires et de gestion de patrimoine, résultats qui reflètent la mise en œuvre fructueuse de nos initiatives visant la croissance et la conjoncture favorable du marché. Les importantes activités de fusion et d'acquisition ainsi que le gain net lié à l'échange de sièges à la NYSE contre des actions de NYX ont également fourni un apport à l'augmentation. Ces facteurs ont été en

partie contrebalancés par une baisse de 425 millions de dollars imputable à l'incidence défavorable de l'appréciation du dollar canadien sur la valeur de conversion de nos revenus libellés en dollars américains, par la diminution des activités de montage de prêts et de titres de participation, ainsi que par certains éléments favorables constatés en 2005.

Le *revenu net d'intérêt* a augmenté de 3 millions de dollars. La forte croissance des prêts et des dépôts, ainsi que de l'accroissement des marges liées aux dépôts et aux produits de placement à l'intention des particuliers ont été neutralisés en grande partie par les coûts de financement liés à certaines stratégies de négociation de titres de participation ainsi que par l'incidence de l'augmentation des soldes de crédit titrisés.

Les revenus liés aux *activités de placement* se sont accrus de 429 millions de dollars, ou 13 %, essentiellement en raison de la croissance des actifs liés aux services tarifés des clients, laquelle reflète la valeur des ventes nettes et l'appréciation du capital et l'inclusion des résultats d'Abacus Financial Services Group Limited. La hausse du volume de services de courtage traditionnels et autogérés a également contribué à l'augmentation.

Les revenus liés aux *activités d'assurance* ont augmenté de 78 millions de dollars, ou 2 %, résultat qui reflète surtout la croissance de nos activités d'assurance vie au Canada et de réassurance vie en Europe. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par la baisse des revenus tirés de nos activités d'assurance vie aux États-Unis, principalement imputable à la diminution des ventes de rentes, à l'incidence défavorable du raffermississement du dollar canadien sur la valeur de conversion de nos revenus libellés en dollars américains et à la baisse des revenus tirés des activités de réassurance contre les catastrophes, laquelle reflète la réduction stratégique de notre risque lié à ces activités compte tenu du fait que nous avons cessé d'assurer de nouvelles activités.

Les revenus tirés des *services bancaires* se sont accrus de 65 millions de dollars, ou 3 %, en raison principalement de l'augmentation des frais bancaires, de la hausse des commissions de crédit liées à nos activités de banque d'investissement et de l'accroissement des revenus liés aux opérations de change en raison du volume accru d'opérations. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par l'augmentation des coûts liés à notre programme de fidélisation des clients détenteurs d'une carte de crédit qui ont été portés en diminution des revenus.

Les revenus tirés des *activités de négociation* ont progressé de 980 millions de dollars, ou 61 %. Le total des revenus tirés des activités de négociation s'est établi à 2 035 millions de dollars, soit une hausse de 420 millions, ou 26 %, comparativement à l'exercice précédent, attribuable aux résultats jamais atteints auparavant au chapitre des activités de négociation découlant de l'amélioration de la conjoncture du marché et de la croissance liée à certaines stratégies en matière de négociation des titres de participation. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par la hausse des coûts de financement à l'appui de la croissance découlant de certaines stratégies en matière de négociation des titres de participation.

Les *commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils* ont diminué de 2 millions de dollars en raison de la baisse des activités de montage de titres de participation au Canada, laquelle reflète essentiellement le ralentissement des activités dans les secteurs autres que celui des ressources ainsi que la diminution des activités de montage de prêts, principalement aux États-Unis, en raison du contexte de hausse des taux d'intérêt. Ces facteurs ont été contrebalancés en grande partie par l'intensification des activités de fusion et d'acquisition.

Les *autres* revenus ont diminué de 100 millions de dollars, ou 12 %, résultat qui tient essentiellement à de nombreux facteurs favorables comptabilisés en 2005, notamment le gain à la vente d'une demande de règlement liée à Enron, l'ajustement comptable cumulé lié à notre participation dans un placement et le gain à la vente de LIS. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la réception d'une indemnité liée à la résiliation d'un accord et par le gain net réalisé à l'échange de sièges à la NYSE contre des actions de NYX qui ont été constatés en 2006.

### Revenu net d'intérêt et marge nette d'intérêt

Tableau 8

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants en pourcentage)

	2007	2006	2005
Revenu net d'intérêt	7 532 \$	6 796 \$	6 793 \$
Actif moyen (1)	581 000	502 100	445 300
Marge nette d'intérêt (2)	1,30 %	1,35 %	1,53 %

(1) Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour l'exercice.

(2) Revenu net d'intérêt, exprimé en pourcentage de l'actif moyen.

## Variation du revenu net d'intérêt (1)

Tableau 9

(en millions de dollars canadiens)	2007 par rapport à 2006			2006 par rapport à 2005		
	Facteur d'augmentation (de diminution)			Facteur d'augmentation (de diminution)		
	Volume moyen (2)	Taux moyen (2)	Variation nette	Volume moyen (2)	Taux moyen (2)	Variation nette
<b>Actif</b>						
<b>Dépôts à d'autres banques</b>						
Canada	11 \$	(9)\$	2 \$	10 \$	-\$	10 \$
États-Unis	71	(50)	21	11	89	100
Autres pays	31	4	35	35	104	139
<b>Valeurs mobilières</b>						
Titres du compte de négociation	1 142	423	1 565	863	482	1 345
Titres disponibles à la vente (3)	(230)	141	(89)	-	-	-
Placements (3)	-	-	-	22	216	238
<b>Biens acquis en vertu de conventions de revente et titres empruntés</b>	783	(160)	623	404	1 069	1 473
<b>Prêts</b>						
Canada						
Prêts de détail	1 025	194	1 219	697	423	1 120
Prêts de gros	-	(217)	(217)	146	(144)	2
États-Unis	348	(218)	130	108	376	484
Autres pays	778	106	884	172	140	312
<b>Total du revenu d'intérêt</b>	<b>3 959 \$</b>	<b>214 \$</b>	<b>4 173 \$</b>	<b>2 468 \$</b>	<b>2 755 \$</b>	<b>5 223 \$</b>
<b>Passif</b>						
<b>Dépôts</b>						
Canada	(1)\$	646 \$	645 \$	122 \$	1 178 \$	1 300 \$
États-Unis	264	281	545	238	733	971
Autres pays	1 344	528	1 872	754	737	1 491
<b>Engagements afférents à des titres vendus à découvert</b>	<b>386</b>	<b>(460)</b>	<b>(74)</b>	<b>197</b>	<b>493</b>	<b>690</b>
<b>Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés</b>	<b>542</b>	<b>(60)</b>	<b>482</b>	<b>341</b>	<b>421</b>	<b>762</b>
<b>Débitures subordonnées</b>	<b>(66)</b>	<b>(15)</b>	<b>(81)</b>	<b>(18)</b>	<b>(5)</b>	<b>(23)</b>
<b>Autres passifs portant intérêt</b>	<b>89</b>	<b>(41)</b>	<b>48</b>	<b>(115)</b>	<b>144</b>	<b>29</b>
<b>Total des frais d'intérêt</b>	<b>2 558 \$</b>	<b>879 \$</b>	<b>3 437 \$</b>	<b>1 519 \$</b>	<b>3 701 \$</b>	<b>5 220 \$</b>
<b>Revenu net d'intérêt</b>	<b>1 401 \$</b>	<b>(665)\$</b>	<b>736 \$</b>	<b>949 \$</b>	<b>(946)\$</b>	<b>3 \$</b>

(1) Le classement géographique des actifs et passifs choisis est fondé sur le point d'inscription des actifs et des passifs en question.

(2) L'écart de volume ou de taux est attribué en fonction du pourcentage des variations de soldes et de taux par rapport au total de la variation nette du revenu net d'intérêt.

(3) Les titres disponibles à la vente sont inscrits à la juste valeur. Avant le 1<sup>er</sup> novembre 2006, les titres disponibles à la vente étaient comptabilisés comme titres du compte de placement et inscrits au coût non amorti.

## 2007 par rapport à 2006

La marge nette d'intérêt a diminué de 5 points de base, résultat qui reflète l'augmentation des actifs productifs générant des rendements inférieurs ou ne générant pas d'intérêt, la concurrence au chapitre des dépôts aux États-Unis, ainsi que la contrepassation d'intérêts courus découlant du nombre plus élevé de prêts douteux aux États-Unis. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse du revenu net d'intérêt.

Le *revenu net d'intérêt* s'est accru de 736 millions de dollars, ou 11 %, résultat qui tient en grande partie à la croissance élevée des prêts et des dépôts s'inscrivant dans le cadre de nos services bancaires.

Comme il est illustré dans le tableau 9, nous avons enregistré une augmentation des actifs productifs générant des rendements inférieurs ou ne générant pas d'intérêt, y compris les titres du compte de négociation et les biens acquis en vertu de conventions de revente et titres empruntés, principalement à l'appui de nos activités de négociation et de nos autres activités qui génèrent des revenus autres que d'intérêt. Pour plus de détails, se reporter au tableau 58 à la rubrique Information financière supplémentaire.

## 2006 par rapport à 2005

La marge nette d'intérêt a diminué de 18 points de base par rapport à 2005, résultat qui reflète la baisse du revenu net d'intérêt résultant de l'augmentation des coûts de financement à l'appui de la croissance découlant de certaines stratégies en matière de négociation des titres de participation. La diminution s'explique aussi par l'augmentation des actifs productifs générant des rendements inférieurs ou ne générant pas d'intérêt, principalement à l'appui de nos activités de négociation et de nos autres activités. Cette diminution a été neutralisée en partie par la plus forte croissance des prêts et des dépôts et par l'accroissement des marges liées aux dépôts et aux produits de placement à l'intention des particuliers.

## Frais autres que d'intérêt

Tableau 10

(en millions de dollars canadiens)	2007	2006	2005
Salaires	3 541 \$	3 192 \$	3 101 \$
Rémunération variable	2 975	2 827	2 309
Rémunération à base d'actions	194	169	169
Avantages sociaux et frais de rémunération au titre de la conservation de personnel	1 150	1 080	1 103
Ressources humaines	7 860 \$	7 268 \$	6 682 \$
Matériel	1 009	957	960
Frais d'occupation	839	792	749
Communications	723	687	632
Services professionnels et autres services externes	838	844	796
Autres charges	1 204	947	1 538
<b>Frais autres que d'intérêt</b>	<b>12 473 \$</b>	<b>11 495 \$</b>	<b>11 357 \$</b>

### 2007 par rapport à 2006

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 978 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète principalement la hausse des coûts découlant de l'accroissement des niveaux d'activité, notamment ceux liés aux équipes de vente et de service supplémentaires, ainsi que la hausse des frais au titre de la rémunération variable découlant de l'augmentation des revenus tirés des commissions dans le secteur Gestion de patrimoine. L'augmentation tient aussi à la hausse des pertes hors exploitation et à l'accroissement des coûts liés au développement de systèmes, aux coûts supplémentaires engagés à l'appui de nos initiatives visant la croissance, y compris les acquisitions effectuées récemment, l'augmentation du nombre de nouvelles succursales et les programmes de modernisation des succursales. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'incidence favorable du raffermissement du dollar canadien sur la valeur de conversion des charges libellées en dollars américains ainsi que par la diminution des frais au titre de la rémunération variable du secteur Marchés des Capitaux, laquelle découle des résultats à la baisse enregistrés.

### 2006 par rapport à 2005

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 138 millions de dollars, ou 1 %, comparativement à 2005, résultat qui reflète principalement la hausse des frais au titre de la rémunération variable des secteurs Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine découlant du solide rendement enregistré. La hausse des coûts à l'appui de nos initiatives visant la croissance, y compris l'expansion des équipes de vente et l'élargissement des infrastructures de notre réseau de distribution, la hausse des coûts liés à la conception d'applications de système, la hausse des coûts liés au marketing et à la publicité ainsi que l'augmentation du nombre de succursales ont aussi contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la réduction de la valeur de conversion des charges libellées en dollars américains en raison de l'appréciation du dollar canadien. La provision liée au litige relatif à Enron et le règlement de la poursuite MegaClaims liée à la faillite d'Enron ont été comptabilisés en 2005.

Dotation à la provision pour pertes sur créances		Tableau 11		
(en millions de dollars canadiens)		2007	2006	2005
Prêts hypothécaires résidentiels		13 \$	6 \$	2 \$
Prêts aux particuliers		364	306	259
Prêts sur cartes de crédit		223	163	194
Prêts aux petites entreprises (1)		34	29	27
<b>Prêts de détail</b>		<b>634 \$</b>	<b>504 \$</b>	<b>482 \$</b>
Prêts aux entreprises (2)		148	(22)	(93)
Prêts aux États souverains (3)		—	—	—
Prêts aux banques		—	—	—
<b>Prêts de gros</b>		<b>148 \$</b>	<b>(22) \$</b>	<b>(93) \$</b>
<b>Provision spécifique</b>		<b>782 \$</b>	<b>482 \$</b>	<b>389 \$</b>
<b>Provision générale</b>		<b>9</b>	<b>(53)</b>	<b>66</b>
<b>Dotation à la provision pour pertes sur créances</b>		<b>791 \$</b>	<b>429 \$</b>	<b>455 \$</b>
Dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations		0,33 %	0,23 %	0,21 %

(1) Comprennent les prêts aux petites entreprises gérés collectivement.  
(2) Comprennent les prêts aux petites entreprises gérés individuellement.  
(3) Par États souverains, on entend toutes les Administrations et agences centrales, les banques centrales, ainsi que les autres entités du secteur public admissibles et les banques multilatérales de développement.

### 2007 par rapport à 2006

Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances, qui était dans un creux cyclique et tend à augmenter pour se rapprocher des moyennes historiques, s'est accru de 362 millions de dollars, ou 84 %, par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation reflète la hausse des provisions au titre de nos portefeuilles de prêts de gros et de prêts de détail, laquelle découle principalement de la croissance des portefeuilles et du nombre plus élevé de prêts douteux au sein de nos activités de financement de constructeurs résidentiels américains imputable au repli du marché de l'habitation aux États-Unis. La dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations s'est accrue comparativement à l'exercice précédent, résultat qui reflète le nombre plus élevé de prêts douteux au sein de nos activités de financement de constructeurs résidentiels américains.

La dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances liée aux prêts de détail a augmenté de 130 millions de dollars, ou 26 %, par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation tient principalement à la hausse des provisions au titre de nos portefeuilles de prêts sur cartes de crédit et de marges de crédit non garanties aux particuliers, qui s'explique essentiellement par les taux de pertes plus élevés et par la croissance des portefeuilles.

La dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances liée aux prêts de gros s'est accrue de 170 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation est en grande partie imputable à notre portefeuille de prêts aux entreprises principalement en raison du nombre plus élevé de prêts douteux au sein de nos activités de financement de constructeurs résidentiels aux États-Unis, ainsi qu'à l'augmentation des radiations au Canada. L'augmentation tient également à la baisse des recouvrements au titre de notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises comptabilisés au cours de l'exercice considéré.

La provision générale a augmenté de 62 millions de dollars comparativement à l'exercice précédent, résultat qui reflète principalement la contrepassation, à l'exercice précédent, d'une tranche de 50 millions de la provision générale liée à notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises. L'augmentation s'explique aussi par la hausse des provisions au titre de notre portefeuille de prêts aux constructeurs résidentiels aux États-Unis, laquelle reflète en grande partie la baisse de la qualité du crédit découlant du repli du marché de l'habitation aux États-Unis.

### 2006 par rapport à 2005

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 26 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à 2005. La diminution s'explique surtout par la contrepassation, en 2006, d'une tranche de 50 millions de dollars de la provision générale liée au portefeuille de prêts aux grandes entreprises du secteur Marchés des Capitaux, laquelle découle du maintien des conditions de crédit favorables et de la qualité accrue du crédit du portefeuille de prêts aux grandes entreprises, par l'incidence favorable du niveau plus élevé de soldes de cartes de crédit titrisés ainsi que par le maintien de la qualité élevée du crédit de notre portefeuille de prêts aux États-Unis. Les résultats en 2005 tenaient également compte d'une provision au titre de notre quote-part de 50 % de la provision liée à Solutions Moneris, Inc. (Moneris). Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des provisions au titre de nos portefeuilles de prêts aux particuliers et aux petites entreprises au Canada, de même que par la baisse des recouvrements au titre de nos portefeuilles de prêts aux grandes entreprises et de prêts aux exploitations agricoles.

Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance		Tableau 12		
(en millions de dollars canadiens)		2007	2006	2005
Indemnités et sinistres liés aux polices d'assurance		1 588 \$	1 939 \$	2 103 \$
Coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance		585	570	522
<b>Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance</b>		<b>2 173 \$</b>	<b>2 509 \$</b>	<b>2 625 \$</b>

### 2007 par rapport à 2006

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont diminué de 336 millions de dollars, ou 13 %, comparativement à l'exercice précédent. Compte non tenu de l'incidence des nouvelles normes comptables concernant les instruments financiers et des charges liées aux ouragans comptabilisées à l'exercice précédent, les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont reculé de 121 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent. La diminution tient en grande partie à l'incidence de la réduction des ventes de rentes aux États-Unis et à la hausse des ajustements nets favorables des provisions techniques au cours de l'exercice considéré, lesquels comprennent des ajustements cumulés de 92 millions de dollars relativement à des périodes antérieures. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts à l'appui de la croissance de nos activités de réassurance vie en Europe et de nos activités au Canada. Un rapprochement des indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance, excluant l'incidence des nouvelles normes comptables concernant les instruments financiers, est présenté à la section Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

### 2006 par rapport à 2005

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont diminué de 116 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à 2005. Cette diminution reflète principalement la réduction de 142 millions de dollars (avant et après impôts) des charges liées aux ouragans comptabilisées au titre des sinistres nets, des charges de 203 millions ayant été comptabilisées relativement aux ouragans Katrina, Rita et Wilma en 2005 et des charges de 61 millions, principalement liées à l'ouragan Wilma, ayant été comptabilisées en 2006 au titre des sinistres additionnels. La diminution est aussi attribuable à l'incidence favorable de la valeur de conversion des provisions techniques libellées en dollars américains découlant du raffermissement du dollar canadien et à la diminution des ventes de rentes aux États-Unis. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts liés aux indemnités et aux sinistres découlant de la croissance des activités ainsi que par la baisse des ajustements nets favorables des provisions techniques en 2006.

Impôts	Tableau 13		
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2007	2006	2005
<b>Impôts sur les bénéfices</b>	<b>1 392 \$</b>	1 403 \$	1 278 \$
<b>Autres taxes</b>			
Taxe sur les produits et services et taxes de vente	208 \$	218 \$	218 \$
Cotisations sociales	227	217	220
Taxes sur le capital	117	107	164
Taxes foncières (1)	97	92	93
Taxes sur les primes d'assurance	41	39	39
Taxes d'affaires	8	7	9
	<b>698</b>	680	743
<b>Total des impôts sur les bénéfices et des autres taxes</b>	<b>2 090 \$</b>	2 083 \$	2 021 \$
<b>Bénéfice net avant impôts</b>	<b>7 025 \$</b>	6 204 \$	4 702 \$
<b>Taux d'imposition effectif sur les bénéfices (2)</b>	<b>19,8 %</b>	22,6 %	27,2 %
<b>Taux d'imposition effectif total (3)</b>	<b>27,1 %</b>	30,3 %	37,1 %

(1) Comprennent les montants portés en déduction des revenus autres que d'intérêt concernant les placements en biens immobiliers.

(2) Charge d'impôts en pourcentage du bénéfice net avant la charge d'impôts.

(3) Total de la charge d'impôts et des autres taxes en pourcentage du bénéfice net avant la charge d'impôts et les autres taxes.

Nos activités sont assujetties à différents impôts et autres taxes, notamment les impôts sur les bénéfices et sur le capital levés par les gouvernements fédéral et provinciaux au Canada, et les impôts sur les bénéfices levés par les gouvernements des pays étrangers où nous exerçons nos activités. Des taxes sont également levées sur les dépenses et les fournitures liées au soutien de nos activités.

### 2007 par rapport à 2006

La charge d'impôts a diminué de 11 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à l'exercice précédent, malgré la hausse du bénéfice avant impôts. Le taux d'imposition effectif s'est établi à 19,8 %, soit une amélioration comparativement à 22,6 % à l'exercice précédent. La baisse du taux d'imposition effectif tient principalement aux réductions de valeur relatives des titres adossés à des créances avec flux groupés et à des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque aux États-Unis déclarées par nos filiales qui exercent leurs activités dans des pays où les taux d'imposition sont plus élevés, au gain au titre de la restructuration de Visa Inc., lequel est imposé au taux applicable aux gains en capital, ainsi qu'au bénéfice plus élevé provenant de sources présentant des avantages fiscaux (dividendes imposables de sociétés canadiennes).

Les autres taxes ont augmenté de 18 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, résultat qui est en grande partie imputable à la hausse des cotisations sociales, laquelle reflète l'accroissement de l'effectif, et à la hausse des taxes sur le capital découlant de l'augmentation de l'assiette des impôts sur le capital en fonction de laquelle les taxes sur le capital sont levées au Canada. L'augmentation tient aussi à la hausse des taxes foncières, laquelle reflète l'augmentation du nombre de succursales. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la réduction de la taxe sur les produits et services et des taxes de vente découlant de la diminution du taux de la taxe sur les produits et services (TPS).

Outre la charge d'impôts et les autres taxes figurant à l'état consolidé des résultats, nous avons inscrit une charge d'impôts de 946 millions de dollars en 2007 (136 millions en 2006) dans les capitaux propres, soit une hausse de 810 millions qui reflète principalement l'augmentation des gains de change non réalisés dont il est fait mention à la note 24 des Notes complémentaires.

### 2006 par rapport à 2005

Les impôts sur les bénéfices ont augmenté en 2006 comparativement à 2005, ce qui s'explique en grande partie par la hausse du bénéfice et l'incidence de la provision au titre du litige relatif à Enron, laquelle avait été comptabilisée en 2005. Le taux d'imposition effectif a baissé de 4,6 % en 2006, surtout en raison du bénéfice plus élevé déclaré par nos filiales qui exercent leurs activités dans des pays où les taux d'imposition sont plus faibles, du bénéfice plus élevé provenant de sources présentant des avantages fiscaux (dividendes imposables de sociétés canadiennes), ainsi que du règlement favorable de vérifications fiscales liées à des exercices précédents comptabilisé en 2006.

Les autres taxes ont diminué de 63 millions de dollars, en raison principalement de la baisse des taxes sur le capital liée surtout aux économies de taxes sur le capital constatées dans des périodes antérieures ainsi qu'à la diminution de l'assiette des impôts sur le capital en fonction de laquelle les taxes sur le capital sont levées au Canada.

(en millions de dollars canadiens)	2007				2006				2005			
	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Canada	États-Unis	Autres pays	Total
Revenu net d'intérêt	6 435 \$	412 \$	685 \$	7 532 \$	6 045 \$	108 \$	643 \$	6 796 \$	5 628 \$	608 \$	557 \$	6 793 \$
Revenus autres que d'intérêt	8 605	4 322	2 003	14 930	7 518	4 397	1 926	13 841	6 878	3 955	1 558	12 391
Total des revenus	15 040	4 734	2 688	22 462	13 563	4 505	2 569	20 637	12 506	4 563	2 115	19 184
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	696	90	5	791	456	(28)	1	429	433	23	(1)	455
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	1 230	474	469	2 173	1 379	683	447	2 509	1 270	809	546	2 625
Frais autres que d'intérêt	7 409	3 405	1 659	12 473	7 056	3 038	1 401	11 495	6 685	3 595	1 077	11 357
Charges liées au réalignement de l'entreprise	-	-	-	-	-	-	-	-	45	-	-	45
Charge d'impôts et part des actionnaires sans contrôle	1 788	(13)	(242)	1 533	1 495	13	(61)	1 447	1 299	(64)	30	1 265
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	3 917 \$	778 \$	797 \$	5 492 \$	3 177 \$	799 \$	781 \$	4 757 \$	2 774 \$	200 \$	463 \$	3 437 \$
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées	-\$	-\$	-\$	-\$	-\$	(29)\$	-\$	(29)\$	-\$	(50)\$	-\$	(50)\$
<b>Bénéfice net</b>	<b>3 917 \$</b>	<b>778 \$</b>	<b>797 \$</b>	<b>5 492 \$</b>	<b>3 177 \$</b>	<b>770 \$</b>	<b>781 \$</b>	<b>4 728 \$</b>	<b>2 774 \$</b>	<b>150 \$</b>	<b>463 \$</b>	<b>3 387 \$</b>

(1) Aux fins de la présentation des résultats par secteur géographique, nos activités sont regroupées dans les colonnes Canada, États-Unis et Autres pays. Les opérations sont principalement constatées selon l'emplacement qui reflète le mieux le risque lié aux variations négatives de la conjoncture économique et les occasions de croissance liées aux variations positives de cette conjoncture. Cet emplacement correspond fréquemment à celui de l'entité juridique par l'entremise de laquelle les activités sont exercées et à celui de nos clients. Les opérations sont comptabilisées dans la devise locale de référence et sont assujetties aux variations des taux de change en raison de la fluctuation du dollar canadien.

### 2007 par rapport à 2006

Le bénéfice net au Canada s'est établi à 3 917 millions de dollars, en hausse de 740 millions, ou 23 %, comparativement à l'exercice précédent. Cette augmentation reflète en grande partie les volumes élevés et la croissance des soldes liés à nos services bancaires et à nos services de gestion de patrimoine au pays, ainsi qu'un gain au titre de la restructuration de Visa Inc. Les résultats à la hausse au chapitre des activités de négociation, l'amélioration des activités de montage de titres de participation et l'accroissement des activités de syndication de prêts ont également contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts découlant des niveaux d'activité accrus et des coûts à l'appui des initiatives visant la croissance, par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances et par les coûts plus élevés de notre programme de fidélisation des clients détenteurs d'une carte de crédit au cours de l'exercice.

Le bénéfice net aux États-Unis s'est chiffré à 778 millions de dollars, en hausse de 8 millions, ou 1 %, par rapport à l'exercice précédent. La forte croissance des revenus reflétant la prise en compte de nos acquisitions récentes et l'amélioration des activités de montage de titres de participation et des activités de fusion et d'acquisition ont été en grande partie neutralisées par l'incidence défavorable du raffermissement du dollar canadien sur la valeur de conversion du bénéfice libellé en dollars américains, par la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités, ainsi que par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances, laquelle reflète essentiellement le nombre plus élevé de prêts douteux liés à nos activités de financement de constructeurs résidentiels aux États-Unis.

Le bénéfice net des autres pays s'est établi à 797 millions de dollars, en hausse de 16 millions, ou 2 %, comparativement à 2006, résultat qui découle en partie des résultats solides au chapitre de l'assurance, lesquels tiennent au fait que nous n'avons pas constaté de charges liées aux ouragans au cours de l'exercice considéré, ainsi que de l'ajustement favorable au titre de la réaffectation de certains capitaux de placement étrangers au cours de l'exercice considéré. L'augmentation tient aussi à la croissance des activités de RBC Dexia IS. Ces facteurs ont été neutralisés en grande partie par les résultats à la baisse liés à certaines activités de négociation de titres à revenu fixe, par suite des réductions de valeur relatives à des titres adossés à des créances avec flux groupés et à des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque aux États-Unis.

### 2006 par rapport à 2005

Le bénéfice net au Canada s'est établi à 3 177 millions de dollars, en hausse de 403 millions, ou 15 %, par rapport à 2005. Cette hausse reflète principalement la forte croissance des revenus liés à nos activités de gestion de patrimoine et à nos activités bancaires, laquelle découle de la mise en œuvre réussie de nos initiatives de croissance, du maintien de la conjoncture économique favorable, ainsi que de l'augmentation des activités de fusion et d'acquisition. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'augmentation des frais au titre de la rémunération variable découlant du rendement amélioré de nos activités ainsi que des coûts accrus à l'appui de la croissance des activités.

Le bénéfice net aux États-Unis s'est chiffré à 770 millions de dollars, en hausse de 620 millions, ou 413 %, par rapport à 2005, et se compose d'un bénéfice tiré des activités poursuivies de 799 millions et d'une perte nette liée aux activités abandonnées de 29 millions. Le bénéfice net tiré des activités poursuivies aux États-Unis a bondi de 599 millions de dollars, ou 300 %, par rapport à l'exercice 2005, en raison surtout de la provision au titre du litige relatif à Enron, ainsi que des solides résultats liés aux activités de négociation en 2006. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la baisse des activités de montages de titres d'emprunt, la baisse des ventes de rentes aux États-Unis, l'incidence défavorable du raffermissement du dollar canadien sur la valeur de conversion du bénéfice libellé en dollars américains, de même que le gain comptabilisé en 2005 à la vente de LIS.

La perte nette liée aux activités abandonnées s'est chiffrée à 29 millions de dollars en 2006, comparativement à une perte nette de 50 millions en 2005. La perte nette pour 2006 s'explique par les charges liées à l'abandon progressif des activités de RBC Mortgage Company. La perte nette constatée à l'exercice 2005 reflétait principalement les charges liées à la vente de certains actifs et à l'abandon progressif des activités, notamment les coûts liés à la fermeture du bureau de RBC Mortgage Company à Chicago et de certaines succursales, les primes de performance versées aux employés et la réduction de valeur de certains actifs.

Le bénéfice net des autres pays a augmenté de 318 millions de dollars, ou 69 %, par rapport à 2005, principalement en raison des facteurs suivants : une réduction des charges nettes estimatives liées aux ouragans, les impôts, qui avaient essentiellement trait aux activités de financement générales; la solide croissance de nos activités de réassurance vie en Europe. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la baisse des revenus tirés des activités de réassurance contre les catastrophes en raison de la réduction stratégique de notre exposition au risque lié à ces activités.

### Opérations entre apparentés

Dans le cours normal de nos activités, nous offrons des services bancaires habituels et des services d'exploitation et concluons d'autres opérations avec des sociétés affiliées ou avec d'autres sociétés apparentées, y compris avec nos coentreprises, selon des modalités semblables à celles accordées à des parties non apparentées.

Nous accordons des prêts à des administrateurs, à des dirigeants et à d'autres employés à des taux normalement consentis à nos clients privilégiés. En outre, nous offrons des régimes d'unités d'actions différées et d'autres régimes aux administrateurs qui ne sont pas nos employés, aux dirigeants et à certains autres employés clés. Se reporter aux notes 9 et 29 des Notes complémentaires pour de plus amples renseignements.

Notre bénéfice, nos revenus et nos charges trimestriels sont touchés par un certain nombre de tendances et de facteurs récurrents, qui comprennent les fluctuations saisonnières, la conjoncture générale et la

concurrence. Le tableau suivant présente un sommaire de nos résultats pour les huit derniers trimestres :

Résultats trimestriels

Tableau 15

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	2007				2006			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Revenu net d'intérêt	1 828 \$	1 965 \$	1 889 \$	1 850 \$	1 731 \$	1 766 \$	1 617 \$	1 682 \$
Revenus autres que d'intérêt	3 787	3 515	3 780	3 848	3 618	3 440	3 505	3 278
<b>Total des revenus</b>	<b>5 615 \$</b>	<b>5 480 \$</b>	<b>5 669 \$</b>	<b>5 698 \$</b>	<b>5 349 \$</b>	<b>5 206 \$</b>	<b>5 122 \$</b>	<b>4 960 \$</b>
Frais autres que d'intérêt	3 093	3 165	3 148	3 067	2 955	2 861	2 928	2 751
Dotation à la provision pour pertes sur créances Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	263	178	188	162	159	99	124	47
	637	343	677	516	611	627	619	652
Bénéfice net avant impôts et part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	1 622 \$	1 794 \$	1 656 \$	1 953 \$	1 624 \$	1 619 \$	1 451 \$	1 510 \$
Impôts sur les bénéfices	255	349	353	435	342	381	348	332
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	43	50	24	24	19	44	(25)	6
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	1 324 \$	1 395 \$	1 279 \$	1 494 \$	1 263 \$	1 194 \$	1 128 \$	1 172 \$
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées	-	-	-	-	(1)	(17)	(10)	(1)
<b>Bénéfice net</b>	<b>1 324 \$</b>	<b>1 395 \$</b>	<b>1 279 \$</b>	<b>1 494 \$</b>	<b>1 262 \$</b>	<b>1 177 \$</b>	<b>1 118 \$</b>	<b>1 171 \$</b>
Bénéfice par action – de base	1,02 \$	1,07 \$	0,99 \$	1,16 \$	0,97 \$	0,91 \$	0,86 \$	0,90 \$
– dilué	1,01 \$	1,06 \$	0,98 \$	1,14 \$	0,96 \$	0,90 \$	0,85 \$	0,89 \$
<b>Bénéfice net (perte nette) sectoriel</b>								
Services bancaires canadiens	899 \$	699 \$	618 \$	771 \$	675 \$	660 \$	511 \$	580 \$
Gestion de patrimoine	180	177	194	211	164	136	159	145
Services bancaires américains et internationaux	21	87	67	67	79	82	62	38
Marchés des Capitaux	186	360	350	396	300	303	414	338
Services de soutien généraux	38	72	50	49	45	13	(18)	71
<b>Bénéfice net</b>	<b>1 324 \$</b>	<b>1 395 \$</b>	<b>1 279 \$</b>	<b>1 494 \$</b>	<b>1 263 \$</b>	<b>1 194 \$</b>	<b>1 128 \$</b>	<b>1 172 \$</b>
Moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains pour la période (1)	1,001 \$	0,937 \$	0,874 \$	0,861 \$	0,897 \$	0,896 \$	0,877 \$	0,865 \$
Équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains à la fin de la période	1,059	0,937	0,901	0,850	0,890	0,884	0,894	0,878

(1) Les moyennes sont calculées au moyen de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

Fluctuations saisonnières

Les facteurs saisonniers ont une incidence sur nos résultats pour la plupart des trimestres. Le deuxième trimestre compte quelques jours de moins que les trois autres trimestres, ce qui a donné lieu à une diminution du revenu net d'intérêt et de certains éléments des charges essentiellement. Le troisième et le quatrième trimestres incluent les mois estivaux au cours desquels les activités sur les marchés subissent fréquemment un ralentissement, ce qui a une incidence défavorable sur les résultats liés à nos activités sur les marchés financiers, ainsi qu'à nos activités de courtage et de gestion de placements.

Incidence de la conjoncture de l'économie et du marché

En général, la conjoncture économique est demeurée avantageuse au cours de la plupart des huit derniers trimestres et a eu une incidence favorable sur nos activités. La conjoncture économique a subi une incidence défavorable au second semestre de l'exercice 2007, essentiellement en raison des préoccupations liées au marché des prêts hypothécaires à risque aux États-Unis. Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Vue générale de l'exercice 2007.

Le raffermissement du dollar canadien au cours de la période s'est traduit par une baisse de la valeur de conversion du bénéfice libellé en dollars américains, soit principalement le bénéfice tiré de nos activités bancaires de gros et de détail aux États-Unis.

Aperçu et résultats consolidés

Au cours des huit derniers trimestres, nos résultats ont été touchés par divers facteurs favorables et défavorables. Au quatrième trimestre de 2007, nos résultats ont été touchés par les réductions de valeur des titres adossés à des créances avec flux groupés et à des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque aux États-Unis, par le gain au titre de la restructuration de Visa Inc. et par des coûts plus élevés au titre de notre programme de fidélisation des clients détenteurs d'une

carte de crédit. Au premier trimestre de 2007, nous avons comptabilisé un ajustement favorable au titre de la réaffectation de certains capitaux de placements étrangers et nos activités d'assurance ont été touchées de façon défavorable par la constatation de charges liées aux ouragans de 61 millions de dollars (avant et après impôts). Également au cours de ce trimestre, nous avons effectué la contrepassation d'une tranche de 50 millions de dollars de la provision générale, en raison de la qualité du crédit élevée de notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises, laquelle s'explique en partie par les conditions de crédit favorables. Nos résultats au cours des huit derniers trimestres ont également été touchés par l'acquisition de certaines activités. Une analyse plus détaillée est présentée à la section Vue générale de l'exercice 2007.

Au cours des huit derniers trimestres, notre bénéfice net consolidé a constamment excédé 1 milliard de dollars. Ces solides résultats tiennent en grande partie à l'augmentation générale des revenus dans l'ensemble de nos secteurs d'exploitation. Cette tendance positive a été partiellement neutralisée par la baisse de la valeur de conversion du bénéfice libellé en devises, en raison du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain pendant presque toute la période, et encore plus particulièrement au cours du trimestre le plus récent.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté dans l'ensemble au cours des huit derniers trimestres, situation qui s'explique principalement par la hausse des frais au titre de la rémunération variable résultant du solide rendement des activités, ainsi que par l'augmentation des coûts découlant du volume accru des activités, des acquisitions et de la hausse des dépenses à l'appui de nos initiatives visant la croissance.

La dotation à la provision pour pertes sur créances est demeurée à un creux cyclique pendant presque toute la période, résultat qui reflète principalement un environnement de crédit généralement avantageux et des recouvrements favorables au titre des prêts aux grandes entreprises. Cependant, elle a augmenté au cours du dernier exercice, en raison de la croissance des portefeuilles ainsi que de l'augmentation des taux de

peres et du nombre de prêts douteux, qui tendent dans les deux cas à s'établir aux moyennes historiques. Au quatrième trimestre de 2007, la dotation à la provision pour pertes sur créances du secteur Services bancaires américains et internationaux a augmenté en raison du nombre plus élevé de prêts douteux découlant principalement du repli du marché de l'habitation aux États-Unis. La diminution des provisions au premier trimestre de 2006 était principalement attribuable à la contrepassation d'une tranche de 50 millions de dollars de la provision générale, en raison de la qualité élevée du crédit lié à notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises au cours de ce trimestre.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont fluctué considérablement au cours de la période. Bien que la croissance sous-jacente des activités se soit de façon générale traduite par une augmentation des indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance, une volatilité importante peut se produire au cours d'un trimestre donné, en raison des résultats techniques, des ajustements de la provision actuarielle et de l'incidence des marchés financiers sur les titres garantissant les fonds des titulaires de polices d'assurance vie universelle. L'incidence des nouvelles normes comptables concernant les instruments financiers adoptées au premier trimestre de 2007 a accentué la volatilité de ces produits. Sauf en ce qui concerne les résultats techniques et les ajustements de la provision actuarielle, ces éléments sont en grande partie contrebalancés par les revenus liés aux activités d'assurance. Également, les charges liées aux ouragans ont influé sur les résultats du premier trimestre de 2006.

Notre taux d'imposition effectif a dans l'ensemble diminué au cours de la période, passant de 22,0 % à 15,7 %, malgré la hausse du bénéfice avant impôts. Ce résultat tient en grande partie au bénéfice plus élevé provenant de sources présentant des avantages fiscaux (dividendes imposables de sociétés canadiennes) et aux règlements favorables d'une vérification fiscale au premier trimestre de 2006 et aux deuxième et troisième trimestres de 2007. Les résultats du quatrième trimestre de 2007 reflètent les réductions de valeur relatives à des titres adossés à des créances avec flux groupés et à des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque aux États-Unis comptabilisées par nos filiales dans les territoires où les taux d'imposition sont plus élevés, ainsi que le taux d'imposition plus faible lié au gain au titre de la restructuration de Visa Inc.

La part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales a fluctué au cours de la période, situation qui dépend du bénéfice net attribué aux tiers investisseurs dans les entités que nous sommes tenus de consolider, mais dans lesquelles nous ne détenons pas une participation de 100 %.

#### Résultats des secteurs d'exploitation

Le bénéfice net du secteur Services bancaires canadiens s'est généralement accru au cours des huit derniers trimestres. L'augmentation s'explique par une forte croissance des volumes dans la plupart des secteurs d'activité. Les marges ont diminué légèrement au second semestre de l'exercice 2007 essentiellement en raison de la forte concurrence sur le marché. Nos résultats du quatrième trimestre de 2007 ont été touchés favorablement par le gain au titre de la restructuration de Visa Inc., lequel a été partiellement contrebalancé par la hausse des coûts liés au programme de fidélisation des clients détenteurs d'une carte de crédit. En outre, les résultats du premier trimestre de 2007 ont été touchés positivement par un ajustement favorable lié à la réaffectation de certains capitaux de placements étrangers, alors que les résultats du premier trimestre de 2006 avaient subi l'incidence défavorable des charges liées aux ouragans.

Le bénéfice net de la Gestion de patrimoine a de façon générale augmenté au cours des huit derniers trimestres, en raison principalement de la forte croissance des actifs liés aux services tarifés des clients dans tous les secteurs d'activité, laquelle reflète les nouvelles ventes, l'appréciation du capital et l'embauche et la fidélisation de conseillers chevronnés. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des frais au titre de la rémunération variable découlant de l'augmentation des revenus tirés des commissions et par l'accroissement des coûts à l'appui de la croissance des activités, y compris les acquisitions récentes.

Les résultats du secteur Services bancaires américains et internationaux sont demeurés stables dans l'ensemble au cours de la période, sauf au quatrième trimestre de 2007. La baisse du bénéfice au quatrième trimestre de 2007 est en grande partie imputable à la hausse de la dotation à la provision à l'égard de notre portefeuille de prêts de financement aux constructeurs résidentiels aux États-Unis, laquelle s'explique par le nombre plus élevé de prêts douteux. La hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités, y compris les récentes acquisitions et l'ouverture de nouvelles succursales, a également eu une incidence sur le bénéfice net.

Le secteur Marchés des Capitaux a constaté une amélioration générale du bénéfice au cours de la période, sauf en ce qui concerne les résultats du quatrième trimestre de 2007, qui ont été touchés par les réductions de valeur relatives à des titres adossés à des créances avec flux groupés et à des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque aux États-Unis découlant des préoccupations liées au marché des prêts hypothécaires à risque aux États-Unis. Au cours de 2006 et de la majeure partie de 2007, la diversité de nos secteurs d'activité et produits, conjuguée avec l'expansion de nos activités et nos capacités de distribution croissantes à l'échelle mondiale, a contribué à cette tendance haussière. Ces facteurs ont toutefois été neutralisés en partie par la réduction de la valeur de conversion du bénéfice libellé en dollars américains et en livres sterling par suite du raffermissement du dollar canadien.

### Rendement au quatrième trimestre de 2007

Le bénéfice net du quatrième trimestre s'est établi à 1 324 millions de dollars, en hausse de 62 millions, ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent, malgré l'incidence défavorable de 48 millions liée au raffermissement du dollar canadien sur la valeur de conversion du bénéfice libellé en dollars américains. Le bénéfice dilué par action s'est élevé à 1,01 \$, en hausse de 5 %. Le rendement des capitaux propres s'est chiffré à 23,0 %, comparativement à 23,9 % à l'exercice précédent. L'augmentation tient principalement au gain au titre de la restructuration de Visa Inc., aux résultats accrus au chapitre des dérivés sur actions et des opérations de change, ainsi qu'aux volumes élevés et à la croissance des soldes liés à nos services bancaires et services de gestion de patrimoine. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les réductions de valeur relatives à des titres adossés à des créances avec flux groupés et à des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque aux États-Unis et par un ajustement découlant de la hausse des coûts liés au programme de fidélisation des clients détenteurs d'une carte de crédit.

Le total des revenus a augmenté de 266 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète principalement le gain au titre de la restructuration de Visa Inc., les résultats accrus au chapitre des dérivés sur actions et des opérations de change, ainsi que le maintien de volumes élevés et la croissance continue des soldes liés à nos services bancaires et services de gestion de patrimoine. L'augmentation s'explique aussi par l'incidence favorable des nouvelles normes comptables concernant les instruments financiers, par la prise en compte des acquisitions récentes, ainsi que par l'amélioration des activités de fusion et d'acquisition. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la baisse des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe, laquelle reflète les réductions de valeur relatives à des titres adossés à des créances avec flux groupés et à des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque aux États-Unis, ainsi qu'un ajustement découlant de la hausse des coûts liés au programme de fidélisation des clients détenteurs d'une carte de crédit.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 138 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète principalement la hausse des coûts liés aux initiatives visant la croissance de nos activités, y compris l'accroissement de l'effectif, nos acquisitions récentes et l'ouverture de nouvelles succursales. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la réduction des frais au titre de la rémunération variable du secteur Marchés des Capitaux, laquelle s'explique par les résultats à la baisse enregistrés.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 104 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, résultat qui s'explique en grande partie par le nombre plus élevé de prêts douteux liés à notre portefeuille de prêts de financement aux constructeurs résidentiels aux États-Unis, lequel tient essentiellement au repli du marché de l'habitation aux États-Unis. L'augmentation s'explique aussi par la hausse des provisions découlant de la croissance de notre portefeuille de prêts sur cartes de crédit, ainsi que par le nombre plus élevé de prêts douteux liés à nos portefeuilles de prêts aux entreprises.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont augmenté de 26 millions de dollars, ou 4 %, comparativement à l'exercice précédent, en raison principalement de l'incidence des nouvelles normes comptables concernant les instruments financiers, de l'accroissement des coûts liés à la croissance de nos activités de réassurance vie en Europe, ainsi que des résultats techniques moins favorables enregistrés durant la période considérée. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution des charges liée à la baisse des ventes de rentes aux États-Unis, par le niveau plus élevé d'ajustements favorables de la provision actuarielle nette, ainsi que par l'incidence favorable du raffermissement du dollar canadien sur la valeur de conversion des charges libellées en dollars américains.

## Résultats des secteurs d'exploitation

### Résultats par secteur d'exploitation

Tableau 16

	2007						2006	2005
	Services bancaires canadiens	Gestion de patrimoine	Services bancaires américains et internationaux	Marchés des Capitaux (1)	Services de soutien généraux (1)	Total	Total	Total
(en millions de dollars canadiens)								
Revenu net d'intérêt	6 353 \$	427 \$	1 031 \$	453 \$	(732) \$	7 532 \$	6 796 \$	6 793 \$
Revenus autres que d'intérêt	6 168	3 565	884	3 936	377	14 930	13 841	12 391
<b>Total des revenus</b>	<b>12 521 \$</b>	<b>3 992 \$</b>	<b>1 915 \$</b>	<b>4 389 \$</b>	<b>(355) \$</b>	<b>22 462 \$</b>	<b>20 637 \$</b>	<b>19 184 \$</b>
Frais autres que d'intérêt	5 285	2 902	1 481	2 769	36	12 473	11 495	11 357
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	788	1	109	(22)	(85)	791	429	455
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	2 173	-	-	-	-	2 173	2 509	2 625
Charges liées au réaligement de l'entreprise	-	-	-	-	-	-	-	45
Bénéfice net avant impôts et part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	4 275 \$	1 089 \$	325 \$	1 642 \$	(306) \$	7 025 \$	6 204 \$	4 702 \$
<b>Bénéfice net</b>	<b>2 987 \$</b>	<b>762 \$</b>	<b>242 \$</b>	<b>1 292 \$</b>	<b>209 \$</b>	<b>5 492 \$</b>	<b>4 757 \$</b>	<b>3 437 \$</b>
Rendement des capitaux propres (2)	34,3 %	32,4 %	6,9 %	26,6 %	6,7 %	24,6 %	23,5 %	18,0 %
Rendement du capital de risque (2)	45,5 %	65,1 %	11,7 %	32,5 %	n.s.	37,4 %	36,7 %	29,3 %
Actif moyen (3)	220 000 \$	16 600 \$	39 700 \$	311 200 \$	(6 500) \$	581 000 \$	502 300 \$	447 100 \$

(1) Le revenu net d'intérêt, le total des revenus et le bénéfice net avant impôts du secteur Marchés des Capitaux sont majorés au montant imposable équivalent. La majoration au montant imposable équivalent est éliminée dans le secteur des Services de soutien généraux. Des précisions sont fournies à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

(2) La moyenne du capital de risque et le rendement du capital de risque font partie des principales mesures financières. Pour obtenir des précisions, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

(3) Les moyennes sont calculées au moyen de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

n.s. : non significatif

#### Services bancaires canadiens

Le bénéfice net a augmenté de 561 millions de dollars, ou 23 %, par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation reflète principalement la forte croissance au sein de tous nos secteurs d'activité ainsi qu'un gain lié à la restructuration de Visa Inc. Ces facteurs ont toutefois été neutralisés en partie par la hausse des coûts liée à la croissance des activités, la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances et la hausse des coûts liés à notre programme de fidélisation des clients détenteurs d'une carte de crédit au cours de l'exercice. Les résultats de l'exercice précédent tenaient également compte de charges au titre des ouragans et de la réception d'une indemnité de rupture liée à la résiliation d'un accord, alors que les résultats de l'exercice considéré prennent en compte un ajustement favorable lié à la réaffectation de certains capitaux de placements étrangers.

#### Gestion de patrimoine

Le bénéfice net s'est chiffré à 762 millions de dollars pour l'exercice, en hausse de 158 millions, ou 26 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse est en grande partie attribuable à la forte croissance des revenus dans l'ensemble de nos secteurs d'exploitation, grâce à la réussite de nos initiatives de croissance, dont la mise en œuvre se poursuit, et à la conjoncture généralement favorable. Au cours de l'exercice considéré, nous avons comptabilisé un gain au titre de la conversion des devises découlant de certains dépôts, par suite de l'entrée en vigueur des nouvelles normes comptables relatives aux instruments financiers. Pour obtenir des précisions sur le gain comptabilisé au titre de la conversion des devises, se reporter à la rubrique Incidence de la juste valeur sur nos instruments financiers.

#### Services bancaires américains et internationaux

Le bénéfice net a diminué de 19 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent. La diminution est en grande partie imputable à la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances, laquelle reflète principalement l'augmentation des prêts douteux à l'égard de nos

activités de financement de constructeurs résidentiels aux États-Unis. Cette diminution a été atténuée en partie par la forte croissance des activités de RBC Dexia IS, ainsi que par l'augmentation des prêts et des dépôts aux États-Unis par suite des acquisitions de Flag et des succursales d'AmSouth, de l'ouverture de nouvelles succursales et de la croissance des activités. Nos résultats s'expliquent aussi par la hausse des coûts liés à la croissance des activités et une perte liée à la restructuration du portefeuille de placements des services bancaires américains au cours de l'exercice considéré.

#### Marchés des Capitaux

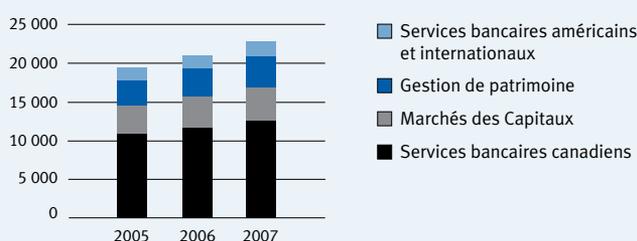
Le bénéfice net a diminué de 63 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent, en grande partie par suite des réductions de valeur des titres adossés à des créances avec flux groupés liés à des titres adossés à des créances mobilières et de titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque aux États-Unis liées à nos activités de crédit structuré. La diminution est également imputable à l'incidence défavorable du raffermissement du dollar canadien sur la valeur des bénéfices libellés en dollars américains, après la conversion. Les facteurs précédents ont été contrebalancés en partie par la croissance générale des revenus dans nombre d'autres secteurs d'exploitation.

#### Services de soutien généraux

Le bénéfice net de 209 millions de dollars enregistré pour l'exercice tient compte des impôts liés essentiellement aux activités de financement générales, lesquels n'ont pas été attribués aux secteurs d'exploitation, ainsi que du règlement favorable de vérifications fiscales concernant des exercices antérieurs. Les facteurs précédents ont été partiellement neutralisés par les pertes à la valeur de marché sur les dérivés découlant de certaines couvertures économiques, un ajustement cumulatif au titre des pertes résultant de l'évaluation à la juste valeur de certains dérivés non admissibles à la comptabilité de couverture ainsi que les impôts accrus sur le capital, lesquels n'ont pas été attribués aux secteurs d'exploitation.

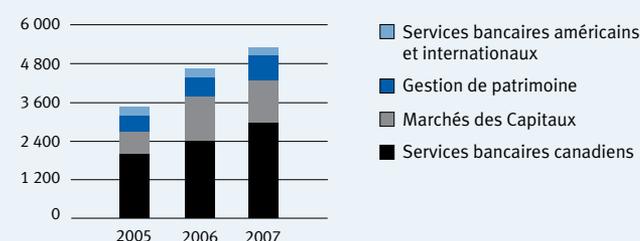
#### Apport de nos secteurs d'exploitation aux revenus

(en millions de dollars canadiens)



#### Apport de nos secteurs d'exploitation au bénéfice net

(en millions de dollars canadiens)



Notre cadre d'information de gestion vise à évaluer le rendement de chacun de nos secteurs d'exploitation comme si ceux-ci exerçaient leurs activités sur une base autonome, et il reflète la façon dont nous gérons nos secteurs d'exploitation. Cette démarche vise à s'assurer que les résultats de nos secteurs d'exploitation tiennent compte de tous les revenus et de toutes les charges pertinents qui sont liés à la conduite des activités des secteurs, et elle reflète la perception qu'a la direction à l'égard de ces résultats.

Les aspects importants concernant la gestion de nos secteurs d'exploitation et la présentation de l'information sectorielle sont les suivants :

- Les résultats déclarés du secteur Services bancaires canadiens tiennent compte des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés canadiens ainsi que des montants connexes au titre des revenus et de la provision pour pertes sur créances. Les prêts hypothécaires résidentiels et les prêts sur cartes de crédit titrisés inclus au 31 octobre 2007 s'établissaient à 19 milliards de dollars et à 4 milliards, respectivement.
- Les résultats déclarés du secteur Gestion de patrimoine comprennent des données supplémentaires libellées en dollars américains pour la division *Gestion de patrimoine – États-Unis et International*, puisque nous examinons et gérons dans une large mesure les résultats de cette division en fonction des montants libellés en dollars américains.
- Les résultats déclarés du secteur Services bancaires américains et internationaux comprennent des données supplémentaires libellées en dollars américains pour la division *Services bancaires*, puisque nous examinons et gérons dans une large mesure les résultats de cette division en fonction des montants libellés en dollars américains.
- Les résultats déclarés du secteur Marchés des Capitaux sont majorés au montant imposable équivalent, ce qui signifie que le revenu net d'intérêt provenant de certaines sources présentant des avantages fiscaux (dividendes imposables de sociétés canadiennes) est majoré au montant imposable équivalent, et un montant compensatoire correspondant est constaté dans la charge d'impôts. Cette majoration accroît la comparabilité des sources de revenus imposables et des sources de revenus qui présentent un avantage sur le plan fiscal.
- Les résultats du secteur Services de soutien généraux comprennent les résultats de toutes les activités mises en œuvre au profit de l'organisation qui ne sont pas attribués à nos quatre secteurs d'exploitation. Ces activités incluent notamment le financement de l'entreprise, la titrisation ainsi que les charges nettes liées au capital non attribué. Les résultats déclarés du secteur Services de soutien généraux reflètent également les ajustements de consolidation, y compris les écritures d'élimination des résultats majorés au montant imposable équivalent inscrits dans le secteur Marchés des Capitaux.

### Principales méthodes

Les principales méthodes et hypothèses que nous utilisons aux fins de notre cadre d'information de gestion sont présentées ci-après. Ces hypothèses et ces méthodes sont régulièrement revues par la direction afin d'assurer leur validité.

#### Attribution des charges

Afin de nous assurer que les résultats de nos secteurs d'exploitation comprennent les charges liées à la conduite de leurs activités, nous ventilons les coûts engagés ou les services fournis par les groupes Technologie et exploitation mondiales et Fonctions générales, lorsque ceux-ci ont été engagés ou fournis. En ce qui concerne les autres coûts qui ne sont pas directement imputables à nos secteurs d'exploitation, y compris les coûts indirects et les autres charges indirectes, nous utilisons notre cadre d'information de gestion pour attribuer ces coûts à chaque secteur d'exploitation d'une manière qui reflète les avantages sous-jacents.

#### Attribution du capital

Notre cadre d'information de gestion facilite également l'attribution du capital à nos secteurs d'exploitation, d'une manière visant à mesurer de façon constante les coûts économiques et à les aligner sur les avantages et risques sous-jacents liés aux activités de chaque secteur d'exploitation. Le montant de capital attribué à chaque secteur d'exploitation constitue le capital attribué. Le capital non attribué, de même que les charges nettes connexes, est présenté dans le secteur Services de soutien généraux.

Les méthodes d'attribution du capital, qui sont décrites en détail à la section Gestion du capital, nécessitent la formulation d'hypothèses et d'estimations qui font appel au jugement et qui sont révisées périodiquement. Toutes les modifications de ces facteurs ont une incidence directe sur d'autres mesures telles que le rendement de la moyenne des capitaux

propres attribuables aux actionnaires ordinaires et le rendement de la moyenne du capital de risque des secteurs d'exploitation.

#### Prix de cession interne des fonds

Notre méthode d'établissement des prix de cession interne des fonds sert à attribuer les intérêts créditeurs et les intérêts débiteurs à chaque secteur d'exploitation. Ce processus d'attribution tient compte du risque de taux d'intérêt et du risque d'illiquidité de nos secteurs d'exploitation ainsi que des exigences réglementaires auxquelles ceux-ci doivent se conformer. Sous réserve de l'approbation de la direction, il se pourrait que nos secteurs d'exploitation demeurent exposés à certains risques de taux d'intérêt liés au cours normal des activités. Les autres activités entre les secteurs d'exploitation suivent généralement les taux du marché.

#### Majoration au montant imposable équivalent

De façon analogue à bien d'autres institutions, nous majorons au montant imposable équivalent certains revenus tirés de sources bénéficiant d'avantages fiscaux (les dividendes imposables de sociétés canadiennes). En vertu de cette démarche, nous majorons au montant imposable équivalent les revenus tirés de certaines sources bénéficiant d'avantages fiscaux qui, à l'heure actuelle, ne comprennent que nos dividendes imposables de sociétés canadiennes, inscrits dans le revenu net d'intérêt, et nous inscrivons un montant compensatoire correspondant dans la charge d'impôts. Nous comptabilisons des résultats majorés au montant imposable équivalent dans le secteur Marchés des Capitaux, et nous comptabilisons les ajustements au titre des éliminations dans le secteur Services de soutien généraux. Nous estimons qu'il est utile d'effectuer ces majorations afin de refléter la façon dont le secteur Marchés des Capitaux gère ses activités, car ces majorations accroissent la comparabilité des revenus et des ratios connexes concernant les sources imposables et nos principales sources qui présentent un avantage sur le plan fiscal. Il se pourrait toutefois que les majorations au montant imposable équivalent et les mesures ne soient pas comparables à des mesures analogues prévues par le PCGR ou à des majorations semblables effectuées dans d'autres institutions financières. La majoration au montant imposable équivalent s'est établie à 332 millions de dollars pour 2007 (213 millions en 2006 et 109 millions en 2005).

#### Changements apportés en 2007

Les informations suivantes mettent en évidence les changements que nous avons apportés à notre cadre d'information de gestion et à nos secteurs d'exploitation au cours de l'exercice. Les résultats des secteurs d'exploitation pour 2006 et 2005 ont tous été révisés. Sauf indication contraire, ces changements n'ont eu aucune incidence sur nos résultats consolidés ni sur les informations fournies.

- Nous avons révisé le montant de 2006 du poste Biens administrés – *RBC Dexia IS* afin de refléter le montant total des biens administrés déclaré par notre coentreprise. Auparavant, nous avons seulement présenté le montant total des actifs sous garde liés à *RBC Dexia IS*.
- Nous avons révisé nos définitions des actifs administrés et des actifs sous gestion de façon à les harmoniser avec nos activités commerciales. Ce changement n'a eu aucune incidence sur les montants comptabilisés pour 2006 et 2005.
- Certains montants du secteur Marchés des Capitaux ont été reclassés du poste Revenu d'intérêt au poste Frais d'intérêt. Ce reclassement n'a eu aucune incidence sur le revenu net d'intérêt.
- Certains montants présentés relativement aux Services de soutien généraux et liés au règlement de swaps de taux d'intérêt dans le cadre d'opérations de couverture de la juste valeur ont été reclassés des revenus autres que d'intérêt au revenu net d'intérêt. Ce reclassement n'a eu aucune incidence sur les résultats de 2006 et de 2005.
- Nous avons reclassé certains dépôts présentés dans les secteurs Marchés des Capitaux et Services bancaires américains et internationaux relativement à *RBC Dexia IS*, conformément au réalignement des secteurs d'exploitation effectué au deuxième trimestre de 2007.
- Des charges liées aux logiciels créés à l'interne qui étaient inscrites à la ligne Autres sous le poste Frais autres que d'intérêt ont été reclassées à d'autres lignes sous le poste Frais autres que d'intérêt. Les chiffres correspondants ont tous été mis à jour afin de refléter ce reclassement; seul le secteur des Services de soutien généraux a été touché par ce reclassement et il n'a eu aucune incidence sur les frais autres que d'intérêt.
- Dans le secteur Services bancaires canadiens, certains montants liés aux services de fiducie classés au poste Revenus autres que d'intérêt – commissions de gestion de placements et de services de garde ont été reclassés dans le revenu net d'intérêt, afin de mieux refléter leur nature.

## Incidence des taux de change sur les secteurs d'exploitation

Les fluctuations du taux de change du dollar canadien par rapport aux autres devises influent sur la valeur de conversion des résultats de nos secteurs d'exploitation. Les secteurs Gestion de patrimoine, Services bancaires américains et internationaux et Marchés des Capitaux effectuent d'importantes opérations libellées en dollars américains, tandis que le secteur Services bancaires américains et internationaux effectue aussi d'importantes opérations libellées en euros liées à *RBC Dexia IS* et le secteur Marchés des Capitaux effectue d'importantes opérations libellées en livres sterling.

En 2007, le dollar canadien s'est apprécié de 4 % en moyenne par rapport au dollar américain, et il s'est déprécié de 5 % en moyenne par rapport à la livre sterling et à l'euro, comparativement à l'exercice précédent. En raison de l'incidence de la variation des taux de change respectifs par rapport à l'an dernier, le bénéfice net de la Gestion de patrimoine a reculé de 9 millions de dollars, le bénéfice net des Services bancaires américains et internationaux s'est accru de 4 millions, et le bénéfice net des Marchés des Capitaux a diminué de 30 millions. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la rubrique Résultats des secteurs d'exploitation.

## Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR

### Principales mesures du rendement

#### Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et rendement du capital de risque

Nous mesurons et évaluons le rendement de nos activités consolidées et de chacun de nos secteurs d'exploitation en fonction d'un certain nombre de mesures, y compris le bénéfice net, le rendement de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et le rendement de la moyenne du capital de risque. Nous utilisons le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et le rendement du capital de risque à titre de mesures du rendement du total du capital investi dans nos secteurs. Le rendement du capital de risque n'a aucune définition normalisée en vertu des PCGR et n'est pas nécessairement comparable aux mesures analogues présentées par d'autres institutions financières.

Nos calculs consolidés du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sont fondés sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires divisé par le total de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période. Les calculs du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires des secteurs d'exploitation sont fondés sur le bénéfice net sectoriel annualisé attribuable aux actionnaires ordinaires divisé par la moyenne du capital attribué pour la période. Pour chaque secteur, la moyenne du capital attribué est fondée sur le capital de risque attribué et les montants investis dans l'écart d'acquisition et les actifs incorporels (1).

L'attribution du capital suppose le recours à des hypothèses, à des jugements et à des méthodes qui sont régulièrement examinés et révisés par la direction. L'attribution du capital de risque est fondée sur certains jugements, hypothèses et modèles qui quantifient les risques économiques comme il est décrit à la section Capital économique. Des modifications de ces hypothèses, jugements et méthodes peuvent

avoir une incidence importante sur le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et le rendement du capital de risque par secteur que nous présentons. D'autres sociétés qui présentent des renseignements sur les mesures d'attribution et de rendement connexes semblables peuvent faire appel à d'autres hypothèses, jugements et méthodes.

Nous utilisons le rendement du capital de risque pour évaluer le rendement du capital investi nécessaire pour soutenir les risques liés aux activités courantes. Nos calculs du rendement du capital de risque se fondent sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires divisé par le capital de risque attribué (qui exclut l'écart d'acquisition et les actifs incorporels ainsi que le capital non attribué). La mesure du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et du rendement du capital de risque par secteur est considérée par la direction comme une mesure utile pour appuyer les prises de décisions relatives aux investissements et à l'attribution des ressources puisqu'elle permet d'effectuer des ajustements en fonction de certains éléments qui pourraient avoir une incidence sur la comparabilité entre nos secteurs d'exploitation et certains de nos concurrents. Le tableau suivant présente un sommaire des calculs du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et du rendement du capital de risque.

- (1) Aux fins d'attribution interne et d'évaluation, le total du capital attribué est réputé par la direction être composé des montants nécessaires pour soutenir les risques inhérents aux activités (capital de risque) et des montants liés aux investissements historiques (écart d'acquisition et actifs incorporels). Le total du capital de risque, de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels est habituellement désigné sous le terme « capital attribué » ou « capital économique ». Aux fins de la présentation de l'information sectorielle, l'écart entre le total de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et la moyenne du capital attribué est classé à titre de capital non attribué et présenté dans le secteur Services de soutien généraux.

## Calculs du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et du rendement du capital de risque

Tableau 17

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants en pourcentage) (1), (2)	2007						2006	2005
	Services bancaires canadiens	Gestion de patrimoine	Services bancaires américains et internationaux	Marchés des Capitaux	Services de soutien généraux	Total	Total	Total
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 953 \$	753 \$	228 \$	1 272 \$	198 \$	5 404 \$	4 668 \$	3 349 \$
Moyenne du capital de risque (2)	6 500 \$	1 150 \$	1 950 \$	3 900 \$	950 \$	14 450 \$	12 750 \$	11 450 \$
Ajouter : Capital non attribué	–	–	–	–	2 000	2 000	2 500	2 300
Écart d'acquisition et capital incorporel	2 100	1 150	1 400	900	–	5 550	4 650	4 850
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (3)	8 600 \$	2 300 \$	3 350 \$	4 800 \$	2 950 \$	22 000 \$	19 900 \$	18 600 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	34,3 %	32,4 %	6,9 %	26,6 %	6,7 %	24,6 %	23,5 %	18,0 %
Rendement du capital de risque	45,5 %	65,1 %	11,7 %	32,5 %	n.s.	37,4 %	36,7 %	29,3 %

- (1) Les chiffres ayant trait à la moyenne du capital de risque, à l'écart d'acquisition et au capital incorporel ainsi qu'à la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sont arrondis. Ces montants sont calculés à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période. Les calculs du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et du rendement du capital de risque sont fondés sur les soldes réels avant leur arrondissement.
- (2) La moyenne du capital de risque comprend le capital de risque lié au risque de crédit, au risque de marché (activités de négociation et autres que de négociation), au risque d'assurance, au risque opérationnel, au risque commercial et au risque lié aux immobilisations corporelles. Se reporter à la section Gestion du capital pour plus de détails à ce sujet.
- (3) Les montants se rapportant aux différents secteurs d'exploitation sont également désignés à titre de capital attribué.

n.s. : non significatif

## Mesures hors PCGR

Étant donné la nature et l'objectif de notre cadre d'information de gestion, nous utilisons certaines mesures financières hors PCGR qui n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR. Par conséquent, les montants et ratios connexes déclarés ne sont pas nécessairement comparables à l'information analogue présentée par d'autres institutions financières.

### Levier d'exploitation défini de 2007

Le levier d'exploitation défini représente la différence entre le taux de croissance des revenus (ajusté) et le taux de croissance des frais autres que d'intérêt (ajusté). Les revenus sont présentés en fonction de la majoration au montant imposable équivalent, et l'incidence des EDDV consolidées

n'est pas prise en compte, car celles-ci n'influent pas de manière importante sur nos résultats. Les revenus excluent également les ajustements comptables liés aux nouvelles normes concernant les instruments financiers, car elles entraînent une volatilité comptable, principalement en ce qui concerne les gains et pertes non réalisés découlant de l'évaluation à la juste valeur des instruments, et car elles ne constituent pas une mesure du rendement économique. Les résultats des activités d'Assurance mondiale sont exclus, car certaines variations des revenus peuvent être en grande partie contrebalancées par les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance, qui ne sont pas compris dans nos calculs du levier d'exploitation défini.

Le tableau suivant illustre le calcul du levier d'exploitation défini.

Levier d'exploitation défini de 2007		Tableau 18		
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants en pourcentage)		2007	2006	Variation
<b>Total des revenus</b>		<b>22 462 \$</b>	20 637 \$	
Ajouter : Ajustement lié au montant imposable équivalent		332	213	
Déduire : Revenus liés aux EDDV		31	(7)	
Déduire : Revenus tirés des activités d'Assurance mondiale		3 192	3 348	
Déduire : Incidence des nouvelles normes comptables concernant les instruments financiers (1)		83	–	
<b>Total des revenus (ajusté)</b>		<b>19 488 \$</b>	17 509 \$	<b>11,3 %</b>
<b>Frais autres que d'intérêt</b>		<b>12 473 \$</b>	11 495 \$	
Déduire : Frais autres que d'intérêt liés aux activités d'Assurance mondiale		537	517	
<b>Frais autres que d'intérêt (ajusté)</b>		<b>11 936 \$</b>	10 978 \$	<b>8,7 %</b>
<b>Levier d'exploitation défini</b>				<b>2,6 %</b>

(1) Ne tient pas compte de l'incidence, sur les revenus tirés des activités d'Assurance mondiale, de l'adoption des nouvelles normes comptables concernant les instruments financiers.

### Revenus consolidés et résultats liés aux activités d'assurance, excluant l'incidence des nouvelles normes comptables concernant les instruments financiers et charges liées aux ouragans

En 2007 et en 2006, certains éléments ont influé sur le total des revenus consolidés, sur le secteur Assurance mondiale et sur les résultats des activités d'assurance. La direction estime que la mise en évidence et l'ajustement de ces éléments améliorent la comparabilité de nos résultats et permettent une comparaison plus utile de notre rendement financier et de celui d'autres institutions financières qui effectuent des ajustements semblables.

Le tableau suivant présente le rapprochement des revenus consolidés ainsi que des résultats des activités d'Assurance mondiale et des activités d'assurance, compte non tenu de l'incidence des nouvelles normes comptables concernant les instruments financiers et des charges liées aux ouragans.

Revenus consolidés, résultats des activités d'Assurance mondiale et des activités d'assurance, exclusion faite des éléments mentionnés		31 octobre 2007				31 octobre 2006			
(en millions de dollars canadiens)		Revenus consolidés (1)	Revenus tirés des activités d'Assurance mondiale (2)	Primes d'assurance, revenu de placement et honoraires (1)	Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance (1)	Revenus consolidés (1)	Revenus tirés des activités d'Assurance mondiale (2)	Primes d'assurance, revenu de placement et honoraires (1)	Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance (1)
Montants présentés selon les PCGR		22 462 \$	3 192 \$	3 152 \$	2 173 \$	20 637 \$	3 348 \$	3 348 \$	2 509 \$
Exclure : Incidence des nouvelles normes comptables concernant les instruments financiers		77	160	160	154	–	–	–	–
Charges liées aux ouragans		–	–	–	–	–	–	–	(61)
<b>Montants excluant les éléments mentionnés</b>		<b>22 539 \$</b>	<b>3 352 \$</b>	<b>3 312 \$</b>	<b>2 327 \$</b>	<b>20 637 \$</b>	<b>3 348 \$</b>	<b>3 348 \$</b>	<b>2 448 \$</b>

(1) Pour plus de détails, se reporter à la section Rendement financier.

(2) Pour plus de détails, se reporter à la section Services bancaires canadiens.

## Services bancaires canadiens

Les Services bancaires canadiens se composent de nos services bancaires aux particuliers et aux entreprises au pays, de certains services de placement s'adressant aux épargnants, ainsi que de nos services d'assurances mondiaux. Ce secteur se compose des services suivants : *Particuliers clients, Services financiers à l'entreprise, Solutions cartes et paiements, et Assurance mondiale.*

Les Services bancaires canadiens fournissent un vaste éventail de produits et services financiers à plus de 14 millions de particuliers et d'entreprises clients par l'intermédiaire de nos vastes réseaux de succursales, de guichets automatiques bancaires (GAB), de services en ligne et de services bancaires par téléphone, ainsi que par l'intermédiaire d'une grande équipe de vente interne, en plus d'un ample réseau de distributeurs d'assurance indépendants.

Nous sommes un chef de file relativement à la plupart des produits de détail, et nos activités d'assurance sont les plus importantes parmi celles détenues par une banque canadienne.

### Faits saillants

- Nous avons lancé des produits bancaires innovateurs pour mieux servir nos clients, y compris une nouvelle gamme de produits à l'intention des particuliers comportant plusieurs avantages pour les clients, notamment le Rabais multiproduits, ainsi que le nouveau compte Épargne @ intérêt élevé.

- Nous avons renforcé notre position de chef de file en ce qui a trait à notre part du marché des prêts aux particuliers, en raison de la croissance de 12 % des prêts hypothécaires résidentiels consentis.
- Nous avons poursuivi l'expansion et l'amélioration de notre réseau de distribution. Au cours de l'exercice, nous avons ouvert 30 succursales bancaires et 12 bureaux d'assurance au Canada.

### Revue économique et revue des marchés

La forte croissance de l'économie au Canada, qui reflète en partie les niveaux élevés des dépenses de consommation et des dépenses des entreprises au début de l'année, a diminué légèrement vers la fin de l'année, en raison principalement du ralentissement de la demande aux États-Unis et du resserrement des conditions de crédit découlant des préoccupations liées au marché des prêts hypothécaires à risque aux États-Unis. Néanmoins, la forte demande intérieure, qui est étayée en grande partie par les conditions favorables sur le marché du travail, les investissements importants effectués par des entreprises et la solidité continue du marché de l'habitation canadien, a contribué à la croissance des volumes dans tous nos secteurs d'activité, particulièrement en ce qui concerne le financement aux fins d'accession à la propriété et les placements s'adressant aux épargnants. La concurrence de la part des institutions financières traditionnelles et de celles exerçant leurs activités dans des marchés à créneaux est demeurée forte en ce qui concerne le marché des dépôts des particuliers.

### Rendement financier du secteur Services bancaires canadiens

Tableau 20

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages)

	2007	2006	2005
Revenu net d'intérêt	6 353 \$	5 816 \$	5 233 \$
Revenus autres que d'intérêt	6 168	5 880	5 765
<b>Total des revenus</b>	<b>12 521 \$</b>	<b>11 696 \$</b>	<b>10 998 \$</b>
Frais autres que d'intérêt	5 285	5 027	4 830
Dotation à la provision pour pertes sur créances	788	604	542
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	2 173	2 509	2 625
<b>Bénéfice net avant impôts et part des actionnaires sans contrôle dans les filiales</b>	<b>4 275 \$</b>	<b>3 556 \$</b>	<b>2 994 \$</b>
<b>Bénéfice net</b>	<b>2 987 \$</b>	<b>2 426 \$</b>	<b>2 007 \$</b>
<b>Principaux ratios</b>			
Rendement des capitaux propres (1)	34,3 %	30,1 %	26,3 %
Rendement du capital de risque (1)	45,5 %	39,9 %	36,3 %
Marge nette d'intérêt (2)	3,17 %	3,22 %	3,21 %
Levier d'exploitation (Services bancaires) (3)	6,5 %	4,4 %	5,8 %
<b>Principales données moyennes figurant au bilan (4)</b>			
Total de l'actif (5)	220 000 \$	199 200 \$	181 100 \$
Total des actifs productifs (5)	200 400	180 500	163 200
Prêts et acceptations (5)	200 000	179 700	160 700
Dépôts	147 100	139 200	132 500
Capital attribué (1)	8 600	8 000	7 550
Capital de risque (1)	6 500	6 050	5 450
<b>Autres renseignements</b>			
Biens administrés	53 300 \$	44 600 \$	33 900 \$
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	25 813	24 828	23 794
<b>Information relative au crédit</b>			
Montant brut des prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	0,35 %	0,33 %	0,31 %
Dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	0,39 %	0,34 %	0,34 %
<b>Services bancaires (6)</b>			
Total des revenus	9 329 \$	8 348 \$	7 687 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	788	604	542
Frais autres que d'intérêt	4 748	4 510	4 329
Bénéfice net	2 545	2 124	1 852
<b>Assurance mondiale</b>			
Total des revenus	3 192 \$	3 348 \$	3 311 \$
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	2 173	2 509	2 625
Frais autres que d'intérêt	537	517	501
Bénéfice net	442	302	155

(1) Le rendement des capitaux propres des secteurs d'exploitation, la moyenne du capital de risque et le rendement du capital de risque constituent des principales mesures du rendement. La moyenne du capital attribué et le rendement des capitaux propres sont calculés à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période. Se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR pour une analyse plus détaillée.

(2) La marge nette d'intérêt représente le revenu net d'intérêt divisé par la moyenne de l'actif productif total. La moyenne de l'actif productif total est calculée à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes moyens pour la période.

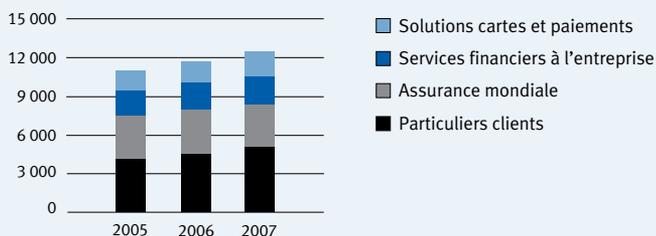
(3) Correspond à la différence entre le taux de croissance des revenus et le taux de croissance des frais autres que d'intérêt des Services bancaires.

(4) Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

(5) Le total de l'actif, le total des actifs productifs et les prêts et les acceptations comprennent la moyenne des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés pour l'exercice, laquelle s'est établie à 19 milliards de dollars et à 4 milliards, respectivement (15 milliards et 4 milliards en 2006; 11 milliards et 4 milliards en 2005).

(6) Les services bancaires du secteur Services bancaires canadiens se composent des services suivants : *Particuliers clients, Services financiers à l'entreprise, et Solutions cartes et paiements.*

## Revenus par secteur d'activité (en millions de dollars canadiens)



### Rendement financier

#### 2007 par rapport à 2006

Le bénéfice net a augmenté de 561 millions de dollars, ou 23 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation reflète principalement la forte croissance dans tous nos secteurs d'activité ainsi qu'un gain de 326 millions de dollars (269 millions après impôts) comptabilisé au cours de l'exercice considéré relativement à la restructuration de Visa Inc. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités, par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances et par la hausse des coûts liés à un programme de fidélisation des clients détenteurs d'une carte de crédit, qui reflètent un ajustement du passif de 121 millions de dollars (79 millions après impôts) au cours de l'exercice, comparativement à un ajustement de 72 millions (47 millions après impôts) à l'exercice précédent. Les résultats de l'exercice précédent tenaient également compte de charges liées aux ouragans et de la réception d'une indemnité de rupture liée à la résiliation d'un contrat, alors que les résultats de l'exercice considéré prennent en compte un ajustement favorable lié à la réaffectation de certains capitaux de placements étrangers.

La moyenne de l'actif a augmenté de 21 milliards de dollars, ou 10 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est en grande partie attribuable à la forte croissance des prêts, laquelle découle de la mise en œuvre fructueuse de nos initiatives visant la croissance, à la forte demande intérieure et au maintien des importantes activités sur le marché de l'habitation canadien. La moyenne des dépôts a progressé de 8 milliards de dollars, ou 6 %, comparativement à l'exercice précédent, résultat qui tient surtout à l'accroissement des dépôts des entreprises, lequel reflète les niveaux de liquidités élevés des entreprises canadiennes.

#### Services bancaires

Le bénéfice net des Services bancaires s'est accru de 421 millions de dollars, ou 20 %, par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation tient principalement à la forte croissance dans tous les secteurs d'activité et au gain constaté relativement à la restructuration de Visa Inc. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités et par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances, par la réception d'une indemnité de rupture liée à la résiliation d'un contrat à l'exercice précédent, et par les coûts plus élevés de notre programme de fidélisation des clients détenteurs d'une carte de crédit au cours de l'exercice.

Le total des revenus a progressé de 981 millions de dollars, ou 12 %, comparativement à l'exercice précédent. Cette augmentation est en grande partie attribuable à la croissance élevée des volumes dans tous les secteurs d'activité et au gain au titre de la restructuration de Visa Inc. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la réception d'une indemnité de rupture liée à la résiliation d'un contrat à l'exercice précédent, et par les coûts plus élevés de notre programme de fidélisation des clients détenteurs d'une carte de crédit au cours de l'exercice.

La marge nette d'intérêt a diminué de 5 points de base par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète en grande partie l'incidence des modifications apportées à notre gamme de produits.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 238 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est en grande partie imputable à la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités, notamment l'expansion des équipes de vente et de service à hauteur de 4 %, soit environ 900 employés, et à l'ouverture de nouvelles succursales, ainsi qu'à la hausse des coûts liés au développement des systèmes, des honoraires et des pertes hors exploitation.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 184 millions de dollars, ou 30 %, par rapport à l'exercice précédent au cours duquel elle avait enregistré un creux cyclique, et elle a suivi une tendance à la hausse pour se rapprocher des moyennes historiques. L'augmentation est en grande partie imputable à la hausse des provisions au titre de nos portefeuilles de prêts aux entreprises, de prêts sur cartes de crédit et de prêts aux particuliers, qui reflète l'augmentation des taux de pertes et la croissance des portefeuilles.

#### Assurance mondiale

Le bénéfice net de l'Assurance mondiale a augmenté de 140 millions de dollars, ou 46 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est en grande partie liée aux activités de réassurance contre les catastrophes

et elle reflète les charges liées aux ouragans comptabilisées au cours de l'exercice précédent, ainsi qu'un ajustement favorable au titre de la réaffectation de certains capitaux de placements étrangers au cours de l'exercice considéré, facteurs neutralisés en partie par la baisse des revenus tirés de ces activités puisque nous avons entièrement cessé d'assurer ces activités au cours de l'exercice. L'augmentation tient aussi au niveau plus élevé d'ajustements favorables de la provision actuarielle nette et à la croissance élevée des activités de réassurance vie en Europe. Une analyse détaillée des indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance est présentée à la section concernant les activités de l'Assurance mondiale.

#### 2006 par rapport à 2005

Le bénéfice net a augmenté de 419 millions de dollars, ou 21 %, par rapport à 2005. Cette hausse reflète en grande partie la croissance solide des revenus liés aux services bancaires, ainsi que la diminution des charges liées aux ouragans comptabilisées en 2006. Ces facteurs ont été partiellement neutralisés par la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités et par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances, laquelle tient en partie à la croissance des prêts et à la diminution des recouvrements.

#### Services bancaires

Le bénéfice net des Services bancaires s'est accru de 272 millions de dollars, ou 15 %, par rapport à 2005, résultat qui reflète principalement la forte croissance des revenus dans tous les secteurs d'activité. L'augmentation du bénéfice net a été en partie contrebalancée par la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités et à l'accroissement de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Le total des revenus a augmenté de 661 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à 2005. L'augmentation du bénéfice net tient principalement à la croissance élevée des volumes dans tous les secteurs d'activité et à l'amélioration des marges liées aux dépôts et aux produits de placement, qui découlent de la mise en œuvre fructueuse de nos initiatives visant la croissance ainsi que d'une conjoncture favorable.

La marge nette d'intérêt a augmenté de 1 point de base par rapport à 2005, résultat qui reflète principalement l'amélioration des marges liées aux dépôts et aux produits de placement.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 181 millions de dollars, ou 4 %, en raison surtout de l'expansion des équipes de vente et de service et des coûts relatifs à l'infrastructure de notre réseau de distribution, ainsi que de la hausse des frais de marketing à l'appui de la croissance des activités.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 62 millions de dollars, ou 11 %, résultat qui reflète en grande partie la hausse des provisions au titre de notre portefeuille de prêts aux particuliers et la baisse des recouvrements au titre du portefeuille de prêts aux exploitations agricoles au cours de 2006. Les résultats de l'exercice 2005 comprenaient notre quote-part de 50 % de la provision liée à Moneris.

#### Assurance mondiale

Le bénéfice net de l'Assurance mondiale a augmenté de 147 millions de dollars comparativement à 2005, résultat qui reflète principalement la réduction de 142 millions des charges liées aux ouragans en 2006. L'augmentation tient aussi à la croissance de nos activités d'assurance vie au Canada et de nos activités de réassurance vie en Europe, ainsi qu'à l'amélioration de l'historique des sinistres liés à nos activités d'assurance IARD au Canada. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la baisse des revenus tirés des activités de réassurance contre les catastrophes, laquelle reflète la réduction stratégique de notre risque lié à ces activités. Une analyse détaillée des revenus tirés des activités d'assurance et des indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance est présentée à la section Rendement financier.

#### Perspectives et priorités pour 2008

Nous prévoyons un ralentissement de la croissance économique au Canada en 2008, en raison du resserrement de conditions de crédit, mais la forte demande intérieure, l'expansion du marché du travail et les investissements élevés des entreprises devraient continuer de soutenir la croissance du marché du crédit. Nous continuerons de nous concentrer sur l'accroissement de notre clientèle et sur la croissance de nos activités dans les marchés présentant une valeur élevée; nous comptons pour ce faire simplifier nos processus, accroître nos capacités en matière de distribution, procéder à l'élargissement et à l'intégration de notre gamme de produits, et augmenter nos capacités en matière d'analyse afin de fournir un service à la clientèle supérieur.

#### Principales priorités stratégiques pour 2008

- Nous comptons fournir une expérience client supérieure afin d'aider nos clients à connaître la réussite financière, de manière à les fidéliser et à les encourager à faire davantage affaire avec nous.
- Nous avons l'intention de continuer d'améliorer nos processus et de revoir nos modèles de gestion afin que nos clients puissent plus aisément faire affaire avec nous.
- Nous comptons nous concentrer sur la prestation de conseils et solutions pertinents afin d'attirer de nouveaux clients dans des marchés et des secteurs géographiques donnés, ainsi que des clients se trouvant à une étape précise de leur vie.

Le secteur d'activité *Particuliers clients* vise à répondre aux besoins des particuliers faisant partie de notre clientèle à toutes les étapes de leur vie, en leur offrant un vaste éventail de produits et de services de prêt et de placement tels que du financement aux fins d'accession à la propriété, des marges de crédit, des prêts aux particuliers, des comptes de chèque et d'épargne, des certificats de placement garanti (CPG), des fonds communs de placement ainsi que des comptes de courtage autogéré. Nous possédons le plus vaste réseau de services bancaires de détail au Canada, lequel se compose de 1 146 succursales et de 3 946 GAB. De plus, nous avons recours aux services de plus de 75 spécialistes en gestion privée et de 1 700 spécialistes des ventes. Par ailleurs, nous occupons le premier ou le deuxième rang en ce qui concerne nos parts de marché liées à la plupart des produits bancaires aux particuliers.

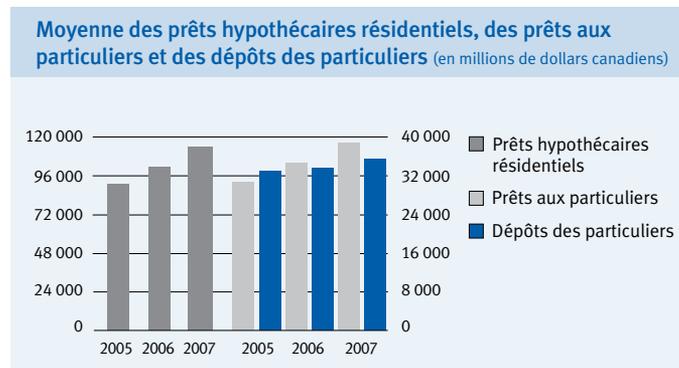
**Rendement financier**

Le total des revenus a augmenté de 461 millions de dollars, ou 10 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation reflète en grande partie la croissance élevée des volumes d'activités de financement aux fins d'accession à la propriété et d'activités de placement s'adressant aux épargnants, ainsi que l'amélioration des marges liées à la plupart des produits. Elle tient aussi à la hausse des frais de placement liés aux fonds communs de placement, laquelle reflète la croissance de 18 % des soldes des fonds communs de placement découlant des ventes nettes élevées et de l'appréciation du capital.

La moyenne des soldes des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts aux particuliers a dans chaque cas augmenté de 12 % comparative-ment à l'exercice précédent, en raison des taux d'intérêt relativement faibles d'un point de vue historique, d'un marché du travail ferme et de la solidité continue du marché de l'habitation canadien. La moyenne des soldes des dépôts des particuliers a augmenté de 6 % par rapport à l'exercice précédent, malgré l'intensification de la concurrence sur le marché. Ce résultat tient en partie au succès découlant du lancement récent du nouveau compte Épargne @ intérêt élevé.

Faits saillants	Tableau 21		
(en millions de dollars canadiens)	2007	2006	2005
<b>Total des revenus</b>	<b>5 082 \$</b>	4 621 \$	4 181 \$
<b>Autres renseignements</b>			
Prêts hypothécaires résidentiels (1)	113 200	100 800	89 700
Prêts aux particuliers (1)	38 700	34 600	30 500
Dépôts des particuliers (1)	35 500	33 600	32 900
CPG de particuliers (1)	57 900	57 000	57 200
Soldes des fonds communs de placement	66 900	56 500	46 600
Biens administrés – courtage autogéré	28 300	23 200	19 800
Ouvertures de nouveaux comptes (en milliers) (2)	1 066	769	740
<b>Nombre de :</b>			
Succursales	1 146	1 117	1 104
Guichets automatiques bancaires	3 946	3 847	3 906

- (1) Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.
- (2) Comptes de dépôt seulement.



Services financiers à l'entreprise

Les *Services financiers à l'entreprise* offrent une vaste gamme de produits et services de prêt, de location, de dépôt, de placement et de transaction aux petites et moyennes entreprises ainsi qu'aux clients commerciaux et aux clients du secteur de l'agriculture dans l'ensemble du Canada. Nous fournissons également des produits et services liés aux opérations commerciales à des clients canadiens et internationaux pour les aider à mener leurs activités d'importation et d'exportation au pays et partout dans le monde. Notre vaste réseau de services bancaires à l'entreprise se compose d'environ 100 centres bancaires et regroupe 2 000 gestionnaires de comptes commerciaux, et notre engagement ferme envers nos clients nous a permis de nous classer au premier rang en ce qui concerne notre part du marché des prêts aux entreprises et des dépôts des entreprises.

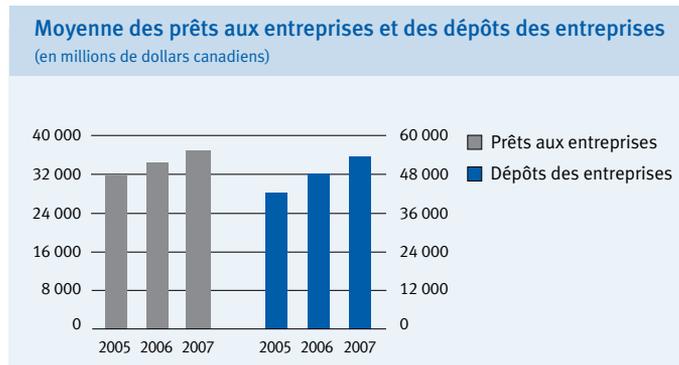
**Rendement financier**

Le total des revenus a augmenté de 160 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est en grande partie attribuable à la croissance élevée des prêts aux entreprises et des dépôts des entreprises, laquelle a été neutralisée en partie par la diminution des marges liées aux dépôts.

La moyenne des prêts aux entreprises s'est accrue de 7 %, et la moyenne des dépôts des entreprises a progressé de 10 %, en raison principalement du maintien des dépenses élevées engagées par les entreprises et des niveaux de liquidités élevés des entreprises canadiennes.

Faits saillants	Tableau 22		
(en millions de dollars canadiens)	2007	2006	2005
<b>Total des revenus</b>	<b>2 301 \$</b>	2 141 \$	2 011 \$
<b>Autres renseignements (soldes moyens) (1)</b>			
Prêts aux entreprises (2)	36 900	34 400	31 700
Dépôts des entreprises (3)	53 700	48 600	42 400

- (1) Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.
- (2) Comprennent les prêts aux petites entreprises traités à titre de prêts de détail ou de gros.
- (3) Inclut les soldes des CPG.



## Solutions cartes et paiements

Les *Solutions cartes et paiements* offrent une vaste gamme de cartes de crédit pratiques et personnalisées ainsi que de produits et solutions connexes. Elles comprennent également notre participation de 50 % dans Solutions Moneris, la coentreprise de traitement des opérations sur cartes de crédit à l'intention des commerçants formée avec la Banque de Montréal.

Nous avons plus de 5 millions de comptes de cartes de crédit, et notre part de marché au chapitre des volumes d'achat par carte de crédit au Canada s'élève à environ 20 %.

### Rendement financier

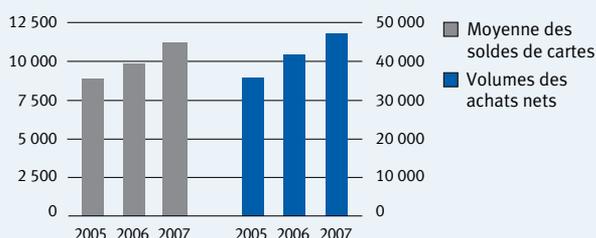
Le total des revenus a augmenté de 360 millions de dollars, ou 23 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation reflète principalement le gain avant impôts de 326 millions de dollars (269 millions après impôts) comptabilisé relativement à la restructuration de Visa Inc. Elle tient aussi à la forte croissance des soldes des prêts sur cartes de crédit et des volumes de transactions. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la réception d'une indemnité de rupture liée à la résiliation d'un contrat à l'exercice précédent, ainsi que par la hausse des coûts liés à notre programme de fidélisation des clients détenteurs d'une carte de crédit au cours de l'exercice.

Faits saillants	Tableau 23		
(en millions de dollars canadiens)	2007	2006	2005
<b>Total des revenus</b>	<b>1 946 \$</b>	1 586 \$	1 495 \$
<b>Autres renseignements</b>			
Moyenne des soldes de cartes (1)	11 200	9 900	8 800
Volumes des achats nets	47 200	41 500	36 100

(1) Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période

### Moyenne des soldes de cartes et volumes des achats nets

(en millions de dollars canadiens)



## Assurance mondiale

L'*Assurance mondiale* offre une vaste gamme de produits et de services d'assurance vie et d'assurances crédit, maladie, voyage, habitation et automobile aux particuliers et aux entreprises faisant partie de notre clientèle au Canada et aux États-Unis, ainsi que des services de réassurance à nos clients partout au monde. Ces produits et services sont offerts par l'intermédiaire de divers réseaux de distribution, notamment des services par téléphone, des courtiers indépendants, des agents de voyages, une équipe de vente interne, des services par Internet et des bureaux de vente au détail d'assurance.

Nos activités d'assurance sont les plus importantes parmi celles détenues par une banque canadienne, et nos produits d'assurance sont distribués par l'intermédiaire de plus de 17 000 courtiers indépendants et de plus de 650 représentants en Amérique du Nord. Nous occupons une position de chef de file au Canada en ce qui concerne les produits d'assurance crédit, d'assurance voyage et d'assurance individuelle à prestations du vivant et nous jouissons d'une présence importante sur les marchés des produits d'assurances vie, habitation et automobile. Aux États-Unis, nous sommes un fournisseur privilégié en matière de couvertures d'assurance, d'accumulation d'actifs et de solutions de retraite.

### Rendement financier

Le bénéfice net de l'Assurance mondiale a augmenté de 140 millions de dollars, ou 46 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est en grande partie liée aux activités de réassurance contre les catastrophes, que nous avons entièrement cessé d'assurer au cours de l'exercice, et elle reflète les charges liées aux ouragans comptabilisées au cours de l'exercice précédent, ainsi qu'un ajustement favorable au titre de la réaffectation de certains capitaux de placements étrangers au cours de l'exercice considéré, facteurs neutralisés en partie par la baisse des revenus tirés de ces activités. L'augmentation tient aussi au niveau plus élevé d'ajustements favorables de la provision actuarielle nette et à la croissance élevée des activités de réassurance vie en Europe.

Le total des revenus a diminué de 156 millions de dollars, ou 5 %, comparativement à l'exercice précédent. En excluant l'incidence des nouvelles normes comptables concernant les instruments financiers, le total des revenus a progressé de 4 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation est en grande partie attribuable à la croissance de nos activités de réassurance vie en Europe et de nos activités au Canada ainsi qu'à un ajustement favorable au titre de la réaffectation de certains capitaux de placements étrangers au cours de l'exercice considéré. Ces facteurs ont été en grande partie neutralisés par la réduction des ventes de rentes aux États-Unis découlant principalement de la faiblesse des taux d'intérêt, ainsi que par la baisse des revenus tirés de nos activités de réassurance contre les catastrophes, que nous avons entièrement cessé d'assurer au cours de l'exercice. Pour un rapprochement des revenus tirés de l'Assurance mondiale, exclusion faite de l'incidence des nouvelles normes comptables concernant les instruments financiers, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Les primes d'assurance brutes et les dépôts ont augmenté de 54 millions de dollars, ou 2 %, résultat qui reflète principalement l'accroissement des nouvelles ventes et la vigueur du taux de maintien de la clientèle,

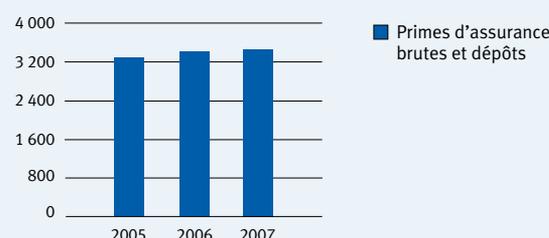
facteurs qui ont été neutralisés en partie par le recul des ventes de rentes aux États-Unis.

Les frais autres que d'intérêt ont progressé de 20 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète surtout la hausse des dépenses liées aux projets et des autres coûts à l'appui de la croissance des activités.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont reculé de 336 millions de dollars, ou 13 %, par rapport à l'exercice précédent. En excluant l'incidence des nouvelles normes comptables concernant les instruments financiers et les charges liées aux ouragans comptabilisées à l'exercice précédent, les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont diminué de 121 millions de dollars, ou 5 %, comparativement à l'exercice précédent. Cette diminution est grande partie attribuable à l'incidence de la réduction des ventes de rentes aux États-Unis et au niveau plus élevé d'ajustements favorables

Faits saillants	Tableau 24		
(en millions de dollars canadiens)	2007	2006	2005
<b>Total des revenus</b>	<b>3 192 \$</b>	3 348 \$	3 311 \$
Frais autres que d'intérêt	537	517	501
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	2 173	2 509	2 625
<b>Bénéfice net</b>	<b>442</b>	302	155
<b>Autres renseignements</b>			
Primes d'assurance brutes et dépôts	3 460	3 406	3 288
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	7 283	7 337	7 117

### Primes d'assurance brutes et dépôts (en millions de dollars canadiens)



de la provision actuarielle nette au cours de l'exercice considéré, lesquels comprenaient des ajustements de l'évaluation cumulatifs de 92 millions de dollars à l'égard de périodes antérieures. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts à l'appui de la croissance de nos activités de réassurance vie en Europe et de nos activités au Canada. Pour un rapprochement des indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance, exclusion faite de l'incidence des nouvelles normes comptables concernant les instruments financiers, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Les sinistres et les obligations liées aux indemnités d'assurance ont diminué de 54 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à l'exercice

précédent. Cette diminution reflète principalement l'incidence du raffermissement du dollar canadien sur la valeur de conversion des obligations libellées en dollars américains, la baisse des obligations au titre des activités de réassurance contre les catastrophes, les paiements nets de sinistres à l'égard des ouragans, ainsi que la réduction nette des obligations au titre des polices d'assurances vie et maladie, qui reflète les modifications des hypothèses actuarielles et les améliorations de modèles. Ces facteurs ont été largement neutralisés par la hausse des coûts liés à la croissance des activités ainsi que par l'incidence des nouvelles normes comptables concernant les instruments financiers.

## Gestion de patrimoine

La Gestion de patrimoine regroupe les services qui répondent directement aux besoins croissants de nos clients en matière de gestion de patrimoine, notamment les clients fortunés et les clients disposant d'un avoir net élevé au Canada, aux États-Unis et à l'extérieur de l'Amérique du Nord, ainsi que les services de gestion d'actifs et les services de fiducie offerts par RBC et par l'entremise de partenaires externes. Ce secteur comprend *Gestion de patrimoine – Canada*, *Gestion de patrimoine – États-Unis* et *International et Gestion mondiale d'actifs*.

### Faits saillants

- Nous avons créé le secteur Gestion de patrimoine en février 2007, afin de renforcer notre position de chef de file au Canada et d'assurer la croissance importante de nos activités sur les marchés aux États-Unis et dans les autres pays.
- Le secteur lié à nos services de gestion de patrimoine au Canada qui continue d'afficher la croissance la plus rapide demeure celui des clients qui disposent d'un avoir net élevé (ménages disposant d'actifs pouvant être investis supérieurs à 1 million de dollars).
- Nous sommes la première maison de courtage traditionnel au Canada à avoir surpassé le cap de 150 milliards de dollars au chapitre des biens administrés de clients.

- Nous sommes demeurés le chef de file du secteur canadien au chapitre des ventes nettes de fonds communs de placement pour un 16<sup>e</sup> trimestre civil d'affilée.
- Nous avons continué d'accroître nos activités de courtage traditionnel aux États-Unis en procédant à l'acquisition de J.B. Hanauer & Co. (J.B. Hanauer).
- Nous avons ouvert des bureaux de gestion de patrimoine dans plusieurs villes au monde, notamment à Mexico, à Beijing et à Santiago.

### Revue économique et revue des marchés

La croissance de l'économie s'est avérée solide en 2007, en raison des taux d'intérêt relativement favorables, des niveaux d'emploi élevés et des hausses salariales, ainsi que d'un marché de l'habitation qui est demeuré solide malgré un ralentissement. Ces facteurs ont contribué à l'accroissement de la demande visant les services de gestion de patrimoine. Les conditions généralement favorables sur les marchés financiers au cours de l'exercice ont continué de soutenir la croissance de nos activités de gestion de patrimoine. La croissance économique a fléchi légèrement au deuxième semestre, en raison principalement du ralentissement de la demande aux États-Unis, ainsi que du resserrement des conditions de crédit découlant des préoccupations liées au marché des prêts hypothécaires à risque aux États-Unis.

### Faits saillants du secteur Gestion de patrimoine

Tableau 25

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2007	2006	2005
Revenu net d'intérêt	427 \$	397 \$	374 \$
Revenus autres que d'intérêt			
Revenus tirés des services tarifés	2 109	1 745	1 458
Revenus tirés des transactions et autres revenus	1 456	1 345	1 319
<b>Total des revenus</b>	<b>3 992 \$</b>	<b>3 487 \$</b>	<b>3 151 \$</b>
Frais autres que d'intérêt	2 902	2 613	2 440
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1	1	2
<b>Bénéfice net avant impôts et part des actionnaires sans contrôle dans les filiales</b>	<b>1 089 \$</b>	<b>872 \$</b>	<b>708 \$</b>
<b>Bénéfice net</b>	<b>762 \$</b>	<b>604 \$</b>	<b>502 \$</b>
<b>Principaux ratios</b>			
Rendement des capitaux propres (1)	32,4 %	27,8 %	24,5 %
Rendement du capital de risque	65,1 %	59,3 %	54,8 %
Marge avant impôts	27,3 %	25,0 %	22,5 %
<b>Principales données moyennes figurant au bilan (2)</b>			
Total de l'actif	16 600 \$	15 100 \$	13 200 \$
Prêts et acceptations	4 600	4 400	4 100
Dépôts	24 900	22 100	20 700
Capital attribué (1)	2 300	2 150	2 050
Capital de risque (1)	1 150	1 050	900
<b>Autres renseignements</b>			
Revenus par conseiller (en milliers) (3)	784 \$	694 \$	687 \$
Biens administrés	488 500	476 500	380 700
Biens sous gestion	161 200	142 800	118 500
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	10 382	9 667	8 791
Nombre de conseillers (3)	3 118	3 001	2 934

	Exercice terminé
<b>Incidence de la conversion en dollars canadiens de certaines opérations libellées en dollars américains</b>	<b>2007 par rapport à 2006</b>
Total des revenus : diminution (augmentation)	61 \$
Frais autres que d'intérêt : diminution (augmentation)	49
Bénéfice net : diminution (augmentation)	9
<b>Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains (4)</b>	<b>4 %</b>

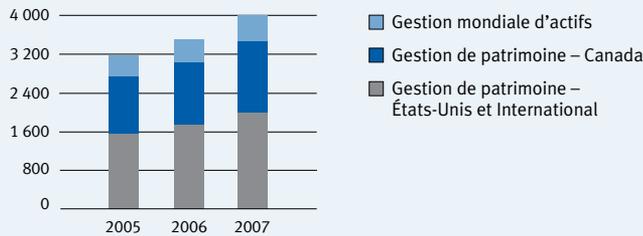
(1) Le rendement des capitaux propres des secteurs d'exploitation, la moyenne du capital de risque et le rendement du capital de risque constituent des principales mesures du rendement. La moyenne du capital attribué et le rendement des capitaux propres sont calculés à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période. Se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR pour une analyse plus détaillée.

(2) Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

(3) Comprend les conseillers en placement et les conseillers financiers au sein de nos services de courtage traditionnel au Canada et aux États-Unis.

(4) Les moyennes sont calculées à l'aide des cours du change au comptant à la fin du mois pour l'exercice.

## Revenus par secteur d'activité (en millions de dollars canadiens)



### Rendement financier

#### 2007 par rapport à 2006

Le bénéfice net pour l'exercice s'est établi à 762 millions de dollars, en hausse de 158 millions, ou 26 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation tient en grande partie à la forte croissance des résultats dans tous nos secteurs d'activité, laquelle reflète la mise en œuvre fructueuse continue de nos initiatives visant la croissance ainsi que les conditions généralement favorables du marché. Nous avons comptabilisé un gain de change de 35 millions de dollars (28 millions après impôts) au titre de certains dépôts au cours de l'exercice considéré, relativement à l'adoption des nouvelles normes comptables concernant les instruments financiers.

Le total des revenus a progressé de 505 millions de dollars, ou 14 %, comparativement à l'exercice précédent, résultat qui est principalement attribuable à la forte croissance des actifs liés aux services tarifés des clients dans tous les secteurs d'activité, laquelle reflète les nouvelles ventes, l'appréciation du capital ainsi que l'embauche et la fidélisation de conseillers chevronnés. L'augmentation tient aussi à la constatation d'un gain de change au titre de certains dépôts, à la prise en compte de l'acquisition de J.B. Hanauer, à la croissance élevée des prêts et des dépôts liés à nos services de gestion de patrimoine à l'échelle internationale, ainsi qu'à l'accroissement des volumes de transactions s'inscrivant dans le cadre de nos services de courtage, qui reflètent les conditions généralement favorables du marché pendant le premier semestre de l'exercice. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'incidence défavorable du raffermissement du dollar canadien sur la valeur de conversion des revenus libellés en dollars américains.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 289 millions de dollars, ou 11 %, en raison principalement de la hausse des frais au titre de la rémunération variable découlant de l'augmentation des revenus tirés des commissions, de l'accroissement de l'effectif et de la hausse des autres coûts à l'appui de la croissance des activités, y compris l'acquisition de J.B. Hanauer. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'incidence favorable du raffermissement du dollar canadien sur la valeur de conversion des charges libellées en dollars américains.

### 2006 par rapport à 2005

Le bénéfice net s'est accru de 102 millions de dollars, ou 20 %, par rapport à 2005. Cette augmentation reflète principalement la forte croissance des résultats dans tous nos secteurs d'activité ainsi que les conditions généralement favorables du marché. Cette augmentation a été neutralisée en partie par la hausse des frais au titre de la rémunération variable découlant de l'augmentation des revenus tirés des commissions, par la hausse des coûts liés à l'effectif ainsi que par l'accroissement des coûts à l'appui de la croissance des activités, y compris l'acquisition de Abacus Financial Services Group Limited.

Le total des revenus a augmenté de 336 millions de dollars, ou 11 %, comparativement à 2005, en raison surtout de la forte croissance des actifs liés aux services tarifés des clients découlant des nouvelles ventes et de l'appréciation du capital, ainsi que de la prise en compte des résultats d'Abacus, une société que nous avons acquise. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la baisse des volumes de transactions effectuées par des clients, lesquelles s'inscrivent dans le cadre de nos services de courtage.

Les frais autres que d'intérêt ont progressé de 173 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à 2005. Cette augmentation tient principalement à la hausse des frais au titre de la rémunération variable découlant de l'augmentation des revenus tirés des commissions, à la prise en compte de l'acquisition d'Abacus ainsi qu'à l'accroissement de l'effectif.

### Perspectives et priorités pour 2008

La conjoncture et le contexte commercial au Canada devraient s'affaiblir légèrement. Cependant, la croissance des activités devrait continuer d'être soutenue par les conditions généralement favorables touchant les marchés financiers. Aux États-Unis, nous nous attendons à ce que les marchés des capitaux demeurent volatils jusqu'au début de 2008, mais une reprise de la croissance économique devrait se produire vers la fin de 2008. Nous prévoyons un léger ralentissement de la croissance des autres économies mondiales en 2008. Cette conjoncture et la mise en œuvre réussie de nos priorités stratégiques devraient accélérer notre croissance.

#### Principales priorités stratégiques pour 2008

- Continuer d'accroître notre position de chef de file au Canada en ce qui concerne les services de gestion de patrimoine et d'actifs.
- Poursuivre la croissance interne soutenue et l'augmentation vigoureuse des acquisitions au sein de nos services de gestion de patrimoine aux particuliers et aux conseillers aux États-Unis.
- Continuer d'accroître sensiblement nos services de gestion de patrimoine aux clients disposant d'un avoir net élevé dans des marchés choisis partout au monde et procéder à des acquisitions qui complètent nos activités existantes.
- Mettre l'accent sur la croissance de nos services de gestion d'actifs à l'étranger, et comptons initialement procéder à des acquisitions en nous concentrant sur les occasions qui se présenteront aux États-Unis.
- Embaucher et conserver, dans tous nos secteurs d'activité, des conseillers chevronnés, des spécialistes des services de gestion privée et d'autres professionnels qui ont un contact direct avec les clients.

## Analyse des secteurs d'activité

### Gestion de patrimoine - Canada

La *Gestion de patrimoine - Canada* est un chef de file canadien au chapitre des services de courtage traditionnel et regroupe plus de 1 300 conseillers en placement. Elle fournit des solutions financières complètes fondées sur l'expertise de ses conseillers. Nous fournissons par ailleurs des services de gestion discrétionnaire de placements et des services de fiducie aux clients qui disposent d'un avoir net élevé, et offrons des services hautement spécialisés aux clients à la recherche de solutions financières complexes. Nous avons à ces fins recours à plus de 28 conseillers en placement et à plus de 125 spécialistes des services de fiducie, qui sont répartis dans tous nos bureaux au pays.

### Rendement financier

Les revenus ont augmenté de 170 millions de dollars, ou 13 %, comparativement à l'exercice précédent, en raison principalement de la forte croissance des actifs liés aux services tarifés des clients découlant de la hausse des ventes nettes, de l'appréciation du capital, ainsi que de l'embauche et de la fidélisation de conseillers chevronnés. Cette augmentation tient aussi à la hausse des volumes de transactions s'inscrivant dans le cadre de nos services de courtage, laquelle reflète les conditions généralement favorables du marché.

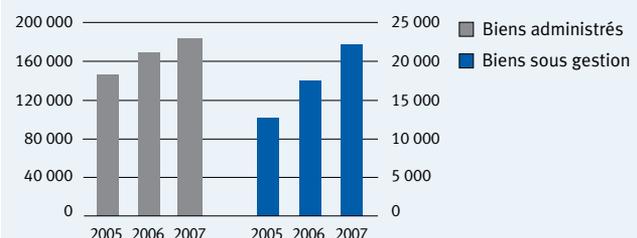
### Faits saillants

### Tableau 26

(en millions de dollars canadiens)	2007	2006	2005
<b>Total des revenus</b>	<b>1 460 \$</b>	1 290 \$	1 164 \$
<b>Autres renseignements</b>			
Biens administrés	183 000	168 600	146 400
Biens sous gestion	22 200	17 500	12 700
Total de l'actif lié aux services tarifés	83 300	70 200	56 500

### Moyenne des biens administrés et des biens sous gestion

(en millions de dollars canadiens)



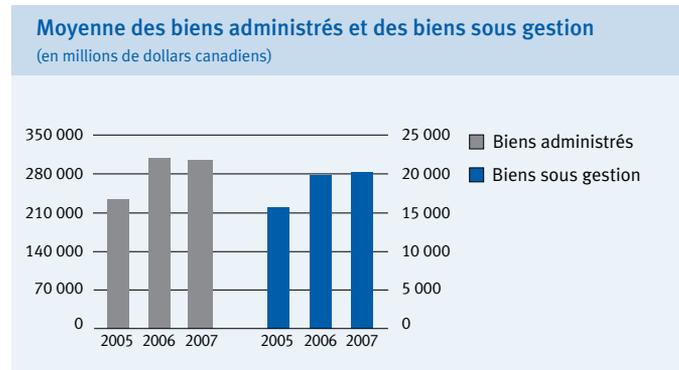
La *Gestion de patrimoine – États-Unis et International* se compose de nos services de courtage au détail, lesquels sont fournis par l'une des plus importantes maisons de courtage traditionnel aux États-Unis, laquelle regroupe plus de 1 770 conseillers financiers. Nous offrons également des services de compensation et d'exécution aux courtiers en valeurs mobilières indépendants et aux institutions de petite et moyenne taille. Dans les autres pays, nous fournissons aux clients des services de gestion privée qui disposent d'un avoir net élevé, des services bancaires personnalisés ainsi que des solutions en matière de crédit, de placement et de services de fiducie. Notre réseau regroupe 2 300 employés et se compose de 34 bureaux répartis dans 20 pays.

**Rendement financier**

Les revenus ont augmenté de 256 millions de dollars, ou 15 %, par rapport à l'exercice précédent. Libellés en dollars américains, les revenus se sont accrus de 293 millions de dollars, ou 19 %, en raison surtout de la forte croissance des actifs liés aux services tarifés des clients, de l'augmentation des volumes de transactions s'inscrivant dans le cadre de nos services de courtage aux États-Unis, laquelle reflète les conditions généralement favorables du marché pendant le premier semestre de l'exercice, ainsi que du gain de change constaté relativement à certains dépôts. L'augmentation résulte aussi de la prise en compte de l'acquisition de J.B. Hanauer, ainsi que de la croissance élevée des prêts et des dépôts s'inscrivant dans le cadre de nos services de gestion de patrimoine dans les autres pays.

Faits saillants	Tableau 27		
(en millions de dollars canadiens)	2007	2006	2005
<b>Total des revenus</b>	<b>1 988 \$</b>	1 732 \$	1 580 \$
<b>Autres renseignements</b>			
Total des prêts, des garanties et des lettres de crédit (1), (2)	5 500	4 500	3 900
Total des dépôts (1), (2)	17 900	15 100	13 900
Biens administrés	305 500	307 900	234 300
Biens sous gestion	20 200	19 700	15 600
Total de l'actif lié aux services tarifés (3)	26 600	26 400	20 700
<b>Autres renseignements</b>			
(en millions de dollars américains)			
<b>Total des revenus</b>	<b>1 826</b>	1 533	1 305

- (1) Représente les montants liés à nos services de gestion de patrimoine dans les autres pays.
- (2) Représente une moyenne calculée à l'aide des méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.
- (3) Représente les montants liés à nos services de gestion de patrimoine aux États-Unis.



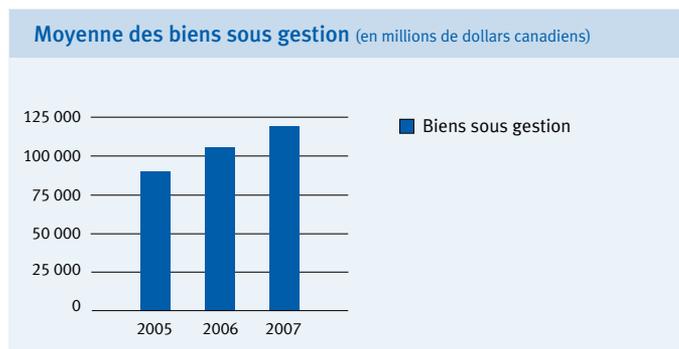
Gestion mondiale d'actifs

La *Gestion mondiale d'actifs* est responsable des services de gestion d'actifs pour notre propre compte aux Canada et aux États-Unis. Au Canada, nous fournissons un vaste éventail de services de gestion de placements, y compris des fonds communs de placement, des fonds en gestion commune et des portefeuilles gérés séparément. Nous offrons nos solutions de placement par l'intermédiaire d'un vaste réseau constitué de nos succursales bancaires, de nos courtiers à escompte et traditionnels, des conseillers indépendants et des vendeurs s'adressant directement aux clients. Nous sommes la plus importante société de fonds communs de placement et l'un des principaux gestionnaires de placements au Canada. Aux États-Unis, nous fournissons des services de placement aux épargnants et aux institutions faisant partie de notre clientèle, notamment des fonds communs de placement, des comptes à services tarifés et des portefeuilles gérés séparément.

**Rendement financier**

Les revenus ont augmenté de 79 millions de dollars, ou 17 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète essentiellement la forte croissance des biens sous gestion au Canada, laquelle découle des ventes nettes élevées de fonds communs de placement à long terme et de fonds du marché monétaire ainsi que de l'appréciation du capital.

Faits saillants	Tableau 28		
(en millions de dollars canadiens)	2007	2006	2005
<b>Total des revenus</b>	<b>544 \$</b>	465 \$	407 \$
<b>Autres renseignements</b>			
Ventes nettes de fonds communs de placement à long terme au Canada	6 200	5 400	5 600
Biens sous gestion	118 800	105 600	90 200



## Services bancaires américains et internationaux

Les services bancaires américains et internationaux regroupent nos services bancaires à l'étranger, notamment nos services bancaires aux États-Unis et dans les Antilles. Par ailleurs, ce secteur comprend notre participation de 50 % dans RBC Dexia IS.

Tous nos secteurs d'activité tirent parti des ressources de RBC à l'échelle mondiale, ainsi que des connaissances et de l'expertise de nos spécialistes à l'échelle locale, afin d'offrir des solutions personnalisées à nos clients. Afin de nous différencier de la concurrence dans chacun des marchés hautement concurrentiels où nous exerçons nos activités, nous personnalisons nos solutions en fonction des besoins particuliers de nos clients, et nous établissons des relations à long terme solides en assurant la prestation constante de services de haute qualité.

### Faits saillants

- Nous avons poursuivi l'expansion de nos services bancaires dans les principaux secteurs de croissance du sud-est des États-Unis, en procédant à des acquisitions ciblées et à l'ouverture de nouvelles succursales. Nous avons acquis 39 succursales de AmSouth Bank (succursales de AmSouth) en Alabama et ajouté 17 succursales à notre réseau en Géorgie, par suite de l'acquisition de Flag Financial Corporation (Flag).
- Les biens administrés de RBC Dexia IS ont augmenté de 12 % (17 % en euros), résultat stimulé par la croissance enregistrée au chapitre des nouveaux clients et des clients existants.

- Nous avons mis sur pied une équipe de Crédit immobilier dans les Antilles, qui nous fournit l'expertise voulue pour mieux servir nos clients dans cette région. Nous avons également mis sur pied une unité des Services à la petite entreprise afin de servir ce segment de marché en pleine croissance.

### Revue économique et revue des marchés

La solide croissance de l'économie américaine au milieu de l'année, qui découle principalement du maintien des investissements dans les secteurs autres que le secteur résidentiel, de la croissance élevée des exportations et des dépenses de consommation, a ralenti au deuxième semestre. L'affaiblissement de la conjoncture reflète en grande partie la correction continue du marché de l'habitation, le resserrement des conditions de crédit et la hausse des coûts du financement découlant des préoccupations liées au marché des prêts hypothécaires à risque aux États-Unis. Ces facteurs ont entraîné une baisse générale de la qualité du crédit et des prêts immobiliers résidentiels. À l'échelle internationale, la conjoncture dans les Antilles est demeurée solide, mais la forte concurrence sur le marché des dépôts a également freiné la croissance des activités. La solide conjoncture canadienne et le secteur en pleine croissance des services de gestion d'actifs en Europe ont continué de soutenir la croissance de nos services de garde internationaux.

### Rendement financier du secteur Services bancaires américains et internationaux

Tableau 29

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

	2007	2006	2005
Revenu net d'intérêt	1 031 \$	940 \$	923 \$
Revenus autres que d'intérêt	884	688	654
<b>Total des revenus</b>	<b>1 915 \$</b>	<b>1 628 \$</b>	<b>1 577 \$</b>
Frais autres que d'intérêt	1 481	1 216	1 136
Dotations à la provision pour pertes sur créances	109	25	49
<b>Bénéfice net avant impôts et part des actionnaires sans contrôle dans les filiales</b>	<b>325 \$</b>	<b>387 \$</b>	<b>395 \$</b>
<b>Bénéfice net</b>	<b>242 \$</b>	<b>261 \$</b>	<b>256 \$</b>
<b>Principaux ratios</b>			
Rendement des capitaux propres (1)	6,9 %	10,6 %	10,8 %
Rendement du capital de risque (1)	11,7 %	16,1 %	16,4 %
<b>Principales données figurant au bilan (soldes moyens) (2)</b>			
Total de l'actif	39 700 \$	32 600 \$	25 900 \$
Prêts et acceptations	22 300	18 500	17 200
Dépôts	34 200	28 700	21 200
Capital attribué (1)	3 350	2 400	2 350
Capital de risque (1)	1 950	1 600	1 550
<b>Autres renseignements</b>			
Biens administrés – RBC	–	–	1 361 100
Biens administrés – RBC Dexia IS (3)	2 713 100	2 421 100	–
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	6 001	5 034	6 880
<b>Information relative au crédit</b>			
Montant brut des prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	1,91 %	1,01 %	0,94 %
Dotations aux provisions pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	0,49 %	0,14 %	0,28 %

Exercice terminé

### Incidence de la conversion en dollars canadiens de certaines opérations libellées en dollars américains et en euros

2007 par rapport à 2006

Total des revenus : diminution (augmentation)	8 \$
Frais autres que d'intérêt : diminution (augmentation)	6
Bénéfice net : diminution (augmentation)	4
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains (4)	4 %
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en euros (4)	(5) %

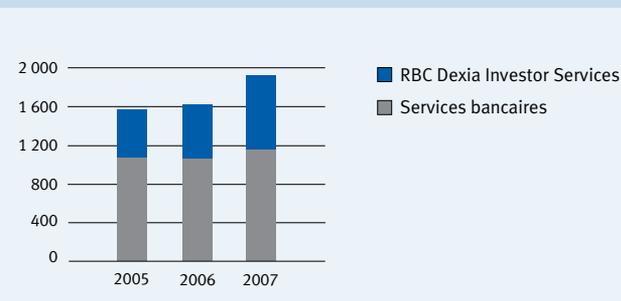
(1) Le rendement des capitaux propres des secteurs d'exploitation, la moyenne du capital de risque et le rendement du capital de risque constituent des principales mesures du rendement. La moyenne du capital attribué et le rendement des capitaux propres sont calculés à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période. Se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR pour une analyse plus détaillée.

(2) Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

(3) Le poste Biens administrés – RBC Dexia IS représente le total des biens administrés de la coentreprise au 30 septembre 2007. Nous avons modifié le montant présenté pour 2006 afin qu'il reflète le montant présenté par RBC Dexia IS; auparavant, nous présentions uniquement les actifs en dépôt liés à notre coentreprise.

(4) Les moyennes sont calculées à l'aide des cours du change au comptant à la fin du mois pour l'exercice.

## Revenus par secteur d'activité (en millions de dollars canadiens)



### Rendement financier

#### 2007 par rapport à 2006

Le bénéfice net a diminué de 19 millions de dollars, ou 7 %, comparativement à l'exercice précédent. Cette diminution est en grande partie imputable à la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances, laquelle reflète principalement l'augmentation du nombre de prêts douteux liés à nos activités de financement de constructeurs résidentiels aux États-Unis. Ce résultat a été neutralisé en partie par la forte croissance des activités de *RBC Dexia IS*, ainsi que par la croissance accrue des prêts et des dépôts aux États-Unis, qui reflète la prise en compte des acquisitions de Flag et des succursales de AmSouth, l'ouverture de nouvelles succursales, ainsi que l'accroissement des activités. Nos résultats reflètent également la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités et la perte au titre de la restructuration du portefeuille de placements des Services bancaires aux États-Unis.

Le total des revenus a progressé de 287 millions de dollars, ou 18 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est en grande partie attribuable à *RBC Dexia IS* et elle reflète le niveau élevé des activités sur le marché, la prise en compte des résultats pour un mois supplémentaire ainsi que la croissance des activités. Les revenus tirés des *Services bancaires* ont eux aussi augmenté, en raison principalement de la croissance des prêts et des dépôts, laquelle reflète en grande partie la prise en compte de Flag et des succursales de AmSouth, et ce, malgré l'incidence défavorable du raffermissement du dollar canadien sur la valeur de conversion des revenus libellés en dollars américains. Ces facteurs ont été partiellement neutralisés par une perte au titre de la restructuration du portefeuille de placement des Services bancaires aux États-Unis au cours de l'exercice considéré.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 265 millions de dollars, ou 22 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète essentiellement la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités. Ce résultat à la hausse tient principalement à l'augmentation des coûts de traitement et des coûts liés à l'effectif de *RBC Dexia IS* découlant de la croissance des activités, à la prise en compte des acquisitions de Flag et des succursales de AmSouth et aux coûts d'intégration connexes, ainsi qu'à l'ouverture de nouvelles succursales aux États-Unis. La hausse des coûts liée à la prise en compte des résultats de *RBC Dexia IS* pour un mois supplémentaire de même que l'expansion des équipes de vente et de service dans notre réseau de succursales ont également contribué à l'augmentation.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 84 millions de dollars, en raison principalement de la hausse du nombre de prêts douteux liés à nos activités de financement de constructeurs résidentiels aux États-Unis, laquelle reflète le repli du marché de l'habitation aux États-Unis au deuxième semestre. Au 31 octobre 2007, des prêts de financement à l'intention de constructeurs résidentiels aux États-Unis d'un montant de 2,8 milliards de dollars étaient en cours.

#### 2006 par rapport à 2005

Le bénéfice net a augmenté de 5 millions de dollars, ou 2 %, comparativement à 2005, résultat qui reflète en grande partie la forte croissance et l'amélioration de la qualité du crédit liées aux *Services bancaires*, lesquelles ont été contrebalancées en partie par les charges au titre des opérations liées à la cession des Services aux institutions et aux investisseurs à *RBC Dexia IS*.

Le total des revenus s'est accru de 51 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à 2005, résultat qui reflète principalement la forte croissance des revenus de *RBC Dexia IS* découlant de l'augmentation du volume d'activités. L'augmentation a été neutralisée en partie par la baisse des revenus tirés des *Services bancaires*, laquelle découle de l'incidence défavorable du raffermissement du dollar canadien sur la valeur de conversion des revenus libellés en dollars américains. Libellés en dollars américains, les revenus tirés des *Services bancaires* ont augmenté de 58 millions de dollars, ou 7 %, résultat qui reflète la forte croissance des prêts et des dépôts ainsi que l'accroissement des services tarifés.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 80 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à 2005, résultat qui reflète en grande partie les charges au titre des opérations liées à la cession des SII à *RBC Dexia IS*, de même que la hausse des dépenses liées aux projets et des autres coûts à l'appui de la croissance des activités.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 24 millions de dollars, ou 49 %, comparativement à 2005, résultat qui reflète principalement la qualité du crédit élevée du portefeuille de prêts des Services bancaires aux États-Unis en 2006.

### Perspectives et priorités pour 2008

Nous continuons de cerner d'importantes occasions d'accroître les *Services bancaires* aux États-Unis et dans les Antilles, que ce soit dans le cadre d'activités de croissance interne ou d'acquisitions stratégiques. Nous prévoyons que les marchés financiers aux États-Unis demeureront volatils jusqu'au début de 2008, car les investisseurs et les prêteurs continueront d'agir avec prudence et de fuir le risque en raison du repli du marché de l'habitation aux États-Unis. L'amélioration prévue de l'économie américaine vers la fin de 2008, qui devrait principalement découler des investissements accrus des entreprises, de la croissance élevée des exportations et du maintien des dépenses de consommation, ainsi que de la baisse de la volatilité sur les marchés des capitaux et de la correction du marché de l'habitation, devrait soutenir la croissance des activités et des revenus. La forte croissance prévue de l'économie au Canada et dans la zone euro, ainsi que la tendance à la hausse au chapitre de l'impartition des services par les gestionnaires de fonds au Canada, dans la zone euro et en Asie, devraient continuer de soutenir la croissance des activités de *RBC Dexia IS*.

#### Principales priorités stratégiques pour 2008

- Nous comptons poursuivre la mise en œuvre de notre stratégie à long terme visant à devenir la banque de choix des entreprises, des propriétaires d'entreprise et des professionnels dans le sud-est des États-Unis.
- Concernant l'acquisition en cours d'Alabama National Bancorporation, nous procéderons à l'intégration efficace des activités de cette société à nos activités bancaires aux États-Unis tout en assurant le maintien et la croissance de notre clientèle, en continuant d'améliorer nos produits et services ainsi que notre réseau de distribution.
- Nous comptons tirer parti de notre solide position dans les Antilles de manière à créer la banque la plus importante dans cette région en procédant à l'intégration efficace de RBTT Financial Group, par suite de notre annonce récente concernant notre intention d'acquiescer cette société, qui devrait être conclue sous réserve des conditions de clôture.
- Nous comptons poursuivre les stratégies de croissance liées à *RBC Dexia IS* afin de renforcer notre clientèle à l'échelle mondiale, d'élargir la gamme de produits offerts par cette société en faisant preuve d'innovation, et d'accroître sa présence dans les marchés qui connaissent une forte croissance.

Les *Services bancaires* regroupent nos activités bancaires aux États-Unis et dans les Antilles. Ils offrent un vaste choix de produits et services bancaires aux particuliers et aux entreprises clientes dans leurs marchés respectifs, notamment des services de financement liés au marché de la construction d'habitations. Nous nous classons au 5<sup>e</sup> rang des services bancaires aux États-Unis en ce qui concerne la part du marché des dépôts en Caroline du Nord, et nous sommes l'un des 15 principaux prestataires de services bancaires dans le sud-est des États-Unis. Nous possédons un réseau de 350 succursales et de 395 GAB. Les services bancaires dans les Antilles se situent parmi les trois premiers pour ce qui est de leur part du marché des dépôts dans la plupart des marchés où ils exercent leurs activités, et ils possèdent un réseau de 44 succursales et de 78 GAB.

**Rendement financier**

Le total des revenus a augmenté de 86 millions de dollars, ou 8 %, comparativement à l'exercice précédent, malgré l'incidence défavorable du raffermissement du dollar canadien sur la valeur de conversion des revenus libellés en dollars américains. Libellés en dollars américains, les revenus tirés des *Services bancaires* se sont accrus de 114 millions de dollars, ou 12 %, en raison principalement de la croissance solide des prêts et des dépôts, laquelle reflète la prise en compte de Flag et des succursales de AmSouth, l'ouverture de 10 nouvelles succursales aux États-Unis depuis l'an dernier, ainsi que la croissance des activités. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par une perte au titre de la restructuration du portefeuille de placements des *Services bancaires* aux États-Unis. La marge nette d'intérêt a reculé de 16 points de base, en raison principalement du maintien de la concurrence au chapitre des dépôts, de la contrepassation d'intérêts courus liés au nombre plus élevé de prêts douteux au cours de l'exercice considéré et de la perte au titre du remboursement anticipé de billets privilégiés de fiduciaire découlant de l'incidence des modifications apportées à la composition de notre portefeuille.

En dollars américains, la moyenne des prêts et acceptations et des dépôts a augmenté de 3 milliards de dollars (18 %) et de 2 milliards (11 %), respectivement, par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation est en grande partie attribuable à la croissance de 14 % au titre des prêts et acceptations liés à nos services bancaires américains de 18 % et à la croissance de 12 % au titre des dépôts aux États-Unis, résultats qui reflètent les acquisitions de Flag et des succursales de AmSouth, l'ouverture de nouvelles succursales, et la croissance des activités. L'augmentation tient aussi à la croissance des prêts et acceptations ainsi que des dépôts s'inscrivant dans le cadre de nos services bancaires dans les Antilles, qui s'est élevée à 14 % et à 8 %, respectivement, et qui reflète la priorité que nous continuons d'accorder à une gestion des ventes améliorée et à l'accroissement du taux de satisfaction de la clientèle.

**RBC Dexia Investor Services**

Notre coentreprise, RBC Dexia IS, offre une gamme intégrée de produits et de services, incluant des services de garde internationale, d'administration de fonds et de caisses de retraite, de prêt de titres, de services aux actionnaires, d'analyse et divers autres services connexes destinés aux investisseurs institutionnels du monde entier. RBC Dexia IS a été créée le 2 janvier 2006, lorsque nous avons fusionné les activités de nos Services aux institutions et aux investisseurs avec les activités de Dexia Banque Internationale à Luxembourg (Dexia), en contrepartie d'une participation de 50 % dans RBC Dexia IS.

**Rendement financier**

Le total des revenus a augmenté de 201 millions de dollars, ou 36 %, comparativement à l'exercice précédent. Cette augmentation reflète principalement l'accroissement de nos services de garde et de prêt de titres découlant du niveau élevé des activités sur le marché, ainsi que la croissance interne liée aux clients existants et l'acquisition de nouveaux clients. L'augmentation tient aussi à la prise en compte des résultats pour un mois supplémentaire.

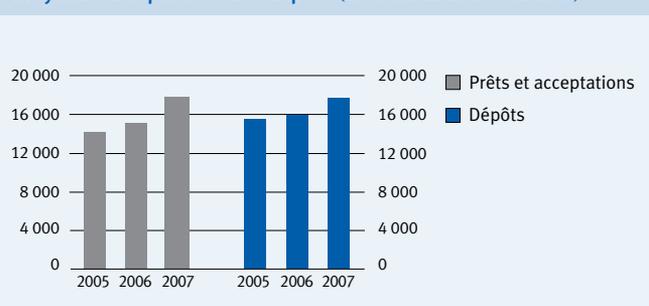
Les biens administrés ont augmenté de 12 % par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est en grande partie attribuable à l'acquisition de nouveaux clients découlant surtout de l'accroissement des ventes, en raison de l'élargissement de notre gamme de produits et services, de la croissance interne liée aux clients existants ainsi que de la remontée des marchés.

Faits saillants Tableau 30

	2007	2006	2005
<b>Total des revenus</b> (en millions de dollars canadiens)	<b>1 156 \$</b>	1 070 \$	1 077 \$
<b>Autres renseignements</b> (en millions de dollars américains)			
Total des revenus	1 059 \$	945 \$	887 \$
Marge nette d'intérêt (1)	3,56 %	3,73 %	3,70 %
Moyenne des prêts et des acceptations (2), (3)	17 800 \$	15 100 \$	14 200 \$
Moyenne des dépôts (2), (3)	17 700	15 900	15 500
<b>Nombre :</b>			
de succursales	394	325	315
de guichets automatiques bancaires	473	385	371

- (1) La marge nette d'intérêt représente le revenu net d'intérêt divisé par la moyenne de l'actif productif total. La moyenne de l'actif productif total est calculée à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.
- (2) Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.
- (3) La moyenne des prêts et des acceptations et la moyenne des dépôts de 2005 ont été ajustées aux fins de la compensation, avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2005, d'un important compte du portefeuille de prêts aux gouvernements dans les Antilles, qui a donné lieu à une baisse correspondante des soldes des prêts et des dépôts.

Moyenne des prêts et des dépôts (en millions de dollars américains)



Faits saillants Tableau 31

(en millions de dollars canadiens)	2007	2006	2005
<b>Total des revenus (1)</b>	<b>759 \$</b>	558 \$	500 \$
<b>Autres renseignements</b>			
Biens administrés			
RBC (2)	—	—	1 361 100
RBC Dexia IS (3)	2 713 100	2 421 100	—

- (1) En raison de la similarité des activités des Services aux institutions et aux investisseurs et des activités de RBC Dexia IS, nous avons divulgué les revenus de nos anciennes activités des SII et notre participation proportionnelle de 50 % dans RBC Dexia IS dans un même poste, à des fins de comparaison. Les revenus déclarés pour 2006 représentent les revenus sur une période de deux mois tirés des SII entre le 1<sup>er</sup> novembre 2005 et la création de RBC Dexia IS le 2 janvier 2006. Les revenus pour la période considérée comprennent également notre participation proportionnelle dans RBC Dexia IS pour la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2007, car RBC Dexia IS présente ses résultats avec un décalage de un mois.
- (2) Le poste Biens administrés – RBC représente le total des biens administrés de nos SII. Nous avons fourni des biens administrés de 1 400 milliards de dollars de nos SII à RBC Dexia IS, en échange d'une participation de 50 % dans la coentreprise.
- (3) Le poste Biens administrés – RBC Dexia IS représente le total des biens administrés de la coentreprise au 30 septembre 2007. Nous avons modifié le montant présenté pour 2006 afin qu'il reflète le montant présenté par RBC Dexia IS; auparavant, nous présentions uniquement les actifs en dépôt liés à notre coentreprise.

## Marchés des Capitaux

Le secteur Marchés des Capitaux se compose de nos services bancaires de gros à l'échelle mondiale et il fournit un vaste choix de services de banque d'investissement, de services de vente et de négociation, de services de recherche et de produits et services connexes aux grandes entreprises, aux organismes du secteur public et aux institutions faisant partie de notre clientèle en Amérique du Nord, ainsi que des produits et services spécialisés à l'échelle mondiale. Ce secteur se compose de deux grandes divisions, soit les *Marchés mondiaux* et les *Services mondiaux de banque d'investissement et marchés boursiers*. Toutes les autres activités sont regroupées dans les *Autres services*.

Nous sommes reconnus comme la principale banque d'investissement au Canada, et nous occupons des positions de chef de file au chapitre des parts de marché en ce qui concerne la quasi-totalité des services de gros au Canada. Nous offrons une gamme complète de produits et de services, et nous jouissons de solides relations de longue date avec nos clients. Nos capacités à l'échelle mondiale sont diversifiées et elles comprennent des services à revenu fixe, des opérations sur les marchés boursiers, des opérations de change, des produits structurés, des services mondiaux de financement d'infrastructures, ainsi que des services liés aux secteurs de l'énergie et des mines.

Nous avons pris un engagement envers nos secteurs d'activité, et nous nous efforçons de demeurer un chef de file incontesté au Canada, un chef de file de premier rang dans le marché milieu de gamme aux

États-Unis, un chef de file mondial en matière de structuration et de négociation, ainsi qu'une banque de premier rang à l'échelle mondiale en matière de titres à revenu fixe.

### Faits saillants

- Nous avons procédé à trois acquisitions afin d'accroître notre clientèle et d'améliorer nos capacités : Carlin Financial Group, une maison de courtage américaine réputée pour sa plateforme exclusive d'exécution des opérations sur titres; Daniels & Associates, L.P., un conseiller américain en matière de fusions et d'acquisitions; Seasongood & Mayer, LLC, une société américaine de financement du secteur public et un preneur ferme de titres d'emprunt municipaux.
- En 2007, nous avons dirigé ou codirigé nombre de nouvelles opérations d'émission de titres de participation et de créance qui ont totalisé 184 milliards de dollars.
- Nous avons participé aux cinq plus importantes opérations de fusion et d'acquisition au Canada au cours des trois premiers trimestres civils de 2007.
- Nous avons été nommés négociateur de l'année au Canada à quatre reprises au cours des cinq dernières années (*Financial Post*) et meilleure banque d'investissement au Canada (*Financial Post* et magazine *Global Finance*).

### Rendement financier du secteur Marchés des Capitaux

Tableau 32

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages)

	2007	2006	2005
Revenu net d'intérêt (1)	453 \$	131 \$	557 \$
Revenus autres que d'intérêt	3 936	4 005	3 005
<b>Total des revenus (1)</b>	<b>4 389 \$</b>	<b>4 136 \$</b>	<b>3 562 \$</b>
Frais autres que d'intérêt	2 769	2 603	2 890
Dotations à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances (PCL)	(22)	(115)	(91)
<b>Bénéfice net avant impôts et part des actionnaires sans contrôle dans les filiales (1)</b>	<b>1 642 \$</b>	<b>1 649 \$</b>	<b>762 \$</b>
<b>Bénéfice net</b>	<b>1 292 \$</b>	<b>1 355 \$</b>	<b>686 \$</b>
<b>Principaux ratios</b>			
Rendement des capitaux propres (2)	26,6 %	31,5 %	17,5 %
Rendement du capital de risque (2)	32,5 %	38,7 %	22,4 %
<b>Principales données figurant au bilan (soldes moyens) (3)</b>			
Total de l'actif	311 200 \$	260 600 \$	229 100 \$
Titres de négociation	152 900	132 300	109 600
Prêts et acceptations	29 000	22 100	17 600
Dépôts	125 700	108 100	96 500
Capital attribué (2)	4 800	4 250	3 850
Capital de risque (2)	3 900	3 450	3 050
<b>Autres renseignements</b>			
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	3 364	2 936	2 762
<b>Information relative au crédit</b>			
Montant brut des prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	0,06 %	0,28 %	0,67 %
Provision spécifique pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	(0,08) %	(0,52) %	(0,52) %

Exercice terminé

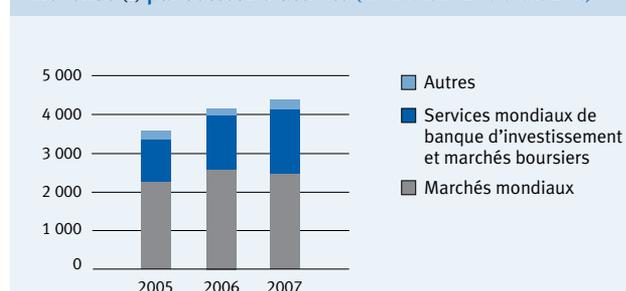
### Incidence de la conversion en dollars canadiens de certaines opérations libellées en dollars américains et en livres sterling (1)

2007 par rapport à 2006

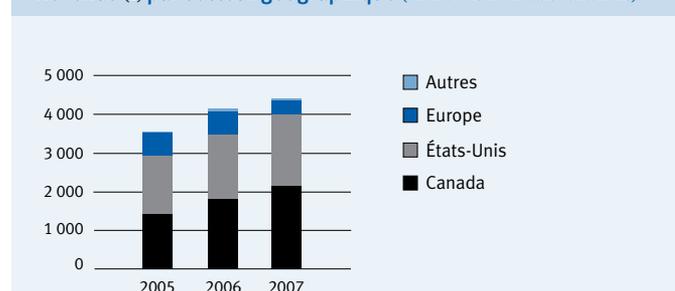
Total des revenus : diminution (augmentation) (1)	70 \$
Frais autres que d'intérêt : diminution (augmentation)	15
Bénéfice net : diminution (augmentation)	30
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains (4)	4 %
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en livres sterling (4)	(5) %

- Majoration au montant imposable équivalent. Une analyse plus détaillée est présentée à la section Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.
- Le rendement des capitaux propres des secteurs d'exploitation, la moyenne du capital de risque et le rendement du capital de risque constituent des principales mesures du rendement. La moyenne du capital attribué et le rendement des capitaux propres sont calculés à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période. Se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR pour une analyse plus détaillée.
- Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.
- Les moyennes sont calculées à l'aide des cours du change au comptant à la fin du mois pour l'exercice.

### Revenus (1) par secteur d'activité (en millions de dollars canadiens)



### Revenus (1) par secteur géographique (en millions de dollars canadiens)



(1) Majoration au montant imposable équivalent. Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

## Revue économique et revue des marchés

Les marchés financiers se sont dans l'ensemble avérés favorables au premier semestre de 2007; toutefois, l'importante détérioration soudaine du marché des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque aux États-Unis au deuxième semestre de 2007 a eu des retombées négatives sur les marchés du crédit en général, ce qui a entraîné un élargissement important des écarts de taux, une volatilité accrue des titres mondiaux, des révisions à la baisse des cotes de crédit attribuées par les agences de notation à un grand nombre de titres adossés à des créances avec flux groupés liés à des titres adossés à des créances mobilières et de titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles aux États-Unis, ainsi qu'une absence générale de liquidités concernant un vaste éventail de produits, y compris les titres bénéficiant de cotes de crédit élevées. Les importants bouleversements survenus sur les marchés des capitaux ont contribué aux importantes réductions de valeur enregistrées et ont eu une incidence défavorable sur l'efficacité des stratégies de couverture de certains produits de crédit. Les banques centrales mondiales continuent d'injecter des liquidités sur le marché; la Réserve fédérale américaine a notamment réduit son taux d'emprunt à un jour de 75 points de base au quatrième trimestre de 2007. La baisse des niveaux de liquidités, conjuguée à l'accroissement de la volatilité des marchés des capitaux, a contribué à la diminution des activités de montage par rapport à 2006. Les activités de fusion et d'acquisition sont demeurées solides pendant presque toute l'année. Le raffermissement du dollar canadien a eu une incidence défavorable sur la valeur de conversion du bénéfice libellé en dollars américains.

## Rendement financier

### 2007 par rapport à 2006

Le bénéfice net a diminué de 63 millions de dollars, ou 5 %, comparativement à l'exercice précédent, en raison principalement de réductions de valeur totalisant 357 millions de dollars comptabilisées au cours de l'exercice relativement à des titres adossés à des créances avec flux groupés et à des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque aux États-Unis s'inscrivant dans le cadre de nos activités de crédit structuré. Les réductions de valeur reflètent la détérioration des marchés du crédit au cours du deuxième semestre de 2007, laquelle tient aux préoccupations liées au marché des prêts hypothécaires à risque aux États-Unis, à une absence générale de liquidités ainsi qu'aux révisions à la baisse récentes des cotes de crédit attribuées par les agences de notation à un grand nombre de titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles aux États-Unis et de certains titres adossés à des créances avec flux groupés liés à des titres adossés à des créances mobilières. L'incidence négative du raffermissement du dollar canadien sur la valeur de conversion du bénéfice libellé en dollars américains a également contribué à la diminution. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la croissance générale des revenus tirés de nombreuses autres activités. Les réductions de valeur de 357 millions de dollars ont été contrebalancées par des écritures de compensation de 119 millions et un ajustement des impôts sur les bénéfices de 78 millions pour une incidence nette de 160 millions.

Le total des revenus a augmenté de 253 millions de dollars, ou 6 %. Ce résultat est principalement attribuable à la hausse des revenus tirés des activités de négociation de dérivés sur actions et des opérations de change, aux importantes activités de montage de titres de participation dans tous les secteurs géographiques, ainsi qu'à la prise en compte des acquisitions récentes. Le résultat à la hausse tient aussi à l'augmentation des activités de fusion et d'acquisition, principalement aux États-Unis, aux gains liés aux dérivés de crédit ayant servi de couverture économique de notre principal portefeuille de prêts, lesquels reflètent l'élargissement des écarts de taux, et à la hausse des distributions sur les placements privés. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la baisse des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe, laquelle reflète les réductions de valeur de titres adossés à des créances avec flux groupés liés à des titres adossés à des créances mobilières et de titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque aux États-Unis, par l'incidence défavorable du raffermissement du dollar canadien sur la valeur de conversion des revenus libellés en dollars américains, ainsi que par la diminution des résultats provenant des activités de montage de prêts aux États-Unis en partie en raison du resserrement des marchés du crédit au deuxième semestre de 2007.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 166 millions de dollars, ou 6 %, résultat qui reflète principalement la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités, y compris l'augmentation de l'effectif et la prise en compte de nos récentes acquisitions. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la baisse des frais au titre de la rémunération variable découlant de la baisse du rendement et de la réduction des honoraires.

Le recouvrement de pertes sur créances s'est établi à 22 millions de dollars pour l'exercice, par rapport au recouvrement de 115 millions constaté à l'exercice précédent, lequel comprenait la contrepassation d'une tranche de 50 millions de la provision générale.

La moyenne de l'actif a augmenté de 51 milliards de dollars, ou 19 %, en raison principalement de l'augmentation des titres du compte de négociation, laquelle résulte en grande partie de la croissance liée à certaines stratégies de négociation de titres de participation ainsi que de l'accroissement de nos activités de négociation de titres à revenu fixe.

Les prêts et les acceptations se sont accrues de 7 milliards de dollars, ou 31 %, résultat qui tient en grande partie aux solides services de banque d'investissement et à l'accroissement de nos activités de financement d'infrastructures. Les dépôts ont augmenté de 18 milliards de dollars, ou 16 %, en raison surtout de l'accroissement des besoins de financement liés à nos activités de négociation. La qualité du crédit est demeurée élevée, le montant brut des prêts douteux ayant diminué de 43 millions de dollars, ou 72 %, par rapport à l'exercice précédent.

### 2006 par rapport à 2005

Le bénéfice net a augmenté de 669 millions de dollars, ou 98 %, comparativement à 2005, en raison principalement de la comptabilisation, à l'exercice précédent, d'une provision au titre du litige relatif à Enron de 591 millions (326 millions après impôts). L'augmentation tient aussi aux résultats records liés aux activités de négociation, à la diminution du taux d'imposition effectif et au nombre presque record d'activités de fusion et d'acquisition. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des frais au titre de la rémunération variable découlant du rendement accru des activités, ainsi que par l'incidence défavorable du raffermissement du dollar canadien sur la valeur de conversion du bénéfice libellé en dollars américains et en livres sterling.

Le total des revenus s'est accru de 574 millions de dollars, ou 16 %. Cette augmentation est en grande partie attribuable aux résultats records au chapitre des activités de négociation découlant de l'amélioration des conditions du marché, ainsi qu'à la croissance liée à certaines stratégies au chapitre de la négociation de titres de participation et au nombre plus élevé d'activités de fusion et d'acquisition. Les distributions et les gains à la hausse sur les placements privés, l'augmentation des commissions de courtage et l'accroissement des commissions de crédit liées aux services de banque d'investissement ont également contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par une baisse des activités de montage de titres de participation au Canada, qui reflète dans une large mesure l'incertitude qui règne sur les marchés boursiers non liés aux secteurs des ressources. Les honoraires liés aux activités de montage de prêts ont également reculé, principalement aux États-Unis, en raison des taux d'intérêt à la hausse et du repli additionnel du dollar américain.

Les frais autres que d'intérêt ont diminué de 287 millions de dollars, ou 10 %, résultat qui reflète principalement la comptabilisation d'une provision au titre du litige relatif à Enron en 2005 ainsi que la réduction favorable de la valeur de conversion des charges libellées en dollars américains et en livres sterling découlant du raffermissement du dollar canadien. La hausse des frais au titre de la rémunération variable découlant du rendement accru des activités et la hausse des dépenses à l'appui de la croissance des activités ont neutralisé en partie la diminution.

Le recouvrement de pertes sur créances s'est chiffré à 115 millions de dollars en 2006 et il tenait compte de la contrepassation d'une tranche de 50 millions de la provision générale. En 2005, le recouvrement de pertes sur créances s'était établi à 91 millions de dollars.

## Perspectives et priorités pour 2008

Les préoccupations concernant les marchés du crédit et les liquidités devraient s'atténuer au fur et à mesure que les marchés financiers mondiaux se stabiliseront et que les niveaux d'activité redeviendront peu à peu plus normaux. L'amélioration graduelle prévue des conditions du marché devrait se traduire par une reprise au chapitre des activités qui affichent un rendement inférieur. Au Canada, nous continuerons à miser sur notre position de chef de file, tandis qu'aux États-Unis, nous continuerons à tirer parti des avantages liés aux acquisitions récentes pour assurer la croissance continue de nos activités liées au marché milieu de gamme et pénétrer de nouveaux secteurs. À l'échelle internationale, nous élargirons nos capacités mondiales de façon stratégique, notamment en renforçant nos activités de financement des infrastructures et en assurant une plus grande distribution de nos produits structurés et de nos produits à revenu fixe dans les marchés asiatiques. Notre liste de placements devrait continuer d'afficher une bonne tenue et de s'accroître. Toutefois les conversions demeurent un sujet de préoccupation.

### Principales priorités stratégiques pour 2008

- Nous comptons maintenir notre position de chef de file au Canada et continuer à percer le marché milieu de gamme au Canada.
- Nous avons l'intention de continuer d'accroître nos produits pour le secteur municipal grâce à l'acquisition récente de Seasongood & Mayer, d'élargir le champ géographique de nos activités bancaires et d'offrir nos produits dans de nouveaux secteurs aux États-Unis.
- Nous prévoyons continuer d'élargir notre réseau de distribution des produits structurés et des produits à revenu fixe dans les marchés asiatiques.
- Nous prévoyons continuer d'offrir nos produits de financement d'infrastructures et de projets actuellement offerts au Royaume-Uni dans d'autres marchés internationaux et américains.
- Nous avons l'intention de continuer d'accroître nos capacités dans le secteur mondial de l'énergie, un secteur dans lequel nous détenons une solide position.

## Analyse des secteurs d'activité

### Marchés mondiaux

Les *Marchés mondiaux* se composent des activités de montage, de négociation et de distribution de titres à revenu fixe qui sont pour la plupart des titres de première qualité, ainsi que des produits de change et des produits dérivés. Ils regroupent également les activités de négociation pour notre propre compte, les actifs diversifiés et les placements privés.

#### Rendement financier

Les revenus des *Marchés mondiaux* ont diminué de 124 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent. Les revenus tirés des activités de négociation ont reculé de 94 millions de dollars, ou 4 %, en raison principalement de la baisse des revenus tirés de certaines activités de négociation de titres à revenu fixe découlant de réductions de valeur totalisant 357 millions relativement à des titres adossés à des créances avec flux groupés et à des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque aux États-Unis s'inscrivant dans le cadre de nos activités de crédit structuré. Ce résultat a été neutralisé en partie par la hausse des revenus tirés des activités de négociation de dérivés sur actions et des opérations de change découlant de l'expansion des activités et de la volatilité accrue des marchés. Les autres revenus ont diminué de 30 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent essentiellement en raison de la baisse des gains liés aux placements privés.

Nous avons dirigé ou codirigé environ 1 005 émissions obligataires d'une valeur totale approximative de 164 milliards de dollars, en hausse par rapport à 615 émissions obligataires à l'exercice précédent. En ce qui concerne le financement municipal, nous avons participé à 779 émissions d'une valeur totale de 81 milliards de dollars US jusqu'au mois d'octobre 2007.

#### Faits saillants

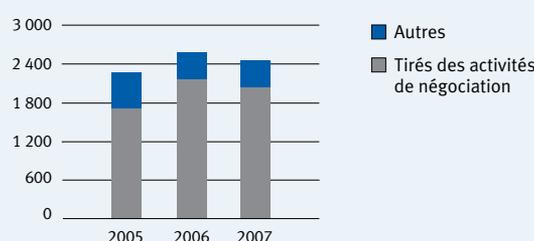
#### Tableau 33

(en millions de dollars canadiens)	2007	2006	2005
<b>Total des revenus (1)</b>	<b>2 455 \$</b>	2 579 \$	2 256 \$
<b>Autres renseignements</b>			
Activités de négociation	2 060	2 154	1 706
Autres (2)	395	425	550

- (1) Majoration au montant imposable équivalent. Une analyse plus détaillée est présentée à la section Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.
- (2) Le poste Autres comprend les revenus tirés des activités de montage de prêt et des produits à l'intention du secteur municipal, les gains et les pertes sur les placements privés et les revenus tirés des dérivés détenus à des fins autres que de transaction et de la titrisation.

#### Revenus tirés des activités de négociation et autres

(en millions de dollars canadiens)



### Services mondiaux de banque d'investissement et marchés boursiers

Les *Services mondiaux de banque d'investissement et marchés boursiers* regroupent les services de banque d'investissement et les activités de vente et de négociation de titres de participation. Ils offrent à nos clients un choix complet de services-conseils et de services liés aux titres de participation, notamment des services de montage et de structuration, des services-conseils, ainsi que des services de distribution, de vente et de négociation.

En raison de la croissance importante des Entreprises nationales, qui étaient présentées dans le poste *Autres*, nous avons transféré ces activités aux *Services mondiaux de banque d'investissement et marchés boursiers* au deuxième trimestre de 2007.

#### Rendement financier

Les revenus des *Services mondiaux de banque d'investissement et marchés boursiers* ont augmenté de 293 millions de dollars, ou 21 %, comparativement à l'exercice précédent. Le montant brut des commissions de prise ferme et honoraires tirés des services-conseils a progressé de 166 millions de dollars, ou 25 %, résultat qui reflète en grande partie les importantes activités de montage de titres de participation dans tous les secteurs géographiques ainsi que l'amélioration des activités de fusion et d'acquisition essentiellement aux États-Unis. Les activités de vente et de négociation de titres de participation ont augmenté de 92 millions de dollars, ou 33 %, en raison principalement de la prise en compte des acquisitions récentes, et les autres revenus ont progressé de 35 millions, ou 8 %, résultat qui tient en grande partie à la hausse des distributions sur les placements privés et à l'accroissement des activités de prêt.

En 2007, nous avons fourni des services-conseils dans le cadre de 98 opérations de fusion et d'acquisition annoncées d'une valeur totale de 190 milliards de dollars. En 2007, nous avons agi à titre de chef de file ou de co-chef de file dans le cadre de 142 nouvelles émissions de titres de participation ou de nouvelles émissions liées à des titres de participation d'une valeur de marché totale de 20 milliards de dollars, soit un résultat en hausse comparativement à 82 émissions à l'exercice précédent.

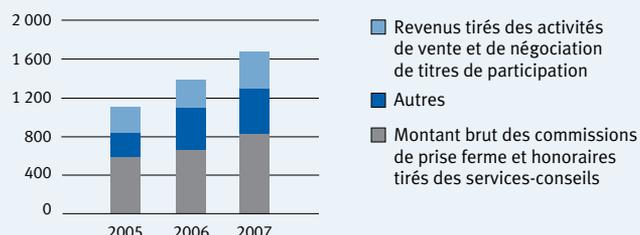
#### Faits saillants

#### Tableau 34

(en millions de dollars canadiens)	2007	2006	2005
<b>Total des revenus (1)</b>	<b>1 675 \$</b>	1 382 \$	1 098 \$
<b>Autres renseignements</b>			
Montant brut des commissions de courtage et honoraires tirés des services-conseils	831	665	598
Vente et négociation de titres de participation	375	283	252
Autres (2)	469	434	248

- (1) Majoration au montant imposable équivalent. Une analyse plus détaillée est présentée à la section Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.
- (2) Le poste Autres inclut l'augmentation des distributions sur les placements privés, la croissance des revenus tirés de notre principal portefeuille de prêts et du financement par syndicat, ainsi que le gain lié à l'échange de sièges à la NYSE contre des actions du NYX.

#### Montant brut des commissions de prise ferme et honoraires tirés des services-conseils, et revenus tirés des activités de vente et de négociation de titres de participation et autres revenus (en millions de dollars canadiens)



Les *Autres services* se composent de nos autres activités, y compris les Crédits mondiaux, un groupe responsable de la gestion de nos principaux portefeuilles de prêts et de notre portefeuille de prêts non stratégiques. Les Crédits mondiaux comprennent également la division Institutions financières mondiales, laquelle offre des solutions innovatrices aux institutions financières à l'échelle mondiale, y compris des services de correspondance bancaire, de trésorerie et de gestion de trésorerie. La Recherche offre des services de recherche visant l'économie et les valeurs mobilières à l'intention des clients institutionnels au Canada et dans le reste du monde.

### Rendement financier

Les revenus tirés des *Autres services* se sont chiffrés à 259 millions de dollars, en hausse de 84 millions, ou 48 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse reflète principalement les gains liés aux dérivés de crédit ayant servi de couverture économique de notre principal portefeuille de prêts, lesquels tiennent à l'élargissement des écarts de taux, et la hausse des revenus des Institutions financières mondiales, laquelle découle de l'augmentation des soldes des dépôts.

## Services de soutien généraux

Les Services de soutien généraux regroupent nos ressources en matière de technologie de l'information et d'exploitation, la trésorerie générale ainsi que les fonctions de finances, de ressources humaines, de gestion du risque, de vérification interne et d'autres fonctions générales. Les coûts liés à ces services sont en grande partie attribués aux secteurs d'exploitation.

Les résultats déclarés des Services de soutien généraux reflètent en grande partie les activités mises en œuvre au profit de l'organisation qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation, telles que le financement de l'entreprise, les activités de titrisation et les charges nettes liées au capital non attribué. Les résultats comprennent également les ajustements de consolidation, y compris les écritures d'élimination des résultats

majorés au montant imposable équivalent comptabilisés dans les résultats du secteur Marchés des Capitaux, qui ont trait à la majoration au montant imposable équivalent des revenus tirés des dividendes imposables de sociétés canadiennes. Ces majorations sont inscrites dans le revenu net d'intérêt et elles sont compensées dans la charge d'impôts.

Compte tenu de la nature des activités et des ajustements de consolidation présentés dans ce secteur, nous sommes d'avis qu'une analyse des tendances sur douze mois n'est pas pertinente. Les renseignements qui suivent portent sur les éléments importants qui ont eu une incidence sur les résultats présentés pour chacun des exercices.

### Rendement financier des Services de soutien généraux

Tableau 35

(en millions de dollars canadiens)	2007	2006	2005
Revenu net d'intérêt (1)	(732)\$	(488)\$	(294)\$
Revenus autres que d'intérêt	377	178	190
<b>Total des revenus (1)</b>	<b>(355)\$</b>	<b>(310)\$</b>	<b>(104)\$</b>
Frais autres que d'intérêt	36	36	61
Recouvrement de pertes sur créances	(85)	(86)	(47)
Charges liées au réaligement de l'entreprise	–	–	39
<b>Perte nette avant impôts et part des actionnaires sans contrôle dans les filiales (1)</b>	<b>(306)\$</b>	<b>(260)\$</b>	<b>(157)\$</b>
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>209 \$</b>	<b>111 \$</b>	<b>(14)\$</b>
<b>Principales données figurant au bilan (soldes moyens) et autres renseignements (2)</b>			
Total de l'actif	(6 500)\$	(5 400)\$	(4 000)\$
Capital attribué (3)	2 950	3 100	2 800
<b>Titrisations</b>			
Total des créances titrisées et vendues en cours (4)	17 889 \$	15 836 \$	11 587 \$
Nouvelles opérations de titrisation au cours de l'exercice (5)	4 264	6 142	3 821
<b>Autres renseignements</b>			
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	19 485	18 393	17 785

- (1) Majoration au montant imposable équivalent. Une analyse plus détaillée est présentée à la section Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation. Ces montants tiennent compte de l'écriture d'élimination des revenus tirés des dividendes de sociétés canadiennes de 332 millions de dollars qui ont été majorés au montant imposable équivalent et comptabilisés dans le secteur Marchés des Capitaux en 2007 (213 millions en 2006; 109 millions en 2005).
- (2) Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.
- (3) Une analyse plus détaillée est présentée à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.
- (4) Le total des créances titrisées et vendues en cours se compose de créances liées aux prêts sur cartes de crédit et aux prêts hypothécaires résidentiels.
- (5) Les nouvelles opérations de titrisation se composent des créances liées aux prêts hypothécaires résidentiels et aux prêts sur cartes de crédit titrisées et vendues au cours de l'exercice. Se reporter à la note 5 des Notes complémentaires pour de plus amples renseignements à ce sujet.

### 2007

Le bénéfice net de 209 millions de dollars pour l'exercice tient compte des montants d'impôts liés principalement aux activités de financement de l'entreprise qui n'ont pas été attribués aux secteurs d'exploitation, ainsi que du règlement favorable de vérifications fiscales liées à des exercices précédents. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les pertes à la valeur de marché découlant essentiellement de la comptabilisation de la tranche inefficace des éléments couverts et des dérivés connexes dans le cadre des relations de couverture comptable, par un ajustement cumulatif au titre des pertes résultant de l'évaluation à la juste valeur de certains dérivés non admissibles à la comptabilité de couverture, ainsi que par la hausse des impôts sur le capital qui n'ont pas été attribués aux secteurs d'exploitation.

### 2006

Le bénéfice net de 111 millions de dollars pour l'exercice reflète principalement les impôts, qui avaient essentiellement trait aux activités

de financement de l'entreprise ainsi que le règlement favorable de vérifications fiscales liées à des exercices précédents, qui n'ont pas été attribués aux secteurs d'exploitation. Les gains à la valeur de marché sur les dérivés liés à certaines couvertures économiques ont également contribué au bénéfice net de l'exercice. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par le calendrier d'exécution des opérations de titrisation, ainsi que par un montant passé en charges au titre de locaux loués que nous n'occuperons pas et que nous prévoyons sous-louer moyennant un loyer inférieur à celui prévu par notre contrat de location.

### 2005

La perte nette de 14 millions de dollars pour l'exercice reflète en grande partie les charges de 39 millions liées au réaligement de l'entreprise et les pertes à la valeur de marché sur les dérivés découlant de certaines couvertures économiques, qui ont été neutralisées en partie par les activités de titrisation et par les remboursements d'intérêts relatifs au règlement de questions fiscales visant les périodes d'imposition de 1993 à 1998.

Au 31 octobre

(en millions de dollars canadiens)	2007	2006
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	11 881 \$	10 502 \$
Valeurs mobilières	178 255	184 869
Biens acquis en vertu de conventions de revente et titres empruntés	64 313	59 378
Prêts	239 429	209 939
Autres actifs	103 735	69 100
Total de l'actif	600 346	536 780
Dépôts	365 205	343 523
Autres passifs	201 284	160 575
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	1 483	1 775
Capitaux propres	24 439	22 123

Par suite de l'adoption de nouvelles normes comptables relatives aux instruments financiers, certains instruments financiers sont maintenant évalués à la juste valeur, alors qu'ils étaient auparavant comptabilisés au coût ou au coût amorti. Par conséquent, une plus grande partie de notre bilan consolidé est maintenant évaluée à la juste valeur, y compris certains instruments dérivés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Conventions comptables critiques et estimations, ainsi qu'aux notes 1 et 2 de nos états financiers consolidés.

#### 2007 par rapport à 2006

Le total de l'actif a augmenté de 64 milliards de dollars, ou 12 %, comparativement à l'exercice précédent. Cette augmentation a touché la plupart des catégories d'actifs, et elle est en grande partie attribuable à la forte croissance des prêts, notamment la croissance des prêts hypothécaires résidentiels au Canada, des prêts aux particuliers et des prêts aux entreprises, laquelle découle des conditions du marché généralement favorables au pays. L'augmentation s'explique aussi par la hausse des montants liés aux dérivés reflétant en grande partie la variation des conditions du marché.

Les *dépôts productifs d'intérêts à des banques* se sont accrus de 1 milliard de dollars, ou 13 %, comparativement à l'exercice précédent, résultat qui reflète en grande partie les modifications apportées à la composition de nos portefeuilles afin de tirer profit des actifs générant des rendements plus élevés.

Les *valeurs mobilières* ont diminué de 7 milliards de dollars, ou 4 %, par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de la réduction stratégique de nos positions compte tenu de la volatilité récente sur le marché, ainsi que de l'incidence du raffermissement du dollar canadien sur la valeur de conversion des titres libellés en dollars américains.

Les *biens acquis en vertu de conventions de revente et titres empruntés* ont augmenté de 5 milliards de dollars, ou 8 %, par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation reflète principalement la hausse des soldes à l'appui de certaines stratégies en matière de négociation de titres de participation et de titres à revenu fixe.

Les *prêts* se sont accrus de 29 milliards de dollars, ou 14 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète les hausses liées à toutes les catégories de produits. La hausse la plus importante est attribuable aux prêts hypothécaires résidentiels au Canada, lesquels ont augmenté de 13 milliards de dollars ou 14 % (malgré l'effet compensatoire des 13 milliards de dollars de prêts titrisés au cours des 12 derniers mois) et aux prêts aux

particuliers, en raison principalement de la demande visant le financement aux fins d'accession à la propriété et du maintien de solides activités sur les marchés de l'habitation au pays, de la faiblesse relative des taux d'intérêt d'un point de vue historique, ainsi que de la vigueur du marché du travail. L'augmentation tient aussi à la croissance élevée des prêts de gros, qui ont progressé de 11 milliards de dollars, ou 19 %, résultat qui reflète principalement la croissance continue des prêts aux grandes entreprises.

Les *autres actifs* ont augmenté de 35 milliards de dollars, ou 50 %. L'augmentation est en grande partie attribuable à la hausse des montants liés aux dérivés touchant essentiellement les contrats de change et de taux d'intérêt, ce qui reflète la volatilité accrue, les variations importantes des taux de change et d'intérêt ainsi que l'augmentation de la clientèle et des opérations de négociation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'incidence du raffermissement du dollar canadien sur la valeur de conversion des actifs libellés en dollars américains.

Les *dépôts* se sont accrus de 22 milliards de dollars, ou 6 %, comparativement à l'exercice précédent. Cette augmentation découle principalement de la croissance des dépôts des entreprises et des gouvernements, laquelle reflète en grande partie la hausse des soldes à l'appui des activités, l'accroissement des soldes de *RBC Dexia IS* ainsi que la croissance des activités au pays. L'augmentation s'explique aussi par la hausse des dépôts des particuliers découlant en partie du succès du compte Épargne @ intérêt élevé que nous avons lancé récemment. Ces facteurs ont été partiellement neutralisés par la réduction des dépôts productifs d'intérêts à des banques, laquelle reflète en partie la diminution de nos besoins de financement par rapport à l'exercice précédent.

Les *autres passifs* ont augmenté de 41 milliards de dollars, ou 25 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation tient principalement aux montants liés aux dérivés reflétant les mêmes facteurs que ceux mentionnés précédemment à l'égard des actifs liés aux dérivés. L'augmentation s'explique également par l'accroissement des activités se rapportant aux titres vendus à découvert, laquelle reflète en grande partie la croissance des activités et la hausse des soldes à l'appui de nos stratégies en matière de négociation de titres à revenu fixe.

Les *capitaux propres* ont progressé de 2 milliards de dollars, ou 10 %, comparativement à l'exercice précédent. Cette augmentation reflète principalement la solide croissance du bénéfice, déduction faite des dividendes, ainsi que l'émission nette de 1 milliard de dollars d'actions privilégiées depuis l'exercice précédent.

## Gestion du capital

### Cadre de gestion du capital

Nous gérons activement notre capital afin d'équilibrer la volonté de maintenir de solides ratios de capital et de conserver des cotes de crédit élevées, l'objectif étant de fournir des rendements élevés à nos actionnaires. Pour parvenir à cet équilibre, nous tenons compte des exigences des organismes de réglementation, des agences de notation, des déposants et des actionnaires, ainsi que de nos plans d'affaires futurs, des comparaisons avec nos homologues et de notre position relativement aux objectifs internes en matière de ratios de capital. Nous tenons également compte des coûts et des modalités liés aux émissions de capitaux actuelles et éventuelles, et des besoins de trésorerie prévus.

Notre cadre de gestion du capital prévoit les politiques et processus nécessaires pour établir et évaluer le capital ainsi que pour mobiliser et investir des capitaux sous diverses formes, selon une démarche coordonnée et uniforme. Nous gérons et surveillons différents types de capital, notamment :

- i) le capital réglementaire, soit le capital requis aux fins du respect de la réglementation, conformément aux critères établis par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF);
- ii) le capital économique, lequel constitue une estimation interne des fonds propres requis pour soutenir nos risques;
- iii) le capital affecté aux filiales, soit le montant de capital réglementaire investi dans les filiales.

Cette démarche coordonnée de la gestion du capital revêt un caractère important aux fins de nos activités. Notre objectif est d'optimiser l'utilisation et la structure du capital et de soutenir plus efficacement nos secteurs d'exploitation et nos clients et d'offrir des rendements supérieurs à nos actionnaires, tout en protégeant nos déposants et nos créanciers de premier rang.

## Gouvernance

Le Conseil d'administration est responsable de l'examen annuel et de l'approbation de notre plan visant le capital, ainsi que de notre plan d'exploitation. Le Comité de vérification est chargé de la gouvernance des activités de gestion du capital. Il approuve notamment les politiques de gestion du capital, il procède à un examen régulier de notre position de capital, ainsi que des processus de gestion des liquidités, du financement et des fonds propres, et il effectue un examen continu du contrôle interne à l'égard de l'information financière. Par ailleurs, le BSIF se réunit avec notre Comité de vérification et avec notre Comité des politiques en matière de risque et de révision afin de discuter de nos politiques et procédures liées à la gestion du capital.

Le Comité actif-passif et la haute direction sont tous deux chargés de superviser la gestion du capital et ils reçoivent des rapports réguliers détaillant la conformité aux plafonds et aux lignes directrices établis. La Trésorerie

générale et la Gestion des risques du Groupe sont responsables de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques liées à la gestion du capital réglementaire, du capital économique et du capital affecté aux filiales.

## Actif ajusté en fonction des risques

En vertu du cadre actuel de l'accord de Bâle I, l'actif ajusté en fonction des risques est déterminé au moyen de l'application des règles prescrites par le BSIF concernant les risques figurant au bilan et hors bilan et il comprend un montant au titre du risque de marché lié à nos portefeuilles de négociation.

Au cours de l'exercice, l'actif ajusté en fonction des risques a augmenté de 23,9 milliards de dollars, en raison de la forte croissance enregistrée dans la plupart des catégories, notamment les prêts, les prêts hypothécaires et les dérivés hors bilan. Cependant, la croissance des actifs ayant une valeur nominale a été neutralisée en partie par l'incidence du raffermissement du dollar canadien sur la valeur de conversion des actifs libellés en devises.

### Actif ajusté en fonction des risques (1)

Tableau 37

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Montant au bilan	Taux de pondération moyen des risques (2)	Solde ajusté en fonction des risques	
			2007	2006
<b>Actif au bilan</b>				
Liquidités et dépôts à des banques	16 107 \$	18 %	2 852 \$	2 322 \$
Valeurs mobilières				
Émises ou garanties par le gouvernement canadien ou d'autres gouvernements de pays membres de l'OCDE (3)	16 858	–	52	42
Autres	161 591	6 %	9 495	7 811
Prêts hypothécaires résidentiels (4)				
Assurés	27 994	1 %	355	363
Ordinaires	81 713	40 %	32 885	27 921
Autres prêts et acceptations (4)				
Émis ou garantis par le gouvernement canadien ou d'autres gouvernements de pays membres de l'OCDE (3)	32 577	17 %	5 651	3 848
Autres	171 422	69 %	118 723	107 336
Autres actifs	92 100	11 %	10 487	10 609
	600 362 \$		180 500 \$	160 252 \$
	Équivalent crédit (5)			
<b>Instruments financiers hors bilan</b>				
<b>Instruments de crédit</b>				
Garanties et lettres de garantie	19 758 \$	60 %	11 807 \$	14 092 \$
Lettres de crédit documentaire	100	78 %	78	65
Prêts de titres (6)	36 187	3 %	962	3 022
Engagements de crédit	21 954	85 %	18 752	16 666
Facilités de liquidité	4 826	98 %	4 746	4 413
Facilités d'émission d'effets/Facilités de prise ferme renouvelables	–	–	–	4
	82 825 \$		36 345 \$	38 262 \$
Dérivés (7)	57 973	25 %	14 457	10 432
<b>Total des instruments financiers hors bilan</b>	140 798 \$		50 802 \$	48 694 \$
<b>Total du risque spécifique et général</b>			16 333	14 763
<b>Total de l'actif ajusté en fonction des risques</b>			247 635 \$	223 709 \$

(1) Calculé selon les lignes directrices établies par le BSIF.

(2) Représente le taux de pondération moyen des risques de contrepartie liés à une catégorie donnée.

(3) OCDE signifie Organisation de coopération et de développement économiques.

(4) Les montants sont présentés déduction faite de la provision pour pertes sur prêts.

(5) Montant du risque de crédit imputable à un instrument financier hors bilan, déterminé à partir de la valeur nominale du risque.

(6) En 2007, notre bureau de Londres a adopté un nouveau système d'évaluation des risques de crédit commercial qui permet une meilleure détermination de ces soldes, ce qui a donné lieu à une diminution du solde ajusté en fonction des risques.

(7) Excluent les montants liés aux dérivés de crédit autres que de négociation qui sont traités à titre de garantie du capital aux fins du risque de crédit.

## Capital réglementaire et ratios de capital

La suffisance du capital des banques canadiennes est réglementée suivant les lignes directrices établies par le BSIF, fondées sur les normes de la Banque des règlements internationaux. Le capital réglementaire comporte deux catégories. Le capital de première catégorie se compose du capital de première catégorie et du capital de deuxième catégorie. Le capital de première catégorie comprend les éléments de capital plus permanents et se compose principalement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, des actions privilégiées à dividende non cumulatif, dont la plupart ne peuvent pas être converties en actions ordinaires, ainsi que du montant admissible des instruments innovateurs. De plus, l'écart d'acquisition est porté en déduction du capital de première catégorie.

Le capital de deuxième catégorie se compose essentiellement de débiteures subordonnées, de billets secondaires de fiducie, du montant admissible des instruments innovateurs qui ne peut pas être inclus dans le capital de première catégorie, et d'une tranche admissible du total de la provision générale pour pertes sur créances. Le capital total représente le

total du capital de première catégorie et du capital de deuxième catégorie, moins les déductions prescrites par le BSIF. Pour plus de détails sur les modalités de nos actions privilégiées à dividende non cumulatif et des instruments innovateurs, se reporter aux notes 17 et 18 de nos états financiers consolidés.

Les ratios de capital réglementaire sont calculés au moyen de la division du capital de première catégorie et du capital total par l'actif ajusté en fonction des risques. Le BSIF établit des objectifs officiels pour le capital à risque visant les institutions de dépôt au Canada. À l'heure actuelle, cet objectif est de 7 % pour le ratio du capital de première catégorie et de 10 % pour le ratio du capital total. Outre les ratios du capital de première catégorie et du capital total, les banques canadiennes doivent s'assurer que leur coefficient actif/capital, qui est calculé au moyen de la division du montant brut de l'actif ajusté par le capital total, n'excède pas le niveau maximal prescrit par le BSIF.

Le tableau suivant illustre les composantes du capital réglementaire ainsi que nos ratios de capital réglementaire.

## Capital réglementaire et ratios de capital <sup>(1)</sup>

Tableau 38

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2007	2006
<b>Capital de première catégorie</b>		
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires <sup>(2)</sup>	22 272 \$	21 065 \$
Actions privilégiées à dividende non cumulatif	2 344	1 345
Titres de fiducie de capital	3 494	3 222
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	25	28
Écart d'acquisition	(4 752)	(4 182)
	<b>23 383</b>	<b>21 478</b>
<b>Capital de deuxième catégorie</b>		
Débtures subordonnées permanentes <sup>(3)</sup>	779	839
Débtures subordonnées non permanentes <sup>(3)</sup>	5 473	6 313
Provision générale	1 221	1 223
Titres de fiducie de capital (excédent en sus du ratio de capital de première catégorie de 15 %)	–	249
Billets secondaires de fiducie	1 027	–
Gain net cumulatif non réalisé sur les titres disponibles à la vente <sup>(4)</sup>	105	–
	<b>8 605</b>	<b>8 624</b>
<b>Autres éléments déduits du capital</b>		
Placements dans des filiales d'assurance	(2 912)	(2 795)
Autres	(505)	(643)
<b>Capital total</b>	<b>28 571 \$</b>	<b>26 664 \$</b>
<b>Ratios de capital</b>		
Capital de première catégorie sur l'actif ajusté en fonction des risques	9,4 %	9,6 %
Capital total sur l'actif ajusté en fonction des risques	11,5 %	11,9 %
Coefficient actif-capital	19,9X	19,7X

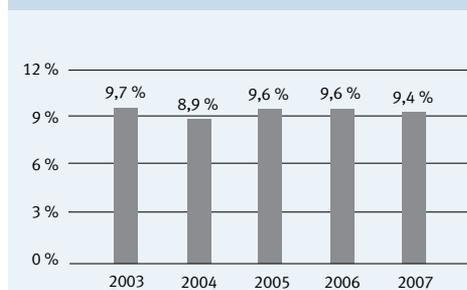
(1) Tel qu'il est défini dans les lignes directrices établies par le BSIF.

(2) Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, déduction faite d'actions privilégiées de 2 050 millions de dollars et d'autres éléments non inclus dans le capital réglementaire totalisant 117 millions.

(3) Les débtures subordonnées dont l'échéance survient dans moins de cinq ans sont assujetties à la méthode de l'amortissement linéaire sur l'échéance résiduelle jusqu'à leur élimination et sont, par conséquent, incluses dans ce tableau à leur valeur après amortissement.

(4) Tel qu'il est prescrit par le BSIF, certaines composantes du cumul des autres éléments du résultat étendu sont pris en compte pour déterminer le capital réglementaire. Le montant net cumulatif de l'écart de conversion est compris dans le capital de première catégorie, sous le poste Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Le montant net non réalisé des pertes à la juste valeur sur les titres disponibles à la vente est déduit aux fins du calcul du capital de première catégorie, tandis que le montant net non réalisé des gains à la juste valeur est pris en compte dans le capital de deuxième catégorie.

## Ratio du capital de première catégorie



Au 31 octobre 2007, le ratio du capital de première catégorie était de 9,4 %, et le ratio du capital total, de 11,5 %.

Le ratio du capital de première catégorie a diminué de 20 points de base par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la croissance des activités et des acquisitions, qui se sont traduites par une hausse de l'actif ajusté en fonction des risques et par une augmentation de l'écart d'acquisition porté en déduction du capital. La diminution tient aussi à l'incidence des rachats de nos actions ordinaires effectués dans le cadre de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la forte production de capital tiré du bénéfice et par l'émission d'actions privilégiées.

Le ratio du capital total a diminué de 40 points de base comparative-ment à l'exercice précédent, en raison de la hausse de l'actif ajusté en fonction des risques et du remboursement de débtures subordonnées. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'émission de billets secondaires de fiducie.

Au 31 octobre 2007, notre ratio actif/capitaux propres était de 19,9 fois comparativement à 19,7 fois à la même date en 2006. Notre ratio actif/capitaux propres demeure en deçà de la limite supérieure permise par le BSIF, laquelle s'établissait à 23 fois.

## Principales activités de gestion du capital

Tableau 39

(en millions de dollars canadiens)	2007	2006
<b>Dividendes</b>		
Actions ordinaires	2 321 \$	1 847 \$
Actions privilégiées	88	60
Actions ordinaires émises <sup>(1)</sup>	152	115
Rachat d'actions ordinaires – offre publique de rachat dans le cours normal des activités <sup>(2)</sup>	(646)	(844)
Actions privilégiées émises	1 150	600
Actions privilégiées rachetées	(150)	(250)
Débtures subordonnées émises	87	–
Rachat et remboursement par anticipation de débtures <sup>(3)</sup>	(985)	(955)
Émission de billets secondaires de fiducie <sup>(4)</sup>	1 000	–

(1) Correspondent aux montants en espèces reçus à l'égard des options sur actions exercées au cours de l'exercice.

(2) Se reporter à la note 18 des Notes complémentaires pour une analyse détaillée.

(3) Se reporter à la note 16 des Notes complémentaires pour une analyse détaillée.

(4) Se reporter à la note 17 des Notes complémentaires pour une analyse détaillée.

En 2007, nous avons pris plusieurs mesures pour assurer la gestion efficace de notre capital.

#### Capital de première catégorie

En 2007, nous avons racheté 11,8 millions d'actions ordinaires pour 646 millions de dollars en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités arrivée à échéance le 31 octobre 2007. Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> novembre 2007, nous avons renouvelé notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités, aux fins du rachat d'un nombre maximal de 20 millions d'actions ordinaires, ou 1,6 %, de nos actions ordinaires en circulation au 31 octobre 2007. Cette offre publique de rachat prendra fin le 31 octobre 2008.

Le 26 avril 2007, nous avons émis un montant de 250 millions de dollars d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série AG, à 25 \$ l'action.

Le 14 mars 2007, nous avons émis un montant de 200 millions de dollars d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série AF, à 25 \$ l'action.

Le 19 janvier 2007, nous avons émis un montant de 250 millions de dollars d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série AE, à 25 \$ l'action.

Le 13 décembre 2006, nous avons émis un montant de 250 millions de dollars d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série AD, à 25 \$ l'action.

Le 24 novembre 2006, nous avons remboursé la totalité de nos 150 millions de dollars d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série O, en circulation.

Le 1<sup>er</sup> novembre 2006, nous avons émis un montant de 200 millions de dollars d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série AC, à 25 \$ l'action.

#### Capital de deuxième catégorie

Au cours de l'exercice, nous avons acheté une tranche de 24 millions de dollars US de nos débetures à taux variable en circulation d'un capital de 300 millions de dollars US venant à échéance en 2085.

Le 26 juin 2007, nous avons émis un montant de 10 milliards de yens japonais (87 millions de dollars CA) de débetures subordonnées libellées en yens japonais.

Le 4 juin 2007, nous avons remboursé au pair la totalité du montant de 500 millions de dollars de débetures subordonnées en circulation échéant le 4 juin 2012, plus les intérêts courus.

Le 30 avril 2007, nous avons émis un montant de 1 milliard de dollars de débetures subordonnées par l'intermédiaire de la Fiducie de billets secondaires RBC, une fiducie à capital fixe que nous détenons en propriété exclusive.

Le 8 novembre 2006, nous avons remboursé la totalité de nos 400 millions de dollars US de débetures subordonnées à taux variable en circulation échéant le 8 novembre 2011, à la valeur nominale intégrale plus les intérêts courus jusqu'à la date du remboursement.

#### Dividendes

Notre politique relative aux dividendes sur actions ordinaires reflète nos perspectives en ce qui concerne le bénéfice, notre ratio de distribution cible, ainsi que le besoin de maintenir des niveaux de capital adéquats pour financer les occasions d'affaires. Le ratio de distribution cible relatif aux dividendes sur actions ordinaires était de 40 % à 50 % pour l'exercice 2007. En 2007, le ratio de distribution s'est établi à 43 %, en hausse par rapport à 40 % en 2006. Les dividendes sur actions ordinaires versés au cours de l'exercice se sont établis à 2,3 milliards de dollars, en hausse de 26 % par rapport à l'exercice précédent.

### Données concernant les actions et dividendes

Tableau 40

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)	2007			2006			2005		
	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes par action	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes par action	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes par action
<b>Actions privilégiées de premier rang (1)</b>									
À dividende non cumulatif, série N	12 000	300 \$	1,18 \$	12 000	300 \$	1,18 \$	12 000	300 \$	1,18 \$
À dividende non cumulatif, série O	–	–	–	6 000	150	1,38	6 000	150	1,38
À dividende non cumulatif, série S	–	–	–	–	–	1,33	10 000	250	1,53
À dividende non cumulatif, série W	12 000	300	1,23	12 000	300	1,23	12 000	300	0,99
À dividende non cumulatif, série AA	12 000	300	1,11	12 000	300	0,71	–	–	–
À dividende non cumulatif, série AB	12 000	300	1,18	12 000	300	0,41	–	–	–
À dividende non cumulatif, série AC	8 000	200	1,22	–	–	–	–	–	–
À dividende non cumulatif, série AD	10 000	250	1,06	–	–	–	–	–	–
À dividende non cumulatif, série AE	10 000	250	0,95	–	–	–	–	–	–
À dividende non cumulatif, série AF	8 000	200	0,77	–	–	–	–	–	–
À dividende non cumulatif, série AG	10 000	250	0,65	–	–	–	–	–	–
<b>Total des actions privilégiées de premier rang</b>		<b>2 350 \$</b>			<b>1 350 \$</b>			<b>1 000 \$</b>	
<b>Actions ordinaires en circulation</b>	<b>1 276 260</b>	<b>7 300 \$</b>	<b>1,82 \$</b>	<b>1 280 890</b>	<b>7 196 \$</b>	<b>1,44 \$</b>	<b>1 293 502</b>	<b>7 170 \$</b>	<b>1,18 \$</b>
<b>Actions autodétenues – privilégiées</b>	<b>(249)</b>	<b>(6)</b>		<b>(94)</b>	<b>(2)</b>		<b>(91)</b>	<b>(2)</b>	
<b>Actions autodétenues – ordinaires</b>	<b>(2 444)</b>	<b>(101)</b>		<b>(5 486)</b>	<b>(180)</b>		<b>(7 053)</b>	<b>(216)</b>	
<b>Options sur actions</b>									
Octroyées	26 623			32 243			36 481		
Pouvant être levées	21 924			26 918			28 863		

(1) Au 31 octobre 2007, le nombre total d'actions ordinaires pouvant être émises à la conversion des actions privilégiées de premier rang de série N s'élevait à environ 5 743 000. Au 31 octobre 2007, les actions privilégiées de premier rang de série W n'étaient pas encore convertibles. Les autres actions privilégiées ne comportent pas d'option de conversion.

Au 23 novembre 2007, le nombre d'actions ordinaires et d'options sur actions en circulation ou en cours se chiffrait à 1 276 292 000 et à 26 591 000, respectivement. Au 23 novembre 2007, le nombre de nos actions privilégiées

et ordinaires autodétenues s'établissait à 263 000 et à 2 775 000, respectivement. Se reporter aux notes 18 et 21 des Notes complémentaires pour de plus amples renseignements sur notre capital-actions.

## Couverture des opérations libellées en devises

L'augmentation des actifs libellés en dollars américains et les sommes déduites du capital réglementaire nous ont incités à élaborer une politique visant la couverture de notre risque de change lié à nos activités à l'étranger. Les objectifs de notre politique de couverture sont les suivants :

i) stabiliser nos ratios de capital réglementaire consolidés par rapport aux fluctuations des taux de change ; et ii) réduire la volatilité possible des résultats qui pourrait se produire à la cession de ces placements dans des établissements étrangers. Lorsque le dollar canadien s'apprécie ou se déprécie par rapport à d'autres devises, les pertes ou les gains sur les placements nets dans des établissements étrangers réduisent ou accroissent notre capital, ainsi que l'actif ajusté en fonction des risques et l'écart d'acquisition liés aux opérations libellées en devises. Un niveau adéquat de couverture de nos placements dans des établissements étrangers fait en sorte que les fluctuations des devises n'ont pas d'incidence importante sur nos ratios de capital réglementaire, en raison de l'effet compensatoire des variations proportionnelles de l'actif et du capital.

La couverture des opérations libellées en devises favorise une gestion du capital ordonnée et efficace. Cela facilite la conformité avec les exigences réglementaires sur une base continue et nous permet de maintenir un meilleur contrôle des ratios de capital clés et, par le fait même, de réduire le nombre d'opérations sur capitaux propres effectuées par suite des fluctuations des taux de change.

## Capital économique

Le capital économique représente notre propre quantification des risques liés à nos activités commerciales. Le capital économique constitue le capital requis pour demeurer solvable et poursuivre nos activités, et ce, même dans des conditions de marché extrêmes, compte tenu de notre volonté de maintenir une cote de crédit d'au moins AA. Le capital économique est attribué à chaque secteur d'exploitation en fonction de l'évaluation des risques de la part de la direction. Il fournit des mesures de comparaison du rendement au sein de nos secteurs d'exploitation telles que le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et le rendement du capital de risque, pour lesquelles une analyse détaillée est présentée à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR. Par conséquent, le capital économique aide la haute direction à prendre des décisions en matière d'affectation des ressources, et il sert de point de référence aux fins de l'évaluation de notre goût du risque général en fonction de notre situation financière, laquelle doit tenir compte de facteurs non liés au capital économique.

Le capital économique sert également à évaluer l'adéquation de nos fonds propres. Notre politique a pour objectif de maintenir un niveau de capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, de même que d'autres instruments dont la permanence est analogue à celle des titres de capitaux et qui permettent d'absorber les pertes, qui excède considérablement le capital économique.

Le capital économique est calculé et attribué en fonction d'un plus grand nombre de risques que le capital réglementaire, lequel se fonde

principalement sur le risque de crédit, le risque de marché (activités de négociation) et, conformément à l'accord de Bâle II, le risque opérationnel. Le capital économique inclut également le capital lié à l'écart d'acquisition et aux actifs incorporels. Les risques identifiés (décrits ci-dessous) pour lesquels nous calculons le capital économique sont le risque de crédit, le risque de marché (activités de négociation et autres que de négociation), le risque opérationnel, le risque commercial, les risques liés aux immobilisations corporelles, ainsi que le risque d'assurance. De plus, le capital économique permet de tirer parti des avantages de la diversification entre les différents risques et secteurs d'exploitation.

- *Le risque de crédit* correspond au risque de perte causée par l'incapacité ou le refus d'une contrepartie de remplir ses obligations de paiement.
- *Le risque de marché* correspond au risque que les fluctuations des facteurs de marché, tels que les taux d'intérêt et de change, le cours des actions et des marchandises et la volatilité de ces facteurs dans les portefeuilles d'intermédiation bancaire et de négociation entraînent des pertes. Le risque de marché peut être exacerbé par les marchés faisant l'objet de très peu de négociations ou par les marchés où il y a peu de liquidités.
- *Le risque opérationnel* correspond au risque de subir une perte en raison de l'inadéquation ou de l'échec des processus internes, des systèmes, de facteurs humains ou de faits externes.
- *Le risque commercial* est le risque de pertes dues à des écarts dans les volumes, les prix et les coûts occasionnés par la concurrence, par des modifications réglementaires ainsi que par des risques liés à la réputation et aux stratégies.
- *Le risque lié aux immobilisations corporelles* constitue le risque que la valeur future de ces actifs soit inférieure à leur valeur comptable.
- *Le risque d'assurance* est le risque de perte susceptible de se produire lorsque les hypothèses liées à la conception du produit et à l'établissement des primes diffèrent des résultats techniques réels.

Se reporter à la rubrique Gestion du risque pour une analyse plus détaillée du risque de crédit, du risque de marché, du risque opérationnel et du risque d'assurance.

Le calcul et l'attribution du capital économique nécessitent la formulation d'hypothèses et de jugements. Les méthodes utilisées font l'objet d'une surveillance continue afin de s'assurer que le cadre de gestion du capital économique est exhaustif et uniforme. Les modèles et techniques d'évaluation du capital économique sont élaborés par la Gestion des risques du Groupe, et ils font l'objet d'évaluations indépendantes afin de déterminer leur caractère approprié et leur fiabilité. Les modèles sont continuellement comparés avec les principales pratiques du secteur au moyen de sondages, d'examen des méthodes et des relations permanentes établies avec des professionnels du secteur spécialisés en gestion des risques. Les modèles et les paramètres d'entrée sont assujettis à un processus d'examen et de validation indépendant, conformément aux politiques internes concernant le risque lié aux modèles.

## Capital économique

Tableau 41

(soldes moyens en millions de dollars canadiens)

	2007	2006
Risque de crédit	6 850 \$	5 800 \$
Risque de marché (activités de négociation et autres que de négociation)	2 700	2 500
Risque opérationnel	2 750	2 450
Risque commercial et risque lié aux immobilisations corporelles	2 000	1 800
Risque d'assurance	150	200
Capital-risque	14 450 \$	12 750 \$
Écart d'acquisition et actifs incorporels	5 550	4 650
Capital attribué (capital économique)	20 000 \$	17 400 \$
Capital non attribué	2 000	2 500
<b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires</b>	<b>22 000 \$</b>	<b>19 900 \$</b>

Le capital économique a augmenté de 2,6 milliards de dollars par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de l'accroissement du capital lié au risque de crédit, du capital lié à l'écart d'acquisition et aux actifs incorporels et du capital lié au risque opérationnel. L'accroissement du capital lié au risque de crédit et du capital lié au risque opérationnel tient principalement à la croissance des activités, notamment à l'incidence de l'acquisition de Flag, des succursales de AmSouth et de Carlin. Le capital

lié à l'écart d'acquisition et aux actifs incorporels a augmenté, en raison surtout de ces acquisitions, facteur neutralisé en partie par l'incidence favorable du raffermissement du dollar canadien sur la valeur de conversion des actifs libellés en devises.

Notre structure financière demeure favorable, et les niveaux actuels de capitaux propres admissibles excèdent le capital économique requis pour soutenir tous nos risques.

## Capital affecté aux filiales

La gestion du capital consolidé est devenue un objectif stratégique clé, car le montant du capital affecté à nos filiales pour accroître leurs activités a augmenté afin de maximiser les profits et les rendements pour nos actionnaires. Par conséquent, les organismes de réglementation ont pris des mesures pour s'assurer que la société mère peut avoir accès au capital dont il est tenu compte pour mesurer le capital réglementaire, et ce, pour toutes les banques exerçant des activités à l'échelle internationale. Les filiales doivent cependant disposer de suffisamment de capitaux propres en tout temps, conformément aux exigences des organismes de réglementation locaux. Outre les besoins de trésorerie minimaux, ces règlements locaux peuvent prévoir des restrictions au chapitre des transferts d'actifs sous forme de liquidités, de dividendes, de prêts ou d'avances. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la note 18 de nos états financiers consolidés. Afin de satisfaire à ces exigences réglementaires et de faciliter la création et l'affectation coordonnées de capitaux au sein de l'entreprise, nous avons mis en place un cadre de gestion exhaustif du capital affecté aux filiales. Ce cadre établit les lignes directrices utilisées pour déterminer les investissements de capitaux dans nos filiales et pour établir des cibles minimales relativement à nos investissements totaux dans ces filiales.

Bien que chaque filiale soit responsable du calcul, de la surveillance et du maintien de capitaux propres adéquats conformément aux lois et aux règlements des territoires où elle exerce ses activités, la Trésorerie générale est responsable des activités de surveillance centralisée et des activités de gestion du capital de base consolidé des diverses entités.

## Autres facteurs influant sur le capital

### Mise en œuvre de l'accord de Bâle II

Avec prise d'effet au premier trimestre de 2008 et par suite de l'adoption par le BSIF des nouvelles lignes directrices basées sur le document datant de juin 2006 intitulé *The International Convergence of Capital Measurement and Capital Standards : A Revised Framework – Comprehensive Version* (accord de Bâle II), les banques canadiennes seront tenues de calculer et de présenter leurs ratios de capital réglementaire selon les nouvelles normes d'évaluation. Nous comptons adopter l'approche des notations internes avancées (approche NI avancée) pour le risque de crédit et utiliser initialement l'approche standardisée relativement au risque opérationnel. Nous ne modifierons aucunement la façon dont nous traitons le risque de marché. Se reporter à la rubrique Gestion du risque pour plus de renseignements sur nos approches à l'égard des risques aux termes de l'accord de Bâle II.

En vertu de l'accord de Bâle II, les banques canadiennes doivent démontrer au BSIF qu'elles ont satisfait aux exigences prévues par l'approche NI avancée et que leur présentation des fonds propres est exacte et de première qualité. En 2007, le BSIF a procédé à des examens exhaustifs aux fins de l'approbation de l'utilisation de l'approche NI avancée. Nous avons présenté notre demande finale aux fins de l'adoption de cette approche pour la plupart de nos portefeuilles importants au BSIF le 31 octobre 2007, et nous nous attendons à recevoir une approbation officielle d'ici le 31 décembre 2007. Lorsque nous nous serons conformés à toutes les exigences aux termes de l'approche NI avancée et que le BSIF aura donné son accord, nous pourrons présenter nos capitaux propres en deçà des niveaux prévus par l'accord de Bâle I, sous réserve d'un plancher transitoire applicable pendant une période de deux ans en vertu duquel nos capitaux propres doivent refléter 90 % et 80 % des charges de capital aux termes de l'accord de Bâle I. Comme l'exige le BSIF, depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2006, nous calculons nos besoins de trésorerie conformément aux règles prévues par les accords de Bâle I et II.

De plus, le BSIF a donné la permission de procéder à l'adoption progressive de l'approche NI avancée. Il a notamment accordé une exemption visant RBC Centura Bank, en vertu de laquelle nous pourrions utiliser l'approche standardisée pour le risque de crédit jusqu'en 2010. Il a aussi accordé une prorogation de délai pour RBC Dexia IS (applicable aux portefeuilles autres que les portefeuilles nord-américains), laquelle prévoit adopter l'approche NI avancée d'ici juin 2008. Par ailleurs, le BSIF a approuvé une exemption visant nos activités bancaires dans les Antilles, en vertu de laquelle nous pourrions utiliser l'approche standardisée tant que le portefeuille lié à ces activités ne sera pas important (soit 1 % ou moins du total du montant figurant au bilan et du montant d'équivalent-crédit).

Même si nos processus de gestion des risques et du capital étaient déjà en grande partie conformes aux principes de l'accord de Bâle II, nous avons mis en œuvre de nouvelles politiques et amélioré nos pratiques, le cas échéant, afin de faciliter la mise en œuvre de cet accord. Les mesures prises concernent le respect des normes requises à l'égard de ce qui suit :

- la conception et l'utilisation des systèmes d'établissement des cotes d'évaluation des risques;
- la quantification et la validation des risques, et l'utilisation de systèmes d'évaluation et de cotes d'évaluation internes;
- la gouvernance et la surveillance;
- la mise en œuvre d'un processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres rigoureux.

Nous appliquons une démarche coordonnée en matière d'adéquation des fonds propres et collaborons avec les unités fonctionnelles telles que la Gestion des risques du Groupe, la Trésorerie générale et les Finances. À l'heure actuelle, la Gestion des risques du Groupe collabore avec nos secteurs d'exploitation afin de déterminer, d'évaluer, d'atténuer et de surveiller tous les types de risque décrits à la rubrique Gestion du risque. Pour évaluer et déterminer l'adéquation des fonds propres, nous avons recours à des évaluations exhaustives des facteurs de stress liés aux besoins de trésorerie réglementaires, lesquelles sont axées sur les risques, ainsi que notre propre évaluation des risques fondée sur le capital économique, qui devrait jouer un plus grand rôle dans le cadre des activités d'évaluation de l'adéquation des fonds propres en vertu de l'accord de Bâle II.

En octobre 2007, nous avons présenté notre processus interne initial d'évaluation de l'adéquation des fonds propres au Comité de vérification. Ce processus prévoit des activités de surveillance par la haute direction, le recours à des évaluations exhaustives des facteurs de stress liés aux besoins de trésorerie réglementaires, lesquelles sont axées sur les risques, ainsi que notre propre évaluation des risques fondée sur le capital économique, qui devrait jouer un plus grand rôle dans le cadre des activités d'évaluation de l'adéquation des fonds propres en vertu de l'accord de Bâle II.

Notre processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres nous a permis de déterminer que nous disposons d'une structure financière solide et de suffisamment de capitaux propres pour satisfaire les besoins de trésorerie établis par la direction dans des conditions normales ainsi que selon divers scénarios de stress importants et plausibles. Ce processus joue un rôle important aux fins de l'établissement de nos ratios cibles en matière de capitaux autogénérés; il fait partie intégrante de notre cadre général de gestion du capital et il fera l'objet d'un examen annuel ainsi que de modifications périodiques.

Plusieurs de nos filiales doivent également présenter leur propre processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres aux organismes de réglementation locaux. Bien que la responsabilité de ces processus incombe à chaque filiale, la Trésorerie générale collabore avec nos filiales afin d'assurer l'uniformité des processus mis en œuvre à l'échelle de l'entreprise.

La mise en œuvre de l'accord de Bâle II donnera lieu à l'établissement de besoins de trésorerie qui pourraient différer de ceux que nous avons déterminés en fonction de l'accord de Bâle I. Cela tient en grande partie aux différentes méthodes de calcul utilisées, lesquelles reposaient sur des facteurs de pondération des risques prescrits qui seront délaissés en faveur de processus qui concordent davantage avec nos pratiques internes en matière de gestion des risques. Par ailleurs, l'accord de Bâle II prévoit une charge de capital liée au risque opérationnel, alors que l'accord de Bâle I ne prévoit aucune charge de ce genre. Étant donné que l'accord de Bâle II sera mis en œuvre sur une base prospective, il pourrait s'avérer difficile d'effectuer des comparaisons avec les données historiques et les ratios de capital établis en vertu de l'accord de Bâle I.

Les obligations d'information en vertu de l'accord de Bâle II prendront effet au premier trimestre de 2008 en ce qui nous concerne; nous comptons les appliquer progressivement au cours de cet exercice et prévoyons nous conformer à toutes les obligations d'ordre quantitatif et qualitatif dans notre rapport annuel 2008.

### Considérations d'ordre comptable

Outre le contexte réglementaire, nous surveillons étroitement les changements apportés aux règles comptables et leur incidence éventuelle sur nos niveaux de capitalisation. Par suite de l'adoption récente des nouvelles normes comptables concernant les instruments financiers prévues par les PCGR du Canada, il existe des différences entre l'évaluation des capitaux propres aux fins de leur présentation dans les états financiers et l'évaluation aux fins de la réglementation. Ainsi, en vertu des PCGR du Canada, les titres de créance disponibles à la vente sont constatés à la juste valeur, et les gains et pertes non réalisés sont inscrits dans le cumul des autres éléments du résultat étendu. À l'opposé, aux fins de la réglementation, ces titres de créance sont évalués au coût après amortissement, et le capital réglementaire ne reflète pas par conséquent les gains ou pertes non réalisés. De plus, les gains et pertes non réalisés sur les dérivés désignés comme des couvertures des flux de trésorerie et inscrits dans le cumul des autres éléments du résultat étendu sont exclus du calcul du capital réglementaire.

Le traitement des fonds propres liés aux placements en titres de capitaux propres dans d'autres entités se fonde sur diverses lignes directrices d'ordre comptable et juridique et sur le montant ou la nature du placement. Nous avons recours aux trois démarches générales suivantes :

- **Consolidation** : nous devons effectuer la consolidation intégrale des entités dans lesquelles nous détenons une participation conférant le contrôle dans notre bilan consolidé. Dans le cas des coentreprises, nous appliquons la méthode de la consolidation proportionnelle. Les titres détenus consolidés sont capitalisés directement par

catégorie d'actifs et ils ne sont pas traités comme des placements en titres de capitaux propres aux fins du calcul du capital réglementaire.

- **Déduction :** certains titres détenus sont portés en déduction aux fins du calcul du capital réglementaire. Ces titres comprennent tous les « intérêts de groupe financier » (tels qu'ils sont définis dans la *Loi sur les banques*), ainsi que tous les placements dans des filiales d'assurance.

- **Pondération des risques :** un facteur de pondération des risques est attribué aux placements en titres de capitaux propres non consolidés qui ne sont pas portés en déduction du capital, en fonction du taux prescrit aux fins du calcul des charges de capital.

Les critères utilisés pour déterminer le traitement des fonds propres liés aux placements en titres de capitaux propres en vertu de l'accord de Bâle II demeurent inchangés, mais les facteurs de pondération des risques prescrits par cet accord sont dans l'ensemble plus élevés que ceux prévus par l'accord de Bâle I.

## Arrangements hors bilan

Nous nous livrons, dans le cours normal de nos affaires, à diverses opérations financières qui, conformément aux PCGR, ne sont pas constatées dans notre bilan. Les opérations hors bilan sont généralement effectuées aux fins de gestion des risques et du capital, ainsi qu'aux fins de gestion du financement, soit pour notre propre compte, soit pour celui des clients. Ces opérations incluent les opérations avec des structures d'accueil et l'émission de garanties. Elles entraînent divers risques tels que les risques de marché et de crédit et le risque d'illiquidité et de financement, à l'égard desquels une analyse est présentée à la section Gestion du risque.

### Dérivés

Le 1<sup>er</sup> novembre 2006, nous avons adopté trois nouvelles normes comptables de l'ICCA concernant les instruments financiers. Ces normes, ainsi que leur incidence sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation, font l'objet d'une analyse dans la section Incidence des nouvelles normes comptables concernant les instruments financiers, ainsi qu'à la note 1 des Notes complémentaires. Par suite de l'adoption de ces normes, tous les dérivés, y compris ceux qui sont admissibles à la comptabilité de couverture, sont désormais inscrits à la juste valeur dans les bilans consolidés. Avant le 1<sup>er</sup> novembre 2006, les dérivés admissibles à la comptabilité de couverture n'étaient pas comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés. Se reporter à la note 7 des Notes complémentaires pour des renseignements plus détaillés sur nos produits dérivés.

### Structures d'accueil

Les structures d'accueil sont habituellement créées dans un but unique et distinct. Leur durée de vie est limitée, et elles servent à isoler juridiquement les actifs financiers qu'elles détiennent par rapport à l'organisation cédante. Les structures d'accueil ne sont pas des entités en exploitation, elles n'ont généralement aucun effectif et peuvent comprendre des entités à détenteurs de droits variables (EDDV) telles qu'elles sont définies dans la note d'orientation concernant la comptabilité n° 15 de l'ICCA intitulée *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables (variable rate entities)* (NOC-15). Se reporter à la section Conventions comptables critiques et estimations ainsi qu'aux notes 1 et 6 des Notes complémentaires pour en savoir davantage sur notre politique en matière de consolidation ainsi que sur les EDDV que nous avons consolidées ou celles dans lesquelles nous détenons des droits variables importants. En vertu de la note d'orientation concernant la comptabilité n° 12 de l'ICCA, intitulée *Cessions de créances* (NOC-12), les structures d'accueil admissibles sont des entités juridiques manifestement distinctes du cédant, qui exercent des activités soumises à des limitations précises, qui détiennent des actifs précis et qui ne peuvent vendre ou céder des actifs désignés qu'en réponse automatique à des situations réunissant des conditions particulières.

La gestion et la surveillance de nos liens avec des structures d'accueil incombent à notre Comité de surveillance des montages financiers. Se reporter à la section Gestion du risque pour plus de détails à ce sujet.

### Titrisation de nos actifs financiers

Nous procédons périodiquement à la titrisation de créances sur cartes de crédit et de prêts hypothécaires résidentiels, principalement afin de diversifier nos sources de financement et d'améliorer notre position de liquidité. Nous procédons aussi à la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux dans le cadre de nos activités de vente et de négociation. Les gains et les pertes sur les opérations de titrisation sont inscrits dans les revenus autres que d'intérêt. Se reporter à la note 1 des Notes complémentaires pour une description de la convention comptable concernant les opérations de titrisation de prêts.

Outre les opérations de titrisation traditionnelles dans le cadre desquelles nous vendons nos prêts et nos créances, nous effectuons aussi des opérations de titrisation synthétique afin de transférer les risques liés à des éléments donnés de nos actifs financiers sans transférer réellement les actifs, par l'entremise de certains instruments financiers.

### Créances sur cartes de crédit

Nous titrisons une partie de nos créances sur cartes de crédit par l'entremise d'une structure d'accueil, sur une base renouvelable. Cette entité est financée au moyen de l'émission d'effets de premier rang et subordonnés garantis par les créances sur cartes de crédit sous-jacentes. Des cotes sont attribuées aux émissions par au moins deux agences de notation, soit DBRS, Moody's Investors Service (Moody's) ou Standard & Poor's Corporation (S&P). La structure d'accueil est une structure d'accueil admissible; par conséquent, en notre qualité de cédant des créances sur cartes de crédit, nous ne pouvons pas la consolider.

Nous continuons de fournir des services de gestion à l'égard des créances sur cartes de crédit cédées à la structure d'accueil admissible et nous administrons cette dernière. De plus, nous fournissons deux types de protection de premier niveau contre les pertes à la structure d'accueil admissible. Nos droits liés aux écarts excédentaires de ladite structure sont subordonnés à l'obligation de cette dernière envers les détenteurs de ses titres adossés à des créances mobilières. Les écarts excédentaires représentent le revenu net d'intérêt résiduel après le paiement de toutes les autres charges au titre de la fiducie. Les excédents servent à absorber les pertes liées aux créances sur cartes de crédit avant que ces dernières n'influent sur les paiements versés aux porteurs d'effets de la structure d'accueil admissible. La valeur actualisée de cet excédent est inscrite dans nos bilans consolidés à titre de droits conservés dans nos titres disponibles à la vente. Par ailleurs, nous consentons des prêts à la structure d'accueil admissible pour régler les charges initiales. Ces prêts sont de rang inférieur à tous les effets émis par la structure d'accueil admissible.

### Prêts hypothécaires résidentiels

Nous titrisons des prêts hypothécaires résidentiels garantis au Canada par la création de titres adossés à des créances hypothécaires et cédons une partie de ces titres à une structure d'accueil indépendante, sur une base renouvelable. Nous conservons des droits sur la marge excédentaire des titres vendus et nous continuons de fournir des services de gestion à l'égard des prêts hypothécaires sous-jacents que nous avons titrisés aux fins de nos besoins de financement et de liquidités.

En 2007, nous n'avons procédé à la titrisation synthétique d'aucun prêt hypothécaire résidentiel. Au 31 octobre 2006, nous avons procédé à la titrisation synthétique d'un montant de 20 milliards de dollars de prêts hypothécaires résidentiels, au moyen de garanties financières.

### Prêts hypothécaires commerciaux

Nous titrisons des prêts hypothécaires commerciaux en les vendant à des structures d'accueil sous forme de groupes de biens affectés en garantie qui satisfont à certains critères de diversification, de levier financier et de couverture de la dette. Nous sommes le promoteur d'une de ces structures d'accueil. Les structures d'accueil financent l'achat de ces groupes de biens en émettant des certificats de rangs divers. Les certificats émis par la structure d'accueil dont nous sommes le promoteur sont assortis de cotes de crédit allant de AAA à B- qui leur ont été attribuées par l'une ou l'autre des agences DBRS, Moody's et S&P. Aucune cote de crédit n'est attribuée aux certificats qui sont de rang inférieur. Les certificats représentent les droits en copropriété dans le groupe de biens affectés en garantie, et la structure d'accueil dont nous sommes le promoteur, qui a vendu tous les droits en copropriété liés au groupe de biens, n'assume aucun des risques liés aux groupes de biens affectés en garantie. Nous ne conservons aucun droit de bénéficiaire dans les prêts vendus, sauf si nous achetons certains titres émis par les structures d'accueil pour notre compte. Aux termes d'un contrat conclu avec le tiers gestionnaire cadre, nous sommes le principal gestionnaire des prêts qui sont vendus à la structure d'accueil dont nous sommes le promoteur.

Opérations de titrisation de nos actifs financiers		Tableau 42	
(en millions de dollars canadiens)		2007	2006
<b>Actifs titrisés en cours</b>			
Prêts hypothécaires résidentiels	18 384 \$	14 131 \$	
Créances sur cartes de crédit	3 650	3 650	
Prêts hypothécaires commerciaux	3 727	1 914	
<b>Total</b>	<b>25 761 \$</b>	<b>19 695 \$</b>	
<b>Droits conservés</b>			
Prêts hypothécaires résidentiels :			
Titres adossés à des créances hypothécaires conservés (1)	5 954 \$	5 591 \$	
Droits conservés relatifs aux intérêts futurs excédentaires	414	206	
Créances sur cartes de crédit :			
Titres adossés à des créances mobilières acquis (2)	870	1 390	
Droits conservés relatifs aux intérêts futurs excédentaires	27	26	
Créances en vertu des contrats de prêt subordonnés	3	6	
Prêts hypothécaires commerciaux			
Titres adossés à des créances mobilières acquis (2)	47	–	
<b>Total</b>	<b>7 315 \$</b>	<b>7 219 \$</b>	

(1) Les prêts hypothécaires résidentiels titrisés sont tous assurés au Canada.

(2) Titres acquis au cours du processus de titrisation.

#### Opérations de titrisation en 2007

Au cours de l'exercice, nous avons titrisé un montant de 13,3 milliards de dollars de prêts hypothécaires résidentiels. Une tranche de 6,2 milliards de dollars de ce montant a été vendue, une tranche de 3,7 milliards a été réinvestie dans des titrisations à rechargement, alors que la tranche résiduelle de 3,4 milliards a été conservée. Nous avons également titrisé un montant de 1,9 milliard de dollars de prêts hypothécaires commerciaux et acquis 48 millions de dollars (valeur en capital) de titres connexes durant le processus de titrisation. Se reporter à la note 5 des Notes complémentaires pour une analyse détaillée ainsi que pour les montants des prêts douteux et des prêts en retard que nous gérons, et de toutes pertes constatées au titre des opérations de titrisation durant l'exercice.

#### Fiducies de capital

Nous émettons des instruments innovateurs, soit les titres de fiducie de capital RBC (TruCS) et les billets secondaires de la Fiducie RBC (billets secondaires), par l'entremise de trois structures d'accueil : i) la Fiducie de capital RBC (Fiducie); ii) la Fiducie de capital RBC II (Fiducie II) et iii) la Fiducie de billets secondaires RBC (Fiducie III). Nous avons consolidé la Fiducie, mais nous ne consolidons pas la Fiducie II et la Fiducie III pour les raisons suivantes : nous n'en sommes pas le principal bénéficiaire, nous ne sommes pas exposés à une majorité des pertes prévues et nous ne détenons pas de droits significatifs dans ces fiducies. Au 31 octobre 2007, nous détenions des droits résiduels de 1 million de dollars et de 1 million (1 million et néant en 2006) dans la Fiducie II et la Fiducie III, respectivement. Nous disposons d'un prêt à recevoir de la Fiducie II d'un montant de 40 millions de dollars (42 millions en 2006), et d'un prêt à recevoir de la Fiducie III d'un montant de 30 millions (néant en 2006), et nous avons inscrit le billet de dépôt de premier rang de 900 millions de dollars et celui de 999,8 millions (900 millions et néant en 2006) que nous avons émis à la Fiducie II et à la Fiducie III dans le passif lié aux dépôts. Dans certaines circonstances, les TruCS de la Fiducie II seront automatiquement échangés contre des actions privilégiées de RBC, et les billets secondaires, contre des billets subordonnés, sans le consentement préalable des porteurs. De plus, les porteurs de titres RBC TruCS de la Fiducie II peuvent échanger

leurs titres contre des actions privilégiées, comme cela est décrit à la note 17 des Notes complémentaires.

Les intérêts débiteurs sur les billets de dépôt de premier rang émis à la Fiducie II et à la Fiducie III se sont chiffrés à 52 millions de dollars et à 23,6 millions, respectivement (52 millions et néant en 2006; 52 millions et néant en 2005) pour l'exercice. Se reporter à la section Gestion du capital et à la note 17 des Notes complémentaires pour plus de détails sur les fiducies de capital et sur les modalités des TruCS et des billets secondaires émis et en circulation.

#### Titrisation des actifs financiers des clients

Notre principale activité à l'égard des structures d'accueil au sein du groupe des opérations de titrisation mondiales est l'administration de sept programmes de papier commercial adossé à des créances mobilières offerts par des structures multicédantes (fonds multicédants), soit quatre au Canada et trois aux États-Unis. Nous exerçons des activités sur le marché des fonds multicédants parce que nos clients y accordent de la valeur, qu'elles nous offrent une source de revenus croissante et qu'elles génèrent un rendement intéressant de l'actif ajusté en fonction des risques. Nos clients ont principalement recours aux fonds multicédants pour diversifier leurs sources de financement et réduire leurs coûts de financement par l'entremise de garanties de première qualité. Les fonds multicédants achètent divers actifs financiers aux clients et ils financent les achats en émettant du papier commercial adossé à des créances mobilières bénéficiant de cotes élevées. Ces fonds acquièrent habituellement les actifs financiers dans le cadre d'opérations de titrisation de nos clients. Dans de telles situations, les cédants des actifs financiers continuent d'assurer la gestion des actifs respectifs, et ils fournissent généralement une certaine protection de premier niveau contre les pertes liées aux actifs.

Les fonds multicédants finançaient également des actifs constituant soit des valeurs mobilières, y compris des titres adossés à des créances avec flux groupés ou des titres analogues à des valeurs mobilières, tels que des titres liés à la valeur du crédit. La qualité du crédit liée à ces opérations est très élevée; dans bien des cas, elle se situe dans la fourchette supérieure des catégories établies par les agences de notation qui attribuent des cotes à ces types de valeurs mobilières ou d'instruments analogues. Dans de telles situations, le fonds multicédant est dans bien des cas l'un des nombreux investisseurs dans les valeurs mobilières ou les instruments analogues.

Le papier commercial qu'émet chaque fonds multicédant est émis au nom de ce dernier et est assorti d'un recours à l'égard des actifs financiers que détient le fonds multicédant. Le papier commercial du fonds multicédant ne confère aucun droit de recours à notre égard, sauf par l'intermédiaire de notre participation dans des facilités de liquidité ou des facilités de rehaussement de crédit, ni à l'égard des autres fonds multicédants que nous administrons.

Nous n'avons aucune participation ni aucun droit conservé dans ces fonds multicédants. Nous fournissons certains services tels que ceux liés à la structuration des opérations et à l'administration, conformément aux ententes du fonds multicédant, à l'égard desquels nous touchons des commissions. Nous fournissons également des facilités de garantie de liquidité et des rehaussements de crédit partiels aux fonds multicédants. Notre risque de perte maximal en vertu de ces facilités s'établissait à 42,9 milliards de dollars en 2007 et à 35,1 milliards en 2006. L'augmentation des facilités de liquidité et de crédit est imputable à l'accroissement des activités des fonds multicédants au cours de l'exercice. Nous n'avons aucun droit ni contrôle sur les actifs que détiennent les fonds multicédants. Les commissions touchées à l'égard de ces services, qui sont constatées à titre de revenus autres que d'intérêt, se sont chiffrées à 72 millions de dollars pour l'exercice (60 millions en 2006; 58 millions en 2005).

Le total des engagements et des montants en cours au titre des facilités de liquidité et des rehaussements de crédit fournis aux fonds multicédants, qui font également l'objet d'une analyse à la section Garanties, s'établissait comme suit aux 31 octobre 2007 et 2006 :

Facilités de liquidité et de rehaussement du crédit		Tableau 43					
		2007			2006		
(en millions de dollars canadiens)		Engagées	Risque de perte maximal	En cours	Engagées	Risque de perte maximal	En cours
Facilités de garantie de liquidité	42 567 \$	38 726 \$	– \$	34 880 \$	31 686 \$	– \$	
Facilités de rehaussement du crédit	4 185	4 185	–	3 404	3 404	–	

Le tableau suivant présente un sommaire de notre risque de perte maximal classé par type d'actifs des clients titrisés dans les fonds multicédants pour les exercices terminés les 31 octobre 2007 et 2006.

Risque de perte maximal par type d'actifs des clients titrisés		Tableau 44	
(en millions de dollars canadiens)	2007	2006	
<b>Actifs titrisés en cours</b>			
Prêts-auto et crédit-bail automobile	12 157 \$	7 073	\$
Titres adossés à des créances mobilières	164	195	
Prêts à la consommation	1 769	2 659	
Prêts sur cartes de crédit	11 125	8 856	
Créances au titre du financement des stocks des concessionnaires	496	–	
Créances liées au marché de l'électricité	306	306	
Créances au titre du matériel	2 279	2 132	
Primes d'assurance	610	664	
Autres prêts	288	–	
Prêts hypothécaires résidentiels	3 793	4 358	
Valeurs mobilières	1 669	1 497	
Prêts aux étudiants	2 654	2 928	
Créances clients	5 133	3 537	
Prêts pour camions et crédit-bail pour camions	468	885	
Autres	–	–	
<b>Total</b>	<b>42 911 \$</b>	<b>35 090</b>	<b>\$</b>

Nous avons restructuré tous nos fonds multicédants en 2004. Dans le cadre de la restructuration, un tiers non lié (l'investisseur assumant les pertes prévues) a accepté d'absorber les pertes sur créances (jusqu'à concurrence d'un montant contractuel maximal) qui pourraient survenir à l'égard des actifs des fonds multicédants (la position de perte de premier niveau des fonds multicédants) avant nous et les détenteurs de titres de créance des fonds multicédants. En contrepartie de la prise en charge de la position de perte de premier niveau des fonds multicédants, chacun des fonds multicédants verse à l'investisseur assumant les pertes prévues un rendement proportionnel à sa position de risque. En outre, chaque fonds multicédant a octroyé à l'investisseur assumant les pertes prévues des droits de vote importants, y compris le droit d'approuver toute opération avant que le fonds multicédant n'effectue un achat et qu'il ne finance l'opération. Par suite de la restructuration, nous ne consolidons pas les fonds multicédants. En raison de l'augmentation des activités au cours de 2007, les actifs financiers des sept fonds multicédants totalisaient 29,3 milliards de dollars au 31 octobre 2007 (24,8 milliards en 2006). Le montant maximal des actifs que les fonds multicédants pourraient être tenus d'acheter en vertu des engagements d'achat en cours se chiffrait à 41,8 milliards de dollars (34,3 milliards en 2006) au 31 octobre 2007.

#### Création de produits de placement de crédit

Nous offrons des structures d'accueil généralement dans le but de transformer des dérivés de crédit en instruments de trésorerie, afin de créer des produits de crédit faits sur mesure qui répondent aux besoins des investisseurs ayant des exigences précises. Dans le cadre de ce processus, nous pouvons transférer nos actifs à ces structures d'accueil, mais nous sommes dans l'obligation de racheter ces actifs ultérieurement; nous pouvons aussi conclure des contrats sur dérivés avec ces structures d'accueil afin de modifier divers facteurs de risque, tels que les risques de rendement, de change et de crédit liés aux actifs sous-jacents et de répondre ainsi aux besoins des investisseurs. En notre qualité de contrepartiste, nous assumons en outre le risque de crédit connexe de contrepartie de la structure d'accueil.

Ces structures d'accueil émettent souvent des effets, à l'égard desquels des agences de notation externes peuvent attribuer des cotes. Par ailleurs, ces effets peuvent être cotés en Bourse et ils sont généralement négociés au moyen de systèmes de compensation d'obligations reconnus. Bien que l'on s'attende à ce que la plupart de ces effets soient vendus selon une stratégie d'achat à long terme, nous agissons occasionnellement à titre de teneur de marché. Nous ne fournissons cependant pas de garanties ni d'autres engagements connexes à ces structures d'accueil. Nous nous procurons plutôt une protection contre le risque de crédit auprès de ces structures d'accueil, au moyen de dérivés de crédit. Les investisseurs dans les effets assument en dernière analyse la responsabilité du coût relatif à tout paiement effectué par la structure d'accueil en vertu de ces dérivés de crédit. Nous consolidons les structures d'accueil à l'égard desquelles nos investissements dans les effets nous amènent à assumer la majorité des pertes prévues.

La création d'un tel produit nécessite maintes activités. Nous effectuons un certain nombre de ces activités, et des tiers indépendants ou des prestataires de services spécialisés se chargent des autres. À l'heure

actuelle, pour les structures d'accueil avec lesquelles nous traitons, nous sommes les seuls à assurer leur montage et à mettre en place les swaps, en plus d'être le seul agent payeur et émetteur de la plupart de ces structures d'accueil. Comme c'est le cas pour tous nos dérivés détenus à des fins de négociation, les contrats sur dérivés conclus avec ces structures d'accueil sont comptabilisés à leur juste valeur dans les actifs et les passifs se rapportant aux dérivés.

Au 31 octobre 2007, les actifs dans ces structures d'accueil s'établissaient à 5,2 milliards de dollars (3,8 milliards en 2006), dont une tranche de 0,3 milliard était consolidée au 31 octobre 2007 (0,7 milliard en 2006). L'augmentation de ces actifs est principalement attribuable à la création de nouvelles structures d'accueil en 2007.

#### Financement structuré

À l'occasion, nous investissons dans des entités hors bilan sous forme de substituts de prêt et de placements en titres de capitaux propres qui font partie des opérations structurées de manière à obtenir un résultat désiré, tel que la réduction de notre exposition à des actifs ou à des risques précis, l'accès indirect (à l'égard duquel les risques sont habituellement atténués) à des actifs financiers, le financement d'actifs donnés, le soutien et l'amélioration des rendements, ainsi que la satisfaction des exigences des clients. Ces opérations se traduisent normalement par un rendement supérieur ou des coûts de financement moins élevés après impôts, par rapport à ceux liés au financement de contreparties qui ne sont pas des structures d'accueil, à la détention d'une participation directe dans des actifs financiers ou à l'obtention d'un financement figurant au bilan. Elles sont structurées afin d'atténuer les risques liés aux placements directs dans les actifs financiers sous-jacents ou à l'obtention d'un financement direct, et elles peuvent être structurées d'une façon telle que notre risque de crédit ultime équivaudra à celui d'une entité autre qu'une structure d'accueil qui, dans la plupart des cas, est une autre institution financière. Ces opérations prévoient des conditions de désistement afin de réduire notre exposition aux risques découlant des modifications apportées aux lois ou aux règlements. Nous consolidons les EDDV utilisées à des fins de financement structuré à l'égard desquelles les droits que nous détenons nous amènent à assumer la majorité des pertes prévues. En 2007, nous avons réduit le total de nos placements dans certaines opérations. Au 31 octobre 2007, le total de l'actif des entités non consolidées dans lesquelles nous détenons des placements importants ou auxquelles nous avons accordé des prêts importants s'établissait à 4,8 milliards de dollars (6,9 milliards en 2006). Au 31 octobre 2007, le total des placements dans ces entités et des prêts consentis à ces entités était de 2,5 milliards de dollars (2,9 milliards en 2006), montant dont nous tenons compte dans nos bilans consolidés.

#### Fonds de placement

Nous concluons des opérations sur dérivés avec des tiers, y compris des fonds communs de placement, des sociétés de placement de parts et d'autres fonds de placement contre des honoraires afin d'offrir aux investisseurs le degré de risque qu'ils souhaitent, et nous couvrons notre risque lié à ces dérivés en investissant dans d'autres fonds. Nous consolidons les fonds de placement lorsque notre participation dans le dérivé ou notre investissement dans d'autres fonds nous amènent à assumer la majorité des pertes prévues. Au 31 octobre 2007, le total de l'actif des fonds que nous n'avons pas consolidés et dans lesquels nous détenons des droits importants s'établissait à 1,6 milliard de dollars (3,6 milliards en 2006), et la baisse est principalement imputable à la réduction de l'actif d'un des fonds de placement. Au 31 octobre 2007, notre exposition totale à ces fonds s'élevait à 423 millions de dollars (319 millions en 2006).

#### Fiducies, fonds communs de placement et organismes de placement collectif

Notre coentreprise, *RBC Dexia IS*, offre des services de garde internationale, des services d'administration de fonds et de caisses de retraite, des services aux actionnaires, des services d'opérations de change et de prêt de titres ainsi que d'autres services connexes. En ce qui concerne les services d'administration fiduciaire ou de garde pour les fiducies personnelles ou institutionnelles, *RBC Dexia IS* doit, aux termes de sa responsabilité fiduciaire, agir au mieux des intérêts des bénéficiaires des fiducies. *RBC Dexia IS* touche des commissions au titre de ces services, et nous incluons dans nos revenus une tranche de 50 % de ces commissions, qui représente notre quote-part de notre participation dans la coentreprise. Se reporter à la note 9 des Notes complémentaires pour plus de détails.

Nous gérons les actifs des fonds communs de placement et des organismes de placement collectif et nous touchons des commissions fondées sur les taux du marché pour ces fonds et ces organismes, mais nous ne garantissons aucunement aux investisseurs le capital ni les rendements de ces fonds et de ces organismes.

#### Garanties

Nous concluons des ententes de garanties qui répondent à la définition de la note d'orientation concernant la comptabilité n° 14 de l'ICCA, intitulée

Informations à fournir sur les garanties (NOC-14), en contrepartie de frais inscrits à titre de revenus autres que d'intérêt. Les principaux types de garanties que nous offrons à des tiers sont des dérivés de crédit, des ventes d'options de vente, des garanties pour prêt de titres, des facilités de garantie de liquidité, des lettres de garantie financière, des garanties de bonne fin, des produits à valeur stable, des rehaussements de crédit, des prêts hypothécaires vendus avec recours et certains ententes d'indemnisation.

Par suite de l'adoption des trois nouvelles normes comptables concernant les instruments financiers le 1<sup>er</sup> novembre 2006, les garanties financières sont maintenant constatées en fonction de la juste valeur initiale de l'obligation liée à la garantie donnée. L'évaluation ultérieure des garanties financières à la juste valeur n'est pas requise, sauf si la garantie financière est admissible à titre de dérivé. Étant donné que la valeur comptable de ces garanties financières ne reflète pas le montant maximal possible de nos paiements futurs, nous continuons de considérer les garanties comme des arrangements hors bilan. Avant le 1<sup>er</sup> novembre 2006, les garanties financières devaient uniquement être présentées dans les Notes complémentaires.

Au 31 octobre 2007, le montant maximal potentiel des paiements futurs relatifs à ces garanties se chiffrait à 152 milliards de dollars (125 milliards en 2006). En outre, au 31 octobre 2007, les garanties pour prêt de titres de RBC Dexia IS totalisaient 63,5 milliards de dollars (45,6 milliards en 2006). Le risque auquel nous sommes exposés correspond à 50 % de ce montant. Le montant maximal potentiel des paiements futurs représente le risque de perte maximal en cas de défaut complet des parties aux garanties, sans qu'il soit tenu compte des

recouvrements possibles qui pourraient être effectués en vertu des dispositions de recours ou de polices d'assurance, ou en raison de biens détenus ou reçus en gage.

Au 31 octobre 2007, nous disposons de facilités de garantie de liquidités d'un montant de 40,4 milliards de dollars relativement à nos programmes de papier commercial adossé à des créances mobilières, dont une tranche correspondant à 96 % était engagée auprès de fonds multicédants gérés par RBC.

La note 27 des Notes complémentaires fournit des renseignements détaillés relatifs à la nature des types de garanties mentionnés ci-dessus et à l'exposition maximale potentielle liée à ces types de garanties.

### Engagements commerciaux

Nous fournissons aussi des engagements commerciaux à nos clients dans le but de les aider à combler leurs besoins en financement. Au nom de nos clients, nous concluons des lettres de crédit documentaire permettant à un tiers de tirer des traites jusqu'à concurrence d'un montant établi et qui sont garanties par les livraisons de marchandises auxquelles elles se rapportent. Nous concluons des engagements de crédit qui représentent les tranches non utilisées des autorisations de crédit offertes sous forme de prêts, d'acceptations bancaires ou de lettres de crédit. Nous avons également des montants non engagés, à l'égard desquels nous nous réservons le droit de consentir du crédit à un emprunteur. Ces garanties et ces engagements nous ont exposés au risque d'illiquidité et de financement. Le tableau ci-après présente un sommaire détaillé de nos engagements commerciaux hors bilan.

Engagements commerciaux (1)					Tableau 45
(en millions de dollars canadiens)	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Lettres de crédit documentaire	477 \$	24 \$	– \$	– \$	501 \$
Engagements de crédit et facilités de liquidité	40 015	30 053	22 596	8 924	101 588
Montants non engagés (2)	47 110	–	–	–	47 110
	87 602 \$	30 077 \$	22 596 \$	8 924 \$	149 199 \$

(1) Basé sur la durée restante jusqu'à l'échéance.

(2) Les montants non engagés représentent le crédit que nous pouvons choisir d'accorder à un emprunteur.

## Gestion du risque

### Aperçu

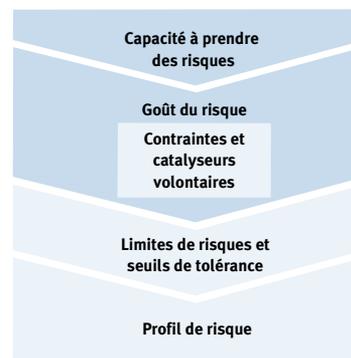
Nos activités commerciales nous exposent à divers risques, qui touchent presque toutes les facettes de notre exploitation. Nous gérons ces risques en cherchant à nous assurer que nos activités commerciales et nos opérations se traduisent par un équilibre adéquat entre le rendement obtenu et les risques assumés, et qu'ils s'alignent sur notre goût du risque.

Notre processus de gestion du risque est étayé par de saines pratiques en matière de gestion des risques et par des cadres de gestion du risque généraux qui sont efficaces. La pierre angulaire de ces cadres de gestion du risque consiste en une culture de gestion du risque bien établie, qui est étayée par des politiques, procédures et plafonds rigoureux appliqués à l'échelle de l'entreprise et nécessitant la participation de nos spécialistes de la gestion du risque ainsi que des secteurs d'exploitation et des autres unités fonctionnelles. Ce partenariat vise à assurer l'alignement continu de notre goût du risque et de nos stratégies et activités commerciales.

### Goût du risque

Le cadre de gestion lié à notre goût du risque fournit une démarche structurée qui permet de déterminer la nature et le montant des risques que nous pouvons accepter et que nous sommes disposés à accepter aux fins de l'atteinte de nos objectifs. Ce cadre inclut les processus suivants :

- l'établissement des contraintes réglementaires qui limitent notre capacité à accepter le risque et nous aident à déterminer notre capacité à prendre des risques, laquelle correspond au risque maximal et au type de risque que nous pouvons prendre en charge;
- l'établissement et la confirmation, sur une base régulière, des contraintes et des catalyseurs volontaires en vertu desquels nous avons choisi de limiter les risques que nous prenons ou d'exercer une influence sur ces risques;
- la conversion de notre goût du risque en limites de risques et en seuils de tolérance qui servent de lignes directrices à nos secteurs d'exploitation aux fins de la prise de risques;
- l'évaluation et le suivi périodiques de notre profil de risque, lequel sert à comparer les risques auxquels nous sommes réellement exposés à nos limites de risques et seuils de tolérance.



### Principes de gestion du risque

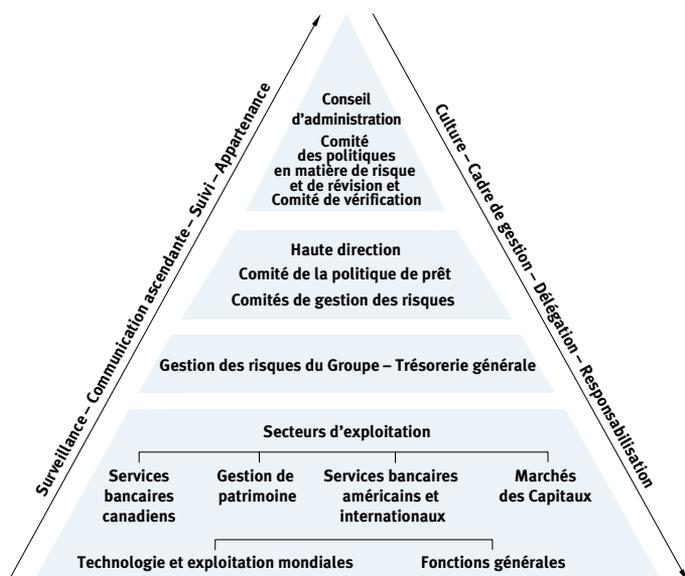
Nous appliquons les six principes généraux suivants au processus d'établissement, de suivi et de gestion des risques au sein de l'entreprise :

- Pour assurer l'équilibre entre les risques et les récompenses, a) nous assurons la concordance entre notre goût du risque et notre stratégie commerciale; b) nous diversifions les risques; c) nous établissons les prix en fonction des risques; d) nous atténuons les risques au moyen de contrôles préventifs; e) nous transférons les risques à des tiers.
- Tous les échelons de l'organisation sont responsables de la gestion du risque. La direction de chaque secteur d'exploitation est responsable de tous les risques pris dans le cadre des activités du secteur, et les unités fonctionnelles Gestion des risques du Groupe, Technologie et exploitation mondiales (TEM) et Fonctions générales fournissent à cette fin des lignes directrices et assurent une surveillance.
- Nous basons notre processus efficace de prise de décisions sur notre compréhension approfondie des risques.
- Nous exerçons nos activités commerciales de manière à ne pas ternir notre réputation.

- v) Nous nous assurons que les services que nous fournissons répondent aux besoins des clients et que ces derniers en ont une bonne compréhension.
- vi) Nous nous assurons que des jugements appropriés sont exercés dans toute l'organisation aux fins de la gestion du risque.

### Gouvernance du risque

La pyramide de structure générale de gouvernance du risque ci-dessous illustre les rôles et responsabilités des diverses parties prenantes.



### Le Conseil et ses comités

Le Conseil d'administration fournit des services de surveillance et s'acquitte de son mandat de gestion du risque par l'entremise du Comité des politiques en matière de risque et de révision et du Comité de vérification.

Le Comité des politiques en matière de risque et de révision a pour but de s'assurer que nous avons mis en œuvre des politiques, des processus et des contrôles visant à gérer les risques importants et que nous nous conformons à la *Loi sur les banques* (Canada) et aux autres lois et règlements pertinents.

Le Comité de vérification fournit des services de surveillance afin d'assurer l'intégrité des états financiers, il procède à un examen du caractère approprié et de l'efficacité des contrôles internes et de l'environnement de contrôle, et il s'assure que les politiques en matière de gestion des liquidités, du financement et du capital ont été mises en œuvre.

### Haute direction et Comité de la politique de prêt

La Haute direction se compose des cadres dirigeants et elle a à sa tête le président et chef de la direction. C'est à la Haute direction qu'incombe la responsabilité générale de notre stratégie et sa mise à exécution, et elle doit à cette fin donner le ton. Les activités de surveillance des risques incombent principalement au Comité de la politique de prêt, ainsi qu'aux cinq comités de gestion des risques suivants :

- Le Comité actif-passif examine, recommande et approuve les cadres touchant la gestion du capital, la gestion du risque de taux d'intérêt à l'échelle de l'entreprise, les prix de cession interne des fonds, les liquidités et le financement, ainsi que la gouvernance des filiales.
- Le Comité de déontologie et de conformité à la réglementation soutient directement notre processus de gestion des risques liés à l'environnement réglementaire, à la conformité et à la réputation.
- Le Comité d'examen de la politique est le principal responsable de l'approbation des risques liés aux politiques, aux produits et aux services.
- Le Comité de surveillance des montages financiers procède à l'examen des montages financiers et des prêts complexes.
- Le Comité de la gouvernance d'entreprise – États-Unis est responsable de toutes les questions de gouvernance touchant nos activités aux États-Unis.

### Gestion des risques du Groupe et Trésorerie générale

La Gestion des risques du Groupe collabore étroitement avec nos secteurs d'exploitation afin de déterminer, d'évaluer, d'atténuer et de surveiller tous les risques avec lesquels nous devons composer. En collaboration avec le chef de la direction et les autres membres de la Haute direction, le chef de la gestion des risques et la Gestion des risques du Groupe sont principalement chargés de promouvoir notre culture de gestion du risque. Les responsabilités du chef de la gestion des risques et de la Gestion des risques du Groupe incluent :

- l'élaboration d'un processus exhaustif d'établissement et d'approbation des risques;
- l'élaboration de méthodes d'évaluation des risques adéquates;
- l'élaboration de contrôles et de plafonds liés aux risques, de manière à assurer une diversification des risques adéquate et à optimiser le rapport risque-rendement de chaque portefeuille et de chaque opération;
- le suivi des niveaux de risque et la communication aux cadres dirigeants et au Conseil d'administration de l'information concernant les principaux risques que nous assumons ou avec lesquels nous devons composer;
- l'exercice d'un rôle catalyseur aux fins de l'établissement et de la communication de notre goût du risque.

La Trésorerie générale est responsable de la gestion et de la surveillance de notre position de capital, du risque de taux d'intérêt à l'échelle de l'entreprise, ainsi que du risque d'illiquidité et de financement, et de la communication d'informations à leur sujet. Elle recommande les politiques et les pouvoirs liés à l'établissement, à l'évaluation et à la gestion du risque d'illiquidité et de financement, par l'entremise du Comité actif-passif et du Comité de la politique de prêt, aux fins de leur approbation par le Comité de vérification.

### Secteurs d'exploitation et groupes de soutien

Les secteurs d'exploitation, le groupe Technologie et exploitation mondiales et le groupe Fonctions générales sont également responsables de la gestion du risque. Leurs responsabilités sont les suivantes : i) assumer la responsabilité des risques avec lesquels ils doivent composer; ii) aligner la stratégie commerciale sur le goût du risque; iii) cerner, contrôler et gérer les risques assumés.

### Évaluation des risques

Notre capacité à évaluer les risques est une composante clé de notre processus de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise. Certaines méthodes d'évaluation s'appliquent à divers types de risques, tandis que certaines autres ne s'appliquent qu'à un seul type de risque. Bien que l'évaluation quantitative des risques soit importante, nous nous appuyons également sur des facteurs qualitatifs. Nos modèles et techniques d'évaluation font continuellement l'objet d'évaluations indépendantes par la Gestion des risques du Groupe, afin de déterminer leur pertinence et leur fiabilité. Dans le cas des types de risques difficiles à quantifier, nous accordons une plus grande importance aux facteurs de risque qualitatifs et à l'évaluation des activités afin d'évaluer le niveau de risque général et de nous assurer qu'il s'aligne sur notre goût du risque.

### Pertes prévues

Les pertes prévues représentent les pertes auxquelles la conduite des affaires normales est susceptible de donner lieu dans une période de temps donnée selon les prévisions statistiques.

En ce qui concerne le risque de crédit, les principaux paramètres utilisés pour évaluer nos pertes prévues sont la probabilité de défaillance, la perte en cas de défaillance et le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance. Ces paramètres se fondent sur l'expérience en matière de pertes et ils sont étayés par des analyses comparatives et mis à jour régulièrement. Ils se définissent comme suit :

- Probabilité de défaillance : pourcentage estimatif qui représente la probabilité qu'un cas de défaillance par les débiteurs se produise dans un délai de un an lorsqu'une cote donnée a été attribuée ou qu'un portefeuille d'expositions existe.
- Perte en cas de défaillance : pourcentage estimatif du risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance susceptible de donner lieu à des pertes advenant un cas de défaillance par un débiteur.
- Risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance : valeur en dollars estimative du montant brut prévu de l'exposition liée à une facilité lorsqu'une défaillance par un débiteur se produit avant la constatation de provisions spécifiques ou de radiations partielles.

En ce qui concerne le risque de marché lié aux activités de négociation, nous utilisons une technique statistique, soit la valeur à risque, pour évaluer les pertes prévues. La valeur à risque constitue une mesure du risque généralement reconnue qui utilise des modèles statistiques pour estimer, selon un degré de confiance déterminé, la perte de valeur marchande maximale que subiraient nos portefeuilles de négociation en cas de changement défavorable des taux et des cours du marché sur une période de un jour. Se reporter à la rubrique Risque de marché pour plus de détails.

#### *Pertes imprévues et capital économique*

Les pertes imprévues représentent une estimation statistique de l'excédent des pertes réelles sur les pertes prévues pour un horizon donné, évalué en fonction d'un niveau de confiance précis. Nous utilisons, à l'échelle de l'entreprise, le capital économique pour estimer les pertes imprévues liées à nos activités commerciales. Nous calculons le capital économique en estimant le niveau de capital requis pour couvrir les risques, compte tenu de nos normes de solvabilité et cotes de crédit cibles. Le recours au capital économique à titre de mesure du risque nous permet d'évaluer la performance des opérations et des portefeuilles sur une base plus comparable ajustée en fonction des risques. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Gestion du capital.

#### *Analyse de sensibilité et évaluation des facteurs de stress*

Les analyses de sensibilité et les évaluations des facteurs de stress nous aident à assurer que les risques que nous prenons n'excèdent pas notre goût du risque et que le niveau de capital demeure adéquat. Les paramètres d'entrée des modèles et les hypothèses utilisés dans le cadre des analyses de sensibilité sont variés, ce qui permet d'évaluer la mesure dans laquelle l'évaluation des risques varie. Les évaluations des facteurs de stress nous aident à déterminer l'incidence de la volatilité extrême potentielle des marchés sur nos portefeuilles. Les scénarios de stress se fondent, d'une façon prudente, sur des événements peu susceptibles de se produire qui pourraient avoir une incidence défavorable sur le marché, ainsi que sur des faits nouveaux touchant l'économie en général.

#### *Validation des modèles*

Afin d'assurer la solidité de nos techniques d'évaluation, des spécialistes du risque n'ayant aucun lien avec les personnes responsables de l'élaboration et de l'application des modèles et des hypothèses procèdent à un processus de validation des modèles.

#### *Contrôle du risque*

Nous avons recours à un processus exhaustif de contrôle du risque à l'appui de notre démarche de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise. Ce processus comprend l'élaboration et la communication de politiques, la mise en œuvre de processus officiels d'examen et d'approbation des risques, ainsi que l'établissement des pouvoirs délégués et des limites de risque fixées. La mise en œuvre de contrôles du risque solides nous permet d'optimiser le rapport risque-rendement de chaque portefeuille et de chaque opération.

#### *Structure de notre politique de gestion du risque*

Nos cadres et politiques de gestion du risque sont structurés selon les quatre niveaux suivants :

**Niveau 1 :** Cadre de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise : nos cadres et politiques de gestion du risque reposent sur ce cadre, au moyen duquel la direction donne le ton.

**Niveau 2 :** Cadres de gestion propres à chaque risque : ces cadres de gestion individuels exposent plus en détail chaque type de risque, ainsi que les points suivants :

- les méthodes utilisées pour cerner et évaluer les risques, pour assurer leur suivi et pour présenter de l'information à leur sujet;
- les principales politiques;
- les rôles et responsabilités liés à un risque donné.

**Niveau 3 :** Cadre de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise : ces politiques constituent des critères minimaux auxquels nos secteurs d'exploitation, la Technologie et exploitation mondiales ainsi que les Fonctions générales doivent satisfaire relativement à divers types de risques.

**Niveau 4 :** Politiques et procédures propres aux secteurs d'exploitation et à la Technologie et exploitation mondiales : les secteurs d'exploitation et la Technologie et exploitation mondiales élaborent ces politiques et procédures afin de gérer les risques qui sont propres à leurs activités.

#### *Processus d'examen et d'approbation des risques*

Nos processus d'examen et d'approbation des risques sont élaborés par la Gestion des risques du Groupe, en fonction de la nature, de l'importance

et de la complexité du risque visé. En règle générale, dans le cadre du processus, une personne, un groupe ou un comité indépendants procède à l'examen officiel des risques et approuve ceux-ci. Les responsabilités au chapitre de l'approbation sont régies par les pouvoirs délégués, selon les quatre catégories suivantes :

- **Projets et initiatives :** le processus de documentation de l'évaluation des risques est régularisé dans le cadre de l'examen et de l'approbation, par la Gestion des risques du Groupe et par les Fonctions générales, de chaque demande d'approbation de projet (DAP).
- **Nouveaux produits et services :** nous avons élaboré des politiques et procédures aux fins de l'approbation de produits et services nouveaux ou modifiés, afin de nous assurer que nos produits et services font l'objet d'un processus d'examen et d'approbation exhaustif et rigoureux, qui vise à tenir compte de tous les risques connexes, tout en facilitant les occasions d'affaires.
- **Opérations :** nous nous assurons que des processus d'évaluation des risques ont été mis en œuvre aux fins de l'examen et de l'approbation de tous les types d'opérations, y compris les opérations liées aux produits de crédit.
- **Montages financiers et prêts complexes :** le Comité de surveillance des montages financiers procède à l'examen des nouveaux montages financiers et des opérations qui entraînent d'importants risques liés à la réputation, risques liés à l'environnement réglementaire et juridique, risques comptables ou risques fiscaux.

#### *Pouvoirs et limites*

Par l'entremise du Comité des politiques en matière de risque et de révision, le Conseil d'administration délègue les pouvoirs liés à l'établissement de limites concernant le risque de crédit, le risque de marché et le risque d'assurance au chef de la direction, au chef de l'exploitation et au chef de la gestion des risques. En vertu des pouvoirs qui leur sont délégués, ces dirigeants peuvent établir des niveaux de tolérance à l'égard des risques, approuver des limites d'exposition aux risques pour chaque secteur géographique (pays et région) et chaque secteur d'activité qui s'inscrivent dans des paramètres définis, et établir des limites en matière de prise ferme et de stocks pour ce qui est des activités de négociation et des services de banque d'investissement. Le Conseil d'administration et le Comité des politiques en matière de risque et de révision revoient et approuvent annuellement les pouvoirs délégués. La Gestion des risques du Groupe est responsable d'établir :

- les critères selon lesquels ces pouvoirs peuvent être délégués à d'autres personnes;
- les exigences minimales liées aux processus de documentation, de communication et de surveillance des pouvoirs délégués.

Le Comité des politiques en matière de risque et de révision doit approuver toutes les opérations dont les limites excèdent les pouvoirs délégués à la direction.

Par l'entremise du Comité de vérification, le Conseil d'administration approuve les limites de risque visant à contrôler le risque d'illiquidité et de financement. Ces limites constituent une composante de notre cadre de gestion des liquidités et un contrôle des risques clé élaboré de manière à nous assurer que nous disposons de sources de liquidités fiables et efficaces pour satisfaire à nos engagements actuels et prospectifs, qu'ils soient présentés dans le bilan ou hors bilan.

#### *Communication de l'information*

Le processus de suivi et de communication des risques à l'échelle de l'entreprise constitue une composante cruciale de notre programme général de gestion du risque et il étaye la capacité des hauts dirigeants et du Conseil d'administration à assumer efficacement leurs responsabilités en matière de gestion et de surveillance des risques.

Des informations internes sont communiquées régulièrement au moyen du rapport sur les risques du Groupe, afin de s'assurer que les cadres dirigeants et le Conseil d'administration reçoivent, en temps opportun, des informations prospectives sur les risques importants avec lesquels notre organisation doit composer, pour lesquelles des mesures peuvent être prises. Nous préparons également des rapports concernant des risques individuels, qui s'alignent sur nos politiques en matière de gouvernance et sur les lois et règlements pertinents. Chaque année, le chef de la gestion des risques fournit au Conseil d'administration un rapport d'examen exhaustif concernant les nouveaux risques avec lesquels l'organisation dans son ensemble et chaque secteur d'exploitation doivent composer. Notre processus de communication externe de l'information est conforme aux lois et autres règlements pertinents. Nous présentons régulièrement des rapports sur les risques auxquels nous sommes exposés aux parties prenantes, notamment les organismes de réglementation, les agences de notation externes et les analystes.

## Accord de Bâle II

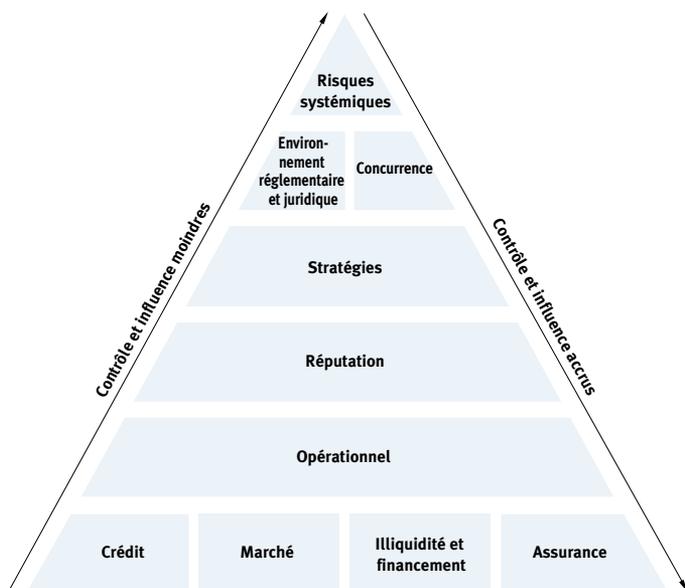
Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> novembre 2007, nous avons mis en œuvre l'accord de Bâle II, lequel permet de mieux aligner les exigences en matière de fonds propres réglementaires et notre profil de risque sous-jacent ainsi que nos pratiques internes en matière de gestion du risque, par rapport à l'accord de Bâle I. L'accord de Bâle II représente un changement majeur au chapitre de la réglementation des banques, en ce sens qu'il permet aux banques de choisir l'une des diverses méthodes prescrites afin de calculer les fonds propres minimaux requis à l'appui du risque de crédit et du risque opérationnel qu'elles assument.

### Risque de crédit

Le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) s'attend à ce que toutes les principales banques canadiennes adoptent l'approche avancée fondée sur les notations internes (approche NI avancée) relativement à tous leurs portefeuilles importants, quoiqu'une certaine flexibilité sera permise en ce qui concerne l'échéancier de mise en œuvre. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la section Gestion du capital. Lorsque le BSIF aura approuvé nos systèmes de notations internes aux termes de cette approche, nous pourrions évaluer le risque de crédit auquel nous sommes exposés en ayant recours à ces systèmes, et nous pourrions utiliser les évaluations du risque produites par ces systèmes pour calculer les fonds propres réglementaires dont nous avons besoin.

## Pyramide de risques

Nous utilisons une pyramide pour cerner et classer les risques auxquels nous sommes exposés. Ces risques sont classés verticalement dans la pyramide de risques, de manière à refléter leur contrôlabilité. La pyramide de risques permet d'appliquer un langage et une discipline communs aux fins de l'établissement et de l'évaluation des risques liés à nos secteurs d'exploitation, nos produits, nos initiatives, nos acquisitions et nos alliances. Cette pyramide fait l'objet d'examen réguliers afin de s'assurer qu'elle reflète tous les risques principaux et que le classement de ces risques est approprié.



## Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte causée par l'incapacité ou le refus d'une contrepartie à remplir ses obligations de paiement. Il peut être direct (émetteur, débiteur, obligé ou titulaire de police) ou indirect et associé à un obligé secondaire (garant ou réassureur).

Nous offrons un vaste éventail de produits de crédit et de services de prêts aux particuliers et entreprises clients au Canada, aux États-Unis et dans maints autres pays. Nos principaux produits incluent les prêts, les prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux, les prêts sur cartes de crédit, les marges de crédit et les lettres de crédit. Les services de prêts spécialisés incluent le financement reposant sur l'actif, les prêts sur marge, le prêt de titres et le financement de projets. La plupart de nos secteurs d'exploitation offrent des produits et des services de crédit. Le risque de crédit découle également d'autres activités qui ne sont pas liées

### Risque opérationnel

Le BSIF n'exige pas la conformité à un aussi grand nombre de normes aux fins du calcul des fonds propres requis pour soutenir le risque opérationnel. Les deux options possibles en vertu de l'accord de Bâle II sont l'approche standardisée et l'approche des mesures avancées (AMA). Nous avons décidé de mettre en œuvre les pratiques de gouvernance et de gestion du risque plus pointues, prescrites en vertu de l'approche AMA, mais nous aurons initialement recours à l'approche standardisée pour calculer les fonds propres à l'égard du risque opérationnel.

Cette démarche normalisée se traduit par une gouvernance et une gestion plus saines du risque opérationnel, et elle nous positionne en prévision de l'adoption de l'approche AMA, laquelle se produira lorsque les progrès au chapitre des capacités d'évaluation nécessiteront une méthode de calcul fondée sur des modèles. Le BSIF appuie sans réserve cette stratégie, qui vise à effectuer une saine gestion du risque opérationnel tout en préparant le terrain à des capacités d'évaluation plus avancées.

### Risque de marché

Le traitement du risque de marché en vertu de l'accord de Bâle II demeure inchangé par rapport à son traitement aux termes de l'accord de Bâle I.

**Bas de la pyramide** – Les catégories de risques au bas de la pyramide sont celles sur lesquelles nous exerçons le niveau le plus élevé qui soit de contrôle et d'influence. Ces risques incluent le risque de crédit, le risque de marché, le risque d'illiquidité et de financement, ainsi que le risque d'assurance. Bien que le risque opérationnel soit considéré comme l'un des risques sur lesquels nous exerçons le niveau le plus élevé qui soit de contrôle et d'influence, nous l'avons classé plus haut dans la pyramide que les autres risques sur lesquels nous exerçons un niveau élevé de contrôle. Ce classement reflète le degré de contrôlabilité associé aux ressources humaines, aux systèmes et aux événements externes.

**Milieu de la pyramide** – Le risque stratégique et le risque lié à la réputation, sur lesquels nous exerçons un plus grand contrôle que les risques situés au haut de la pyramide, sont moins contrôlables que les risques situés au bas de la pyramide. Le risque stratégique découle de l'une ou l'autre des deux situations suivantes : i) le choix de la mauvaise stratégie; ii) le choix de la bonne stratégie, mais sa mise en œuvre inadéquate. Le risque lié à la réputation se trouve au milieu de la pyramide afin de refléter le juste niveau de contrôle et d'influence que nous pouvons exercer pour gérer ce type de risque, lequel est habituellement lié à d'autres risques, principalement le risque lié à l'environnement réglementaire et juridique et le risque opérationnel.

**Haut de la pyramide** – Le risque systémique se trouve au haut de la pyramide car il constitue le risque le moins contrôlable et car nous ne pouvons habituellement pas le gérer au moyen de mesures directes d'atténuation des risques telles que l'établissement de limites de risques ou la diversification des portefeuilles. Le risque lié à l'environnement réglementaire et juridique et le risque de concurrence sont contrôlables dans une certaine mesure, car nous pouvons exercer une influence sur ces risques en tant que personne morale et en tant que participant actif au sein des secteurs des services financiers au Canada et à l'étranger.

directement à la prestation de produits ou de services de crédit aux clients, notamment les placements à court terme liés à la gestion des liquidités et les activités de placement liées aux services d'assurance.

Nos produits de crédit constituent un inducteur important de notre rendement général. Si nous ne réussissons pas à gérer efficacement le risque de crédit lié à tous nos produits, services et activités à l'échelle de l'organisation, cela pourrait avoir une importante incidence directe et immédiate sur nos résultats et notre réputation.

Nos principes de gestion du risque de crédit se fondent sur les six principes de gestion des risques dont il est question à la section Gestion du risque. Plus particulièrement, deux de ces principes sont étayés par les facteurs liés à la gestion du risque de crédit énumérés ci-après.

- Afin d'assurer un équilibre efficace entre les risques et le rendement : nous nous assurons que la qualité du crédit n'est pas compromise aux fins de notre croissance;
- nous diversifions les risques de crédit liés aux transactions, aux relations d'affaires et aux portefeuilles;
- nous utilisons des systèmes, des politiques et des outils aux fins des analyses de l'évaluation des risques ainsi que de l'établissement de cotes de crédit;
- nous établissons nos prix en fonction des risques de crédit pris en charge;
- nous appliquons une démarche uniforme aux fins de l'évaluation des risques de crédit auxquels nous sommes exposés;
- nous atténuons le risque de crédit au moyen de contrôles préventifs et de contrôles de détection;
- nous transférons les risques de crédit à des tiers, le cas échéant, au moyen de techniques d'atténuation des risques approuvées, notamment des opérations de couverture et des assurances.

Nous exerçons nos activités commerciales de manière à ne pas nuire à notre réputation. Nous évitons donc certains types de clients et de transactions afin de maintenir notre réputation, notamment :

- le financement d'activités liées à la fabrication de matériel à des fins de guerre nucléaire, chimique ou biologique et de mines terrestres;
- le financement d'activités liées aux jeux de hasard sur Internet;
- l'octroi de prêts à des entités faisant l'objet de sanctions économiques;
- les opérations de crédit qui facilitent les activités illicites ou qui contribuent à la présentation d'états financiers ou de renseignements aux fins de la réglementation qui sont trompeurs;
- les opérations de crédit mettant en cause des ententes, des décaissements ou des transferts de fonds non documentés;
- l'octroi de prêts à une entreprise ou à un particulier qui participe à des activités non conformes aux normes de comportement éthique généralement reconnues au sein de la collectivité.

## Responsabilités

Nous sommes d'avis que la gestion du risque de crédit s'applique à tous les échelons de l'entreprise. Le tableau suivant donne un aperçu général des responsabilités des principaux comités qui participent au processus de gestion du risque de crédit.

### Conseil d'administration et Comité des politiques en matière de risque et de révision

- Ils orientent et influencent notre culture en matière de gestion du risque de crédit et approuvent notre goût du risque de crédit.
- Ils s'assurent que la direction a mis en œuvre les cadres, les politiques, les processus et les procédures nécessaires à la gestion du risque de crédit (y compris les pouvoirs d'approbation aux fins du cadre de gestion du risque de crédit et les principales politiques de gestion du risque de crédit à l'échelle de l'entreprise), et ils évaluent l'efficacité avec laquelle nous gérons le risque de crédit.
- Ils approuvent les plafonds de risque de crédit, délèguent les pouvoirs d'approbation au chef de la direction, au chef de l'exploitation et au chef de la gestion des risques, et ils approuvent les opérations de crédit comportant des risques supérieurs aux risques pour lesquels des pouvoirs d'approbation ont été délégués à la direction.
- Ils procèdent à un examen de l'information présentée relativement aux risques de crédit à l'échelle de l'entreprise, des principaux risques auxquels nous sommes exposés et des dérogations aux plafonds établis.

### Comité de la politique de prêt

- Il s'assure que notre profil de risque de crédit est conforme à nos objectifs stratégiques.
- Il s'assure que nous appliquons constamment des politiques, processus et procédures adéquats et efficaces aux fins de la gestion du risque de crédit (et il recommande au Conseil d'administration, à des fins d'approbation, le cadre de gestion du risque de crédit ainsi que les principales politiques aux fins de la gestion du risque de crédit à l'échelle de l'entreprise).
- Il approuve les politiques et produits de crédit comportant des risques importants que le chef de la gestion des risques porte à son attention.
- Il recommande au Conseil d'administration, à des fins d'approbation, les opérations de crédit comportant des risques supérieurs aux risques pour lesquels des pouvoirs d'approbation ont été délégués à la direction.
- Il procède à un examen de l'information présentée relativement au risque de crédit à l'échelle de l'entreprise, ainsi que des principaux risques auxquels nous sommes exposés et des principaux processus, et il s'assure que les informations sur les questions liées au risque de crédit et sur la gestion de ce risque sont communiquées en temps utile au Conseil d'administration.

### Comité d'examen de la politique

- Il procède à l'examen du cadre de gestion du risque de crédit et recommande son approbation.
- Il approuve les politiques de gestion du risque de crédit à l'échelle de l'entreprise.
- Il approuve les nouvelles politiques et les politiques modifiées de gestion du risque de crédit liées aux secteurs d'exploitation ainsi que les produits comportant des risques importants.

### Comité de surveillance des montages financiers

- Il procède à la surveillance des risques liés aux montages financiers et aux prêts complexes, et il s'assure notamment que ces risques sont cernés et atténués.
- Il examine et approuve les produits et les transactions qui sont portés à son attention conformément à nos politiques.

## Mesure du risque

Étant donné que le risque de crédit est susceptible d'avoir une incidence importante sur nos résultats, il est essentiel que ce risque soit quantifié avec exactitude, tant en ce qui concerne les risques liés aux débiteurs individuels que ceux liés aux portefeuilles. Cela nous permet d'estimer de manière efficace les pertes sur créances prévues et de réduire les pertes imprévues afin de gérer et de limiter la volatilité des résultats.

Les risques de crédit auxquels nous sommes exposés touchent nos portefeuilles de prêts de gros et de prêts de détail, et nous avons recours à divers processus d'évaluation des risques pour chaque portefeuille. Le portefeuille de prêts de gros donne lieu à des risques liés aux entreprises, aux États souverains et aux banques, y compris les prêts aux entreprises de moyenne et grande taille et certains prêts aux petites entreprises gérés individuellement. Le portefeuille de prêts de détail se compose des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux particuliers, des prêts sur cartes de crédit et des prêts aux petites entreprises gérés collectivement. Ces catégories de risque sont conformes aux lignes directrices de l'accord de Bâle II, en vertu duquel les banques sont tenues de fournir des informations sur les risques auxquels elles sont exposées, en se basant sur la façon dont elles gèrent leurs activités et leurs risques.

Les systèmes d'établissement de cotes de crédit ont été élaborés afin d'évaluer et de quantifier les risques liés aux activités de prêts d'une manière précise et uniforme. Nous utilisons un système bidimensionnel en ce qui concerne les risques liés aux prêts de gros et de détail.

### Portefeuille de prêts de gros

En ce qui concerne les prêts de gros, le système d'établissement de cotes de crédit sert à évaluer et à cerner les risques liés à nos activités de prêt d'une manière précise et uniforme, selon deux dimensions.

Dans le cas de la première dimension, une cote d'évaluation du risque lié à l'emprunteur (CERE) est attribuée à chaque débiteur; cette cote reflète notre évaluation de la qualité du crédit du débiteur. Chaque cote d'évaluation du risque lié à l'emprunteur est assortie d'une probabilité de défaillance. Cette probabilité constitue une estimation de la probabilité qu'un cas de défaillance par un débiteur auquel une cote d'évaluation du risque lié à l'emprunteur a été attribuée se produise sur un horizon de un an. La cote d'évaluation du risque lié à l'emprunteur classe le risque de défaillance d'un débiteur et correspond à notre évaluation de la capacité et de la volonté du débiteur de satisfaire à ses obligations contractuelles, malgré des conditions commerciales défavorables ou entraînant un stress,

des creux dans le cycle économique, des ralentissements économiques ou des événements imprévus susceptibles de se produire. L'attribution des cotes d'évaluation du risque lié à l'emprunteur se fonde sur une évaluation des activités et du rendement financier du débiteur en fonction de plusieurs facteurs de risque. Nous utilisons des documents aux fins de l'établissement des critères de risque, lesquels fournissent un processus structuré qui permet de déterminer et d'analyser de manière constante les informations importantes nécessaires à l'évaluation des débiteurs dans plusieurs secteurs d'activité. En règle générale, les principaux facteurs de risque évalués incluent l'industrie, les marchés, la capacité concurrentielle de la société, sa stratégie ainsi que la qualité de sa gestion, son rendement financier et son accès à des fonds. Les documents aux fins de l'établissement des critères de risques fournissent des lignes directrices sur les enjeux devant être mis en évidence dans le cadre de l'évaluation des sociétés exerçant leurs activités dans un secteur donné, ainsi que des facteurs de pondération, qui peuvent varier d'une industrie à l'autre. Nous revoyons nos cotes de crédit internes sur une base annuelle ou plus souvent.

Notre système d'établissement de cotes de crédit est semblable à celui utilisé par les agences de notation externes. Le tableau suivant illustre ce système de notation interne, lequel se base sur 22 points, et il fournit une comparaison par rapport aux cotes de crédit attribuées par les agences externes.

Cotes de crédit internes

Tableau 46

Cote	Standard & Poor's	Moody's Investors Service	Description
1 à 4	AAA à AA-	Aaa à Aa3	de première qualité
5 à 7	A+ à A-	A1 à A3	
8 à 10	BBB+ à BBB-	Baa1 à Baa3	
11 à 13	BB+ à BB-	Ba1 à Ba3	de qualité inférieure
14 à 16	B+ à B-	B1 à B3	
17 à 20	CCC+ à CC	Caa1 à Ca	
21 à 22	C à D	C à faillite	prêts douteux/défaillance

Dans le cas de la deuxième dimension, la perte en cas de défaillance représente la portion du risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance susceptible de donner lieu à des pertes lorsqu'un cas de défaillance par un débiteur se produit. Les taux de pertes en cas de défaillance se fondent en grande partie sur des facteurs tels que le rang des prêts, les garanties additionnelles et le type de client, ainsi que le secteur dans lequel le débiteur exerce ses activités. Le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance représente une estimation du montant brut prévu de l'exposition liée à une facilité de crédit lorsqu'une défaillance par un obligé se produit. Au moment de la défaillance, il se pourrait que le débiteur ait utilisé la totalité de la facilité ou qu'il ait remboursé une tranche du capital. Nous estimons le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance en nous basant sur le montant de l'encours et sur un montant estimatif de la tranche non utilisée qui sera probablement prélevée au moment de la défaillance. L'estimation de ces paramètres représente une composante essentielle de notre système d'établissement de cotes de crédit. Ce processus sert à quantifier les risques liés aux débiteurs et aux facilités connexes au moyen de l'estimation de valeurs et de leur attribution aux paramètres. Les estimations liées aux paramètres se fondent sur notre expérience et elles sont comparées à des données externes, le cas échéant. Bien que nous ayons recours à la probabilité de défaillance en ce qui concerne le débiteur, nous estimons la perte en cas de défaillance et le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance en ce qui concerne les diverses facilités de crédit liées à ce débiteur.

Ces cotes et ces évaluations des risques servent à déterminer le montant des pertes prévues et imprévues, ainsi que le montant du capital économique et du capital réglementaire. Elles servent aussi aux fins de l'établissement des plafonds de risque, de la gestion des portefeuilles et de l'établissement des prix des produits.

#### Portefeuille de prêts de détail

L'évaluation du crédit par cote constitue le principal système d'établissement de notation utilisé pour évaluer les risques liés au débiteur et à la transaction dans le cas des prêts de détail. Nous l'utilisons dans le cas des nouveaux clients (évaluation par cote des nouveaux clients) ainsi qu'aux fins de la gestion des comptes des clients existants (évaluation du comportement par cote).

Les modèles d'évaluation par cote des nouveaux clients, qui sont utilisés à des fins de souscription, se fondent sur des méthodes statistiques établies d'analyse des caractéristiques des nouvelles demandes et du

risque passé afin d'estimer le risque de crédit futur. Lors de l'élaboration des modèles, toutes les sources de données disponibles, y compris les données fournies par le client (états de service), les données internes (renseignements sur les prêts) et les données fournies par des sources externes (agences de notation), sont utilisées.

Nous nous servons de modèles d'évaluation du comportement par cote aux fins de la gestion continue des comptes des clients ayant un prêt de détail avec lesquels nous avons une relation bien établie. Ces modèles se fondent sur des techniques statistiques qui tiennent compte du comportement passé afin de prédire le comportement futur et qui incorporent des informations telles que les flux de trésorerie et les tendances en matière d'emprunts, ainsi que l'étendue de notre relation avec le client. Les modèles d'évaluation du comportement par cote sont dynamiques et ils sont habituellement mis à jour mensuellement afin de constamment réévaluer les risques. Les caractéristiques utilisées aux fins de ces modèles se fondent sur les données liées aux comptes existants et aux prêts concernant chaque client, ainsi que sur les données fournies par des sources externes, telles que les agences de notation.

Aux fins de la gestion générale des portefeuilles, nous évaluons les risques liés aux prêts de détail collectivement, et chaque bloc d'expositions regroupe les risques possédant des caractéristiques homogènes. Ces blocs d'expositions permettent d'estimer avec une plus grande précision et une plus grande uniformité les caractéristiques des défaillances et des pertes. Les critères utilisés pour établir les blocs d'expositions servant à quantifier les risques incluent le type de produit aux fins de l'évaluation du comportement par cote (prêt hypothécaire, prêt sur cartes de crédit, marge de crédit et prêt remboursable par versements), le type de garantie (biens meubles, actifs liquides et biens immobiliers), ainsi que la situation de défaillance (prêt productif, en retard, en défaillance) liée au risque. Nous procédons à un suivi régulier et à des ajustements périodiques afin de nous assurer que ce processus donne lieu à une différenciation des risques utile. Cela nous permet également de grouper les expositions homogènes du point de vue des risques et d'effectuer une estimation précise et uniforme des caractéristiques des pertes propres au bloc. Nous transférons les expositions d'un bloc à l'autre pour évaluer la qualité du crédit.

Les blocs sont évalués selon deux dimensions, soit la probabilité de défaillance et la perte en cas de défaillance. L'estimation de la probabilité de défaillance et de la perte en cas de défaillance tient compte des caractéristiques de l'emprunteur et de la transaction, notamment l'évaluation du comportement par cote, le type de produit et la situation de défaillance. Nous estimons la perte en cas de défaillance en fonction de facteurs propres à la transaction, notamment les types de produits et de garanties. Nos cotes de crédit sont revues et modifiées régulièrement.

Le tableau suivant illustre les taux de probabilité qu'une défaillance se produise et les niveaux de risque connexes :

Cotes de crédit internes

Tableau 47

Taux de probabilité	Description
0,0 %–1,0 %	Faible risque
1,1 %–6,4 %	Risque moyen
6,5 %–99,99 %	Risque élevé
100,00 %	Prêt douteux/défaillance

#### Validation

Nous nous assurons que nos systèmes et méthodes aux fins de l'établissement de cotes de crédit font régulièrement l'objet d'une validation indépendante. Les processus de validation nous fournissent la confirmation que nos systèmes permettent de déterminer de façon appropriée les facteurs qui nous aident à différencier les risques, à quantifier de façon adéquate le risque et à élaborer des mesures du risque qui réagissent aux variations de l'environnement macroéconomique et de l'environnement de crédit; ces processus sont conformes aux exigences réglementaires et à notre philosophie en matière d'établissement de cotes de crédit. Les personnes responsables des processus de validation exercent leurs activités indépendamment du groupe dont les méthodologies et les processus font l'objet de la validation.

Nous assurons une séparation adéquate des responsabilités liées i) à la mise en œuvre de la transaction et à son approbation, activités qui prennent place au sein des secteurs d'exploitation; ii) à l'élaboration, au développement et au maintien des méthodes d'établissement de cotes de crédit, lesquelles incombent à la Gestion des risques du Groupe. Ce groupe est également responsable de l'estimation des trois paramètres de risques décrits ci-dessus. Afin d'assurer une séparation adéquate des responsabilités, la Gestion des risques du Groupe approuve les modèles élaborés par les secteurs d'exploitation.

La validation des paramètres de risque estimatifs liés aux portefeuilles de prêts de gros et de détail tient compte du processus d'estimation ainsi que de la plausibilité des estimations utilisées pour calculer le capital réglementaire. Les facteurs suivants font l'objet d'un examen et d'une évaluation :

- les méthodes et processus de quantification, ainsi que la plausibilité des données obtenues;
- la relation entre les données historiques et les valeurs des paramètres établies selon des calculs internes, lesquelles tiennent compte du jugement expert des personnes ayant effectué l'estimation et d'étalons externes;
- l'exhaustivité des observations sur les données, le caractère approprié des sources de données et la segmentation des données;
- l'importance statistique et l'efficacité prédictive des valeurs estimatives; les niveaux de tolérance sont déterminés et comparés aux résultats réels, et les dérogations sont clairement soulignées.

Nous utilisons diverses méthodes de validation quantitatives (statistiques) et qualitatives (non statistiques) afin de nous assurer de la validité de notre système d'établissement de cotes de crédit. Nous appliquons à tout le moins les techniques suivantes afin de nous assurer que le processus de validation sert à :

- examiner les données importantes et pertinentes que nous possédons et celles qui sont fournies par des sources externes, de manière à établir un contexte aux fins des hypothèses, des calculs et des données obtenues;
- démontrer que les estimations se fondent sur l'expérience;
- fournir des indicateurs raisonnables des défaillances et pertes futures.

Des rapports détaillés sur le processus de validation sont préparés afin d'évaluer les méthodes d'établissement de cotes de crédit et les paramètres de risque estimatifs.

#### Capital économique

Le capital économique constitue l'estimation par la direction du capital requis pour couvrir nos risques. Nous avons recours au capital économique pour prendre des décisions en matière de prix fondées sur les risques et pour évaluer la rentabilité, afin d'assurer un rapport risque-rendement adéquat. En ce qui concerne notre portefeuille de prêts de gros, le capital économique permet d'établir des plafonds pour les risques à l'échelle individuelle ou à l'échelle du secteur, de manière à gérer la concentration des risques. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Gestion du capital.

#### Analyses de sensibilité et évaluations des facteurs de stress

Les analyses de sensibilité et les évaluations des facteurs de stress servent à déterminer l'importance des pertes possibles liées aux portefeuilles de prêts de gros et de détail, en fonction de divers scénarios. Bien que les pertes imprévues soient, de par leur nature, difficiles à quantifier, nous utilisons des évaluations des facteurs de stress, des scénarios et des analyses de sensibilité afin de mieux comprendre et d'atténuer les pertes sur créances imprévues. Ces activités servent à avertir la direction d'événements qui, bien que peu susceptibles de se produire, pourraient avoir une incidence défavorable sur le marché, ainsi que de faits nouveaux touchant l'économie en général, et de leur répercussions sur l'adéquation générale de nos fonds propres. Les scénarios liés au risque de crédit tels qu'un ralentissement économique ou un repli de l'industrie, qui sont sélectionnés sont considérés comme utiles et représentatifs d'événements ou de circonstances possibles et réalistes, et ils sont raisonnablement prudents.

#### Contrôle du risque

La Gestion des risques du Groupe est responsable de l'élaboration, de la communication et du maintien de nos politiques de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise. Ces politiques établissent les exigences minimales aux fins de la gestion prudente du risque de crédit, compte tenu de divers contextes de gestion des transactions et des portefeuilles.

#### Politiques de gestion du risque de crédit

Nos politiques de gestion du risque de crédit ont évolué au fil des ans, de manière à refléter notre expansion géographique et la complexité de nos produits, et nous les avons peaufinées en nous fondant sur notre expérience, sur l'influence des organismes de réglementation et sur les innovations en matière de gestion des risques. Ces politiques se divisent en six catégories principales :

- L'évaluation du risque de crédit englobe les politiques liées à l'analyse du risque de crédit, la notation des risques, l'évaluation du crédit par cote et les risques de crédit commercial.

- L'atténuation du risque de crédit touche notamment les montages financiers, les biens donnés en garantie et les cautionnements.
- L'approbation du risque de crédit vise notamment les plafonds de risque de crédit et les dérogations à ces plafonds.
- La documentation du risque de crédit touche le processus de documentation et d'administration.
- L'examen du risque de crédit et la détérioration de ce risque visent notamment le processus de suivi et d'examen.
- La gestion des portefeuilles de crédit englobe la gestion des portefeuilles et la quantification des risques.

#### Approbation des produits et des services de crédit

Nos produits et services font l'objet de processus rigoureux aux fins de l'examen et de l'approbation des risques. Dans le cas des nouveaux produits et services et de ceux qui sont modifiés, un examen de tous les risques qui peuvent y être liés, y compris le risque de crédit, doit être effectué, conformément à notre pyramide des risques; lorsque le niveau de risque augmente, un niveau supérieur d'approbation est requis.

#### Plafonds de risque de crédit

Les plafonds servent à nous assurer que notre portefeuille est bien diversifié et qu'il s'aligne sur le goût du risque approuvé par le Conseil d'administration. Nous établissons des plafonds relativement aux risques de crédit suivants afin d'assurer leur diversification adéquate et de réduire la concentration des risques :

- le risque lié à une seule entreprise
- le risque de prise ferme
- le risque lié à un secteur géographique (pays ou région)
- le risque lié à un secteur d'activité
- le risque lié aux produits et aux portefeuilles.

Le plafond lié au capital économique est un complément des plafonds nominaux, et le risque lié à une seule entreprise doit donc respecter ces deux plafonds. Afin de nous assurer que ce risque demeure bien en deçà des seuils réglementaires et que la concentration des risques est gérée de façon prudente, i) nous avons établi des plafonds internes d'exposition au risque lié à une seule entreprise exprimés en pourcentage du total des fonds propres, qui sont inférieurs aux plafonds exigés par le BSIF; ii) nous avons formulé une définition relative à l'exposition au risque lié à une seule entreprise plus générale et plus modérée que celle formulée par le BSIF. Ces contrôles fournissent une importante marge de manœuvre entre notre niveau de tolérance aux risques et celui des organismes de réglementation. La Gestion des risques du Groupe effectue le suivi des dérogations et les signale au chef de la gestion des risques, et elle présente un rapport au Comité des politiques en matière de risque et de révision, conformément à son mandat.

#### Atténuation du risque de crédit

Nous cherchons à réduire notre exposition au risque de crédit et avons pour ce faire recours à divers moyens, notamment des montages financiers, des biens donnés en garantie et des dérivés de crédit. Une analyse des politiques et des processus que nous avons mis en œuvre aux fins du suivi de l'efficacité de nos activités visant à atténuer les risques est présentée ci-après.

#### Montages financiers

Le montage adéquat d'une facilité de crédit est essentiel à l'atténuation des risques liés à la transaction et il nécessite dans bien des cas le recours à des cautionnements, à des sûretés, à des créances de premier rang et des clauses restrictives. Nous avons recours à des politiques et procédures en matière de crédit afin d'établir les exigences liées aux montages financiers. Des lignes directrices propres à chaque produit décrivent les montages adéquats des produits et les critères relatifs aux clients.

#### Biens donnés en garantie

Nous exigeons habituellement des débiteurs qu'ils donnent des biens en gage à titre de garantie lorsque nous leur accordons un prêt. Cela nous procure une certaine protection en cas de défaillance. Ces biens peuvent notamment être des biens immobiliers, des actifs liquides, des espèces, des obligations et des titres d'État. La mesure dans laquelle les biens donnés en garantie atténuent les risques dépend du type et de la qualité desdits biens. Nos politiques de gestion du risque de crédit énoncent les exigences liées à l'évaluation et à la gestion des biens donnés en garantie. La Gestion des risques du Groupe gère nos positions relatives aux garanties au moyen d'un système qui sert à maintenir l'information liée à une contrepartie. Les évaluations des biens donnés en garantie se basent sur diverses sources, et nous les comparons à nos positions relatives aux garanties.

## Dérivés de crédit

Nous atténuons également le risque au moyen de dérivés de crédit qui servent à transférer le risque à un tiers. Ces dérivés servent aussi à atténuer la concentration des risques liés à un secteur d'activité et le risque lié à une seule entreprise. Nous avons mis en œuvre des procédures afin de nous assurer que ces couvertures sont efficaces et efficaces.

Toutes les opérations sur dérivés pour lesquelles des biens ont été donnés en gage à titre de garantie sont documentées au moyen de conventions cadres standards du secteur. Nous avons élaboré des politiques internes pour chaque pays afin d'assurer le caractère exécutoire des arrangements liés aux biens donnés en garantie. Les espèces et les valeurs mobilières données en gage sont détenues par nous ou par un dépositaire autorisé. La concentration des risques liés aux biens donnés en garantie est minime.

Nous procédons à des ajustements des évaluations du crédit relativement aux opérations sur dérivés qui sont exposées aux variations de la qualité du crédit de la contrepartie. Nous effectuons ces ajustements au moins une fois par mois au moyen de modèles internes et de méthodes approuvées par la Gestion des risques du Groupe, qui se composent d'algorithmes mathématiques complexes. La plausibilité du niveau des ajustements fait l'objet d'un examen indépendant mensuel.

La compensation est une technique qui peut réduire notre risque de crédit découlant des produits dérivés; elle est facilitée, en général, par l'utilisation d'accords généraux de compensation. Un accord général de compensation prévoit un règlement unique sur la base du solde net de tous les instruments financiers visés par l'accord en cas de manquement aux dispositions ou de résiliation d'un contrat donné conclu avec la contrepartie. Nos unités fonctionnelles responsables des activités de négociation fournissent à la Gestion des risques du Groupe tous les détails pertinents concernant les transactions en cours, y compris des données

à la valeur de marché détaillées. Ces données servent à effectuer un suivi du montant de l'avantage au titre de la compensation qui est comptabilisé. Pour plus de détails sur la compensation, se reporter à la note 7 des Notes complémentaires.

## Présentation de l'information

La Gestion des risques du Groupe fournit à la haute direction et au Conseil d'administration des rapports sur le risque de crédit à l'échelle de l'entreprise, afin de mettre en évidence toute variation du risque de crédit auquel nous sommes exposés ou toute tendance négative liée à notre profil de crédit et de faire en sorte que des mesures appropriées soient prises, le cas échéant.

Chaque trimestre, un rapport sur le risque de crédit à l'échelle de l'entreprise est fourni au Conseil d'administration, au Comité de la politique de prêt et aux cadres dirigeants. Ce rapport fournit un aperçu dynamique de notre profil de risque, y compris des informations sur les tendances et sur les risques importants. Il comprend aussi une analyse des variations importantes de notre exposition, des pertes prévues, du capital économique et la notation des risques. Nous préparons aussi des rapports sur les dérogations aux politiques représentant un risque de crédit important, sur les risques de contrepartie importants et sur les révisions à la baisse importantes des cotes de crédit des contreparties. Nous effectuons une analyse pour chaque portefeuille et pour chaque secteur d'activité et nous préparons des rapports sur les résultats des évaluations des facteurs de stress et des analyses de sensibilité.

Des rapports sur les risques propres à chaque secteur d'exploitation sont également fournis aux cadres dirigeants, qui assurent le suivi de la qualité du crédit de leurs portefeuilles respectifs, ainsi que des industries naissantes ou des tendances du marché.

## Prêts et acceptations par portefeuille et par secteur

Tableau 48

(en millions de dollars canadiens)	2007	2006	2005	2004	2003
Prêts hypothécaires résidentiels	109 745 \$	96 675 \$	91 043 \$	81 998 \$	75 790 \$
Prêts aux particuliers	48 743	44 902	41 045	36 848	32 186
Prêts sur cartes de crédit	8 322	7 155	6 200	6 456	4 816
Prêts aux petites entreprises (1)	2 652	2 318	1 951	1 928	1 335
<b>Prêts de détail</b>	<b>169 462 \$</b>	<b>151 050 \$</b>	<b>140 239 \$</b>	<b>127 230 \$</b>	<b>114 127 \$</b>
Entreprises (2)					
Exploitations agricoles	5 367	5 435	5 238	4 992	4 789
Industrie automobile	3 285	2 958	2 545	2 370	2 346
Biens de consommation	5 206	4 553	4 437	4 566	4 920
Énergie	7 632	6 010	5 628	3 462	3 621
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	4 245	2 588	1 892	935	1 120
Industrie forestière	1 349	1 126	1 210	1 150	1 523
Produits industriels	4 119	3 659	3 157	2 827	2 952
Mines et métaux	2 301	1 072	543	511	987
Secteur immobilier et secteurs connexes	19 187	16 145	13 730	12 224	12 286
Technologie et médias	2 423	2 326	2 244	2 135	2 723
Transport et environnement	2 656	2 400	1 900	2 555	3 196
Autres	17 583	15 586	14 772	12 319	11 894
États souverains (3)	932	887	550	800	732
Banques	5 468	3 252	903	668	1 176
<b>Prêts de gros</b>	<b>81 753 \$</b>	<b>67 997 \$</b>	<b>58 749 \$</b>	<b>51 514 \$</b>	<b>54 265 \$</b>
<b>Total des prêts et des acceptations</b>	<b>251 215 \$</b>	<b>219 047 \$</b>	<b>198 988 \$</b>	<b>178 744 \$</b>	<b>168 392 \$</b>
Total de la provision pour pertes sur prêts	(1 493)\$	(1 409)\$	(1 498)\$	(1 644)\$	(2 055)\$
<b>Total des prêts et des acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts</b>	<b>249 722 \$</b>	<b>217 638 \$</b>	<b>197 490 \$</b>	<b>177 100 \$</b>	<b>166 337 \$</b>

(1) Comprennent les prêts aux petites entreprises gérés collectivement.

(2) Comprennent les prêts aux petites entreprises gérés individuellement.

(3) Par États souverains, on entend toutes les administrations et agences centrales, les banques centrales, ainsi que les autres entités du secteur public admissibles et les banques multilatérales de développement.

## Analyse du portefeuille de crédit

### 2007 par rapport à 2006

Notre portefeuille de crédit est demeuré bien diversifié et a continué de connaître une croissance solide en 2007. Le total des prêts et des acceptations a augmenté de 32 milliards de dollars, ou 15 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique par la croissance continue de nos portefeuilles de prêts de détail et de gros.

### Portefeuille de prêts de détail

Les prêts de détail ont augmenté de 18 milliards de dollars, ou 12 %, par rapport à l'exercice précédent, surtout en raison de la croissance importante constatée au pays pour l'ensemble des catégories du portefeuille de prêts.

Les prêts hypothécaires résidentiels se sont accrus de 13 milliards de dollars, ou 14 %, malgré l'effet de compensation créé par le montant de 13 milliards en prêts titrisés au cours de l'exercice. Cette croissance tient au maintien d'importantes activités sur le marché de l'habitation au Canada, à la faiblesse relative des taux d'intérêt d'un point de vue historique, ainsi qu'à un solide marché du travail.

Les prêts aux particuliers se sont accrus de 4 milliards de dollars, ou 9 %, résultat qui reflète principalement la forte croissance du financement aux fins d'accession à la propriété au Canada, laquelle a été stimulée par le maintien des importantes activités sur le marché de l'habitation ainsi que par les conditions favorables sur le marché du travail.

Les prêts sur cartes de crédit ont augmenté de 1 milliard de dollars, ou 16 %. Cette augmentation reflète nos efforts fructueux déployés au chapitre des ventes et le maintien des dépenses de consommation.

#### Portefeuille de prêts de gros

Les prêts et acceptations liés au portefeuille de prêts de gros ont augmenté de 14 milliards de dollars, ou 20 %, résultat qui s'explique en grande partie par la forte croissance enregistrée dans divers secteurs, le secteur immobilier et les secteurs connexes ainsi que le secteur bancaire et le secteur de l'énergie ayant affiché la croissance la plus importante. Notre exposition au secteur immobilier et aux secteurs connexes s'est accrue de 3 milliards de dollars, en raison principalement du maintien des importantes activités d'aménagement immobilier au Canada. Notre exposition au secteur bancaire a augmenté de 2 milliards de dollars, en raison des hausses générales enregistrées au Canada, aux États-Unis et dans les autres pays. Notre exposition au secteur de l'énergie a augmenté de 2 milliards de dollars, en raison surtout du maintien des investissements effectués par les sociétés de production d'électricité, ainsi que des activités d'exploitation et de production dans le secteur pétrolier et gazier au Canada.

Notre portefeuille est demeuré bien diversifié, et sa composition globale n'a pas changé considérablement par rapport à l'exercice précédent. Ainsi, le portefeuille se compose à 44 % de prêts hypothécaires résidentiels, à 33 % de prêts de gros, à 19 % de prêts aux particuliers, à 3 % de prêts sur cartes de crédit et à 1 % de prêts aux petites entreprises gérés collectivement.

Le portefeuille a enregistré des hausses dans tous les secteurs géographiques. La hausse la plus importante, qui tient à une conjoncture généralement favorable, a été enregistrée au Canada et elle touchait les portefeuilles de prêts de détail et de gros. La hausse des prêts aux États-Unis et à l'étranger est principalement attribuable à la croissance des prêts aux entreprises. Se reporter au tableau 59 à la rubrique Information financière supplémentaire pour une analyse plus détaillée.

#### Tendance sur cinq ans

Au cours des cinq derniers exercices, le total des prêts et des acceptations a suivi une tendance à la hausse. Par rapport à 2003, notre portefeuille a augmenté de 83 milliards de dollars, ou 49 %, en raison de la croissance de nos portefeuilles de prêts de détail et de gros.

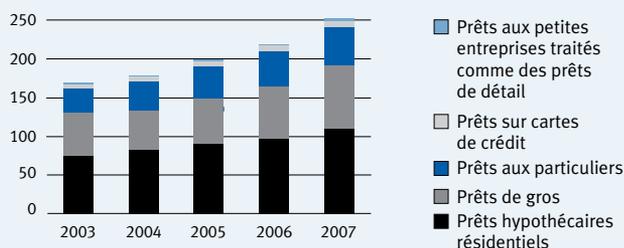
Depuis 2003, les prêts de détail se sont accrues de 55 milliards de dollars, ou 48 %, en raison principalement de la croissance élevée enregistrée au Canada pour toutes les catégories de prêts, notamment les prêts hypothécaires résidentiels et les prêts aux particuliers, nonobstant le nombre de prêts hypothécaires résidentiels et de prêts sur cartes de crédit titrisés au cours de la période. Cette croissance reflète l'importance que nous continuons d'accorder à la croissance de nos portefeuilles de détail, en raison du maintien d'importantes activités sur le marché de l'habitation canadien, de la faiblesse relative des taux d'intérêt et des solides conditions du marché du travail.

Depuis 2003, les prêts de gros ont augmenté de 27 milliards de dollars, ou 51 %. Les secteurs ayant affiché la croissance la plus importante sont le secteur immobilier et les secteurs connexes, le secteur bancaire, le secteur de l'énergie et le secteur des services financiers autres que ceux fournis par des banques, en raison principalement de la demande élevée visant les prêts au Canada et d'une conjoncture économique généralement favorable durant de la période. L'augmentation de notre exposition au secteur immobilier et aux secteurs connexes au cours de la période tient en grande partie aux marchés de l'habitation relativement solides en Amérique du Nord, ainsi qu'aux acquisitions que nous avons effectuées aux États-Unis. Bien que le marché de l'habitation aux États-Unis se soit avéré relativement solide au cours des derniers exercices, un ralentissement important s'est produit au deuxième semestre de 2007, ce qui a atténué la croissance des prêts. Notre exposition au secteur de l'énergie a augmenté de 4 milliards de dollars, résultat en grande partie attribuable à la hausse des investissements effectués par les sociétés qui exercent des activités d'exploitation et de production dans le secteur pétrolier et gazier au Canada et aux États-Unis.

Au Canada, notre portefeuille a continué de s'accroître au cours de la période, en raison de nos importantes capacités de distribution et de l'amélioration continue de nos produits, ainsi que de la demande élevée visant les prêts et d'une conjoncture économique généralement favorable. Notre exposition au secteur États-Unis et International a suivi de façon générale une tendance à la baisse, sauf au cours des trois derniers exercices, reflétant en partie la réduction stratégique de notre exposition aux secteurs sensibles au risque, la réduction des concentrations du risque liées aux sociétés individuelles ainsi que l'abandon de nos relations secondaires avec les clients. Grâce à nos réalignements stratégiques relatifs à ces facteurs, notre exposition au secteur États-Unis et International a augmenté depuis 2005, ce qui s'explique principalement par nos initiatives d'expansion fructueuses, y compris nos acquisitions.

#### Total des prêts et des acceptations par portefeuille de crédit

(en milliards de dollars canadiens)



#### Position sur dérivés de crédit (montants notionnels) (1)

Tableau 49

	2007		2006	
	Protection achetée (2)	Protection vendue (2)	Protection achetée (2)	Protection vendue (2)
(en millions de dollars canadiens)				
<b>Gestion de portefeuille</b>				
Prêts aux entreprises				
Industrie automobile	379 \$	– \$	272 \$	5 \$
Biens de consommation	–	67	–	92
Énergie	957	–	273	7
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	1 161	–	441	–
Produits industriels	–	–	–	35
Mines et métaux	591	–	95	–
Secteur immobilier et secteurs connexes	413	–	–	–
Technologie et médias	10	–	6	11
Transport et environnement	335	–	177	–
Autres	472	119	520	142
États souverains (3)	220	–	–	–
Banques	731	–	22	–
<b>Total, gestion de portefeuille</b>	<b>5 269 \$</b>	<b>186 \$</b>	<b>1 806 \$</b>	<b>292 \$</b>

(1) Comprennent les swaps sur défaillance, les swaps sur rendement total et les options panier sur défaillance.

(2) Déduction faite de la protection acquise et vendue aux fins de compensation de 261 millions de dollars (312 millions en 2006).

(3) Par États souverains, on entend toutes les administrations et agences centrales, les banques centrales, ainsi que les autres entités du secteur public admissibles et les banques multilatérales de développement.

### 2007 par rapport à 2006

Le total de la protection sur dérivés de crédit achetée a augmenté de 3 milliards de dollars comparativement à l'exercice précédent. La protection contre le risque de crédit achetée visait principalement les services financiers autres que ceux fournis par des banques, le secteur bancaire, le secteur de l'énergie, ainsi que les mines et les métaux, et elle reflétait principalement l'acquisition d'une protection contre le risque de crédit afin d'atténuer la concentration des risques liés à une seule entreprise de notre portefeuille. La protection contre le risque de crédit vendue a diminué de 106 millions de dollars, ou 36 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution touche principalement les produits industriels, les biens de consommation et le secteur de la technologie et des médias, et elle traduit principalement les conditions défavorables des marchés des capitaux aux États-Unis.

### Montant brut des prêts douteux et provision pour pertes sur créances

Les prêts sont généralement classés à titre de prêts douteux lorsque le plein recouvrement du capital ou des intérêts aux dates prévues n'est plus raisonnablement assuré.

La provision pour pertes sur créances est maintenue à un niveau jugé suffisant par la direction pour absorber les pertes probables des portefeuilles de prêts figurant au bilan et hors bilan. Cette provision est évaluée trimestriellement en fonction de nos évaluations des comptes problèmes, des pertes récemment subies et de l'évolution d'autres facteurs, dont la composition et la qualité du portefeuille ainsi que la conjoncture économique. La provision est augmentée de la dotation à la provision pour pertes sur créances (qui est imputée aux résultats), et réduite du montant des radiations, déduction faite des recouvrements. Pour une analyse détaillée, se reporter à la section Conventions comptables critiques et estimations ainsi qu'à la note 1 des Notes complémentaires.

Évolution du montant brut des prêts douteux			Tableau 50	
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2007	2006	2007 par rapport à 2006 Augmentation (diminution)	
<b>Montant brut des prêts douteux au début</b>				
Prêts de détail	383 \$	340 \$	43 \$	13 %
Prêts de gros	451	434	17	4
	834 \$	774 \$	60 \$	8 %
<b>Nouveaux prêts douteux</b>				
Prêts de détail	926 \$	810 \$	116 \$	14 %
Prêts de gros	720	271	491	181
	1 646 \$	1 081 \$	607 \$	56 %
<b>Prêts remboursés, de nouveau inscrits comme des prêts productifs, et autres</b>				
Prêts de détail	(132)\$	(144)\$	12 \$	8 %
Prêts de gros	(340)	(164)	(218)	(133)
	(472)\$	(308)\$	(206)\$	(67)%
<b>Montant net des nouveaux prêts douteux</b>				
Prêts de détail	794 \$	666 \$	128 \$	19 %
Prêts de gros	380	107	273	255
	1 174 \$	773 \$	401 \$	52 %
<b>Prêts radiés</b>				
Prêts de détail	(759)\$	(623)\$	(136)\$	(22)%
Prêts de gros	(109)	(90)	(19)	(21)
	(868)\$	(713)\$	(155)\$	(22)%
<b>Montant brut des prêts douteux à la fin</b>				
Prêts de détail	418 \$	383 \$	35 \$	9 %
Prêts de gros	722	451	271	60
<b>Total du montant brut des prêts douteux</b>	1 140 \$	834 \$	306 \$	37 %
<b>Principaux ratios</b>				
Montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations	0,45 %	0,38 %	n.s.	7 p.b.
Total des radiations nettes en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	0,30 %	0,25 %	n.s.	5 p.b.

Évolution de la provision pour pertes sur créances			Tableau 51	
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2007	2006	2007 par rapport à 2006 Augmentation (diminution)	
<b>Provision spécifique</b>				
Solde au début	263 \$	282 \$	(19)\$	(7)%
Dotation à la provision pour pertes sur créances	782	482	300	62
Radiations	(868)	(713)	(155)	(22)
Recouvrements	170	205	(35)	(17)
Ajustements	4	7	(3)	(43)
<b>Provision spécifique pour pertes sur créances à la fin</b>	351 \$	263 \$	88 \$	33 %
<b>Provision générale</b>				
Solde au début	1 223 \$	1 286 \$	(63)\$	(5)%
Dotation à la provision pour pertes sur créances	9	(53)	62	117
Ajustements	(11)	(10)	(1)	(10)
<b>Provision générale pour pertes sur créances à la fin</b>	1 221 \$	1 223 \$	(2)\$	-
<b>Provision pour pertes sur créances</b>	1 572 \$	1 486 \$	86 \$	6 %

## 2007 par rapport à 2006

Le total du montant brut des prêts douteux a augmenté de 306 millions de dollars, ou 37 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète principalement le nombre plus élevé de prêts douteux liés à notre portefeuille de financement d'activités de construction domiciliaire aux États-Unis découlant du repli du marché de l'habitation aux États-Unis.

Le montant brut des prêts de détail classés comme prêts douteux a augmenté de 35 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation reflète principalement la hausse du nombre de prêts douteux liés à nos portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels et de prêts aux petites entreprises aux États-Unis et au Canada, ainsi que la croissance des portefeuilles au Canada, facteurs neutralisés en partie par la diminution du nombre de prêts aux particuliers au Canada classés comme prêts douteux.

Le montant brut des prêts de gros classés comme prêts douteux a augmenté de 271 millions de dollars, ou 60 %, comparativement à l'exercice précédent. L'augmentation est largement imputable au secteur immobilier et aux secteurs connexes, qui reflète principalement la hausse du nombre de prêts douteux liés à notre portefeuille de financement d'activités de construction domiciliaire aux États-Unis découlant du repli du marché de l'habitation aux États-Unis. Ces résultats ont été neutralisés en partie par le nombre moins élevé de prêts douteux liés au secteur de la technologie et des médias, qui tient en grande partie au règlement favorable d'un prêt douteux consenti à un emprunteur.

Le ratio du montant brut des prêts douteux exprimé en pourcentage des prêts et des acceptations s'est chiffré à 0,45 %, contre 0,38 % à l'exercice précédent, résultat qui reflète principalement le nombre plus élevé de prêts douteux liés à notre portefeuille de financement d'activités de construction domiciliaire aux États-Unis. Se reporter au tableau 60 à la rubrique Information financière supplémentaire pour une analyse détaillée.

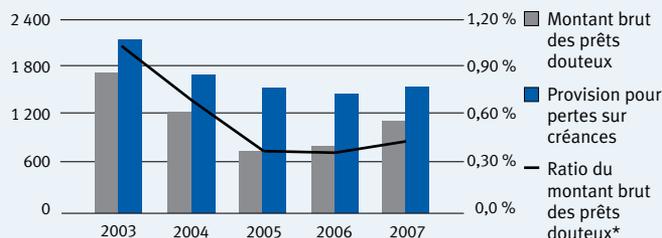
## Provision pour pertes sur créances

Le total de la provision pour pertes sur créances a augmenté de 86 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation reflète principalement la hausse de la provision spécifique liée à l'affaiblissement de la qualité du crédit de notre portefeuille de financement d'activités de construction domiciliaire aux États-Unis.

La provision spécifique s'est accrue de 88 millions de dollars, ou 33 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique principalement par l'accroissement du nombre de prêts douteux liés à notre portefeuille de financement d'activités de construction domiciliaire aux États-Unis découlant du repli du marché de l'habitation aux États-Unis.

La provision générale est demeurée relativement stable par rapport à l'exercice précédent, car la hausse de la provision liée principalement à notre portefeuille de financement d'activités de construction domiciliaire aux États-Unis a été neutralisée par l'incidence du raffermissement du dollar canadien sur la provision libellée en dollars américains après la conversion.

## Montant brut des prêts douteux et provision pour pertes sur créances (en millions de dollars canadiens)



\* Ratio du montant brut des prêts douteux : montant brut des prêts douteux en pourcentage du total des prêts bruts et des acceptations.

## Tendance sur cinq ans

### Montant brut des prêts douteux

De 2003 à 2006, le montant brut des prêts douteux a suivi une tendance à la baisse, reculant de 911 millions de dollars, ou 52 %, en raison principalement de la diminution du nombre de prêts de gros classés comme prêts douteux. En 2007, le montant brut des prêts douteux a augmenté de 306 millions de dollars, ou 37 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète en grande partie l'accroissement du nombre de prêts douteux liés à notre portefeuille de financement d'activités de construction domiciliaire aux États-Unis découlant du repli du marché de l'habitation aux États-Unis.

Le montant brut des prêts de détail classés comme prêts douteux est demeuré relativement stable au cours de la période. L'augmentation du montant brut des prêts douteux liés à nos portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels aux États-Unis et au Canada, qui s'explique principalement par la croissance des portefeuilles, a été en grande partie neutralisée par la diminution, au sein du portefeuille canadien, des prêts aux particuliers classés comme prêts douteux au cours de la période.

Le montant brut des prêts de gros classés comme prêts douteux a suivi de façon générale une tendance à la baisse de 2003 à 2006 et il a diminué de 613 millions de dollars, ou 46 %. Ce recul a été observé dans tous les secteurs géographiques et dans la quasi-totalité des secteurs d'activité, mais le recul le plus important a été enregistré dans les secteurs de l'énergie, des produits forestiers, des transports et de l'environnement et des exploitations agricoles. Le recul reflète la conjoncture économique généralement favorable enregistrée au cours de la période. En 2007, le montant brut des prêts de gros classés comme prêts douteux a augmenté considérablement, résultat qui s'explique essentiellement par l'accroissement du nombre de prêts douteux liés à notre portefeuille de financement d'activités de construction domiciliaire aux États-Unis découlant du repli du marché de l'habitation aux États-Unis.

Le ratio du montant brut des prêts douteux exprimé en pourcentage des prêts et des acceptations a baissé considérablement pour se chiffrer à 0,38 % en 2006, contre 1,04 % en 2003, et il a augmenté pour s'établir à 0,45 % en 2007, résultat qui s'explique par les facteurs susmentionnés. Se reporter au tableau 60 à la rubrique Information financière supplémentaire pour une analyse plus détaillée.

### Provision pour pertes sur créances

Le total de la provision pour pertes sur créances a diminué de 592 millions de dollars, ou 27 %, au cours des cinq derniers exercices, soit depuis 2003, pour s'établir à 406 millions en 2007. Cette diminution est principalement attribuable à une réduction de la provision spécifique.

La provision spécifique s'est chiffrée à 351 millions de dollars en 2007, en baisse de 406 millions, ou 54 %, par rapport à 2003. Pour la période allant de 2003 à 2006, le portefeuille de prêts de gros a affiché la baisse la plus importante de la provision spécifique. Cette baisse générale a touché l'ensemble des portefeuilles, des secteurs d'activité et des secteurs géographiques. En 2007, la provision spécifique a augmenté, en raison principalement de la baisse de la qualité du crédit de notre portefeuille de financement d'activités de construction domiciliaire aux États-Unis, laquelle découle du repli du marché de l'habitation aux États-Unis.

La provision générale s'est établie à 1 221 millions de dollars en 2007, soit 186 millions, ou 13 %, de moins qu'en 2003. Cette diminution s'explique surtout par la contrepassation d'une tranche de 175 millions de dollars de la provision générale en 2004 et la contrepassation d'une tranche de 50 millions de la provision générale en 2006, grâce essentiellement à l'amélioration de la qualité du crédit ainsi qu'à la conjoncture économique qui a marqué ces années.

## Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances imputée aux résultats représente le montant qui est nécessaire pour porter la provision pour

pertes sur créances à un niveau jugé approprié par la direction, comme il est expliqué à la section Conventions comptables critiques et estimations ainsi qu'à la note 1 des Notes complémentaires.

### Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances

Tableau 52

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2007	2006	2007 par rapport à 2006 Augmentation (diminution)	
Prêts hypothécaires résidentiels	13 \$	6 \$	7 \$	117 %
Prêts aux particuliers	364	306	58	19
Prêts sur cartes de crédit	223	163	60	37
Prêts aux petites entreprises (1)	34	29	5	17
<b>Prêts de détail</b>	<b>634 \$</b>	<b>504 \$</b>	<b>130 \$</b>	<b>26 %</b>
Entreprises (2)	148 \$	(22) \$	170 \$	n.s.
États souverains (3)	—	—	—	—
Banques	—	—	—	—
<b>Prêts de gros</b>	<b>148 \$</b>	<b>(22) \$</b>	<b>170 \$</b>	<b>n.s.</b>
<b>Total de la provision spécifique pour pertes sur créances</b>	<b>782 \$</b>	<b>482 \$</b>	<b>300 \$</b>	<b>62 %</b>
<b>Total de la provision générale</b>	<b>9 \$</b>	<b>(53) \$</b>	<b>62 \$</b>	<b>117 %</b>
<b>Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances</b>	<b>791 \$</b>	<b>429 \$</b>	<b>362 \$</b>	<b>84 %</b>
Dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	0,33 %	0,23 %	n.s.	10 p.b.

(1) Comprennent les prêts aux petites entreprises gérés collectivement.

(2) Comprennent les prêts aux petites entreprises gérés individuellement.

(3) Par États souverains, on entend toutes les administrations et agences centrales, les banques centrales, ainsi que les autres entités du secteur public admissibles et les banques multilatérales de développement.

n.s. : non significatif

### 2007 par rapport à 2006

Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances, qui était dans un creux cyclique et tend à retrouver un niveau normal, a augmenté de 362 millions de dollars, ou 84 %, par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation reflète la hausse des provisions au titre de nos portefeuilles de prêts de gros et de prêts de détail, laquelle découle principalement de la croissance des portefeuilles et du nombre plus élevé de prêts douteux liés à notre portefeuille de financement d'activités de construction domiciliaire aux États-Unis imputable au repli du marché de l'habitation aux États-Unis. La dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations s'est accrue comparativement à l'exercice précédent, résultat qui reflète le nombre plus élevé de prêts douteux liés à notre portefeuille de financement d'activités de construction domiciliaire aux États-Unis.

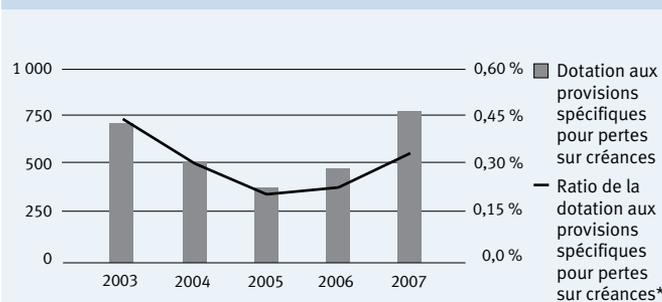
La dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances liée aux prêts de détail a augmenté de 130 millions de dollars, ou 26 %, par rapport à il y a un an. L'augmentation tient principalement à la hausse des provisions au titre de nos portefeuilles de prêts sur cartes de crédit et de marges de crédit non garanties aux particuliers, qui s'explique essentiellement par les taux de pertes plus élevés et par la croissance des portefeuilles.

La dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances liée aux prêts de gros a augmenté de 170 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation est en grande partie imputable à notre portefeuille de prêts aux entreprises principalement en raison du nombre plus élevé de prêts douteux liés à notre portefeuille de financement d'activités de construction domiciliaire aux États-Unis, et de la hausse des radiations au Canada. L'augmentation tient également à la baisse des recouvrements au titre de notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises comptabilisés au cours de l'exercice considéré.

La provision générale a augmenté de 62 millions de dollars comparativement à l'exercice précédent, résultat qui reflète principalement la contrepassation, à l'exercice précédent, d'une tranche de 50 millions de la provision générale liée à notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises. L'augmentation s'explique aussi par le nombre plus élevé de prêts douteux liés à notre portefeuille de financement d'activités de construction domiciliaire aux États-Unis, qui reflète en grande partie la baisse de la qualité du crédit découlant du ralentissement du marché de l'habitation aux États-Unis.

### Dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances

(en millions de dollars canadiens)



\* Ratio de la dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances : dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations.

### Tendance sur cinq ans

De 2003 à 2005, la dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances a suivi de façon générale une tendance à la baisse, qui reflète principalement la réduction des provisions au titre de notre portefeuille de prêts aux entreprises. Nous avons comptabilisé des recouvrements importants en 2005 et en 2006, particulièrement en ce qui concerne les prêts aux grandes entreprises. En 2007, les provisions spécifiques ont suivi une tendance à la hausse et se sont rapprochées de la moyenne historique, résultat qui s'explique essentiellement par la hausse des provisions liées à notre portefeuille de prêts aux entreprises comptabilisée au cours de l'exercice considéré, qui s'explique en grande partie par le nombre plus élevé de prêts douteux liés à notre portefeuille de financement d'activités de construction domiciliaire aux États-Unis, la croissance des portefeuilles et l'augmentation des radiations au Canada. La hausse des provisions liées à nos portefeuilles de prêts aux particuliers et de prêts sur cartes de crédit, causée par l'augmentation des taux de pertes et à la croissance des portefeuilles, a également contribué à l'augmentation. La dotation aux provisions spécifiques exprimée en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations a diminué de 2003 à 2006, en raison principalement de la réduction des provisions liées à notre portefeuille de prêts aux entreprises. Le ratio s'est élevé à 0,33 % en 2007, résultat qui reflète en grande partie le nombre plus élevé de prêts douteux liés à notre portefeuille de financement d'activités de construction domiciliaire aux États-Unis. Se reporter au tableau 61 à la rubrique Information financière supplémentaire pour une analyse détaillée.

Le risque de marché correspond au risque que les variations des facteurs de marché, tels que les taux d'intérêt et de change, le cours des actions et des marchandises ou les écarts de taux entraînent des pertes. Nos activités de négociation et nos activités de gestion de l'actif nous exposent à un risque de marché. Le niveau du risque de marché auquel nous sommes exposés varie selon la conjoncture du marché, les mouvements futurs prévus des cours et des rendements, et la composition de notre portefeuille de négociation.

#### Risque de marché lié aux activités de négociation

Le risque de marché lié aux activités de négociation se compose de divers risques associés aux montants en espèces et aux produits dérivés connexes négociés sur les marchés des taux d'intérêt, les marchés du change, les marchés boursiers, les marchés du crédit et les marchés des marchandises. Les composantes du risque de marché lié aux activités de négociation sont les suivantes :

- *Le risque de taux d'intérêt* correspond à l'incidence défavorable possible des fluctuations des taux d'intérêt sur nos résultats et sur notre valeur économique. Il se compose : i) du risque directionnel, lequel tient aux mouvements parallèles de la courbe de rendement; ii) du risque lié à la courbe de rendement, lequel découle de la variation non uniforme des taux pour diverses échéances; iii) du risque de corrélation, qui résulte de la couverture imparfaite d'un type d'instrument par un autre type d'instrument pour lequel les variations de prix ne sont pas parfaitement corrélées; iv) des risques liés aux options, qui tiennent aux variations de la valeur des options intégrant des variations de prix ou de taux d'intérêt et de leur volatilité. La plupart des instruments financiers sont assujettis à un risque de taux d'intérêt.
- *Le risque de change* correspond à l'incidence défavorable possible des variations et de la volatilité des cours du change et des métaux précieux sur nos résultats et sur notre valeur économique. En ce qui a trait à nos positions pour notre propre compte, nous sommes exposés au risque de change à la fois sur les marchés des opérations de change au comptant, des contrats de change à terme et des dérivés.
- *Le risque sur actions* correspond à l'incidence défavorable possible des variations du cours de certaines actions ou de l'évolution générale de la valeur du marché boursier sur nos résultats. Nous sommes exposés au risque sur actions en raison de nos opérations d'achat et de vente d'actions à titre de contrepartiste liées à nos activités de placement, ainsi que de nos activités de négociation, qui comprennent le placement de produits dérivés sur actions adaptés, les opérations d'arbitrage et la négociation pour notre propre compte.
- *Le risque lié aux cours des marchandises* correspond à l'incidence défavorable possible des variations et de la volatilité des marchandises sur nos résultats et sur notre valeur économique. Les principales marchandises négociées comprennent le pétrole brut, l'huile de chauffage et le gaz naturel. En ce qui a trait à nos positions pour notre propre compte, nous sommes exposés au risque lié aux cours des marchandises à la fois sur les marchés des opérations de change au comptant, des contrats de change à terme et des dérivés.
- *Le risque d'écart de taux* représente l'incidence défavorable générale que pourraient avoir, sur nos résultats et sur notre valeur économique, des changements dans les écarts de taux liés aux instruments assujettis au risque de crédit que nous détenons.
- *Le risque spécifique de crédit* représente l'incidence défavorable possible que pourraient avoir, sur nos résultats et sur notre valeur économique, des changements dans le degré de solvabilité et les défaillances des émetteurs des obligations ou des instruments du marché monétaire que nous détenons, ou des dérivés de crédit sous-jacents.

Nous exerçons des activités de négociation sur le marché hors cote et sur les marchés boursiers en ce qui a trait aux opérations au comptant, aux contrats à terme de gré à gré, aux contrats à terme standardisés et aux options. Nous procédons également à des opérations concernant des produits dérivés structurés. Les risques de marché associés aux activités de négociation découlent des activités de tenue de marché, de positionnement et de vente et d'arbitrage sur les marchés des taux d'intérêt, des devises, des actions, des marchandises et du crédit. Notre groupe des opérations sur titres joue un rôle de premier plan dans la tenue de marché, l'exécution d'opérations qui répondent aux besoins financiers de nos clients et le transfert des risques de marché à l'ensemble du marché des capitaux. Nous agissons également à titre de contrepartiste et adoptons des positions de risque de marché pour notre propre compte en respectant les limites autorisées établies par le Conseil d'administration. Le portefeuille de négociation se compose de positions de trésorerie et de positions sur dérivés détenues à des fins de revente à court terme, qui visent à profiter à court terme des écarts réels ou prévus entre les cours acheteur et vendeur ou à fixer les profits tirés des activités d'arbitrage.

#### Responsabilités

La surveillance du risque de marché incombe au Comité des politiques en matière de risque et de révision du Conseil d'administration. Le Conseil d'administration approuve les pouvoirs d'approbation des plafonds liés au risque de marché en fonction des recommandations du Comité des politiques en matière de risque et de révision, et ces pouvoirs sont délégués aux cadres dirigeants.

La surveillance indépendante des activités de gestion du risque de marché lié aux activités de négociation incombe à la division Gestion des risques de marché et de crédit commercial, Gestion des risques du Groupe, qui se compose d'importantes unités situées à Toronto, à Londres, à New York et à Sydney. Cette division établit les plafonds et les politiques liés au risque de marché, elle élabore les techniques quantitatives et les outils analytiques, elle étudie en détail les modèles et systèmes de négociation, elle maintient les systèmes de valeur à risque (VAR) et d'évaluation des risques entraînant un stress, et elle prépare des rapports sur les activités de négociation à l'échelle de l'entreprise. Elle est également responsable de la surveillance indépendante des activités de négociation et elle s'occupe notamment de l'établissement et de l'administration des plafonds opérationnels liés aux activités de négociation, de la conformité aux plafonds du risque de marché et du risque de crédit de contrepartie, de l'analyse des risques ainsi que de l'examen et de la surveillance des opérations non traditionnelles ou complexes.

Les secteurs d'exploitation sont responsables des risques de marché liés à leurs activités, et ils travaillent en collaboration avec la Gestion des risques du Groupe afin d'assurer l'alignement du goût du risque et des stratégies commerciales.

La division Gestion des risques de marché et de crédit commercial, Gestion des risques du Groupe est chargée d'établir les exigences réglementaires et les exigences en matière de capital économique liées au risque de marché et de présenter des rapports sur ces exigences, et elle fournit aux organismes de réglementation, relativement aux documents déposés régulièrement, une assurance sur l'exactitude de l'information présentée et sur l'exécution rapide et le fonctionnement approprié des modèles statistiques, en fonction du niveau de confiance approuvé.

#### Mesure du risque

Nous utilisons des outils de mesure des risques tels que la VAR, les analyses de sensibilité et les évaluations des facteurs de stress. La Gestion des risques du Groupe se sert de ces mesures pour évaluer les tendances globales du risque par rapport au rendement et pour signaler les tendances ou les positions défavorables à la haute direction.

En ce qui concerne la plupart de nos positions liées aux activités de négociation sur les marchés des devises, des taux d'intérêt, des actions, des marchandises et du crédit, nous calculons les capitaux propres au moyen de modèles internes, et les dérivés de crédit structurés, selon l'approche standardisée. Nous utilisons également cette dernière pour déterminer le risque découlant de changements dans le degré de solvabilité et le risque de crédit liés à un nombre limité de produits de taux d'intérêt. Notre VAR globale ne tient pas compte de ces produits et de ces risques.

#### Valeur à risque (VAR)

La VAR est une technique statistique qui sert à évaluer la pire perte prévue au cours de la période, en fonction d'un intervalle de confiance de 99 %. Il se pourrait que des pertes plus importantes se produisent, mais une telle probabilité est faible. Par exemple, notre modèle de la VAR est fondé sur un intervalle de confiance de 99 %. Par conséquent, dans le cas d'un portefeuille ayant une VAR de 20 millions de dollars détenu sur une période de un jour, la probabilité qu'une perte supérieure à 20 millions se produise durant cette période est de 1 %. La VAR est évaluée sur 10 jours aux fins d'établissement des besoins de trésorerie réglementaires.

Nous évaluons la VAR pour chaque catégorie de risque important sur une base distincte. Par ailleurs, nous évaluons et surveillons l'incidence des corrélations entre les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de taux, des taux de change, des cours des actions et des marchandises, et nous mettons en évidence l'effet de diversification de notre portefeuille de négociation. Nous quantifions ensuite les résultats obtenus et les incluons à l'effet de diversification illustré dans le tableau de la VAR globale présenté ci-après.

Comme c'est le cas pour toute mesure du risque modélisée, certaines limitations découlent des hypothèses liées à la VAR. La VAR historique se fonde sur l'hypothèse que l'avenir sera identique au passé. Par conséquent, les scénarios historiques pourraient ne pas refléter le prochain cycle du marché. Qui plus est, le recours à une VAR sur un horizon de 10 jours aux fins de l'évaluation des risques laisse supposer que des positions pourraient être vendues ou couvertes dans les 10 prochaines séances, mais cette hypothèse pourrait se révéler peu réaliste si une illiquidité partielle ou complète était observée sur le marché. Cette situation a par exemple été observée à l'égard certains titres à risque aux États-Unis depuis le mois d'août 2007. La VAR est évaluée en fonction des positions à la fin de la séance.

## Validation

Afin que la VAR reflète efficacement notre risque de marché, nous supervisons et améliorons constamment nos méthodes. Des contrôles *ex post* quotidiens servent à comparer les profits et pertes hypothétiques et la VAR, afin de surveiller la validité statistique de l'intervalle de confiance de 99 % lié à l'évaluation de la VAR quotidienne. Aux fins des contrôles *ex post*, nous maintenons les positions et isolons l'incidence des fluctuations réelles des taux du marché au cours de la prochaine séance et des 10 prochaines séances sur la valeur de marché des portefeuilles. Les variations des positions intrajournalières donnent lieu à la quasi-totalité de l'écart entre les profits et pertes établis au moyen des contrôles *ex post* théoriques et les profits et pertes réels. Les modèles de la VAR et les facteurs liés au risque de marché font l'objet d'examen indépendants périodiques, de manière à s'assurer de leur exactitude et de leur fiabilité. En 2007, nous avons relevé cinq cas où les résultats des contrôles *ex post* ont excédé la VAR. Ces cas se sont produits en juillet et en août, alors que les marchés étaient volatils. La VAR calculée au moyen de données historiques peut entraîner des failles dans les contrôles *ex post* lorsque les données historiques utilisées aux fins des calculs sont moins volatiles que les marchés actuels. Au cours de cette période, nous avons fréquemment modifié nos scénarios de manière qu'ils reflètent les événements courants sur les marchés.

## Analyse de sensibilité et évaluations des facteurs de stress

Les analyses de sensibilité servent à mesurer l'incidence des mouvements mineurs des facteurs de risque individuels tels que les taux d'intérêt et les taux de change, et elles sont conçues de manière à isoler et à quantifier l'exposition aux risques sous-jacents.

La VAR est une mesure d'évaluation du risque qui est significative uniquement lorsque la conjoncture des marchés est normale. Dans le cas de conjonctures de marchés plus extrêmes, nous utilisons des évaluations des facteurs de stress pour mesurer notre exposition à des événements politiques, économiques ou d'autres événements perturbateurs possibles et elles servent à alerter la haute direction de la situation. Nous procédons actuellement à plusieurs types d'évaluations des facteurs de stress touchant des événements historiques tels que l'effondrement boursier de 1987 ainsi que des événements hypothétiques, qui représentent des événements futurs possibles plausibles, mais qui sont peu probables. Les scénarios liés à ces évaluations sont revus et modifiés le cas échéant, afin de tenir compte d'événements ou de situations hypothétiques pertinents. Bien que nous nous efforcions de demeurer prudents dans le cadre de nos évaluations des facteurs de stress, rien ne garantit que nos hypothèses à

cet égard tiendront compte de tous les scénarios qui pourraient se produire sur le marché.

## Contrôle des risques

### Politiques

Un cadre de référence exhaustif concernant les politiques en matière de gestion du risque régit les activités de négociation et les risques liés à ces activités, et il fournit des lignes de conduite sur la gestion des activités de négociation, les unités fonctionnelles de suivi de marché et de conformité à la réglementation et les secteurs d'activité. Nous utilisons une gamme étendue de principes, de règles, de contrôles et de limites qui sont conformes aux meilleures pratiques de l'industrie. Notre cadre de référence pour la gestion du risque de marché est conçu de manière à assurer une diversification globale appropriée de nos risques. Les plafonds liés au risque relatif à la taille théorique, au risque à terme et au risque global qui sont fixés pour les pupitres, les portefeuilles et les secteurs d'activité font l'objet d'une surveillance.

### Présentation de l'information

Les rapports sur les risques de négociation sont fournis par la division Gestion des risques de marché et de crédit commercial, Gestion des risques du Groupe au chef de la gestion des risques et au comité administratif de Marchés des Capitaux chaque semaine, et aux membres de la haute direction chaque jour. Les rapports à l'échelle de l'entreprise servent à contrôler la conformité aux plafonds établis aux fins de la VAR et des facteurs de stress approuvés par le Conseil d'administration, ainsi que les plafonds d'exploitation tirés de ces plafonds approuvés par le Conseil. Outre ces activités de surveillance, la division Gestion des risques de marché et de crédit commercial, Gestion des risques du Groupe approuve au préalable les chiffres en sus des plafonds et communique toute violation au chef de la gestion des risques et au comité administratif de Marchés des Capitaux.

Les rapports internes présentés aux cadres dirigeants incluent les calculs des risques individuels liés aux portefeuilles auxquels s'applique l'approche standardisée de calcul du capital réglementaire, et ces calculs sont ensuite combinés aux résultats découlant des modèles afin d'obtenir un profil de risque pour l'ensemble de l'entreprise.

Le tableau ci-après illustre notre VAR globale par catégorie de risque important liée au total de nos activités de négociation selon notre démarche d'attribution du capital fondée sur des modèles, ainsi que l'effet de diversification de nos portefeuilles, lequel représente l'écart entre la VAR globale et la somme des VAR individuelles par facteur de risque.

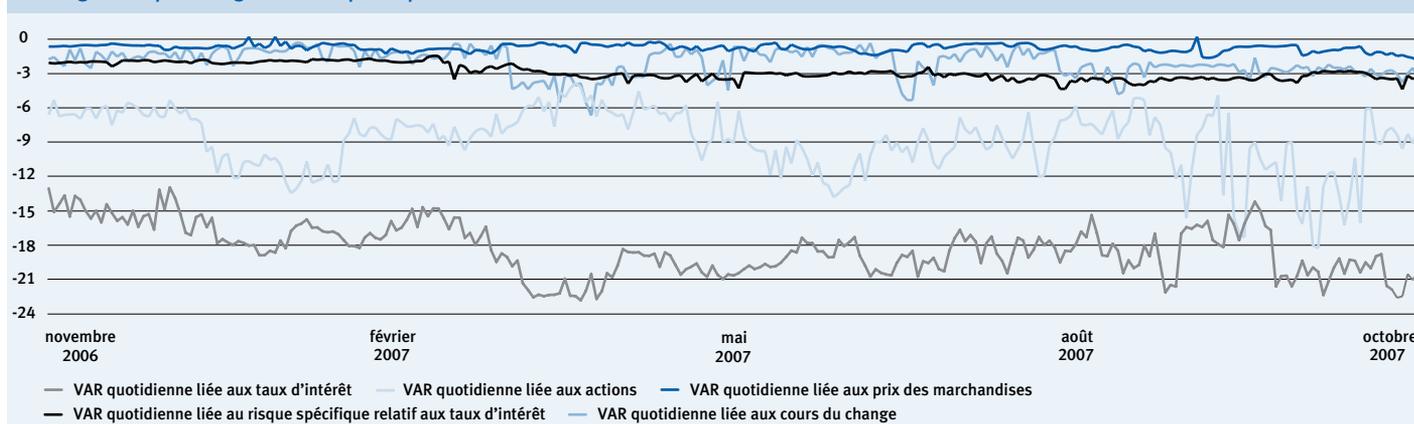
VAR globale par catégorie de risque important

Tableau 53

(en millions de dollars canadiens)	2007				2006			
	Au	Pour l'exercice terminé le 31 octobre			Au	Pour l'exercice terminé le 31 octobre		
	31 oct.	Haut	Moyenne	Bas	31 oct.	Haut	Moyenne	Bas
Actions	8 \$	18 \$	9 \$	4 \$	7 \$	11 \$	7 \$	5 \$
Change	4	7	2	1	2	4	2	1
Marchandises	2	2	1	—	1	2	1	—
Taux d'intérêt	20	23	19	14	13	20	13	9
Risque spécifique lié à la dette	3	5	3	2	3	4	3	2
Effet de diversification	(19)	n.s.	(13)	n.s.	(9)	n.s.	(8)	n.s.
<b>VAR globale</b>	<b>18 \$</b>	<b>27 \$</b>	<b>21 \$</b>	<b>16 \$</b>	<b>17 \$</b>	<b>25 \$</b>	<b>18 \$</b>	<b>13 \$</b>

n.s. : non significatif

VAR globale par catégorie de risque important (en millions de dollars canadiens)



## VAR globale

### Comparaison entre 2007 et 2006

La moyenne de la VAR globale pour l'exercice s'est chiffrée à 21 millions de dollars, en hausse par rapport à 18 millions à l'exercice précédent. Cette hausse reflète principalement l'augmentation de la VAR liée aux taux d'intérêt et aux actions, laquelle découle de l'accroissement des activités de négociation et de la volatilité accrue des marchés au cours de 2007. Ces

résultats à la hausse ont été neutralisés en grande partie par l'amélioration de l'effet de diversification général, qui a augmenté pour s'établir à 38 %, par rapport à 31 % à l'exercice précédent.

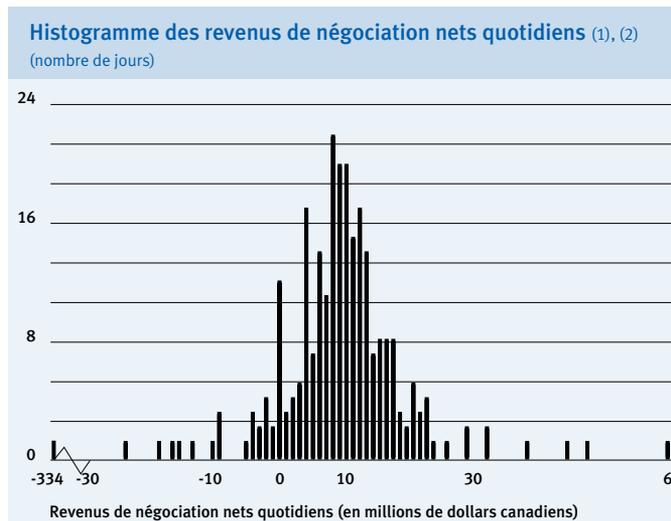
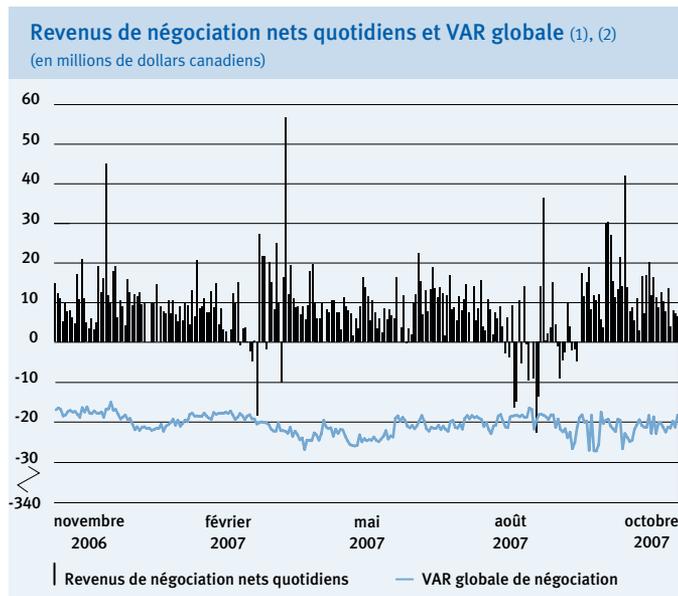
## Revenus de négociation

### Comparaison entre 2007 et 2006

La volatilité des revenus de négociation quotidiens au cours du deuxième

semestre de 2007 reflète les conditions difficiles dans lesquelles se sont effectuées les activités de négociation de produits liés aux taux d'intérêt et au crédit, lesquelles tiennent aux conditions très difficiles ayant sévi sur le marché durant cette période. Une volatilité importante a également été observée sur les marchés boursiers en juillet et en août. Les réductions de valeur relatives à des titres adossés à des créances avec flux groupés liés à des titres adossés à des créances mobilières et des titres adossés à des

créances hypothécaires résidentielles à risque aux États-Unis s'inscrivent dans le cadre de nos activités de crédit structuré ont totalisé 357 millions de dollars. En plus de cette séance de négociation au cours de laquelle nous avons enregistré une perte, nous avons connu 25 séances de négociation marquées par des pertes nettes, et la plus importante perte enregistrée en une seule séance s'est chiffrée à 23 millions de dollars.



(1) Revenus de négociation majorés au montant imposable équivalent, exclusion faite des revenus liés aux EDDV consolidées.

(2) La réduction de 357 millions de dollars à l'égard de la valeur des titres adossés à des créances avec flux groupés liés à des titres adossés à des créances mobilières et des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles à risque aux États-Unis a été comptabilisée le 31 octobre 2007.

### Risque de marché lié aux activités bancaires autres que de négociation (Gestion de l'actif et du passif)

Les activités bancaires traditionnelles autres que de négociation, telles que l'acceptation de dépôts et les prêts, nous exposent au risque de marché, dont le risque de taux d'intérêt qui en est la principale composante.

Notre objectif consiste à gérer le risque de taux d'intérêt lié aux activités autres que de négociation figurant au bilan de manière à le maintenir à un niveau ciblé. Nous modifions le profil de risque du bilan au moyen d'opérations de couverture proactives pour atteindre le niveau ciblé. Pour des renseignements supplémentaires sur l'utilisation de dérivés aux fins de la gestion de l'actif et du passif, se reporter à la rubrique Arrangements hors bilan ainsi qu'à la note 7 des Notes complémentaires. Nous surveillons constamment l'efficacité de nos activités d'atténuation du risque de taux d'intérêt au sein de la Trésorerie générale, en fonction de la valeur et du bénéfice.

Pour une analyse du processus de gestion du risque de change lié aux activités autres que de négociation figurant au bilan, se reporter à l'analyse concernant la couverture des opérations libellées en devises présentée à la rubrique Gestion du capital.

### Responsabilités

Bien que nos filiales et nos secteurs d'exploitation gèrent les activités quotidiennes, la Trésorerie générale est responsable de la gestion du risque de taux d'intérêt à l'échelle de l'entreprise, de la surveillance des plafonds approuvés et de la conformité aux politiques ainsi qu'aux normes en matière d'exploitation. Notre Comité actif-passif fournit des services de supervision à la Trésorerie générale; il examine la politique élaborée par la Trésorerie générale et présente ses recommandations au Comité des politiques en matière de risque et de révision, aux fins d'approbation.

### Mesure du risque

Nous recherchons constamment les meilleures pratiques en matière d'évaluation des instruments, de modélisation économétrique et de nouvelles méthodes de couverture. Pour ce faire, nous procédons notamment à une évaluation des processus traditionnels de gestion de l'actif et du passif et nous appliquons les méthodes quantitatives les plus récentes à nos processus sur une base pro forma.

Nous mesurons notre risque sur une base quotidienne, hebdomadaire et mensuelle, en adoptant la fréquence appropriée selon la taille et la complexité du portefeuille. La mesure du risque est fonction des taux facturés aux clients ainsi que des taux sur lesquels se fonde l'établissement des prix de cession interne des fonds. Nous utilisons l'analyse du taux de référence à titre de principale mesure aux fins de la gestion des risques. Cette analyse nous fournit une évaluation de la sensibilité de la valeur économique de nos capitaux propres aux fluctuations instantanées des points individuels sur la courbe de rendement.

La valeur économique des capitaux propres correspond à la valeur actualisée nette de notre actif, de notre passif et de nos instruments hors bilan.

### Prix de cession interne des fonds

Nous utilisons un mécanisme de prix de cession interne des fonds en ce qui concerne les transactions, afin de transférer le risque de taux d'intérêt à la Trésorerie générale et de déterminer la rentabilité de divers produits. Les taux utilisés pour établir les prix de cession interne des fonds sont fondés sur les taux du marché et concordent avec les principes de gestion du risque de taux d'intérêt. Nous corroborons ces taux au moyen de recherches empiriques concernant le comportement des clients, et les décisions relatives à l'établissement des prix de notre secteur de détail sont essentiellement fondées sur ces taux.

Nous nous concentrons en outre sur l'élaboration de modèles d'évaluation des produits de détail qui tiennent compte de l'incidence du comportement des consommateurs. Ces modèles d'évaluation sont habituellement fondés sur une estimation économétrique des choix exercés par les consommateurs à l'égard des options intégrées dans les produits de détail. Les principales options intégrées sont les options relatives aux engagements liés aux taux hypothécaires et les options de paiement anticipé. De plus, nous modélisons la sensibilité de la valeur des dépôts ayant une échéance indéterminée aux variations des taux d'intérêt.

### Validation

Nous complétons notre évaluation en mesurant le risque de taux d'intérêt en fonction de divers scénarios de marché dynamiques et statiques. Les scénarios dynamiques simulent notre revenu d'intérêt en réponse à diverses combinaisons de facteurs commerciaux et de facteurs de marché. Les facteurs commerciaux incluent des hypothèses concernant des stratégies futures d'établissement des prix ainsi que le volume et la composition des nouvelles affaires, tandis que les facteurs de marché incluent des fluctuations présumées des taux d'intérêt ainsi que des variations dans la forme des courbes de rendement. Les scénarios statiques complètent les scénarios dynamiques et sont aussi utilisés pour évaluer les risques liés à la valeur des capitaux propres et au revenu net d'intérêt.

Dans le cadre de notre surveillance de l'efficacité de nos activités d'atténuation du risque de taux d'intérêt au sein de la Trésorerie générale, surveillance que nous exerçons en fonction de la valeur et du bénéfice, les hypothèses qui sous-tendent les modèles sont corroborées par le comportement réel des clients.

### Contrôle des risques Politiques et plafonds

Les politiques qui régissent la gestion du risque de taux d'intérêt établissent les normes de gestion et les plafonds acceptables en deçà desquels le risque lié au revenu net d'intérêt sur un horizon de 12 mois et le risque lié à la valeur économique des capitaux propres doivent être maintenus. Ces plafonds sont fondés sur un mouvement parallèle immédiat et soutenu de 100 points de base sur la courbe de rendement. Le plafond relatif au risque lié au revenu net d'intérêt est égal à 3 % du revenu net d'intérêt prévu et, en ce qui concerne le risque lié à la valeur économique des capitaux propres, il correspond à 5 % des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires prévus. Les politiques et les plafonds ayant trait au risque de taux d'intérêt sont revus et approuvés annuellement par le Conseil d'administration.

### Présentation d'information concernant les risques

Chaque filiale et chaque secteur d'exploitation préparent des rapports mensuels sur les activités de gestion du risque de taux d'intérêt. Chaque filiale et chaque secteur d'exploitation doivent immédiatement informer la Trésorerie générale de toute dérogation aux politiques de

gestion du risque de taux d'intérêt et obtenir son approbation quant aux mesures correctrices.

Un rapport d'entreprise sur le risque de taux d'intérêt est examiné chaque mois par le Comité actif-passif et chaque trimestre par le Comité de risque de prêt et par le Conseil d'administration.

## Évaluation des risques de marché – activités autres que de négociation

Tableau 54

(en millions de dollars canadiens)	2007						2006		2005	
	Risque lié à la valeur économique des capitaux propres			Risque lié au revenu net d'intérêt			Risque lié à la valeur économique des capitaux propres	Risque lié au revenu net d'intérêt	Risque lié à la valeur économique des capitaux propres	Risque lié au revenu net d'intérêt
	Incidence du dollar canadien	Incidence du dollar américain (1)	Toutes les devises	Incidence du dollar canadien	Incidence du dollar américain (1)	Toutes les devises				
<b>Avant l'incidence fiscale d'une :</b>										
augmentation des taux de 100 p.b.	(391) \$	(49) \$	(440) \$	40 \$	14 \$	54 \$	(496) \$	87 \$	(435) \$	106 \$
diminution des taux de 100 p.b.	315	(6)	309	(97)	(14)	(111)	375	(153)	291	(181)
<b>Avant l'incidence fiscale d'une :</b>										
augmentation des taux de 200 p.b.	(819)	(111)	(930)	68	29	97	(1 044)	147	(920)	162
diminution des taux de 200 p.b.	640	(87)	553	(202)	(29)	(231)	658	(319)	461	(365)

(1) Représente l'incidence sur les portefeuilles autres que de négociation détenus par nos Services bancaires aux États-Unis.

### Analyse pour 2007

Le tableau ci-dessus présente l'incidence potentielle avant impôts d'une augmentation ou d'une diminution immédiate et soutenue de 100 points de base et de 200 points de base des taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêt et sur la valeur économique des capitaux propres de notre portefeuille autre que de négociation, en présumant qu'aucune opération de couverture supplémentaire n'est effectuée. Ces mesures sont fondées sur

des hypothèses formulées par la haute direction et elles sont validées par des recherches empiriques. Toutes les mesures du risque de taux d'intérêt sont fondées sur nos positions de taux d'intérêt à un moment donné et elles changent continuellement en raison de nos activités commerciales et de nos activités de gestion des risques. Au cours de 2007, notre exposition au risque de taux d'intérêt s'est située dans les limites de notre objectif.

## Risque opérationnel

Le risque opérationnel correspond au risque de subir une perte en raison de l'inadéquation ou de l'échec des processus, des systèmes, de facteurs humains ou de faits externes.

Ce risque est inhérent à toutes nos activités, y compris les pratiques et contrôles utilisés pour gérer les autres risques. Si nous ne gérons pas le risque opérationnel, cela pourrait entraîner une perte financière directe ou indirecte, une atteinte à notre réputation, la réprobation des organismes de réglementation ou notre incapacité à gérer d'autres risques tels que le risque de crédit ou le risque de marché.

Notre cadre de gestion du risque opérationnel est directement lié à notre cadre de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise et il établit les principes et pratiques utilisés pour gérer le risque opérationnel, qui comprennent un processus d'établissement, d'évaluation, de contrôle, de surveillance et de communication du risque. Au cours de 2007, nous avons renforcé notre cadre de gestion du risque opérationnel en faisant appel à un langage plus général aux fins de l'établissement, de l'évaluation et de la compréhension des risques. Nous avons également mis en œuvre, dans toute l'entreprise, un programme intégré d'évaluation et de surveillance du risque opérationnel et des contrôles. Ce programme englobe plusieurs programmes individuels visant à cerner et à évaluer les risques opérationnels.

### Responsabilités

Il incombe au Conseil d'administration de superviser la gestion du risque et de s'assurer que des politiques appropriées ont été mises en œuvre pour gérer le risque opérationnel. Le chef de la gestion des risques et la Gestion des risques du Groupe sont responsables de la mise en œuvre du cadre de gestion du risque opérationnel à l'échelle de l'entreprise, ainsi que de l'orientation et de l'approbation des politiques visant les risques opérationnels importants liés aux activités. Une équipe dévouée a été formée au sein de la Gestion des risques du Groupe afin d'élaborer et d'appuyer les politiques, programmes et initiatives en matière de risque opérationnel, et de surveiller les progrès accomplis aux fins de leur mise en œuvre et de leur exécution sur une base permanente. Les secteurs d'exploitation et les Services de soutien généraux sont responsables de la gestion éclairée et active du risque opérationnel lié à leurs activités, conformément au cadre de gestion du risque opérationnel. Le cas échéant, la Technologie et exploitation mondiales assure la mise en œuvre de certains programmes de gestion du risque opérationnel au nom des secteurs d'exploitation et des Services de soutien généraux.

### Mesure du risque

Étant donné que le risque opérationnel est dans bien des cas implicite ou involontaire et qu'il est souvent regroupé avec d'autres risques, il est difficile d'effectuer une évaluation complète et précise de ce risque. Les méthodes d'évaluation actuelles utilisées dans l'industrie bancaire ne

cessent d'évoluer. Nous pouvons toutefois évaluer notre risque opérationnel en utilisant plusieurs méthodes concurremment.

### Évaluation du risque

Nous ciblons les risques opérationnels et évaluons leurs répercussions possibles à l'aide de programmes intégrés d'évaluation et de surveillance du risque opérationnel et des contrôles mis en œuvre à l'échelle de l'entreprise. Notre cadre de gestion du risque opérationnel permet d'assurer l'uniformité du processus d'établissement et d'évaluation des risques opérationnels et des contrôles mis en œuvre pour gérer ces risques.

### Indicateurs de risque

Les secteurs d'exploitation et les Services de soutien généraux utilisent divers indicateurs de risque pour gérer leurs activités quotidiennes. La Gestion des risques du Groupe a recours à des indicateurs de risque pour surveiller le risque opérationnel à l'échelle de l'entreprise. Ces indicateurs fournissent des informations sur le niveau et la nature des risques opérationnels avec lesquels nous devons composer, ainsi que sur les variations possibles de ces risques.

### Collecte et analyse d'informations sur les événements entraînant un risque opérationnel

Les événements entraînant un risque opérationnel sont intégrés dans une base de données centrale. Les informations complètes sur ces événements qui sont ensuite recueillies comprennent les montants, l'événement, la date à laquelle l'événement s'est produit et la date à laquelle il a été mis en évidence, le secteur d'activité et les produits concernés, les causes fondamentales et les inducteurs de risque. L'analyse d'informations sur les événements entraînant un risque opérationnel nous aide à comprendre l'origine et la cause des risques avec lesquels nous devons composer, elle nous fournit des informations historiques sur notre expérience en matière de risque opérationnel, et elle nous permet d'établir une base sur laquelle se fonde l'évaluation de notre exposition au risque opérationnel et des capitaux requis pour soutenir ce risque.

### Analyse des pertes dans l'industrie

Nous examinons et analysons les informations sur les pertes d'ordre opérationnel que les autres institutions financières ont subies. Nous avons pour ce faire recours aux informations publiques et aux informations auxquelles nous avons accès grâce à notre adhésion à Operational Riskdata eXchange (ORX), un consortium privé qui effectue le partage de données. Cela nous donne une meilleure connaissance de l'importance et de la nature des risques auxquels nous pourrions être exposés, et nous pouvons ainsi comparer notre expérience au chapitre des pertes avec celle de nos homologues et déterminer si nous nous trouvons dans une position

extrême. Nous pouvons également surveiller les faits nouveaux et les tendances qui touchent le secteur financier dans son ensemble.

### Contrôle du risque

Pour gérer le risque opérationnel, nous avons recours à l'infrastructure, aux contrôles, aux systèmes et aux ressources humaines en place au sein de l'organisation, ainsi qu'à plusieurs groupes à l'échelle de l'entreprise, qui concentrent leurs activités sur la gestion de risques opérationnels précis tels que ceux liés à la fraude, à la protection des renseignements personnels, à l'impartition des services, à l'interruption des activités, aux ressources humaines et aux systèmes.

Un certain nombre des groupes à l'échelle de l'entreprise assurent la mise en œuvre efficace de tous ces contrôles et systèmes, conformément à notre cadre de gestion du risque opérationnel. Ces groupes incluent le groupe de la conformité à la réglementation, qui se concentre sur nos obligations en matière de réglementation et adopte une démarche coordonnée et efficace pour répondre à ces obligations, et le groupe de vérification interne, qui fournit une évaluation indépendante des pratiques, des contrôles internes et des processus de gouvernance liés à la gestion du risque.

### Atténuation du risque

Tous les risques élevés que nous cernons font l'objet de mesures correctives, d'une surveillance et de tests des contrôles. Ces risques incluent les risques mis en évidence dans le cadre de notre programme intégré

d'évaluation et de surveillance des risques et des contrôles, des vérifications internes, des examens de la conformité, des examens visant à déterminer notre capacité à maintenir les opérations, ainsi que de la communication d'informations sur les événements entraînant un risque opérationnel.

Par l'intermédiaire du service central des assurances, nous transférons une partie de notre exposition au risque opérationnel en souscrivant de l'assurance, dont la nature et le montant sont établis à l'échelle de l'entreprise.

### Présentation de l'information

La Gestion des risques du Groupe fournit des rapports trimestriels portant sur le risque opérationnel dans toute l'entreprise à la haute direction et au Conseil d'administration. Ces rapports donnent un aperçu de notre profil de risque opérationnel ainsi que des tendances et des perspectives concernant les risques auxquels nous sommes exposés. Les rapports comprennent des détails sur les événements présentant des risques accrus, sur les risques opérationnels individuels qui font l'objet d'une vigilance accrue, sur les questions de réglementation et de conformité à la réglementation, et sur les événements importants qui entraînent un risque opérationnel. S'ajoutent à ces documents des rapports plus détaillés préparés par le groupe de la conformité à la réglementation, le groupe de vérification, le contentieux et les ressources humaines.

## Risque d'illiquidité et de financement

Le risque d'illiquidité et de financement est le risque qui se produit lorsqu'une institution n'est pas en mesure de générer ou d'obtenir, en temps opportun et de façon rentable, la trésorerie et les équivalents de trésorerie nécessaires pour satisfaire à ses engagements.

Notre cadre de gestion des liquidités et du financement vise à assurer que nous disposons continuellement de sources fiables et rentables de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour satisfaire à nos engagements financiers actuels et éventuels, dans des conditions normales et dans des conditions entraînant un stress. Afin d'atteindre cet objectif, nous nous engageons à maintenir les stratégies clés suivantes en matière d'atténuation du risque d'illiquidité et de financement :

- le maintien d'un nombre important de dépôts de base provenant des clients;
- l'accès continu à des sources diversifiées de financement de gros, y compris notre aptitude manifeste à procéder à la monétisation de catégories d'actifs donnés;
- le maintien d'un plan d'urgence exhaustif relatif aux liquidités à l'échelle de l'entreprise, étayé par un portefeuille de titres négociables non grevés (appelés les « actifs liquides en cas d'urgence ») qui nous donne un accès immédiat à des liquidités en cas de crise.

Nos pratiques et processus aux fins de la gestion des liquidités et du financement renforcent ces stratégies d'atténuation du risque, car elles nous permettent d'attribuer des plafonds prudents aux paramètres liés à ces activités ou d'établir des objectifs prudents à leur égard, et d'évaluer et de surveiller régulièrement les diverses sources de risque d'illiquidité, tant en fonction de conditions du marché normales que de conditions du marché entraînant un stress. En gérant ce risque, nous désirons établir un équilibre conservateur entre le niveau de risque que nous assumons et les coûts engagés pour atténuer ce risque, et nous reconnaissons qu'il pourrait s'avérer nécessaire de modifier cet équilibre si des changements importants surviennent dans les contextes internes ou externes.

### Responsabilités

Le Conseil d'administration est responsable de la supervision de notre cadre de gestion des liquidités et du financement, lequel est établi et mis en œuvre par la haute direction.

- Le Comité de vérification approuve notre cadre de gestion des liquidités et du financement, notre cadre de mise en gage et le plan d'urgence relatif aux liquidités, et il établit des niveaux généraux de tolérance relativement au risque d'illiquidité. Le Conseil d'administration est périodiquement avisé de notre position de liquidité actuelle et prospective.
- Le Comité de la politique de prêt et le Comité actif-passif supervisent la gestion des liquidités et les politiques y ayant trait et reçoivent régulièrement des rapports sur la conformité aux principaux plafonds et aux principales lignes de conduite établis.
- La Trésorerie générale est responsable de l'élaboration de politiques, de stratégies et de plans d'urgence en matière de gestion des

liquidités et du financement, ainsi que de la recommandation et de la surveillance de plafonds s'inscrivant dans ce cadre. La Gestion des risques du Groupe l'aide à s'acquitter de ces fonctions. La Trésorerie générale participe activement aux initiatives nationales et internationales du secteur afin d'effectuer une analyse comparative de ses pratiques de gestion des liquidités et de les améliorer.

- Les services de trésorerie des secteurs d'exploitation et des principales filiales effectuent les transactions conformément aux politiques et stratégies établies aux fins de la gestion des liquidités.
- Les filiales qui sont responsables de la gestion de leurs propres liquidités le font conformément aux politiques et pratiques établies par l'unité fonctionnelle Trésorerie générale, ainsi qu'aux exigences réglementaires en vigueur.

### Mesure du risque

L'évaluation de notre position de liquidité reflète les estimations, hypothèses et jugements conservateurs de la direction quant aux conditions propres à l'entreprise et aux conditions du marché actuelles et éventuelles ainsi qu'au comportement de nos clients et de nos contreparties. Nous mesurons et surveillons notre position de liquidité en fonction des trois risques suivants :

#### Risque d'illiquidité structural

La gestion du risque d'illiquidité structural porte sur le risque découlant des décalages entre les échéances réelles des actifs et des passifs, et plus précisément sur le risque lié à la trop grande confiance accordée aux passifs à court terme pour financer des actifs non liquides à plus long terme. Nous utilisons un modèle de capital en liquidités et un modèle de l'horizon de survie aux fins de l'évaluation de la liquidité du bilan et de l'établissement d'un échéancier approprié pour notre financement par emprunt. Ces méthodes nous permettent aussi de mesurer et de surveiller la relation entre les actifs non liquides et le financement de base, y compris notre exposition à une perte prolongée de dépôts en gros non garantis dans des conditions entraînant un stress.

#### Risque d'illiquidité stratégique

La gestion du risque d'illiquidité stratégique se rapporte à nos besoins de financement quotidiens habituels, et elle repose sur l'établissement de limites précisant le niveau maximal de sorties nettes de liquidités en dollars canadiens et en devises pour certaines périodes à court terme importantes, ainsi qu'à nos activités de mise en gage, qui sont assujetties à un cadre de gestion à l'échelle de l'entreprise en fonction duquel des plafonds ajustés en fonction des risques sont attribués à l'ensemble des risques liés à nos activités de mise en gage, et des plafonds individuels sont attribués à chaque type d'activité de mise en gage. Les actifs qui sont gagés incluent un portefeuille d'actifs admissibles qui servent exclusivement à soutenir notre participation aux systèmes de paiement et de règlement.

### Risque d'illiquidité éventuel

La gestion du risque d'illiquidité éventuel permet d'évaluer l'incidence d'événements soudains entraînant un stress ainsi que notre réaction connexe. Le plan d'urgence relatif aux liquidités définit des plans d'action exhaustifs qui seront mis en œuvre selon la durée et la gravité des diverses crises de liquidité mises en évidence dans le cadre de nos évaluations des facteurs de stress. La Trésorerie générale maintient et administre le plan d'urgence relatif aux liquidités. L'équipe de gestion des crises de liquidité, qui se compose de cadres des principaux secteurs d'exploitation et des principales unités fonctionnelles, se réunit régulièrement pour évaluer les facteurs de stress ainsi que notre état de préparation relativement au plan d'urgence relatif aux liquidités.

Nos évaluations des facteurs de stress se basent sur des modèles qui permettent d'évaluer notre exposition possible à des événements mondiaux, des événements touchant un pays ou des événements touchant RBC (ou encore à une combinaison de ces événements), et elles tiennent compte d'événements historiques et hypothétiques. Différents degrés de gravité sont pris en considération relativement à chaque type de crise, notamment des révisions à la baisse de deux et de quatre crans des cotes de crédit et l'attribution de cotes de qualité inférieure découlant d'événements touchant RBC. Ces évaluations exhaustives font appel à des éléments des scénarios et des techniques utilisés aux fins des analyses de sensibilité et des évaluations des facteurs de stress. Dans tous les cas, l'incidence de la crise est évaluée en fonction d'un horizon de neuf semaines, que nous utilisons également pour évaluer le risque d'illiquidité stratégique et qui constitue selon nous le laps de temps le plus critique lorsque survient un événement touchant les liquidités. Les membres de l'équipe de gestion des crises de liquidité participent au processus de formulation des hypothèses concernant le comportement prévu des actifs et passifs figurant au bilan ainsi que les risques hors bilan; pour ce faire, ils tiennent compte de leurs clients, des produits ainsi que des perspectives du marché. Certains scénarios sont testés mensuellement, et les autres, annuellement. La fréquence des tests dépend de la probabilité et des répercussions des scénarios. Après avoir examiné les résultats, l'équipe modifie parfois le plan d'urgence relatif aux liquidités et les autres pratiques connexes de gestion du risque d'illiquidité et de financement, à la lumière des leçons apprises. Si les cibles minimales déterminées à l'avance ne sont pas atteintes dans le cadre de certains tests ainsi que des évaluations des risques dont il est fait mention ci-dessus, l'équipe devra en aviser la Haute direction et, le cas échéant, le Conseil d'administration, et il se pourrait que les plafonds et les objectifs fassent l'objet de modifications.

Nos actifs liquides se composent principalement d'un groupe diversifié de titres négociables auxquels des cotes élevées ont été attribuées, et ils comprennent des portefeuilles distincts (libellés en dollars canadiens et en dollars américains) d'actifs liquides en cas d'urgence afin de composer avec les risques d'illiquidité possibles (notamment la baisse des dépôts, la réduction des prêts et l'accroissement des garanties exigées), tant au bilan que hors bilan, qui ont été estimés à l'aide de modèles que nous avons élaborés ou à l'aide d'analyses de scénarios et d'évaluations des facteurs de stress que nous effectuons périodiquement. Ces portefeuilles doivent satisfaire à des niveaux minimaux d'actifs et à des critères d'admissibilité stricts, de manière à garantir un accès immédiat à des liquidités en cas d'urgence.

### Contrôle du risque

Nous surveillons et gérons notre position de liquidité sur une base consolidée et nous tenons compte des restrictions d'ordre juridique, réglementaire, fiscal et opérationnel ainsi que de toute autre restriction applicable lorsque nous analysons notre capacité à prêter ou à emprunter des fonds au sein des succursales et des filiales.

### Politiques

Nos principales politiques en matière de liquidités et de financement sont revues et approuvées annuellement par les comités de la haute direction et par le Conseil d'administration. Ces politiques ayant un vaste champ d'application servent à déterminer les paramètres de tolérance aux risques, et elles habilite les comités de la haute direction ou la Trésorerie générale à approuver des politiques plus détaillées et des plafonds concernant des mesures, des activités et des produits donnés. Ces politiques et ces procédures régissent les activités de gestion et d'évaluation et les obligations d'information, et elles précisent les plafonds de liquidité et de financement approuvés.

### Pouvoirs et limites

Les objectifs relatifs à notre position de liquidité structurale, qui se fondent sur un paramètre de « capital en espèces » et sur une évaluation de « l'horizon de survie », sont approuvés annuellement et font l'objet de contrôles réguliers.

En ce qui concerne les besoins de financement net à court terme, tous les plafonds font l'objet d'un contrôle régulier afin d'assurer la conformité aux objectifs. Le traitement prescrit des flux de trésorerie dans des conditions diverses fait l'objet d'un examen périodique afin de confirmer sa pertinence ou de déterminer s'il y a lieu de modifier les hypothèses et les plafonds à la lumière des faits internes ou externes survenus. La volatilité des marchés mondiaux au deuxième semestre de 2007 nous a incités à modifier notre traitement des liquidités touchant certaines catégories d'actifs, de manière qu'il reflète notre point de vue selon lequel la liquidité des marchés visant ces produits demeurera sporadique pendant un certain temps. Nous sommes en voie de réviser certaines limites, notamment de manière à tenir compte des résultats découlant des évaluations des facteurs de risque que nous avons modifiées de manière qu'elles reflètent les leçons apprises durant cette période de volatilité des marchés.

### Présentation de l'information

Nous surveillons quotidiennement les rapports détaillés des décalages entre les montants de nos principaux actifs et passifs à court terme afin d'assurer leur conformité avec les limites de prudence établies à l'égard du risque global du Groupe, ainsi qu'avec les limites concernant les principales devises ainsi que les succursales, les filiales et les secteurs géographiques. Conformément à notre cadre de gestion des liquidités et du financement, toutes les dérogations possibles aux plafonds établis à l'égard des sorties de fonds nettes ou à d'autres règles, que celles-ci fassent l'objet d'un contrôle quotidien, hebdomadaire, mensuel ou trimestriel, sont immédiatement signalées à la trésorerie générale, qui fournit ou obtient les approbations requises après avoir examiné les mesures correctrices proposées.

### Financement

#### Stratégie de financement

La diversification des sources de financement est une composante essentielle de notre stratégie globale de gestion des liquidités parce qu'elle se traduit par une plus grande souplesse du financement, qu'elle réduit la concentration du financement et la dépendance envers ce dernier, et qu'elle donne généralement lieu à des réductions des coûts de financement. À ces fins, nous avons émis nos premières obligations couvertes canadiennes en novembre 2007. Le maintien de cotes de crédit concurrentielles est aussi un élément essentiel du financement rentable. Le financement de base, qui inclut le capital, les passifs à long terme et un portefeuille diversifié de dépôts de particuliers et, dans une moindre mesure, de dépôts d'entreprises, constitue l'assise sur laquelle repose notre solide position de liquidité structurale.

#### Cotes de crédit

Notre capacité à accéder aux marchés du financement non garanti et à effectuer certaines activités de titrisation efficaces dépend principalement du maintien de cotes de crédit concurrentielles, qui sont en grande partie déterminées en fonction de la qualité de nos résultats, de l'adéquation de notre capital et de l'efficacité de nos programmes de gestion des risques. En nous basant sur les examens périodiques des éléments susceptibles de déclencher une révision des cotes de crédit qui sont intégrés dans nos activités actuelles, ainsi que sur notre sensibilité à l'égard de la capacité de financement, nous estimons qu'une légère révision à la baisse n'aurait pas de répercussions importantes sur la composition de notre dette, sur notre accès à du financement, sur le recours à des biens donnés en garantie ni sur les coûts connexes. Une série de révisions à la baisse pourrait toutefois avoir une incidence négative sur notre capacité de financement, sur nos exigences en matière de biens donnés en garantie et sur nos résultats d'exploitation.

### Cotes de crédit

Tableau 55

Moody's	Standard & Poor's	Fitch Ratings	DBRS	Perspective

(1) Les cotes de crédit ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente ou la détention d'une obligation financière, car elles ne fournissent pas de commentaires sur le cours du marché ou sur la pertinence pour un investisseur en particulier. Les cotes de crédit peuvent faire l'objet d'une révision ou d'un retrait par une agence de cotation en tout temps.

Au cours de l'exercice, deux événements favorables liés à nos cotes de crédit se sont produits. Au deuxième trimestre de 2007, Moody's Investors Service a révisé à la hausse la cote de notre dette à long terme de premier rang, la portant de Aa2 à Aaa, en raison des améliorations apportées à son analyse de défaut conjoint. Au troisième trimestre de 2007, Standard & Poor's a modifié de stable à positive la perspective liée à nos cotes de crédit, en raison notamment de notre solide profil de liquidités et de notre infrastructure bien établie aux fins de la gestion des liquidités. Les cotes et les perspectives qui nous sont attribuées par Fitch et par DBRS n'ont pas changé depuis le 31 octobre 2006. Toutes nos cotes de crédit demeurent au nombre des cotes les plus élevées attribuées à une banque canadienne par les agences de notation et elles étayent notre capacité à accéder aux marchés du financement non garanti de façon concurrentielle.

#### Profil des dépôts

Un sommaire de la composition du total du passif lié aux dépôts est présenté à la note 13 des Notes complémentaires. En 2007, les dépôts des particuliers sont demeurés notre principale source de financement pour ce qui est des dépôts en dollars canadiens figurant au bilan, tandis que la plupart des dépôts en devises proviennent de sources de gros non garanties, y compris de grandes entreprises et d'importants clients institutionnels, ainsi que des banques centrales et commerciales étrangères.

Les dépôts de particuliers constituent notre principale source de fonds prévisibles et fiables. Certains groupes de clients commerciaux et institutionnels maintiennent également des soldes relationnels dont la volatilité est relativement faible. Pris dans leur ensemble, ces clients représentent une source extrêmement constante de dépôts de base dans les conditions les plus imaginables, puisqu'ils sont moins sensibles aux développements du marché que les prêteurs sur opérations et les investisseurs, en raison des répercussions de l'assurance-dépôts et de leurs relations étendues, et parfois même exclusives, avec nous. Nos dépôts de base, qui tiennent compte de nos estimations statistiques des tranches très stables du total des soldes relationnels, des soldes des dépôts des particuliers et des dépôts des clients commerciaux et institutionnels (dépôts à vue, dépôts à préavis et dépôts à terme fixe), ainsi que des fonds de gros venant à échéance dans plus de un an, ont augmenté au cours de l'exercice et représentaient environ 2 % à 56 % du total de nos dépôts. Nous favorisons de plus la diversification du financement de gros et examinons régulièrement les sources de financement à court terme afin d'assurer le maintien d'une diversification importante pour ce qui est des fournisseurs, des produits, des marchés et de la provenance géographique. Par ailleurs, nous maintenons notre présence dans différents marchés de financement, ce qui nous permet de surveiller constamment les faits nouveaux et les tendances qui se manifestent, de manière à déterminer les occasions ou les risques et à prendre sans délai les mesures qui s'imposent.

Nous gérons nos sources de financement à long terme de manière à réduire la concentration par secteur géographique et par secteur d'investissement ainsi que la concentration des instruments, des devises et des échéances. De plus, les objectifs en matière de liquidité ainsi que la conjoncture du marché, les taux d'intérêt, les écarts de crédit et la structure financière désirée influent sur nos activités de financement à long terme. Nous avons recours à des programmes d'émission de titres d'emprunt au Canada, aux États-Unis, en Europe, en Australie et au Japon. Nous évaluons régulièrement nos activités de diversification dans de nouveaux marchés et dans des secteurs d'investissement non exploités en fonction des coûts d'émission relatifs.

Au cours de l'exercice 2007, nous avons continué d'accroître notre capacité de financement à long terme en émettant, dans diverses devises et sur divers marchés, des billets de dépôts de premier rang totalisant, directement ou par l'intermédiaire de nos filiales, 30,7 milliards de dollars. Le total du financement à long terme en cours a augmenté de 18,2 milliards de dollars. Les titres d'emprunt de premier rang en circulation comportant des éléments susceptibles de déclencher une révision des cotes de crédit, qui entraînerait un remboursement anticipé, constituent une très petite tranche du total de l'encours de notre dette.

#### Autres sources de liquidités et de financement

Nous utilisons des programmes de titrisation adossés à des créances hypothécaires commerciales, à des créances hypothécaires résidentielles et à des créances sur cartes de crédit à titre de source supplémentaire de financement et aux fins de gestion des liquidités et des actifs et passifs. Nous avons conservé des droits dans nos programmes de titrisation de prêts hypothécaires résidentiels et de créances sur cartes de crédit. Le total de nos titres adossés à des créances hypothécaires en circulation vendus a augmenté de 2,1 milliards de dollars sur douze mois. Nos créances sur cartes de crédit, financées au moyen de billets émis par une entité ad hoc créée aux fins de titrisation, ont augmenté de 509 millions de dollars sur douze mois. Se reporter à la section Arrangements hors bilan et à la note 5 des Notes complémentaires pour de plus amples détails.

#### Incidence de la crise des marchés mondiaux sur notre capacité de financement à terme

Malgré les événements survenus récemment sur les marchés mondiaux, notamment la réduction des liquidités sur les marchés du financement à terme, notre position de liquidité et de financement demeure solide et appropriée aux fins de la mise à exécution de notre stratégie. Aucune tendance, demande, ni aucun engagement ou événement n'est actuellement susceptible d'avoir une incidence importante sur cette position.

Tout en améliorant nos programmes de financement nouveaux et existants au Canada et à l'échelle internationale, nous avons continué de nous procurer du financement à terme de gros au cours de la deuxième moitié de l'exercice 2007. La plupart de ce financement provient d'opérations de grande taille, mais une grande partie de ce financement est également lié à diverses opérations de financement à faible coût. En 2007, nous avons obtenu du financement à terme de gros libellé en douze devises différentes, dont des montants libellés en six devises différentes ont été obtenus au quatrième trimestre. La tourmente du marché ne nous a pas empêchés de lancer le premier programme canadien d'obligations couvertes, en vertu duquel nous avons vendu pour 2 milliards d'euros de billets au cours de la première opération qui s'est conclue le 5 novembre 2007. Notre capacité à obtenir du financement à terme de gros a une fois de plus surpassé considérablement nos besoins en financement au cours de la deuxième moitié de 2007.

#### Obligations contractuelles

Dans le cours normal de nos affaires, nous concluons des contrats qui entraînent des engagements à l'égard des paiements minimaux futurs ayant une incidence sur nos liquidités. Selon la nature de ces engagements, l'obligation peut être constatée au bilan ou hors bilan. Le tableau ci-dessous présente un sommaire de nos engagements de financement contractuels futurs.

(en millions de dollars canadiens)	2007	2006	2005
Encours du financement à long terme	51 540 \$	33 361 \$	24 004 \$
Total des titres adossés à des créances hypothécaires vendus	14 239	12 186	8 487
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales vendus	2 405	1 914	1 237
Créances sur cartes de crédit financées au moyen de billets émis par une entité ad hoc créée aux fins de titrisation	2 759	2 250	2 500

(en millions de dollars canadiens) (1)	2007					2006 Total	2005 Total
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De plus de 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total		
Financement à long terme non garanti	16 892 \$	16 350 \$	13 628 \$	4 670 \$	51 540 \$	33 361 \$	24 004 \$
Débitures subordonnées	—	118	—	6 117	6 235	7 103	8 167
Obligations découlant de contrats (2)	494	835	608	1 224	3 161	2 486	2 508
	17 386 \$	17 303 \$	14 236 \$	12 011 \$	60 936 \$	42 950 \$	34 679 \$

(1) Le montant ne représente que le capital et exclut les intérêts courus.

(2) Presque tous les engagements contractuels sont en cours.

## Risque lié à la réputation

Le risque lié à la réputation représente le risque qu'une action accomplie par une entreprise ou par un de ses représentants ternisse son image aux yeux de la collectivité ou la confiance que lui accorde le public, ce qui pourrait entraîner une diminution des affaires, des actions en justice, ou l'assujettir à une surveillance réglementaire accrue.

Un certain nombre d'événements peuvent entraîner un risque lié à la réputation, et ce risque est principalement d'ordre réglementaire, juridique ou opérationnel. Les défaillances d'exploitation ainsi que la non-conformité aux lois et aux règlements peuvent avoir une incidence importante sur la réputation de l'organisation.

Outre les six principes de gestion des risques dont il est fait mention à la rubrique Gestion du risque, nous appliquons les principes suivants à notre cadre général de gestion du risque lié à la réputation :

- Nous devons agir avec intégrité en tout temps afin de maintenir la réputation solide et favorable dont nous jouissons.
- Il incombe à tous nos employés, y compris la haute direction, de protéger notre réputation, et cette responsabilité incombe aussi à tous les membres du Conseil d'administration.

### Code de déontologie

Nos valeurs et notre Code de déontologie soutiennent la gestion du risque lié à notre réputation et favorisent notre culture au chapitre de la déontologie. La sensibilisation de nos employés et de nos administrateurs aux comportements qui protègent notre réputation et à ceux qui y nuisent repose sur notre Code de déontologie.

### Responsabilités

Le Conseil d'administration est responsable de la gestion du risque lié à la réputation. Les principaux comités de la haute direction chargés de la surveillance et de la communication du risque lié à la réputation à l'échelle

de l'entreprise sont : le Comité de déontologie et de conformité à la réglementation, le Comité d'examen de la politique, le Comité de surveillance des montages financiers et le Comité de la politique de prêt.

### Contrôle du risque

#### Politiques

Nous avons élaboré des politiques et des procédures qui nous aident à gérer le risque lié à la réputation dans toute l'organisation. Les secteurs d'exploitation ont recours à des politiques précises aux fins de la gestion des risques liés à leurs activités, lesquels incluent le risque lié à la réputation. Les politiques stipulent des exigences exhaustives aux fins de l'établissement et de l'évaluation des risques liés à la réputation, y compris des contrôles et procédures aux fins du contrôle préalable s'inscrivant dans le cadre du programme « Bien connaître son client », des exigences liées à la lutte contre le blanchiment et le financement d'activités terroristes, des exigences concernant l'indépendance des vérificateurs, les normes en matière de recherche et le signalement de situations douteuses, ainsi que des exigences liées à la gestion des conflits d'intérêts.

#### Présentation de l'information

La surveillance et la communication du risque lié à la réputation incombent principalement à la Gestion des risques du Groupe. Des rapports exhaustifs sont fournis régulièrement au Comité de la politique de prêt ainsi qu'au Conseil d'administration et aux comités du Conseil. Ces rapports incluent des rapports annuels sur les questions concernant la fraude et les litiges, ainsi que des rapports trimestriels touchant les questions en matière de réglementation, de conformité et de risque opérationnel. Les questions touchant le risque lié à la réputation sont également soulevées dans les rapports de vérification interne fournis à la Haute direction, et des rapports sommaires sur ces questions sont fournis au Comité de vérification.

## Risque lié à l'environnement réglementaire et juridique

Le risque lié à l'environnement réglementaire et juridique correspond au risque que des facteurs défavorables influent sur les activités commerciales, les résultats ou le capital, les relations avec les organismes de réglementation ou la réputation, par suite d'un manquement, ou de l'incapacité à s'adapter, à la réglementation, aux lois, aux codes d'activité économique, aux attentes des organismes de réglementation ou aux normes déontologiques.

La Gestion globale de la conformité, qui fait partie de la Gestion des risques du Groupe, a élaboré un Cadre réglementaire de gestion générale de la conformité qui s'aligne sur les directives du BSIF et des autres organismes de réglementation. Ce cadre vise à promouvoir la gestion proactive du risque lié à l'environnement réglementaire. Il s'applique à tous nos secteurs d'exploitation et à toutes nos activités, à nos entités juridiques et à nos employés à l'échelle mondiale, et il confirme les obligations de rendre compte de tous les employés, de manière à assurer le maintien de programmes rigoureux et efficaces de gestion du risque lié à l'environnement réglementaire et des contrôles de la conformité. Le cadre de gestion couvre les huit éléments suivants du processus de gestion de la conformité à la réglementation : Liaison avec les autorités de réglementation, Identification et évaluation du risque, Conception du contrôle et évaluation, formation et sensibilisation, Application de la conformité, Contrôle et surveillance, Gestion des problèmes et information et Gestion des initiatives.

### Responsabilités

La Gestion globale de la conformité formule les exigences générales aux fins de l'établissement, de l'évaluation, du contrôle, de la supervision et de la communication des risques liés à la réglementation et à la conformité (et les risques connexes liés aux activités et à la réputation), ainsi que des mesures visant à rectifier tous problèmes mis en évidence. La supervision est assurée par le Comité des politiques en matière de risque et de révision et le Comité de vérification du Conseil d'administration. Le Comité de déontologie et de conformité à la réglementation appuie notre gestion du risque lié à l'environnement réglementaire. Il approuve les programmes et politiques touchant la conformité et il signale au Comité de la politique de prêt et au Comité des politiques en matière de risque et de révision les principales questions touchant la réglementation et il leur fournit des conseils sur les mesures correctrices.

Le chef de la conformité à la réglementation et l'unité fonctionnelle Gestion globale de la conformité collaborent étroitement avec les secteurs d'exploitation afin d'assurer l'efficacité générale des contrôles de la gestion des risques liés à la réglementation et à la conformité, à l'échelle de l'entreprise. Ces contrôles font partie intégrante du Cadre réglementaire de gestion générale de la conformité, lequel comprend des politiques ayant pour objectif la mise en œuvre d'un processus de conformité uniforme et efficace, la supervision indépendante des contrôles de la conformité, la présentation au moment opportun de rapports sur les tendances et la communication ascendante des questions à la haute direction et au Conseil d'administration, ainsi que la mise en œuvre rapide de plans d'action appropriés.

### Mesure du risque

Le processus d'établissement et d'évaluation du risque lié à l'environnement réglementaire comprend des activités officielles d'évaluation des risques dans toute l'organisation, tant au chapitre des activités et de l'exploitation que de l'entreprise dans son ensemble. Pour mesurer le risque, nous évaluons l'incidence des changements d'ordre réglementaire et organisationnel, du lancement de nouveaux produits et services, ainsi que de l'acquisition ou de la création de nouveaux secteurs d'activité. Nous évaluons également l'efficacité des contrôles établis afin d'assurer la conformité aux exigences et aux attentes des organismes de réglementation. Bien que le recours à des paramètres pour évaluer les questions de conformité soit relativement nouveau et qu'il existe peu de méthodes ayant fait leurs preuves pour déterminer les principaux indicateurs, nous sommes en voie d'élaborer de tels paramètres. Entre-temps, nous utilisons les mesures dont nous disposons afin de déterminer les questions et les tendances.

### Contrôle du risque

#### Politiques

Notre culture au chapitre de la déontologie et de la conformité est bien établie et elle s'appuie sur notre Code de déontologie. Nous revoyons et mettons à jour le Code de déontologie régulièrement, de manière qu'il continue de répondre aux attentes des organismes de réglementation et des autres parties prenantes. Tous nos employés doivent réaffirmer leur compréhension du Code et leur engagement envers ce

dernier au moins tous les deux ans, et les employés occupant certains postes clés, notamment la Haute direction et les employés responsables de la surveillance des finances dont il est fait mention dans notre politique en matière d'indépendance du vérificateur doivent faire de même tous les ans.

Nous fournissons à tous les employés un programme d'apprentissage électronique et individuel concernant la lutte contre le blanchiment, et les employés concernés bénéficient également d'une formation visant des questions concernant la conformité et le risque lié à l'environnement réglementaire. Cette formation leur est fournie à l'aide d'autres outils de formation électroniques et de la documentation de travail, dans le cadre de la formation régulière des employés ou des programmes d'orientation des nouveaux employés, et dans le cadre de programmes de formation web diffusés périodiquement.

## Risque environnemental

Le risque environnemental correspond au risque que l'incidence de problèmes environnementaux n'entraîne une perte de valeur financière ou opérationnelle, ou une atteinte à notre réputation. Il découle de nos activités commerciales et de nos activités d'exploitation. Par exemple, les questions d'ordre environnemental liées à l'achat et à la vente, par nos clients, de propriétés contaminées ou au développement de projets à grande échelle pourraient faire en sorte que nous serons exposés au risque de crédit et au risque lié à la réputation. Nous pourrions être obligés de composer avec le risque opérationnel et le risque lié à l'environnement juridique lorsque des questions d'ordre environnemental surviennent dans nos succursales, nos bureaux ou nos centres de traitement des données.

Nous effectuons des recherches indépendantes et participons à des recherches coopératives afin de déterminer et de mieux comprendre les principaux risques environnementaux avec lesquels nous devons composer. Les préoccupations actuelles et les préoccupations d'actualité incluent notamment les changements climatiques, la biodiversité, l'eau et les droits des Autochtones.

### Responsabilités

La gestion du risque environnemental incombe au Groupe des affaires environnementales et à ses partenaires au sein des secteurs d'exploitation et des services de soutien généraux. Ce groupe est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre du système de gestion du risque environnemental. Il doit notamment déterminer les risques environnementaux au sein de l'organisation, élaborer et soutenir des politiques et des programmes en matière de gestion du risque environnemental et surveiller leur mise en œuvre, et superviser les communications et les programmes de formation. Le groupe fournit également des services-conseils et des services de soutien aux secteurs d'exploitation et aux unités fonctionnelles, aux fins de la gestion de risques environnementaux précis.

### Mesure du risque

Certains risques environnementaux liés à nos activités commerciales et à nos activités d'ordre opérationnel peuvent aisément être quantifiés, tandis que les autres sont évalués sur une base qualitative. Ainsi, dans le cadre de nos activités de prêts, nous quantifions les coûts relatifs à la décontamination environnementale de propriétés utilisées pour garantir les prêts, ainsi que les coûts qu'un débiteur doit engager pour effectuer des changements d'ordre opérationnel afin de satisfaire aux exigences en matière de réglementation de l'environnement ou à d'autres obligations. Dans le cadre de nos activités, nous quantifions les coûts que nous engageons aux fins de la conformité aux règlements environnementaux ou aux normes applicables. Nous évaluons les autres risques environnementaux sur une base qualitative, notamment les risques liés aux répercussions des changements climatiques ou des règlements visant les changements climatiques avec lesquels un secteur donné doit composer. Au fur et à mesure que les méthodes d'évaluation des risques, principalement celles liées aux changements climatiques, évolueront, nous incorporerons à nos processus d'autres mesures quantitatives des risques.

### Contrôle du risque

Afin de gérer le risque environnemental, nous maintenons un système de gestion qui se fonde sur les exigences prescrites dans nos politiques, sur des stratégies de gestion et d'atténuation des risques, et sur la présentation d'information. Plus précisément :

- nous élaborons et maintenons des politiques, normes, procédures et lignes de conduite aux fins de la gestion du risque environnemental;
- nous surveillons les lois et règlements pertinents ainsi que les autres exigences auxquels nous nous conformons;
- nous maintenons des programmes et des projets environnementaux;
- nous établissons les rôles et responsabilités aux fins de la gestion du risque environnemental au sein de l'organisation;

### Présentation de l'information

Chaque trimestre, le chef de la conformité à la réglementation présente des rapports sur les questions de conformité à la Haute direction, aux comités de gestion, au Comité de vérification et au Comité des politiques en matière de risque et de révision. Par ailleurs, le chef de la conformité à la réglementation prépare un rapport annuel qui porte sur la conformité générale à la réglementation et sur des sujets précis tels que les opérations entre apparentés, les conflits d'intérêts, et la conformité aux règles en matière de protection des consommateurs au Canada. Le chef du groupe Conformité à la réglementation, Lutte anti-blanchiment mondiale prépare, au moins une fois par année, un rapport sur la conformité aux règles sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Les principaux agents, Conformité à la réglementation, de nos filiales présentent quant à eux des rapports annuels et trimestriels pertinents à la haute direction et au Conseil d'administration de leur organisation.

- nous donnons aux employés une formation sur la détermination et la gestion des;
- nous maintenons un dialogue avec les parties prenantes internes et externes;
- nous évaluons notre rendement et le comparons à nos objectifs, ce qui nous permet de cerner les points que nous pouvons améliorer;
- nous nous assurons périodiquement que nos politiques et processus de gestion du risque environnemental sont mises en œuvre de la façon envisagée.

### Politiques

Notre stratégie en matière d'environnement, que nous avons publiée en octobre 2007, constitue une mise à jour de notre politique environnementale. On y trouve des informations détaillées sur les questions d'ordre environnemental qui revêtent de l'importance pour nous et pour nos parties prenantes, ainsi qu'un aperçu de notre engagement à réduire notre empreinte écologique, à effectuer nos activités de prêts et de placement et à accroître nos activités de manière responsable, et à concevoir des produits et services respectueux de l'environnement.

Nos politiques de gestion du risque de crédit lié à l'environnement nous permettent de cerner et de gérer de façon proactive les risques environnementaux liés à nos activités de prêts. Nous revoyons ces politiques régulièrement afin d'assurer leur conformité aux exigences d'ordre juridique et opérationnel, et de manière à tenir compte de l'évolution de nos activités commerciales.

Outre nos politiques générales aux fins des activités de prêts commerciaux et de prêts aux grandes entreprises, nous appliquons des politiques et des lignes directrices propres aux secteurs d'activité et à nos secteurs d'exploitation. Ainsi, nous avons mis en œuvre la politique « Évaluation sociale et environnementale aux fins de financement de projets », laquelle reflète notre adhésion aux Principes d'Équateur. Ces principes, qui ont été révisés en 2007, constituent des directives volontaires qui aident les institutions financières à composer avec les risques environnementaux et sociaux liés au financement de projets.

### Gestion et atténuation des risques

Outre les politiques, normes, procédures et lignes directrices que nous appliquons pour atténuer le risque environnemental, nous avons aussi recours à un processus de structuration des opérations et à des programmes d'assurance, ainsi qu'à d'autres processus. Le Groupe des affaires environnementales soutient les activités des prêteurs, des gestionnaires de risque et des clients visant à atténuer les risques environnementaux liés aux opérations; il recommande pour ce faire des stratégies ayant pour but de traiter, de supprimer ou de transférer (au moyen de programmes d'assurance) le risque environnemental.

### Présentation de l'information

Le Conseil d'administration et les comités de la haute direction reçoivent périodiquement, le cas échéant, des rapports et des analyses sur les risques liés aux questions environnementales (p. ex., les changements climatiques et le protocole de Kyoto, ainsi que les Principes d'Équateur). Les pertes de valeur de prêts découlant de questions environnementales font l'objet d'un suivi et elles sont signalées aux cadres dirigeants.

Nous fournissons annuellement des informations sur la mise en œuvre des Principes d'Équateur dans notre Rapport sur la responsabilité de l'entreprise et dans notre Déclaration de responsabilité publique, ainsi que sur le site rbc.com. Le Rapport sur la responsabilité de l'entreprise et la Déclaration de responsabilité publique fournissent aussi des informations sur nos politiques environnementales, les activités de prêts, les questions d'actualité, l'engagement des parties prenantes ainsi que notre rendement et nos initiatives au chapitre de l'environnement.

Le risque d'assurance est le risque de perte susceptible de se produire lorsque les hypothèses actuarielles liées à la conception du produit et à l'établissement des primes diffèrent des résultats techniques réels. Nos activités d'assurances vie, maladie, crédit, habitation, automobile et voyage et nos activités de réassurance donnent lieu à un risque d'assurance. Le risque d'assurance se compose des risques secondaires suivants :

- **Le risque lié aux sinistres constitue le risque que la gravité ou la fréquence des sinistres diffère des hypothèses utilisées aux fins de l'établissement des primes. Ce risque peut résulter i) d'une estimation inappropriée des sinistres prévus par rapport aux sinistres réels; ii) d'une sélection inappropriée des risques dans le cadre du processus de tarification.**
- **Le risque lié au comportement des titulaires de polices constitue le risque que le comportement des titulaires de polices à l'égard des paiements de primes, des retraits ou avances sur polices, des polices tombées en déchéance, des rachats et des autres résiliations volontaires diffère du comportement hypothétique utilisé aux fins de l'établissement des primes.**
- **Le risque lié aux charges constitue le risque que les charges au titre de l'acquisition ou de la gestion de polices, ou celles au titre du traitement des sinistres, excèdent les coûts hypothétiques utilisés aux fins de l'établissement des primes.**

### Responsabilités

Le Conseil d'administration établit les pouvoirs d'approbation des risques en se fondant sur la recommandation de ses comités et il délègue ces pouvoirs aux cadres dirigeants.

Le conseil d'administration de chaque filiale d'assurance est responsable de la gestion des sociétés d'assurances. Les conseils d'administration coordonnent et supervisent la gestion des filiales d'assurance et ils s'assurent que ces filiales sont gérées de façon adéquate et que leurs activités s'inscrivent dans le cadre de nos stratégies et politiques générales.

La Gestion des risques du Groupe fournit des lignes de conduite et des services de surveillance aux fins de la gestion des risques liés aux activités d'assurance, et elle est responsable de la préparation de rapports exhaustifs sur les risques d'assurance avec lesquels l'organisation doit composer. Les actuaires désignés de nos filiales d'assurances canadiennes sont nommés par les conseils d'administration et sont, en vertu des exigences de la loi, tenus d'exprimer des opinions sur le caractère adéquat des obligations au titre de l'assurance, sur la suffisance des fonds propres, sur la situation financière future des sociétés d'assurances, ainsi que sur l'équité du traitement des titulaires de polices. Des actuaires externes supervisent, conformément aux lignes directrices du BSIF et aux normes de l'Institut canadien des actuaires, le travail des actuaires désignés. Nos filiales d'assurance internationales font l'objet d'une supervision actuarielle similaire. Le groupe Fonctions générales et le groupe Technologie et exploitation mondiales fournissent également des lignes de conduite et des services de surveillance aux fins de la gestion des risques liés aux domaines d'expertise.

Les unités fonctionnelles responsables des activités d'assurance s'occupent de la gestion active du risque d'assurance, en collaboration avec la Gestion des risques du Groupe et d'autres groupes Fonctions générales et le groupe Technologie et exploitation mondiales.

### Mesure du risque

Nous évaluons les risques d'assurance régulièrement pour nous assurer que notre profil de risque fait l'objet d'une supervision adéquate, que des informations à son sujet sont communiquées, et qu'il s'aligne sur les hypothèses concernant nos activités. Nous utilisons ces mesures du risque aux fins de la quantification du capital économique et de l'évaluation des provisions techniques, et de manière à nous conformer aux obligations de déclaration. La Gestion des risques du Groupe gère ce processus au moyen de modèles.

Les modèles utilisés aux fins de la mesure du risque font l'objet d'un processus d'examen et de communication rigoureux et systématique, conformément à notre politique en matière de gestion des risques liés aux modèles. Les éléments clés de cette police incluent le maintien de documents appropriés concernant les modèles, un processus d'approbation

visant à assurer la répartition appropriée des responsabilités, des examens indépendants et périodiques des modèles, et un processus de responsabilisation et de surveillance bien défini.

### Contrôle du risque

#### Politiques

Les politiques en matière de risque d'assurance énoncent les stratégies que nous utilisons pour déterminer les risques d'assurance, pour les classer par ordre de priorité et pour les gérer. La Gestion des risques du Groupe est responsable des politiques en matière de risque d'assurance. Ces politiques établissent les attentes et les paramètres en fonction desquels nous pouvons exercer nos activités d'assurance, elles communiquent notre tolérance au risque et elles assurent la responsabilisation au moyen de l'établissement de rôles et de responsabilités précis.

#### Pouvoirs et limites

Le Conseil d'administration établit les pouvoirs d'approbation des risques et les limites de risque et il les délègue aux cadres dirigeants des unités fonctionnelles, de manière à orienter les activités d'assurance. Ces pouvoirs et limites délégués permettent d'assurer que notre portefeuille d'assurance est bien diversifié et qu'il est conforme au goût du risque approuvé par le Conseil d'administration.

#### Surveillance et approbation des risques

La Gestion des risques du Groupe assure une surveillance indépendante de nos activités d'assurance, notamment l'élaboration des produits, l'établissement des primes et la gestion du processus de tarification et des sinistres. Elle approuve également les pouvoirs relatifs aux activités qui excèdent les pouvoirs et limites des unités fonctionnelles, ainsi que les pouvoirs relatifs à certaines activités qui présentent un risque important.

#### Atténuation des risques

Les principaux éléments auxquels nous avons recours pour cerner, évaluer et gérer les risques d'assurance incluent l'application d'une démarche fondée sur les risques aux fins de l'élaboration des produits et de l'établissement des primes, ainsi que le recours à des lignes de conduite et pratiques efficaces aux fins de la gestion du processus de tarification et des sinistres. Par ailleurs, nous transférons les risques d'assurance à des sociétés d'assurances indépendantes ou à des sociétés de réassurance afin de diversifier nos risques d'assurance, de limiter les risques importants auxquels nous sommes exposés et de disposer de capacités supplémentaires aux fins de la croissance future de nos activités.

#### Provisions techniques

Les provisions techniques correspondent aux montants estimatifs requis pour satisfaire aux obligations liées aux contrats d'assurance. Les obligations au titre des montants estimatifs futurs des indemnités d'assurance et des frais d'assurance sont calculées conformément aux normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires et aux exigences du BSIF et d'autres organismes professionnels et organismes de réglementation pertinents. Les provisions techniques aux fins des PCGR du Canada sont calculées selon la méthode canadienne axée sur le bilan. Ces estimations et ces hypothèses actuarielles tiennent compte de provisions précises pour détérioration des résultats afin d'assurer le caractère adéquat des obligations, et elles sont validées au moyen d'examen et vérifications internes exhaustifs et d'examen et vérifications externes indépendants.

#### Présentation de l'information

La Gestion des risques du Groupe procède régulièrement à une évaluation indépendante des risques d'assurance avec lesquels les secteurs d'exploitation et l'organisation doivent composer, et elle présente des rapports à ce sujet à la direction. Les rapports facilitent l'analyse et la communication de l'information et ils contribuent à la compréhension générale du risque d'assurance. Les rapports comprennent une évaluation des risques avec lesquels les unités fonctionnelles responsables des activités d'assurance doivent composer et ils traitent des tendances en matière de sinistres et du caractère adéquat des provisions techniques. Ils servent par ailleurs à évaluer le profil risque rendement lié aux produits d'assurance et fournissent un point de vue sur les risques possibles.

## Risque stratégique

Le risque stratégique correspond au risque que nous ou l'un de nos secteurs d'activité effectuions des choix stratégiques inappropriés ou soyons incapables de procéder à la mise en œuvre fructueuse de stratégies données ou de plans et décisions connexes. Pour gérer le risque stratégique, nous appliquons les principes suivants :

- **Les décisions importantes sont alignées sur notre stratégie d'entreprise.**
- **Les stratégies des secteurs d'exploitation sont alignées sur notre stratégie d'entreprise.**
- **Toutes les stratégies commerciales sont fondées sur une analyse du marché et de la concurrence ainsi que des projections financières relatives à leur incidence prévue.**

La définition et l'évaluation efficaces de ce risque sont essentielles pour nous et requièrent la participation de la haute direction et du Conseil d'administration en ce qui concerne la définition et l'évaluation des diverses occasions stratégiques s'offrant à l'organisation.

### Responsabilités

Il incombe aux directeurs d'unité individuels d'assurer la mise en œuvre réussie des stratégies. L'équipe Stratégie et expansion au sein du groupe Fonctions générales est responsable de l'élaboration de notre stratégie d'entreprise. Cette équipe fournit également un soutien à l'élaboration des stratégies des secteurs d'exploitation et des secteurs d'activité. La définition et l'analyse des questions stratégiques, des occasions et des risques avec lesquels nous devons composer est un élément fondamental de leurs responsabilités globales.

## Risque de concurrence

Le risque de concurrence correspond au risque lié à notre incapacité d'établir ou de maintenir un avantage concurrentiel durable dans un ou plusieurs marchés donnés. Ce risque peut se poser au sein ou à l'extérieur du secteur financier et provenir de concurrents traditionnels ou non traditionnels, à l'échelle nationale ou internationale.

### Contrôle du risque

Nous utilisons le processus de demande d'approbation de projet (DAP) pour gérer le risque stratégique. Notre groupe Initiatives stratégiques effectue un examen initial et coordonne la soumission de chaque DAP à l'examen, à l'avis et à l'approbation de la Gestion des risques du Groupe, du Groupe juridique et de la Trésorerie générale. Le Conseil d'administration ou le Comité de la politique de prêt peut approuver la version définitive si son approbation est nécessaire. Les DAP sont un élément essentiel de notre cadre de gouvernance d'entreprise et, au besoin, sont disponibles pour examen par les organismes de réglementation ou nos vérificateurs externes.

Nous gérons le risque de concurrence au moyen de sa définition et de son évaluation appropriées dans le cadre de notre processus global de gestion des risques, ce qui comprend l'évaluation des risques à l'égard des produits et services nouveaux ou améliorés ainsi que des alliances et des acquisitions. Notre capacité de nous adapter à l'évolution de l'environnement concurrentiel aura une incidence sur notre rendement financier global.

## Risque systémique

Le risque systémique correspond au risque que le système financier dans son ensemble ne résiste pas aux effets d'une crise résultant de circonstances exceptionnelles d'ordre économique, politique, social ou financier, ce qui pourrait entraîner des pertes financières ou autres, ou nuire à notre réputation.

Le risque systémique est considéré comme le risque le moins contrôlable auquel nous sommes exposés. Notre capacité d'atténuer ce risque dans le cadre de nos activités est très limitée, sauf au moyen de mécanismes de collaboration entre les participants de l'industrie et, le cas échéant, le secteur public, en vue de réduire la fréquence et l'incidence de ces risques.

## Risques additionnels susceptibles d'influer sur les résultats futurs

De par leur nature même, les déclarations prospectives, notamment celles énoncées dans le présent rapport, exigent la formulation d'hypothèses et sont assujetties à des incertitudes et à des risques intrinsèques, si bien que les résultats réels pourraient différer sensiblement de nos attentes exprimées dans de telles déclarations prospectives. Parmi les facteurs qui pourraient faire en sorte que notre performance financière réelle diffère considérablement de nos déclarations prospectives, il y a le risque de crédit, le risque de marché, le risque opérationnel, le risque d'illiquidité et de financement et d'autres risques expliqués en détail à la section Gestion du risque. Par ailleurs, cette section présente d'autres facteurs qui, à notre avis, pourraient également influencer sur nos résultats réels et faire en sorte que ceux-ci diffèrent considérablement des résultats attendus.

### Facteurs relatifs à l'industrie

#### *Conjoncture économique générale au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays où nous exerçons nos activités*

Les taux d'intérêt, les taux de change, la stabilité de divers marchés des capitaux, y compris l'incidence de la volatilité constante du marché des prêts hypothécaires à risque aux États-Unis et des marchés connexes ainsi que du resserrement des liquidités dans divers marchés financiers, les dépenses de consommation, les investissements des entreprises, les dépenses publiques, le niveau d'activité et de volatilité des marchés financiers, l'inflation et le terrorisme, tous ces facteurs ont des répercussions sur le contexte commercial et l'environnement économique d'une région géographique donnée et, en fin de compte, sur notre volume d'activités dans cette région et sur les revenus que nous en tirons. Par exemple, le ralentissement économique d'un pays peut entraîner une hausse du chômage ainsi qu'une baisse du revenu familial, du bénéfice des sociétés, des investissements des entreprises et des dépenses de consommation, de sorte que la demande concernant nos prêts et autres produits baisserait. Par ailleurs, la dotation à la provision pour pertes sur créances augmenterait probablement, entraînant par le fait même une diminution du bénéfice. De même, un ralentissement d'un marché des actions ou des titres de créance pourrait entraîner une baisse des nouvelles émissions, des activités de négociation des investisseurs, ou des biens sous gestion et des biens administrés, qui se traduirait par un recul des commissions et autres produits. De plus, tout défaut de paiement par une institution financière au Canada, aux États-Unis ou à l'échelle internationale pourrait avoir une incidence défavorable sur les marchés des capitaux en général, et sur nous en particulier.

### Taux de change

Nos produits, nos charges et notre bénéfice libellés en devises autres que le dollar canadien sont assujettis aux fluctuations du dollar canadien par rapport à ces devises. Ces fluctuations pourraient influencer sur nos activités et nos résultats financiers dans leur ensemble. Notre exposition la plus importante touche le dollar américain, en raison du volume d'activités que nous exerçons aux États-Unis et de nos opérations conclues en dollars américains. Au cours des quatre dernières années, l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain a eu une incidence importante sur nos résultats. Nous sommes également exposés à un risque lié à la livre sterling et à l'euro en raison de nos opérations conclues dans ces devises à l'échelle mondiale. Si l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, à la livre sterling et à l'euro se poursuivait, cela pourrait entraîner une réduction de la valeur de conversion de nos revenus, de nos charges et de notre bénéfice libellés en dollars américains, en livres sterling et en euros, respectivement.

### Politiques gouvernementales, monétaires et autres

Les politiques monétaires adoptées par la Banque du Canada, le Board of Governors of the Federal Reserve System des États-Unis ou les organismes internationaux, dans les territoires où nous exerçons nos activités, ont une incidence sur nos activités et notre bénéfice. Par exemple, les décisions prises par la Banque du Canada en matière de politique monétaire influent sur le niveau des taux d'intérêt et les fluctuations de ces taux peuvent avoir une incidence sur notre bénéfice. Par ailleurs, de telles politiques peuvent avoir des répercussions négatives sur les activités de nos clients et contreparties au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays, ce qui peut faire augmenter le risque de crédit de ces clients ou contreparties. Les politiques fiscales et autres adoptées par divers organismes de réglementation au Canada et aux États-Unis, ainsi que par des organismes internationaux, ont également des répercussions sur nos activités et notre bénéfice.

### Niveau de concurrence

La concurrence à laquelle se livrent les sociétés de services financiers au sein des marchés des services aux particuliers et aux entreprises dans lesquels nous exerçons nos activités est vive. La fidélisation et le maintien de la clientèle dépendent de certains facteurs, notamment les niveaux relatifs de services, les prix et les caractéristiques des produits ou services, notre réputation et les mesures prises par nos concurrents. D'autres établissements financiers, comme des compagnies d'assurance ou des

institutions financières spécialisées, ainsi que les entreprises non financières, offrent de plus en plus des services traditionnellement offerts par des banques. Une telle concurrence pourrait aussi entraîner une réduction des commissions et avoir une incidence défavorable sur notre bénéfice.

#### *Modifications des lois et des règlements*

Des lois et des règlements ont été établis afin de protéger les intérêts financiers et autres de nos clients et des investisseurs, ainsi que l'intérêt public. Des modifications des lois, notamment des lois fiscales, ainsi que des règlements ou des politiques de réglementation, y compris des changements à notre cadre de gestion du capital et des changements dans la façon dont les lois sont interprétées, mises en œuvre ou exécutées, pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats, par exemple en réduisant les entraves à l'accès aux marchés dans lesquels nous exerçons nos activités et en augmentant les coûts que nous engageons pour nous conformer à ces lois, règlements ou politiques. Par ailleurs, notre non-respect des lois, des règlements ou des politiques de réglementation applicables pourrait entraîner des pénalités et des sanctions financières imposées par les organismes de réglementation qui seraient susceptibles de ternir notre réputation ou d'avoir une incidence défavorable sur notre bénéfice.

#### *Jugements d'ordre juridique ou réglementaire et procédures judiciaires*

Nous prenons des mesures que nous jugeons raisonnables afin d'assurer notre conformité avec les lois, règlements et politiques de réglementation des territoires dans lesquels nous exerçons nos activités, mais rien ne garantit que nous nous conformerons toujours à ces lois, règlements ou politiques, ou que nous serons réputés nous y conformer. Il est par conséquent possible qu'un tribunal ou un organisme de réglementation prononce un jugement ou rende une décision qui pourrait se traduire par des amendes, des dommages-intérêts ou d'autres frais qui pourraient ternir notre réputation et avoir une incidence négative sur notre bénéfice.

Nous sommes également engagés dans des litiges dans le cours normal de nos activités. Le règlement défavorable de tout litige pourrait avoir une incidence négative importante sur nos résultats, ou pourrait grandement compromettre notre réputation, ce qui pourrait influencer sur nos perspectives commerciales futures.

#### *Exactitude et intégralité des renseignements sur nos clients et contreparties*

Lorsque nous décidons de consentir du crédit à des clients ou à des contreparties ou de conclure d'autres transactions avec eux, il se peut que nous nous basions sur les renseignements qui ont été fournis par ces clients ou contreparties ou en leur nom, notamment des états financiers vérifiés ou d'autres renseignements financiers. Il se peut également que nous fondions notre décision sur les déclarations des clients et des contreparties quant à l'intégralité et à l'exactitude de cette information. Si les états financiers et les autres renseignements financiers concernant les clients et les contreparties sur lesquels nous nous basons ne sont pas conformes aux PCGR ou s'ils comprennent des déclarations trompeuses importantes, cela pourrait avoir une incidence défavorable sur notre situation financière.

#### *Facteurs propres à la Banque*

##### *Mise en œuvre de notre stratégie*

Notre capacité à réaliser nos objectifs et à mettre en œuvre notre stratégie a une influence sur notre performance financière. Si nous ne réalisons pas nos objectifs stratégiques ou si nous les modifions, cela pourrait avoir une incidence négative sur nos résultats financiers.

##### *Acquisitions et coentreprises*

Nous examinons régulièrement les occasions d'acquisitions stratégiques ou de coentreprises au sein de nos secteurs d'exploitation, mais rien ne garantit que nous recevrons l'approbation requise des autorités de réglementation ou des actionnaires, ou que nous pourrions continuer de procéder à des acquisitions ou de former des coentreprises selon des modalités qui satisfont à nos critères d'investissement. Par ailleurs, il n'existe aucune certitude que nos objectifs financiers stratégiques ou les réductions de coûts prévues se concrétiseront par suite des acquisitions ou de la formation de coentreprises. Notre rendement dépend de notre capacité à conserver la clientèle et les employés clés des sociétés acquises et des coentreprises, et rien ne garantit que nous serons toujours en mesure d'y parvenir.

##### *Modification des normes comptables, conventions comptables et estimations*

De temps à autre, le Conseil des normes comptables de l'ICCA modifie les normes de comptabilisation et de publication de l'information financière qui guident la préparation des états financiers. Il est difficile de prévoir ces modifications qui peuvent avoir une incidence importante sur la façon dont

nous comptabilisons et présentons notre situation financière et nos résultats d'exploitation. Dans certains cas, nous devons appliquer une nouvelle norme ou une norme révisée de manière rétroactive, ce qui nous oblige à retraiter les états financiers des périodes précédentes.

Les conventions et méthodes comptables que nous utilisons servent à déterminer la façon dont nous présentons notre situation financière et nos résultats d'exploitation, et leur application exige que la direction établisse des estimations ou se base sur des hypothèses touchant des questions de par leur nature incertaines. Ces estimations et ces hypothèses pourraient nécessiter des changements susceptibles d'avoir une incidence défavorable importante sur nos résultats d'exploitation et sur notre situation financière. Les principales conventions comptables sont décrites à la note 1 des Notes complémentaires.

Comme il est expliqué en détail dans la rubrique Conventions comptables critiques et estimations, sept conventions comptables « critiques » s'appliquent à la présentation de notre situation financière et de nos résultats d'exploitation, car i) la direction est tenue d'exercer des jugements particulièrement subjectifs ou complexes à propos de questions qui sont de par leur nature incertaines et car ii) il est probable que des montants considérablement différents soient présentés dans des conditions différentes ou selon des hypothèses ou des estimations différentes.

##### *Capacité d'attirer les employés et les cadres*

La concurrence est forte entre les sociétés de services financiers, et même avec les entreprises non financières, lorsque vient le temps de recruter des employés et des cadres qualifiés. Si nous ne sommes pas en mesure d'attirer des employés et des cadres compétents ou de les garder, cela pourrait avoir une incidence négative importante sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière, y compris sur notre compétitivité.

##### *Modification de nos cotes de crédit*

Rien ne peut garantir que les cotes de crédit et les perspectives qui nous sont attribuées par des agences de notation telles Moody's Investors Service, Standard & Poor's, Fitch Ratings ou DBRS ne seront pas réduites, ou que ces agences de notation ne publieront pas de commentaires défavorables à notre égard, ce qui pourrait entraîner des frais de financement accrus et un accès réduit aux marchés des capitaux. La baisse de nos cotes de crédit pourrait aussi avoir une incidence sur notre capacité de conclure des opérations sur dérivés ou opérations de couverture dans le cours normal de nos activités, ainsi que sur le coût de telles opérations.

##### *Élargissement et intégration de nos réseaux de distribution*

Nous examinons régulièrement des occasions d'élargir nos réseaux de distribution, au moyen d'acquisitions ou de croissance interne, notamment par l'ajout de nouveaux bureaux de vente d'assurance, comptes d'épargne en ligne, guichets automatiques et succursales dans des marchés à forte croissance au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale. Toutefois, si nous ne sommes pas en mesure d'élargir ces réseaux de distribution ou de les intégrer efficacement, cela pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

##### *Autres facteurs*

Les autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats réels incluent les modifications de la politique gouvernementale en matière de commerce, la mise au point réussie, au moment opportun, de nouveaux produits et services, les changements technologiques, les changements imprévus dans les dépenses et les habitudes d'épargne des consommateurs, l'incidence possible, sur nos activités, d'une épidémie ayant des répercussions sur l'économie locale, nationale ou mondiale, d'une panne de l'infrastructure publique, notamment les transports, la communication, les réseaux d'électricité ou d'aqueducs, de conflits internationaux et d'autres questions politiques, y compris celles liées à la guerre contre le terrorisme, et la mesure dans laquelle nous réussissons à prévoir et à gérer les risques connexes.

Nous informons nos lecteurs que l'analyse précédente des facteurs de risque n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur nos résultats. Les personnes, et notamment les investisseurs, qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions à notre égard, doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres faits et incertitudes, ainsi que d'autres facteurs propres à l'industrie et à la Banque qui pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats futurs et sur l'évaluation boursière de nos actions ordinaires. À moins que la loi ne l'exige, nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

## Information financière supplémentaire

### Revenu net d'intérêt sur l'actif et le passif moyens liés aux activités poursuivies (1)

Tableau 58

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Soldes moyens (2)			Intérêt (3)			Taux moyen		
	2007	2006	2005	2007	2006	2005	2007	2006	2005
<b>Actif</b>									
<b>Dépôts à d'autres banques</b>									
Canada	1 570 \$	1 218 \$	915 \$	43 \$	41 \$	31 \$	2,74 %	3,37 %	3,39 %
États-Unis	2 904	1 856	1 587	176	155	55	6,06	8,35	3,47
Autres pays	5 436	4 913	4 068	319	284	145	5,87	5,78	3,56
	9 910	7 987	6 570	538	480	231	5,43	6,01	3,52
<b>Valeurs mobilières</b>									
Titres du compte de négociation	162 828	134 166	110 356	6 621	5 056	3 711	4,07	3,77	3,36
Titres disponibles à la vente (4)	31 516	—	—	1 044	—	—	3,31	—	—
Titres du compte de placement (4)	—	38 792	37 876	—	1 133	895	—	2,92	2,36
	194 344	172 958	148 232	7 665	6 189	4 606	3,94	3,58	3,11
<b>Biens acquis en vertu de conventions de revente et titres empruntés</b>	71 759	55 615	44 420	3 450	2 827	1 354	4,81	5,08	3,05
<b>Prêts (5)</b>									
Canada									
Prêts de détail	152 588	135 852	124 001	9 376	8 157	7 037	6,14	6,00	5,67
Prêts de gros	31 541	31 539	28 087	1 047	1 264	1 262	3,32	4,01	4,49
	184 129	167 391	152 088	10 423	9 421	8 299	5,66	5,63	5,46
États-Unis	25 718	21 871	20 572	2 240	2 110	1 626	8,71	9,65	7,90
Autres pays	13 388	8 286	6 993	2 061	1 177	865	15,39	14,20	12,37
	223 235	197 548	179 653	14 724	12 708	10 790	6,60	6,43	6,01
<b>Total de l'actif productif d'intérêts</b>	499 248	434 108	378 875	26 377	22 204	16 981	5,28	5,11	4,48
<b>Dépôts non productifs d'intérêts à d'autres banques</b>	2 137	2 806	2 567	—	—	—	—	—	—
<b>Engagements de clients en contrepartie d'acceptations</b>	10 270	8 748	6 411	—	—	—	—	—	—
<b>Autres actifs</b>	69 345	56 438	57 447	—	—	—	—	—	—
<b>Total de l'actif</b>	581 000 \$	502 100 \$	445 300 \$	26 377 \$	22 204 \$	16 981 \$	4,54 %	4,42 %	3,81 %
<b>Passif et capitaux propres</b>									
<b>Dépôts (6)</b>									
Canada	166 983 \$	167 015 \$	161 866 \$	5 669 \$	5 024 \$	3 724 \$	3,39 %	3,01 %	2,30 %
États-Unis	53 817	47 913	40 004	2 563	2 018	1 047	4,76	4,21	2,62
Autres pays	121 924	91 334	70 168	5 538	3 666	2 175	4,54	4,01	3,10
	342 724	306 262	272 038	13 770	10 708	6 946	4,02	3,50	2,55
<b>Engagements afférents à des titres vendus à découvert</b>	46 654	38 630	34 169	1 997	2 071	1 381	4,28	5,36	4,04
<b>Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés</b>	42 503	32 786	25 912	2 364	1 882	1 120	5,56	5,74	4,32
<b>Débitures subordonnées</b>	6 704	8 013	8 359	338	419	442	5,04	5,23	5,29
<b>Autres passifs portant intérêt</b>	3 569	2 759	4 041	376	328	299	10,54	11,89	7,40
<b>Total du passif portant intérêt</b>	442 154	388 450	344 519	18 845	15 408	10 188	4,26	3,97	2,96
<b>Dépôts ne portant pas intérêt</b>	25 752	17 037	16 159	—	—	—	—	—	—
<b>Acceptations</b>	10 270	8 882	6 414	—	—	—	—	—	—
<b>Autres passifs</b>	79 087	66 755	58 757	—	—	—	—	—	—
<b>Total du passif</b>	557 263 \$	481 124 \$	425 849 \$	18 845 \$	15 408 \$	10 188 \$	3,38 %	3,20 %	2,39 %
<b>Capitaux propres</b>									
Actions privilégiées	1 553 \$	1 022 \$	811 \$	— \$	— \$	— \$	— %	— %	— %
Actions ordinaires	22 184	19 954	18 640	—	—	—	—	—	—
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	581 000 \$	502 100 \$	445 300 \$	18 845 \$	15 408 \$	10 188 \$	3,24 %	3,07 %	2,29 %
<b>Revenu net d'intérêt et marge nette d'intérêt</b>	581 000 \$	502 100 \$	445 300 \$	7 532 \$	6 796 \$	6 793 \$	1,30 %	1,35 %	1,53 %
<b>Revenu net d'intérêt et marge nette d'intérêt (moyenne de l'actif productif) (7)</b>									
Canada	280 385 \$	257 319 \$	229 184 \$	6 435 \$	6 045 \$	5 628 \$	2,30 %	2,35 %	2,46 %
États-Unis	106 044	90 684	74 842	412	108	608	0,39	0,12	0,81
Autres pays	112 819	86 105	74 849	685	643	557	0,61	0,75	0,74
<b>Total</b>	499 248 \$	434 108 \$	378 875 \$	7 532 \$	6 796 \$	6 793 \$	1,51 %	1,57 %	1,79 %

(1) Le classement géographique des actifs et passifs choisis est fondé sur le point d'inscription des actifs et des passifs en question.

(2) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

(3) Le revenu d'intérêt comprend des commissions sur prêts de 331 millions de dollars (348 millions en 2006; 343 millions en 2005).

(4) Les titres disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur. Avant le 1<sup>er</sup> novembre 2006, les titres disponibles à la vente étaient classés dans les titres du compte de placement et étaient comptabilisés au coût non amorti.

(5) Les soldes moyens comprennent les prêts douteux.

(6) Les dépôts comprennent les dépôts d'épargne, lesquels avaient des soldes moyens de 46 milliards de dollars (46 milliards en 2006; 46 milliards en 2005), des frais d'intérêt de 0,4 milliard (0,4 milliard en 2006; 0,3 milliard en 2005), ainsi que des taux moyens de 0,9 % (0,8 % en 2006; 0,6 % en 2005). Les dépôts comprennent également les dépôts à terme, lesquels avaient des soldes moyens de 240 milliards de dollars (206 milliards en 2006; 181 milliards en 2005), des frais d'intérêt de 10,7 milliards (8,3 milliards en 2006; 5,3 milliards en 2005), ainsi que des taux moyens de 4,43 % (4,02 % en 2006; 2,95 % en 2005).

(7) Au cours de l'exercice, nous avons réexaminé les données géographiques que nous utilisons pour calculer le revenu net d'intérêt et la marge nette d'intérêt des périodes antérieures et nous avons déterminé que certaines données n'étaient pas classées correctement. Le revenu net d'intérêt et la marge nette d'intérêt des périodes antérieures ont par conséquent été modifiés.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre				
	2007	2006	2005	2004	2003
<b>Canada</b>					
Prêts hypothécaires résidentiels	107 453 \$	94 272 \$	88 808 \$	80 168 \$	73 978 \$
Prêts aux particuliers	42 506	37 946	33 986	30 415	26 445
Prêts sur cartes de crédit	8 142	6 966	6 024	6 298	4 663
Prêts aux petites entreprises (2)	2 652	2 318	1 951	1 928	1 335
<b>Prêts de détail</b>	<b>160 753</b>	<b>141 502</b>	<b>130 769</b>	<b>118 809</b>	<b>106 421</b>
Prêts aux entreprises (3)	51 237	44 353	42 383	35 214	34 551
Prêts aux organismes souverains (4)	585	553	521	535	572
Prêts aux banques	3 235	2 031	74	106	118
<b>Prêts de gros</b>	<b>55 057</b>	<b>46 937</b>	<b>42 978</b>	<b>35 855</b>	<b>35 241</b>
	<b>215 810 \$</b>	<b>188 439 \$</b>	<b>173 747 \$</b>	<b>154 664 \$</b>	<b>141 662 \$</b>
<b>États-Unis</b>					
Prêts de détail	6 804	7 652	7 741	7 010	6 189
Prêts de gros	18 548	13 847	12 317	11 698	13 213
	<b>25 352</b>	<b>21 499</b>	<b>20 058</b>	<b>18 708</b>	<b>19 402</b>
<b>Autres pays</b>					
Prêts de détail	1 905	1 896	1 729	1 411	1 517
Prêts de gros	8 148	7 213	3 454	3 961	5 811
	<b>10 053</b>	<b>9 109</b>	<b>5 183</b>	<b>5 372</b>	<b>7 328</b>
<b>Total des prêts et des acceptations</b>	<b>251 215 \$</b>	<b>219 047 \$</b>	<b>198 988 \$</b>	<b>178 744 \$</b>	<b>168 392 \$</b>
<b>Total de la provision pour pertes sur prêts</b>	<b>(1 493)</b>	<b>(1 409)</b>	<b>(1 498)</b>	<b>(1 644)</b>	<b>(2 055)</b>
<b>Total des prêts et des acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts</b>	<b>249 722 \$</b>	<b>217 638 \$</b>	<b>197 490 \$</b>	<b>177 100 \$</b>	<b>166 337 \$</b>

(1) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

(2) Comprennent le risque lié aux petites entreprises géré collectivement.

(3) Comprennent le risque lié aux petites entreprises géré individuellement.

(4) Les organismes souverains désignent tous les gouvernements et organismes centraux, les banques centrales ainsi que les autres entités du secteur public et les banques multilatérales de développement admissibles.

	Au 31 octobre				
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2007	2006	2005	2004	2003
Prêts hypothécaires résidentiels	210 \$	165 \$	146 \$	156 \$	138 \$
Prêts aux particuliers	189	205	183	204	255
Prêts aux petites entreprises (2)	19	13	11	8	17
<b>Prêts de détail</b>	<b>418 \$</b>	<b>383 \$</b>	<b>340 \$</b>	<b>368 \$</b>	<b>410 \$</b>
Prêts aux entreprises (3)					
Exploitations agricoles	65 \$	45 \$	48 \$	89 \$	146 \$
Industrie automobile	5	8	4	8	12
Biens de consommation	83	85	73	59	75
Énergie	3	6	47	162	240
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	14	15	15	14	45
Industrie forestière	29	12	16	163	181
Produits industriels	29	17	12	60	44
Mines et métaux	4	5	4	10	57
Secteur immobilier et secteurs connexes	345	82	74	102	113
Technologie et médias	10	49	52	89	129
Transport et environnement	19	19	14	19	143
Autres	116	108	75	116	150
Prêts aux organismes souverains (4)	–	–	–	–	–
Prêts aux banques	–	–	–	–	–
<b>Prêts de gros</b>	<b>722 \$</b>	<b>451 \$</b>	<b>434 \$</b>	<b>891 \$</b>	<b>1 335 \$</b>
<b>Total des prêts douteux (5), (6)</b>	<b>1 140 \$</b>	<b>834 \$</b>	<b>774 \$</b>	<b>1 259 \$</b>	<b>1 745 \$</b>
<b>Canada</b>					
Prêts hypothécaires résidentiels	149 \$	127 \$	106 \$	96 \$	110 \$
Prêts aux particuliers	152	183	161	178	213
Prêts aux petites entreprises (2)	19	13	11	8	17
<b>Prêts de détail</b>	<b>320 \$</b>	<b>323 \$</b>	<b>278 \$</b>	<b>282 \$</b>	<b>340 \$</b>
Prêts aux entreprises (3)	377	266	225	501	724
Prêts aux organismes souverains (4)	–	–	–	–	–
Prêts aux banques	–	–	–	–	–
<b>Prêts de gros</b>	<b>377 \$</b>	<b>266 \$</b>	<b>225 \$</b>	<b>501 \$</b>	<b>724 \$</b>
	<b>697 \$</b>	<b>589 \$</b>	<b>503 \$</b>	<b>783 \$</b>	<b>1 064 \$</b>
<b>États-Unis</b>					
Prêts de détail	57 \$	15 \$	16 \$	44 \$	29 \$
Prêts de gros	314	151	173	332	332
	<b>371 \$</b>	<b>166 \$</b>	<b>189 \$</b>	<b>376 \$</b>	<b>361 \$</b>
<b>Autres pays</b>					
Prêts de détail	41 \$	45 \$	46 \$	42 \$	41 \$
Prêts de gros	31	34	36	58	279
	<b>72 \$</b>	<b>79 \$</b>	<b>82 \$</b>	<b>100 \$</b>	<b>320 \$</b>
<b>Total des prêts douteux</b>	<b>1 140 \$</b>	<b>834 \$</b>	<b>774 \$</b>	<b>1 259 \$</b>	<b>1 745 \$</b>
Provisions spécifiques pour pertes sur prêts	(351)	(263)	(282)	(487)	(757)
<b>Prêts douteux, montant net</b>	<b>789 \$</b>	<b>571 \$</b>	<b>492 \$</b>	<b>772 \$</b>	<b>988 \$</b>
<b>Montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations :</b>					
Prêts hypothécaires résidentiels	0,19 %	0,17 %	0,16 %	0,19 %	0,18 %
Prêts aux particuliers	0,39 %	0,46 %	0,45 %	0,55 %	0,79 %
Prêts aux petites entreprises (2)	0,72 %	0,56 %	0,56 %	0,41 %	1,27 %
<b>Prêts de détail</b>	<b>0,25 %</b>	<b>0,25 %</b>	<b>0,24 %</b>	<b>0,29 %</b>	<b>0,36 %</b>
<b>Prêts de gros</b>	<b>0,88 %</b>	<b>0,66 %</b>	<b>0,74 %</b>	<b>1,73 %</b>	<b>2,46 %</b>
<b>Total</b>	<b>0,45 %</b>	<b>0,38 %</b>	<b>0,39 %</b>	<b>0,70 %</b>	<b>1,04 %</b>
<b>Provisions spécifiques pour pertes sur prêts en pourcentage du montant brut des prêts douteux</b>	<b>30,79 %</b>	<b>31,53 %</b>	<b>36,43 %</b>	<b>38,68 %</b>	<b>43,38 %</b>

(1) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

(2) Comprennent le risque lié aux petites entreprises géré collectivement.

(3) Comprennent le risque lié aux petites entreprises géré individuellement.

(4) Les organismes souverains désignent tous les gouvernements et organismes centraux, les banques centrales ainsi que les autres entités du secteur public et les banques multilatérales de développement admissibles.

(5) Comprend des biens saisis d'une valeur de 36 millions de dollars en 2007 (9 millions en 2006; 17 millions en 2005; 27 millions en 2004; 34 millions en 2003).

(6) Les prêts en souffrance depuis plus de 90 jours, non compris dans les prêts douteux, totalisaient 353 millions de dollars en 2007 (305 millions en 2006; 304 millions en 2005; 219 millions en 2004; 222 millions en 2003).

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Pour l'exercice terminé le 31 octobre				
	2007	2006	2005	2004	2003
Prêts hypothécaires résidentiels	13 \$	6 \$	2 \$	7 \$	8 \$
Prêts aux particuliers	364	306	259	222	254
Prêts sur cartes de crédit	223	163	194	167	155
Prêts aux petites entreprises (2)	34	29	27	27	39
<b>Prêts de détail</b>	<b>634 \$</b>	<b>504 \$</b>	<b>482 \$</b>	<b>423 \$</b>	<b>456 \$</b>
Prêts aux entreprises (3)					
Exploitations agricoles	2 \$	(1)\$	(12)\$	7 \$	– \$
Industrie automobile	2	4	–	2	–
Biens de consommation	27	7	24	(11)	17
Énergie	(7)	(53)	(20)	50	78
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	–	4	10	–	(1)
Industrie forestière	10	2	(52)	7	16
Produits industriels	10	4	(7)	13	5
Mines et métaux	1	–	(1)	(3)	5
Secteur immobilier et secteurs connexes	70	1	(11)	(1)	(8)
Technologie et médias	(2)	(5)	(6)	2	32
Transport et environnement	7	1	8	(32)	79
Autres	28	14	(26)	64	42
Prêts aux organismes souverains (4)	–	–	–	–	–
Prêts aux banques	–	–	–	–	–
<b>Prêts de gros</b>	<b>148 \$</b>	<b>(22)\$</b>	<b>(93)\$</b>	<b>98 \$</b>	<b>265 \$</b>
<b>Total de la dotation aux provisions spécifiques</b>	<b>782 \$</b>	<b>482 \$</b>	<b>389 \$</b>	<b>521 \$</b>	<b>721 \$</b>
<b>Canada</b>					
Prêts hypothécaires résidentiels	5 \$	6 \$	1 \$	6 \$	4 \$
Prêts aux particuliers	334	296	247	211	230
Prêts sur cartes de crédit	220	161	192	166	152
Prêts aux petites entreprises (2)	34	29	27	27	39
<b>Prêts de détail</b>	<b>593 \$</b>	<b>492 \$</b>	<b>467 \$</b>	<b>410 \$</b>	<b>425 \$</b>
Prêts aux entreprises (3)	102	15	(32)	3	102
Prêts aux organismes souverains (4)	–	–	–	–	–
Prêts aux banques	–	–	–	–	–
<b>Prêts de gros</b>	<b>102 \$</b>	<b>15 \$</b>	<b>(32) \$</b>	<b>3 \$</b>	<b>102 \$</b>
	<b>695 \$</b>	<b>507 \$</b>	<b>435 \$</b>	<b>413 \$</b>	<b>527 \$</b>
<b>États-Unis</b>					
Prêts de détail	34 \$	12 \$	15 \$	13 \$	30 \$
Prêts de gros	50	(38)	(60)	106	78
	<b>84 \$</b>	<b>(26)\$</b>	<b>(45)\$</b>	<b>119 \$</b>	<b>108 \$</b>
<b>Autres pays</b>					
Prêts de détail	7 \$	– \$	– \$	– \$	1 \$
Prêts de gros	(4)	1	(1)	(11)	85
	<b>3 \$</b>	<b>1 \$</b>	<b>(1)\$</b>	<b>(11)\$</b>	<b>86 \$</b>
<b>Total de la dotation aux provisions spécifiques</b>	<b>782 \$</b>	<b>482 \$</b>	<b>389 \$</b>	<b>521 \$</b>	<b>721 \$</b>
<b>Total de la dotation à la provision générale</b>	<b>9 \$</b>	<b>(53)\$</b>	<b>66 \$</b>	<b>(175)\$</b>	<b>– \$</b>
<b>Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances</b>	<b>791 \$</b>	<b>429 \$</b>	<b>455 \$</b>	<b>346 \$</b>	<b>721 \$</b>
Dotation aux provisions spécifiques en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	<b>0,33 %</b>	0,23 %	0,21 %	0,30 %	0,43 %

(1) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

(2) Comprennent le risque lié aux petites entreprises géré collectivement.

(3) Comprennent le risque lié aux petites entreprises géré individuellement.

(4) Les organismes souverains désignent tous les gouvernements et organismes centraux, les banques centrales ainsi que les autres entités du secteur public et les banques multilatérales de développement admissibles.

## Provision pour pertes sur créances, par portefeuille de crédit et par secteur géographique (1)

Tableau 62

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

	2007	2006	2005	2004	2003
<b>Provision au début</b>	<b>1 486 \$</b>	<b>1 568 \$</b>	<b>1 714 \$</b>	<b>2 164 \$</b>	<b>2 314 \$</b>
<b>Dotation à la provision pour pertes sur créances</b>	<b>791</b>	<b>429</b>	<b>455</b>	<b>346</b>	<b>721</b>
<b>Radiations par portefeuille</b>					
Prêts hypothécaires résidentiels	(5)	(5)	(5)	(7)	(10)
Prêts aux particuliers	(444)	(379)	(353)	(332)	(379)
Prêts sur cartes de crédit	(268)	(204)	(237)	(207)	(192)
Prêts aux petites entreprises (2)	(42)	(36)	(34)	(44)	(53)
<b>Prêts de détail</b>	<b>(759)\$</b>	<b>(624)\$</b>	<b>(629)\$</b>	<b>(590)\$</b>	<b>(634)\$</b>
Prêts aux entreprises (3)	(109)\$	(89)\$	(141)\$	(411)\$	(348)\$
Prêts aux organismes souverains (4)	–	–	–	–	–
Prêts aux banques	–	–	–	–	–
<b>Prêts de gros</b>	<b>(109)\$</b>	<b>(89)\$</b>	<b>(141)\$</b>	<b>(411)\$</b>	<b>(348)\$</b>
<b>Moins : risques à l'égard des pays en développement</b>	<b>–\$</b>	<b>–\$</b>	<b>–\$</b>	<b>–\$</b>	<b>–\$</b>
<b>Total des radiations par portefeuille</b>	<b>(868)\$</b>	<b>(713)\$</b>	<b>(770)\$</b>	<b>(1 001)\$</b>	<b>(982)\$</b>
<b>Recouvrements par portefeuille</b>					
Prêts hypothécaires résidentiels	1 \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Prêts aux particuliers	74	64	69	68	68
Prêts sur cartes de crédit	46	41	43	39	37
Prêts aux petites entreprises (2)	7	7	9	11	12
<b>Prêts de détail</b>	<b>128 \$</b>	<b>112 \$</b>	<b>121 \$</b>	<b>118 \$</b>	<b>117 \$</b>
Prêts aux entreprises (3)	42 \$	93 \$	53 \$	98 \$	53 \$
Prêts aux organismes souverains (4)	–	–	–	–	–
Prêts aux banques	–	–	–	–	–
<b>Prêts de gros</b>	<b>42 \$</b>	<b>93 \$</b>	<b>53 \$</b>	<b>98 \$</b>	<b>53 \$</b>
<b>Total des recouvrements par portefeuille</b>	<b>170 \$</b>	<b>205 \$</b>	<b>174 \$</b>	<b>216 \$</b>	<b>170 \$</b>
<b>Radiations, montant net</b>	<b>(698)\$</b>	<b>(508)\$</b>	<b>(596)\$</b>	<b>(785)\$</b>	<b>(812)\$</b>
Ajustements (5)	(7)	(3)	(5)	(11)	(59)
<b>Total de la provision pour pertes sur créances à la fin</b>	<b>1 572 \$</b>	<b>1 486 \$</b>	<b>1 568 \$</b>	<b>1 714 \$</b>	<b>2 164 \$</b>
<b>Canada</b>					
Prêts hypothécaires résidentiels	13 \$	11 \$	9 \$	11 \$	12 \$
Prêts aux particuliers	79	88	101	108	129
Prêts aux petites entreprises (2)	9	9	8	6	13
<b>Prêts de détail</b>	<b>101 \$</b>	<b>108 \$</b>	<b>118 \$</b>	<b>125 \$</b>	<b>154 \$</b>
Prêts aux entreprises (3)	153 \$	112 \$	112 \$	202 \$	284 \$
Prêts aux organismes souverains (4)	–	–	–	–	–
Prêts aux banques	–	–	–	–	–
<b>Prêts de gros</b>	<b>153 \$</b>	<b>112 \$</b>	<b>112 \$</b>	<b>202 \$</b>	<b>284 \$</b>
	<b>254 \$</b>	<b>220 \$</b>	<b>230 \$</b>	<b>327 \$</b>	<b>438 \$</b>
<b>États-Unis</b>					
Prêts de détail	14 \$	3 \$	3 \$	5 \$	11 \$
Prêts de gros	54	12	18	118	131
	<b>68 \$</b>	<b>15 \$</b>	<b>21 \$</b>	<b>123 \$</b>	<b>142 \$</b>
<b>Autres pays</b>					
Prêts de détail	13 \$	12 \$	12 \$	14 \$	15 \$
Prêts de gros	16	16	19	23	162
	<b>29 \$</b>	<b>28 \$</b>	<b>31 \$</b>	<b>37 \$</b>	<b>177 \$</b>
<b>Total des provisions spécifiques pour pertes sur prêts</b>	<b>351 \$</b>	<b>263 \$</b>	<b>282 \$</b>	<b>487 \$</b>	<b>757 \$</b>
<b>Total de la provision générale</b>	<b>1 221 \$</b>	<b>1 223 \$</b>	<b>1 286 \$</b>	<b>1 227 \$</b>	<b>1 407 \$</b>
<b>Total de la provision pour pertes sur créances</b>	<b>1 572 \$</b>	<b>1 486 \$</b>	<b>1 568 \$</b>	<b>1 714 \$</b>	<b>2 164 \$</b>
<b>Principaux ratios</b>					
Provision pour pertes sur créances en pourcentage des prêts et des acceptations	<b>0,63 %</b>	0,68 %	0,79 %	0,97 %	1,30 %
Radiations nettes en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	<b>0,30 %</b>	0,25 %	0,32 %	0,46 %	0,49 %

(1) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

(2) Comprennent le risque lié aux petites entreprises géré collectivement.

(3) Comprennent le risque lié aux petites entreprises géré individuellement.

(4) Les organismes souverains désignent tous les gouvernements et organismes centraux, les banques centrales ainsi que les autres entités du secteur public et les banques multilatérales de développement admissibles.

(5) Les autres ajustements comprennent principalement les conversions en devises de la provision pour pertes sur créances libellée en devises autres que le dollar canadien, ainsi que les ajustements suivants au titre d'acquisitions : ajustement de 21 millions de dollars lié à Flag Bank en 2007; ajustement de 6 millions lié à Provident Financial Group Inc. en 2004; ajustement de 8 millions lié à Admiralty Bancorp, Inc. en 2003.

**Information sur la qualité du crédit par province (1)**
**Tableau 63**

(en millions de dollars canadiens)	2007	2006	2005	2004	2003
<b>Prêts et acceptations</b>					
Provinces de l'Atlantique (2)	11 556 \$	10 256 \$	10 255 \$	9 598 \$	9 191 \$
Québec	35 168	32 723	26 646	23 670	22 564
Ontario	92 956	83 839	78 283	70 896	64 351
Provinces des Prairies (3)	40 956	32 598	31 190	26 701	24 084
Colombie-Britannique et territoires (4)	35 174	29 023	27 373	23 799	21 472
<b>Total des prêts et des acceptations au Canada</b>	<b>215 810 \$</b>	<b>188 439 \$</b>	<b>173 747 \$</b>	<b>154 664 \$</b>	<b>141 662 \$</b>
<b>Montant brut des prêts douteux</b>					
Provinces de l'Atlantique (2)	53 \$	53 \$	47 \$	60 \$	81 \$
Québec	118	68	44	131	155
Ontario	322	286	269	254	348
Provinces des Prairies (3)	112	107	78	93	140
Colombie-Britannique et territoires (4)	92	75	65	245	340
<b>Total du montant brut des prêts douteux au Canada</b>	<b>697 \$</b>	<b>589 \$</b>	<b>503 \$</b>	<b>783 \$</b>	<b>1 064 \$</b>
<b>Dotation aux provisions spécifiques</b>					
Provinces de l'Atlantique (2)	40 \$	33 \$	30 \$	34 \$	46 \$
Québec	66	47	7	(1)	77
Ontario	490	344	368	318	309
Provinces des Prairies (3)	51	38	44	31	55
Colombie-Britannique et territoires (4)	48	45	(14)	31	40
<b>Total de la dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances au Canada</b>	<b>695 \$</b>	<b>507 \$</b>	<b>435 \$</b>	<b>413 \$</b>	<b>527 \$</b>

(1) En fonction du lieu de résidence de l'emprunteur.

(2) Comprennent Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick.

(3) Comprennent le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.

(4) Comprennent la Colombie-Britannique, le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon.

**Prêts et acceptations liés aux petites entreprises au Canada par secteur (1)**
**Tableau 64**

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre				
	2007	2006	2005	2004	2003
Exploitations agricoles	271 \$	248 \$	715 \$	519 \$	70 \$
Industrie automobile	650	601	490	463	462
Biens de consommation	2 350	2 043	1 728	1 764	1 777
Énergie	370	284	182	150	137
Services financiers autres que ceux fournis par des banques	88	73	78	51	97
Industrie forestière	351	366	311	276	298
Produits industriels	1 543	1 377	1 057	999	952
Mines et métaux	98	88	57	62	65
Secteur immobilier et secteurs connexes	2 822	2 565	1 982	1 821	1 777
Technologie et médias	314	300	243	232	242
Transport et environnement	901	774	549	502	503
Autres	4 488	4 098	3 365	3 298	3 325
<b>Total des prêts liés aux petites entreprises</b>	<b>14 246 \$</b>	<b>12 817 \$</b>	<b>10 757 \$</b>	<b>10 137 \$</b>	<b>9 705 \$</b>

(1) Comprennent le risque lié aux petites entreprises géré collectivement et individuellement.

# États financiers consolidés

## Rapports

- 111 Responsabilité de la direction dans la préparation des états financiers
- 111 Rapport des comptables agréés inscrits indépendants
- 112 Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière
- 112 Rapport des comptables agréés inscrits indépendants

## États financiers consolidés

- 113 Bilans consolidés
- 114 États consolidés des résultats
- 115 États consolidés du résultat étendu
- 115 États consolidés de la variation des capitaux propres
- 116 États consolidés des flux de trésorerie

## Notes complémentaires

- 117 Note 1 Principales conventions et estimations comptables
- 124 Note 2 Juste valeur des instruments financiers
- 127 Note 3 Valeurs mobilières
- 129 Note 4 Prêts
- 130 Note 5 Titrisations
- 132 Note 6 Entités à détenteurs de droits variables
- 133 Note 7 Instruments financiers dérivés et activités de couverture
- 137 Note 8 Locaux et matériel
- 137 Note 9 Coentreprise – RBC Dexia Investor Services
- 138 Note 10 Écart d'acquisition et autres actifs incorporels
- 139 Note 11 Acquisitions et cessions importantes
- 140 Note 12 Autres actifs
- 141 Note 13 Dépôts
- 142 Note 14 Activités d'assurance
- 142 Note 15 Autres passifs
- 143 Note 16 Débentures subordonnées
- 144 Note 17 Titres de fiducie de capital
- 145 Note 18 Passifs liés aux actions privilégiées et capital-actions
- 147 Note 19 Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales
- 148 Note 20 Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi
- 150 Note 21 Rémunération à base d'actions
- 153 Note 22 Revenus liés aux activités de négociation
- 153 Note 23 Charges liées au réaligement de l'entreprise
- 154 Note 24 Impôts sur les bénéfices
- 155 Note 25 Bénéfice par action
- 156 Note 26 Concentrations du risque de crédit
- 156 Note 27 Garanties, engagements et éventualités
- 159 Note 28 Dates contractuelles de modification des taux ou des échéances
- 160 Note 29 Opérations entre apparentés
- 161 Note 30 Résultats par secteur d'exploitation et par secteur géographique
- 163 Note 31 Rapprochement de l'application des principes comptables généralement reconnus du Canada et des États-Unis
- 175 Note 32 Information sur la société mère

Les présents états financiers consolidés de la Banque Royale du Canada (RBC) ont été préparés par la direction, qui est responsable de l'intégrité et de la fidélité de l'information présentée, y compris plusieurs montants qui doivent nécessairement être fondés sur le jugement et des estimations. Ces états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada en vertu du paragraphe 308 de la *Loi sur les banques* (Canada), qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du surintendant des institutions financières Canada, les états financiers doivent être dressés selon les PCGR du Canada. L'information financière contenue dans notre rapport de gestion est en accord avec ces états financiers consolidés.

Afin de nous acquitter de notre responsabilité à l'égard de l'intégrité et de la fidélité des états financiers consolidés et des systèmes comptables qui les produisent, nous maintenons les systèmes de contrôles internes requis et conçus pour s'assurer que toutes les opérations sont dûment autorisées, que l'actif est bien protégé et que des registres adéquats sont tenus. Les contrôles en place comprennent les normes de qualité à l'égard de l'embauche et de la formation du personnel, les politiques et les manuels de procédures, le code de déontologie et la responsabilisation des employés quant à leur rendement selon des sphères de responsabilité appropriées et bien définies.

Les systèmes de contrôles internes sont de plus renforcés par une fonction de conformité à la réglementation qui est conçue afin d'assurer que nous et nos employés nous conformons à la législation sur les valeurs mobilières et aux règles portant sur les conflits d'intérêts, et par une équipe de vérificateurs internes qui effectue une revue périodique de tous nos secteurs d'activité.

Le Conseil d'administration voit à ce que la direction assume sa responsabilité en matière d'information financière par l'entremise de son Comité de vérification composé uniquement d'administrateurs n'appartenant ni à la direction ni au personnel de RBC. Ce comité revoit nos états financiers consolidés et recommande au Conseil de les approuver. Le Comité de vérification assume d'autres responsabilités importantes, étant

notamment chargé de revoir nos procédés de contrôles internes actuels ainsi que les révisions prévues de ces procédés, et de conseiller les administrateurs en matière de vérification et de présentation de l'information financière. Notre responsable de la conformité à la réglementation et notre vérificateur interne en chef peuvent consulter librement et en tout temps le Comité de vérification.

Le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) effectue les examens et enquêtes concernant les opérations et activités de RBC qu'il juge nécessaires pour déterminer, d'une part, si RBC respecte les dispositions de la *Loi sur les banques* et, d'autre part, si RBC est en bonne santé financière. Dans l'exécution de son mandat, le BSIF s'efforce de protéger les droits et intérêts des déposants et des créanciers de RBC.

Deloitte & Touche s.r.l., comptables agréés inscrits indépendants nommés par les actionnaires de RBC sur recommandation du Comité de vérification et du Conseil d'administration, ont effectué une vérification indépendante des états financiers consolidés et ont présenté le rapport qui suit. Les vérificateurs peuvent en tout temps s'entretenir avec le Comité de vérification de tous les aspects de leur mission de vérification et de tous les points soulevés dans le cadre de leur travail.

Gordon M. Nixon  
Président et chef de la direction

Janice R. Fukakusa  
Chef des finances

Toronto, le 29 novembre 2007

## Rapport des comptables agréés inscrits indépendants

Aux actionnaires de la Banque Royale du Canada

Nous avons vérifié les bilans consolidés de la Banque Royale du Canada (la Banque) aux 31 octobre 2007 et 2006 et les états consolidés des résultats, du résultat étendu et de la variation des capitaux propres et des flux de trésorerie de chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 octobre 2007. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications des états financiers consolidés aux 31 octobre 2007 et 2006 et pour les exercices terminés à ces dates ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. En ce qui concerne les états financiers consolidés au 31 octobre 2005 et pour l'exercice terminé à cette date, notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous sommes d'avis que nos vérifications fournissent un fondement raisonnable à notre opinion.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Banque aux 31 octobre 2007 et 2006 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 octobre 2007 selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Nous avons également vérifié, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque au 31 octobre 2007 selon les critères établis en vertu du *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission, et notre rapport daté du 29 novembre 2007 exprime une opinion sans réserve sur le contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière.

Deloitte & Touche s.r.l.  
Comptables agréés inscrits indépendants  
Experts-comptables autorisés  
Toronto, Canada  
Le 29 novembre 2007

Il incombe à la direction de la Banque Royale du Canada (RBC) d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est un processus élaboré par le président et chef de la direction et par le chef des finances, ou sous leur supervision, et il est mis en œuvre par le Conseil d'administration, la direction et d'autres membres du personnel de façon à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été préparés, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Il comprend des conventions et des procédures qui :

- touchent la tenue de dossiers raisonnablement détaillés qui donnent une image fidèle et exacte des opérations et des cessions visant les actifs de RBC;
- fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour permettre la préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et les décaissements de RBC ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du Conseil d'administration;
- fournissent une assurance raisonnable que toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs de RBC qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers de RBC est soit évitée, soit décelée à temps.

Étant donné ses limites inhérentes, le contrôle interne à l'égard de l'information financière peut ne pas prévenir ou déceler des inexactitudes en temps opportun. En outre, les projections quant à l'évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière pour des périodes futures sont assujetties au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements dans les circonstances ou que le degré de conformité aux conventions ou aux procédures se détériore.

La direction a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de RBC au 31 octobre 2007, en se fondant sur les critères énoncés en vertu du *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. En se fondant sur cette évaluation, la direction a conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de RBC au 31 octobre 2007 est efficace. La direction a également déterminé que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de RBC au 31 octobre 2007 ne comportait aucune faiblesse importante.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de RBC au 31 octobre 2007 a fait l'objet d'une vérification par Deloitte & Touche s.r.l., les comptables agréés inscrits indépendants de RBC, qui ont également procédé à la vérification des états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007, comme en fait mention le rapport des comptables agréés inscrits indépendants et dans lequel ils ont émis une opinion sans réserve sur l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de RBC.

Gordon M. Nixon  
Président et chef de la direction

Janice R. Fukakusa  
Chef des finances

Toronto, le 29 novembre 2007

## Rapport des comptables agréés inscrits indépendants

Aux actionnaires de la Banque Royale du Canada

Nous avons vérifié le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque Royale du Canada (la Banque) au 31 octobre 2007 selon les critères établis en vertu du *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. La direction de la Banque est responsable du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière, laquelle évaluation est comprise dans le rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ci-joint. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière a été maintenu à tous les égards importants. Notre vérification comprend l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, l'évaluation du risque qu'il y ait une faiblesse importante, le contrôle par sondages et l'évaluation de la conception et du fonctionnement efficace du contrôle interne selon le risque évalué, ainsi que la mise en œuvre de tout autre procédé que nous jugeons nécessaire dans les circonstances. Nous sommes d'avis que notre vérification fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

Les procédures de contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société sont élaborées par les chefs de la direction et des finances, ou par les personnes occupant des postes équivalents, ou encore sous la supervision de ces derniers, et sont mises en œuvre par le Conseil d'administration, la direction et d'autres membres du personnel de la société de façon à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à l'intention de tiers selon les principes comptables généralement reconnus. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société comprend des politiques et des procédures qui 1) concernent la tenue de dossiers raisonnablement détaillés qui donnent une image fidèle et exacte des opérations et des cessions visant les actifs de la société; 2) fournissent

une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour permettre la préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et les décaissements de la société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et des administrateurs; 3) fournissent une assurance raisonnable que toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs de la société qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers est soit évitée, soit décelée à temps.

En raison des limites inhérentes au contrôle interne à l'égard de l'information financière, notamment la possibilité de collusion ou de contournement inapproprié des contrôles par la direction, il est possible que des inexactitudes importantes imputables à une erreur ou à une fraude ne soient pas prévenues ni détectées en temps opportun. De plus, les projections quant à l'évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière pour des périodes futures sont assujetties au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements dans les circonstances ou que le degré de conformité aux conventions et aux procédures se détériore.

À notre avis, la Banque a maintenu, à tous les égards importants, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2007, selon les critères établis en vertu du *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission.

Nous avons également vérifié, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis, les états financiers consolidés de la Banque au 31 octobre 2007 et pour l'exercice terminé à cette date, et notre rapport daté du 29 novembre 2007 exprime une opinion sans réserve à l'égard de ces états financiers consolidés.

Deloitte & Touche s.r.l.  
Comptables agréés inscrits indépendants  
Experts-comptables autorisés  
Toronto, Canada  
Le 29 novembre 2007

## Bilans consolidés

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)

	2007	2006
<b>Actif</b>		
<b>Encaisse et montants à recevoir de banques</b>	4 226 \$	4 401 \$
<b>Dépôts productifs d'intérêts à des banques</b>	11 881	10 502
<b>Valeurs mobilières</b> (note 3)		
Titres du compte de négociation	148 246	147 237
Titres disponibles à la vente	30 009	–
Titres du compte de placement	–	37 632
	178 255	184 869
<b>Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés</b>	64 313	59 378
<b>Prêts</b> (notes 4 et 5)		
Prêts de détail	169 462	151 050
Prêts de gros	69 967	58 889
	239 429	209 939
Provision pour pertes sur prêts	(1 493)	(1 409)
	237 936	208 530
<b>Autres</b>		
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	11 786	9 108
Dérivés (note 7)	66 585	37 729
Locaux et matériel, montant net (note 8)	2 131	1 818
Écart d'acquisition (note 10)	4 752	4 304
Autres actifs incorporels (note 10)	628	642
Actifs liés aux activités destinées à la vente	–	82
Autres actifs (note 12)	17 853	15 417
	103 735	69 100
	600 346 \$	536 780 \$
<b>Passif et capitaux propres</b>		
<b>Dépôts</b> (note 13)		
Particuliers	116 557 \$	114 040 \$
Entreprises et gouvernements	219 886	189 140
Banques	28 762	40 343
	365 205	343 523
<b>Autres</b>		
Acceptations	11 786	9 108
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	44 689	38 252
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	37 033	41 103
Dérivés (note 7)	72 010	42 094
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance (note 14)	7 283	7 337
Passifs liés aux activités destinées à la vente	–	32
Autres passifs (note 15)	28 483	22 649
	201 284	160 575
<b>Déventures subordonnées</b> (note 16)	6 235	7 103
<b>Titres de fiducie de capital</b> (note 17)	1 400	1 383
<b>Passifs liés aux actions privilégiées</b> (note 18)	300	298
<b>Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales</b> (note 19)	1 483	1 775
<b>Capitaux propres</b> (note 18)		
Actions privilégiées	2 050	1 050
Actions ordinaires (émises – 1 276 260 033 et 1 280 889 745)	7 300	7 196
Surplus d'apport	235	292
Actions autodétenues – privilégiées (détenues – 248 800 et 93 700)	(6)	(2)
– ordinaires (détenues – 2 444 320 et 5 486 072)	(101)	(180)
Bénéfices non répartis	18 167	15 771
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(3 206)	(2 004)
	24 439	22 123
	600 346 \$	536 780 \$

Gordon M. Nixon  
Président et chef de la direction

Robert B. Peterson  
Administrateur

## États consolidés des résultats

Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2007	2006	2005
<b>Revenu d'intérêt</b>			
Prêts	14 724 \$	12 708 \$	10 790 \$
Valeurs mobilières	7 665	6 189	4 606
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	3 450	2 827	1 354
Dépôts à des banques	538	480	231
	<b>26 377</b>	<b>22 204</b>	<b>16 981</b>
<b>Frais d'intérêt</b>			
Dépôts	13 770	10 708	6 946
Autres passifs	4 737	4 281	2 800
Débitures subordonnées	338	419	442
	<b>18 845</b>	<b>15 408</b>	<b>10 188</b>
<b>Revenu net d'intérêt</b>	<b>7 532</b>	<b>6 796</b>	<b>6 793</b>
<b>Revenus autres que d'intérêt</b>			
Primes d'assurance, revenu de placement et honoraires	3 152	3 348	3 270
Revenus tirés des activités de négociation	2 261	2 574	1 594
Commissions de gestion de placements et de services de garde	1 579	1 301	1 232
Revenus tirés des fonds communs de placement	1 473	1 242	962
Commissions de courtage en valeurs mobilières	1 353	1 243	1 163
Frais bancaires	1 303	1 216	1 153
Commissions de prise ferme et autres honoraires tirés de services-conseils	1 217	1 024	1 026
Revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation	533	438	407
Revenus sur cartes	491	496	579
Commissions de crédit	293	241	187
Revenus tirés de la titrisation (note 5)	261	257	285
Gain net à la vente de titres disponibles à la vente (note 3)	63	–	–
Gain net à la vente de titres du compte de placement	–	88	85
Autres	951	373	448
<b>Revenus autres que d'intérêt</b>	<b>14 930</b>	<b>13 841</b>	<b>12 391</b>
<b>Total des revenus</b>	<b>22 462</b>	<b>20 637</b>	<b>19 184</b>
<b>Dotation à la provision pour pertes sur créances (note 4)</b>	<b>791</b>	<b>429</b>	<b>455</b>
<b>Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance</b>	<b>2 173</b>	<b>2 509</b>	<b>2 625</b>
<b>Frais autres que d'intérêt</b>			
Ressources humaines (notes 20 et 21)	7 860	7 268	6 682
Matériel	1 009	957	960
Frais d'occupation	839	792	749
Communications	723	687	632
Honoraires	530	546	500
Impartition de services de traitement	308	298	296
Amortissement des autres actifs incorporels (note 10)	96	76	50
Autres	1 108	871	1 488
	<b>12 473</b>	<b>11 495</b>	<b>11 357</b>
<b>Charges liées au réaligement de l'entreprise (note 23)</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>45</b>
<b>Bénéfice lié aux activités poursuivies avant impôts</b>	<b>7 025</b>	<b>6 204</b>	<b>4 702</b>
Charge d'impôts (note 24)	1 392	1 403	1 278
<b>Bénéfice net avant part des actionnaires sans contrôle</b>	<b>5 633</b>	<b>4 801</b>	<b>3 424</b>
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	141	44	(13)
<b>Bénéfice net lié aux activités poursuivies</b>	<b>5 492</b>	<b>4 757</b>	<b>3 437</b>
Perte nette liée aux activités abandonnées	–	(29)	(50)
<b>Bénéfice net</b>	<b>5 492 \$</b>	<b>4 728 \$</b>	<b>3 387 \$</b>
Dividendes sur actions privilégiées (note 18)	(88)	(60)	(42)
Gain net au rachat d'actions privilégiées	–	–	4
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires</b>	<b>5 404 \$</b>	<b>4 668 \$</b>	<b>3 349 \$</b>
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers) (note 25)	1 273 185	1 279 956	1 283 433
<b>Bénéfice de base par action (en dollars)</b>	<b>4,24 \$</b>	<b>3,65 \$</b>	<b>2,61 \$</b>
<b>Bénéfice de base par action lié aux activités poursuivies (en dollars)</b>	<b>4,24 \$</b>	<b>3,67 \$</b>	<b>2,65 \$</b>
<b>Bénéfice (perte) de base par action lié aux activités abandonnées (en dollars)</b>	<b>– \$</b>	<b>(0,02) \$</b>	<b>(0,04) \$</b>
Nombre moyen d'actions ordinaires dilué (en milliers) (note 25)	1 289 314	1 299 785	1 304 680
<b>Bénéfice dilué par action (en dollars)</b>	<b>4,19 \$</b>	<b>3,59 \$</b>	<b>2,57 \$</b>
<b>Bénéfice dilué par action lié aux activités poursuivies (en dollars)</b>	<b>4,19 \$</b>	<b>3,61 \$</b>	<b>2,61 \$</b>
<b>Bénéfice (perte) dilué par action lié aux activités abandonnées (en dollars)</b>	<b>– \$</b>	<b>(0,02) \$</b>	<b>(0,04) \$</b>
<b>Dividendes par action (en dollars)</b>	<b>1,82 \$</b>	<b>1,44 \$</b>	<b>1,18 \$</b>

## États consolidés du résultat étendu

Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2007	2006	2005
Bénéfice net	5 492 \$	4 728 \$	3 387 \$
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts			
Gains nets (pertes nettes) non réalisés sur les titres disponibles à la vente	(93)	–	–
Reclassement aux résultats de (gains) pertes sur les titres disponibles à la vente	28	–	–
	(65)	–	–
Gains (pertes) de change non réalisés	(2 965)	(501)	(624)
Reclassement aux résultats de (gains) pertes de change	(42)	2	5
Gains nets (pertes nettes) de change liés aux activités de couverture	1 804	269	401
	(1 203)	(230)	(218)
Gains nets (pertes nettes) sur les dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	80	–	–
Reclassement aux résultats de (gains) pertes liés aux dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	31	–	–
	111	–	–
Autres éléments du résultat étendu	(1 157)	(230)	(218)
<b>Total du résultat étendu</b>	<b>4 335 \$</b>	<b>4 498 \$</b>	<b>3 169 \$</b>

## États consolidés de la variation des capitaux propres

Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2007	2006	2005
<b>Actions privilégiées</b> (note 18)			
Solde au début	1 050 \$	700 \$	532 \$
Émises	1 150	600	300
Achetées aux fins d'annulation	(150)	(250)	(132)
Solde à la fin	2 050	1 050	700
<b>Actions ordinaires</b> (note 18)			
Solde au début	7 196	7 170	6 988
Émises	170	127	214
Achetées aux fins d'annulation	(66)	(101)	(32)
Solde à la fin	7 300	7 196	7 170
<b>Surplus d'apport</b>			
Solde au début	292	265	169
Renonciation aux droits à la plus-value des actions	(6)	(2)	(6)
Attributions de rémunération à base d'actions	(46)	(18)	26
Gain au rachat d'actions privilégiées	–	–	7
Incidence initiale de l'adoption de la NOC-15, Consolidation des entités à détenteurs de droits variables	–	–	54
Autres	(5)	47	15
Solde à la fin	235	292	265
<b>Actions autodétenues – actions privilégiées</b> (note 18)			
Solde au début	(2)	(2)	–
Ventes	33	51	–
Achats	(37)	(51)	(2)
Solde à la fin	(6)	(2)	(2)
<b>Actions autodétenues – actions ordinaires</b> (note 18)			
Solde au début	(180)	(216)	(294)
Ventes	175	193	179
Achats	(96)	(157)	(47)
Incidence initiale de l'adoption de la NOC-15, Consolidation des entités à détenteurs de droits variables	–	–	(54)
Solde à la fin	(101)	(180)	(216)
<b>Bénéfices non répartis</b>			
Solde au début	15 771	13 704	12 065
Ajustement transitoire – instruments financiers (1)	(86)	–	–
Bénéfice net	5 492	4 728	3 387
Dividendes sur actions privilégiées (note 18)	(88)	(60)	(42)
Dividendes sur actions ordinaires (note 18)	(2 321)	(1 847)	(1 512)
Prime versée sur les actions ordinaires achetées aux fins d'annulation	(580)	(743)	(194)
Frais d'émission et autres	(21)	(11)	–
Solde à la fin	18 167	15 771	13 704
<b>Cumul des autres éléments du résultat étendu</b>			
Ajustement transitoire – instruments financiers (1)	(45)	–	–
Gains et pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente	(65)	–	–
Gains et pertes de change non réalisés, déduction faite des activités de couverture	(3 207)	(2 004)	(1 774)
Gains et pertes sur les dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	111	–	–
Solde à la fin	(3 206)	(2 004)	(1 774)
<b>Bénéfices non répartis et cumul des autres éléments du résultat étendu</b>	<b>14 961</b>	<b>13 767</b>	<b>11 930</b>
<b>Capitaux propres à la fin</b>	<b>24 439 \$</b>	<b>22 123 \$</b>	<b>19 847 \$</b>

(1) L'ajustement transitoire découle de la mise en œuvre des nouvelles normes comptables sur les instruments financiers. Se reporter à la note 1.

## États consolidés des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2007	2006	2005
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>			
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	5 492 \$	4 757 \$	3 437 \$
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation			
Dotation à la provision pour pertes sur créances	791	429	455
Amortissement	434	405	414
Paievements liés au réaligement de l'entreprise	(38)	(74)	(94)
Impôts futurs	(147)	144	(482)
Amortissement des autres actifs incorporels	96	76	50
(Gain) perte à la vente de locaux et de matériel	(16)	(16)	(21)
(Gain) perte sur la titrisation de prêts	(41)	(16)	(101)
(Gain) perte à la vente de titres disponibles à la vente	(63)	-	-
(Gain) perte à la vente de titres du compte de placement	-	(88)	(85)
Variations de l'actif et du passif d'exploitation			
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	(54)	220	629
Variation nette des intérêts courus à recevoir et à payer	(28)	217	(5)
Impôts exigibles	1 034	(203)	(9)
Actifs dérivés	(28 856)	1 105	63
Passifs dérivés	29 916	(498)	391
Titres du compte de négociation	9 623	(21 477)	(36 438)
Variation nette des montants à payer aux courtiers ou à recevoir de courtiers	(317)	(1 017)	1 334
Autres	1 647	1 036	840
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation liées aux activités poursuivies	19 473	(15 000)	(29 622)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation liées aux activités abandonnées	-	4	95
<b>Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation</b>	<b>19 473</b>	<b>(14 996)</b>	<b>(29 527)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Variation des dépôts productifs d'intérêts à des banques	(1 379)	(5 265)	1 030
Variation des prêts, déduction faite de la titrisation de prêts	(39 569)	(33 534)	(27 670)
Produit de la titrisation de prêt	8 020	8 139	5 607
Produit de la vente de titres disponibles à la vente	7 565	-	-
Produit de la vente de titres du compte de placement	-	14 709	25 628
Produit de l'arrivée à échéance de titres disponibles à la vente	18 784	-	-
Produit de l'arrivée à échéance de titres du compte de placement	-	28 222	18 431
Acquisitions de titres disponibles à la vente	(24 097)	-	-
Acquisitions de titres du compte de placement	-	(38 474)	(36 373)
Acquisitions nettes de locaux et de matériel	(706)	(511)	(383)
Variation des biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	(4 935)	(16 405)	3 976
Encaisse provenant des (affectée aux) acquisitions, montant net	(373)	(256)	-
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement liées aux activités poursuivies	(36 690)	(43 375)	(9 754)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement liées aux activités abandonnées	-	140	2 027
<b>Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement</b>	<b>(36 690)</b>	<b>(43 235)</b>	<b>(7 727)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Variation des dépôts	17 831	36 663	35 001
Émission de titres de fiducie de capital RBC	-	-	1 200
Émission de débentures subordonnées	87	-	800
Remboursement de débentures subordonnées	(989)	(953)	(786)
Émission d'actions privilégiées	1 150	600	300
Rachat d'actions privilégiées aux fins d'annulation	(150)	(250)	(132)
Frais d'émission	(23)	(6)	(3)
Émission d'actions ordinaires	155	116	198
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	(646)	(844)	(226)
Actions autodétenues – ventes	208	244	179
Actions autodétenues – achats	(133)	(208)	(49)
Dividendes versés	(2 278)	(1 807)	(1 469)
Dividendes/distributions versés par des filiales aux actionnaires sans contrôle	(59)	(47)	(13)
Variation des engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	(4 070)	17 722	(3 092)
Variation des engagements afférents à des titres vendus à découvert	6 436	5 861	7 386
Variation des emprunts à court terme des filiales	(145)	620	(628)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement liées aux activités poursuivies	17 374	57 711	38 666
<b>Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement</b>	<b>17 374</b>	<b>57 711</b>	<b>38 666</b>
Incidence de la variation des taux de change sur l'encaisse et les montants à recevoir de banques	(332)	(80)	(122)
<b>Variation nette de l'encaisse et des montants à recevoir de banques</b>	<b>(175)</b>	<b>(600)</b>	<b>1 290</b>
Encaisse et montants à recevoir de banques au début	4 401	5 001	3 711
<b>Encaisse et montants à recevoir de banques à la fin</b>	<b>4 226 \$</b>	<b>4 401 \$</b>	<b>5 001 \$</b>
<b>Présentation de renseignements supplémentaires relatifs aux flux de trésorerie</b>			
Intérêts versés durant l'exercice	18 494 \$	14 678 \$	10 109 \$
Impôts sur les bénéfices payés durant l'exercice	1 352 \$	1 682 \$	1 987 \$

## Note 1 Principales conventions et estimations comptables

Les présents états financiers consolidés ont été dressés conformément au paragraphe 308 de la *Loi sur les banques* (Canada) (la *Loi*), qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF), les états financiers consolidés doivent être dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Les principales conventions comptables utilisées dans la préparation des présents états financiers, y compris les exigences comptables du BSIF, sont résumées ci-après. Ces conventions comptables sont conformes, à tous les égards importants, aux PCGR du Canada.

### Principes de consolidation

Nos états financiers consolidés comprennent l'actif et le passif ainsi que les résultats d'exploitation de toutes les filiales et des entités à détenteurs de droits variables (EDDV) dont nous sommes le principal bénéficiaire, compte tenu de l'élimination des opérations et des soldes intersociétés. La méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation est utilisée pour comptabiliser les placements dans des sociétés et sociétés en commandite liées sur lesquelles nous exerçons une influence notable. Ces placements sont inclus dans le poste Autres actifs. Notre quote-part du bénéfice tiré de ces placements, les gains et les pertes réalisés à la cession de ces placements et les réductions de valeur visant à refléter une perte de valeur durable sont inclus dans la rubrique Revenus autres que d'intérêt. La méthode de la consolidation proportionnelle est utilisée pour comptabiliser les placements dans des coentreprises sur lesquelles nous exerçons un contrôle conjoint; selon cette méthode, nous consolidons la quote-part qui nous revient des actifs, des passifs, des revenus et des charges.

### Principales modifications comptables

#### *Instruments financiers*

Le 1<sup>er</sup> novembre 2006, nous avons adopté trois nouvelles normes comptables sur les instruments financiers qui ont été publiées par l'Institut Canadien des Comptables agréés (ICCA) : le chapitre 1530 du *Manuel*, intitulé *Résultat étendu* (chapitre 1530), le chapitre 3855 du *Manuel*, intitulé *Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation* (chapitre 3855), et le chapitre 3865 du *Manuel*, intitulé *Couvertures* (chapitre 3865). Les chiffres correspondants des périodes antérieures n'ont pas été retraités.

#### *Résultat étendu*

Le chapitre 1530 introduit la notion de résultat étendu, qui correspond au résultat net et aux autres éléments du résultat étendu. Les autres éléments du résultat étendu reflètent les variations des capitaux propres au cours d'une période, découlant d'opérations et d'autres événements et circonstances sans rapport avec les propriétaires, et comprennent les gains et les pertes non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente, les gains et les pertes non réalisés liés à la conversion des devises découlant des établissements étrangers autonomes, déduction faite des opérations de couverture, et la variation de la juste valeur de la tranche efficace des instruments de couverture des flux de trésorerie. Nous avons inclus dans nos états financiers consolidés un état consolidé du résultat étendu qui reflète la variation de ces éléments, après impôts, depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2006, et les variations cumulées des autres éléments du résultat étendu sont prises en compte dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, qui est présenté à titre de nouveau poste de la rubrique Capitaux propres du bilan consolidé.

#### *Instruments financiers – comptabilisation et évaluation*

Le chapitre 3855 établit des normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers. Il exige que les actifs financiers et les passifs financiers, y compris les dérivés, soient comptabilisés dans le bilan consolidé lorsque nous devenons partie aux dispositions contractuelles d'un instrument financier ou d'un contrat dérivé non financier. En vertu de cette norme, tous les instruments financiers doivent être évalués à la juste valeur au moment de la constatation initiale, sauf en ce qui a trait à certaines opérations entre apparentés. L'évaluation au cours des périodes subséquentes dépend de la catégorie dans laquelle l'instrument financier a été classé, soit instrument détenu à des fins de transaction, instrument disponible à la vente, instrument détenu jusqu'à l'échéance, prêts et créances ou autres passifs financiers. En ce qui concerne les instruments financiers classés ou désignés comme détenus à des fins de transaction, les coûts de transaction sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux autres instruments financiers sont capitalisés au moment de la constatation initiale.

Les actifs et les passifs financiers détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur, et les variations de ces justes valeurs sont comptabilisées dans les revenus autres que d'intérêt. Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, les prêts et créances et les autres passifs financiers sont évalués au coût non amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les actifs financiers disponibles à la vente, qui comprennent les titres de substitut de prêt, sont évalués à la juste valeur, et les gains et les pertes non réalisés, y compris les fluctuations des taux de change, sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu. Les placements dans des instruments de capitaux propres classés comme disponibles à la vente qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif sont évalués au coût.

Les produits dérivés sont constatés dans le bilan consolidé à la juste valeur, y compris les produits dérivés incorporés dans des instruments financiers ou d'autres contrats non financiers qui ne sont pas étroitement liés aux contrats hôtes. Les variations de la juste valeur des produits dérivés sont inscrites dans le résultat net, sauf en ce qui concerne les produits dérivés désignés à titre de couverture efficace des flux de trésorerie ou de couverture du risque de change d'un investissement net dans un établissement étranger autonome, dont les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu.

Le chapitre 3855 permet à une entité de désigner tout instrument financier comme détenu à des fins de transaction (option de la juste valeur) au moment de la constatation initiale ou de l'adoption de la norme, et ce, même si cet instrument n'a pas été acquis ou pris en charge principalement en vue de sa revente ou de son rachat à court terme. L'instrument qui est classé comme détenu à des fins de transaction en vertu de l'option de la juste valeur doit avoir une juste valeur fiable et satisfaire à l'un des critères suivants établis par le BSIF : i) il en résulte l'élimination ou la réduction importante d'une disparité de traitement en matière d'évaluation ou de comptabilisation qui résulterait autrement du fait que des actifs ou des passifs sont évalués sur des bases différentes, ou que les gains et les pertes sur ces éléments sont comptabilisés sur des bases différentes; ii) la gestion et l'évaluation du groupe d'actifs financiers et/ou de passifs financiers auquel appartient l'instrument se font en fonction de la juste valeur conformément à notre stratégie en matière de gestion des risques ou d'investissement, et l'information est communiquée sur cette base à la haute direction ou iii) l'instrument constitue un dérivé incorporé à un contrat hôte financier ou non financier et le dérivé n'est pas étroitement lié au contrat hôte.

Nos principales catégories d'actifs financiers détenus à des fins de transaction en vertu de l'option de la juste valeur comprennent : i) les placements à l'appui des obligations liées aux indemnités au titre des contrats d'assurance vie et d'assurance maladie conclus par nos services d'assurances; ii) les placements utilisés pour compenser les risques relatifs aux contrats dérivés liés à nos activités de vente et de négociation; iii) certains prêts consentis à des clients dont les dérivés de couverture connexes sont évalués à la juste valeur et iv) les biens achetés en vertu de conventions de revente faisant partie de notre portefeuille de négociation, lequel est géré et évalué selon la juste valeur. Les passifs financiers détenus à des fins de transaction comprennent : i) les dépôts et les obligations structurées comportant des dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés aux contrats hôtes; ii) les biens vendus en vertu de conventions de rachat faisant partie de notre portefeuille de négociation, lequel est géré et évalué selon la juste valeur et iii) certains dépôts visant à contrebalancer l'incidence des dérivés de couverture connexes évalués à la juste valeur. L'évaluation à la juste valeur de ces actifs et passifs financiers réduit de façon importante la disparité de traitement en matière d'évaluation.

Les autres conséquences comptables importantes résultant de l'adoption du chapitre 3855 comprennent l'utilisation de la méthode du taux d'intérêt effectif pour amortir tous les coûts de transaction ou les primes ou escomptes obtenus à l'égard des instruments financiers évalués selon le coût non amorti et la constatation de la juste valeur initiale de l'obligation liée à l'émission d'une garantie qui satisfait à la définition de la Note d'orientation concernant la comptabilité n° 14, intitulée *Informations à fournir sur les garanties* (NOC-14). Une évaluation à la juste valeur n'est pas requise par la suite, sauf si les garanties financières satisfont également à la définition de dérivé. Ces garanties sont évaluées à la juste valeur à chaque date de bilan et présentées comme un dérivé au poste Autres actifs ou au poste Autres passifs, selon le cas.

### Couvertures

Le chapitre 3865 définit les critères qui doivent être remplis aux fins de l'application de la comptabilité de couverture, ainsi que la façon d'appliquer la comptabilité de couverture à chacune des stratégies de couverture permises. Nous utilisons des instruments financiers dérivés et non dérivés dans le cadre de nos stratégies de couverture pour gérer les risques à l'égard des taux d'intérêt et de change, les risques de crédit et les autres risques de marché. Lorsque les dérivés sont utilisés pour gérer nos propres risques, nous déterminons pour chaque dérivé si la comptabilité de couverture est appropriée. Si la comptabilité de couverture est appropriée, la relation de couverture est désignée comme couverture de la juste valeur, des flux de trésorerie ou du risque de change lié à un investissement net dans un établissement étranger autonome. Veuillez vous reporter à la rubrique de la note 1 ci-après intitulée « Dérivés » pour obtenir plus de détails sur les conventions comptables en matière de couvertures.

### Incidence de l'adoption des chapitres 1530, 3855 et 3865

Les ajustements transitoires découlant de la réévaluation des actifs et passifs financiers à la juste valeur, autres que les actifs financiers classés comme disponibles à la vente, les instruments de couverture désignés à titre de couverture des flux de trésorerie et les couvertures du risque de change lié à l'investissement net dans un établissement étranger autonome, ont été inscrits dans le solde d'ouverture des bénéfices non répartis au 1<sup>er</sup> novembre 2006. Les ajustements découlant de la réévaluation à la juste valeur des actifs financiers classés comme disponibles à la vente ont été comptabilisés dans le solde d'ouverture du cumul des autres éléments du résultat étendu à cette même date.

Si une relation de couverture qui existait avant l'adoption du chapitre 3865 est maintenue et répond aux conditions de la comptabilité de couverture en vertu de la nouvelle norme, la comptabilité de transition s'effectue ainsi : i) couvertures de la juste valeur : tout gain ou perte sur l'instrument de couverture a été constaté dans le solde d'ouverture des bénéfices non répartis, la valeur comptable de l'élément couvert a fait l'objet d'un ajustement correspondant au montant de la variation de la juste valeur cumulée attribuable au risque couvert désigné et l'ajustement a été inclus dans le solde d'ouverture des bénéfices non répartis; ii) couvertures des flux de trésorerie et couvertures d'un investissement net dans un établissement étranger autonome : la tranche efficace de tout gain ou perte sur l'instrument de couverture a été constatée dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, alors que la tranche inefficace cumulée a été incluse dans le solde d'ouverture des bénéfices non répartis.

Nous avons comptabilisé les ajustements de transition suivants dans nos états financiers consolidés : i) une réduction de 86 millions de dollars, déduction faite des impôts, du solde d'ouverture des bénéfices non répartis, qui représente les variations de la valeur de certains instruments financiers et la tranche inefficace des couvertures admissibles, conformément aux méthodes d'évaluation prévues par les nouvelles normes, y compris celles concernant l'utilisation de l'option de la juste valeur et ii) un montant de 45 millions de dollars, déduction faite des impôts, dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, au titre des pertes nettes liées aux actifs financiers disponibles à la vente et des pertes cumulées sur la tranche inefficace des couvertures des flux de trésorerie qui doivent dorénavant être comptabilisées en vertu des chapitres 3855 et 3865. Par ailleurs, nous avons reclassé, dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, des pertes de change non réalisées nettes de 2 004 millions de dollars sur les investissements nets dans les établissements étrangers autonomes, qui étaient auparavant présentées comme un élément distinct des capitaux propres.

### Entités à détenteurs de droits variables (EDDV)

Le 1<sup>er</sup> février 2007, nous avons adopté l'abrégé n° 163, intitulé *Détermination de la variabilité à prendre en compte lors de l'application de la NOC-15* (CPN-163), du Comité sur les problèmes nouveaux de l'ICCA. Le CPN-163 apporte des clarifications supplémentaires en ce qui concerne la façon d'analyser et de consolider les EDDV. L'application du CPN-163 a donné lieu à une déconsolidation de certains fonds de placement. Cependant, l'incidence sur notre situation financière consolidée ou sur nos résultats d'exploitation consolidés n'a pas été importante.

### Instruments d'emprunt convertibles et autres comportant des dérivés incorporés

Le 1<sup>er</sup> août 2007, nous avons adopté l'abrégé n° 164, intitulé *Instruments d'emprunt convertibles et autres comportant des dérivés incorporés* (CPN-164) du Comité sur les problèmes nouveaux de l'ICCA. Le CPN-164

apporte des clarifications en ce qui concerne le traitement comptable de certains types d'instruments d'emprunt convertibles, leur classement à titre de passifs ou de capitaux propres ainsi que leur incidence sur le résultat par action. Il fournit également des lignes directrices pour déterminer si ces instruments comportent des dérivés incorporés qui devraient être comptabilisés séparément. L'adoption du CPN-164 n'a pas eu d'incidence importante sur notre situation financière consolidée ni sur nos résultats d'exploitation consolidés.

### Choix de méthode comptable pour les coûts de transaction

Le 1<sup>er</sup> juin 2007, le Comité sur les problèmes nouveaux de l'ICCA a publié l'abrégé n° 166, intitulé *Choix de méthode comptable pour les coûts de transaction* (CPN-166). Ce CPN traite d'un choix de méthode comptable : la passation en charges des coûts de transaction ou l'ajout des coûts de transaction imputables à l'acquisition d'actifs ou de passifs financiers non classés comme détenus à des fins de transaction. Plus précisément, le CPN-166 exige que la même méthode comptable soit appliquée à tous les instruments financiers semblables non classés comme détenus à des fins de transaction, mais permet l'application d'une méthode comptable différente pour les instruments financiers qui ne sont pas semblables. Le CPN-166, qui est entré en vigueur en ce qui nous concerne le 30 septembre 2007, prescrit l'application rétroactive à tous les coûts de transaction comptabilisés conformément au chapitre 3855. La méthode de constatation des coûts de transaction que nous utilisons actuellement, adoptée le 1<sup>er</sup> novembre 2006, est conforme à ces lignes directrices.

Les conventions comptables décrites ci-après ont été mises à jour pour tenir compte des exigences en vertu des nouvelles normes comptables sur les instruments financiers et comprennent, le cas échéant, une analyse des conventions utilisées au cours des périodes antérieures à des fins de comparaison.

### Conversion des comptes exprimés en devises

L'actif et le passif monétaires exprimés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date du bilan. L'actif et le passif non monétaires sont convertis en dollars canadiens aux taux historiques. Les revenus et les charges exprimés en devises sont convertis aux taux de change moyens de l'exercice.

L'actif et le passif de nos établissements étrangers autonomes dont la monnaie de fonctionnement n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date du bilan, tandis que les revenus et les charges de ces établissements étrangers sont convertis aux taux de change moyens de l'exercice.

Les gains ou pertes non réalisés résultant de la conversion des comptes de nos établissements étrangers autonomes de même que la tranche efficace des couvertures connexes sont comptabilisés après impôts à titre de composantes des autres éléments du résultat étendu. Avant le 1<sup>er</sup> novembre 2006, ces montants étaient inclus dans les Capitaux propres. Au moment de la cession de notre participation dans ces placements ou de la dilution de cette dernière, une tranche appropriée du montant net des gains ou des pertes de change cumulés est portée à la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Les autres gains et pertes de change sont inclus dans le poste Revenus autres que d'intérêt.

### Valeurs mobilières

Les titres sont classés, selon l'intention de la direction, comme détenus à des fins de transaction, disponibles à la vente ou détenus jusqu'à l'échéance.

Les titres détenus à des fins de transaction, qui comprennent les titres acquis aux fins de vente à court terme, ainsi que les titres désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur sont comptabilisés à leur juste valeur. Les obligations découlant de la livraison des titres du compte de négociation vendus mais non encore acquis sont comptabilisées à titre de passif et inscrites à leur juste valeur. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés relativement à ces titres sont inclus dans le poste Revenus tirés des activités de négociation, sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt. Les dividendes et les revenus d'intérêt afférents aux titres du compte de négociation sont comptabilisés dans le revenu d'intérêt. Les intérêts et les dividendes sur les titres portant intérêt et les titres de participation vendus à découvert sont comptabilisés dans les frais d'intérêt.

Les titres disponibles à la vente comprennent : i) les titres qui peuvent être vendus pour répondre ou parer à une variation des taux d'intérêt

et au risque connexe de paiement anticipé, aux variations du risque de change, aux changements des sources ou des modalités de financement, ou encore pour répondre aux besoins de liquidités et ii) les titres de substitut de prêt, qui consistent en des instruments de financement de clients, structurés comme des placements après impôts plutôt que des prêts ordinaires afin d'offrir aux clients un taux d'emprunt avantageux. Les titres disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur, et les gains et les pertes non réalisés, y compris les fluctuations des taux de change, sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu déduction faite des impôts. Les primes ou les escomptes à l'achat de titres disponibles à la vente sont amortis sur la durée de vie du titre selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont comptabilisés dans le résultat net. Les placements dans des instruments de capitaux propres classés comme disponibles à la vente qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif sont évalués au coût.

Les titres détenus jusqu'à l'échéance sont des titres de créance que nous avons l'intention et la capacité de détenir jusqu'à la date d'échéance. Ces titres sont comptabilisés au coût non amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dividendes, les revenus d'intérêt et l'amortissement des primes et des escomptes sur les titres de créance sont comptabilisés dans le revenu net d'intérêt. Nous détenons une quantité peu importante de titres jusqu'à l'échéance dans le cours normal de nos activités. Tous les titres détenus jusqu'à l'échéance ont été inclus dans les titres disponibles à la vente du bilan consolidé.

Les gains et les pertes réalisés au moment de la cession des titres disponibles à la vente sont inclus dans le gain à la vente de titres, sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt. Les titres disponibles à la vente et les titres détenus jusqu'à l'échéance font périodiquement l'objet de tests de dépréciation.

Avant le 1<sup>er</sup> novembre 2006, tous les titres de placement, autres que les titres du compte de négociation, étaient comptabilisés au coût non amorti dans notre bilan consolidé en tant que titres du compte de placement, et le traitement comptable des titres de substitut de prêt était identique à celui des prêts et, lorsque cela était nécessaire, une réduction était apportée au moyen d'une provision pour pertes sur créances.

Nous comptabilisons la totalité de nos titres selon la méthode de comptabilisation à la date de règlement. Cependant, les variations de la juste valeur entre la date de transaction et la date de règlement sont inscrites dans le résultat en ce qui a trait aux titres classés ou désignés comme détenus à des fins de transaction et les variations de la juste valeur des titres disponibles à la vente entre la date de transaction et la date de règlement sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu.

#### **Biens achetés en vertu de conventions de revente et biens vendus en vertu de conventions de rachat**

Nous achetons des valeurs mobilières dans le cadre de conventions de revente et nous prenons possession de ces valeurs mobilières. Les conventions de revente sont comptabilisées à titre d'opérations de prêts assortis de garanties. En vertu de ces conventions, nous suivons de près la valeur de marché des valeurs mobilières acquises, et des garanties supplémentaires sont obtenues au besoin. Nous avons également le droit de liquider les garanties en cas de défaillance de la part de la contrepartie. Nous vendons également des valeurs mobilières en vertu de conventions de rachat, lesquelles sont comptabilisées à titre d'opérations d'emprunts assortis de garanties.

Les conventions de revente et de rachat sont inscrites au bilan consolidé aux montants d'achat ou de vente initiaux des valeurs mobilières plus les intérêts courus, respectivement, sauf lorsqu'elles sont désignées comme des instruments détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur et qu'elles sont comptabilisées à la juste valeur. Les intérêts gagnés sur les conventions de revente sont présentés à titre de revenu d'intérêt dans notre état consolidé des résultats, et les intérêts engagés sur les conventions de rachat sont présentés à titre de frais d'intérêt dans notre état consolidé des résultats. Les variations de la juste valeur liées aux conventions de revente et de rachat comptabilisées à la juste valeur selon l'option de la juste valeur sont incluses dans le poste Revenus tirés des activités de négociation, sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Avant le 1<sup>er</sup> novembre 2006, toutes les conventions de revente et de rachat étaient inscrites dans notre bilan consolidé aux montants d'achat ou de vente initiaux des titres, respectivement, plus les intérêts courus sur les titres portant intérêt. Les intérêts gagnés sur les conventions de revente étaient présentés à titre de revenu d'intérêt, et les intérêts engagés sur les conventions de rachat étaient présentés à titre de frais d'intérêt dans notre état consolidé des résultats.

#### **Prêts**

Les prêts sont comptabilisés au coût non amorti, à moins qu'ils n'aient

été désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur. Les prêts comptabilisés au coût non amorti sont présentés après déduction de la provision pour pertes sur prêts et des revenus non gagnés, lesquels comprennent les intérêts non gagnés et les commissions sur prêts non amorties. Les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à la juste valeur. Avant le 1<sup>er</sup> novembre 2006, tous les prêts étaient présentés au coût non amorti déduction faite de la provision pour pertes sur prêts et des revenus non gagnés.

Les prêts comptabilisés au coût non amorti font périodiquement l'objet de tests de dépréciation et sont classés à titre de prêts douteux lorsque la direction estime que le plein recouvrement du capital ou des intérêts aux dates prévues n'est plus raisonnablement assuré. Lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 90 jours, les prêts, à l'exception des soldes de cartes de crédit et des prêts garantis ou assurés par un gouvernement canadien (fédéral ou provincial) ou par un organisme gouvernemental canadien (collectivement, gouvernement canadien), sont classés à titre de prêts douteux, sauf s'ils sont entièrement garantis et qu'il est raisonnable de s'attendre à ce que les efforts de recouvrement donnent lieu à un remboursement de la dette à l'intérieur d'un délai de 180 jours après la date d'échéance. Les soldes de cartes de crédit sont radiés lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 180 jours. Les prêts garantis par un gouvernement canadien sont classés à titre de prêts douteux lorsqu'ils sont en souffrance depuis 365 jours. Lorsqu'un prêt est classé à titre de prêt douteux, les intérêts cessent d'être comptabilisés et l'ensemble des intérêts précédemment comptabilisés mais non payés à l'égard du prêt est porté au débit de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Les intérêts reçus sur les prêts douteux sont portés au crédit de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Les prêts douteux sont de nouveau inscrits comme des prêts productifs lorsque tous les montants en souffrance (y compris les intérêts) ont été recouverts, que les charges liées aux prêts douteux ont été contrepassées et que la qualité du crédit s'est améliorée de telle sorte que le recouvrement du capital et des intérêts aux dates prévues est raisonnablement assuré.

Lorsqu'un prêt douteux est classé comme tel, la valeur comptable du prêt est ramenée à sa valeur de réalisation estimative, déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus au taux d'intérêt réel inhérent au prêt. Au cours de périodes subséquentes, tout recouvrement de montants précédemment radiés et toute augmentation de la valeur comptable du prêt sont portés, dans le bilan consolidé, au crédit de la provision pour pertes sur créances. Lorsqu'une partie du prêt est radiée et que le solde est restructuré, le nouveau prêt est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsqu'il n'y a plus de doute raisonnable concernant le recouvrement du capital ou des intérêts, et que les paiements ne sont pas en souffrance depuis 90 jours.

Les actifs acquis en règlement d'un prêt problème sont inscrits à leur juste valeur moins les frais de cession. La juste valeur est évaluée en fonction soit de la valeur de marché du moment si elle est disponible, soit de la valeur actualisée des flux de trésorerie. Tout excédent de la valeur comptable du prêt sur la juste valeur inscrite des actifs acquis est porté au débit de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Les commissions perçues à l'égard des nouveaux prêts et des prêts restructurés ou renégociés sont reportées et comptabilisées sous la rubrique Revenu d'intérêt sur la durée estimative de ces prêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif. S'il est probable qu'un prêt en résulte, les commissions d'engagement et de mobilisation sont également comptabilisées dans le poste Revenu d'intérêt sur la durée prévue de ce prêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Sinon, les commissions sont comptabilisées au poste Autres passifs et amorties à la rubrique Revenus autres que d'intérêt pendant la période d'engagement ou de confirmation du prêt.

#### **Provision pour pertes sur créances**

La provision pour pertes sur créances est maintenue à un niveau que la direction estime approprié pour couvrir les pertes sur créances estimatives désignées dans le portefeuille de même que les pertes qui ont été subies, mais qui ne peuvent encore être déterminées à la date du bilan. La provision est liée aux risques figurant au bilan, tels que les prêts et les acceptations, ainsi qu'aux éléments hors bilan tels que les lettres de crédit, les garanties et les engagements non capitalisés.

La provision est augmentée par la dotation à la provision pour pertes sur créances et réduite par les radiations, déduction faite des recouvrements. La provision pour pertes sur créances touchant les postes du bilan est portée en réduction des actifs, et les provisions touchant les éléments hors bilan sont comptabilisées au poste Autres passifs.

La provision est établie en fonction de la détermination et de l'évaluation, par la direction, des comptes problèmes à l'égard des pertes estimatives liées au reste du portefeuille et d'autres facteurs tels que

la composition et la qualité du crédit du portefeuille et les changements de la conjoncture économique et commerciale. La provision pour pertes sur créances est composée des provisions spécifiques et de la provision générale.

#### *Provisions spécifiques*

Des provisions spécifiques sont comptabilisées afin de constater les pertes estimatives sur les prêts de détail et de gros classés à titre de prêts douteux. Les pertes liées aux prêts de gros, y compris les prêts aux petites entreprises gérés individuellement, sont estimées selon le jugement de la direction quant à la réalisation des flux de trésorerie futurs que l'on peut raisonnablement s'attendre à recevoir des emprunteurs ou de garants financièrement responsables, ou par suite de la réalisation d'une sûreté réelle. Les coûts de recouvrement estimatifs sont déduits des montants que l'on s'attend à récupérer, et ces montants sont actualisés au taux d'intérêt effectif de l'obligation. Les pertes liées aux portefeuilles de prêts de détail, y compris les prêts hypothécaires résidentiels ainsi que les prêts aux particuliers et aux petites entreprises gérés collectivement, sont évaluées en fonction de l'expérience en matière de radiations nettes. Aucune provision spécifique n'est constituée au titre des cartes de crédit, les soldes étant radiés lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 180 jours. Les prêts aux particuliers sont généralement radiés lorsqu'ils sont en souffrance depuis 150 jours. Les autres prêts sont radiés lorsque la possibilité de recouvrer la totalité du montant du prêt est à peu près inexistante.

#### *Provision générale*

La provision générale est établie afin de couvrir les pertes sur créances estimatives subies à l'égard de nos portefeuilles de prêts qui n'ont pas encore été précisément désignés comme douteux. Dans le cas des prêts hétérogènes (prêts de gros, y compris les prêts aux petites entreprises gérés individuellement), la détermination de la provision générale est fondée sur l'application d'une probabilité de défaillance estimative, sur le risque brut lié aux défaillances et sur les facteurs de perte, lesquels sont établis en fonction des pertes historiques et sont définis selon le type et la cote du prêt. Pour ce qui est des portefeuilles homogènes (prêts de détail), y compris les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts sur cartes de crédit ainsi que les prêts aux particuliers et aux petites entreprises gérés collectivement, la provision générale est déterminée en fonction des taux de pertes historiques. Pour déterminer le niveau de la provision générale, la direction considère également les tendances actuelles en matière de qualité du crédit du portefeuille, la conjoncture économique, l'incidence des modifications des politiques et des processus, ainsi que d'autres facteurs. De plus, la provision générale comprend un élément relatif aux limites des modèles et aux imprécisions inhérentes aux méthodes d'établissement des provisions.

#### *Acceptations*

Les acceptations sont des instruments négociables à court terme émis par nos clients à des tiers et que nous garantissons. La responsabilité éventuelle au titre des acceptations est comptabilisée au poste Autres passifs dans le bilan consolidé. Le recours contre nos clients, dans le cas où ces engagements devraient être acquittés, est comptabilisé comme un actif de valeur équivalente au poste Autres actifs. Les commissions gagnées sont comptabilisées à la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

#### *Produits dérivés*

Les produits dérivés sont utilisés principalement dans les activités de vente et de négociation. Les produits dérivés sont également utilisés pour gérer les risques à l'égard des taux d'intérêt et de change, les risques de crédit et les autres risques de marché. Les produits dérivés les plus souvent utilisés sont les swaps de taux d'intérêt, les contrats à terme standardisés sur taux d'intérêt, les contrats de garantie de taux d'intérêt, les options sur taux d'intérêt, les contrats de change à terme de gré à gré, les swaps de devises, les contrats à terme standardisés sur devises, les options sur devises et les produits dérivés de crédit. Tous les produits dérivés sont comptabilisés dans notre bilan consolidé à la juste valeur, y compris les dérivés incorporés à des contrats financiers et non financiers qui ne sont pas étroitement liés aux contrats hôtes.

Lorsque des produits dérivés sont utilisés dans le cadre des activités de vente et de négociation, les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur les produits dérivés sont constatés dans le poste Revenus autres que d'intérêt – Revenus tirés des activités de négociation. Les produits dérivés ayant une juste valeur positive sont présentés à titre d'actifs dérivés, alors

que les produits dérivés ayant une juste valeur négative sont présentés à titre de passifs dérivés. Lorsque nous avons à la fois le droit juridique et l'intention de régler les actifs et les passifs liés aux produits dérivés simultanément avec une contrepartie, la juste valeur nette des produits dérivés est présentée à titre d'actif ou de passif, selon le cas. Les dépôts de garantie obligatoires et les primes versées sont également inclus dans les actifs dérivés, tandis que les primes reçues sont présentées dans les passifs dérivés.

Lorsque les produits dérivés sont utilisés pour gérer nos propres risques, nous déterminons pour chaque produit dérivé si la comptabilité de couverture est appropriée, comme il est expliqué ci-après.

#### *Comptabilité de couverture*

Nous utilisons des produits dérivés et des produits non dérivés dans le cadre de nos stratégies de couverture afin de gérer notre exposition aux risques de taux d'intérêt, de change et de crédit ainsi qu'aux autres risques de marché. Si la comptabilité de couverture est appropriée, la relation de couverture est désignée et documentée dès sa mise en place, pour déterminer l'objectif précis de gestion du risque ainsi que la stratégie de couverture. La documentation précise l'actif, le passif ou les flux de trésorerie prévisionnels couverts, le risque géré par l'opération de couverture, le type de produit dérivé utilisé et la méthode d'évaluation de l'efficacité qui sera appliquée. Le produit dérivé doit avoir une grande efficacité pour compenser la variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie prévus découlant du risque couvert, tant au moment de la mise en place de la couverture qu'au cours de sa durée de vie. On cesse d'appliquer la comptabilité de couverture sur une base prospective lorsqu'il est établi que le dérivé n'est plus une couverture efficace, lorsque le dérivé est liquidé ou vendu ou lorsque l'élément couvert est vendu ou liquidé avant l'échéance prévue. Veuillez vous reporter à la note 2 pour obtenir des renseignements sur la juste valeur des instruments financiers dérivés et non dérivés en fonction de leur relation de couverture, ainsi que sur les dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture.

#### *Couvertures de la juste valeur*

Dans une relation de couverture de la juste valeur, la valeur comptable de l'élément couvert est ajustée en fonction des variations de la juste valeur attribuables au risque couvert et est constatée dans les revenus autres que d'intérêt. Les variations de la juste valeur de l'élément couvert, dans la mesure où la relation de couverture est efficace, sont contrebalancées par les variations de la juste valeur du dérivé de couverture, lesquelles sont également constatées dans les revenus autres que d'intérêt. Lorsqu'on cesse d'appliquer la comptabilité de couverture, la valeur comptable de l'instrument couvert n'est plus ajustée, et les ajustements cumulatifs, à la juste valeur, de la valeur comptable de l'élément couvert sont amortis dans le résultat net sur la durée de vie restante de la relation de couverture initiale.

Nous utilisons principalement des swaps de taux d'intérêt pour couvrir notre risque lié aux variations de la juste valeur des instruments à taux fixe découlant des fluctuations des taux d'intérêt. Nous utilisons également, dans des circonstances particulières, certains instruments de trésorerie afin de couvrir le risque lié aux variations de la juste valeur des actifs monétaires attribuables aux fluctuations des taux de change.

#### *Couvertures des flux de trésorerie*

Dans une relation de couverture des flux de trésorerie, la tranche efficace de la variation de la juste valeur du dérivé de couverture, déduction faite des impôts, est comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu, et la tranche inefficace est comptabilisée dans les revenus autres que d'intérêt. Lorsque la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée, les montants comptabilisés précédemment dans le cumul des autres éléments du résultat étendu sont reclassés dans le revenu net d'intérêt au cours des périodes où la variation des flux de trésorerie de l'élément couvert influe sur le revenu net d'intérêt. Les gains et les pertes sur les dérivés sont reclassés immédiatement dans le résultat net lorsque l'élément couvert est vendu ou liquidé avant l'échéance prévue. Nous utilisons principalement des swaps de taux d'intérêt pour couvrir la variation des flux de trésorerie liés à un actif ou passif à taux variable.

Avant le 1<sup>er</sup> novembre 2006, lorsqu'un produit dérivé était désigné comme un instrument de couverture efficace de la juste valeur ou des flux de trésorerie et qu'il était admissible à ce titre, le gain ou la perte lié à ce produit dérivé était constaté à titre d'ajustement au revenu d'intérêt ou aux frais d'intérêt liés à l'élément couvert au cours de la même période. Lorsque la comptabilité de couverture cessait d'être appliquée sur une

base prospective, la juste valeur du dérivé était alors constatée dans les actifs ou les passifs dérivés, et le gain ou la perte était reporté et comptabilisé dans le Revenu net d'intérêt au cours des périodes où l'élément couvert avait une incidence sur le résultat. Lorsque la comptabilité de couverture cessait d'être appliquée en raison de la vente ou de la liquidation avant l'échéance prévue de l'élément couvert, la juste valeur du dérivé était alors comptabilisée dans les actifs ou les passifs dérivés, et le gain ou la perte non réalisé était comptabilisé dans les revenus autres que d'intérêt.

#### **Couvertures de l'investissement net**

Dans le cas de la couverture du risque de change lié à un investissement net dans un établissement étranger autonome, la tranche efficace des gains et des pertes de change sur les instruments de couverture, déduction faite des impôts applicables, est comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu, alors que la tranche inefficace est comptabilisée dans les revenus autres que d'intérêt. Les montants comptabilisés précédemment dans le cumul des autres éléments du résultat étendu sont constatés dans le résultat net lorsque se produit une réduction de l'investissement net couvert en raison de la dilution ou de la vente de l'investissement net ou une réduction des capitaux propres de l'établissement étranger découlant de la distribution de dividendes.

Nous utilisons des contrats de change et des passifs libellés en devises pour gérer le risque de change lié aux investissements nets dans des établissements étrangers autonomes qui ont une monnaie fonctionnelle autre que le dollar canadien.

Avant le 1<sup>er</sup> novembre 2006, les gains et les pertes de change découlant de ces instruments de couverture, déduction faite des impôts, étaient inscrits au poste Écart de conversion, montant net de l'état consolidé de la variation des capitaux propres.

#### **Locaux et matériel**

Les locaux et le matériel sont constatés au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est essentiellement comptabilisé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative des actifs : de 25 à 50 ans pour les bâtiments, de 3 à 10 ans pour le matériel informatique et de 7 à 10 ans pour le mobilier, les agencements et le reste du matériel. La période d'amortissement des améliorations locatives correspond au moindre de la durée de vie utile des améliorations locatives ou de la durée du bail plus la première période de renouvellement, si la période de renouvellement est raisonnablement assurée, jusqu'à concurrence de 10 ans. Les gains et les pertes résultant de la cession sont inscrits à la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

#### **Regroupements d'entreprises, écart d'acquisition et autres actifs incorporels**

Tous les regroupements sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les actifs incorporels identifiables sont constatés séparément de l'écart d'acquisition et sont inclus dans le poste Autres actifs incorporels. L'écart d'acquisition correspond à l'excédent du coût d'acquisition de l'entreprise acquise sur la juste valeur de l'actif net identifiable acquis et est attribué aux unités d'exploitation d'un secteur d'exploitation. Une unité d'exploitation regroupe des activités commerciales présentant des caractéristiques et des stratégies économiques semblables. Selon les PCGR, elle s'entend du niveau d'exploitation auquel les écarts d'acquisition sont soumis à un test de dépréciation et correspond soit à un secteur d'exploitation, soit au niveau immédiatement inférieur. Au moment de la cession d'une partie d'une unité d'exploitation, l'écart d'acquisition est attribué à la partie cédée en fonction de la juste valeur de cette partie par rapport à l'ensemble de l'unité d'exploitation.

L'écart d'acquisition est soumis à un test de dépréciation annuellement, au 1<sup>er</sup> août, ou plus souvent si les événements ou les circonstances indiquent une perte de valeur possible. Si la valeur comptable d'une unité d'exploitation (y compris l'écart d'acquisition attribué) dépasse sa juste valeur, la dépréciation de l'écart d'acquisition est mesurée comme l'excédent de la valeur comptable de l'écart d'acquisition attribué à l'unité d'exploitation sur la juste valeur implicite de l'écart d'acquisition, en fonction de la juste valeur de l'actif et du passif de l'unité d'exploitation. Toute perte de valeur de l'écart d'acquisition est imputée aux résultats au cours de la période pendant laquelle la perte de valeur est constatée. Les reprises ultérieures sur perte de valeur sont interdites.

Les autres actifs incorporels ayant une durée de vie limitée font l'objet d'un amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, qui n'excède généralement pas 20 ans, et ils sont également soumis à un test de dépréciation lorsqu'il existe des conditions pouvant indiquer que les flux de trésorerie nets futurs estimatifs provenant d'un actif ne seront pas suffisants pour recouvrer sa valeur comptable.

#### **Impôts sur les bénéfices**

Nous utilisons la méthode de l'actif et du passif fiscal, laquelle exige que les impôts sur les bénéfices reflètent l'incidence fiscale future prévue des écarts temporaires entre les valeurs des actifs et des passifs à des fins comptables et à des fins fiscales. Un actif ou un passif d'impôts futurs est déterminé pour chaque écart temporaire en fonction des taux d'imposition qui devraient être en vigueur à la date de réalisation prévue des éléments sous-jacents de revenus et de charges, sauf dans le cas des bénéfices liés à nos établissements étrangers lorsque le rapatriement de tels montants n'est pas envisagé dans un avenir prévisible. La charge d'impôts présentée dans l'état consolidé des résultats comprend les impôts exigibles et les impôts futurs. Les impôts applicables aux éléments imputés ou crédités aux capitaux propres sont déduits de ces éléments. Les variations des impôts futurs liées à une modification des taux d'imposition sont constatées au cours de la période où le taux d'imposition devient pratiquement en vigueur.

Le montant net des impôts futurs résultant d'écarts temporaires est inclus dans le poste Autres actifs. Nous constituons une provision pour moins-value afin de ramener la valeur des actifs d'impôts futurs au montant estimatif devant, de façon plus probable qu'improbable, être réalisé. De plus, l'état consolidé des résultats comprend des éléments qui sont non imposables ou non déductibles à des fins fiscales et, en conséquence, la charge d'impôts diffère de celle qui serait constituée selon les taux prévus par la loi.

#### **Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi**

Nous offrons un certain nombre de régimes de prestations qui fournissent des prestations de retraite et certains autres avantages aux employés admissibles (comme il est décrit à la note 20). Ces régimes comprennent les régimes de retraite enregistrés à prestations déterminées, les régimes de retraite complémentaires, les régimes à cotisations déterminées et les régimes d'assurance maladie, d'assurance soins dentaires et d'assurance vie.

Les placements détenus par les caisses de retraite consistent principalement en des titres de participation et des titres à revenu fixe. L'actif des caisses de retraite est évalué à la juste valeur. Pour les principaux régimes à prestations déterminées, le taux de rendement prévu de l'actif du régime, lequel est reflété dans la charge au titre des prestations constituées, est calculé selon la méthode liée à la valeur de marché. Conformément à cette méthode, l'actif est évalué à la valeur de marché ajustée, et les gains et pertes en capital réalisés et non réalisés sont amortis sur trois ans selon la méthode de l'amortissement linéaire. Pour la plupart des régimes de retraite à prestations déterminées secondaires et complémentaires, le taux de rendement prévu de l'actif du régime est calculé en fonction de la juste valeur de l'actif.

En ce qui a trait aux régimes à prestations déterminées, des évaluations actuarielles sont effectuées régulièrement afin de déterminer la valeur actualisée des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi constitués, établie en fonction de la rémunération prévue des employés jusqu'à la retraite ainsi que des coûts d'assurance maladie, d'assurance soins dentaires, d'assurance invalidité et d'assurance vie.

Notre charge au titre des régimes de retraite à prestations déterminées, comprise au poste Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines, correspond au coût des prestations au titre des services de l'année en cours, aux intérêts débiteurs sur l'obligation, au rendement des placements prévu sur la valeur de marché ou liée au marché de l'actif du régime et à l'amortissement du coût des prestations au titre des services passés, des gains ou des pertes actuariels nets et de l'actif ou de l'obligation transitoire. Pour certains de nos régimes à prestations déterminées, y compris les principaux régimes à prestations déterminées, les gains ou pertes actuariels sont déterminés chaque année et amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des groupes d'employés participant aux régimes. Pour les autres régimes à prestations déterminées, les gains ou pertes actuariels nets de plus de 10 % de l'actif du régime ou de l'obligation au titre des prestations au début de l'exercice, selon le plus élevé des deux montants, sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des groupes d'employés participant aux régimes.

Les gains et les pertes à la liquidation des régimes à prestations déterminées sont imputés aux résultats lorsque ces liquidations ont lieu. Les gains et les pertes liés à la compression de régimes sont constatés au cours de la période où la compression devient probable et où l'incidence peut être raisonnablement évaluée.

Notre charge au titre des régimes à cotisations déterminées est inscrite dans le poste Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines au cours de la période où les services connexes sont rendus.

L'excédent cumulatif des cotisations aux caisses de retraite sur les montants inscrits à titre de charges est constaté comme coût des prestations de retraite payées d'avance au poste Autres actifs. L'excédent cumulatif de la charge sur les cotisations est constaté comme charge à payer au titre des prestations et des autres avantages postérieurs à l'emploi constitués, dans le poste Autres passifs.

#### Rémunération à base d'actions

Nous offrons des régimes de rémunération à base d'actions à certains employés clés ainsi qu'aux administrateurs qui ne sont pas nos employés, comme il est décrit à la note 21.

Nous comptabilisons les options sur actions octroyées aux employés selon la méthode de la juste valeur, en vertu de laquelle la charge de rémunération est constatée sur la période d'acquisition applicable et une hausse équivalente du surplus d'apport est comptabilisée. Lorsque les options sont levées, le produit de la levée ainsi que le montant initial comptabilisé comme surplus d'apport sont portés au crédit du poste Actions ordinaires. Les options sur actions octroyées avant le 1<sup>er</sup> novembre 2002 ont été comptabilisées selon la méthode de la valeur intrinsèque et, par conséquent, aucune charge n'a été constatée relativement à ces options puisque le prix de levée lié à de tels octrois équivalait au cours de clôture de la journée précédant la date de l'octroi des options sur actions. Les droits en vertu de ces octrois ont été entièrement acquis au cours de 2006. Lorsque les options sur actions seront levées, le produit sera comptabilisé au poste Actions ordinaires.

Les options octroyées entre le 29 novembre 1999 et le 5 juin 2001 étaient assorties de droits à la plus-value des actions, lesquels donnaient aux participants la possibilité de recevoir un paiement en espèces égal à la différence entre le cours du marché de nos actions et le prix de levée des options. Les droits à la plus-value des actions sont maintenant entièrement acquis et entraînent une charge de rémunération en raison de la variation du cours du marché de nos actions ordinaires. Cette charge de rémunération, déduction faite des couvertures connexes, est comptabilisée sous la rubrique Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines dans notre état consolidé des résultats, et une hausse correspondante est constatée dans notre bilan consolidé, sous Autres passifs ou Surplus d'apport.

Nos autres régimes de rémunération à base d'actions comprennent notamment les régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement et les régimes d'unités d'actions différées à l'intention des employés clés (régimes). Les obligations en vertu des régimes d'attribution d'actions différées sont réglées au moyen de nos actions ordinaires ou en espèces, tandis que celles en vertu des régimes d'unités d'actions différées sont réglées en espèces. Les obligations en vertu des régimes sont comptabilisées sur leur période d'acquisition. Pour les primes réglées en actions, nos obligations comptabilisées sont fondées sur le prix du marché de nos actions ordinaires à la date de l'octroi. Pour les primes réglées en espèces, nos obligations comptabilisées font l'objet d'ajustements périodiques selon la fluctuation du prix du marché de nos actions ordinaires et les dividendes accumulés. Les variations de nos obligations au titre de ces régimes, compte non tenu des couvertures connexes, sont comptabilisées sous la rubrique Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines dans notre état consolidé des résultats, et une hausse correspondante est constatée dans notre bilan consolidé, sous Autres passifs ou Surplus d'apport.

Le coût de rémunération associé aux options et aux attributions octroyées aux employés admissibles au départ à la retraite ou qui le deviendront au cours de la période d'acquisition des droits est constaté immédiatement si l'employé est admissible au départ à la retraite à la date d'attribution ou durant la période allant de la date d'attribution à la date où l'employé devient admissible au départ à la retraite.

Nos cotisations aux régimes d'épargne et d'actionnariat des employés sont passées en charges lorsqu'elles sont engagées.

#### Titrisation des prêts

Nous procédons périodiquement à la titrisation des prêts en vendant des prêts ou des ensembles de prêts sous forme de titres adossés à des créances hypothécaires à des entités ad hoc ou à des fiduciaires indépendantes, lesquelles émettent ensuite des titres aux investisseurs. Ces opérations sont comptabilisées à titre de ventes, et les actifs cédés sont retirés de notre bilan consolidé lorsque nous sommes réputés avoir abandonné le contrôle de ces actifs et que nous avons reçu une contrepartie autre que les droits de bénéficiaire liés aux prêts cédés. Pour que

le contrôle soit considéré comme abandonné, les conditions suivantes doivent être remplies :

i) les prêts cédés doivent être isolés par rapport au vendeur, même en cas de faillite ou de mise sous séquestre; ii) l'acheteur doit avoir le droit juridique de vendre ou de nantir les prêts cédés ou, si ce dernier est une structure d'accueil admissible selon la Note d'orientation concernant la comptabilité n° 12 de l'ICCA, intitulée *Cessions de créances* (NOC-12), ses investisseurs doivent avoir le droit de vendre ou de nantir leur participation dans l'entité; et iii) le vendeur ne doit pas continuer de contrôler les prêts cédés en vertu d'une entente visant à lui permettre de racheter les actifs ou d'en causer le retour. Si l'une ou l'autre de ces conditions n'est pas remplie, la cession est considérée comme un emprunt garanti, les prêts demeurent au bilan consolidé et le produit est constaté comme un passif.

Lorsque des titres adossés à des créances hypothécaires sont constitués, nous reclassons les prêts à leur valeur comptable dans les titres adossés à des créances hypothécaires et droits conservés du bilan consolidé. Les droits conservés représentent les marges excédentaires de la participation dans les prêts sur le taux de rendement des titres adossés à des créances hypothécaires. La valeur comptable initiale des titres adossés à des créances hypothécaires et des droits conservés connexes est établie en fonction de leur juste valeur relative à la date de la titrisation. Les titres adossés à des créances hypothécaires sont classés dans les titres du compte de négociation ou dans les titres disponibles à la vente, selon l'intention de la direction. Les droits conservés sont classés dans les titres disponibles à la vente. Tant les titres adossés à des créances hypothécaires que les droits conservés font périodiquement l'objet de tests de dépréciation.

Avant le 1<sup>er</sup> novembre 2006, les droits conservés dans le cadre de titrisations qui pouvaient faire l'objet d'un paiement contractuel anticipé ou être réglés d'une autre manière qui ne nous permettait pas de recouvrer la quasi-totalité du placement comptabilisé étaient classés parmi les titres du compte de placement au coût non amorti.

Les gains à la vente de prêts ou de titres adossés à des créances hypothécaires sont inscrits à la rubrique Revenus autres que d'intérêt, en fonction de la valeur comptable précédente des prêts ou des titres adossés à des créances hypothécaires visés par la cession. Pour établir ces justes valeurs, nous utilisons les cours des marchés, le cas échéant. Lorsque de tels cours ne sont pas disponibles pour les droits conservés, nous déterminons habituellement la juste valeur en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus, établis selon les estimations les plus probables de la direction quant aux hypothèses clés, lesquelles se rapportent notamment aux taux de paiement, à la durée de vie moyenne pondérée des créances payables d'avance, à la marge excédentaire, aux pertes sur créances prévues et aux taux d'actualisation, compte tenu des risques.

Pour chaque opération de titrisation relativement à laquelle nous avons conservé les droits de gestion, nous déterminons si les avantages liés à la gestion constituent une contrepartie adéquate. Lorsque les avantages liés à la gestion sont plus qu'adéquats, un actif de gestion est constaté au poste Autres actifs. Lorsque les avantages prévus liés à la gestion ne sont pas considérés comme adéquats, nous constatons un passif de gestion au poste Autres passifs. Lorsque nous recevons une contrepartie adéquate, nous ne constatons ni un actif ni un passif. Un actif ou un passif de gestion est amorti proportionnellement au revenu de gestion net estimatif et sur la durée de ce revenu.

#### Assurance

Les primes découlant des contrats de longue durée, principalement des contrats d'assurance vie, sont inscrites au poste Revenus autres que d'intérêt – Primes d'assurance, revenu de placement et honoraires au moment où elles deviennent exigibles. Les primes découlant des contrats de courte durée, principalement des contrats d'assurance IARD, et les frais liés aux services administratifs sont constatés au poste Primes d'assurance, revenu de placement et honoraires sur la durée du contrat connexe. Les primes non acquises découlant des contrats de courte durée, qui représentent la tranche non échue des primes, sont constatées au poste Autres passifs. Les placements effectués par nos services d'assurances sont classés comme disponibles à la vente ou comme prêts et créances, à l'exception des placements soutenant les obligations liées aux indemnités au titre des contrats d'assurance vie et maladie qui sont désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans le poste Primes d'assurance, revenu de placement et honoraires.

Les sinistres et les obligations liées aux indemnités d'assurance représentent les sinistres à court terme et les estimations au titre des indemnités d'assurance futures. Les obligations liées aux contrats d'assurance vie sont déterminées au moyen de la Méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle repose sur des hypothèses relatives à la mortalité, à la morbidité, aux polices tombées en déchéance, aux rachats, au rendement des placements, à la participation aux excédents, aux charges d'exploitation, aux frais d'administration des polices et aux provisions pour détérioration des résultats. Ces hypothèses sont revues au moins annuellement en fonction des résultats réels et des conditions du marché. Les obligations liées aux contrats d'assurance IARD représentent les provisions estimatives au titre des sinistres déclarés et non déclarés. Les obligations liées aux contrats d'assurance vie et IARD sont constatées au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance.

Les coûts d'acquisition relatifs aux nouvelles activités d'assurance comprennent les commissions, les taxes sur les primes, certains coûts liés à la souscription et d'autres coûts variables liés à l'acquisition de nouvelles activités. Les coûts d'acquisition reportés liés aux produits d'assurance vie sont constatés implicitement dans les sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance conformément à la Méthode canadienne axée sur le bilan. Dans le cas de l'assurance IARD, ces frais sont constatés au poste Autres actifs et amortis sur la durée des contrats.

Les fonds distincts représentent les activités dans lesquelles un contrat est passé aux termes duquel le montant de la prestation est directement lié à la valeur de marché des placements détenus dans un fonds sous-jacent. L'entente contractuelle est telle que les actifs sous-jacents sont inscrits à notre nom, mais les titulaires d'une police liée à un fonds distinct prennent en charge le risque et conservent les avantages découlant du rendement du placement du fonds. Nous offrons des garanties minimales relatives aux prestations consécutives au décès et à la valeur à l'échéance pour ce qui est des fonds distincts. Le passif lié à ces garanties minimales est inscrit au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance. Les fonds distincts ne sont pas inclus dans les états financiers consolidés. Nous tirons uniquement un revenu provenant des honoraires liés aux fonds distincts, qui est reflété dans le poste Primes d'assurance, revenu de placement et honoraires. Les honoraires comprennent les honoraires de gestion et les frais liés à la mortalité, aux polices, à l'administration et au rachat.

Avant le 1<sup>er</sup> novembre 2006, les placements effectués par nos services d'assurances étaient inclus dans les titres du compte de placement. Les gains et les pertes réalisés à la cession de placements à revenu fixe soutenant les obligations d'assurance vie étaient reportés et amortis au poste Primes d'assurance, revenu de placement et honoraires sur la durée à l'échéance restante des placements cédés, jusqu'à concurrence de 20 ans. Pour ce qui est des titres de participation détenus pour soutenir des produits d'assurance vie autres que l'assurance vie universelle, les gains et les pertes réalisés étaient reportés et amortis au poste Primes d'assurance, revenu de placement et honoraires au taux trimestriel de 5 % des gains et des pertes reportés non amortis. Les écarts entre la valeur de marché et la valeur comptable ajustée des placements dans ces titres étaient réduits trimestriellement de 5 %. Les titres de participation détenus pour soutenir des produits d'assurance vie universelle étaient inscrits à la valeur de marché, et les gains ou pertes réalisés et non réalisés sur ces titres de participation étaient inclus au poste Primes d'assurance, revenu de placement et honoraires. Des placements précis étaient ramenés à leur valeur de marché ou à leur valeur de réalisation nette s'il était établi que la perte de valeur était durable. La réduction de valeur était inscrite au poste Primes d'assurance, revenu de placement et honoraires dans la période au cours de laquelle la perte de valeur était constatée.

### Passif et capitaux propres

Les instruments financiers qui seront réglés par un nombre variable de nos actions ordinaires au moment de la conversion par les détenteurs, ainsi que les distributions cumulées connexes, sont classés dans le passif de notre bilan consolidé. Les dividendes et les distributions du rendement relatifs à ces instruments sont classés dans le poste Frais d'intérêt de notre état consolidé des résultats.

### Bénéfice par action

Le bénéfice par action est calculé au moyen de la division du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période, déduction faite des actions autodétenues. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires est établi après déduction des droits aux dividendes des actionnaires privilégiés et de tout gain (perte) au rachat d'actions privilégiées, déduction faite des impôts connexes. Le bénéfice dilué par action reflète la dilution potentielle qui pourrait survenir si des actions ordinaires additionnelles

étaient présumées avoir été émises en vertu de titres ou de contrats qui confèrent à leur détenteur le droit d'obtenir des actions ordinaires à l'avenir, dans la mesure où ce droit n'est pas assujéti à des éventualités qui ne se sont pas encore produites. Le nombre d'actions additionnelles inclus dans le bénéfice dilué par action est déterminé au moyen de la méthode du rachat d'actions, selon laquelle les options sur actions dont le prix de levée est inférieur au cours moyen du marché de nos actions ordinaires sont présumées être levées, et le produit de la levée est utilisé pour racheter des actions ordinaires au cours moyen du marché pour l'exercice. Le nombre d'actions ordinaires additionnelles émises en vertu d'options sur actions et rachetées au moyen du produit de la levée des options est inclus dans le calcul du bénéfice dilué par action.

### Utilisation d'estimations et d'hypothèses

La préparation d'états financiers consolidés selon les PCGR exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants présentés concernant les actifs, les passifs, le bénéfice net et l'information connexe. Certaines estimations, dont celles visant la provision pour pertes sur créances, la juste valeur des instruments financiers, la comptabilisation des titrisations, des provisions pour litiges, des entités à détenteurs de droits variables, des sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance et des régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, et la valeur comptable de l'écart d'acquisition, du passif au titre du programme de fidélisation des clients détenteurs d'une carte de crédit, ainsi que des impôts sur les bénéfices, exigent que la direction exerce des jugements subjectifs ou complexes. Par conséquent, les résultats réels pourraient être différents de ces estimations, ce qui pourrait avoir une incidence sur les états financiers consolidés.

### Modification d'estimation comptable

Au cours de l'exercice, nous avons ajusté de 121 millions de dollars le passif au titre du programme de fidélisation des clients détenteurs d'une carte de crédit afin de refléter la hausse des coûts liés au programme. Cette modification d'estimation comptable est prise en compte à titre d'augmentation dans le poste Autres – Autres passifs de notre bilan consolidé et à titre de diminution dans le poste Revenus autres que d'intérêt – Revenus sur cartes de nos états consolidés des résultats.

### Modification de la présentation des états financiers

Le 1<sup>er</sup> novembre 2007, nous avons mis en œuvre les dispositions de la *Convergence internationale de la mesure et des normes de fonds propres – Dispositif révisé*, désignée par l'appellation Bâle II. Aux fins de préparation à cette mise en œuvre, nous avons reclassé nos prêts et l'information sur la qualité du crédit dans deux catégories, soit les prêts de détail ou les prêts de gros. Au cours de l'exercice, nous avons modifié la présentation de certains de nos actifs, passifs, revenus et frais des périodes antérieures afin de mieux refléter la nature de ces éléments. Par conséquent, certains chiffres correspondants ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré. Ces reclassements n'ont pas eu d'incidence importante sur notre situation financière ni sur nos résultats d'exploitation consolidés.

### Modifications comptables futures

#### Informations à fournir sur le capital et instruments financiers – comptabilisation et évaluation

Le 1<sup>er</sup> décembre 2006, l'ICCA a publié trois nouvelles normes comptables : le chapitre 1535 du *Manuel*, intitulé *Informations à fournir sur le capital*, (chapitre 1535), le chapitre 3862 du *Manuel*, intitulé *Instruments financiers – informations à fournir* (chapitre 3862), et le chapitre 3863 du *Manuel*, intitulé *Instruments financiers – présentation* (chapitre 3863). Ces nouvelles normes sont entrées en vigueur pour nous le 1<sup>er</sup> novembre 2007.

Le chapitre 1535 précise les informations à fournir à l'égard des éléments suivants : i) les objectifs, les politiques et les procédures de gestion du capital de l'entité; ii) les données quantitatives sur les éléments que l'entité considère comme du capital; iii) le fait que l'entité se soit conformée aux exigences en matière de capital ou non et iv) si l'entité ne s'est pas conformée aux exigences en question, les conséquences de cette inapplication.

Les chapitres 3862 et 3863 remplacent le chapitre 3861 du *Manuel*, intitulé *Instruments financiers – informations à fournir et présentation*. Ces chapitres modifient et augmentent les exigences en matière d'informations à fournir, mais reprennent telles quelles les exigences en matière de présentation. Ces deux nouveaux chapitres accordent une importance accrue aux informations à fournir à l'égard de la nature et de l'ampleur des risques découlant des instruments financiers et à la façon dont l'entité gère des risques.

La juste valeur d'un instrument financier correspond à la contrepartie pour laquelle ce dernier serait échangé dans le cadre d'une opération sans lien de dépendance conclue entre des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. La juste valeur est fondée sur le cours acheteur ou le cours vendeur cotés, selon le cas, auquel nous avons accès dans le marché actif le plus avantageux pour cet instrument. Lorsqu'il n'existe aucun cours acheteur ni aucun cours vendeur disponible, nous utilisons le cours de clôture de la transaction la plus récente liée à cet instrument, sous réserve des ajustements relatifs à la liquidité dont il est fait mention plus bas. Lorsqu'il n'y a pas de marché actif, nous déterminons la juste valeur selon les cours du marché en vigueur (cours acheteur ou cours vendeur, selon le cas) pour des instruments financiers présentant des caractéristiques et des profils de risque semblables, ou selon des modèles d'évaluation internes et externes, tels que des modèles d'établissement des prix des options et des analyses des flux de trésorerie actualisés, reposant sur des facteurs de marché observables.

Lorsque la juste valeur est établie à partir de modèles d'évaluation, il est nécessaire d'avoir recours à des hypothèses quant au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie futurs estimatifs et aux taux d'actualisation. Pour déterminer ces hypothèses, nous nous basons principalement sur des facteurs de marché externes facilement observables tels que les courbes de rendement des taux d'intérêt, les taux de change, ainsi que la volatilité des prix et des taux. Dans certains cas, nous utilisons des paramètres d'entrée qui ne reposent pas sur des facteurs de marché observables que nous ajustons afin de refléter l'incertitude et de nous assurer que les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur. Selon nos estimations, nous sommes d'avis que le recours à des hypothèses de rechange possibles pour évaluer ces instruments financiers à la juste valeur ne se traduirait pas par des justes valeurs considérablement différentes.

Des ajustements relatifs à la liquidité sont calculés lorsque les cours du marché ne peuvent être observés en raison de l'insuffisance du volume

des opérations ou de l'absence d'opérations récentes au sein d'un marché moins actif ou inactif. Des ajustements relatifs à la liquidité sont également calculés afin de refléter le coût associé au dénouement des positions présentant des risques liés à la taille du marché plus importantes que la normale.

Toutes nos opérations sur dérivés sont comptabilisées à la juste valeur. Nous comptabilisons des ajustements de l'évaluation qui correspondent à la juste valeur du risque de crédit lié à nos portefeuilles de dérivés. Ces ajustements tiennent compte de la capacité financière de nos contreparties, de l'évaluation à la valeur de marché actuelle ou future éventuelle des opérations ainsi que de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit, telles que les accords généraux de compensation et les conventions accessoires. Nous recalculons régulièrement les ajustements de l'évaluation du crédit à l'égard de tous nos portefeuilles de dérivés. Des changements des ajustements de l'évaluation du crédit sont comptabilisés dans le résultat de la période considérée.

Nous disposons de politiques internes documentées qui détaillent nos processus d'évaluation de la juste valeur, y compris les méthodes utilisées pour déterminer les ajustements de l'évaluation. Ces méthodes sont appliquées de façon uniforme et font périodiquement l'objet d'un examen par notre groupe de la Gestion des risques.

#### Valeur comptable et juste valeur de certains instruments financiers

Par suite de l'adoption des nouvelles normes comptables sur les instruments financiers, certains instruments financiers qui étaient auparavant comptabilisés au coût ou au coût non amorti sont dorénavant évalués à la juste valeur. Cela tient principalement au fait que certains titres ont été reclassés comme des titres du compte de négociation, qui comprennent des titres désignés comme détenus à des fins de transaction évalués selon l'option de la juste valeur. Le tableau suivant illustre la comparaison de la valeur comptable et de la juste valeur de certains instruments financiers au 31 octobre 2007 et au 31 octobre 2006 :

	31 octobre 2007								31 octobre 2006		
	Valeur comptable et juste valeur			Valeur comptable		Juste valeur			Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur	Total de la juste valeur
	Instruments financiers devant être classés comme détenus à des fins de transaction	Instruments financiers désignés comme détenus à des fins de transaction	Instruments disponibles à la vente et évalués à la juste valeur	Prêts et créances et passifs autres que détenus à des fins de transaction	Prêts et créances et passifs autres que détenus à des fins de transaction	Instruments disponibles à la vente évalués au coût					
<b>Actifs financiers</b>											
Valeurs mobilières											
Titres du compte de négociation	129 408 \$	18 838 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	148 246 \$	148 246 \$			
Titres disponibles à la vente (1)	–	–	28 811	–	–	1 198	30 009	30 009			
Total des valeurs mobilières	129 408 \$	18 838 \$	28 811 \$	– \$	– \$	1 198 \$	178 255 \$	178 255 \$			185 239 \$
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	– \$	25 522 \$	– \$	38 791 \$	38 791 \$	– \$	64 313 \$	64 313 \$			59 378 \$
Prêts											
Prêts de détail	– \$	– \$	– \$	168 782 \$	168 375 \$	– \$	168 782 \$	168 375 \$			
Prêts de gros	–	3 235	–	65 919	65 910	–	69 154	69 145			
Total des prêts	– \$	3 235 \$	– \$	234 701 \$	234 285 \$	– \$	237 936 \$	237 520 \$			208 638 \$
Autres											
Dérivés	66 585 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	66 585 \$	66 585 \$			37 682 \$
Autres actifs	–	164	–	24 653	24 653	–	24 817	24 817			22 660
<b>Passifs financiers</b>											
Dépôts											
Particuliers	– \$	851 \$	– \$	115 706 \$	115 609 \$	– \$	116 557 \$	116 460 \$			
Entreprises et gouvernements	1 639	56 751	–	161 496	161 217	–	219 886	219 607			
Banques	–	5 668	–	23 094	23 095	–	28 762	28 763			
Total des dépôts	1 639 \$	63 270 \$	– \$	300 296 \$	299 921 \$	– \$	365 205 \$	364 830 \$			343 312 \$
Autres											
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	44 689 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	44 689 \$	44 689 \$			38 252 \$
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	–	24 086	–	12 947	12 947	–	37 033	37 033			41 103
Dérivés	72 010	–	–	–	–	–	72 010	72 010			42 108
Autres passifs	–	–	–	36 232	36 262	–	36 232	36 262			28 736
Déventures subordonnées	–	77	–	6 158	6 427	–	6 235	6 504			7 384
Titres de fiducie de capital	–	–	–	1 400	1 476	–	1 400	1 476			1 532
Passifs liés aux actions privilégiées	–	–	–	300	300	–	300	300			304

(1) Les titres disponibles à la vente, y compris les titres de substitut de prêt, sont comptabilisés à la juste valeur, et les titres détenus jusqu'à l'échéance sont comptabilisés au coût non amorti. Avant le 1<sup>er</sup> novembre 2006, les titres disponibles à la vente et les titres détenus jusqu'à l'échéance étaient classés dans les titres du compte de placement et comptabilisés au coût non amorti. Les chiffres correspondants des périodes antérieures n'ont pas été retraités.

Le tableau suivant présente la valeur comptable des instruments financiers qui, au moment de l'adoption, ont été classés comme détenus à des fins de transaction, disponibles à la vente ou détenus à des fins de transaction selon l'utilisation de l'option de la juste valeur.

	31 octobre 2006		
	Valeur comptable		
	Instruments financiers devant être classés comme détenus à des fins de transaction	Instruments financiers désignés comme détenus à des fins de transaction	Instruments financiers classés comme disponibles à la vente
<b>Actifs financiers</b>			
Valeurs mobilières			
Titres du compte de négociation	139 491 \$	18 412 \$	– \$
Titres du compte de placement (1)	–	–	26 966
<b>Total des valeurs mobilières</b>	<b>139 491 \$</b>	<b>18 412 \$</b>	<b>26 966 \$</b>
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	– \$	40 535 \$	– \$
Prêts	–	2 686	–
Autres			
Dérivés	37 733	–	–
Autres actifs	–	527	–
<b>Passifs financiers</b>			
Dépôts	1 651 \$	60 859 \$	– \$
Autres			
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	38 252	–	–
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	–	27 494	–
Dérivés	42 340	–	–

(1) Comprennent la valeur des titres de substitut de prêt, qui est peu importante.

Au cours de l'exercice, la juste valeur de nos actifs financiers nets classés dans les titres détenus à des fins de transaction a augmenté de 2 115 millions de dollars. La juste valeur de nos actifs financiers nets désignés comme détenus à des fins de transaction a augmenté de 80 millions de dollars. La presque totalité de cette augmentation a fait l'objet d'une couverture économique. La juste valeur des passifs financiers que nous avons désignés comme détenus à des fins de transaction

a diminué de 88 millions de dollars en raison des modifications du risque lié à notre propre crédit.

Le tableau suivant illustre la valeur comptable des instruments financiers dérivés et non dérivés qui sont désignés comme des instruments de couverture, en fonction de leur relation de couverture, ainsi que des instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture.

	Au 31 octobre 2007			
	Désignés comme des instruments de couverture			Non désignés comme des instruments de couverture
	Couvertures des flux de trésorerie	Couvertures de la juste valeur	Couvertures de l'investissement net	
<b>Instruments financiers dérivés et non dérivés</b>				
<b>Actifs financiers</b>				
Instruments financiers dérivés (1)	390 \$	268 \$	856 \$	65 071 \$
Instruments financiers non dérivés (2)	–	–	–	s.o.
<b>Passifs financiers</b>				
Instruments financiers dérivés (1)	206 \$	166 \$	5 \$	71 633 \$
Instruments financiers non dérivés (2)	–	472	4 307	s.o.

(1) Tous les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à la juste valeur.

(2) Les instruments financiers non dérivés sont comptabilisés au coût non amorti.

s.o. : sans objet

## Note 2 Juste valeur estimative des instruments financiers (suite)

Le tableau suivant présente les variations de la juste valeur des passifs financiers désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur ainsi que leur valeur à l'échéance contractuelle et leur valeur comptable.

	31 octobre 2007			
	Valeur à l'échéance contractuelle	Valeur comptable	Écart entre la valeur comptable et la valeur à l'échéance contractuelle	Variations de la juste valeur depuis le 1 <sup>er</sup> novembre 2006 attribuables aux modifications des écarts de taux de RBC
<b>Passifs désignés comme détenus à des fins de transaction</b>				
Dépôts à terme				
Particuliers	890 \$	851 \$	(39) \$	(6) \$
Entreprises et gouvernements	56 741	56 751	10	(74)
Banques	5 668	5 668	–	(1)
<b>Total des dépôts à terme</b>	<b>63 299 \$</b>	<b>63 270 \$</b>	<b>(29) \$</b>	<b>(81) \$</b>
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	24 087 \$	24 086 \$	(1) \$	– \$
Débitures subordonnées	82	77	(5)	(7)
<b>Total</b>	<b>87 468 \$</b>	<b>87 433 \$</b>	<b>(35) \$</b>	<b>(88) \$</b>

Le tableau suivant présente des renseignements sur les prêts et les créances désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur, le risque maximal de crédit, le degré d'atténuation du risque par les dérivés de crédit et les instruments semblables, ainsi que les variations de la juste valeur de ces actifs au 31 octobre 2007 :

	Valeur comptable des prêts et créances désignés comme détenus à des fins de transaction	Risque maximal de crédit	Variations de la juste valeur depuis le 1 <sup>er</sup> novembre 2006 attribuables aux modifications du risque de crédit	Variations cumulatives de la juste valeur depuis la comptabilisation initiale attribuables aux modifications du risque de crédit	Degré d'atténuation du risque de crédit par les dérivés de crédit ou les instruments semblables	Variations de la juste valeur des dérivés de crédit ou des autres instruments semblables depuis le 1 <sup>er</sup> novembre 2006	Variations cumulatives de la juste valeur des dérivés de crédit ou des instruments semblables depuis la désignation des actifs à la juste valeur
<b>Prêts et créances désignés comme détenus à des fins de transaction</b>							
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	4 821 \$	4 821 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	25 522	25 522	–	–	–	–	–
Prêts	3 235	3 164	(42)	(21)	1 106	18	–
<b>Total</b>	<b>33 578 \$</b>	<b>33 507 \$</b>	<b>(42) \$</b>	<b>(21) \$</b>	<b>1 106 \$</b>	<b>18 \$</b>	<b>– \$</b>

**Note 3 Valeurs mobilières (1)**

	Durée jusqu'à l'échéance (2)						2007 Total	2006 Total	2005 Total
	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Sans échéance précise			
<b>Titres du compte de négociation</b>									
Créances du gouvernement canadien	1 683 \$	3 046 \$	5 106 \$	1 383 \$	2 853 \$	– \$	14 071 \$	13 900 \$	11 814 \$
Créances du gouvernement américain	384	1 066	2 084	377	5 106	–	9 017	7 793	7 281
Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE (3)	–	1 429	2 699	26	82	–	4 236	4 658	6 476
Titres adossés à des créances hypothécaires	110	59	1 200	1 176	3 099	–	5 644	3 841	2 281
Titres adossés à des créances mobilières	231	47	6 612	53	691	–	7 634	9 064	8 781
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances									
Acceptations bancaires	373	1	–	–	–	–	374	766	998
Certificats de dépôt	704	3 525	344	125	14	–	4 712	5 245	8 705
Autres	5 189	4 011	24 468	2 220	4 986	1 564	42 438	44 139	33 714
Titres de participation	–	–	–	–	–	60 120	60 120	57 831	45 710
	8 674	13 184	42 513	5 360	16 831	61 684	148 246	147 237	125 760
<b>Titres disponibles à la vente (1)</b>									
Créances du gouvernement canadien									
Gouvernement fédéral									
Coût non amorti	195	57	2 031	382	–	–	2 665	3 649	6 214
Juste valeur	195	57	2 040	384	–	–	2 676	3 677	6 205
Rendement (4)	3,5 %	4,7 %	4,4 %	4,5 %	–	–	4,4 %	4,2 %	3,6 %
Provinces et municipalités									
Coût non amorti	–	–	201	78	–	–	279	1 687	2 035
Juste valeur	–	–	201	77	–	–	278	1 935	2 229
Rendement (4)	–	–	4,0 %	4,5 %	–	–	4,2 %	5,4 %	4,9 %
Créances du gouvernement américain									
Gouvernement fédéral									
Coût non amorti	–	–	–	–	–	–	–	536	633
Juste valeur	–	–	–	–	–	–	–	508	628
Rendement (4)	–	–	–	–	–	–	–	4,5 %	2,2 %
États, municipalités et organismes									
Coût non amorti	307	517	1 194	21	–	–	2 039	1 678	2 199
Juste valeur	307	518	1 155	21	–	–	2 001	1 648	2 139
Rendement (4)	5,3 %	5,1 %	5,0 %	5,6 %	–	–	5,1 %	3,6 %	2,5 %
Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE (3)									
Coût non amorti	1	622	107	84	5	–	819	758	1 595
Juste valeur	1	622	107	83	5	–	818	761	1 599
Rendement (4)	3,6 %	0,5 %	4,2 %	4,6 %	4,9 %	–	1,4 %	2,6 %	1,9 %
Titres adossés à des créances hypothécaires									
Coût non amorti	80	90	4 854	405	3 573	–	9 002	11 805	8 254
Juste valeur	80	90	4 872	408	3 522	–	8 972	11 692	8 183
Rendement (4)	5,2 %	4,7 %	4,6 %	5,2 %	5,0 %	–	4,8 %	4,5 %	4,4 %
Titres adossés à des créances mobilières									
Coût non amorti	399	5	245	357	998	–	2 004	3 164	1 442
Juste valeur	399	5	239	357	939	–	1 939	3 171	1 445
Rendement (4)	6,0 %	4,2 %	4,7 %	5,2 %	5,3 %	–	5,4 %	5,0 %	4,2 %
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances									
Coût non amorti	2 563	2 779	3 229	774	505	–	9 850	11 162	10 676
Juste valeur	2 554	2 850	3 135	760	495	–	9 794	11 360	10 839
Rendement (4)	4,8 %	5,2 %	4,5 %	5,2 %	4,4 %	–	4,8 %	4,8 %	3,7 %
Titres de participation (5)									
Coût	–	–	–	–	–	2 715	2 715	2 537	1 012
Juste valeur	–	–	–	–	–	2 874	2 874	2 592	974
Titres de substitut de prêt									
Coût	–	–	–	–	400	256	656	656	675
Juste valeur	–	–	–	–	400	252	652	658	683
Rendement (4)	–	–	–	–	4,6 %	5,3 %	4,9 %	4,8 %	3,7 %
Coût non amorti	3 545	4 070	11 861	2 101	5 481	2 971	30 029	37 632	34 735
Juste valeur	3 536	4 142	11 749	2 090	5 361	3 126	30 004	38 002	34 924
<b>Titres détenus jusqu'à l'échéance (1)</b>									
Coût non amorti	–	3	–	–	2	–	5	–	–
Juste valeur	–	3	–	–	2	–	5	–	–
<b>Total de la valeur comptable des titres (1)</b>									
	12 210 \$	17 329 \$	54 262 \$	7 450 \$	22 194 \$	64 810 \$	178 255 \$	184 869 \$	160 495 \$

(1) Les titres disponibles à la vente, y compris les titres de substitut de prêt, sont comptabilisés à la juste valeur, et les titres détenus jusqu'à l'échéance sont comptabilisés au coût non amorti. Avant le 1<sup>er</sup> novembre 2006, les titres disponibles à la vente et les titres détenus jusqu'à l'échéance étaient classés dans les titres du compte de placement et comptabilisés au coût non amorti. Les chiffres correspondants des périodes antérieures n'ont pas été retraités.

(2) Les échéances réelles pourraient être différentes des échéances contractuelles présentées ci-dessus, car les emprunteurs peuvent avoir le droit de rembourser leur emprunt à l'avance, avec ou sans pénalité pour remboursement anticipé.

(3) OCDE signifie Organisation de coopération et de développement économiques.

(4) Le rendement moyen pondéré est calculé en fonction de la valeur comptable à la fin de l'exercice pour chacune des catégories de titres.

(5) Comprendent la valeur des actions reçues à la restructuration de Visa Inc. Se reporter à la note 30.

**Gains et pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente** (1), (2)

	2007				2006			
	Coût non amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Juste valeur	Coût non amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Juste valeur
Créances du gouvernement canadien								
Gouvernement fédéral	2 665 \$	12 \$	(1)\$	2 676 \$	3 649 \$	29 \$	(1)\$	3 677 \$
Provinces et municipalités	279	–	(1)	278	1 687	248	–	1 935
Créances du gouvernement américain								
Gouvernement fédéral	–	–	–	–	536	–	(28)	508
États, municipalités et organismes	2 039	10	(48)	2 001	1 678	5	(35)	1 648
Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE	819	1	(2)	818	758	4	(1)	761
Titres adossés à des créances hypothécaires	9 002	30	(60)	8 972	11 805	17	(130)	11 692
Titres adossés à des créances mobilières	2 004	2	(67)	1 939	3 164	11	(4)	3 171
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	9 855	45	(101)	9 799	11 162	238	(40)	11 360
Titres de participation	2 715	191	(32)	2 874	2 537	110	(55)	2 592
Titres de substitut de prêt	656	–	(4)	652	656	2	–	658
	<b>30 034 \$</b>	<b>291 \$</b>	<b>(316)\$</b>	<b>30 009 \$</b>	<b>37 632 \$</b>	<b>664 \$</b>	<b>(294)\$</b>	<b>38 002 \$</b>

(1) Les titres disponibles à la vente, y compris les titres de substitut de prêt, sont comptabilisés à la juste valeur et les titres détenus jusqu'à l'échéance sont comptabilisés au coût non amorti. Avant le 1<sup>er</sup> novembre 2006, les titres disponibles à la vente et les titres détenus jusqu'à l'échéance étaient classés dans les titres du compte de placement et comptabilisés au coût non amorti. Les chiffres correspondants des périodes antérieures n'ont pas été retraités.

(2) Comprennent des titres détenus jusqu'à l'échéance de 5 millions de dollars.

**Gains et pertes réalisés à la vente de titres disponibles à la vente** (1)

	2007	2006	2005
Gains réalisés	187 \$	177 \$	141 \$
Pertes réalisées et réductions de valeur	(124)	(89)	(56)
<b>Gain net à la vente de titres disponibles à la vente</b>	<b>63 \$</b>	<b>88 \$</b>	<b>85 \$</b>

(1) Les titres disponibles à la vente, y compris les titres de substitut de prêt, sont comptabilisés à la juste valeur et les titres détenus jusqu'à l'échéance sont comptabilisés au coût non amorti. Avant le 1<sup>er</sup> novembre 2006, les titres disponibles à la vente et les titres détenus jusqu'à l'échéance étaient classés dans les titres du compte de placement et comptabilisés au coût non amorti. Les chiffres correspondants des périodes antérieures n'ont pas été retraités.

**Juste valeur et pertes non réalisées liées aux titres disponibles à la vente au 31 octobre 2007**

	Moins de 12 mois		12 mois ou plus		Total	
	Juste valeur	Pertes non réalisées	Juste valeur	Pertes non réalisées	Juste valeur	Pertes non réalisées
Créances du gouvernement canadien						
Gouvernement fédéral	1 231 \$	1 \$	– \$	– \$	1 231 \$	1 \$
Provinces et municipalités	210	1	–	–	210	1
Créances du gouvernement américain						
Gouvernement fédéral	–	–	–	–	–	–
États, municipalités et organismes	–	–	265	48	265	48
Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE	47	2	–	–	47	2
Titres adossés à des créances hypothécaires	941	14	994	46	1 935	60
Titres adossés à des créances mobilières	853	5	501	62	1 354	67
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	2 162	57	434	48	2 596	105
Titres de participation	432	30	3	2	435	32
<b>Total des titres faisant l'objet d'une perte de valeur temporaire</b>	<b>5 876 \$</b>	<b>110 \$</b>	<b>2 197 \$</b>	<b>206 \$</b>	<b>8 073 \$</b>	<b>316 \$</b>

Les pertes non réalisées sur les créances du gouvernement canadien et du gouvernement américain sont imputables aux augmentations des taux d'intérêt et à l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain. Les modalités contractuelles de certains de ces placements ne permettent pas à l'émetteur de régler les titres à un prix inférieur au coût non amorti du placement, ou ne permettent le versement anticipé des montants contractuels à payer qu'avec des pénalités pour remboursement anticipé déterminées en vue du recouvrement des intérêts perdus. Par conséquent, nous ne prévoyons pas que les titres seront réglés à un prix inférieur au coût non amorti du placement. En outre, une tranche importante des créances libellées en dollars américains est couverte contre le risque de change et, par conséquent, les pertes non réalisées sont jugées temporaires au 31 octobre 2007.

Les pertes non réalisées sur les titres adossés à des créances hypothécaires, les titres adossés à des créances mobilières, les placements dans des titres d'emprunt de sociétés et les autres créances s'expliquent par les variations des taux d'intérêt et par l'élargissement des écarts de taux imputables aux récentes perturbations sur les marchés des capitaux, par

l'affaiblissement du marché de l'habitation américain, par la baisse des cotes de crédit de certains titres sur le marché et par l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain. Cependant, étant donné que bon nombre de ces titres sont de première qualité et que nous avons la possibilité et l'intention de conserver ces placements jusqu'au recouvrement de leur juste valeur, ce qui pourrait survenir à l'échéance, nous croyons qu'il est probable que nous serons en mesure de recouvrer le montant de capital de ces titres conformément aux modalités contractuelles de ces placements. Par conséquent, au 31 octobre 2007, nous jugeons que la perte de valeur de ces placements est temporaire.

Les pertes non réalisées sur les titres de participation sont principalement imputables à la fluctuation des prix sur le marché, aux variations de change ou aux premières années de la phase de démarrage des sociétés bénéficiaires des investissements dans le cas de certains placements. Au 31 octobre 2007, nous jugeons que la perte de valeur de ces placements est temporaire et nous avons la possibilité et l'intention de les conserver pendant une période de temps raisonnable jusqu'au recouvrement de leur juste valeur.

Le tableau suivant présente les intérêts et les dividendes sur les titres disponibles à la vente et les titres détenus jusqu'à l'échéance :

*Intérêts et dividendes sur les titres disponibles à la vente et les titres détenus jusqu'à l'échéance* (1)

	2007	2006	2005
Revenu d'intérêt imposable	968 \$	1 087 \$	862 \$
Revenu d'intérêt non imposable	2	2	2
Dividendes	74	44	31
	1 044 \$	1 133 \$	895 \$

(1) Les titres disponibles à la vente, y compris les titres de substitut de prêt, sont comptabilisés à la juste valeur, et les titres détenus jusqu'à l'échéance sont comptabilisés au coût non amorti. Avant le 1<sup>er</sup> novembre 2006, les titres disponibles à la vente et les titres détenus jusqu'à l'échéance étaient classés dans les titres du compte de placement et comptabilisés au coût non amorti. Les chiffres correspondants des périodes antérieures n'ont pas été retraités.

**Note 4 Prêts**

	2007				2006			
	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Canada	États-Unis	Autres pays	Total
<b>Prêts de détail</b> (1)								
Prêts hypothécaires résidentiels	107 453 \$	1 402 \$	890 \$	109 745 \$	94 272 \$	1 518 \$	885 \$	96 675 \$
Prêts aux particuliers	42 506	5 283	954	48 743	37 946	6 011	945	44 902
Prêts sur cartes de crédit	8 142	119	61	8 322	6 966	123	66	7 155
Prêts aux petites entreprises (2)	2 652	–	–	2 652	2 318	–	–	2 318
	160 753	6 804	1 905	169 462	141 502	7 652	1 896	151 050
<b>Prêts de gros</b> (1)								
Prêts aux entreprises (3), (4)	39 877	17 741	6 239	63 857	35 245	13 611	5 894	54 750
Prêts aux banques	3 114	686	1 547	5 347	2 031	236	985	3 252
Prêts aux organismes souverains (5)	416	–	347	763	553	–	334	887
	43 407	18 427	8 133	69 967	37 829	13 847	7 213	58 889
<b>Total des prêts</b> (6)	204 160	25 231	10 038	239 429	179 331	21 499	9 109	209 939
<b>Provision pour pertes sur prêts</b>	(1 101)	(321)	(71)	(1 493)	(1 086)	(266)	(57)	(1 409)
<b>Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts</b>	203 059 \$	24 910 \$	9 967 \$	237 936 \$	178 245 \$	21 233 \$	9 052 \$	348 277 \$

(1) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

(2) Comprennent le risque lié aux petites entreprises géré collectivement.

(3) Comprennent le risque lié aux petites entreprises géré individuellement.

(4) Pour l'exercice 2007, la colonne Canada reflète des prêts totalisant 1 202 millions de dollars octroyés à une entité à détenteurs de droits variables que nous gérons.

(5) Les organismes souverains désignent tous les gouvernements et organismes centraux, les banques centrales ainsi que les autres entités du secteur public et les banques multilatérales de développement admissibles.

(6) Les prêts sont présentés après déduction d'un produit non gagné de 113 millions de dollars (62 millions en 2006).

*Durée jusqu'à l'échéance des prêts et sensibilité aux taux d'intérêt*

Au 31 octobre 2007	Durée jusqu'à l'échéance (1)				Sensibilité aux taux d'intérêt			
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans (2)	Total	Taux variable	Taux fixe	Non sensibles aux taux	Total
Prêts de détail	63 737 \$	92 337 \$	13 388 \$	169 462 \$	66 256 \$	101 496 \$	1 710 \$	169 462 \$
Prêts de gros	39 908	22 269	7 790	69 967	48 625	21 342	–	69 967
<b>Total des prêts</b>	103 645 \$	114 606 \$	21 178 \$	239 429 \$	114 881 \$	122 838 \$	1 710 \$	239 429 \$
<b>Provision pour pertes sur prêts</b>	–	–	–	(1 493)	–	–	–	(1 493)
<b>Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts</b>	103 645 \$	114 606 \$	21 178 \$	237 936 \$	114 881 \$	122 838 \$	1 710 \$	237 936 \$

(1) Basée sur la date contractuelle de modification des taux ou la date d'échéance, selon la plus rapprochée des deux.

(2) Les prêts de gros comprennent des prêts totalisant 1 202 millions de dollars octroyés à une entité à détenteurs de droits variables que nous gérons, dont la durée jusqu'à l'échéance excède cinq ans.

*Prêts douteux* (1), (2)

	2007			2006
	Montant brut	Provisions spécifiques	Montant net	Montant net
<b>Prêts de détail</b>				
Prêts hypothécaires résidentiels	210 \$	(23) \$	187 \$	152 \$
Prêts aux particuliers	189	(96)	93	104
Prêts aux petites entreprises (3)	19	(9)	10	4
	418 \$	(128) \$	290 \$	260 \$
<b>Prêts de gros</b>				
Prêts aux entreprises (4)	722 \$	(223) \$	499 \$	311 \$
Prêts aux banques	–	–	–	–
Prêts aux organismes souverains (5)	–	–	–	–
	722 \$	(223) \$	499 \$	311 \$
<b>Total</b>	1 140 \$	(351) \$	789 \$	571 \$

(1) Des prêts d'un montant de 353 millions de dollars (305 millions en 2006), bien qu'en souffrance depuis 90 jours en vertu de contrats, ne sont pas considérés comme des prêts douteux.

(2) Le solde moyen des prêts douteux bruts était de 959 millions de dollars (805 millions en 2006).

(3) Comprennent le risque lié aux petites entreprises géré collectivement.

(4) Comprennent le risque lié aux petites entreprises géré individuellement.

(5) Les organismes souverains désignent tous les gouvernements et organismes centraux, les banques centrales ainsi que les autres entités du secteur public et les banques multilatérales de développement admissibles.

Provision pour pertes sur prêts

	2007					Solde à la fin	2006
	Solde au début	Radiations	Recouvrements	Dotation à la provision pour pertes sur créances	Autres ajustements (1)		
<b>Prêts de détail</b>							
Prêts hypothécaires résidentiels	13 \$	(5)\$	1 \$	13 \$	1 \$	23 \$	13 \$
Prêts aux particuliers	101	(444)	74	364	1	96	101
Prêts sur cartes de crédit	-	(268)	46	223	(1)	-	-
Prêts aux petites entreprises (2)	9	(42)	7	34	1	9	9
	<b>123 \$</b>	<b>(759)\$</b>	<b>128 \$</b>	<b>634 \$</b>	<b>2 \$</b>	<b>128 \$</b>	<b>123 \$</b>
<b>Prêts de gros</b>							
Prêts aux entreprises (3)	140 \$	(109)\$	42 \$	148 \$	2 \$	223 \$	140 \$
Prêts aux banques	-	-	-	-	-	-	-
Prêts aux organismes souverains (4)	-	-	-	-	-	-	-
Provisions spécifiques	263 \$	(868)\$	170 \$	782 \$	4 \$	351 \$	263 \$
Provision générale (5)	1 223	-	-	9	(11)	1 221	1 223
Total de la provision pour pertes sur créances	<b>1 486 \$</b>	<b>(868)\$</b>	<b>170 \$</b>	<b>791 \$</b>	<b>(7)\$</b>	<b>1 572 \$</b>	<b>1 486 \$</b>
Provision pour engagements hors bilan et autres (6)	(77)	-	-	(2)	-	(79)	-
<b>Total de la provision pour pertes sur prêts</b>	<b>1 409 \$</b>	<b>(868)\$</b>	<b>170 \$</b>	<b>789 \$</b>	<b>(7)\$</b>	<b>1 493 \$</b>	<b>1 486 \$</b>

- (1) Représentent principalement l'incidence de la conversion de la provision pour pertes sur prêts libellée en devises.
- (2) Comprennent le risque lié aux petites entreprises géré collectivement.
- (3) Comprennent le risque lié aux petites entreprises géré individuellement.
- (4) Les organismes souverains désignent tous les gouvernements et organismes centraux, les banques centrales ainsi que les autres entités du secteur public et les banques multilatérales de développement admissibles.
- (5) Comprend un montant de 79 millions de dollars (77 millions en 2006) lié aux engagements hors bilan et autres.
- (6) La provision pour engagements hors bilan et autres a fait l'objet d'une présentation distincte au poste Autres passifs.

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2007, les actifs acquis à l'égard des prêts douteux se sont établis à 36 millions de dollars (9 millions en 2006).

Revenu net d'intérêt, déduction faite de la dotation à la provision pour pertes sur créances

	2007	2006	2005
Revenu net d'intérêt	7 532 \$	6 796 \$	6 793 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	791	429	455
Revenu net d'intérêt, déduction faite de la dotation à la provision pour pertes sur créances	<b>6 741 \$</b>	<b>6 367 \$</b>	<b>6 338 \$</b>

Note 5 Titrisations

Le tableau suivant résume nos activités de titrisation en 2007, en 2006 et en 2005 :

	2007 (1)		2006			2005		
	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens (2), (3)	Prêts hypothécaires commerciaux (4)	Prêts sur cartes de crédit (5)	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens (2), (3)	Prêts hypothécaires commerciaux	Prêts sur cartes de crédit (5)	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens (2), (3)	Prêts hypothécaires commerciaux
Prêts titrisés et vendus	6 188 \$	1 937 \$	1 200 \$	6 329 \$	718 \$	1 200 \$	3 752 \$	655 \$
Produit net en espèces reçu	6 097	1 876	400	6 210	729	600	3 739	667
Titres adossés à des créances mobilières acquis	-	47	794	-	-	596	-	-
Droits conservés relatifs aux intérêts futurs excédentaires	146	-	9	121	-	8	100	-
Gain (perte) à la vente avant impôts	55	(14)	3	2	11	4	87	12

- (1) Nous n'avons effectué aucune titrisation de prêts sur cartes de crédit au cours de l'exercice.
- (2) La totalité des prêts hypothécaires résidentiels canadiens titrisés sont assurés.
- (3) Les prêts hypothécaires résidentiels canadiens assurés qui sont titrisés au cours de l'exercice par la création de titres adossés à des créances hypothécaires et conservés au 31 octobre 2007 totalisaient 3 110 millions de dollars (4 869 millions en 2006; 1 050 millions en 2005). Ces titres sont comptabilisés à la juste valeur. Avant le 1<sup>er</sup> novembre 2006, ces titres étaient comptabilisés au coût non amorti.
- (4) Le produit net en espèces reçu correspond au produit brut de 1 923 millions de dollars, moins les fonds affectés à l'achat de billets de 47 millions (valeur en capital de 48 millions). Nous n'avons acheté aucun billet dans le cadre de nos activités de titrisation en 2006 et en 2005.
- (5) Le produit net en espèces reçu correspond au produit brut de 1 200 millions de dollars en 2006 (1 200 millions en 2005), moins les fonds affectés à l'achat de billets émis par la Fiducie carte de crédit Or d'une valeur en capital de 800 millions en 2006 (600 millions en 2005).

Outre les opérations de titrisation mentionnées précédemment, nous avons vendu des prêts hypothécaires résidentiels de 815 millions de dollars en 2006, ce qui a donné lieu à une perte avant impôts de 3 millions. Aucun prêt hypothécaire résidentiel n'a été vendu en 2007.

## Flux de trésorerie provenant de titrisations (1)

	2007			2006			2005		
	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens		Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens		Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens	
		Taux variable	Taux fixe		Taux variable	Taux fixe		Taux variable	Taux fixe
Produit réinvesti dans des titrisations à rechargement	15 684 \$	1 043 \$	3 559 \$	17 107 \$	466 \$	2 251 \$	12 076 \$	419 \$	1 520 \$
Flux de trésorerie découlant des marges excédentaires (2)	256	66	168	263	11	134	242	3	100

(1) La présente analyse ne s'applique pas aux titrisations de prêts hypothécaires commerciaux car nous n'avons conservé aucun droit lié aux marges excédentaires futures relativement à ces prêts titrisés.

(2) Comprennent les honoraires de gestion reçus.

Les hypothèses clés utilisées pour déterminer la valeur des droits conservés à la date des activités de titrisation s'établissent comme suit :

## Hypothèses clés (1), (2)

	2007(3)		2006			2005		
	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens		Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens		
			Taux variable	Taux fixe		Taux variable	Taux fixe	
Durée moyenne pondérée prévue des créances payables d'avance (en années)	2,63	3,69	0,16	2,61	3,60	0,15	3,48	3,59
Taux de remboursement	29,20 %	14,38 %	40,02 %	30,00 %	15,39 %	40,06 %	13,52 %	13,36 %
Marge excédentaire, déduction faite des pertes sur créances	0,88	0,83	5,13	1,18	0,99	6,88	0,20	1,06
Pertes sur créances prévues	–	–	2,15	–	–	1,75	–	–
Taux d'actualisation	4,71 %	4,80 %	10,00	4,32	4,36	10,00	3,64	3,59

(1) Tous les taux sont annualisés, à l'exception du taux de remboursement lié aux prêts sur cartes de crédit, lequel est mensuel.

(2) La présente analyse ne s'applique pas aux titrisations de prêts hypothécaires commerciaux car nous n'avons conservé aucun droit lié aux marges excédentaires futures relativement à ces prêts titrisés.

(3) Nous n'avons effectué aucune titrisation de prêts sur cartes de crédit au cours de l'exercice.

Les pertes sur un groupe statique de créances comprennent les pertes sur créances réelles subies et prévues divisées par le solde initial des prêts titrisés. Le ratio de la perte prévue sur un groupe statique de créances pour les prêts sur cartes de crédit titrisés au 31 octobre 2007 s'établissait à 0,52 %. Les pertes par groupe statique de créances ne s'appliquent pas

aux prêts hypothécaires résidentiels, car la presque totalité de ces prêts hypothécaires est garantie par le gouvernement.

Le tableau suivant présente le capital des prêts, les prêts en souffrance ainsi que les radiations nettes pour l'ensemble des prêts inscrits au bilan consolidé et les prêts titrisés que nous gérons aux 31 octobre 2007 et 2006 :

## Prêts gérés

	2007			2006		
	Capital des prêts	En souffrance (1)	Radiations nettes	Capital des prêts	En souffrance (1)	Radiations nettes
Prêts de détail	192 633 \$	754 \$	718 \$	172 118 \$	654 \$	597 \$
Prêts de gros	69 967	739	66	58 889	485	(4)
Total des prêts gérés (2)	262 600	1 493	784	231 007	1 139	593
Moins : prêts titrisés et gérés						
Prêts sur cartes de crédit	3 650	–	86	3 650	–	85
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles canadiens créés et vendus	14 239	–	–	12 186	–	–
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles canadiens créés et conservés	5 282	–	–	5 232	–	–
Total des prêts au bilan consolidé	239 429 \$	1 493 \$	698 \$	209 939 \$	1 139 \$	508 \$

(1) Comprend des prêts douteux ainsi que des prêts en souffrance depuis 90 jours en vertu de contrats, mais qui ne sont pas considérés comme des prêts douteux.

(2) Exclut tout actif dont nous avons temporairement fait l'acquisition dans le but, au moment de l'acquisition, de le vendre à des entités ad hoc.

**Sensibilité des hypothèses clés**

Au 31 octobre 2007, les hypothèses économiques clés utilisées et le degré de sensibilité de la juste valeur courante de nos droits conservés advenant

un changement défavorable immédiat de 10 % ou de 20 % des hypothèses clés sont présentés dans le tableau ci-après.

**Augmentation (diminution) de la juste valeur des droits conservés advenant un changement défavorable des hypothèses clés** (1), (2)

	2007		
	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens	
		Taux variable	Taux fixe
Juste valeur des droits conservés	27,5 \$	27,9 \$	386,7 \$
Moyenne pondérée de la durée de la gestion qu'il reste à assurer (en années)	0,25	2,63-3,27	3,05-3,97
Taux de remboursement	37,39 %	29,20-40,00 %	9,25-18,00 %
Incidence d'un changement défavorable de 10 % sur la juste valeur	(1,6)\$	(0,8)\$	(9,4)\$
Incidence d'un changement défavorable de 20 % sur la juste valeur	(3,2)	(1,5)	(18,6)
Marge excédentaire, déduction faite des pertes sur créances	5,72 %	0,68-0,88 %	0,84-0,89 %
Incidence d'un changement défavorable de 10 % sur la juste valeur	(5,0)\$	(14,0)\$	(37,1)\$
Incidence d'un changement défavorable de 20 % sur la juste valeur	(10,0)	(28,0)	74,3
Pertes sur créances prévues	2,18 %	- %	- %
Incidence d'un changement défavorable de 10 % sur la juste valeur	(1,2)\$	-\$	-\$
Incidence d'un changement défavorable de 20 % sur la juste valeur	(2,3)	-	-
Taux d'actualisation	10,00 %	4,71-6,81 %	4,69-4,71 %
Incidence d'un changement défavorable de 10 % sur la juste valeur	-\$	(0,2)\$	(2,3)\$
Incidence d'un changement défavorable de 20 % sur la juste valeur	(0,1)	(0,3)	(4,5)

(1) Tous les taux sont annualisés, à l'exception du taux de remboursement lié aux prêts sur cartes de crédit, lequel est mensuel.

(2) La présente analyse ne s'applique pas aux titrisations de prêts hypothécaires commerciaux car nous n'avons conservé aucun droit lié aux marges excédentaires futures relativement à ces prêts titrisés.

Ces données relatives à la sensibilité sont fondées sur des hypothèses et devraient être considérées avec prudence. L'incidence d'une modification des hypothèses sur la juste valeur ne peut généralement pas être extrapolée, la relation entre la variation de l'hypothèse et la variation de la juste valeur n'étant pas forcément linéaire.

L'incidence de la variation d'une hypothèse particulière sur la juste valeur des droits conservés est considérée séparément, sans modification des autres hypothèses. Habituellement, la variation d'un facteur donné peut entraîner la variation d'un autre facteur, et donc accroître ou réduire le degré de sensibilité global.

**Note 6 Entités à détenteurs de droits variables**

Le tableau qui suit fournit des renseignements aux 31 octobre 2007 et 2006 sur les EDDV dans lesquelles nous détenons des droits variables significatifs et sur celles que nous consolidons en vertu de la Note d'orientation concernant la comptabilité n° 15 de l'ICCA, intitulée

*Consolidation des entités à détenteurs de droits variables (NOC-15) parce que nous en sommes le principal bénéficiaire.*

	Total de l'actif au 31 octobre 2007	Risque maximal de perte au 31 octobre 2007	Total de l'actif au 31 octobre 2006	Risque maximal de perte au 31 octobre 2006
<b>EDDV non consolidées dans lesquelles nous détenons des droits variables significatifs</b> (1) :				
Fonds multicédants (2)	41 785 \$	42 912 \$	34 258 \$	35 031 \$
Fonds de tiers	4 264	1 625	2 697	1 018
EDDV de création de produits de crédit	2 676	1 733	-	-
Fonds de placement	1 517	324	3 390	303
EDDV de financement structuré	407	407	2 592	1 465
Autres	60	80	128	84
	<b>50 709 \$</b>	<b>47 081 \$</b>	<b>43 065 \$</b>	<b>37 901 \$</b>
<b>EDDV consolidées</b> (3), (4) :				
Fonds de placement (5)	995 \$		1 851 \$	
EDDV de financement structure	560		409	
EDDV de création de produits de crédit	276		689	
Structures de rémunération	83		355	
Autres	144		151	
	<b>2 058 \$</b>		<b>3 455 \$</b>	

(1) Le risque de perte maximal découlant de nos droits variables significatifs détenus dans ces EDDV est principalement lié aux placements, aux prêts, aux facilités de liquidité ainsi qu'à la juste valeur des produits dérivés. Une tranche de 2 165 millions de dollars (2 130 millions en 2006) de ce risque est comptabilisée dans notre bilan consolidé.

(2) Le total de l'actif représente le montant maximal des actifs qui pourraient devoir être acquis par les fonds en vertu d'engagements d'acquisition en vigueur au 31 octobre 2007. L'actif réel détenu par ces fonds au 31 octobre 2007 se chiffrait à 29 290 millions de dollars (24 811 millions en 2006).

(3) Les actifs qui soutiennent les obligations des EDDV consolidées sont présentés dans notre bilan consolidé et comportent principalement les éléments suivants : dépôts productifs d'intérêts à des banques de 75 millions de dollars (120 millions en 2006), titres du compte de négociation de 1 185 millions (2 483 millions en 2006), titres disponibles à la vente de 315 millions (409 millions en 2006) et autres actifs de 401 millions (287 millions en 2006). Les structures de rémunération détiennent pour un montant de 83 millions de dollars (156 millions en 2006) de nos actions ordinaires, qui sont présentées dans les actions autodétenues. L'obligation de fournir ces actions ordinaires aux employés est inscrite à titre d'augmentation du surplus d'apport lorsque la charge de rémunération à base d'actions connexe est constatée.

(4) Les garanties dont disposent les investisseurs grèvent uniquement les actifs des EDDV connexes et non l'ensemble de nos actifs, à moins que nous ne manquions à nos obligations contractuelles à l'égard de ces EDDV, que nous n'offrions des facilités de liquidité ou des rehaussements de crédit aux EDDV, ou que nous ne concluions des opérations sur produits dérivés avec ces dernières.

(5) L'application du CPN-163 (se reporter à la note 1) a donné lieu à la déconsolidation de certains fonds de placement au cours de l'exercice 2007. Au 31 octobre 2006, le total de l'actif et le risque maximal de perte liés à ces fonds déconsolidés se chiffraient respectivement à 363 millions de dollars et à 36 millions.

## Fonds multicédants et fonds de tiers

Nous administrons sept programmes de papier commercial adossé à des créances offerts par des fonds multicédants (fonds multicédants). Ces fonds acquièrent principalement des actifs financiers auprès des clients et financent ces acquisitions au moyen de l'émission de papier commercial adossé à des créances. Nos clients utilisent essentiellement ces entités multicédantes afin de diversifier leurs sources de financement et de réduire les coûts de financement.

Les fonds multicédants financent également des actifs qui prenaient la forme soit de valeurs mobilières, y compris de titres adossés à des créances mobilières avec flux groupés, soit d'instruments s'apparentant à des valeurs mobilières, comme les titres liés à la valeur du crédit. Dans de tels cas, le fonds multicédant constitue souvent l'un des nombreux investisseurs dans ces valeurs mobilières ou instruments semblables à des valeurs mobilières.

Un tiers non lié (l'investisseur assumant les pertes prévues) assume les pertes sur créances, jusqu'à concurrence d'un montant contractuel maximal, lesquelles pourraient survenir à l'égard des actifs des fonds multicédants (la position de perte de premier niveau des fonds multicédants) avant les détenteurs de titres d'emprunt des fonds multicédants et nous. En contrepartie de la prise en charge de la position de perte de premier niveau des fonds multicédants, chacun des fonds multicédants verse à l'investisseur assumant les pertes prévues un rendement proportionnel à sa position de risque. L'investisseur assumant les pertes prévues assume une plus grande part que nous des pertes prévues de chaque fonds multicédant; par conséquent, en vertu de la NOC-15, nous n'en sommes pas le principal bénéficiaire et nous ne consolidons pas ces fonds multicédants. Toutefois, nous continuons à détenir des droits variables significatifs dans ces fonds multicédants en raison de facilités de garantie de liquidités et de rehaussements de crédit partiels que nous avons fournis et de notre droit à des honoraires résiduels.

Nous détenons des droits variables significatifs dans des fonds de tiers composés de titres adossés à des créances mobilières principalement grâce à la prestation de concours de trésorerie et à des facilités de rehaussement de crédit. Toutefois, nous ne consolidons pas ces fonds en vertu de la NOC-15 puisque nous n'en sommes pas le principal bénéficiaire.

Les facilités de garantie de liquidités et les rehaussements de crédit sont inclus et décrits à la note 27, qui présente des renseignements sur les garanties.

## Fonds de placement

Nous concluons des contrats sur produits dérivés avec des tiers, y compris des fonds communs de placement, des sociétés de placement de parts et d'autres fonds de placement, afin d'offrir aux investisseurs de ces tiers le degré de risque qu'ils souhaitent, et nous couvrons notre risque lié à ces produits dérivés en investissant dans d'autres fonds. Nous sommes le principal bénéficiaire lorsque notre participation dans les produits dérivés ou notre placement dans les autres fonds nous expose à une majorité des pertes prévues respectives.

## EDDV de financement structuré

Nous finançons des EDDV faisant partie d'opérations structurées visant notamment la diminution de la vulnérabilité à des actifs précis ou de

l'exposition à des risques, l'obtention d'un accès indirect à des actifs financiers, l'obtention d'un rendement plus élevé, le financement d'actifs précis ou la réponse aux exigences de clients. Nous consolidons les EDDV de financement structuré dans lesquelles notre participation nous expose à une majorité des pertes prévues.

## Création de produits de crédit

Nous utilisons des EDDV pour transformer habituellement des dérivés de crédit en instruments de trésorerie, répartir le risque de crédit et créer des produits de crédit sur mesure qui répondent aux besoins des investisseurs ayant des exigences précises. Nous pouvons conclure des contrats sur produits dérivés avec ces entités afin de modifier divers facteurs de risque, tels que les risques de rendement, de change et de crédit liés aux actifs sous-jacents, et de répondre ainsi aux besoins des investisseurs. Nous transférons des actifs à ces EDDV à titre de garantie pour les billets émis, mais le transfert d'actifs ne répond pas aux critères pour la comptabilisation d'une vente en vertu de la NOC-12. Dans certains cas, nous investissons dans des billets émis par ces EDDV, ce qui nous oblige à les consolider lorsque nous en sommes le principal bénéficiaire.

## Structures de rémunération

Nous utilisons des fiducies de rémunération détenant principalement nos propres actions ordinaires à des fins de couverture économique de notre obligation envers certains employés en vertu de certains de nos programmes de rémunération à base d'actions. Nous consolidons les fiducies dont nous sommes le principal bénéficiaire.

## Fiducies de capital

La Fiducie de billets secondaires RBC (Fiducie III) a été constituée en 2007 aux fins de l'émission de 1 milliard de dollars de débentures subordonnées novatrices. De plus, la Fiducie de capital RBC II (Fiducie II) a été créée en 2003 aux fins de l'émission d'instruments de capital de type innovateur d'un montant de 900 millions de dollars. Nous avons émis des billets de dépôt de premier rang du même montant à la Fiducie II ainsi qu'un billet de dépôt de premier rang de 999,8 millions de dollars à la Fiducie III. Bien que nous détenions les capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires et le contrôle des droits de vote liés à ces fiducies, nous n'en sommes pas le principal bénéficiaire puisque nous n'assumons pas la plus grande part des pertes prévues et que nous ne détenons pas de droits significatifs dans ces fiducies. Pour obtenir des détails sur nos instruments de capital de type innovateur, se reporter à la note 17.

## Titrisation de nos actifs financiers

Nous titrisons nos actifs par l'intermédiaire d'entités ad hoc dont aucune n'est consolidée en vertu de la NOC-15. Une des entités est une structure d'accueil admissible aux termes de la NOC-12 et est donc expressément exemptée de l'exigence de consolidation de la NOC-15, et le degré de notre participation dans chacune des entités ad hoc restantes par rapport aux autres investisseurs est tel que nous n'assumons pas la plus grande part des pertes prévues. De plus, nous ne détenons pas de droits significatifs dans ces entités ad hoc. Pour obtenir de plus amples renseignements sur nos activités de titrisation, se reporter à la note 5.

## Note 7 Instruments financiers dérivés et activités de couverture

Les produits dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est tirée d'un instrument sous-jacent ayant trait aux taux d'intérêt, aux taux de change, aux cours des titres de participation, aux prix des marchandises ou aux indices.

### Types de produits dérivés

#### *Contrats à terme de gré à gré et standardisés*

Les contrats à terme de gré à gré sont des ententes faites sur mesure qui sont conclues entre des contreparties sur le marché hors cote, tandis que les contrats à terme standardisés comportent des montants et des dates de règlement standards et sont négociés sur des marchés à terme. Des exemples de contrats de gré à gré et standardisés sont présentés ci-dessous :

Les contrats à terme de gré à gré (contrats de garantie de taux) et standardisés sur taux d'intérêt sont des obligations contractuelles d'acheter ou de vendre un instrument financier sensible au taux d'intérêt à une date ultérieure préétablie, à un prix déterminé.

Les contrats de change à terme et les contrats à terme standardisés sur devises sont des obligations contractuelles d'échanger une devise contre une autre à un prix de règlement déterminé, à une date préétablie.

Les contrats à terme de gré à gré et standardisés sur actions sont des engagements contractuels visant l'achat ou la vente d'une valeur fixe (le prix convenu) d'un indice boursier, d'un panier d'actions ou d'un titre donné à une date ultérieure préétablie.

#### *Swaps*

Les swaps sont des contrats hors cote en vertu desquels deux contreparties échangent une série de flux de trésorerie en fonction de taux convenus appliqués à un capital nominal. Nous concluons les types de swaps suivants :

Les swaps de taux d'intérêt sont des contrats en vertu desquels deux contreparties échangent une série de paiements dans une seule devise en fonction de différents taux d'intérêt appliqués à un capital nominal. Les swaps sur devises comportent l'échange de paiements fixes dans une devise contre réception de paiements fixes dans une autre devise. Les swaps simultanés de taux et de devises comportent l'échange de montants en capital et en intérêts dans deux devises différentes.

Les swaps sur actions sont des contrats en vertu desquels une contrepartie accepte de verser ou de recevoir des flux de trésorerie basés sur les variations de la valeur d'un indice boursier, d'un panier d'actions ou d'un titre donné.

**Options**

Les options sont des ententes contractuelles en vertu desquelles le vendeur confère à l'acquéreur le droit, mais non l'obligation, soit d'acquiescer (option d'achat), soit de vendre (option de vente) des valeurs mobilières, des taux de change, des taux d'intérêt ou d'autres instruments financiers ou marchandises, à un prix convenu et à une date donnée ou d'ici cette date. Le vendeur d'une option peut également procéder au règlement du contrat en versant un règlement en espèces correspondant à la valeur du droit de l'acquéreur. Le vendeur reçoit une prime de l'acquéreur pour ce droit. Les options que nous concluons comprennent des options sur taux d'intérêt, des options de change et des options sur actions.

**Produits dérivés de crédit**

Les produits dérivés de crédit sont des contrats hors cote qui transfèrent le risque de crédit lié à un instrument financier sous-jacent (actif référencé) d'une contrepartie à une autre. Les produits dérivés de crédit comprennent les swaps sur défaillance, les options panier sur défaillance et les swaps sur rendement total.

Les swaps sur défaillance offrent une protection contre la baisse de valeur de l'actif référencé par suite d'incidents de crédit comme un défaut de paiement ou une faillite. Leur structure est semblable à celle d'une option en vertu de laquelle l'acquéreur verse une prime au vendeur du swap sur défaillance en contrepartie d'un paiement lié à la perte de valeur de l'actif référencé. Les options panier sur défaillance sont semblables aux swaps sur défaillance, sauf que l'instrument financier référencé sous-jacent est un groupe d'actifs plutôt qu'un actif unique.

Les swaps sur rendement total sont des contrats en vertu desquels une contrepartie accepte de verser à une autre contrepartie ou de recevoir de celle-ci des flux de trésorerie basés sur les variations de la valeur de l'actif référencé.

**Autres produits dérivés**

Nous négocions également d'autres produits dérivés, dont des produits dérivés sur métaux précieux et sur marchandises, dans les marchés hors cote et boursiers. Certains bons de souscription et engagements de prêt qui répondent à la définition d'un produit dérivé sont aussi inclus dans les produits dérivés.

**Produits dérivés émis aux fins de transaction**

La plupart de nos opérations liées aux produits dérivés résultent de nos activités de vente et de négociation. Les activités de vente comportent la mise sur pied et la mise en marché de produits dérivés à l'intention des clients pour leur permettre de transférer, de modifier ou de réduire les risques courants ou éventuels. Les activités de négociation comprennent la tenue de marché, le positionnement et l'arbitrage. La tenue de marché consiste à coter des cours acheteur et vendeur à des participants du marché dans le but de générer des revenus en fonction des écarts et du volume. Le positionnement correspond au fait de gérer les risques du marché dans le but de tirer parti des fluctuations favorables des prix, des taux ou des indices. L'arbitrage consiste à tirer parti des écarts détectés dans les cours entre les marchés et les produits.

**Activités de couverture**

**Produits dérivés émis à des fins autres que de transaction**

Nous utilisons également les produits dérivés à des fins autres que de transaction, soit essentiellement à des fins de couverture, dans le cadre de la gestion des risques de taux d'intérêt, de crédit et de change à l'égard de nos propres activités de gestion des actifs et des passifs, de financement et d'investissement.

Nous avons recours aux swaps de taux d'intérêt pour ajuster notre risque de taux d'intérêt en redéfinissant les caractéristiques relatives à la modification des taux ou à l'échéance des actifs et des passifs actuels ou prévus, y compris dans le cadre des activités de financement et d'investissement. Les options sur taux d'intérêt achetées servent à couvrir des dépôts rachetables et d'autres options intégrées dans les produits à la consommation. Nous avons recours à des swaps sur devises et à des contrats de change à terme pour gérer notre risque de change. Nous avons recours à des produits dérivés de crédit pour gérer notre risque de crédit et pour diversifier les risques dans notre portefeuille de prêts.

Certains produits dérivés et instruments de trésorerie sont précisément désignés comme instruments de couverture et sont admissibles à la comptabilité de couverture. Nous appliquons la comptabilité de couverture afin de réduire au minimum l'incidence d'importantes fluctuations imprévues des résultats imputables à la variation des taux d'intérêt ou de change. Les fluctuations des taux d'intérêt ou de change peuvent accroître ou diminuer la valeur de marché des actifs et des passifs, ainsi qu'entraîner la variabilité des flux de trésorerie. Quand un instrument de couverture remplit adéquatement son rôle, les gains, les pertes, les revenus et les charges liés à l'instrument de couverture compensent les gains, les pertes, les revenus et les charges liés à l'élément couvert. Quand des produits dérivés sont désignés comme des instruments de couverture, toutes les composantes des variations des produits dérivés sont incluses dans l'évaluation et le calcul de l'efficacité de la couverture. Quand des instruments de trésorerie sont désignés comme des couvertures des risques de change, seules les variations de la valeur imputables au risque de change sont incluses dans l'évaluation et le calcul de l'efficacité de la couverture.

Nous n'avons appliqué la comptabilité de couverture à aucune opération prévue ni à aucun engagement ferme au cours de l'exercice. Au 31 octobre 2007, des gains non réalisés nets après impôts de 24 millions de dollars, correspondant à la tranche efficace cumulative de nos couvertures des flux de trésorerie, ont été comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu. Le montant net des gains et des pertes comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu qui devrait être reclassé dans le revenu net d'intérêt au cours des douze prochains mois ne devrait pas être important.

À l'occasion, nous utilisons également des produits dérivés pour couvrir la valeur économique de certaines stratégies commerciales lorsque ces opérations ne répondent pas aux conditions de la comptabilité de couverture ou lorsque nous jugeons qu'il est économiquement impossible d'appliquer la comptabilité de couverture. Dans de telles circonstances, la variation de la juste valeur est reflétée dans la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

	2007		
	Gains (pertes) nets compris dans les Revenus autres que d'intérêt	Gains (pertes) nets compris dans le Revenu net d'intérêt	Gains (pertes) non réalisés après impôts compris dans les autres éléments du résultat étendu
<b>Couvertures de la juste valeur</b>			
Tranche inefficace	(14) \$	s.o. \$	s.o. \$
<b>Couvertures des flux de trésorerie</b>			
Tranche inefficace	(9)	s.o.	s.o.
Tranche efficace	s.o.	s.o.	80
Reclassées dans les résultats au cours de l'exercice (1)	s.o.	(47)	s.o.
<b>Couvertures de l'investissement net</b>			
Gains (pertes) de change	s.o.	s.o.	(2 965)
Gains liés aux couvertures	s.o.	s.o.	1 804

(1) Un montant correspondant après impôts de 31 millions de dollars a été reclassé du cumul des autres éléments du résultat étendu.  
s.o. : sans objet

## Capitaux nominaux des produits dérivés selon la durée jusqu'à l'échéance

	Durée jusqu'à l'échéance				2007		2006	
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans (1)	Plus de 5 ans (1)	Total	Transaction	Autres que de transaction	Transaction	Autres que de transaction
<b>Contrats hors cote</b>								
Contrats de taux d'intérêt								
Contrats de garantie de taux	197 733 \$	4 120 \$	– \$	201 853 \$	201 853 \$	– \$	315 378 \$	– \$
Swaps	896 816	907 875	449 855	2 254 546	2 096 153	158 393	1 874 206	140 232
Options achetées	22 986	35 405	32 197	90 588	89 585	1 003	99 172	86
Options vendues	38 403	39 854	71 485	149 742	149 169	573	73 566	–
Contrats de change								
Contrats à terme de gré à gré	706 342	21 149	14 285	741 776	710 961	30 815	626 484	33 033
Swaps sur devises	2 648	7 978	7 521	18 147	17 748	399	18 553	1 072
Swaps simultanés de taux et de devises	53 818	141 584	82 936	278 338	242 319	36 019	228 090	20 707
Options achetées	28 961	7 472	330	36 763	36 756	7	65 572	71
Options vendues	30 500	7 559	296	38 355	38 355	–	68 337	51
Produits dérivés de crédit (2)	18 548	183 650	197 026	399 224	393 247	5 977	219 054	2 722
Autres contrats (3)	22 614	20 129	31 203	73 946	73 804	142	86 548	573
<b>Contrats négociables en Bourse</b>								
Contrats de taux d'intérêt								
Contrats à terme standardisés – position acheteur	68 553	8 806	5	77 364	77 086	278	146 886	524
Contrats à terme standardisés – position vendeur	112 912	19 278	2	132 192	132 008	184	211 131	901
Options achetées	14 945	19	–	14 964	14 964	–	71 926	–
Options vendues	4 656	–	–	4 656	4 656	–	119 194	–
Contrats de change								
Contrats à terme standardisés – position acheteur	100	227	–	327	327	–	6 070	–
Contrats à terme standardisés – position vendeur	9 521	168	–	9 689	9 689	–	26 088	–
Autres contrats (3)	252 784	1 396	26	254 206	254 206	–	257 154	–
	<b>2 482 840 \$</b>	<b>1 406 669 \$</b>	<b>887 167 \$</b>	<b>4 776 676 \$</b>	<b>4 542 886 \$</b>	<b>233 790 \$</b>	<b>4 513 409 \$</b>	<b>199 972 \$</b>

(1) Comprend des contrats échéant dans plus de 10 ans d'une valeur nominale de 205 976 millions de dollars (135 951 millions en 2006). Le coût de remplacement positif brut connexe s'établit à 10 910 millions de dollars (3 857 millions en 2006).

(2) Comprennent les swaps sur défaillance, les swaps sur rendement total et les options panier sur défaillance, dont les produits dérivés de crédit traités à titre de garantie aux fins de présentation selon la réglementation du BSIF. Des dérivés de crédit d'une valeur nominale de 5 530 millions de dollars (2 116 millions en 2006) constituent des couvertures économiques.

(3) Comprennent les produits dérivés et les contrats sur métaux précieux, sur marchandises et sur titres de participation, autres que ceux incorporés dans des contrats indexés sur actions.

Le tableau suivant présente la juste valeur de nos produits dérivés :

### Juste valeur des produits dérivés

	2007				2006			
	Juste valeur moyenne pour l'exercice (1)		Juste valeur à la fin de l'exercice		Juste valeur moyenne pour l'exercice (1)		Juste valeur à la fin de l'exercice	
	Positive	Négative	Positive	Négative	Positive	Négative	Positive	Négative
<b>Produits dérivés détenus ou émis aux fins de transaction</b>								
Contrats de taux d'intérêt								
Contrats de garantie de taux	44 \$	49 \$	72 \$	25 \$	52 \$	50 \$	44 \$	60 \$
Swaps	13 938	14 241	14 250	14 446	12 150	12 003	12 258	11 969
Options achetées	621	–	488	–	795	–	602	–
Options vendues	–	786	–	625	–	888	–	698
	<b>14 603</b>	<b>15 076</b>	<b>14 810</b>	<b>15 096</b>	<b>12 997</b>	<b>12 941</b>	<b>12 904</b>	<b>12 727</b>
Contrats de change								
Contrats à terme de gré à gré	8 342	8 508	14 503	14 410	6 740	6 969	5 493	5 758
Swaps sur devises	2 231	1 522	3 066	2 141	2 041	1 522	2 151	1 522
Swaps simultanés de taux et de devises	8 987	9 419	13 634	14 250	7 010	8 275	6 703	8 319
Options achetées	1 044	–	1 221	–	1 571	–	1 055	–
Options vendues	–	1 028	–	1 302	–	1 582	–	994
	<b>20 604</b>	<b>20 477</b>	<b>32 424</b>	<b>32 103</b>	<b>17 362</b>	<b>18 348</b>	<b>15 402</b>	<b>16 593</b>
Produits dérivés de crédit (2)	3 964	3 508	10 416	9 375	1 139	975	1 795	1 580
Autres contrats (3)	6 096	9 537	4 925	10 317	5 623	8 803	5 798	9 221
	<b>45 267 \$</b>	<b>48 598 \$</b>	<b>62 575 \$</b>	<b>66 891 \$</b>	<b>37 121 \$</b>	<b>41 067 \$</b>	<b>35 899 \$</b>	<b>40 121 \$</b>
<b>Produits dérivés détenus ou émis à des fins autres que de transaction</b>								
Contrats de taux d'intérêt								
Swaps			1 110 \$	760 \$			1 100 \$	940 \$
Options achetées			6	–			–	–
Options vendues			–	25			–	–
			<b>1 116</b>	<b>785</b>			<b>1 100</b>	<b>940</b>
Contrats de change								
Contrats à terme de gré à gré			921	503			102	236
Swaps sur devises			2	9			5	5
Swaps simultanés de taux et de devises			1 371	3 635			607	631
Options achetées			–	–			1	–
Options vendues			–	–			–	1
			<b>2 294</b>	<b>4 147</b>			<b>715</b>	<b>873</b>
Produits dérivés de crédit (2)			36	30			20	30
Autres contrats (3)			20	42			85	281
			<b>3 466</b>	<b>5 004</b>			<b>1 920</b>	<b>2 124</b>
<b>Justes valeurs brutes totales avant la compensation (4)</b>			<b>66 041</b>	<b>71 895</b>			<b>37 819</b>	<b>42 245</b>
Incidence des accords généraux de compensation								
Avec l'intention de procéder au règlement, soit sur la base du solde net, soit simultanément (5)			(473)	(473)			(137)	(137)
Sans l'intention de procéder au règlement, ni sur la base du solde net, ni simultanément (6)			(38 256)	(38 256)			(18 952)	(18 952)
<b>Total</b>			<b>27 312 \$</b>	<b>33 166 \$</b>			<b>18 730 \$</b>	<b>23 156 \$</b>

(1) La juste valeur moyenne est calculée en fonction des soldes de fin de mois.

(2) Comprennent les swaps sur défaillance, les swaps sur rendement total et les options panier sur défaillance, dont les produits dérivés de crédit traités à titre de garantie aux fins de présentation selon la réglementation du BSIF.

(3) Comprennent les produits dérivés sur métaux précieux, sur marchandises et sur titres de participation. Certains bons de souscription et engagements de prêt qui répondent à la définition d'un produit dérivé sont aussi inclus.

(4) La juste valeur positive à la fin de l'exercice exclut les dépôts de garantie obligatoires de 1 017 millions de dollars (721 millions en 2006), et la juste valeur négative à la fin de l'exercice exclut les ajustements de l'évaluation à l'égard des risques de marché et de crédit de 588 millions (366 millions en 2006).

(5) Incidence de la compensation des risques de crédit lorsque nous détenons un accord général de compensation juridiquement exécutoire en vigueur et que nous avons l'intention de procéder au règlement des contrats soit sur la base du solde net, soit simultanément.

(6) Incidence additionnelle de la compensation des risques de crédit lorsque nous détenons un accord général de compensation juridiquement exécutoire en vigueur, mais que nous n'avons pas l'intention de procéder au règlement des contrats ni sur la base du solde net, ni simultanément.

### Risque de crédit lié aux produits dérivés

Le risque de crédit découlant d'une opération sur les produits dérivés résulte de la possibilité que la contrepartie manque à ses obligations contractuelles à un moment où la valeur de marché d'une ou de plusieurs opérations est positive pour nous. Par conséquent, le risque de crédit lié aux produits dérivés est représenté par la juste valeur positive du produit et correspond habituellement à une petite fraction du capital nominal du contrat.

Nous gérons le risque de crédit lié aux produits dérivés en suivant les mêmes normes en matière d'approbation de crédit, de limites et de surveillance que celles que nous appliquons aux autres opérations de crédit. Cette méthode comprend l'évaluation de la solvabilité des contreparties et la gestion de la taille, de la diversification et de la structure des échéances du portefeuille. L'utilisation du crédit pour tous les produits est comparée de façon continue à des limites établies et fait l'objet de rapports d'exception. Nous utilisons un seul système d'évaluation du crédit interne pour tous les risques de crédit. Dans la plupart des cas, ces évaluations internes se rapprochent des cotes de crédit externes attribuées par les agences d'évaluation du crédit indépendantes.

La compensation est une technique qui peut réduire notre risque de crédit découlant des produits dérivés; elle est facilitée, en général, par l'utilisation d'accords généraux de compensation. L'accord général de compensation prévoit un règlement unique sur la base du solde net de tous les instruments financiers visés par l'accord en cas de manquement aux dispositions. Cependant, le risque de crédit est diminué uniquement dans la mesure où nos obligations financières envers une même contrepartie peuvent être déduites des obligations qu'a cette contrepartie envers nous. Les deux principales catégories de compensation sont la compensation par liquidation et la compensation des règlements. Aux termes de la clause de compensation par liquidation, en cas de manquement par la contrepartie, nous avons le droit de mettre fin à toutes les opérations visées par l'accord général à leur valeur de marché courante, puis de faire la somme des valeurs de marché en annulant les valeurs négatives par les valeurs positives pour obtenir un seul montant net à payer soit par la contrepartie, soit par nous. Dans la compensation des règlements, tous les paiements et encaissements dans la même monnaie qui doivent se faire le même jour entre des succursales déterminées comprenant notre unité et celle de la contrepartie font l'objet d'une compensation, ce qui génère un paiement unique dans chaque monnaie, à payer soit par nous, soit par la contrepartie. Nous maximisons

l'utilisation d'accords généraux de compensation afin de réduire notre exposition au risque de crédit lié aux produits dérivés. Notre exposition globale au risque de crédit, atténuée au moyen de l'utilisation d'accords généraux de compensation, peut varier de façon importante après la date de clôture, puisqu'elle subit l'incidence de toutes les opérations faisant l'objet d'un contrat, de même que des fluctuations des taux du marché des instruments sous-jacents. La mesure de notre risque de crédit découlant d'opérations sur les produits dérivés est réduite pour exprimer l'incidence de la compensation, dans les cas où le caractère exécutoire de cette compensation est appuyé par une analyse juridique appropriée, cette analyse étant documentée dans nos politiques en matière de risque de crédit lié aux opérations.

L'utilisation de garanties représente une autre technique importante d'atténuation du risque de crédit aux fins de la gestion du risque de crédit de contrepartie lié aux produits dérivés. Des clauses d'évaluation à la valeur de marché figurant dans les contrats que nous concluons avec certaines contreparties, habituellement sous forme d'annexes de soutien au crédit, donnent le droit à RBC de demander que la contrepartie paie ou garantisse la valeur de marché courante de ses positions lorsque la valeur franchit un certain seuil.

En 2007, 2006 et 2005, nos pertes sur créances réelles découlant d'opérations sur les produits dérivés et le niveau des contrats douteux étaient négligeables. Les tableaux présentés ci-dessous indiquent le coût de remplacement, le montant d'équivalent-crédit et les montants ajustés en fonction des risques de nos produits dérivés à la fois avant et après l'incidence de la compensation.

Le coût de remplacement représente la juste valeur totale de tous les contrats en cours qui sont en position de gain, sans tenir compte de l'incidence des accords généraux de compensation. Les montants figurant dans les tableaux ne tiennent pas compte de la juste valeur de 955 millions de dollars (734 millions en 2006) relative aux instruments négociés en Bourse, car ils sont assujettis à des dépôts de garantie obligatoires quotidiens et sont réputés ne présenter aucun risque de crédit.

Le montant d'équivalent-crédit correspond à la somme du coût de remplacement et d'une majoration au titre du risque de crédit éventuel, selon la définition qu'en fait le BSIF.

Le montant ajusté en fonction des risques est déterminé en appliquant les mesures courantes du risque de la contrepartie définies par le BSIF au montant d'équivalent-crédit.

### Risque de crédit lié aux produits dérivés

	2007			2006		
	Coût de remplacement	Montant d'équivalent-crédit	Solde ajusté en fonction des risques	Coût de remplacement	Montant d'équivalent-crédit	Solde ajusté en fonction des risques
<b>Contrats de taux d'intérêt</b>						
Contrats de garantie de taux	72 \$	92 \$	22 \$	44 \$	109 \$	22 \$
Swaps	15 360	23 484	5 213	13 358	21 031	4 452
Options achetées	364	1 032	248	591	1 164	260
	15 796	24 608	5 483	13 993	22 304	4 734
<b>Contrats de change</b>						
Contrats à terme de gré à gré	15 424	22 222	5 674	5 595	12 413	3 310
Swaps	18 073	32 901	6 138	9 466	22 697	4 305
Options achetées	1 221	1 832	466	1 056	2 244	502
	34 718	56 955	12 278	16 117	37 354	8 117
Produits dérivés de crédit (1)	10 416	35 026	8 465	1 795	6 975	2 009
Autres contrats (2)	4 120	6 723	2 251	5 160	8 696	2 760
<b>Produits dérivés avant les accords généraux de compensation</b>	<b>65 050 \$</b>	<b>123 312 \$</b>	<b>28 477 \$</b>	<b>37 065 \$</b>	<b>75 329 \$</b>	<b>17 620 \$</b>
Incidence des accords généraux de compensation	(38 729)	(65 339)	(14 020)	(19 089)	(31 831)	(7 188)
<b>Total des produits dérivés après les accords généraux de compensation (3)</b>	<b>26 321 \$</b>	<b>57 973 \$</b>	<b>14 457 \$</b>	<b>17 976 \$</b>	<b>43 498 \$</b>	<b>10 432 \$</b>

- (1) Comprennent les swaps sur défaillance, les swaps sur rendement total et les options panier sur défaillance. Les éléments ci-dessus excluent les produits dérivés de crédit émis à des fins autres que de transaction liés aux protections achetées et vendues, dont le coût de remplacement se chiffre à 36 millions de dollars (20 millions en 2006). Le montant d'équivalent-crédit et le montant de l'actif ajusté en fonction des risques à l'égard des produits dérivés de crédit émis à des fins autres que de transaction liés aux protections vendues, dont le coût de remplacement s'établit à 0,4 million de dollars (20 millions en 2006), se chiffrent à 447 millions (283 millions en 2006) et à 447 millions (283 millions en 2006), respectivement, et ont été traités à titre de garanties conformément aux lignes directrices du BSIF.
- (2) Comprennent les produits dérivés sur métaux précieux, sur marchandises et sur titres de participation.
- (3) Le total du montant d'équivalent-crédit après compensation inclut des biens affectés en garantie de 2 228 millions de dollars (1 310 millions en 2006).

## Coût de remplacement des produits dérivés selon l'évaluation des risques et le type de contrepartie

Au 31 octobre 2007	Cote d'évaluation des risques (1)					Type de contrepartie (2)			
	AAA, AA	A	BBB	BB ou moins	Total	Banques	Gouvernements de pays membres de l'OCDE	Autres	Total
Coût de remplacement positif brut	42 142 \$	14 731 \$	6 149 \$	2 064 \$	65 086 \$	38 250 \$	8 188 \$	18 648 \$	65 086 \$
Incidence des accords généraux de compensation	(28 042)	(8 047)	(2 367)	(273)	(38 729)	(31 193)	–	(7 536)	(38 729)
Coût de remplacement (après les accords de compensation) (3)	14 100 \$	6 684 \$	3 782 \$	1 791 \$	26 357 \$	7 057 \$	8 188 \$	11 112 \$	26 357 \$
Coût de remplacement (après les accords de compensation) – 2006 (3)	8 573 \$	5 393 \$	2 270 \$	1 760 \$	17 996 \$	5 678 \$	5 891 \$	6 427 \$	17 996 \$

- (1) Les cotes d'évaluation des risques de crédit que nous utilisons pour les principaux types de contrepartie sont sensiblement les mêmes que celles qui sont utilisées par les agences d'évaluation du crédit indépendantes. Les cotes AAA, AA, A et BBB représentent des investissements de qualité supérieure tandis que les cotes BB ou inférieures représentent des investissements de qualité inférieure.
- (2) Le type de contrepartie est défini conformément aux exigences en matière de suffisance du capital du BSIF.
- (3) Comprend les produits dérivés de crédit émis à des fins autres que de transaction, dont le coût de remplacement se chiffre à 36 millions de dollars (20 millions en 2006).

## Note 8 Locaux et matériel

	2007			2006		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains	133 \$	– \$	133 \$	134 \$	– \$	134 \$
Bâtiments	553	333	220	511	321	190
Matériel informatique	3 049	1 986	1 063	2 462	1 698	764
Mobilier, agencements et autre matériel	1 059	764	295	1 012	736	276
Améliorations locatives	1 147	727	420	1 127	673	454
	5 941 \$	3 810 \$	2 131 \$	5 246 \$	3 428 \$	1 818 \$

L'amortissement pour les locaux et le matériel s'est élevé à 434 millions de dollars en 2007 (405 millions en 2006; 414 millions en 2005).

## Note 9 Coentreprise – RBC Dexia Investor Services

### RBC Dexia Investor Services

Les activités de nos Services aux investisseurs institutionnels sont exercées par notre coentreprise RBC Dexia Investor Services (RBC Dexia IS). Au cours de l'exercice, RBC Dexia IS a établi définitivement les montants d'actifs nets à fournir prévus dans l'accord de coentreprise. Il a été établi que nous avons fourni des actifs nets de 27 millions d'euros (41 millions de dollars) en sus du montant requis. Ce montant excédentaire a été réglé en espèces par RBC Dexia IS et nous avons constaté ce montant à titre de réduction de notre placement dans la coentreprise.

Les actifs et les passifs qui représentent notre participation dans RBC Dexia IS et notre quote-part de ses résultats financiers, avant l'ajustement au titre des opérations entre apparentés, sont présentés dans les tableaux suivants :

	Au	
	31 octobre 2007	31 octobre 2006
<b>Bilans consolidés</b>		
Actifs (1)	15 544 \$	12 354 \$
Passifs	14 533	11 396

- (1) Comprendent un écart d'acquisition de 69 millions de dollars (69 millions en 2006) et des actifs incorporels de 179 millions (208 millions en 2006).

Nous fournissons certains services à RBC Dexia IS, notamment des services de soutien administratif et technologique, des services liés aux ressources humaines, ainsi que des facilités de crédit et des facilités bancaires aux fins des activités de RBC Dexia IS. RBC Dexia IS nous fournit également certains services, notamment des services de garde et d'administration fiduciaire, des services d'administration de fonds et de placements, des services d'agent de transfert et des services aux investisseurs. Ces services et ces facilités sont fournis entre les parties respectives dans le cours normal des activités, selon des modalités semblables à celles offertes à des parties non liées. Le tableau ci-contre présente le montant des revenus gagnés et des charges engagées de RBC Dexia IS dans le cadre des opérations conclues avec RBC :

	Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007	Pour la période de neuf mois terminée le 31 octobre 2006 (1)
<b>États consolidés des résultats</b>		
Revenu net d'intérêt	116 \$	75 \$
Revenus autres que d'intérêt	600	363
Frais autres que d'intérêt	529	315
Bénéfice net	125	73
<b>États consolidés des flux de trésorerie</b>		
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	(546)\$	(71)\$
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	(2 299)	(97)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	2 856	165

- (1) Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2006, nous n'avons pas présenté notre quote-part des résultats obtenus par RBC Dexia IS au cours de notre trimestre terminé le 31 janvier 2006, puisque cette coentreprise a été créée le 2 janvier 2006, et que nous présentons les résultats de cette coentreprise avec un décalage de un mois.

	Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007	Pour la période de neuf mois terminée le 31 octobre 2006 (1)
Revenu net d'intérêt	157 \$	99 \$
Revenus autres que d'intérêt	26	16
Frais autres que d'intérêt	34	28

- (1) Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2006, nous n'avons pas présenté le montant des revenus gagnés et des charges engagées de RBC Dexia IS dans le cadre des opérations conclues avec RBC au cours de notre trimestre terminé le 31 janvier 2006, puisque la coentreprise a été formée le 2 janvier 2006 et que nous en présentons les résultats avec un décalage de un mois.

## Note 10 Écart d'acquisition et autres actifs incorporels

Avec prise d'effet le 7 février 2007, comme il est présenté à la note 30, nos trois secteurs d'exploitation ont fait l'objet d'une réorganisation en quatre secteurs d'exploitation. Cette réorganisation a donné lieu à un réalignement de certaines de nos unités d'exploitation. Par conséquent, nous avons réattribué l'écart d'acquisition à nos nouvelles unités

d'exploitation selon la méthode de la juste valeur relative. Le tableau suivant présente les variations de l'écart d'acquisition en 2006 et en 2007, y compris la réattribution de l'écart d'acquisition aux nouvelles unités d'exploitation :

### Écart d'acquisition

	RBC Particuliers et entreprises – Canada	RBC Particuliers et entreprises – États-Unis et International	RBC Marchés des Capitaux	Total
Solde au 31 octobre 2005	2 419 \$	831 \$	953 \$	4 203 \$
Écart d'acquisition acquis au cours de l'exercice	–	86	–	86
Autres ajustements (1), (2)	72	(17)	(40)	15
Solde au 31 octobre 2006	2 491 \$	900 \$	913 \$	4 304 \$
Écart d'acquisition acquis entre le 1 <sup>er</sup> novembre 2006 et le 31 janvier 2007	–	406	121	527
Autres ajustements (3)	9	58	34	101
Solde au 31 janvier 2007	2 500 \$	1 364 \$	1 068 \$	4 932 \$

- (1) Les autres ajustements de 2006 comprennent essentiellement l'incidence des conversions sur l'écart d'acquisition libellé en devises, les variations de l'écart d'acquisition relativement à nos Services aux institutions et aux investisseurs avec RBC Dexia IS (se reporter à la note 9), ainsi que le transfert de l'écart d'acquisition lié aux activités de syndication des crédits d'impôt à l'habitation de 6 millions de dollars du secteur RBC Particuliers et entreprises – États-Unis et International au secteur RBC Marchés des Capitaux. Se reporter à la note 30.
- (2) En 2006, nous avons apporté des ajustements à la conversion d'une partie de l'écart d'acquisition libellé en devises du secteur RBC Particuliers et entreprises – Canada aux fins d'un meilleur alignement sur la nature de l'actif net soutenant ce secteur, ce qui a donné lieu à une augmentation de 182 millions de dollars de l'écart d'acquisition du secteur RBC Particuliers et entreprises – Canada. Une augmentation correspondante a été comptabilisée dans l'écart de conversion non réalisé de nos états consolidés de la variation des capitaux propres.
- (3) Les autres ajustements au premier trimestre de 2007 comprennent essentiellement l'incidence des conversions sur l'écart d'acquisition libellé en devises.

Par suite de l'application de la méthode de la juste valeur relative à l'égard de la réorganisation des secteurs, l'écart d'acquisition au 31 janvier 2007 a été réattribué de la façon suivante :

### Réattribution de l'écart d'acquisition

	Solde de l'écart d'acquisition avant la réorganisation des secteurs	Services bancaires canadiens	Gestion de patrimoine	Services bancaires américains et internationaux	Marchés des Capitaux	Solde de l'écart d'acquisition après la réorganisation des secteurs
RBC Particuliers et entreprises – Canada	2 500 \$	2 069 \$	431 \$	– \$	– \$	2 500 \$
RBC Particuliers et entreprises – États-Unis et International	1 364	–	583	781	–	1 364
RBC Marchés des Capitaux	1 068	–	–	109	959	1 068
Solde au 31 janvier 2007	4 932 \$	2 069 \$	1 014 \$	890 \$	959 \$	4 932 \$
Écart d'acquisition acquis entre le 1 <sup>er</sup> février et le 31 octobre 2007	372	–	31	323	18	372
Autres ajustements (1)	(552)	(19)	(163)	(217)	(153)	(552)
Solde au 31 octobre 2007	4 752 \$	2 050 \$	882 \$	996 \$	824 \$	4 752 \$

- (1) Les autres ajustements pour les trois derniers trimestres de 2007 comprennent essentiellement l'incidence des conversions sur l'écart d'acquisition libellé en devises.

Nous avons également effectué un test de dépréciation annuel de l'écart d'acquisition au sein de toutes les unités d'exploitation et nous avons déterminé qu'il n'avait pas subi de dépréciation pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007 (néant en 2006; néant en 2005).

### Autres actifs incorporels

	2007			2006		
	Valeur comptable brute	Amortissement cumulé (1)	Valeur comptable nette	Valeur comptable brute	Amortissement cumulé (1)	Valeur comptable nette
Actifs incorporels liés à des dépôts de base	376 \$	(170) \$	206 \$	324 \$	(163) \$	161 \$
Listes de clients et relations-clients	605	(200)	405	625	(156)	469
Droits de gestion hypothécaires	47	(30)	17	44	(32)	12
	1 028 \$	(400) \$	628 \$	993 \$	(351) \$	642 \$

- (1) L'amortissement total pour 2007 s'est établi à 96 millions de dollars (76 millions en 2006; 50 millions en 2005).

L'amortissement prévu des autres actifs incorporels pour chacun des exercices terminés au cours de la période allant du 31 octobre 2008 au 31 octobre 2012 s'établit à environ 86 millions de dollars. Il n'y a eu aucune réduction de valeur des actifs incorporels imputable à la dépréciation pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007 (néant en 2006; néant en 2005).

**2007**

En décembre 2006, nous avons conclu l'acquisition de Flag Financial Corporation (Flag), une société dont le siège social est situé à Atlanta, en Géorgie, ainsi que de sa filiale, Flag Bank. En mars 2007, nous avons conclu

l'acquisition de 39 succursales d'AmSouth Bank, en Alabama (succursales d'AmSouth). Le tableau suivant présente les détails de ces acquisitions :

	Flag	Succursales d'AmSouth (1)
Date d'acquisition	8 décembre 2006	9 mars 2007
Secteur d'exploitation	Services bancaires américains et internationaux	Services bancaires américains et internationaux
Pourcentage des actions acquises	100 %	s.o.
Contrepartie aux fins de l'acquisition exprimée en monnaie de l'opération	Paiement en espèces de 435 \$ US	Paiement en espèces de 343 \$ US
Contrepartie aux fins de l'acquisition exprimée en dollars canadiens	498 \$	405 \$
Juste valeur des actifs corporels acquis	1 912 \$	2 368 \$
Juste valeur des passifs pris en charge	(1 870)	(2 369)
Juste valeur de l'actif net identifiable acquis (passif net pris en charge)	42	(1)
Actifs incorporels liés à des dépôts de base et autres actifs incorporels (2), (3)	50	83
Écart d'acquisition	406	323
Total de la contrepartie aux fins de l'acquisition	498 \$	405 \$

(1) La répartition du prix d'acquisition des succursales d'AmSouth est provisoire et sera achevée lorsque l'évaluation de certains actifs et de certains passifs sera terminée.

(2) Les actifs incorporels liés à des dépôts de base sont amortis linéairement sur une durée de vie utile moyenne estimative de sept ans.

(3) L'acquisition de Flag comprend d'autres actifs incorporels de 7 millions de dollars (néant au titre des succursales d'AmSouth) relativement à des ententes de non-concurrence et amortis sur la durée des ententes, jusqu'à concurrence de trois ans.

s.o. : sans objet

**Autres acquisitions**
**Marchés des Capitaux**

En 2007, nous avons conclu trois acquisitions pour un coût total de 150 millions de dollars US (170 millions de dollars CA), qui a été payé en espèces, soit : i) l'acquisition de Seasongood & Mayer, LLC, une société de financement du secteur public et un chef de file en matière de prise ferme de titres d'emprunt municipaux dont le siège est établi en Ohio, ainsi que de sa filiale en propriété exclusive, Seasongood Asset Management, un conseiller en placements pour les clients gérant des fonds publics; ii) l'acquisition des activités de courtage et de certains autres actifs de Carlin Financial Group, une maison de courtage dont le siège se trouve à New York et iii) l'acquisition de Daniels & Associates, L.P., une société de services-conseils en matière de fusion et d'acquisition spécialisée dans les secteurs des communications, des médias et du divertissement, et des technologies, dont le siège social se trouve au Colorado. Ces acquisitions, qui ont donné lieu à un écart d'acquisition totalisant 160 millions de dollars, ne sont pas importantes pour le secteur Marchés des Capitaux.

**Gestion de patrimoine**

Le 18 mai 2007, nous avons conclu l'acquisition de J.B. Hanauer & Co., une société de services financiers fermée spécialisée dans les titres à revenu fixe de détail et les services de gestion de patrimoine dont le siège est établi au New Jersey, pour un montant en espèces de 42 millions de dollars US (45 millions de dollars CA). L'acquisition, qui a donné lieu à un écart d'acquisition de 18 millions de dollars, n'est pas importante pour le secteur Gestion de patrimoine.

**Acquisitions en cours**
**Services bancaires américains et internationaux**

Le 17 avril 2007, nous avons annoncé notre intention d'acquérir une participation de 50 % dans Fidelity Merchant Bank & Trust Limited, la filiale en propriété exclusive de Fidelity Bank & Trust International Limited située aux Bahamas, pour former une coentreprise qui sera désignée sous la dénomination sociale de Royal Fidelity Merchant Bank & Trust Limited. Cette coentreprise fournira certains services de financement et de conseils aux entreprises, de gestion en placement, de courtage en valeurs mobilières, au titre d'agent comptable des registres et d'agent des

transferts, ainsi que d'administration de régimes de retraite et de fonds communs de placement. Cette acquisition devrait être menée à terme au cours du premier trimestre de 2008.

Le 6 septembre 2007, RBC Centura Banks, Inc. a annoncé la conclusion d'une convention de fusion définitive en vertu de laquelle RBC Centura Banks, Inc. fera l'acquisition d'Alabama National Bancorporation (ANB), une société mère de dix banques filiales et d'autres entreprises affiliées d'Alabama, de Floride et de Géorgie, dont le siège social est situé à Birmingham. En vertu de l'entente, les actionnaires d'ANB recevront un montant de 80 \$ US par action payable en espèces, en actions ordinaires de RBC ou en une combinaison des deux, ce qui porte l'évaluation de l'opération à environ 1,6 milliard de dollars US (1,5 milliard de dollars CA au 31 octobre 2007), la contrepartie totale de l'opération se composant de la moitié en espèces et de la moitié en actions ordinaires de RBC. L'acquisition est assujettie aux conditions de clôture habituelles, notamment l'approbation par les organismes de réglementation américains et canadiens et par les actionnaires d'ANB. L'opération devrait être menée à terme au début de 2008.

Le 2 octobre 2007, nous avons annoncé la conclusion d'une entente avec RBTT Financial Group (RBTT) visant le regroupement de nos activités bancaires de détail dans les Antilles avec celles de RBTT au moyen de l'acquisition de RBTT, au prix d'acquisition total de 13,8 milliards de dollars de Trinité-et-Tobago (2 milliards de dollars CA au 31 octobre 2007). RBTT est un groupe de services bancaires de détail et financiers des Antilles qui offre une gamme complète de services d'intermédiaire bancaire et financier pour les clients de Trinité-et-Tobago et des Antilles. Aux termes de cette entente, les actionnaires de RBTT recevront une contrepartie de 40 dollars de Trinité-et-Tobago par action devant être payée dans une proportion de 60 % en espèces et 40 % en actions ordinaires de RBC. Le nombre d'actions ordinaires de RBC à recevoir par les actionnaires de RBTT est assujetti à un tunnel de plus ou moins 10 % basé sur le cours de nos actions de 54,42 \$ US. L'acquisition est assujettie aux conditions de clôture habituelles, notamment l'approbation des organismes de réglementation de Trinité-et-Tobago, du Canada et autres et des actionnaires de RBTT. L'opération devrait être menée à terme au milieu de l'année civile 2008.

## Note 11 Acquisitions et cessions importantes (suite)

### 2006

#### Acquisitions

##### Gestion de patrimoine

En novembre 2005, nous avons conclu l'acquisition des activités qu'Abacus Financial Services Group Limited (Abacus) exerce à Londres, à Jersey, à Guernesey, à Édimbourg et à Cheltenham. Abacus, dont le siège social est situé à Jersey, dans les îles Anglo-Normandes, offre, principalement dans les

îles Britanniques et dans les pays du continent européen, des services de gestion de patrimoine et de fiducie à des particuliers et à des entreprises.

En octobre 2006, nous avons conclu l'acquisition d'American Guaranty & Trust (AG&T), une société située à Wilmington, au Delaware, qui offre des services complets de fiducie et de garde à l'intention des particuliers grâce à un partenariat stratégique unique avec des conseillers professionnels.

Le tableau suivant présente les détails de ces acquisitions :

	Abacus	AG&T
Date d'acquisition	30 novembre 2005	3 octobre 2006
Secteur d'exploitation	Gestion de patrimoine (1)	Gestion de patrimoine (1)
Pourcentage des actions acquises	100 %	100 %
Contrepartie aux fins de l'acquisition exprimée en monnaie de l'opération	Paiement en espèces de 105£ (2)	Paiement en espèces de 12,5 \$ US
Contrepartie aux fins de l'acquisition exprimée en dollars canadiens	213 \$	14 \$
Juste valeur des actifs corporels acquis	43 \$	3 \$
Juste valeur des passifs pris en charge	(23)	–
Juste valeur de l'actif net corporel identifiable acquis	20	3
Listes de clients et relations-clients (3)	116	2
Écart d'acquisition	77	9
<b>Total de la contrepartie aux fins de l'acquisition</b>	<b>213 \$</b>	<b>14 \$</b>

(1) Ces acquisitions, qui étaient auparavant incluses dans les activités du secteur RBC Particuliers et entreprises – États-Unis et International, font désormais partie du secteur Gestion de patrimoine avec prise d'effet le 2 février 2007, soit depuis la réorganisation de nos secteurs d'exploitation. Se reporter à la note 30.

(2) Comprend un montant de 20 millions £ déposé dans un compte de garantie bloqué aux fins de paiement futur de réclamations, comme il a été conclu dans la convention d'acquisition. Le solde du compte de garantie bloqué sera remis aux vendeurs sur une période de trois ans à compter de la clôture de l'acquisition.

(3) Les listes de clients et relations-clients sont amorties selon la méthode linéaire sur une durée de vie utile moyenne estimative de 15 ans.

#### Cessions

Le 2 septembre 2005, nous avons conclu la vente de RBC Mortgage Company (RBC Mortgage) à New Century Mortgage Corporation et à Home123 Corporation (Home123) en vertu de laquelle Home123 a fait l'acquisition de certains actifs de RBC Mortgage, y compris ses succursales, et embauché presque tous ses employés. RBC Mortgage a procédé à la cession de la quasi-totalité des actifs et des obligations restants à la fin

de l'exercice 2006, et les soldes résiduels de RBC Mortgage en 2007 sont négligeables. Ces soldes résiduels ne sont plus constatés séparément dans nos états financiers consolidés de 2007, et les variations des différents montants sont dorénavant présentées dans le secteur Services de soutien généraux. Avant l'exercice 2007, les résultats d'exploitation de RBC Mortgage étaient présentés séparément à titre d'activités abandonnées.

## Note 12 Autres actifs

	2007	2006
Sommes à recevoir des courtiers, des contrepartistes et des clients	4 048 \$	3 172 \$
Intérêts courus à recevoir	2 608	2 229
Placements dans des sociétés et sociétés en commandite liées	1 420	1 614
Actif lié aux activités d'assurance (1)	827	702
Actifs d'impôts futurs, montant net (se reporter à la note 24)	1 251	1 104
Coût des prestations de retraite payées d'avance (2) (se reporter à la note 20)	590	761
Chèques et autres effets en circulation	–	489
Autres	7 109	5 346
	<b>17 853 \$</b>	<b>15 417 \$</b>

(1) L'actif lié aux activités d'assurance comprend les soldes des avances sur police, les primes impayées, les montants à recevoir d'autres assureurs relativement aux contrats de réassurance et aux ententes de mise en commun et les frais d'acquisition reportés.

(2) Le coût des prestations de retraite payées d'avance représente l'excédent cumulatif des cotisations aux caisses de retraite par rapport à la charge au titre des prestations constituées.

Le tableau suivant présente nos passifs au titre des dépôts :

	2007				2006
	Dépôts à vue (1)	Dépôts à préavis (2)	Dépôts à terme (3), (4)	Total	Total
Particuliers	14 022 \$	36 537 \$	65 998 \$	116 557 \$	114 040 \$
Entreprises et gouvernements (4), (5)	64 934	16 930	138 022	219 886	189 140
Banques	4 135	221	24 406	28 762	40 343
	<b>83 091 \$</b>	<b>53 688 \$</b>	<b>228 426 \$</b>	<b>365 205 \$</b>	<b>343 523 \$</b>
<b>Dépôts non productifs d'intérêts</b>					
Canada				28 254 \$	19 088 \$
États-Unis				2 285	2 293
Autres pays				1 693	1 241
<b>Dépôts productifs d'intérêts</b>					
Canada (4), (5)				155 190	174 170
États-Unis				41 514	50 123
Autres pays				136 269	96 608
				<b>365 205 \$</b>	<b>343 523 \$</b>

- (1) Les dépôts remboursables à vue comprennent tous les dépôts pour lesquels nous n'avons pas le droit à un avis de retrait. Ces dépôts sont principalement des comptes-chèques.
- (2) Les dépôts remboursables sur préavis comprennent tous les dépôts pour lesquels nous pouvons exiger légalement un avis de retrait. Ces dépôts sont principalement des comptes d'épargne.
- (3) Les dépôts à terme comprennent les dépôts remboursables à une date fixe. Ces dépôts comprennent les dépôts à terme, les certificats de placement garantis et d'autres instruments semblables. Au 31 octobre 2007, le solde des dépôts à terme comprenait aussi des billets de dépôts de premier rang de 51,5 milliards de dollars (33,4 milliards en 2006) que nous avons émis pour fournir un financement à long terme et d'autres billets et instruments semblables au porteur de 23,8 milliards (30,2 milliards en 2006).
- (4) Le billet de dépôt de premier rang de 900 millions de dollars émis à la Fiducie de capital RBC II (se reporter à la note 17) est inscrit dans les dépôts des entreprises et des gouvernements. Ce billet de dépôt de premier rang porte intérêt à un taux annuel de 5,812 % et viendra à échéance le 31 décembre 2053. Le billet est rachetable à notre gré, en totalité ou en partie, le 31 décembre 2008 ou après cette date, sous réserve de l'approbation du BSIF. Il peut être racheté avant cette date à notre gré, dans certaines circonstances précises, sous réserve de l'approbation du BSIF. Chaque tranche de 1 000 \$ du capital du billet est convertible en tout temps au gré de la Fiducie de capital RBC II en 40 de nos actions privilégiées de premier rang rachetables à dividende non cumulatif de série U. La Fiducie de capital RBC II exercera son droit de conversion lorsque les détenteurs des titres de capital RBC de série 2013 (RBC TruCS 2013) exerceront leurs droits d'échange. Se reporter à la note 17 pour obtenir d'autres renseignements sur les titres RBC TruCS 2013.
- (5) Les dépôts des entreprises et des gouvernements comprennent également un billet de dépôt de premier rang de 999,8 millions de dollars émis à l'intention de la Fiducie de billets secondaires RBC (Fiducie III) (se reporter à la note 17). Ce billet de dépôt de premier rang est assorti d'un taux d'intérêt annuel de 4,72 % et viendra à échéance le 30 avril 2017. Sous réserve de l'approbation du BSIF, le billet est rachetable, à notre gré, en totalité ou en partie, au prix de rachat à compter du 30 avril 2012, et peut également être racheté plus tôt, à notre gré, au prix de rachat anticipé. Le prix de rachat correspond à un montant de 1 000 \$ plus les distributions non versées à la date de rachat. Le prix de rachat anticipé correspond au plus élevé des montants suivants : i) le prix de rachat ou ii) le prix calculé pour fournir un rendement annuel équivalant au rendement des obligations du gouvernement du Canada de la date de rachat au 30 avril 2012, plus 11 points de base.

Les échéances contractuelles des dépôts à terme sont présentées dans le tableau suivant :

#### Dépôts à terme (1)

	2007
Moins de 1 an	171 929 \$
De 1 an à 2 ans	17 484
De 2 ans à 3 ans	15 290
De 3 ans à 4 ans	9 501
De 4 ans à 5 ans	8 552
Plus de 5 ans	5 670
<b>Total</b>	<b>228 426 \$</b>

- (1) Le montant global des dépôts à terme en coupures de 100 000 \$ ou plus au 31 octobre 2007 s'établissait à 186 milliards de dollars.

Le tableau suivant présente le solde moyen des dépôts et le taux d'intérêt moyen versé sur les dépôts en 2007 et en 2006 :

#### Solde moyen des dépôts et taux moyen

	Solde moyen		Taux moyen	
	2007	2006	2007	2006
Canada	190 754 \$	183 085 \$	2,97 %	2,74 %
États-Unis	54 812	48 272	4,68	4,18
Autres pays	122 910	91 942	4,50	3,99
	<b>368 476 \$</b>	<b>323 299 \$</b>	<b>3,74 %</b>	<b>3,31 %</b>

**Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance**

	2007	2006
Assurance vie et maladie	6 664 \$	6 655 \$
Assurance IARD	417	386
Réassurance	202	296
<b>Total</b>	<b>7 283 \$</b>	<b>7 337 \$</b>
Obligations futures liées aux indemnités d'assurance	6 610 \$	6 605 \$
Sinistres	673	732
<b>Total</b>	<b>7 283 \$</b>	<b>7 337 \$</b>

La diminution nette des sinistres et des obligations liées aux indemnités d'assurance par rapport à l'exercice précédent comprend : i) l'incidence favorable du raffermissement du dollar canadien sur les obligations libellées en dollars américains; ii) la diminution nette des obligations liées à la réassurance en raison des paiements liés aux sinistres découlant des ouragans Katrina, Rita et Wilma et iii) l'augmentation nette des obligations au titre de l'assurance vie et maladie et de l'assurance IARD, qui s'explique par la croissance des activités et par les fluctuations des actifs soutenant les obligations au titre de l'assurance vie et maladie sur le marché.

En outre, l'examen de diverses hypothèses actuarielles et la conclusion de certaines études actuarielles de résultats se sont traduits par une diminution nette de 57 millions de dollars des obligations au titre de l'assurance vie et de 32 millions des provisions au titre de l'assurance maladie. Ces changements découlent essentiellement de l'incidence des études des résultats en cours, des améliorations apportées aux modèles et aux méthodes de calcul des flux de trésorerie, des modifications du portefeuille de titres et des mises à jour des hypothèses à l'égard des taux d'intérêt et tiennent compte d'un ajustement cumulatif de l'évaluation de 92 millions de dollars concernant des périodes précédentes.

Les modifications des sinistres et des obligations liées aux indemnités d'assurance sont reflétées dans le poste Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance de notre état consolidé des résultats au cours de la période où les estimations ont subi des variations.

**Réassurance**

Dans le cours normal des activités, nos activités d'assurance réassurent les risques auprès d'autres compagnies d'assurance et de réassurance en vue d'obtenir une plus grande diversification, de limiter l'exposition aux risques majeurs et de fournir une capacité de croissance future additionnelle. Ces ententes de réassurance ne déchargent pas nos filiales d'assurance de leurs obligations directes envers les assurés. Nous évaluons la situation financière de nos réassureurs et surveillons nos concentrations de risques de crédit afin de réduire au minimum notre exposition à des pertes liées à l'insolvabilité du réassureur.

Les montants à recouvrer au titre de la réassurance liée aux activités d'assurance IARD, qui sont inclus dans les Autres actifs, comprennent les montants au titre des prestations versées et des réclamations non versées. Les montants à recouvrer au titre de la réassurance attribuables aux activités d'assurance vie sont inclus dans les Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance en diminution des passifs connexes.

Les montants de réassurance (primes cédées) inclus dans les revenus autres que d'intérêt pour les exercices terminés les 31 octobre sont présentés dans le tableau suivant :

**Primes nettes**

	2007	2006	2005
Primes brutes	3 445 \$	3 405 \$	3 329 \$
Primes cédées	(852)	(810)	(765)
	<b>2 593 \$</b>	<b>2 595 \$</b>	<b>2 564 \$</b>

**Note 15 Autres passifs**

	2007	2006
Emprunts à court terme des filiales	3 784 \$	3 929 \$
Sommes à payer aux courtiers, aux contrepartistes et aux clients	3 941	3 382
Intérêts courus à payer	2 908	2 556
Charge à payer au titre des prestations et des autres avantages postérieurs à l'emploi constitués (1) (se reporter à la note 20)	1 266	1 250
Passif lié aux activités d'assurance	408	491
Dividendes à payer	661	526
Paie et rémunération connexe	3 960	3 551
Fournisseurs et comptes connexes	1 854	709
Impôts à payer	1 078	78
Autres	8 623	6 177
	<b>28 483 \$</b>	<b>22 649 \$</b>

(1) La charge à payer au titre des prestations et des autres avantages postérieurs à l'emploi constitués représente l'excédent cumulatif de la charge de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi sur les cotisations aux caisses de retraite et aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi.

Les débentures sont des obligations non garanties dont le remboursement est subordonné aux droits des déposants et de certains autres créanciers. Tous les rachats, toutes les annulations et tous les échanges de débentures subordonnées sont assujettis au consentement et à l'approbation du BSIF. Toutes les débentures subordonnées sont rachetables à notre gré. Par suite de l'adoption des nouvelles normes comptables sur les instruments financiers avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> novembre 2006, les débentures

subordonnées sont désormais présentées déduction faite des frais de financement reportés dans notre bilan consolidé. Avant le 1<sup>er</sup> novembre 2006, les frais de financement reportés étaient comptabilisés dans les autres actifs. Les chiffres correspondants des périodes antérieures n'ont pas été retraités. Le montants ci-dessous sont présentés déduction faite de nos participations dans les titres qui n'ont pas été annulés et qui sont toujours en circulation.

Échéance	Date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée	Taux d'intérêt	Libellées en devises	2007	2006
15 mars 2009		6,50 %	125 \$ US	118 \$	140 \$
8 novembre 2011	8 novembre 2006 (1)		400 \$ US	–	449
4 juin 2012	4 juin 2007 (1)	6,75 %		–	483
22 janvier 2013	22 janvier 2008 (2)	6,10 % (3)		483	497
27 janvier 2014	27 janvier 2009 (4)	3,96 % (3)		495	493
1 <sup>er</sup> juin 2014	1 <sup>er</sup> juin 2009 (5)	4,18 % (3)		976	997
14 novembre 2014		10,00 %		257	200
25 janvier 2015	25 janvier 2010 (6)	7,10 % (3)		515	495
24 juin 2015	24 juin 2010 (4)	3,70 % (3)		775	791
12 avril 2016	12 avril 2011 (7)	6,30 % (3)		389	400
4 novembre 2018	4 novembre 2013 (8)	5,45 % (3)		1 021	985
8 juin 2023		9,30 %		110	110
26 juin 2037	26 juin 2017 (9)	2,86 % (10)	10 000 ¥	77	–
1 <sup>er</sup> octobre 2083	(11)	(12)		224	224
6 juin 2085	(11)	(13)	189 \$ US	179	239
18 juin 2103	18 juin 2009 (14)	5,95 % (15)		622	600
				6 241 \$	7 103 \$
Frais de financement reportés				(6)	–
				6 235 \$	7 103 \$

Les modalités des débentures sont les suivantes :

- (1) Remboursées par anticipation à la valeur nominale, à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée.
- (2) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débentures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 18 points de base, ou ii) la valeur nominale et, par la suite, en tout temps à la valeur nominale.
- (3) Portent intérêt au taux d'intérêt stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 1,00 %.
- (4) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débentures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 8 points de base, ou ii) la valeur nominale et, par la suite, en tout temps à la valeur nominale.
- (5) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débentures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 9 points de base, ou ii) la valeur nominale et, par la suite, en tout temps à la valeur nominale.
- (6) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débentures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 12,5 points de base, ou ii) la valeur nominale et, par la suite, en tout temps à la valeur nominale.
- (7) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débentures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 22 points de base, ou ii) la valeur nominale et, par la suite, en tout temps à la valeur nominale.
- (8) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débentures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 14 points de base, ou ii) la valeur nominale et, par la suite, en tout temps à la valeur nominale.
- (9) Remboursables à compter du 26 juin 2017, à la valeur nominale.
- (10) Portent intérêt au taux fixe de 2,86 % par année, payable semestriellement.
- (11) Remboursables par anticipation à toute date de paiement des intérêts à la valeur nominale.
- (12) Portent intérêt au taux des acceptations bancaires de 30 jours, majoré de 40 points de base.
- (13) Portent intérêt au taux LIMEAN trimestriel en dollars américains majoré de 25 points de base. En cas de réduction du dividende annuel que nous déclarons sur nos actions ordinaires, les intérêts à payer sur les débentures sont réduits au prorata de la réduction du dividende, et le montant de la réduction des intérêts est payable à même le produit tiré de la vente d'actions ordinaires nouvellement émises.
- (14) Remboursables le 18 juin 2009 ou tous les cinq ans à compter de cette date à la valeur nominale. Remboursables à n'importe quelle autre date à la valeur nominale ou au taux de rendement d'une obligation non rachetable du gouvernement du Canada majoré de 21 points de base si le remboursement a lieu avant le 18 juin 2014 et de 43 points de base si le remboursement a lieu en tout temps après le 18 juin 2014, selon le plus élevé des deux montants.
- (15) Portent intérêt au taux de 5,95 % jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, tous les 5 ans par la suite, au taux de rendement des obligations du gouvernement du Canada sur 5 ans majoré de 172 points de base.

#### Tableau des échéances

L'ensemble des échéances des débentures subordonnées, selon les dates d'échéance prévues dans les modalités d'émission, s'établissent comme suit :

Au 31 octobre 2007	Total
Moins de 1 an	– \$
De 1 an à 5 ans	118
De 5 ans à 10 ans	3 890
Par la suite	2 233
	6 241 \$

Nous émettons des instruments de capital innovateurs, soit des titres de fiducie de capital RBC (RBC TruCS) et des billets secondaires de fiducie RBC (billets secondaires), par l'intermédiaire de trois entités ad hoc, c'est-à-dire la Fiducie de capital RBC (Fiducie), la Fiducie de capital RBC II (Fiducie II) et la Fiducie de billets secondaires RBC (Fiducie III).

Le 30 avril 2007, nous avons émis un montant de 1 milliard de dollars de débentures subordonnées novatrices, les billets secondaires de série A, par l'intermédiaire de la Fiducie III. La Fiducie III est une fiducie à capital fixe créée sous le régime des lois de la province d'Ontario. Le prix de l'émission a été fixé à 99,982 \$, et le taux de rendement a été établi à 4,584 % au 30 avril 2012. Le produit a été affecté à l'achat d'un billet de dépôt de premier rang que nous avons nous-mêmes émis. La Fiducie III est une EDDV en vertu de la NOC-15. Nous ne consolidons pas la Fiducie III puisque nous n'en sommes pas le principal bénéficiaire (se reporter à la note 6); par conséquent, les billets secondaires de série A émis par la Fiducie III ne sont pas présentés dans notre bilan consolidé, mais le billet de dépôt de premier rang que nous avons émis à l'intention de la Fiducie III est présenté à titre de passif lié aux dépôts auprès d'entreprises et de gouvernements (se reporter à la note 13).

Au cours des derniers exercices, nous avons émis des titres de fiducie de capital RBC sans droit de vote de séries 2010, 2011 et 2015 (les titres RBC TruCS de séries 2010, 2011 et 2015) par l'intermédiaire de notre filiale consolidée Fiducie de capital RBC, une société de fiducie à capital fixe créée en vertu des lois de la province d'Ontario. Les titres RBC TruCS de séries 2010 et 2011 sont classés dans les titres de fiducie de capital. Le produit des titres RBC TruCS de séries 2010 et 2011 a servi à financer l'acquisition d'actifs fiduciaires par les fiducies. Les détenteurs de titres RBC TruCS de séries 2010 et 2011 peuvent recevoir des distributions fixes semestrielles en espèces non cumulatives.

Contrairement aux titres RBC TruCS de séries 2010 et 2011, les titres RBC TruCS de série 2015 ne confèrent aucun droit de conversion ou de rachat aux détenteurs. Par conséquent, au moment de la consolidation de la Fiducie, les titres RBC TruCS de série 2015 sont classés dans la part des actionnaires sans contrôle dans les filiales (se reporter à la note 19). Les détenteurs de titres RBC TruCS de série 2015 peuvent recevoir des distributions fixes semestrielles en espèces non cumulatives jusqu'au 31 décembre 2015, ainsi que des distributions en espèces selon des taux variables par la suite.

La Fiducie II, une fiducie à capital variable, a émis des titres RBC TruCS de série 2013 sans droit de vote, dont le produit a servi à nous acheter un billet de dépôt de premier rang. La Fiducie II est considérée comme une EDDV conformément à la NOC-15 (se reporter à la note 6). Comme nous n'en sommes pas le principal bénéficiaire, nous ne consolidons pas la Fiducie II. Par conséquent, les titres RBC TruCS de série 2013 émis par la Fiducie II ne sont pas constatés dans notre bilan consolidé, mais le billet de dépôt de premier rang est comptabilisé dans les Dépôts (se reporter à la note 13). Les détenteurs de titres RBC TruCS de série 2013 peuvent recevoir des distributions fixes semestrielles en espèces non cumulatives.

Aucune distribution ne devra être payée par les fiducies à l'égard des titres RBC TruCS si nous sommes dans l'impossibilité de déclarer des dividendes réguliers i) sur nos actions privilégiées ou ii) sur nos actions ordinaires si aucune action privilégiée n'est alors en circulation. Le cas échéant, nous recevrons, à titre de détenteur des participations restantes dans les fiducies, la distribution des fonds nets distribuables des fiducies. Advenant le cas où les fiducies ne verseraient pas les distributions semestrielles en entier, nous ne déclarerons aucune forme de dividende sur nos actions privilégiées ou nos actions ordinaires pour une période donnée.

Le tableau ci-dessous présente les principales modalités et conditions des titres RBC TruCS et des billets secondaires aux 31 octobre 2007 et 2006 :

Émetteur	Date d'émission	Dates de distribution	Rendement annuel	Date de rachat	Date de conversion	Montant en capital de 2007	Montant en capital de 2006
				Au gré de l'émetteur	Au gré du détenteur		
<b>Fiducie de capital RBC (1), (2), (3), (4), (5), (6), (7)</b>							
Titres inclus dans les titres de fiducie de capital							
650 000 titres de fiducie de capital de série 2010	24 juillet 2000	30 juin, 31 décembre	7,288 %	31 décembre 2005	31 décembre 2010	650 \$	650 \$
750 000 titres de fiducie de capital de série 2011	6 décembre 2000	30 juin, 31 décembre	7,183 %	31 décembre 2005	31 décembre 2011	750 \$	750 \$
						<b>1 400 \$</b>	<b>1 400 \$</b>
Titres inclus dans la part des actionnaires sans contrôle dans les filiales							
1 200 000 titres de fiducie de capital de série 2015	28 octobre 2005	30 juin, 31 décembre	4,87 % (8)	31 décembre 2010	Les détenteurs n'ont pas d'option de conversion	1 200 \$	1 200 \$
						<b>2 600 \$</b>	<b>2 600 \$</b>
<b>Fiducie de capital RBC II (2), (3), (4), (6), (7), (9)</b>							
900 000 titres de fiducie de capital de série 2013	23 juillet 2003	30 juin, 31 décembre	5,812 %	31 décembre 2008	En tout temps	900 \$	900 \$
<b>Fiducie de billets secondaires RBC (3), (4), (6), (7), (10), (11)</b>							
1 milliard de dollars de billets secondaires de fiducie de série A à 4,58 %	30 avril 2007	30 avril, 30 octobre	4,584 %	En tout temps	Les détenteurs n'ont pas d'option de conversion	1 000 \$	– \$

Les principales modalités et conditions à l'égard des titres TruCS et des billets secondaires sont les suivantes :

- (1) Sous réserve de l'approbation du BSIF, la Fiducie peut racheter les titres RBC TruCS de séries 2010, 2011 et 2015 sans le consentement des détenteurs de ces titres, dans leur totalité (mais non en partie), à la date de rachat indiquée ci-dessus ou à toute date de distribution subséquente.
- (2) Sous réserve de l'approbation du BSIF, advenant le cas où un événement spécial déterminé surviendrait, les fiducies peuvent racheter les titres RBC TruCS de séries 2010, 2011, 2013 ou 2015 sans le consentement des détenteurs de ces titres, dans leur totalité (mais non en partie), avant la date de rachat indiquée ci-dessus.
- (3) Prix de rachat pour l'émetteur : les titres RBC TruCS de séries 2010 et 2011 peuvent être rachetés contre l'équivalent en espèces i) du prix de rachat anticipé si le rachat a lieu plus de six mois avant la date de conversion indiquée ci-dessus ou ii) du prix de rachat si le rachat a lieu à compter de la date correspondant à six mois avant la date de conversion, comme il est indiqué plus haut. Les titres RBC TruCS de séries 2013 et 2015 peuvent être rachetés contre l'équivalent en espèces i) du prix de rachat anticipé si le rachat a lieu avant les 31 décembre 2013 et 2015, respectivement ou ii) du prix de rachat si le rachat a lieu à compter des 31 décembre 2013 et 2015, respectivement. Les billets secondaires de série A peuvent être rachetés, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation du BSIF, pour un montant en espèces correspondant : i) au prix de rachat anticipé si les billets sont rachetés avant le 30 avril 2012 ou ii) au prix de rachat si les billets sont rachetés le ou après le 30 avril 2012. Le prix de rachat correspond à un montant de 1 000 \$ plus les distributions impayées à la date de rachat. Le prix de rachat anticipé correspond à un montant égal au plus élevé i) du prix de rachat et ii) du prix calculé pour obtenir un rendement annuel égal au rendement d'une obligation du gouvernement du Canada émise à la date de rachat et échéant le 30 juin 2010 et 2011, majoré de 33 points de base et de 40 points de base pour les séries RBC TruCS 2010 et 2011, respectivement, les 31 décembre

- 2013 et 2015, majoré de 23 points de base et de 19,5 points de base pour les séries RBC TruCS 2013 et 2015, respectivement, et le 30 avril 2012, majoré de 11 points de base pour les billets secondaires de série A.
- (4) Échange automatique : sans le consentement des détenteurs, tous les titres RBC TruCS de séries 2010, 2011, 2013 et 2015 seront automatiquement échangés contre 40 de nos actions privilégiées de premier rang rachetables à dividende non cumulatif de séries Q, R, T et Z, respectivement, et tous les billets secondaires de série A seront automatiquement échangés contre des billets secondaires de série 10 de la Banque d'un montant de capital équivalent advenant le cas où l'un des événements suivants surviendrait : i) les procédures visant la liquidation de la Banque sont amorcées; ii) le BSIF prend le contrôle de la Banque; iii) les ratios du capital de première catégorie affichés par la Banque sont de moins de 5 % et les ratios de capital total sont de moins de 8 % ou iv) le BSIF demande à la Banque d'augmenter son capital ou de fournir des liquidités supplémentaires, et la Banque choisit d'effectuer l'échange automatique ou ne réussit pas à se conformer à cette demande. Les actions privilégiées de premier rang de séries T et Z donnent droit à des dividendes non cumulatifs payables semestriellement en espèces. Les actions privilégiées de premier rang de série T peuvent être converties au gré du détenteur en actions ordinaires d'un nombre variable.
- (5) De temps à autre, nous achetons certains instruments de capital innovateur que nous conservons temporairement. Au 31 octobre 2007, nous détenions des titres RBC TruCS de série 2011 d'une valeur de néant (17 millions de dollars en 2006) et des titres RBC TruCS de série 2015 d'une valeur de 6 millions (12 millions en 2006), lesquels constituent des titres de trésorerie que nous déduisons du capital réglementaire.
- (6) Capital réglementaire : selon les directives du BSIF, les instruments de capital innovateur peuvent être constitués d'une tranche représentant jusqu'à concurrence de 15 % du montant net du capital de première catégorie et d'une tranche additionnelle de 5 % admissible à titre de capital de catégorie 2B. Tout montant excédant cette limite de 20 % ne peut être

considéré à titre de capital réglementaire. Les TSN – série A sont admissibles à titre de capital de catégorie 2B. Au 31 octobre 2007, une somme de 3 494 millions de dollars (3 222 millions en 2006) correspondait à du capital de première catégorie, une somme de 1 027 millions (249 millions en 2006) correspondait à du capital de catégorie 2B et une somme de 6 millions (29 millions en 2006) correspondait aux titres de trésorerie du capital innovateur déduits aux fins du capital réglementaire. Au 31 octobre 2007, aucun de nos instruments de capital innovateur n'excédait la limite de 20 % imposée par le BSIF (néant en 2006).

- (7) Droit d'échange des détenteurs : les détenteurs des titres RBC TruCS des séries 2010 et 2011 peuvent échanger, à la date de conversion indiquée ci-dessus ou à toute date de distribution subséquente, les titres RBC TruCS des séries 2010 et 2011 contre 40 actions privilégiées de premier rang rachetables à dividende non cumulatif de séries Q et R, respectivement. Les détenteurs des titres RBC TruCS de série 2013 peuvent en tout temps échanger, en totalité ou en partie, leurs titres RBC TruCS de série 2013 contre 40 actions privilégiées de premier rang rachetables à dividende non cumulatif de série U pour chaque titre détenu. Les actions privilégiées de premier rang de séries Q, R et U donnent droit à des dividendes non cumulatifs payables semestriellement en espèces lorsque notre Conseil d'administration en déclare et peuvent être converties au gré du détenteur en actions

ordinaires d'un nombre variable. Les titres RBC TruCS de série 2015 et les billets secondaires de série A ne confèrent pas de tels droits aux détenteurs.

- (8) Les distributions non cumulatives en espèces à l'égard des titres RBC TruCS de série 2015 seront payées semestriellement au taux de 4,87 % jusqu'au 31 décembre 2015 et au taux correspondant à la moitié du taux des acceptations bancaires de 180 jours majoré de 1,5 % par la suite.
- (9) Sous réserve de l'approbation du BSIF, la Fiducie II peut racheter tous les titres RBC TruCS de série 2013 en circulation sans le consentement des détenteurs de ces titres, en totalité ou en partie, à la date de rachat indiquée ci-dessus ou à toute date de distribution subséquente.
- (10) Les distributions en espèces sur les billets secondaires de série A seront payables semestriellement au taux de 4,58 % jusqu'au 30 avril 2012 et seront payables trimestriellement au taux des acceptations bancaires de 90 jours majoré de 1 % par la suite, et ce, jusqu'à l'échéance le 30 avril 2017.
- (11) La Banque garantira le paiement du capital, des intérêts, du prix de rachat, le cas échéant, et de tout autre montant lié aux billets secondaires de série A lorsqu'ils seront à payer, que ce soit à la date d'échéance stipulée, au moment de l'appel au rachat, au moment de l'échange automatique ou à tout autre moment conformément aux modalités de la garantie subordonnée de la Banque et de la déclaration de fiducie.

## Note 18 Passifs liés aux actions privilégiées et capital-actions

### Capital-actions autorisé

**Actions privilégiées** – Un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang et d'actions privilégiées de second rang sans valeur nominale, pouvant être émises en série; la contrepartie globale de la totalité des actions privilégiées de premier et de second rang pouvant être émises ne peut excéder 20 milliards de dollars et 5 milliards, respectivement.

**Actions ordinaires** – Un nombre illimité d'actions sans valeur nominale peut être émis.

### Actions émises et en circulation

	2007			2006			2005		
	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action
<b>Passifs liés aux actions privilégiées</b>									
<b>Actions privilégiées de premier rang</b>									
À dividende non cumulatif, série N	11 916	298 \$	1,18 \$	12 000	300 \$	1,18 \$	12 000	300 \$	1,18 \$
Actions autodétenues – ventes	152	4		–	–		–	–	
Actions autodétenues – achats	(68)	(2)		(84)	(2)		–	–	
<b>Passifs liés aux actions privilégiées, déduction faite des actions autodétenues</b>	<b>12 000</b>	<b>300 \$</b>		<b>11 916</b>	<b>298 \$</b>		<b>12 000</b>	<b>300 \$</b>	
<b>Actions privilégiées</b>									
<b>Actions privilégiées de premier rang</b>									
À dividende non cumulatif, série O (1)	–	– \$	– \$	6 000	150 \$	1,38 \$	6 000	150 \$	1,38 \$
À dividende non cumulatif, série S (2)	–	–	–	–	–	1,33	10 000	250	1,53
À dividende non cumulatif, série W (3)	12 000	300	1,23	12 000	300	1,23	12 000	300	0,99
À dividende non cumulatif, série AA (4)	12 000	300	1,11	12 000	300	0,71	–	–	–
À dividende non cumulatif, série AB (5)	12 000	300	1,18	12 000	300	0,41	–	–	–
À dividende non cumulatif, série AC (6)	8 000	200	1,22	–	–	–	–	–	–
À dividende non cumulatif, série AD (7)	10 000	250	1,06	–	–	–	–	–	–
À dividende non cumulatif, série AE (8)	10 000	250	0,95	–	–	–	–	–	–
À dividende non cumulatif, série AF (9)	8 000	200	0,77	–	–	–	–	–	–
À dividende non cumulatif, série AG (10)	10 000	250	0,65	–	–	–	–	–	–
	<b>2 050 \$</b>			<b>1 050 \$</b>			<b>700 \$</b>		
<b>Actions ordinaires</b>									
Solde au début	1 280 890	7 196 \$		1 293 502	7 170 \$		1 289 496	6 988 \$	
Émises en vertu du régime d'options sur actions (11)	7 215	170		5 617	127		9 917	214	
Achetées aux fins d'annulation	(11 845)	(66)		(18 229)	(101)		(5 911)	(32)	
<b>Solde à la fin</b>	<b>1 276 260</b>	<b>7 300 \$</b>	<b>1,82 \$</b>	<b>1 280 890</b>	<b>7 196 \$</b>	<b>1,44 \$</b>	<b>1 293 502</b>	<b>7 170 \$</b>	<b>1,18 \$</b>
<b>Actions autodétenues – actions privilégiées</b>									
Solde au début	(94)	(2) \$		(91)	(2) \$		–	– \$	
Ventes	1 345	33		2 082	51		–	–	
Achats	(1 500)	(37)		(2 085)	(51)		(91)	(2)	
<b>Solde à la fin</b>	<b>(249)</b>	<b>(6) \$</b>		<b>(94)</b>	<b>(2) \$</b>		<b>(91)</b>	<b>(2) \$</b>	
<b>Actions autodétenues – actions ordinaires</b>									
Solde au début	(5 486)	(180) \$		(7 053)	(216) \$		(9 726)	(294) \$	
Ventes	4 756	175		5 097	193		5 904	179	
Achats	(1 714)	(96)		(3 530)	(157)		(1 326)	(47)	
Incidence initiale de l'adoption de la NOC-15	–	–		–	–		(1 905)	(54)	
<b>Solde à la fin</b>	<b>(2 444)</b>	<b>(101) \$</b>		<b>(5 486)</b>	<b>(180) \$</b>		<b>(7 053)</b>	<b>(216) \$</b>	

- (1) Le 24 novembre 2006, nous avons racheté les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de série O. L'excédent du prix de rachat sur la valeur comptable, d'un montant de 3 millions de dollars, a été retranché des bénéfices non répartis au titre des dividendes sur actions privilégiées.
- (2) Le 6 octobre 2006, nous avons racheté les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de série S. L'excédent du prix de rachat sur la valeur comptable, d'un montant de 10 millions de dollars, a été retranché des bénéfices non répartis au titre des dividendes sur actions privilégiées.
- (3) Le 31 janvier 2005, nous avons émis 12 millions d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de série W à 25 \$ l'action.
- (4) Le 4 avril 2006, nous avons émis 12 millions d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de série AA à 25 \$ l'action.
- (5) Le 20 juillet 2006, nous avons émis 12 millions d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de série AB à 25 \$ l'action.
- (6) Le 1<sup>er</sup> novembre 2006, nous avons émis 8 millions d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de série AC à 25 \$ l'action.
- (7) Le 13 décembre 2006, nous avons émis 10 millions d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de série AD à 25 \$ l'action.
- (8) Le 19 janvier 2007, nous avons émis 10 millions d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de série AE à 25 \$ l'action.
- (9) Le 14 mars 2007, nous avons émis 8 millions d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de série AF à 25 \$ l'action.
- (10) Le 26 avril 2007, nous avons émis 10 millions d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de série AG à 25 \$ l'action.
- (11) Comprennent la levée des options sur actions jumelées à des droits à la plus-value des actions, donnant lieu à une contrepassation de la charge à payer, déduction faite des impôts connexes, de 10 millions de dollars (8 millions en 2006), et à même les attributions assorties de droits à la plus-value des actions qui ont fait l'objet d'une renonciation, déduction faite des impôts connexes, de 6 millions (2 millions en 2006).

Conditions à l'égard des passifs liés aux actions privilégiées et des actions privilégiées

	Dividendes par action (1)	Dates de rachat (2)	Prix de rachat (2), (3)	Dates de conversion	
				Au gré de la Banque (2), (4)	Au gré du détenteur (5)
<b>Passifs liés aux actions privilégiées</b>					
<b>Actions privilégiées de premier rang</b>					
À dividende non cumulatif, série N	0,293750 \$	24 août 2003	25,00 \$	24 août 2003	24 août 2008
<b>Actions privilégiées</b>					
<b>Actions privilégiées de premier rang</b>					
À dividende non cumulatif, série W	0,306250 \$	24 février 2010	26,00 \$	24 février 2010	Non convertibles
À dividende non cumulatif, série AA	0,278125	24 mai 2011	26,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif, série AB	0,293750	24 août 2011	26,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif, série AC	0,287500	24 novembre 2011	26,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif, série AD	0,281250	24 février 2012	26,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif, série AE	0,281250	24 février 2012	26,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif, série AF	0,278125	24 mai 2012	26,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif, série AG	0,281250	24 mai 2012	26,00	Non convertibles	Non convertibles

- Des dividendes non cumulatifs sur les actions privilégiées de séries N, W, AA, AB, AC, AD, AE, AF et AG sont payables trimestriellement, selon les modalités et les dates déterminées par le conseil d'administration, le 24 de chaque mois de février, mai, août et novembre ou aux environs de ces dates.
- Le prix de rachat correspond au prix au 31 octobre 2007 ou au prix de rachat contractuel, selon ce qui s'applique. Sous réserve du consentement du BSIF et des exigences de la Loi, nous pouvons, à compter des dates précisées ci-dessus, racheter les actions privilégiées de premier rang. Ces actions peuvent être rachetées en espèces, dans le cas des actions de série N, à un prix de 26 \$ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de douze mois commençant le 24 août 2003, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période de douze mois jusqu'à atteindre le prix par action de 25 \$ si les actions sont rachetées à compter du 24 août 2007; dans le cas des actions de série W, à un prix de 26 \$ par action, si les actions sont rachetées au cours de la période de douze mois commencée le 24 février 2010, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période de douze mois jusqu'à atteindre le prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées à compter du 24 février 2014; dans le cas des actions de série AA, à un prix de 26 \$ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de douze mois commençant le 24 mai 2011, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période de douze mois jusqu'à atteindre le prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées à compter du 24 mai 2015; dans le cas des actions de série AB, à un prix de 26 \$ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de douze mois commençant le 24 août 2011, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période de douze mois jusqu'à atteindre le prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées à compter du 24 août 2015; dans le cas des actions de série AC, à un prix de 26 \$ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de douze mois commençant le 24 novembre 2011, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période de douze mois jusqu'à atteindre le prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées à compter du 24 novembre 2015; dans le cas des actions de série AD, à un prix de 26 \$ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de douze mois commençant le 24 février 2012, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période

- de douze mois jusqu'à atteindre le prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées à compter du 24 février 2016; dans le cas des actions de série AE, à un prix de 26 \$ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de douze mois commençant le 24 février 2012, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période de douze mois jusqu'à atteindre le prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées à compter du 24 février 2016; dans le cas des actions de série AF, à un prix de 26 \$ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de douze mois commençant le 24 mai 2012, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période de douze mois jusqu'à atteindre le prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées à compter du 24 mai 2016 et dans le cas des actions de série AG, à un prix de 26 \$ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de douze mois commençant le 24 mai 2012, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période de douze mois jusqu'à atteindre le prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées à compter du 24 mai 2016.
- Sous réserve du consentement du BSIF et des exigences de la Loi, nous pouvons racheter aux fins d'annulation les actions privilégiées de premier rang de séries N, W, AA, AB, AC, AD, AE, AF et AG, au prix ou aux prix les plus bas auxquels, selon le conseil d'administration, ces actions peuvent être obtenues.
- Sous réserve de l'approbation de la Bourse de Toronto, nous pouvons, aux dates précisées ci-dessus, convertir les actions privilégiées de premier rang de séries N et W en actions ordinaires. Les actions privilégiées de premier rang peuvent être converties en un nombre d'actions ordinaires déterminé par la division du prix de rachat alors en vigueur par le plus élevé des montants suivants : 2,50 \$ ou 95 % du cours moyen pondéré des actions ordinaires en vigueur à la date de l'opération.
- Sous réserve du droit que nous avons de racheter nos actions ou de trouver d'autres acheteurs, le détenteur peut, à compter des dates précisées ci-dessus, convertir ses actions privilégiées de premier rang en actions ordinaires. Les actions de série N peuvent être converties trimestriellement en un nombre d'actions ordinaires déterminé par la division du prix de rachat alors en vigueur par le plus élevé des montants suivants : 2,50 \$ ou 95 % du cours moyen pondéré des actions ordinaires en vigueur à la date de l'opération.

Restrictions relatives au paiement des dividendes

La Loi nous interdit de déclarer des dividendes sur nos actions privilégiées ou ordinaires si, ce faisant, nous contrevenons, ou contreviendrions, aux règles relatives à la suffisance du capital et aux liquidités ou à toute autre directive de réglementation publiée en vertu de la Loi. En outre, nous ne pouvons en aucun cas verser des dividendes sur nos actions ordinaires tant que l'ensemble des dividendes sur nos actions privilégiées n'ont pas été déclarés et versés, ou réservés aux fins du versement.

En outre, nous ne pouvons déclarer ni verser un dividende sans avoir obtenu l'approbation du BSIF si, le jour où le dividende est déclaré, la totalité de l'ensemble des dividendes pour l'exercice excède le total de notre bénéfice net jusqu'à ce jour et de notre bénéfice net non réparti pour les deux exercices précédents.

Nous avons convenu que s'il advenait que Fiducie de capital RBC ou Fiducie de capital RBC II ne soit pas en mesure de verser la totalité des distributions requises sur ses titres de fiducie, nous ne verserions aucun dividende de quelque nature que ce soit sur nos actions privilégiées et ordinaires. Se reporter à la note 17.

Actuellement, ces restrictions ne limitent pas le versement de dividendes sur nos actions privilégiées et ordinaires.

Nous avons aussi convenu que, n'importe quel jour où nous publions des résultats financiers pour un trimestre, s'il advenait i) que nous fassions état d'une perte nette consolidée cumulative pour les quatre trimestres précédant immédiatement le trimestre en cours et ii) qu'au cours du trimestre précédant immédiatement le trimestre en cours, nous n'ayons déclaré aucun dividende en espèces sur la totalité de nos actions ordinaires et privilégiées en circulation, nous pourrions différer le paiement d'intérêts sur les effets subordonnés à taux ajustable de série 2014-1 (qui viennent à échéance le 18 juin 2103). Au cours de toute période pendant laquelle les intérêts sont différés, i) les intérêts courront sur ces effets mais ne seront pas composés, ii) nous ne pourrions pas déclarer ni verser de dividendes (sauf au moyen de dividendes en actions) sur nos actions ordinaires et privilégiées, ni rembourser ou racheter ces dernières et iii) nous ne pourrions pas verser d'intérêts, de capital ni de prime sur quelque titre d'emprunt émis par nous ou dette à l'égard de fonds empruntés contractée par nous et qui est subordonné à ces effets.

## Capital réglementaire

Nous sommes assujettis à des exigences en matière de capital réglementaire établies par le BSIF. Les ratios de capital ajustés en fonction des risques et le ratio actif/capitaux propres sont deux mesures de la solidité du capital établies par le BSIF selon les normes de la Banque des règlements internationaux.

Le BSIF requiert des banques canadiennes qu'elles maintiennent des ratios minimaux du capital de première catégorie et du capital total de 4 % et de 8 %, respectivement. Cependant, le BSIF a également établi officiellement les ratios fondés sur le risque que doivent viser les institutions de dépôt au Canada. Ces cibles sont un ratio du capital de première catégorie de 7 % et un ratio du capital total de 10 %. Au 31 octobre 2007, nous avons des ratios du capital de première catégorie et du capital total de 9,4 % et de 11,5 %, respectivement (9,6 % et 11,9 %, respectivement, en 2006).

Au 31 octobre 2007, notre ratio actif/capitaux propres était de 19,9 (19,7 en 2006), ce qui demeure en deçà du ratio maximal de 23 permis par le BSIF.

## Régime de réinvestissement de dividendes

Notre régime de réinvestissement de dividendes (le « régime »), dont la mise sur pied a été annoncée le 27 août 2004, offre aux actionnaires ordinaires inscrits la possibilité de réinvestir automatiquement les dividendes en espèces versés sur leurs actions ordinaires à des fins d'achat d'actions ordinaires additionnelles. Le régime n'est offert qu'aux actionnaires inscrits résidant au Canada ou aux États-Unis.

La direction a la possibilité de pourvoir au régime au moyen de l'acquisition d'actions sur le marché libre ou de l'émission d'actions autorisées mais non émises.

## Actions disponibles pour émission future

Au 31 octobre 2007, 36,6 millions d'actions ordinaires étaient disponibles pour émission future dans le cadre de notre régime et de la levée potentielle d'options sur actions en cours.

## Offre publique de rachat dans le cours normal de nos activités

Les renseignements relatifs aux actions ordinaires rachetées dans le cadre des offres publiques de rachat dans le cours normal de nos activités au cours de 2007, 2006 et 2005 sont présentés ci-dessous.

Période visée par les offres publiques de rachat dans le cours normal de nos activités	2007			
	Nombre d'actions admissibles au rachat (en milliers)	Nombre d'actions rachetées (en milliers)	Coût moyen par action	Montant
1 <sup>er</sup> novembre 2006 – 31 octobre 2007	40 000	11 845	54,59 \$	646 \$

Périodes visées par les offres publiques de rachat dans le cours normal de nos activités	2006				2005 (1)				
	Avant le dividende en actions		Après le dividende en actions		Avant le dividende en actions		Après le dividende en actions		Total
	Nombre d'actions admissibles au rachat (en milliers)	Nombre d'actions rachetées (en milliers)	Coût moyen par action	Montant	Nombre d'actions admissibles au rachat (en milliers)	Nombre d'actions rachetées (en milliers)	Coût moyen par action	Montant	
26 juin 2006 – 31 octobre 2006	7 000	–	– \$	– \$	6 595	47,12 \$	311 \$	311 \$	
24 juin 2005 – 23 juin 2006	10 000	4 387	90,48	397	2 859	47,52	136	533	
		4 387	90,48 \$	397 \$	9 454	47,24 \$	447 \$	844 \$	

Périodes visées par les offres publiques de rachat dans le cours normal de nos activités	2005 (1)			
	Nombre d'actions admissibles au rachat (en milliers)	Nombre d'actions rachetées (en milliers)	Coût moyen par action	Montant
24 juin 2005 – 23 juin 2006	10 000	1 950	83,50 \$	163 \$
24 juin 2004 – 23 juin 2005	25 000	1 005	63,24	63
		2 955	76,61 \$	226 \$

(1) Le nombre d'actions et le coût moyen par action pour l'exercice 2005 ont été calculés avant le versement du dividende en actions.

## Note 19 Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales

	2007	2006
Titres de fiducie de série 2015 émis par Fiducie de capital RBC (TruCS)	1 214 \$	1 207 \$
EDDV consolidées	188	506
Autres	81	62
	1 483 \$	1 775 \$

Nous consolidons les EDDV dont nous sommes le principal bénéficiaire. Ces EDDV comprennent des EDDV de financement structuré, des fonds de placement, des EDDV de création de produits de crédit et des structures de rémunération, comme il est décrit à la note 6.

Nous avons émis des titres RBC TruCS de série 2015 en 2005, qui sont constatés à titre de part des actionnaires sans contrôle dans les filiales au moment de la consolidation, comme il est décrit à la note 17. Au 31 octobre 2007, les titres de fiducie de série 2015 émis par Fiducie de capital RBC comprenaient des intérêts courus d'un montant de 20 millions de dollars (19 millions en 2006), déduction faite d'un montant de 6 millions (12 millions en 2006) lié aux titres autodétenus.

Nous offrons un certain nombre de régimes à cotisations ou à prestations déterminées qui fournissent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés admissibles. Nos régimes à prestations déterminées fournissent des prestations établies en fonction du nombre d'années de service, des cotisations et du salaire moyen à la retraite. Nos autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi offrent notamment une protection au titre des soins de santé, des soins dentaires, de l'assurance invalidité et de l'assurance vie.

Au cours de l'exercice 2006, nous avons modifié notre régime d'avantages postérieurs au départ à la retraite au Canada. Ces modifications ont donné lieu à une diminution de 505 millions de dollars de nos obligations au titre des prestations constituées.

Nous capitalisons nos régimes enregistrés à prestations déterminées conformément aux montants déterminés sur une base actuarielle qui sont nécessaires pour remplir nos obligations au titre des avantages offerts aux employés en vertu de la législation actuelle relative aux régimes de retraite. En ce qui a trait à notre principal régime de retraite, l'évaluation

actuarielle la plus récente effectuée aux fins de la capitalisation a été finalisée le 1<sup>er</sup> janvier 2007. La prochaine évaluation actuarielle qui sera effectuée aux fins de la capitalisation sera finalisée le 1<sup>er</sup> janvier 2008.

En 2007, les cotisations versées aux régimes de retraite et aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi ont totalisé 208 millions de dollars et 57 millions (594 millions et 58 millions en 2006), respectivement. Pour 2008, le total des cotisations versées aux régimes à prestations déterminées et aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi devrait se chiffrer à environ 128 millions de dollars et 55 millions, respectivement.

Aux fins de présentation de l'information financière, nous évaluons l'obligation au titre des prestations constituées et l'actif des régimes de retraite au 30 septembre de chaque exercice.

Les tableaux suivants présentent l'information financière à l'égard de tous nos régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi importants à l'échelle internationale, y compris les ententes de retraite conclues avec les dirigeants.

### Actifs des régimes, obligation au titre des prestations constituées et capitalisation

	Régimes de retraite (1)		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (2)	
	2007	2006	2007	2006
<b>Variation de la juste valeur de l'actif des régimes</b>				
Juste valeur de l'actif des régimes au début	6 407 \$	5 719 \$	41 \$	29 \$
Rendement réel de l'actif des régimes	638	445	4	3
Cotisations de l'employeur	146	518	56	59
Cotisations des participants	25	24	5	6
Prestations versées	(333)	(323)	(54)	(56)
Acquisitions d'entreprises	-	21	-	-
Autres	(34)	2	-	-
Variation des taux de change	(65)	1	-	-
<b>Juste valeur de l'actif des régimes à la fin</b>	<b>6 784 \$</b>	<b>6 407 \$</b>	<b>52 \$</b>	<b>41 \$</b>
<b>Variation de l'obligation au titre des prestations constituées</b>				
Obligation au titre des prestations constituées au début	6 838 \$	6 524 \$	1 468 \$	1 891 \$
Coût des services rendus	178	173	19	26
Intérêts débiteurs	362	345	75	77
Cotisations des participants	25	24	5	6
(Gain) perte actuariel	(115)	38	3	38
Prestations versées	(333)	(323)	(54)	(56)
Modifications et compressions de régimes	(9)	24	-	(515)
Acquisitions d'entreprises	5	31	-	5
Autres	(27)	5	-	-
Variation des taux de change	(78)	(3)	(12)	(4)
<b>Obligation au titre des prestations constituées à la fin</b>	<b>6 846 \$</b>	<b>6 838 \$</b>	<b>1 504 \$</b>	<b>1 468 \$</b>
<b>Capitalisation</b>				
Excédent de l'obligation au titre des prestations constituées sur l'actif des régimes	(62) \$	(431) \$	(1 452) \$	(1 427) \$
Perte actuarielle nette non comptabilisée	488	963	564	598
(Actif) obligation transitoire non comptabilisé	(10)	(12)	1	1
Coût des prestations au titre des services passés non comptabilisé	95	131	(307)	(330)
Cotisations entre le 30 septembre et le 31 octobre	2	14	5	4
<b>Actif payé d'avance (charge à payer) au 31 octobre</b>	<b>513 \$</b>	<b>665 \$</b>	<b>(1 189) \$</b>	<b>(1 154) \$</b>
<b>Montants comptabilisés au bilan consolidé :</b>				
Autres actifs	590 \$	761 \$	- \$	- \$
Autres passifs	(77)	(96)	(1 189)	(1 154)
<b>Montant net comptabilisé au 31 octobre</b>	<b>513 \$</b>	<b>665 \$</b>	<b>(1 189) \$</b>	<b>(1 154) \$</b>
<b>Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour le calcul de l'obligation au titre des prestations constituées</b>				
Taux d'actualisation	5,60 %	5,25 %	5,62 %	5,26 %
Taux de croissance de la rémunération future (3)	3,30 %	3,30 %	3,30 %	3,30 %

- (1) Pour les régimes de retraite qui ont un déficit de capitalisation, l'obligation au titre des prestations constituées et la juste valeur de l'actif des régimes totalisaient 5 850 millions de dollars (6 156 millions en 2006) et 5 687 millions (5 665 millions en 2006), respectivement.
- (2) En ce qui a trait aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, les taux tendanciels hypothétiques en matière de coûts des soins de santé à l'égard du prochain exercice qui sont utilisés aux fins d'évaluation du coût prévu des avantages couverts par les régimes de soins de santé et d'assurance vie postérieurs à l'emploi étaient de 7,2 % pour les soins médicaux, diminuant à un taux final de 5,0 % en 2016, et de 4,5 % pour les soins dentaires.
- (3) L'hypothèse actuarielle liée au taux de croissance de la rémunération future se fonde sur une échelle établie en fonction de l'âge. Bien que l'hypothèse sous-jacente n'ait pas été changée, nous avons modifié notre présentation du taux unique équivalent publié afin qu'elle concorde davantage avec la méthode utilisée par d'autres institutions financières canadiennes.

Le tableau ci-dessous présente nos estimations des paiements de prestations au titre des régimes à prestations déterminées et des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi :

### Paiements de prestations prévus

	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi
2008	318 \$	61 \$
2009	349	69
2010	357	74
2011	365	77
2012	373	81
2013 à 2017	2 086	458

### Composition de l'actif des régimes à prestations déterminées

L'actif des régimes à prestations déterminées est principalement composé de titres de participation et de titres à revenu fixe. Les titres de participation comprennent 1,5 million (1,9 million en 2006) de nos actions ordinaires ayant une juste valeur de 84 millions de dollars (94 millions en

2006). Des dividendes totalisant 2,6 millions de dollars (2,5 millions en 2006) ont été reçus relativement à nos actions ordinaires détenues dans l'actif des régimes au cours de l'exercice.

Le tableau qui suit présente la répartition de l'actif des régimes selon la catégorie des titres :

### Catégorie d'actifs

	Réel	
	2007	2006
Titres de participation	60 %	60 %
Titres d'emprunt	40 %	40 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

### Politiques et stratégies de placement

L'actif des régimes de retraite est investi prudemment à long terme afin de respecter les obligations au titre des prestations à un coût raisonnable. La politique relative à la composition de l'actif tient compte de plusieurs facteurs, notamment les suivants :

- i) les caractéristiques des placements, y compris les rendements attendus, la volatilité et la corrélation entre les actifs et les passifs du régime;
- ii) le niveau de tolérance du régime au risque, qui détermine l'équilibre entre la volatilité accrue à court terme et les rendements attendus à long terme plus importants;
- iii) la diversification des actifs du régime afin de réduire au minimum le risque de pertes importantes;
- iv) la liquidité du portefeuille par rapport aux besoins prévus du régime en matière de flux de trésorerie;
- v) les facteurs actuariels comme les données démographiques des participants au régime et les taux d'augmentation futurs des salaires.

### Charge au titre des prestations constituées et des autres avantages postérieurs à l'emploi

La charge au titre des prestations constituées et des autres avantages postérieurs à l'emploi est détaillée dans les tableaux suivants :

#### Charge au titre des prestations constituées

	2007	2006	2005
Coût des services rendus	178 \$	173 \$	138 \$
Intérêts débiteurs	362	345	344
Rendement prévu de l'actif des régimes	(411)	(364)	(328)
Amortissement de l'actif transitoire	(2)	(2)	(2)
Amortissement du coût des services passés	29	32	32
Amortissement de la perte actuarielle (du gain actuariel)	129	138	90
Autres	7	3	3
<b>Charge au titre des régimes à prestations déterminées</b>	<b>292 \$</b>	<b>325 \$</b>	<b>277 \$</b>
<b>Charge au titre des régimes à cotisations déterminées</b>	<b>74</b>	<b>65</b>	<b>63</b>
<b>Charge au titre des prestations constituées</b>	<b>366 \$</b>	<b>390 \$</b>	<b>340 \$</b>
<b>Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour le calcul de la charge au titre des prestations constituées</b>			
Taux d'actualisation	5,25 %	5,25 %	6,25 %
Taux de rendement à long terme présumé de l'actif des régimes	7,00 %	7,00 %	7,00 %
Taux de croissance de la rémunération future	3,30 %	3,30 %	3,30 %

#### Charge au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi

	2007	2006	2005
Coût des services rendus	19 \$	26 \$	49 \$
Intérêts débiteurs	75	77	101
Rendement prévu de l'actif des régimes	(3)	(2)	(2)
Amortissement de l'obligation transitoire	-	3	17
Amortissement de la perte actuarielle (du gain actuariel)	36	31	30
Amortissement du coût des services passés	(23)	(20)	1
Gain découlant de compressions	-	(8)	(1)
<b>Charge au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi</b>	<b>104 \$</b>	<b>107 \$</b>	<b>195 \$</b>
<b>Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour le calcul de la charge au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi</b>			
Taux d'actualisation	5,26 %	5,41 %	6,35 %
Taux de croissance de la rémunération future (1)	3,30 %	3,30 %	3,30 %

(1) L'hypothèse actuarielle liée au taux de croissance de la rémunération future se fonde sur une échelle établie en fonction de l'âge. Bien que l'hypothèse sous-jacente n'ait pas changé, nous avons modifié notre présentation du taux unique équivalent publié afin qu'elle concorde davantage avec la méthode utilisée par d'autres institutions financières canadiennes.

### Hypothèses importantes

Les méthodes suivies pour la détermination des hypothèses importantes utilisées dans le calcul de la charge au titre des prestations constituées et des autres avantages postérieurs à l'emploi sont décrites ci-dessous :

#### Hypothèse relative au taux de rendement global à long terme prévu

Le taux de rendement prévu présumé des actifs est établi en fonction du rendement à long terme prévu des obligations gouvernementales, et reflète une hypothèse raisonnable relative à la prime de risque sur capitaux propres. Le rendement à long terme prévu de chacune des catégories d'actifs est par la suite pondéré en fonction de l'attribution cible de l'actif pour déterminer l'hypothèse relative au taux de rendement à long terme prévu de l'actif pour le portefeuille, ce qui a donné lieu à un taux de rendement prévu présumé de 7 % pour 2008 (7 % pour la période allant de 2004 à 2007).

#### Taux d'actualisation

En ce qui a trait aux régimes canadiens et américains de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi, à chaque date d'évaluation, tous les flux de trésorerie futurs prévus liés au paiement de prestations sont actualisés selon les cours au comptant établis en fonction d'une courbe des rendements de titres d'emprunt de sociétés ayant une cote AA. Selon les hypothèses, les cours au comptant au-delà de 30 ans sont équivalents au cours au comptant dans 30 ans. Le taux d'actualisation retenu correspond au taux qui générerait une valeur actualisée équivalente à celle calculée à partir des cours au comptant applicables. Cette méthode n'est pas fondée sur des hypothèses à l'égard des taux de réinvestissement.

Analyse de sensibilité

Le tableau suivant présente une analyse de sensibilité de certaines des hypothèses clés sur l'obligation et la charge au titre des prestations constituées et des autres avantages postérieurs à l'emploi.

Sensibilité des hypothèses clés en 2007

Prestations de retraite	Variation de l'obligation	Variation de la charge
Incidence d'une variation de 0,25 % de l'hypothèse relative au taux d'actualisation	229 \$	29 \$
Incidence d'une variation de 0,25 % de l'hypothèse relative au taux de croissance de la rémunération future	23	6
Incidence d'une variation de 0,25 % de l'hypothèse relative au taux de rendement à long terme sur l'actif des régimes	-	15
Autres avantages postérieurs à l'emploi	Variation de l'obligation	Variation de la charge
Incidence d'une variation de 0,25 % de l'hypothèse relative au taux d'actualisation	55 \$	10 \$
Incidence d'une variation de 0,25 % de l'hypothèse relative au taux de croissance de la rémunération future	-	-
Incidence d'une augmentation de 1,00 % des taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé	157	9
Incidence d'une diminution de 1,00 % des taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé	(129)	(7)

Rapprochement de la charge comptabilisée au titre des régimes à prestations déterminées et de la charge engagée au titre des régimes à prestations déterminées

Le coût des prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi gagnés par les employés est établi de manière actuarielle au moyen de la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Le coût est calculé en fonction du taux d'actualisation établi au moyen de la méthode décrite à la section intitulée Hypothèses importantes, ainsi qu'en fonction des meilleures estimations de la direction à l'égard du rendement attendu des investissements du régime, de l'augmentation des salaires, de l'âge à la retraite des employés et des coûts des soins de santé, des soins dentaires, de l'assurance invalidité et de l'assurance vie.

Les gains ou les pertes actuariels découlent des écarts qui se créent avec le temps entre les résultats réels et les hypothèses actuarielles. Le coût des services passés découle des modifications apportées au régime. L'adoption du chapitre 3461 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé *Avantages sociaux futurs*, a entraîné la constatation d'un actif et d'une obligation transitoires à la date d'adoption.

Les gains ou les pertes actuariels, le coût des services passés et l'actif ou l'obligation transitoires sont amortis sur la durée de vie attendue moyenne restante des membres actifs qui devraient recevoir des prestations en vertu du régime. Les tableaux qui suivent présentent l'incidence sur notre charge annuelle au titre des avantages sociaux qu'aurait eue la comptabilisation de tous les coûts et de toutes les charges à mesure qu'ils se produisaient.

Charge engagée au titre des régimes à prestations déterminées

	2007	2006	2005
Charge comptabilisée au titre des régimes à prestations déterminées	292 \$	325 \$	277 \$
Écart entre le taux de rendement prévu et le taux de rendement réel de l'actif des régimes	(227)	(81)	(423)
Écart entre les pertes (gains) actuariels amortis et réels	(246)	(100)	708
Écart entre le coût des services passés amorti et le coût des services passés réel	(38)	(2)	(31)
Amortissement de l'actif transitoire	2	2	2
Charge engagée au titre des régimes à prestations déterminées	(217)\$	144 \$	533 \$

Charge engagée au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi

	2007	2006	2005
Charge comptabilisée au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi	104 \$	107 \$	195 \$
Écart entre le taux de rendement prévu et le taux de rendement réel de l'actif des régimes	(1)	(1)	(2)
Écart entre les pertes (gains) actuariels amortis et réels	(33)	7	150
Écart entre le coût des services passés amorti et le coût des services passés réel	23	(485)	(1)
Amortissement de l'obligation transitoire	-	(3)	(17)
Charge engagée au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi	93 \$	(375)\$	325 \$

Note 21 Rémunération à base d'actions

Nous offrons une rémunération à base d'actions à certains employés clés et aux administrateurs qui ne sont pas nos employés. Nous utilisons des produits dérivés et des fiducies de rémunération afin de gérer le risque économique lié à la volatilité du cours de nos actions ordinaires relativement à plusieurs de ces régimes de rémunération. L'incidence de ces produits dérivés n'est pas prise en compte dans les charges de rémunération à base d'actions qui sont comptabilisées dans le poste Frais autres que d'intérêt - Ressources humaines de nos états consolidés des résultats.

Régime d'options sur actions

Nous avons deux régimes d'options sur actions, un pour certains de nos employés clés et un autre pour les administrateurs qui ne sont pas nos employés. Le 19 novembre 2002, le conseil d'administration a mis fin aux octrois futurs d'options en vertu du régime d'options sur actions des administrateurs qui ne sont pas des employés. En vertu du régime d'options sur actions offert aux employés, des options sont périodiquement octroyées pour acquérir des actions ordinaires. Le prix de levée de chaque option octroyée correspond au cours moyen pondéré en fonction du volume d'un lot régulier (100 actions) de nos actions ordinaires à la

Bourse de Toronto i) le jour précédant le jour de l'octroi ou ii) pour les cinq jours de Bourse précédant immédiatement le jour de l'octroi, selon le plus élevé des deux montants. Les options sur actions sont généralement octroyées en fin d'exercice, à un prix de levée déterminé au moins cinq jours ouvrables après la publication des résultats financiers de fin d'exercice. Les droits des options sont acquis sur une période de quatre ans pour les employés et les options peuvent être levées pour une période n'excédant pas dix ans à partir de la date d'octroi.

Pour les options octroyées avant le 1<sup>er</sup> novembre 2002, qui n'étaient pas assorties de droits à la plus-value des actions, aucune charge de rémunération n'a été constatée puisque, à la date de l'octroi, le prix de levée des options n'était pas inférieur au cours du marché des actions sous-jacentes. Lorsque les options sont levées, le produit obtenu est crédité aux actions ordinaires.

Entre le 29 novembre 1999 et le 5 juin 2001, les octrois d'options en vertu du régime d'options sur actions pour les employés étaient assortis de droits à la plus-value des actions. Les droits à la plus-value des actions permettaient aux participants d'exercer le droit à la plus-value des actions plutôt que l'option correspondante. Ainsi, les participants recevaient un

paiement en espèces égal à la différence entre le cours de clôture des actions ordinaires le jour précédant immédiatement la date d'exercice et le prix de levée de l'option. Au cours du dernier trimestre de 2002 et du premier trimestre de 2003, certains participants de la haute direction ont renoncé volontairement à leurs droits à la plus-value des actions, mais ont conservé les options correspondantes. Les droits à la plus-value des

actions sont maintenant entièrement acquis et entraînent une charge de rémunération en raison de la variation du cours du marché de nos actions ordinaires. La charge de rémunération pour ces octrois assortis de droits à la plus-value des actions s'établissait à 19 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007 (27 millions en 2006; 42 millions en 2005).

**Le tableau qui suit présente un sommaire des activités visant les options sur actions ainsi que des données qui s'y rapportent :**

	2007		2006		2005	
	Nombre d'options (en milliers)	Moyenne pondérée du prix de levée	Nombre d'options (en milliers)	Moyenne pondérée du prix de levée	Nombre d'options (en milliers)	Moyenne pondérée du prix de levée
En cours au début	32 243	24,66 \$	36 481	23,15 \$	44 744	22,02 \$
Options octroyées	1 835	55,06	1 756	44,13	2 054	31,70
Levées – Actions ordinaires (1), (2)	(7 215)	21,10	(5 617)	20,40	(9 917)	19,85
– Droits à la plus-value des actions	(204)	21,50	(143)	21,60	(320)	21,01
Options annulées	(36)	36,42	(234)	24,36	(80)	30,44
En cours à la fin	26 623	27,71 \$	32 243	24,66 \$	36 481	23,15 \$
Options pouvant être levées à la fin	21 924	24,17 \$	26 918	22,57 \$	28 863	21,56 \$
Options pouvant être octroyées	21 527		23 121		24 500	

(1) Le montant des espèces reçu par suite de la levée d'options au cours de l'exercice s'est élevé à 152 millions de dollars (115 millions en 2006; 197 millions en 2005).

(2) De nouvelles actions ont été émises pour toutes les options levées en 2007, en 2006 et en 2005. Se reporter à la note 18.

**Options en cours et options pouvant être levées au 31 octobre 2007, en fonction des fourchettes de prix de levée**

	Options en cours			Options pouvant être levées	
	Nombre d'options (en milliers)	Moyenne pondérée du prix de levée	Durée de vie contractuelle restante moyenne pondérée	Nombre d'options (en milliers)	Moyenne pondérée du prix de levée
De 8,47 \$ à 8,91 \$ (1)	393	8,76 \$	2,0	393	8,76 \$
De 15,00 \$ à 19,82 \$	6 071	17,75	1,5	6 071	17,75
De 21,79 \$ à 25,00 \$	9 533	24,58	3,4	9 533	24,58
De 26,10 \$ à 31,70 \$	7 062	30,42	5,6	5 501	30,09
De 44,13 \$ à 57,90 \$	3 564	49,75	8,6	426	44,13
Total	26 623	27,71 \$	4,2	21 924	24,17 \$

(1) La moyenne pondérée des prix de levée a été révisée afin de refléter la conversion des options libellées en devises au taux de change en vigueur à la date du bilan consolidé.

**Méthode de la juste valeur**

Le chapitre 3870 du *Manuel de l'ICCA* exige l'utilisation de la méthode de la juste valeur pour la constatation d'une charge pour les attributions d'options. Selon cette méthode, la juste valeur d'une attribution à la date de l'octroi est amortie sur la période d'acquisition des droits applicable et constatée à titre de charge de rémunération. Nous avons adopté prospectivement la méthode de la juste valeur pour les nouvelles attributions octroyées à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2002. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007, la juste valeur de la charge de rémunération inscrite relativement à ces attributions se chiffrait à 13 millions de dollars (13 millions en 2006; 14 millions en 2005). Au 31 octobre 2007, la charge

de rémunération liée aux attributions pour lesquelles les droits n'étaient pas acquis s'élevait à 14 millions de dollars (13 millions en 2006; 16 millions en 2005) et devait être amortie sur une période moyenne pondérée de 2,2 ans (2,0 ans en 2006; 1,7 an en 2005).

Le chapitre 3870 du *Manuel de l'ICCA* permet l'utilisation d'autres méthodes de constatation, y compris la méthode fondée sur la valeur intrinsèque, à condition de présenter les données pro forma relatives au bénéfice net et au bénéfice par action selon la méthode de la juste valeur. En ce qui a trait aux attributions octroyées avant le 1<sup>er</sup> novembre 2002, le bénéfice net et le bénéfice par action pro forma sont présentés dans le tableau suivant :

	Tel que déclaré		Pro forma (1), (2)	
	2007	2006	2005	2005
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	5 492 \$	4 757 \$	3 437 \$	3 424 \$
Perte nette liée aux activités abandonnées (3)	–	(29)	(50)	(50)
Bénéfice net	5 492 \$	4 728 \$	3 387 \$	3 374 \$
Bénéfice (perte) de base par action				
Activités poursuivies	4,24 \$	3,67 \$	2,65 \$	2,64 \$
Activités abandonnées	–	(0,02)	(0,04)	(0,04)
Total	4,24 \$	3,65 \$	2,61 \$	2,60 \$
Bénéfice (perte) dilué par action				
Activités poursuivies	4,19 \$	3,61 \$	2,61 \$	2,60 \$
Activités abandonnées	–	(0,02)	(0,04)	(0,04)
Total	4,19 \$	3,59 \$	2,57 \$	2,56 \$

(1) Selon la méthode d'évaluation fondée sur la juste valeur, la charge de rémunération est constatée sur la période d'acquisition des droits des options sur actions s'y rapportant. Par conséquent, les données pro forma obtenues au moyen de cette méthode ne sont peut-être pas représentatives des résultats futurs.

(2) Au cours du premier trimestre de 2006, les droits de toutes les attributions octroyées avant l'adoption de la méthode de la juste valeur ont été entièrement acquis, et la juste valeur des attributions aux différentes dates d'octroi a été entièrement amortie; par conséquent, il n'y a aucune donnée pro forma à présenter pour les exercices terminés les 31 octobre 2007 et 2006.

(3) Se reporter à la note 11.

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées au cours de l'exercice 2007 a été estimée à 7,84 \$ (6,80 \$ en 2006; 4,66 \$ en 2005) au moyen d'un modèle d'établissement des prix des options à la date de l'octroi. Les hypothèses suivantes ont été utilisées :

Pour l'exercice terminé le 31 octobre	2007	2006	2005
<b>Hypothèses moyennes pondérées :</b>			
Taux d'intérêt sans risque	3,82 %	3,98 %	3,75 %
Rendement prévu des actions	3,06 %	3,16 %	3,25 %
Volatilité prévue du cours des actions	16 %	17 %	17 %
Durée de vie prévue des options	6 ans	6 ans	6 ans

#### Régimes d'épargne et d'actionariat des employés

Nous offrons à plusieurs employés l'occasion de détenir nos actions au moyen de régimes d'épargne et d'actionariat. En vertu de ces régimes, les employés peuvent généralement verser des cotisations variant entre 1 % et 10 % de leur salaire annuel ou sur la base de prestations déterminées pour les employés touchant des commissions. Pour chaque cotisation se situant dans une fourchette de 1 % à 6 %, nous verserons 50 % de la cotisation de l'employé dans nos actions ordinaires. Pour le régime d'épargne RBC DVM, notre cotisation annuelle maximale s'établit à 4 500 \$ par employé. Pour le régime d'intéressement RBC RU, notre cotisation annuelle maximale est fixée à 1 500 £ par employé. En vertu de ces régimes, nous avons versé 64 millions de dollars en 2007 (60 millions en 2006; 56 millions en 2005) pour l'acquisition de nos actions ordinaires. Au 31 octobre 2007, un total de 34,4 millions d'actions ordinaires étaient détenues en vertu de ces régimes.

#### Régimes d'unités d'actions différées et autres régimes

Nous offrons des régimes d'unités d'actions différées aux dirigeants, aux administrateurs qui ne sont pas nos employés et à certains employés clés. En vertu de ces régimes, les dirigeants ou les administrateurs peuvent choisir de recevoir la totalité ou un pourcentage de leur prime de rendement annuelle variable à court terme ou de leurs jetons de présence sous forme d'unités d'actions différées. Le choix de participer au régime doit être fait avant le début de l'exercice. Les unités d'actions différées génèrent des dividendes sous forme d'unités d'actions additionnelles au taux des dividendes sur des actions ordinaires. Le participant ne peut convertir ces unités d'actions qu'au moment de prendre sa retraite, en cas d'une invalidité permanente ou lorsqu'il quitte son poste. La valeur en espèces des unités d'actions différées équivaut à la valeur de marché des actions ordinaires à la date de conversion. Au 31 octobre 2007, la valeur du passif au titre des unités d'actions différées s'établissait à 285 millions de dollars (232 millions en 2006; 172 millions en 2005). Les fluctuations du cours des actions et les équivalents de dividendes comptabilisés dans les charges pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007 relativement à ces régimes se sont établis à 37 millions de dollars (45 millions en 2006; 42 millions en 2005).

Nous avons un régime de primes différées pour certains employés clés du secteur Marchés des Capitaux. En vertu de ce régime, un pourcentage de la prime de rendement annuelle de chacun de ces employés est

reporté et génère des dividendes au même taux que celui de nos actions ordinaires. L'employé touchera la prime en montants égaux versés dans les 90 jours suivant la fin de chacun des trois exercices suivants. La valeur de la prime différée sera égale à la valeur initiale de la prime rajustée en fonction des dividendes et des variations de la valeur de marché de nos actions ordinaires à la date à laquelle la prime est versée. Au 31 octobre 2007, la valeur du passif au titre du régime de primes différées s'établissait à 490 millions de dollars (401 millions en 2006; 320 millions en 2005). La charge de rémunération au titre des fluctuations du cours des actions et des équivalents de dividendes pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007 relativement à ce régime s'établissait à 62 millions de dollars (51 millions en 2006; 57 millions en 2005).

Nous offrons à certains employés clés des régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement, pour lesquelles tous les droits s'acquiert après trois ans. En vertu de ces régimes, les attributions sont reçues sous forme d'actions ordinaires détenues en fiducie jusqu'à ce que les droits soient acquis, ou sous forme d'unités d'actions différées. Aux termes de certains régimes, une partie des attributions peut être augmentée ou diminuée d'au plus 50 % selon le rendement total pour les actionnaires que nous avons obtenu par rapport à celui d'un ensemble défini d'institutions financières nord-américaines. La valeur des attributions versées correspondra à l'attribution initiale ajustée pour tenir compte des dividendes et des fluctuations de la valeur de marché des actions ordinaires au moment où les droits des actions attribuées sont acquis. Au 31 octobre 2007, 2,3 millions de nos actions ordinaires étaient détenues en fiducie (5,3 millions en 2006; 7,3 millions en 2005). La valeur du passif au titre des unités d'actions différées s'établissait à 250 millions de dollars au 31 octobre 2007 (153 millions en 2006; 38 millions en 2005). La charge de rémunération comptabilisée pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007 à l'égard de ces régimes s'est établie à 168 millions de dollars (148 millions en 2006; 109 millions en 2005).

Nous maintenons un régime de rémunération différée non admissible pour les employés clés aux États-Unis conformément à une entente appelée le régime d'accumulation de patrimoine américain de RBC. Ce régime permet aux employés admissibles d'effectuer des reports d'une partie de leur revenu annuel et de répartir ces reports parmi un choix varié de fonds, y compris un fonds d'unités d'actions qui suit de près la valeur de nos actions ordinaires. Certains reports peuvent aussi être admissibles à nos contributions équivalentes. Toutes les contributions équivalentes sont attribuées au fonds d'unités d'actions de RBC. Notre passif au titre des unités d'actions de RBC détenues en vertu du régime au 31 octobre 2007 était de 285 millions de dollars (289 millions en 2006; 236 millions en 2005). La charge de rémunération comptabilisée pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007 s'est chiffrée à 157 millions de dollars (110 millions en 2006; 90 millions en 2005).

Pour les autres régimes à base d'actions, une charge de rémunération de 9 millions de dollars a été comptabilisée pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007 (10 millions en 2006; 8 millions en 2005). Le passif au titre des unités d'actions détenues en vertu de ces régimes au 31 octobre 2007 s'établissait à 21 millions de dollars (4 millions en 2006; 19 millions en 2005). Le nombre de nos actions ordinaires détenues en vertu de ces régimes totalisait 0,3 million (0,3 million en 2006; 0,3 million en 2005).

## Note 22 Revenus liés aux activités de négociation

Le total des revenus liés aux activités de négociation comprend le revenu net d'intérêt lié aux activités de négociation et les revenus liés aux activités de négociation qui sont comptabilisés dans les revenus autres que d'intérêt. Le revenu net d'intérêt est tiré des intérêts et des dividendes liés à l'actif et au passif des activités de négociation, ainsi que de

l'amortissement des primes et des escomptes découlant des titres émis ou acquis. Les revenus autres que d'intérêt comprennent les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur les titres de négociation et les instruments financiers dérivés détenus à des fins de négociation.

### Revenus liés aux activités de négociation

	2007	2006	2005
Revenu net d'intérêt	(390)\$	(539)\$	21 \$
Revenus autres que d'intérêt	2 261	2 574	1 594
<b>Total</b>	<b>1 871 \$</b>	<b>2 035 \$</b>	<b>1 615 \$</b>
Par gamme de produits :			
Taux d'intérêt et crédit	693 \$	1 174 \$	1 025 \$
Capitaux propres	823	561	355
Opérations de change et opérations sur marchandises (1)	355	300	235
<b>Total</b>	<b>1 871 \$</b>	<b>2 035 \$</b>	<b>1 615 \$</b>

(1) Incluant des métaux précieux.

## Note 23 Charges liées au réalignement de l'entreprise

Le tableau suivant présente les variations de nos charges liées au réalignement de l'entreprise depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2004. Ces charges sont comptabilisées dans les autres passifs et comprennent des paiements de protection salariale liés au licenciement de 2 015 employés au 31 octobre 2007. Même si la mise en œuvre de ces mesures fut presque entièrement terminée en 2006, les paiements liés à la protection salariale relativement au licenciement d'employés et certaines obligations en

vertu de baux qui s'y rapportent se poursuivent. Avant l'exercice 2007, les charges liées à RBC Mortgage Company étaient comptabilisées dans le poste Passifs liés aux activités destinées à la vente. Ces charges comprennent des obligations restantes en vertu des baux liés à l'ancien siège social de Chicago et à 40 de ses succursales pour lesquels nous sommes demeurés locataires bien que nous ayons quitté les lieux.

### Charges liées au réalignement de l'entreprise

	2007	2006	2005
<b>Activités poursuivies</b>			
Solde au début	43 \$	118 \$	177 \$
Charges liées aux employés	–	(3)	40
Charges liées aux locaux	–	3	–
Autres ajustements, y compris au titre du change	–	(1)	(5)
Versements en espèces	(35)	(74)	(94)
<b>Solde à la fin</b>	<b>8 \$</b>	<b>43 \$</b>	<b>118 \$</b>
<b>Activités abandonnées</b>			
Solde au début	14 \$	13 \$	15 \$
Charges liées aux employés	–	–	1
Charges liées aux locaux	(4)	6	12
Versements en espèces	(3)	(5)	(15)
<b>Solde à la fin</b>	<b>7 \$</b>	<b>14 \$</b>	<b>13 \$</b>
Charges liées aux employés	7		
Charges liées aux locaux	8 \$		
<b>Total</b>	<b>15 \$</b>		

	2007	2006	2005
<b>Charge d'impôts présentée dans l'état consolidé des résultats</b>			
Activités poursuivies			
Exigibles			
Au Canada – Fédéral	696 \$	506 \$	739 \$
– Provinciaux	416	331	431
À l'étranger	322	435	478
	1 434	1 272	1 648
Futurs			
Au Canada – Fédéral	14	104	(206)
– Provinciaux	3	31	(96)
À l'étranger	(59)	(4)	(68)
	(42)	131	(370)
<b>Total partiel</b>	<b>1 392</b>	<b>1 403</b>	<b>1 278</b>
Activités abandonnées			
Exigibles			
À l'étranger	–	(20)	(35)
Futurs			
À l'étranger	–	2	3
<b>Total partiel</b>	<b>1 392</b>	<b>1 385</b>	<b>1 246</b>
<b>Charge (économie) d'impôts présentée dans les états consolidés du résultat étendu et de la variation des capitaux propres</b>			
Activités poursuivies			
Autres éléments du résultat étendu (1)			
Gains (pertes) nets non réalisés sur titres disponibles à la vente	(26)	s.o.	s.o.
Reclassement aux résultats de (gains) pertes sur titres disponibles à la vente	15	s.o.	s.o.
Gains (pertes) de change nets, déduction faite des opérations de couverture	911	130	204
Gains (pertes) nets non réalisés sur les dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	43	s.o.	s.o.
Reclassement aux résultats de (gains) pertes sur les dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	16	s.o.	s.o.
Frais d'émission	(12)	(4)	2
Droits à la plus-value des actions	5	4	5
Gains au titre du régime d'accumulation de patrimoine	–	–	7
Autres	(6)	6	2
<b>Total partiel</b>	<b>946</b>	<b>136</b>	<b>220</b>
<b>Total de la charge d'impôts</b>	<b>2 338 \$</b>	<b>1 521 \$</b>	<b>1 466 \$</b>

(1) Les autres éléments du résultat étendu ont été introduits en vertu des PCGR lors de l'adoption du chapitre 1530, le 1<sup>er</sup> novembre 2006 (se reporter à la note 1). Par conséquent, il n'y a aucun chiffre correspondant pour les périodes précédentes, sauf en ce qui concerne les chiffres liés aux gains et aux pertes de change, qui sont maintenant compris dans les autres éléments du résultat étendu.

s.o. : sans objet

### Sources d'impôts futurs

	2007	2006
<b>Actifs d'impôts futurs</b>		
Provision pour pertes sur créances	460 \$	439 \$
Montant lié à la rémunération reportée	642	616
Montant lié aux régimes de retraite	188	101
Charges liées au réalignement de l'entreprise	10	27
Reports prospectifs de pertes fiscales	91	68
Produits reportés	115	151
Provision pour litiges liée à Enron	204	253
Autres (1)	460	335
	2 170	1 990
Provision pour moins-value	(10)	(10)
	2 160	1 980
<b>Passifs d'impôts futurs</b>		
Locaux et matériel	(245)	(214)
Charges reportées	(138)	(225)
Autres (1)	(526)	(437)
	(909)	(876)
<b>Actifs d'impôts futurs, montant net</b>	<b>1 251 \$</b>	<b>1 104 \$</b>

(1) Comprennent les impôts reportés liés à l'ajustement transitoire et aux autres éléments du résultat étendu, qui découlent de l'adoption des nouvelles normes comptables sur les instruments financiers le 1<sup>er</sup> novembre 2006.

Le montant net des actifs d'impôts futurs est compris dans les Autres actifs (se reporter à la note 12) et découle des écarts temporaires entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable inscrite aux bilans consolidés. Les reports prospectifs de pertes fiscales comprennent un montant de 91 millions de dollars au titre d'actifs d'impôts futurs liés à des pertes dans nos activités au Canada, au Royaume-Uni et aux États-Unis (31 millions en 2006) qui viendront à échéance à compter de l'exercice 2008. Il n'y a eu aucun actif d'impôts lié à des pertes en capital en 2007 (27 millions de dollars en 2006).

Selon tous les éléments probants disponibles, nous sommes d'avis qu'il est plus probable qu'improbable que tous les actifs d'impôts futurs, déduction faite de la provision pour moins-value, se réaliseront grâce à une combinaison de résorptions futures d'écarts temporaires et de bénéfice imposable.

#### Rapprochement avec le taux d'imposition prévu par la loi

	2007		2006		2005	
Impôts sur les bénéfices au taux d'imposition canadien prévu par la loi	2 431 \$	34,6 %	2 152 \$	34,7 %	1 632 \$	34,7 %
(Diminution) augmentation des impôts attribuable à ce qui suit :						
Taux d'imposition moins élevé applicable aux filiales	(734)	(10,4)	(599)	(9,6)	(251)	(5,3)
Bénéfices tirés des titres exonérés d'impôts	(272)	(3,9)	(184)	(3,0)	(85)	(1,8)
Variation du taux d'imposition	30	0,4	13	0,2	-	-
Autres	(63)	(0,9)	21	0,3	(18)	(0,4)
Charge d'impôts présentée dans les états consolidés des résultats avant les activités abandonnées et taux d'imposition effectif	1 392 \$	19,8 %	1 403 \$	22,6 %	1 278 \$	27,2 %

Le bénéfice réalisé à l'étranger par certaines filiales serait imposé uniquement au moment de son rapatriement au Canada. Comme nous ne prévoyons pas actuellement le rapatriement de ces bénéfices non distribués, aucun passif d'impôts futurs n'a été constaté à leur égard.

Selon les estimations, les impôts qui seraient exigibles, si la totalité des bénéfices non distribués accumulés par des filiales à l'étranger était rapatriée, s'élèveraient à 843 millions de dollars au 31 octobre 2007 (822 millions en 2006; 745 millions en 2005).

#### Note 25 Bénéfice par action

	2007	2006	2005
<b>Bénéfice de base par action</b>			
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	5 492 \$	4 757 \$	3 437 \$
Perte nette lié aux activités abandonnées (1)	-	(29)	(50)
Bénéfice net	5 492	4 728	3 387
Dividendes sur actions privilégiées	(88)	(60)	(42)
Gain net au rachat d'actions privilégiées	-	-	4
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	5 404 \$	4 668 \$	3 349 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)	1 273 185	1 279 956	1 283 433
Bénéfice (perte) de base par action			
Activités poursuivies	4,24 \$	3,67 \$	2,65 \$
Activités abandonnées	-	(0,02)	(0,04)
<b>Total</b>	<b>4,24 \$</b>	<b>3,65 \$</b>	<b>2,61 \$</b>
<b>Bénéfice dilué par action</b>			
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	5 404 \$	4 668 \$	3 349 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)	1 273 185	1 279 956	1 283 433
Options sur actions (2)	13 254	14 573	13 686
Pouvant être émises en vertu d'autres régimes de rémunération à base d'actions	2 875	5 256	7 561
Nombre moyen d'actions ordinaires dilué (en milliers)	1 289 314	1 299 785	1 304 680
Bénéfice (perte) dilué par action			
Activités poursuivies	4,19 \$	3,61 \$	2,61 \$
Activités abandonnées	-	(0,02)	(0,04)
<b>Total</b>	<b>4,19 \$</b>	<b>3,59 \$</b>	<b>2,57 \$</b>

(1) Se reporter à la note 11.

(2) L'incidence de la dilution liée aux options sur actions a été établie au moyen de la méthode du rachat d'actions. En 2007, le calcul du bénéfice dilué par action excluait un nombre moyen de 16 224 options en cours ayant un prix de levée de 57,90 \$, car le prix de levée de ces options excédait le cours moyen du marché de nos actions ordinaires. Au cours des exercices 2006 et 2005, il n'y a eu aucune option en cours dont le prix de levée excédait le cours moyen du marché de nos actions ordinaires.

## Note 26 Concentrations du risque de crédit

Les concentrations du risque de crédit surviennent soit lorsqu'un certain nombre de clients exercent des activités similaires, soit lorsqu'ils sont situés dans le même secteur géographique ou qu'ils ont des caractéristiques économiques à ce point comparables qu'un changement des conditions économiques, politiques ou autres pourrait influencer de la même façon sur leur capacité de remplir leurs engagements contractuels.

Les concentrations du risque de crédit montrent la sensibilité relative de notre rendement à l'égard de faits nouveaux touchant un type d'industrie ou un secteur géographique en particulier. Le tableau suivant donne un sommaire des montants au titre des instruments financiers figurant au bilan et hors bilan qui présentent un risque de crédit.

	2007								2006									
	Canada	%	États-Unis	%	Europe	%	Autres pays	%	Total	Canada	%	États-Unis	%	Europe	%	Autres pays	%	Total
<b>Actifs au bilan autres que les produits dérivés (1)</b>	227 206 \$	72 %	41 518 \$	13 %	40 658 \$	13 %	6 146 \$	2 %	315 528 \$	204 488 \$	73 %	41 467 \$	15 %	27 358 \$	10 %	5 112 \$	2 %	278 425 \$
Produits dérivés avant l'incidence des accords généraux de compensation (2), (3)	14 690	23	15 096	23	29 501	45	5 763	9	65 050	9 855	27	9 171	25	15 891	42	2 148	6	37 065
	241 896 \$	64 %	56 614 \$	15 %	70 159 \$	18 %	11 909 \$	3 %	380 578 \$	214 343 \$	68 %	50 638 \$	16 %	43 249 \$	14 %	7 260 \$	2 %	315 490 \$
<b>Instruments de crédit hors bilan (4)</b>																		
Montants engagés et non engagés (5)	81 251 \$	55 %	52 393 \$	35 %	12 725 \$	9 %	2 329 \$	1 %	148 698 \$	78 851 \$	55 %	51 224 \$	35 %	12 997 \$	9 %	1 802 \$	1 %	144 874 \$
Autres	31 194	53	13 418	23	14 226	24	87	–	58 925	28 563	47	11 563	19	19 776	33	738	1	60 640
	112 445 \$	54 %	65 811 \$	32 %	26 951 \$	13 %	2 416 \$	1 %	207 623 \$	107 414 \$	52 %	62 787 \$	31 %	32 773 \$	16 %	2 540 \$	1 %	205 514 \$

- (1) Comprennent les biens achetés en vertu des conventions de revente, les titres empruntés, les prêts et les engagements de clients en contrepartie d'acceptations. Les concentrations provinciales les plus importantes au Canada se trouvent en Ontario, 51 % (52 % en 2006), dans les provinces des Prairies, 16 % (14 % en 2006), en Colombie-Britannique, 15 % (14 % en 2006) et au Québec, 14 % (15 % en 2006). Aucun type d'industrie ne représente plus de 10 % du total des instruments de crédit au bilan.
- (2) La plus forte concentration du risque de crédit par type de contrepartie se trouve dans les banques, soit 60 % (59 % en 2006).
- (3) Exclusion faite des dérivés de crédit classés comme détenus à des fins autres que de transaction, dont le coût de remplacement se chiffre à 36 millions de dollars (20 millions en 2006).
- (4) Représentent les instruments financiers dont les montants contractuels représentent le risque de crédit.
- (5) Les concentrations sectorielles les plus importantes au chapitre des engagements de crédit sont les services financiers, 40 % (38 % en 2006); le secteur des mines et de l'énergie, 12 % (13 % en 2006); le secteur immobilier commercial, 7 % (6 % en 2006); les gouvernements, 4 % (5 % en 2006); les activités de gros, 4 % (5 % en 2006) et le transport, 3 % (3 % en 2006).

## Note 27 Garanties, engagements et éventualités

### Garanties

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons de nombreuses ententes qui peuvent comporter des éléments répondant à la définition de « garantie » aux termes de la note d'orientation concernant la comptabilité n° 14, intitulée *Informations à fournir sur les garanties* (NOC-14). En vertu de cette note, une garantie est un contrat (y compris un engagement d'indemnisation) qui peut éventuellement nous obliger à faire un paiement (sous forme d'espèces, d'autres actifs, de l'émission de nos propres actions ou de la prestation de services) à une contrepartie par suite i) de la variation d'un taux d'intérêt, d'un taux de change, du cours d'un titre ou d'une marchandise, d'un indice ou d'un autre élément qui est lié à un actif, à un passif ou à un titre participatif de la contrepartie; ii) de l'inexécution d'une obligation contractuelle par un tiers ou iii) du défaut, par un tiers, de rembourser sa dette au moment où celle-ci devient exigible. Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> novembre 2006, nous comptabilisons un passif dans nos bilans consolidés au début d'une garantie, qui représente la juste valeur de l'engagement découlant de l'émission de la garantie. Aucune

évaluation à la juste valeur n'est requise par la suite, sauf si la garantie financière satisfait également à la définition de dérivé. Si elle satisfait à la définition de dérivé, la garantie financière est évaluée à la juste valeur à chaque date de bilan et présentée comme un dérivé au poste Autres actifs ou au poste Autres passifs, selon le cas.

Étant donné que la valeur comptable de ces garanties financières ne constitue pas une indication du montant maximal potentiel des paiements futurs, nous continuons de considérer les garanties financières comme des instruments de crédit hors bilan. Le montant maximal potentiel des paiements futurs représente le risque de perte maximale en cas de défaut complet des parties aux garanties, compte non tenu des recouvrements possibles qui pourraient être effectués en vertu de dispositions de recours ou de polices d'assurance, ou en raison de biens détenus ou affectés en garantie.

Le tableau qui suit résume les garanties importantes que nous avons accordées à des tiers.

	2007		2006	
	Montant maximal potentiel des paiements futurs au titre des garanties	Valeur comptable	Montant maximal potentiel des paiements futurs au titre des garanties	Valeur comptable (1)
Dérivés de crédit et options vendues (2), (3)	70 242 \$	2 657 \$	54 723 \$	352 \$
Facilités de garantie de liquidités	43 066	41	34 342	–
Produits à valeur stable (3)	17 369	–	16 098	–
Lettres de crédit de soutien financier et garanties de bonne fin (4)	16 661	57	15 902	17
Rehaussements de crédit	4 814	30	4 155	–
Prêts hypothécaires vendus avec garantie	230	–	204	–

- (1) Pour les dérivés de crédit et options vendues, les chiffres correspondants des périodes précédentes représentent la juste valeur des dérivés; pour les lettres de crédit de soutien financier et garanties de bonne fin, les chiffres correspondants représentent les primes reçues non amorties.
- (2) La valeur comptable est comprise dans le poste Autres – Dérivés de notre bilan consolidé.
- (3) Le montant théorique d'un contrat correspond approximativement au montant maximal potentiel des paiements futurs.
- (4) La valeur comptable est comprise dans le poste Autres – Autres passifs de notre bilan consolidé.

Outre les garanties ci-dessus, la presque totalité de nos activités de prêt de titres pour lesquelles nous agissons à titre d'agent pour les porteurs de titres sont exercées par l'intermédiaire de notre coentreprise, RBC Dexia IS. Au 31 octobre 2007, les engagements d'indemnisation liés aux prêts de titres de RBC Dexia IS totalisaient 63 462 millions de dollars (45 614 millions en 2006); de ce montant, une tranche de 50 % représente notre risque de perte.

#### *Dérivés de crédit et options vendues*

Nos clients peuvent utiliser des dérivés de crédit ou des options vendues aux fins de spéculation ou de couverture. La définition de « garantie » fournie par la NOC-14 inclut les dérivés qui peuvent éventuellement nous obliger à faire un paiement à la contrepartie d'une garantie par suite de la variation d'un élément sous-jacent se rapportant à un actif, à un passif ou à un titre participatif de la contrepartie. Nous n'avons présenté que les montants liés à des opérations pour lesquelles il est probable, en fonction des renseignements dont nous disposons, que le client utilise le dérivé de crédit ou l'option vendue pour se protéger contre une variation d'un élément sous-jacent se rapportant à un actif, à un passif ou à un titre participatif du client.

Nous utilisons des dérivés de crédit qui constituent des ententes contractuelles de gré à gré visant la compensation d'un tiers dans le cas où ce dernier subirait une perte financière par suite d'un événement de crédit se rapportant à un engagement précis, comme une obligation ou un prêt. La durée à l'échéance de ces dérivés de crédit varie selon les contrats et peut atteindre 15 ans.

Nous utilisons également des options vendues, qui sont des ententes contractuelles en vertu desquelles nous accordons à l'acheteur le droit, mais ne lui imposons pas l'obligation, de vendre, à une date déterminée ou avant cette date, un montant établi d'un instrument financier à un prix déterminé d'avance. Les options vendues qui répondent habituellement à la définition de « garantie » comprennent les contrats de change, les dérivés sur titres de participation et certains dérivés sur marchandises. La durée à l'échéance de ces options varie selon les contrats, et peut atteindre cinq ans.

Les biens détenus en garantie à l'égard des dérivés de crédit et des options vendues sont gérés en tant que portefeuille et peuvent être composés d'encaisse, de bons du Trésor et d'obligations d'État.

#### *Facilités de garantie de liquidités*

Nous fournissons des facilités de garantie de liquidités dans le cadre de programmes de papier commercial adossé à des créances (programmes) administrés par nous et par des tiers, à titre de source de financement de rechange advenant le cas où lesdits programmes ne seraient pas en mesure d'accéder aux marchés du papier commercial et, dans certaines circonstances précises, lorsque les mesures de rendement prédéterminées des actifs financiers que ces structures détiennent ne sont pas respectées. La durée à l'échéance des facilités de garantie de liquidités est généralement d'un an.

Nous fournissons également des facilités de garantie de liquidités dans le cadre de programmes liés à des titres qui ne sont pas adossés à des créances, comme des billets à vue à taux variable émis par des tiers. Ces lignes de crédit fournissent à l'émetteur les fonds nécessaires pour l'achat des billets s'il se trouve dans l'incapacité de les revendre, pourvu que l'instrument et/ou l'émetteur conserve une notation de premier ordre.

Les modalités des facilités de garantie de liquidités ne nous obligent pas à avancer des fonds aux programmes en cas de faillite ni pour acheter des actifs non productifs ou non remboursés. Aucune des facilités de garantie de liquidités que nous avons fournies n'a été utilisée.

#### *Produits à valeur stable*

Nous vendons des produits à valeur stable qui offrent une protection de la valeur comptable, principalement à des promoteurs de régimes de retraite régis en vertu de l'*Employee Retirement Income Security Act of 1974* (ERISA) comme les régimes 401(k) et les régimes 457. La protection de la valeur comptable est fournie pour des portefeuilles de titres à revenu fixe à court ou à moyen terme de grande qualité et vise à couvrir toute insuffisance advenant le cas où les participants au régime retireraient des fonds alors que la valeur de marché est inférieure à la valeur comptable. Nous avons l'option de nous désister de ce contrat en tout temps. Les biens détenus en garantie à l'égard des produits à valeur stable sont gérés en fonction du portefeuille et peuvent être constitués d'encaisse, de bons du Trésor et d'obligations d'État.

#### *Lettres de crédit de soutien financier et garanties de bonne fin*

Les lettres de crédit de soutien financier et les garanties de bonne fin constituent des engagements irrévocables de notre part d'effectuer les

paiements d'un client qui ne pourrait pas respecter ses obligations envers des tiers. La durée à l'échéance de ces garanties peut atteindre huit ans. Notre politique en ce qui a trait aux biens détenus en garantie à l'égard de ces instruments est habituellement la même que celle qui s'applique aux prêts. Lorsque des titres sont reçus en garantie, ils sont évalués pour chaque compte individuel en fonction du risque attribué à l'emprunteur et des particularités de l'opération. Les biens affectés en garantie peuvent être composés d'encaisse, de titres et d'autres actifs.

#### *Rehaussements de crédit*

Les rehaussements de crédit partiels que nous fournissons aux structures d'accueil multicédantes que nous administrons visent à protéger les investisseurs porteurs de papier commercial advenant le cas où, au moment du recouvrement des actifs sous-jacents, le rehaussement de crédit lié à l'opération ou les liquidités ne seraient pas assez élevés pour le paiement du papier commercial à l'échéance. Chaque portefeuille d'actifs est structuré de manière à obtenir une cote de titre de grande qualité au moyen du rehaussement de crédit relatif à chaque opération. La durée de ces facilités de crédit s'établit entre un an et quatre ans.

#### *Prêts hypothécaires vendus avec garantie*

Aux termes de diverses ententes conclues avec des investisseurs, nous pouvons être tenus de racheter des prêts hypothécaires montés aux États-Unis et vendus à un investisseur si les prêts ne sont pas assurés pendant une durée excédant un an; nous pouvons aussi être tenus de rembourser toute prime reçue si les prêts hypothécaires font l'objet d'un remboursement anticipé ou d'un défaut de paiement dans les 120 jours qui suivent la vente. Les prêts hypothécaires sont entièrement garantis par des propriétés résidentielles.

#### *Engagements d'indemnisation liés aux prêts de titres*

Nous effectuons généralement nos opérations de prêt de titres par l'entremise de notre coentreprise RBC Dexia IS. Dans ces opérations, RBC Dexia IS agit à titre de mandataire pour le détenteur d'une valeur mobilière qui accepte de prêter la valeur mobilière à un emprunteur moyennant une commission en vertu des modalités d'un contrat préétabli. L'emprunteur doit, en tout temps, garantir intégralement le prêt de titres. Dans le cadre de ces activités de garde, un engagement d'indemnisation peut être fourni aux clients prêteurs de titres, lequel vise à assurer que la juste valeur des titres prêtés sera remboursée dans le cas où l'emprunteur ne retournerait pas les titres empruntés et où la valeur des biens affectés en garantie ne suffirait pas à couvrir la juste valeur de ces titres. Ces engagements d'indemnisation arrivent habituellement à échéance sans avoir été utilisés. Les échéances de ces engagements d'indemnisation varient puisque les titres prêtés comportent un droit de retour sur demande. Les biens détenus en garantie à l'égard des opérations de prêt de titres sont habituellement constitués d'encaisse ou de titres émis ou garantis par le gouvernement du Canada, le gouvernement américain ou d'autres gouvernements de pays membres de l'OCDE.

#### *Engagements d'indemnisation*

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons des engagements d'indemnisation (lesquels comportent souvent des modalités standards) avec nos contreparties dans le cadre d'ententes telles que les contrats d'acquisition, de vente, de prestation de services et de location, ainsi que les contrats signés avec des dirigeants ou des administrateurs. Ces conventions d'indemnisation pourraient exiger que nous compensions la contrepartie pour des coûts engagés en raison d'une modification des lois et des règlements (y compris les lois fiscales) ou de poursuites ou de sanctions légales dont la contrepartie ferait l'objet par suite de l'opération. Les modalités des conventions d'indemnisation varient d'un contrat à l'autre. La nature de ces conventions d'indemnisation nous empêche d'estimer de façon raisonnable le montant maximal potentiel que nous pourrions être tenus de verser aux contreparties. Par le passé, nous n'avons jamais eu à verser un montant important en vertu de tels engagements.

#### *Autres instruments de crédit hors bilan*

En plus des garanties financières, nous avons recours à d'autres instruments de crédit hors bilan afin de répondre aux besoins de financement de nos clients. Les montants contractuels de ces instruments de crédit représentent le risque de crédit éventuel maximal, compte non tenu de la juste valeur de tous les biens en garantie, advenant le cas où des tiers n'exécuteraient pas leurs obligations en vertu de ces instruments. Notre processus de révision du crédit et notre politique en ce qui a trait à l'exigence de garanties et aux types de biens détenus en garantie sont habituellement les mêmes que ceux qui s'appliquent aux prêts. Nombre

de ces instruments arrivent à échéance sans avoir été utilisés. Par conséquent, les montants contractuels ne représentent pas nécessairement le risque de crédit futur réel auquel nous sommes exposés ni nos besoins en matière de flux de trésorerie.

Les engagements de crédit représentent les tranches non utilisées des autorisations de crédit offertes sous forme de prêts, d'acceptations bancaires ou de lettres de crédit.

Dans les opérations ayant trait aux prêts de titres, nous prêtons nos propres valeurs mobilières ou celles de nos clients à un emprunteur moyennant une commission en vertu des modalités d'un contrat préétabli. L'emprunteur doit, en tout temps, garantir intégralement le prêt de titres.

Les montants non engagés représentent le crédit que nous pouvons choisir d'accorder à un emprunteur.

Les lettres de crédit documentaire, qui sont des documents que nous émettons au nom de notre client permettant à un tiers de tirer des traites jusqu'à concurrence d'un montant établi en vertu de conditions précises, sont garanties par les livraisons de marchandises auxquelles elles se rapportent.

Les facilités d'émission d'effets constituent une entente en vertu de laquelle un emprunteur peut émettre des titres de créance à court terme. Les facilités de prise ferme renouvelables sont des facilités d'émission d'effets renouvelables qui peuvent être utilisées pour une période déterminée.

Le tableau qui suit présente un sommaire des montants contractuels de nos autres instruments de crédit hors bilan :

#### Autres instruments de crédit hors bilan

	2007	2006
Engagements de crédit (1)		
Échéance initiale de un an ou moins	55 281 \$	57 154 \$
Échéance initiale supérieure à un an	46 307	42 222
Prêt de titres	36 187	38 185
Montants non engagés (2)	47 110	45 498
Lettres de crédit documentaire	501	713
Facilités d'émission d'effets et facilités de prise ferme renouvelables	–	8
	<b>185 386 \$</b>	<b>183 780 \$</b>

(1) Comprennent les concours de trésorerie.

(2) Comprennent des facilités de liquidités non engagées de 42,2 milliards de dollars (34,6 milliards en 2006) accordées à des fonds multicédants administrés par RBC. Au 31 octobre 2007, un montant de 758 millions de dollars (néant en 2006) avait été prélevé sur ces facilités et a été inclus dans les prêts.

#### Actifs donnés en garantie

Dans le cours normal de nos activités, nous donnons en garantie de passifs des actifs comptabilisés dans nos bilans consolidés. Les détails des actifs donnés en garantie sont présentés dans les tableaux ci-dessous :

#### Actifs donnés en garantie

	2007	2006
Encaisse et montants à recevoir de banques	305 \$	100 \$
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	3 443	1 936
Prêts	1 733	187
Valeurs mobilières	51 695	56 580
Biens achetés en vertu de conventions de revente	40 698	36 788
Autres actifs	1 132	941
	<b>99 006 \$</b>	<b>96 532 \$</b>

	2007	2006
Actifs donnés en garantie aux contreparties suivantes :		
Gouvernements étrangers et banques centrales	1 981 \$	1 794 \$
Systèmes de compensation, systèmes de paiement et dépositaires	1 772	2 309
Actifs donnés en garantie pour les opérations suivantes :		
Emprunts et prêts de titres	34 881	38 118
Engagements afférents à des titres vendus en vertu de conventions de rachat	48 479	44 651
Opérations sur produits dérivés	8 502	6 547
Autres	3 391	3 113
	<b>99 006 \$</b>	<b>96 532 \$</b>

## Biens affectés en garantie

Au 31 octobre 2007, la valeur de marché approximative des biens acceptés en garantie que nous pouvons vendre ou affecter de nouveau en garantie se chiffrait à 122,4 milliards de dollars (109,1 milliards en 2006). Ces biens affectés en garantie ont été obtenus en vertu de conventions de revente, d'emprunts de titres et de prêts et d'opérations sur produits dérivés. De ce montant, une tranche de 56,5 milliards de dollars (48,0 milliards en 2006) a été vendue ou affectée de nouveau en garantie, généralement à titre de bien affecté en garantie relatif aux conventions de rachat ou pour couvrir des ventes à découvert.

## Engagements en vertu de baux

Les engagements minimaux futurs relatifs à la location de locaux et de matériel en vertu de baux à long terme non résiliables de location-exploitation et de location-acquisition s'établissent de la façon indiquée ci-dessous pour les cinq prochains exercices et par la suite.

### Engagements en vertu de baux (1)

2008	\$	494
2009		453
2010		382
2011		329
2012		279
Par la suite		1 224
	\$	3 161

(1) La presque totalité de nos engagements en vertu de baux se rapporte à des baux de location-exploitation.

## Litiges

### Litige lié à Enron Corp. (Enron)

Une catégorie d'acquéreurs présumés de titres de participation et d'emprunt d'Enron émis dans le public entre le 9 janvier 1999 et le 27 novembre 2001 ont nommé la Banque Royale du Canada et certaines entités apparentées à titre de défenderesses dans le cadre d'une poursuite intitulée *Regents of the University of California v. Royal Bank of Canada* devant le tribunal de district des États-Unis, district sud du Texas (division

de Houston). En outre, la Banque Royale du Canada et certaines entités apparentées ont été nommées à titre de défenderesses dans le cadre de plusieurs autres poursuites liées à Enron qui ont été intentées devant divers tribunaux des États-Unis et dans le cadre desquelles des réclamations similaires ont été faites par des acquéreurs de titres d'Enron. La Banque Royale du Canada est aussi défenderesse mise en cause dans le cadre d'une poursuite intentée par le cabinet d'experts-comptables d'Enron, Arthur Andersen LLP, qui a fait des réclamations à de nombreuses parties mises en cause afin d'obtenir un recours contre elles dans le cas où la responsabilité d'Arthur Andersen LLP à l'égard des demanderesse serait établie dans le cadre de cette poursuite.

Nous surveillons le déroulement de ces poursuites sur une base continue et nous exercerons notre meilleur jugement afin de les régler dans ce que nous déterminerons être notre intérêt. Comme pour tout litige, il existe des incertitudes importantes quant à la durée et à l'issue. Ces incertitudes sont accrues en raison du grand nombre de poursuites et des nombreuses défenderesses nommées dans plusieurs d'entre elles, des questions inédites soulevées et du contexte judiciaire actuel difficile. Il est donc impossible de déterminer l'issue ultime de ces poursuites, le moment de leur règlement ou le risque auquel nous sommes exposés; cependant, au cours du quatrième trimestre de 2005, nous avons constitué une provision pour litiges de 591 millions de dollars (500 millions de dollars US) ou de 326 millions de dollars après impôts (276 millions de dollars US après impôts). Nous croyons que la résolution définitive de ces poursuites et d'autres procédures, qui ne devrait pas avoir une incidence négative importante sur notre situation financière consolidée, pourrait cependant avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation de la période au cours de laquelle un règlement pourrait avoir lieu, compte non tenu de la provision que nous avons constituée au quatrième trimestre de 2005. Dans chacune de ces affaires, nous continuerons de nous défendre vigoureusement.

### Autres

Nous faisons l'objet de diverses poursuites judiciaires qui contestent le bien-fondé de certaines de nos pratiques ou mesures. Nous jugeons que le montant global du passif éventuel lié à ces poursuites ne sera pas important eu égard à notre situation financière et à nos résultats d'exploitation.

## Note 28 Dates contractuelles de modification des taux ou des échéances

Le tableau ci-après illustre notre exposition au risque de taux d'intérêt de la façon prescrite dans le chapitre 3861 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé *Instruments financiers – informations à fournir et présentation*. Les instruments financiers figurant au bilan et hors bilan sont présentés d'après leur date d'échéance ou de modification des taux, selon la date la plus rapprochée. En outre, les taux d'intérêt réels sont indiqués, s'il y a lieu. Les taux réels indiqués représentent les taux historiques pour les instruments à taux fixe comptabilisés au coût non amorti et les taux du marché courants pour les instruments à taux variable ou les instruments comptabilisés à la juste valeur. Le tableau ci-dessous ne tient pas compte

des hypothèses de la direction relativement aux événements futurs lorsque les dates d'échéance ou de modification des taux prévues diffèrent sensiblement de celles qui sont stipulées par contrat. Nous tenons compte de ces hypothèses dans la gestion de l'exposition au risque de taux d'intérêt. Ces hypothèses comprennent la modification prévue des taux de certains prêts et dépôts et des instruments de négociation. La prise en compte de ces hypothèses dans le tableau consolidé relatif à la modification des taux ou des échéances au 31 octobre 2007 aurait une incidence sur l'écart sur moins de un an, lequel passerait de (74,4) milliards de dollars à (53,3) milliards [de (79,8) milliards à (40,2) milliards en 2006].

**Valeur comptable en fonction des dates contractuelles de modification des taux ou des échéances, selon la date la plus rapprochée**

	Immédiatement sensible aux taux d'intérêt	Moins de 3 mois	De 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible aux taux d'intérêt	Total
<b>Actif</b>								
Encaisse et dépôts à des banques	– \$	14 317 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	1 790 \$	16 107 \$
Taux d'intérêt réel	–	4,71 %	–	–	–	–	–	–
Valeurs mobilières								
Titres du compte de négociation	–	27 559	4 856	5 208	22 790	26 149	61 684	148 246
Taux d'intérêt réel	–	4,66 %	4,74 %	4,63 %	4,71 %	4,97 %	–	–
Titres disponibles à la vente	–	8 263	1 958	2 096	12 240	2 326	3 126	30 009
Taux d'intérêt réel	–	4,68 %	4,84 %	4,77 %	4,78 %	4,92 %	–	–
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	–	62 393	1 920	–	–	–	–	64 313
Taux d'intérêt réel	–	4,81 %	4,67 %	–	–	–	–	–
Prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts) (1)	101 692	25 664	8 079	14 071	80 795	7 418	217	237 936
Taux d'intérêt réel	–	5,46 %	5,54 %	5,31 %	5,38 %	6,04 %	–	–
Produits dérivés	28 591	2 480	–	–	6	–	35 508	66 585
Taux d'intérêt réel	–	4,79 %	–	–	4,62 %	–	–	–
Autres actifs	–	–	–	–	–	–	37 150	37 150
	130 283 \$	140 676 \$	16 813 \$	21 375 \$	115 831 \$	35 893 \$	139 475 \$	600 346 \$
<b>Passif</b>								
Dépôts	148 072 \$	112 388 \$	23 461 \$	24 779 \$	49 219 \$	5 915 \$	1 371 \$	365 205 \$
Taux d'intérêt réel	–	4,45 %	4,42 %	4,36 %	4,18 %	4,81 %	–	–
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	–	34 748	1 838	396	–	–	51	37 033
Taux d'intérêt réel	–	4,77 %	4,76 %	4,79 %	–	–	–	–
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	–	1 402	316	596	10 892	11 097	20 386	44 689
Taux d'intérêt réel	–	4,72 %	4,71 %	4,59 %	4,54 %	4,87 %	–	–
Produits dérivés (2), (3)	29 346	4 404	–	–	4	13	38 243	72 010
Taux d'intérêt réel	–	4,80 %	–	–	4,60 %	4,96 %	–	–
Autres passifs	–	250	106	273	649	214	46 060	47 552
Taux d'intérêt réel	–	4,82 %	4,85 %	4,64 %	4,65 %	5,10 %	–	–
Déventures subordonnées	–	886	–	–	3 892	1 465	(8)	6 235
Taux d'intérêt réel	–	5,64 %	–	–	5,01 %	6,40 %	–	–
Titres de fiducie de capital	–	–	–	–	1 400	–	–	1 400
Taux d'intérêt réel	–	–	–	–	7,23 %	–	–	–
Passifs liés aux actions privilégiées	–	–	–	300	–	–	–	300
Taux d'intérêt réel	–	–	–	4,72 %	–	–	–	–
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	–	–	–	–	1 200	–	283	1 483
Taux d'intérêt réel	–	–	–	–	4,87 %	–	–	–
Capitaux propres	–	–	–	–	–	2 050	22 389	24 439
Taux d'intérêt réel	–	–	–	–	–	4,14 %	–	–
	177 418 \$	154 078 \$	25 721 \$	26 344 \$	67 256 \$	20 754 \$	128 775 \$	600 346 \$
<b>Écart total en fonction des dates contractuelles de modification des taux</b>								
	(47 135) \$	(13 402) \$	(8 908) \$	(4 969) \$	48 575 \$	15 139 \$	10 700 \$	– \$
Dollars canadiens	(23 067)	9 417	11 450	(6 183)	22 680	(6 296)	(8 000)	1
Devises	(24 068)	(22 819)	(20 358)	1 214	25 895	21 435	18 700	(1)
<b>Écart total</b>	<b>(47 135) \$</b>	<b>(13 402) \$</b>	<b>(8 908) \$</b>	<b>(4 969) \$</b>	<b>48 575 \$</b>	<b>15 139 \$</b>	<b>10 700 \$</b>	<b>– \$</b>
Dollars canadiens – 2006	(26 367) \$	(24 559) \$	5 204 \$	(1 764) \$	52 937 \$	11 628 \$	(17 083) \$	(4) \$
Devises – 2006	(18 902)	8 856	(19 898)	(2 372)	14 282	21 917	(3 879)	4
<b>Écart total – 2006</b>	<b>(45 269) \$</b>	<b>(15 703) \$</b>	<b>(14 694) \$</b>	<b>(4 136) \$</b>	<b>67 219 \$</b>	<b>33 545 \$</b>	<b>(20 962) \$</b>	<b>– \$</b>

(1) Comprend des prêts totalisant 1 202 millions de dollars octroyés à une entité à détenteurs de droits variables que nous gérons, dont la durée jusqu'à l'échéance excède cinq ans.

**Note 29 Opérations entre apparentés**

Dans le cours normal de nos activités, nous offrons des services bancaires habituels et des services liés à l'exploitation et concluons d'autres opérations avec des sociétés liées ou avec d'autres sociétés apparentées, y compris nos coentreprises, selon des modalités semblables à celles accordées à des parties non apparentées. Pour obtenir de plus amples renseignements sur notre coentreprise RBC Dexia IS, veuillez vous reporter à la note 9.

Nous accordons des prêts à des administrateurs, à des dirigeants et à d'autres employés à des taux normalement consentis à nos clients privilégiés. Au 31 octobre 2007, l'encours global des prêts, à l'exclusion des prêts de caractère courant, consentis par RBC ou ses filiales aux administrateurs et aux dirigeants actuels s'élève à environ 3,2 millions de dollars. Les prêts de caractère courant comprennent i) les prêts consentis

à des administrateurs et à des dirigeants selon des modalités qui ne sont pas plus favorables que celles des prêts consentis aux employés en général et qui n'excèdent pas 50 000 \$; ii) les prêts consentis aux employés entièrement garantis par leur résidence et n'excédant pas leur salaire annuel; iii) les prêts non consentis à des employés selon des modalités presque identiques à celles offertes à d'autres clients dont la cote de crédit est comparable et qui présentent un risque normal lié au recouvrement et iv) les prêts à l'égard d'achats effectués selon les modalités commerciales habituelles ou à l'égard de déplacements ou d'avances sur frais habituels, et assortis d'ententes commerciales de remboursement normales. En outre, nous offrons des régimes d'actions différées et d'autres régimes à des administrateurs qui ne sont pas nos employés, à des dirigeants et à certains employés clés. Se reporter à la note 21.

## Note 30 Résultats par secteur d'exploitation et par secteur géographique

2007	Services bancaires canadiens	Gestion de patrimoine	Services bancaires américains et internationaux	Marchés des Capitaux (1)	Services de soutien généraux (1)	Total	Canada	États-Unis	Autres pays
Revenu net d'intérêt	6 353 \$	427 \$	1 031 \$	453 \$	(732) \$	7 532 \$	6 435 \$	412 \$	685 \$
Revenus autres que d'intérêt	6 168	3 565	884	3 936	377	14 930	8 605	4 322	2 003
Total des revenus	12 521	3 992	1 915	4 389	(355)	22 462	15 040	4 734	2 688
Dotation à la (reprise sur) provision pour pertes sur créances	788	1	109	(22)	(85)	791	696	90	5
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	2 173	–	–	–	–	2 173	1 230	474	469
Frais autres que d'intérêt	5 285	2 902	1 481	2 769	36	12 473	7 409	3 405	1 659
Bénéfice net (perte nette) avant charge d'impôts	4 275	1 089	325	1 642	(306)	7 025	5 705	765	555
Charge d'impôts	1 288	327	74	278	(575)	1 392	1 705	(62)	(251)
Part des actionnaires sans contrôle	–	–	9	72	60	141	83	49	9
<b>Bénéfice net</b>	<b>2 987 \$</b>	<b>762 \$</b>	<b>242 \$</b>	<b>1 292 \$</b>	<b>209 \$</b>	<b>5 492 \$</b>	<b>3 917 \$</b>	<b>778 \$</b>	<b>797 \$</b>
Moins : dividendes sur actions privilégiées	34	9	14	20	11	88	56	24	8
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	2 953 \$	753 \$	228 \$	1 272 \$	198 \$	5 404 \$	3 861 \$	754 \$	789 \$
Actif moyen (2)	220 000 \$	16 600 \$	39 700 \$	311 200 \$	(6 500) \$	581 000 \$	317 900 \$	135 100 \$	128 000 \$
<b>Total de l'actif moyen</b>	<b>220 000 \$</b>	<b>16 600 \$</b>	<b>39 700 \$</b>	<b>311 200 \$</b>	<b>(6 500) \$</b>	<b>581 000 \$</b>	<b>317 900 \$</b>	<b>135 100 \$</b>	<b>128 000 \$</b>

2006	Services bancaires canadiens	Gestion de patrimoine	Services bancaires américains et internationaux	Marchés des Capitaux (1)	Services de soutien généraux (1)	Total	Canada	États-Unis	Autres pays
Revenu net d'intérêt	5 816 \$	397 \$	940 \$	131 \$	(488) \$	6 796 \$	6 045 \$	108 \$	643 \$
Revenus autres que d'intérêt	5 880	3 090	688	4 005	178	13 841	7 518	4 397	1 926
Total des revenus	11 696	3 487	1 628	4 136	(310)	20 637	13 563	4 505	2 569
Dotation à la (reprise sur) provision pour pertes sur créances	604	1	25	(115)	(86)	429	456	(28)	1
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	2 509	–	–	–	–	2 509	1 379	683	447
Frais autres que d'intérêt	5 027	2 613	1 216	2 603	36	11 495	7 056	3 038	1 401
Charges liées au réalignement de l'entreprise	–	1	–	(1)	–	–	–	–	–
Bénéfice net (perte nette) avant charge d'impôts	3 556	872	387	1 649	(260)	6 204	4 672	812	720
Charge d'impôts	1 130	268	117	317	(429)	1 403	1 458	14	(69)
Part des actionnaires sans contrôle	–	–	9	(23)	58	44	37	(1)	8
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités poursuivies	2 426 \$	604 \$	261 \$	1 355 \$	111 \$	4 757 \$	3 177 \$	799 \$	781 \$
Perte nette liée aux activités abandonnées	–	–	(29)	–	–	(29)	–	(29)	–
<b>Bénéfice net</b>	<b>2 426</b>	<b>604</b>	<b>232</b>	<b>1 355</b>	<b>111</b>	<b>4 728</b>	<b>3 177</b>	<b>770</b>	<b>781</b>
Moins : dividendes sur actions privilégiées	24	6	7	13	10	60	40	15	5
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	2 402 \$	598 \$	225 \$	1 342 \$	101 \$	4 668 \$	3 137 \$	755 \$	776 \$
Actif moyen lié aux activités poursuivies (2)	199 200 \$	15 100 \$	32 600 \$	260 600 \$	(5 400) \$	502 100 \$	287 200 \$	113 300 \$	101 600 \$
Actif moyen lié aux activités abandonnées (2)	–	–	200	–	–	200	–	200	–
<b>Total de l'actif moyen</b>	<b>199 200 \$</b>	<b>15 100 \$</b>	<b>32 800 \$</b>	<b>260 600 \$</b>	<b>(5 400) \$</b>	<b>502 300 \$</b>	<b>287 200 \$</b>	<b>113 500 \$</b>	<b>101 600 \$</b>

2005	Services bancaires canadiens	Gestion de patrimoine	Services bancaires américains et internationaux	Marchés des Capitaux (1)	Services de soutien généraux (1)	Total	Canada	États-Unis	Autres pays
Revenu net d'intérêt	5 233 \$	374 \$	923 \$	557 \$	(294) \$	6 793 \$	5 628 \$	608 \$	557 \$
Revenus autres que d'intérêt	5 765	2 777	654	3 005	190	12 391	6 878	3 955	1 558
Total des revenus	10 998	3 151	1 577	3 562	(104)	19 184	12 506	4 563	2 115
Dotation à la (reprise sur) provision pour pertes sur créances	542	2	49	(91)	(47)	455	433	23	(1)
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	2 625	–	–	–	–	2 625	1 270	809	546
Frais autres que d'intérêt	4 830	2 440	1 136	2 890	61	11 357	6 685	3 595	1 077
Charges liées au réalignement de l'entreprise	7	1	(3)	1	39	45	45	–	–
Bénéfice net (perte nette) avant charge d'impôts	2 994	708	395	762	(157)	4 702	4 073	136	493
Charge d'impôts	987	206	133	95	(143)	1 278	1 329	(76)	25
Part des actionnaires sans contrôle	–	–	6	(19)	–	(13)	(30)	12	5
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités poursuivies	2 007	502	256	686	(14)	3 437	2 774	200	463
Perte nette liée aux activités abandonnées	–	–	(50)	–	–	(50)	–	(50)	–
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>2 007 \$</b>	<b>502 \$</b>	<b>206 \$</b>	<b>686 \$</b>	<b>(14) \$</b>	<b>3 387 \$</b>	<b>2 774 \$</b>	<b>150 \$</b>	<b>463 \$</b>
Moins : dividendes sur actions privilégiées	15	4	5	8	6	38	25	10	3
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	1 992 \$	498 \$	201 \$	678 \$	(20) \$	3 349 \$	2 749 \$	140 \$	460 \$
Actif moyen lié aux activités poursuivies (2)	181 100 \$	13 200 \$	25 900 \$	229 100 \$	(4 000) \$	445 300 \$	263 200 \$	92 400 \$	89 700 \$
Actif moyen lié aux activités abandonnées (2)	–	–	1 800	–	–	1 800	–	1 800	–
<b>Total de l'actif moyen</b>	<b>181 100 \$</b>	<b>13 200 \$</b>	<b>27 700 \$</b>	<b>229 100 \$</b>	<b>(4 000) \$</b>	<b>447 100 \$</b>	<b>263 200 \$</b>	<b>94 200 \$</b>	<b>89 700 \$</b>

(1) Majoration au montant imposable équivalent.

(2) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

Revenus par secteur d'activité

	2007	2006	2005
Services bancaires (1)	10 485 \$	9 418 \$	8 761 \$
Gestion de patrimoine	3 992	3 487	3 151
Assurance mondiale	3 192	3 348	3 311
Marchés mondiaux (2)	2 455	2 579	2 256
Services mondiaux de banque d'investissement et marchés mondiaux des actions (2), (3)	1 675	1 382	1 098
RBC Dexia IS (4)	759	558	500
Autres (5)	(96)	(135)	104
<b>Total</b>	<b>22 462 \$</b>	<b>20 637 \$</b>	<b>19 184 \$</b>

(1) Comprennent les solutions de gestion des cartes et de paiement.

(2) Majoration au montant imposable équivalent.

(3) Comprennent les activités des Entreprises nationales, qui étaient auparavant présentées au poste Autres et qui ont été reclassées au deuxième trimestre de 2007.

(4) Le montant de 2006 comprend les revenus des Services aux institutions et aux investisseurs pour une période de deux mois et notre quote-part de 50 % des revenus de RBC Dexia IS pour une période de neuf mois pour l'exercice terminé le 31 octobre 2006. Les montants correspondants de 2005 reflètent seulement les revenus des Services aux institutions et aux investisseurs.

(5) Composés des Crédits mondiaux et de la Recherche, et reflète la majoration au montant imposable équivalent expliquée ci-dessous.

Changements en 2007

Composition des secteurs d'exploitation

Avec prise d'effet le 7 février 2007, nos trois secteurs d'exploitation (RBC Particuliers et entreprises – Canada, RBC Particuliers et entreprises – États-Unis et International et RBC Marchés des Capitaux) ont été remplacés par les quatre nouveaux secteurs suivants :

Services bancaires canadiens : ce secteur regroupe nos services bancaires aux particuliers et aux entreprises au pays, certains services de placement s'adressant aux épargnants, ainsi que nos services d'assurances mondiaux.

Gestion de patrimoine : ce secteur regroupe les services qui répondent directement aux besoins croissants en matière de gestion de patrimoine des clients fortunés et des clients disposant d'un avoir net élevé au Canada, aux États-Unis et ailleurs dans le monde, ainsi que les services de gestion d'actifs et les produits de fiducie offerts par RBC et des partenaires externes.

Services bancaires américains et internationaux : ce secteur regroupe nos services bancaires à l'étranger, notamment nos services bancaires aux États-Unis et dans les Antilles. Par ailleurs, ce secteur comprend les résultats liés à notre participation de 50 % dans RBC Dexia Investor Services (RBC Dexia IS).

Marchés des Capitaux : ce secteur est responsable de nos services bancaires de gros à l'échelle mondiale et il offre un vaste éventail de services bancaires à la grande entreprise et de banque d'investissement, de services de vente et de négociation, de services de recherche et de produits et services connexes aux grandes entreprises, aux organismes du secteur public et aux institutions faisant partie de notre clientèle en Amérique du Nord, ainsi que des produits et services spécialisés dans des marchés ciblés à l'échelle mondiale.

Les résultats des périodes antérieures ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à notre nouveau mode de présentation des secteurs.

Toutes les autres activités ayant trait à l'entreprise qui ne sont pas attribuées à ces quatre secteurs d'exploitation, notamment le financement d'entreprise, les opérations de titrisation, le financement net lié au capital non attribué et les ajustements de consolidation, y compris l'élimination des montants majorés au montant imposable équivalent, sont présentées dans le secteur Services de soutien généraux. Les ajustements au montant imposable équivalent majorent le revenu net d'intérêt provenant de sources présentant des avantages fiscaux (dividendes imposables de sociétés canadiennes) au montant imposable équivalent, et un montant compensatoire correspondant est constaté dans la charge d'impôts. La direction est d'avis que ces ajustements sont nécessaires pour refléter la manière dont le secteur Marchés des Capitaux est géré, car cela accroît la comparabilité des revenus de sources imposables et de sources présentant des avantages fiscaux. Il se pourrait toutefois que les majorations au montant imposable équivalent et les mesures ne soient pas comparables à des mesures analogues prévues par les PCGR ou à des majorations semblables effectuées par d'autres institutions financières. Pour 2007, l'ajustement au montant imposable équivalent s'est établi à 332 millions de dollars (213 millions en 2006; 109 millions en 2005).

Au cours de l'exercice 2007, nous avons également reclassé les soldes suivants dans la présentation de nos secteurs d'exploitation : i) certains montants comptabilisés dans le revenu d'intérêt du secteur Marchés des Capitaux ont été reclassés dans les frais d'intérêt sans aucune incidence sur le revenu net d'intérêt; ii) certains montants liés au règlement de swaps de taux d'intérêt dans le cadre d'opérations de couverture de la juste valeur ont été reclassés des revenus autres que d'intérêt au revenu net d'intérêt sans aucune incidence sur les résultats des exercices antérieurs; iii) certains dépôts présentés dans les secteurs Marchés des Capitaux et Services bancaires américains et internationaux relativement à RBC Dexia IS, conformément au réaligement des secteurs d'exploitation effectué au deuxième trimestre de 2007; iv) des charges liées aux logiciels créés à l'interne qui étaient inscrites au poste Autres de la rubrique Frais

autres que d'intérêt ont été reclassées à d'autres postes sous la rubrique Frais autres que d'intérêt; seul le secteur des Services de soutien généraux a été touché par ce reclassement et il n'y a eu aucune incidence sur les frais autres que d'intérêt; et v) dans le secteur Services bancaires canadiens, certains montants liés aux services de fiducie classés au poste Revenus autres que d'intérêt – commissions de gestion de placements et de services de garde ont été reclassés dans le revenu net d'intérêt, afin de mieux refléter leur nature. Tous les chiffres correspondants des périodes précédentes ont été révisés afin de tenir compte de ces reclassements.

Restructuration de Visa

Dans le cadre de la restructuration de Visa Inc. qui s'est conclue le 3 octobre 2007, la participation de RBC à titre de membre de l'Association Visa Canada a été échangée contre des actions de Visa Inc., ce qui a donné lieu à un gain de 326 millions de dollars (269 millions après impôts). Ce gain, dont le montant a été établi en fonction d'une évaluation indépendante de la valeur des actions de Visa Inc. détenues par RBC, est compris dans le total des revenus des Services bancaires canadiens et a été comptabilisé au poste Autres de la rubrique Revenus autres que d'intérêt de l'état consolidé des résultats. Les actions de Visa Inc. ont été classées comme titres disponibles à la vente. Se reporter à la note 3.

Cadre d'information de gestion

Notre cadre d'information de gestion permet de mesurer le rendement de chaque secteur d'exploitation comme si ce dernier constituait une entité autonome et de refléter la manière dont le secteur d'exploitation est géré. Cette approche fait en sorte que les résultats de nos secteurs d'exploitation reflètent toutes les données pertinentes quant aux revenus et aux charges liés à la conduite des affaires de ces secteurs et elle reflète la perception qu'a la direction de ces résultats. Ces éléments n'ont aucune incidence sur nos résultats consolidés.

Les charges de chaque secteur d'exploitation peuvent comprendre des coûts engagés ou des services fournis, directement au nom des secteurs d'exploitation, au niveau de l'entreprise. En ce qui concerne les autres coûts qui ne sont pas directement imputables à l'un de nos secteurs d'exploitation, nous utilisons un cadre d'information de gestion qui comprend des hypothèses, des estimations et des méthodes aux fins de l'attribution des coûts indirects et des charges indirectes à nos secteurs d'exploitation, ainsi qu'aux fins de l'attribution du capital et de l'établissement des prix de cession interne des fonds de nos secteurs d'exploitation, de manière à mesurer avec justesse et de façon constante les coûts économiques et à les aligner sur les avantages et sur les risques sous-jacents du secteur d'exploitation visé. Les activités entre les secteurs d'exploitation suivent généralement les taux du marché. Toutes les autres activités ayant trait à l'entreprise qui ne sont pas attribuées à nos quatre secteurs d'exploitation sont présentées dans le secteur Services de soutien généraux.

La direction revoit périodiquement les hypothèses et méthodes que nous utilisons dans le cadre d'information de gestion, afin d'assurer leur validité. Les méthodes d'attribution du capital comportent la formulation d'un certain nombre d'hypothèses et d'estimations qui sont révisées périodiquement.

Secteurs géographiques

Aux fins de la présentation des résultats par secteur géographique, nos activités sont regroupées dans les colonnes Canada, États-Unis et Autres pays. Les opérations sont principalement constatées selon l'emplacement qui reflète le mieux le risque lié aux variations négatives de la conjoncture économique et les occasions de croissance liées aux variations positives de cette conjoncture. Cet emplacement correspond fréquemment à celui de l'entité juridique par l'entremise de laquelle les activités sont exercées et à celui de nos clients. Les opérations sont comptabilisées dans la devise locale de référence et sont assujetties aux variations des taux de change en raison de la fluctuation du dollar canadien.

## Note 31 Rapprochement de l'application des principes comptables généralement reconnus du Canada et des États-Unis

Les états financiers consolidés ont été dressés conformément au paragraphe 308 de la *Loi sur les banques* (Canada), qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du BSIF, les états financiers consolidés doivent être dressés selon les PCGR du Canada. Comme l'exige la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, les différences importantes

entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis sont quantifiées et décrites ci-après. Le 1<sup>er</sup> novembre 2006, nous avons adopté le SEC Staff Accounting Bulletin No. 108. Veuillez vous reporter à l'analyse présentée sous la rubrique Principales modifications comptables plus loin dans cette note.

### Bilans consolidés condensés

	2007			2006		
	PCGR du Canada	Différences	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada	Différences	PCGR des États-Unis
<b>Actif</b>						
<b>Encaisse et montants à recevoir de banques</b>	4 226 \$	(78) \$	4 148 \$	4 401 \$	(101) \$	4 300 \$
<b>Dépôts productifs d'intérêts à des banques</b>	11 881	(4 436)	7 445	10 502	(4 223)	6 279
<b>Valeurs mobilières</b>						
Titres du compte de négociation	148 246	(5 348)	142 898	147 237	(282)	146 955
Titres disponibles à la vente	30 009	6 326	36 335	–	–	–
Titres du compte de placement	–	–	–	37 632	(97)	37 535
	178 255	978	179 233	184 869	(379)	184 490
<b>Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés</b>	64 313	(2 263)	62 050	59 378	(2 148)	57 230
<b>Prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts)</b>	237 936	(2 188)	235 748	208 530	(111)	208 419
<b>Autres</b>						
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	11 786	–	11 786	9 108	–	9 108
Dérivés	66 585	(295)	66 290	37 729	717	38 446
Locaux et matériel, montant net	2 131	(102)	2 029	1 818	(86)	1 732
Écart d'acquisition	4 752	(61)	4 691	4 304	(61)	4 243
Autres actifs incorporels	628	(180)	448	642	(211)	431
Montants à recouvrer au titre de la réassurance	–	1 140	1 140	–	1 182	1 182
Actifs des fonds distincts	–	114	114	–	111	111
Actifs liés aux activités destinées à la vente	–	–	–	82	–	82
Autres actifs	17 853	30 590	48 443	15 417	24 893	40 310
	103 735	31 206	134 941	69 100	26 545	95 645
	600 346 \$	23 219 \$	623 565 \$	536 780 \$	(19 583) \$	556 363 \$
<b>Passif et capitaux propres</b>						
<b>Dépôts</b>	365 205 \$	(12 276) \$	352 929 \$	343 523 \$	(9 466) \$	334 057 \$
<b>Autres</b>						
Acceptations	11 786	–	11 786	9 108	–	9 108
Engagements afférents aux titres vendus à découvert	44 689	829	45 518	38 252	(1 188)	37 064
Engagements afférents aux biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	37 033	(1 290)	35 743	41 103	(1 141)	39 962
Dérivés	72 010	(312)	71 698	42 094	312	42 406
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	7 283	2 530	9 813	7 337	2 686	10 023
Passifs des fonds distincts	–	114	114	–	111	111
Passifs liés aux activités destinées à la vente	–	–	–	32	–	32
Autres passifs	28 483	33 712	62 195	22 649	27 877	50 526
	201 284	35 583	236 867	160 575	28 657	189 232
<b>Déventures subordonnées</b>	6 235	6	6 241	7 103	300	7 403
<b>Titres de fiducie de capital</b>	1 400	(1 400)	–	1 383	(1 383)	–
<b>Passifs liés aux actions privilégiées</b>	300	(300)	–	298	(298)	–
<b>Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales</b>	1 483	1 405	2 888	1 775	1 083	2 858
<b>Capitaux propres (1)</b>	24 439	201	24 640	22 123	690	22 813
	600 346 \$	23 219 \$	623 565 \$	536 780 \$	19 583 \$	556 363 \$

(1) Au 31 octobre 2007, notre bénéfice consolidé comprenait un montant de 407 millions de dollars (293 millions en 2006) tiré des bénéfices non distribués de nos coentreprises et de placements comptabilisés selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation, conformément aux PCGR des États-Unis.

## États consolidés condensés des résultats

	2007	2006	2005
Bénéfice net lié aux activités poursuivies selon les PCGR du Canada	5 492 \$	4 757 \$	3 437 \$
Différences :			
Revenu net d'intérêt			
Produits dérivés et opérations de couverture	(17)	(22)	36
Coentreprises	(115)	(75)	–
Passif et capitaux propres	115	115	115
Revenus autres que d'intérêt			
Comptabilisation des activités d'assurance	(202)	(544)	(606)
Produits dérivés et opérations de couverture	56	(31)	11
Reclassement d'instruments financiers (1)	9	14	27
Entités à détenteurs de droits variables	4	(10)	–
Sociétés en commandite	60	(3)	(9)
Coentreprises	(650)	(458)	(171)
Reclassement de l'écart de conversion	(41)	(4)	–
Autres	(31)	(29)	(4)
Dotation à la (reprise sur) provision pour pertes sur créances			
Coentreprises	4	2	18
Autres	(8)	–	–
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance			
Comptabilisation des activités d'assurance	137	471	584
Frais autres que d'intérêt			
Droits à la plus-value des actions	11	16	25
Comptabilisation des activités d'assurance	69	75	72
Coentreprises	653	440	118
Entités à détenteurs de droits variables	2	2	–
Autres	31	29	–
Charge d'impôts et variation nette de la charge d'impôts découlant des éléments ci-dessus	66	95	(13)
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales			
Entités à détenteurs de droits variables	(6)	8	–
Coentreprises	3	3	–
Passif et capitaux propres	(101)	(101)	(101)
<b>Bénéfice net lié aux activités poursuivies selon les PCGR des États-Unis</b>	<b>5 541 \$</b>	<b>4 750 \$</b>	<b>3 539 \$</b>
Perte nette liée aux activités abandonnées selon les PCGR du Canada (2)	– \$	(29) \$	(50) \$
Différence – autres éléments	–	–	5
<b>Perte nette liée aux activités abandonnées selon les PCGR des États-Unis (2)</b>	<b>– \$</b>	<b>(29) \$</b>	<b>(45) \$</b>
<b>Bénéfice net selon les PCGR des États-Unis</b>	<b>5 541 \$</b>	<b>4 721 \$</b>	<b>3 494 \$</b>
Bénéfice de base par action (3)			
PCGR du Canada	4,24 \$	3,65 \$	2,61 \$
PCGR des États-Unis	4,26 \$	3,62 \$	2,67 \$
Bénéfice de base par action lié aux activités poursuivies			
PCGR du Canada	4,24 \$	3,67 \$	2,65 \$
PCGR des États-Unis	4,26 \$	3,64 \$	2,71 \$
Bénéfice (perte) de base par action lié aux activités abandonnées (2)			
PCGR du Canada	– \$	(0,02) \$	(0,04) \$
PCGR des États-Unis	– \$	(0,02) \$	(0,04) \$
Bénéfice dilué par action (3)			
PCGR du Canada	4,19 \$	3,59 \$	2,57 \$
PCGR des États-Unis	4,21 \$	3,57 \$	2,63 \$
Bénéfice dilué par action lié aux activités poursuivies			
PCGR du Canada	4,19 \$	3,61 \$	2,61 \$
PCGR des États-Unis	4,21 \$	3,59 \$	2,67 \$
Bénéfice (perte) dilué par action lié aux activités abandonnées (2)			
PCGR du Canada	– \$	(0,02) \$	(0,04) \$
PCGR des États-Unis	– \$	(0,02) \$	(0,04) \$

- (1) Le reclassement d'instruments financiers reflète des différences découlant du choix de l'option de la juste valeur et du reclassement de valeurs mobilières. Avant l'adoption des nouvelles normes comptables en matière d'instruments financiers le 1<sup>er</sup> novembre 2006, cet élément reflétait uniquement le reclassement de valeurs mobilières. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le reclassement de valeurs mobilières, veuillez vous reporter à la section Différences principales entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis.
- (2) Se reporter à la note 11.
- (3) L'incidence du calcul du bénéfice par action selon la méthode des deux catégories a réduit le bénéfice de base par action et le bénéfice dilué par action en vertu des PCGR des États-Unis de moins de un cent pour tous les exercices présentés. Se reporter à la section Différences principales entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis pour obtenir de plus amples renseignements sur la méthode des deux catégories.

États consolidés condensés des flux de trésorerie (1)

	2007	2006	2005
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation selon les PCGR du Canada</b>	<b>19 473 \$</b>	<b>(14 996)\$</b>	<b>(29 527)\$</b>
Ajustements selon les PCGR des États-Unis à l'égard du bénéfice net	49	(8)	102
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation			
Dotation à la provision pour pertes sur créances	4	(2)	(18)
Amortissement	(24)	(20)	(4)
Impôts futurs	(416)	271	(135)
Amortissement des autres actifs incorporels	(26)	(20)	–
Gain net à la vente de titres du compte de placement	–	–	3
Variation de l'actif et du passif d'exploitation			
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	(156)	43	(438)
Variation nette des intérêts courus à recevoir et à payer	293	(120)	(1)
Impôts exigibles	64	–	–
Actifs se rapportant aux produits dérivés	1 012	440	41
Passifs se rapportant aux produits dérivés	(624)	(267)	(90)
Titres du compte de négociation	(5 546)	(695)	(710)
Montants à recouvrer au titre de la réassurance	(42)	(8)	(511)
Variation nette des montants à payer aux courtiers ou à recevoir de ceux-ci	344	3 872	(2 504)
Autres	(437)	2 446	2 099
<b>Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation selon les PCGR des États-Unis</b>	<b>13 968</b>	<b>(9 064)</b>	<b>(31 693)</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement selon les PCGR du Canada</b>	<b>(36 690)</b>	<b>(43 235)</b>	<b>(7 727)</b>
Variation des dépôts productifs d'intérêts à des banques	213	4 191	48
Variation des prêts, déduction faite de la titrisation de prêts	2 084	1 050	28
Produit de la vente de titres du compte de placement	(7 565)	(14 709)	(25 628)
Produit de l'arrivée à échéance de titres du compte de placement	(18 784)	(28 203)	(18 405)
Acquisitions de titres du compte de placement	24 097	38 474	36 373
Produit de la vente de titres disponibles à la vente	7 565	14 727	25 651
Produit de l'arrivée à échéance de titres disponibles à la vente	18 784	28 185	18 379
Acquisitions de titres disponibles à la vente	(19 964)	(38 383)	(36 130)
Acquisitions nettes de locaux et de matériel	40	73	12
Variation des biens achetés en vertu de conventions de revente et des titres empruntés	115	2 148	–
<b>Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement selon les PCGR des États-Unis</b>	<b>(30 105)</b>	<b>(35 682)</b>	<b>(7 399)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement selon les PCGR du Canada</b>	<b>17 374</b>	<b>57 711</b>	<b>38 666</b>
Variation des dépôts	(17 831)	(36 663)	(35 001)
Variation des dépôts – Canada	(2 792)	(299)	15 522
Variation des dépôts – autres pays	17 813	27 468	19 791
Émission de titres de fiducie de capital RBC	–	–	(1 200)
Émission d'actions privilégiées	(16)	(7)	–
Actions privilégiées rachetées aux fins d'annulation	5	–	–
Frais d'émission	11	7	3
Émission d'actions ordinaires	(1)	1	(1)
Actions autodétenues – ventes	3	–	–
Actions autodétenues – achats	(1)	(2)	7
Dividendes versés	(15)	(13)	(14)
Variation des engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	(149)	(1 141)	–
Dividendes/distributions versés par des filiales aux actionnaires sans contrôle	(101)	(102)	(102)
Variation des engagements afférents à des titres vendus à découvert	2 017	(2 835)	2 837
Variation des emprunts à court terme des filiales	–	–	(4)
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement selon les PCGR des États-Unis</b>	<b>16 317 \$</b>	<b>44 125 \$</b>	<b>40 504 \$</b>
Incidence de la variation des taux de change sur l'encaisse et les montants à recevoir de banques	(332)\$	(80)\$	(122)\$
<b>Variation nette de l'encaisse et des montants à recevoir de banques</b>	<b>(152)</b>	<b>(701)</b>	<b>1 290</b>
Encaisse et montants à recevoir de banques au début	4 300 \$	5 001 \$	3 711 \$
<b>Encaisse et montants à recevoir de banques à la fin selon les PCGR des États-Unis</b>	<b>4 148 \$</b>	<b>4 300 \$</b>	<b>5 001 \$</b>

(1) Nous n'avons aucune activité abandonnée à l'exercice 2007.

Cumul des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts (1)

	2007			2006 (1)	2005 (1)
	PCGR du Canada	Différences	PCGR des États-Unis		
Écart de conversion	(45)\$	45 \$	– \$	– \$	– \$
(Pertes) gains non réalisés sur les titres disponibles à la vente	(65)	133	68	191	83
Gains (pertes) de change non réalisés, déduction faite des opérations de couverture	(3 207)	(4)	(3 211)	(2 000)	(1 768)
Gains (pertes) sur les dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	111	(91)	20	(52)	(165)
Obligation additionnelle au titre des régimes de retraite	–	(541)	(541)	(62)	(313)
<b>Cumul des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices</b>	<b>(3 206)\$</b>	<b>(458)\$</b>	<b>(3 664)\$</b>	<b>(1 923)\$</b>	<b>(2 163)\$</b>

(1) La notion de cumul des autres éléments du résultat étendu a été introduite en vertu des PCGR du Canada lors de l'adoption du chapitre 1530, le 1<sup>er</sup> novembre 2006 (se reporter à la note 1). Par conséquent, aucun rapprochement avec les périodes antérieures n'est pertinent.

États consolidés du résultat étendu

	2007			2006 (1)	2005 (1)
	PCGR du Canada	Différences	PCGR des États-Unis		
Bénéfice net	5 492 \$	49 \$	5 541 \$	4 721 \$	3 494 \$
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts					
(Pertes) gains nets non réalisés sur les titres disponibles à la vente, déduction faite des ajustements de reclassement	(65)	(58)	(123)	108	(95)
Gains (pertes) de change non réalisés	(2 965)	(49)	(3 014)	(507)	(623)
Reclassement aux résultats de (gains) pertes de change	(42)	41	(1)	6	5
Gains (pertes) de change nets liés aux opérations de couverture	1 804	-	1 804	269	401
Gains (pertes) nets sur les dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	80	1	81	(35)	(97)
Reclassement aux résultats de (gains) pertes liés aux dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	31	(5)	26	148	124
Obligation additionnelle au titre des régimes de retraite	-	50	50	251	(246)
<b>Total du résultat étendu</b>	<b>4 335 \$</b>	<b>29 \$</b>	<b>4 364 \$</b>	<b>4 961 \$</b>	<b>2 963 \$</b>
Charge (économie) d'impôts déduite des éléments ci-dessus :					
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres disponibles à la vente	(11)\$	(37)\$	(48)\$	57 \$	(55)\$
Gains (pertes) de change nets, déduction faite des opérations de couverture	911	-	911	130	204
Gains (pertes) nets non réalisés sur les dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	43	-	43	(15)	(51)
Reclassement aux résultats de (gains) pertes liés aux dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	16	(3)	13	75	66
Obligation additionnelle au titre des régimes de retraite	-	27	27	134	(132)
<b>Total de la charge (l'économie) d'impôts</b>	<b>959 \$</b>	<b>(13)\$</b>	<b>946 \$</b>	<b>381 \$</b>	<b>32 \$</b>

(1) Un nouvel état consolidé du résultat étendu a été introduit en vertu des PCGR du Canada lors de l'adoption du chapitre 1530, le 1<sup>er</sup> novembre 2006 (se reporter à la note 1). Par conséquent, aucun rapprochement avec les périodes antérieures n'est pertinent.

Éléments importants du rapprochement pour le bilan

Les tableaux suivants présentent les augmentations (diminutions) des actifs, des passifs et des capitaux propres par élément important du rapprochement entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis.

Au 31 octobre 2007	Produits dérivés et opérations de couverture	Entités à débiteurs de droits variables	Coentreprises	Comptabilisation des activités d'assurance	Reclassement d'instruments financiers (1)	Sociétés en commandite	Droits à la plus-value des actions	Passif et capitaux propres	Obligation additionnelle au titre des régimes de retraite	Comptabilisation à la date de transaction	Garanties autres qu'en espèces	Droit de compensation	Garanties, engagements de prêt et autres éléments secondaires (2)	Total
<b>Actif</b>														
Encaisse et montants à recevoir de banques	- \$	-	(78)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(78)\$
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	- \$	-	(4 436)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(4 436)\$
Valeurs mobilières	- \$	-	(375)	-	(875)	(195)	-	-	-	2 422	-	-	1	978 \$
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	- \$	-	(2 262)	-	(1)	-	-	-	-	-	-	-	-	(2 263)\$
Prêts	- \$	-	(2 931)	-	(18)	-	-	-	-	-	-	717	44	(2 188)\$
Autres actifs	(2)\$	-	(4 818)	2 967	873	220	(23)	-	(202)	13 995	18 106	-	90	31 206 \$
<b>Passif et capitaux propres</b>														
Dépôts	(8)\$	-	(12 277)	-	13	-	-	-	-	-	-	-	(4)	(12 276)\$
Autres passifs	2 \$	-	(2 594)	2 728	(14)	-	(60)	(34)	339	16 417	18 106	717	(24)	35 583 \$
Débitures subordonnées	- \$	-	-	-	6	-	-	-	-	-	-	-	-	6 \$
Titres de fiducie de capital	- \$	-	-	-	-	-	-	(1 400)	-	-	-	-	-	(1 400)\$
Passifs liés aux actions privilégiées	- \$	-	-	-	-	-	-	(300)	-	-	-	-	-	(300)\$
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	- \$	-	(29)	-	-	-	-	1 434	-	-	-	-	-	1 405 \$
Capitaux propres	4 \$	-	-	239	(26)	25	37	300	(541)	-	-	-	163	201 \$

- (1) Le reclassement d'instruments financiers reflète des différences découlant du choix de l'option de la juste valeur et du reclassement de valeurs mobilières. Avant l'adoption des nouvelles normes comptables en matière d'instruments financiers le 1<sup>er</sup> novembre 2006, cet élément reflétait uniquement le reclassement de valeurs mobilières. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le reclassement de valeurs mobilières, veuillez vous reporter à la section Différences principales entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis.
- (2) Les différences entre les autres éléments secondaires comprennent un écart de conversion cumulé de 41 millions de dollars (4 millions en 2006) et un montant de 8 millions (néant en 2006) lié à des prêts destinés à la vente qui sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de marché selon les PCGR des États-Unis et comptabilisés au coût non amorti selon les PCGR du Canada.

Au 31 octobre 2006

	Produits dérivés et opérations de couverture	Entités à débiteurs de droits variables	Coentreprises	Comptabilisation des activités d'assurance	Reclassement de titres (1)	Sociétés en commandite	Droits à la plus-value des actions	Passif et capitaux propres	Obligation additionnelle au titre des régimes de retraite	Comptabilisation à la date de transaction	Garanties autres qu'en espèces	Droit de compensation	Garanties, engagements de prêt et autres éléments secondaires	Total
<b>Actif</b>														
Encaisse et montants à recevoir de banques	-\$	-	(101)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(101)\$
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	(33)\$	-	(4 190)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(4 223)\$
Valeurs mobilières	-\$	(342)	(288)	-	369	(179)	-	-	-	60	-	-	1	(379)\$
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	-\$	-	(2 148)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(2 148)\$
Prêts	41 \$	-	(1 004)	-	-	-	-	-	-	-	-	852	-	(111)\$
Autres actifs	321 \$	(2)	(3 723)	2 890	(128)	164	(22)	-	(25)	10 401	16 558	-	111	26 545 \$
<b>Passif et capitaux propres</b>														
Dépôts	52 \$	-	(9 518)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(9 466)\$
Autres passifs	(77)\$	(39)	(1 907)	2 777	-	-	(58)	(34)	37	10 461	16 558	852	87	28 657 \$
Débitures subordonnées	300 \$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	300 \$
Titres de fiducie de capital	-\$	-	-	-	-	-	-	(1 383)	-	-	-	-	-	(1 383)\$
Passifs liés aux actions privilégiées	-\$	-	-	-	-	-	-	(298)	-	-	-	-	-	(298)\$
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	-\$	(305)	(29)	-	-	-	-	1 417	-	-	-	-	-	1 083 \$
Capitaux propres	54 \$	-	-	113	241	(15)	36	298	(62)	-	-	-	25	690 \$

(1) Le reclassement d'instruments financiers reflète des différences découlant du choix de l'option de la juste valeur et du reclassement de valeurs mobilières. Avant l'adoption des nouvelles normes comptables en matière d'instruments financiers le 1<sup>er</sup> novembre 2006, cet élément reflétait uniquement le reclassement de valeurs mobilières. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le reclassement de valeurs mobilières, veuillez vous reporter à la section Différences principales entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis.

### Différences principales entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis

N°	Élément	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada
1	Entités à débiteurs de droits variables	<p>En vertu du bulletin d'interprétation n° 46 publié par le Financial Accounting Standards Board (FASB), intitulé <i>Consolidation of Variable Interest Entities</i> (FIN 46R), nous consolidons les EDDV dont nous sommes le principal bénéficiaire. Les EDDV sont des entités dans lesquelles les investisseurs en instruments de capitaux propres ne détiennent pas une participation financière majoritaire ou dont les capitaux propres à risque ne sont pas suffisants pour permettre à l'entité de financer ses activités sans le soutien financier subordonné supplémentaire d'autres parties. Le principal bénéficiaire est la partie qui assume la majorité des pertes prévues de l'EDDV et/ou reçoit la majorité des rendements résiduels prévus de cette dernière.</p> <p>Au cours du quatrième trimestre de 2006, nous avons adopté le FASB Staff Position FIN 46(R)-6, intitulé <i>Determining the Variability to be Considered in Applying FASB Interpretation No. 46(R)</i> (FSP FIN 46(R)-6). Cette directive clarifie la façon d'analyser les EDDV et les exigences de consolidation à leur égard. À l'adoption de cette directive, nous avons déconsolidé certains fonds de placement.</p>	<p>Le traitement comptable des EDDV est conforme, à tous les égards importants, aux PCGR des États-Unis. Au cours du deuxième trimestre de 2007, nous avons adopté l'abrégié CPN-163 qui est essentiellement semblable au FSP FIN 46(R)-6. Veuillez vous reporter à la note 1.</p>
2	Passif et capitaux propres	<p>Les actions émises qui sont assorties de droits de conversion ou de clauses de rachat conditionnel sont classées dans les capitaux propres. Les actions qui sont obligatoirement rachetables en raison d'une obligation inconditionnelle exigeant le rachat par l'émetteur de l'instrument, au moyen du transfert de ses actifs à une date précise ou au moment de l'arrivée certaine d'un événement, sont classées comme des passifs.</p>	<p>Les instruments financiers pouvant être réglés par un nombre variable de nos actions ordinaires au moment de la conversion par le détenteur sont classés à titre de passifs en vertu des PCGR du Canada. Par conséquent, certains montants au titre de nos actions privilégiées et de nos titres TruCS ont été classés à titre de passifs. Les dividendes et les distributions du rendement relatifs à ces instruments sont compris dans la rubrique Frais d'intérêt de notre état consolidé des résultats.</p>
3	Produits dérivés et opérations de couverture	<p>Tous les produits dérivés sont inscrits au bilan consolidé à leur juste valeur, y compris certains dérivés intégrés dans des instruments hybrides. En ce qui concerne les instruments dérivés qui ne répondent pas aux conditions de la comptabilité de couverture, la variation de leur juste valeur est inscrite dans les revenus autres que d'intérêt. En ce qui concerne les instruments dérivés qui sont désignés à titre de couverture et qui répondent aux conditions de couverture des flux de trésorerie, les variations de la juste valeur liée à la tranche efficace de la couverture sont inscrites dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, dans les capitaux propres, et seront par la suite imputées au revenu net d'intérêt de la période au cours de laquelle les flux de trésorerie de l'élément couvert ont une incidence sur le bénéfice. La tranche inefficace de la couverture est inscrite dans les revenus autres que d'intérêt.</p>	<p>Avant le 1<sup>er</sup> novembre 2006, les produits dérivés intégrés dans des instruments hybrides ne faisaient habituellement pas l'objet d'une comptabilisation distincte, à l'exception de ceux liés aux contrats de dépôt indexés sur actions. En ce qui concerne les instruments dérivés qui ne répondaient pas aux conditions de la comptabilité de couverture, la variation de leur juste valeur était inscrite dans les revenus autres que d'intérêt. Les produits dérivés détenus à des fins autres que de négociation pour lesquels la comptabilité de couverture n'avait pas été appliquée au moment de l'adoption de la note d'orientation concernant la comptabilité n° 13, intitulée <i>Relations de couverture</i>, étaient comptabilisés à la juste valeur, et les gains ou pertes transitoires étaient portés aux résultats au moment où l'élément couvert initial avait une</p>

Différences principales entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis (suite)

N°	Élément	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada
3	Produits dérivés et opérations de couverture (suite)	En ce qui concerne les instruments dérivés qui sont désignés à titre de couverture et qui répondent aux conditions de couverture de la juste valeur, la valeur comptable de l'élément couvert est ajustée en fonction des gains ou des pertes attribuables au risque couvert et est imputée aux revenus autres que d'intérêt. Cette variation de la juste valeur de l'élément couvert est généralement contrebalancée par les variations de la juste valeur du produit dérivé.	<p>incidence sur le revenu net d'intérêt. Lorsque des instruments dérivés désignés à titre de couverture répondaient aux conditions de couverture efficace, ils étaient comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, et les gains ou pertes étaient reportés et comptabilisés sur la durée de vie des actifs ou passifs couverts à titre d'ajustements du revenu net d'intérêt. Les PCGR du Canada n'exigeaient pas la comptabilisation de la tranche inefficace de la couverture.</p> <p>Le 1<sup>er</sup> novembre 2006, nous avons adopté les chapitres 3855 et 3865, lesquels harmonisent considérablement les PCGR du Canada et ceux des États-Unis. Se reporter à la note 1.</p>
4	Coentreprises	Les placements dans les coentreprises autres que des EDDV sont comptabilisés à l'aide de la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation.	Les placements dans les coentreprises autres que des EDDV sont comptabilisés à l'aide de la méthode de la consolidation proportionnelle.
5	Comptabilisation des activités d'assurance	Les placements à revenu fixe et les placements en titres de participation sont compris dans les titres disponibles à la vente et sont inscrits à la juste valeur estimative. Les gains et les pertes non réalisés, déduction faite des impôts sur les bénéfices, sont présentés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, dans les capitaux propres. Les gains et les pertes réalisés sont inclus dans les revenus autres que d'intérêt lorsqu'ils sont réalisés.	<p>Avant le 1<sup>er</sup> novembre 2006, les placements à revenu fixe et les placements en titres de participation étaient classés comme des titres du compte de placement. Les placements à revenu fixe étaient inscrits au coût non amorti, alors que les placements en titres de participation étaient comptabilisés au coût, sauf pour les titres de participation soutenant les obligations d'assurance vie dont la valeur comptable était ajustée trimestriellement de 5 % de l'écart entre la valeur de marché et la valeur comptable antérieurement ajustée. Les gains et les pertes réalisés à la cession de placements à revenu fixe soutenant les obligations d'assurance vie étaient reportés et amortis dans les revenus autres que d'intérêt sur la durée à l'échéance restante des placements cédés, laquelle ne pouvait excéder 20 ans. Les gains et les pertes réalisés à la cession de titres de participation étaient reportés et comptabilisés dans les revenus autres que d'intérêt au taux trimestriel de 5 % des gains et des pertes reportés non amortis.</p> <p>Depuis l'adoption du chapitre 3855 le 1<sup>er</sup> novembre 2006, les titres à revenu fixe et les titres de participation sont classés comme titres disponibles à la vente, à l'exception des titres soutenant les obligations liées aux indemnités au titre des contrats d'assurance vie et d'assurance maladie, lesquels sont désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'utilisation de l'option de la juste valeur, comme il est décrit à la note 1.</p>

*Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance* : les obligations liées aux contrats d'assurance vie, à l'exception des contrats d'assurance vie universelle et des contrats semblables à des placements, sont établies au moyen de la méthode de la prime nivelée nette, laquelle repose sur des hypothèses relatives à la mortalité, à la morbidité, aux polices tombées en déchéance, aux rachats, au rendement des placements, à la participation aux excédents et aux charges d'exploitation directes. Ces hypothèses sont uniquement revues lorsqu'il est déterminé que les coûts d'acquisition reportés existants ne sont pas recouvrables. En ce qui concerne les contrats d'assurance vie universelle et les contrats semblables à des placements, les obligations sont égales à la valeur des comptes des titulaires de polices et comprennent pour certains contrats une provision technique constituée selon la méthode de la prime nivelée nette. Les soldes des comptes représentent les dépôts bruts cumulés reçus majorés des intérêts créditeurs moins les retraits, les frais et les charges liées à la mortalité. Les hypothèses de provision sous-jacentes à ces contrats font l'objet d'une révision annuelle. Les obligations liées aux contrats d'assurance IARD correspondent aux montants estimatifs requis pour le règlement de toutes les réclamations non versées et sont comptabilisées à la valeur actualisée.

*Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance* : les obligations liées aux contrats d'assurance vie sont établies au moyen de la Méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle repose sur des hypothèses relatives à la mortalité, à la morbidité, aux polices tombées en déchéance, aux rachats, au rendement des placements, à la participation aux excédents et aux frais de maintien. Afin de tenir compte de l'incertitude liée aux hypothèses qui sous-tendent le calcul des obligations, une marge (provision pour variations défavorables) est ajoutée à chaque hypothèse. Ces hypothèses font l'objet d'une révision annuelle et elles sont mises à jour afin de refléter les résultats de l'expérience et les conditions de marché réelles. Les obligations liées aux contrats d'assurance IARD correspondent aux montants estimatifs requis pour le règlement de toutes les réclamations non versées et sont comptabilisées à la valeur actualisée.

N°	Élément	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada
5	Comptabilisation des activités d'assurance (suite)	<p><i>Revenus tirés des activités d'assurance</i> : les montants reçus au titre des contrats d'assurance vie universelle et des autres contrats semblables à des placements ne sont pas inclus dans les revenus, mais sont reportés à titre de dépôts dans les comptes des titulaires de polices au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance. Les revenus tirés de ces contrats se limitent aux montants imputés aux soldes des comptes des titulaires de polices relativement à la mortalité, à l'administration des polices et aux charges liées au rachat, et sont inclus dans les revenus autres que d'intérêt lorsqu'ils sont gagnés. Les paiements versés à l'échéance ou au rachat sont portés en réduction des sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance.</p> <p><i>Coûts d'acquisition de polices</i> : les coûts d'acquisition sont reportés dans les autres actifs. La méthode de l'amortissement des coûts d'acquisition est tributaire du produit connexe. Quant aux contrats de longue durée, ils sont amortis proportionnellement aux revenus tirés des primes. En ce qui concerne les contrats d'assurance vie universelle et les contrats semblables à des placements, l'amortissement est basé sur un pourcentage stable des profits bruts estimatifs.</p> <p><i>Valeur des activités acquises</i> : la valeur des activités acquises est déterminée à la date d'acquisition et comptabilisée à titre d'actif. L'actif au titre de la valeur des activités acquises est amorti et imputé aux résultats selon la même méthode que celle utilisée pour l'amortissement des coûts d'acquisition de polices; cependant, les primes ou les marges de profit ne sont reflétées qu'après la date d'acquisition.</p> <p><i>Réassurance</i> : les montants à recouvrer au titre de la réassurance sont comptabilisés dans l'actif du bilan consolidé.</p> <p><i>Fonds distincts</i> : les fonds distincts sont constatés dans le bilan consolidé.</p>	<p><i>Revenus tirés des activités d'assurance</i> : les primes liées aux contrats d'assurance vie universelle et aux autres contrats semblables à des placements sont inscrites à titre de revenus autres que d'intérêt, et les obligations futures liées aux indemnités d'assurance sont imputées aux indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.</p> <p><i>Coûts d'acquisition de polices</i> : les coûts d'acquisition de nouveaux contrats d'assurance vie et d'assurance de rente sont implicitement comptabilisés à titre de réduction des sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance.</p> <p><i>Valeur des activités acquises</i> : la valeur des polices d'assurance vie en vigueur acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est implicitement comptabilisée à titre de réduction des obligations liées aux indemnités d'assurance.</p> <p><i>Réassurance</i> : les montants à recouvrer au titre de la réassurance en matière d'assurance vie liés aux risques cédés à d'autres compagnies d'assurance ou de réassurance sont portés en réduction des sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance.</p> <p><i>Fonds distincts</i> : les actifs et les passifs des fonds distincts ne sont pas constatés dans le bilan consolidé.</p>
6	Reclassement de valeurs mobilières et application de l'option de la juste valeur	<p>Les valeurs mobilières sont classées en tant que titres du compte de négociation ou titres disponibles à la vente et sont inscrites au bilan consolidé à leur juste valeur estimative. Les gains nets ou pertes nettes non réalisés sur les titres disponibles à la vente, déduction faite des impôts connexes, sont inscrits dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, dans les capitaux propres, sauf lorsque les titres disponibles à la vente constituent l'élément couvert dans une couverture de juste valeur. Ces gains ou pertes non réalisés ayant fait l'objet d'une couverture sont constatés dans les revenus autres que d'intérêt, où ils sont généralement contrebalancés par les variations de la juste valeur des produits dérivés connexes. Les réductions de valeur effectuées pour refléter une moins-value durable des titres disponibles à la vente sont incluses dans les revenus autres que d'intérêt.</p> <p>Le 1<sup>er</sup> novembre 2006, nous avons adopté le Financial Accounting Standards Board (FASB) Statement No. 155, intitulé <i>Accounting for Certain Hybrid Financial Instruments – an amendment of FASB Statement No. 133 and 140</i> (FAS 155). En vertu du FAS 155, une entité peut choisir d'évaluer à la juste valeur tout instrument financier hybride comportant un dérivé intégré qui nécessite une comptabilisation séparée; les variations de la juste valeur sont constatées dans les résultats.</p> <p>Le 1<sup>er</sup> novembre 2006, nous avons également adopté le FASB Statement No. 156, intitulé <i>Accounting for Servicing of Financial Assets – an amendment of FASB Statement No. 140</i> (FAS 156). En vertu du FAS 156, une entité doit initialement évaluer ses droits de gestion à la juste valeur, mais peut par la suite choisir soit d'amortir la juste valeur initiale sur la période applicable aux droits, soit de réévaluer ces droits à la juste valeur avec comptabilisation des variations dans le résultat net. La possibilité de réévaluer les droits de gestion à la juste valeur</p>	<p>Avant le 1<sup>er</sup> novembre 2006, les valeurs mobilières étaient classées en tant que titres du compte de négociation (constatés à leur juste valeur estimative), titres du compte de placement (constatés au coût non amorti) ou titres de substitut de prêt. Les réductions de valeur effectuées pour refléter une moins-value durable des titres du compte de placement étaient incluses dans les revenus autres que d'intérêt. Les titres de substitut de prêt étaient comptabilisés selon le traitement comptable réservé aux prêts et, au besoin, étaient réduits d'une provision.</p> <p>Le chapitre 3855 adopté le 1<sup>er</sup> novembre 2006 harmonise considérablement les PCGR du Canada et ceux des États-Unis. La différence importante découlant de l'adoption de cette nouvelle norme canadienne a trait principalement à l'utilisation de l'option de la juste valeur. Comme il est décrit à la note 1, les sociétés peuvent, en vertu du chapitre 3855, désigner tout instrument financier comme détenu à des fins de transaction au moment de sa constatation initiale ou de l'adoption de la nouvelle norme. L'option de la juste valeur en vertu des PCGR du Canada peut s'appliquer à tout instrument financier (à l'exception de certaines restrictions imposées par le BSIF), tandis que les PCGR des États-Unis permettent uniquement l'utilisation de cette option pour les droits de gestion et certains instruments financiers hybrides. Les principales catégories d'instruments financiers pour lesquelles nous avons utilisé l'option de la juste valeur en vertu des PCGR du Canada sont décrites à la note 1.</p>

Différences principales entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis (suite)

N°	Élément	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada
6	Reclassement de valeurs mobilières et application de l'option de la juste valeur (suite)	<p>à même le résultat net supprime la disparité comptable entre les droits de gestion et les produits dérivés connexes qui, autrement, empêcheraient l'application de la comptabilité de couverture.</p> <p>Depuis l'adoption du FAS 155 et du FAS 156, certains instruments financiers hybrides et droits de gestion sont évalués à la juste valeur. L'adoption de ces normes n'a eu aucune incidence importante sur notre situation financière ni sur nos résultats d'exploitation consolidés.</p>	
7	Sociétés en commandite	<p>La méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation est utilisée pour comptabiliser les placements dans des sociétés en commandite qui ne sont pas des EDDV ou qui sont des EDDV non consolidées, si ces placements représentent au moins 3 % de la participation totale.</p>	<p>Nous utilisons la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation pour comptabiliser les placements dans des sociétés en commandite qui ne sont pas des EDDV ou qui sont des EDDV non consolidées, si nous avons la capacité d'exercer une influence notable, habituellement dans le cas d'une participation de 20 % ou plus.</p>
8	Droits à la plus-value des actions	<p>Entre le 29 novembre 1999 et le 5 juin 2001, les options octroyées en vertu du régime d'options sur actions des employés étaient assorties de droits à la plus-value des actions. Un participant pouvait choisir d'exercer le droit à la plus-value des actions plutôt que de lever l'option correspondante. Le cas échéant, le participant recevait un montant en espèces égal à l'écart entre le cours de clôture de nos actions ordinaires le jour précédant immédiatement la date d'exercice et le prix de levée de l'option. Pour ce type de régime, la charge de rémunération doit être mesurée au moyen d'estimations fondées sur les données historiques relatives aux participants ayant choisi d'exercer les droits à la plus-value des actions plutôt que de lever les options correspondantes.</p> <p>Le 1<sup>er</sup> novembre 2005, nous avons adopté le FASB Statement No. 123 (révisé en 2004), intitulé <i>Share-Based Payment</i> [FAS 123(R)], ainsi que les prises de position FASB s'y rapportant (FSP), et nous l'avons appliqué prospectivement aux nouvelles attributions et à la tranche des attributions existantes pour lesquelles les droits ne sont pas acquis. Le FAS 123(R) exige que la charge de rémunération soit évaluée en fonction de l'hypothèse que tous les participants exerceront leurs droits à la plus-value des actions. En vertu des dispositions transitoires de la nouvelle norme, les exigences de celle-ci sont applicables aux attributions octroyées après l'adoption de la nouvelle norme. Étant donné que les droits à la plus-value des actions ont été octroyés avant l'adoption de la nouvelle norme comptable, nous continuerons de les comptabiliser en vertu de la norme comptable antérieure.</p>	<p>Pour un tel régime, un passif est comptabilisé au titre des paiements en espèces potentiels aux participants, et la charge de rémunération est évaluée en fonction de l'hypothèse que tous les participants exerceront leurs droits à la plus-value des actions.</p>
9	Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	<p>Le 31 octobre 2007, nous avons adopté les normes de comptabilisation du Statement No. 158 publié par le FASB, intitulé <i>Employers' Accounting for Defined Benefit Pension and Other Post-retirement Plans – an amendment of FASB Statements No. 87, 88, 106 and 132(R)</i> (FAS 158). En vertu du FAS 158, une entité est tenue i) de constater la situation de capitalisation d'un régime d'avantages sociaux dans le bilan et ii) de constater dans les autres éléments du résultat étendu les gains et les pertes actuariels nets existants non comptabilisés, les coûts et les crédits au titre des services passés existants non comptabilisés de même que le montant net des actifs ou des obligations transitoires existants non comptabilisés. En ce qui nous concerne, les normes d'évaluation du FAS 158, qui exigent que l'entité évalue les actifs et les obligations au titre des régimes à prestations déterminées à la date de clôture de l'exercice, prendra effet prospectivement à compter de la fin de l'exercice 2009. L'incidence de l'adoption du FAS 158 est décrite à la rubrique Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi de la présente note.</p>	<p>Les PCGR du Canada ne prévoient aucune exigence analogue au FAS 158.</p> <p>En ce qui concerne les régimes à prestations déterminées, l'actif des régimes et l'obligation au titre des prestations constituées doivent être évalués dans les trois mois précédant la fin de l'exercice. Nous évaluons notre obligation au titre des prestations constituées et l'actif des régimes de retraite au 30 septembre de chaque exercice.</p>

## Différences principales entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis (suite)

N°	Élément	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada
9	Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (suite)	Avant l'exercice 2007, en ce qui a trait aux régimes de retraite à prestations déterminées, la tranche non capitalisée de l'obligation au titre des prestations constituées était comptabilisée comme une obligation additionnelle minimale, un actif incorporel d'un montant n'excédant pas le coût des prestations au titre des services passés non constaté était comptabilisé, et l'excédent de la tranche non capitalisée de l'obligation au titre des prestations constituées sur le coût des prestations au titre des services passés non constaté était porté en réduction des autres éléments du résultat étendu.	
10	Comptabilisation à la date de transaction	Les transactions de valeurs mobilières sont inscrites selon la comptabilisation à la date de transaction dans le bilan consolidé et dans l'état consolidé des résultats.	Les transactions de valeurs mobilières sont inscrites selon la comptabilisation à la date de règlement dans le bilan consolidé, et elles sont inscrites selon la comptabilisation à la date de transaction dans l'état consolidé des résultats.
11	Garanties autres qu'en espèces	Les garanties autres qu'en espèces reçues dans le cadre d'opérations de prêts de titres sont comptabilisées au bilan consolidé à titre d'actif avec une obligation correspondante de retour si nous disposons de la capacité de les revendre ou de les donner de nouveau en garantie.	Les garanties autres qu'en espèces reçues dans le cadre d'opérations de prêts de titres ne sont pas comptabilisées dans le bilan consolidé.
12	Droit de compensation	Lorsque les actifs et passifs financiers sont assujettis à un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et que nous avons l'intention de procéder au règlement de ces actifs et passifs auprès d'une même tierce partie, soit sur une base nette, soit simultanément, les actifs et passifs financiers peuvent être présentés sur une base nette.	Les actifs et passifs financiers doivent être présentés sur une base nette lorsque les mêmes critères que ceux prévus par les PCGR des États-Unis sont remplis. Par ailleurs, les critères concernant la présentation sur une base nette peuvent également être appliqués aux opérations tripartites.
13	Garanties	En ce qui concerne les garanties émises ou modifiées après le 31 décembre 2002, un passif représentant la juste valeur de l'engagement découlant de l'émission de la garantie est constaté au début de la garantie.	Avant le 1 <sup>er</sup> novembre 2006, les PCGR du Canada prévoyaient uniquement des obligations d'information. Le chapitre 3855 adopté le 1 <sup>er</sup> novembre 2006 harmonise considérablement les PCGR du Canada et ceux des États-Unis.
14	Engagements de prêt	Dans le cas des engagements de prêt conclus après le 31 mars 2004 et émis pour des prêts qui seront destinés à la vente lorsqu'ils seront déboursés, les revenus liés aux actifs de gestion intégrés dans ces engagements doivent être constatés uniquement lorsque les actifs de gestion ont été contractuellement séparés des prêts connexes.	En vertu du chapitre 3855, si les engagements de prêt peuvent faire l'objet d'un règlement net ou si une entité a pour pratique établie de vendre les actifs résultant de ses engagements de prêt peu après leur création, les engagements de prêt peuvent être traités comme des dérivés et ce traitement s'applique à l'ensemble des engagements de prêt de la même catégorie. En outre, les engagements de prêt peuvent être désignés comme détenus à des fins de transaction au moment de leur constatation initiale ou de l'adoption de la nouvelle norme, selon l'utilisation de l'option de la juste valeur. (Se reporter à l'élément 6 plus haut.)
15	Méthode des deux catégories pour le calcul du bénéfice par action	Lors du calcul du bénéfice par action, nous sommes tenus de refléter certaines valeurs mobilières ou certains autres instruments ou contrats qui confèrent à leur détenteur un droit de participation dans les bénéfices non distribués lorsque ce droit est obligatoire et peut être déterminé de façon objective.	Les PCGR du Canada ne prévoient aucune exigence de ce genre.
16	Impôts sur les bénéfices	En plus de l'incidence fiscale des différences mentionnées ci-dessus, l'incidence de la variation des taux d'imposition sur les impôts reportés est inscrite lorsque la modification du taux d'imposition a été promulguée.	Ces incidences sont inscrites lorsque la modification du taux d'imposition est pratiquement en vigueur.

### Actif net affecté

Certaines de nos filiales et coentreprises sont assujetties à des exigences réglementaires en vigueur dans les territoires où elles exercent leurs activités. En vertu de ces exigences, il est possible qu'elles ne puissent nous transférer notre quote-part de leur actif sous forme de dividendes en espèces, de prêts ou d'avances. Au 31 octobre 2007, l'actif net affecté de ces filiales s'élevait à 10,3 milliards de dollars (7,1 milliards en 2006).

### Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Les renseignements présentés ci-après concernant nos régimes à prestations déterminées s'ajoutent à l'information présentée à la note 20.

Le 31 octobre 2007, nous avons adopté les normes de comptabilisation et de présentation de l'information financière du FAS 158, qui exigent la constatation d'une situation de surcapitalisation et de sous-capitalisation à titre d'actif ou de passif, avec un ajustement compensatoire au cumul des autres éléments du résultat étendu après impôts. Les ajustements au cumul des autres éléments du résultat étendu au moment de l'adoption représentent les gains et les pertes actuariels nets, les coûts et les crédits au titre des services passés et les actifs et les obligations

transitoires qui n'ont pas été comptabilisés antérieurement. Ces montants seront par la suite amortis à titre de charge de retraite sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des groupes d'employés participant aux régimes. Par ailleurs, les gains et les pertes actuariels qui surviennent dans les périodes ultérieures et qui ne sont pas comptabilisés à titre de charge de retraite dans la même période, seront constatés au titre des autres éléments du résultat étendu. Ces montants seront par la suite comptabilisés à titre d'élément de la charge de retraite selon la même méthode que les montants comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu au moment de l'adoption du FAS 158.

Le tableau qui suit présente les effets différentiels de l'adoption des dispositions du FAS 158 sur notre bilan consolidé au 31 octobre 2007, y compris l'incidence de la constatation du passif minimal supplémentaire de 30 millions de dollars avant l'adoption du FAS 158. Les effets différentiels de l'adoption des dispositions du FAS 158 sur notre bilan consolidé au 31 octobre 2007 n'ont eu aucune incidence sur notre état consolidé des résultats pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007 ni pour aucun autre exercice présenté.

	2007		
	Avant l'application du FAS 158	Ajustements	Après l'application du FAS 158
<b>Autres actifs</b>			
Coût des prestations de retraite payées d'avance (1)	578 \$	(479) \$	99 \$
<b>Autres passifs</b>			
Charge à payer au titre des prestations et des autres avantages postérieurs à l'emploi constitués (2)	1 262	330	1 592
<b>Cumul des autres éléments du résultat étendu (3)</b>	<b>18 \$</b>	<b>809 \$</b>	<b>827 \$</b>

(1) Comprend la contrepassation d'une tranche de 12 millions de dollars des coûts au titre des services passés non constatés, comptabilisée à titre d'actif incorporel.

(2) Comprend la contrepassation de l'ajustement de 30 millions de dollars au titre du passif minimal supplémentaire.

(3) Comprend des ajustements de 549 millions de dollars, déduction faite des impôts, au titre du régime d'avantages sociaux des employés et la contrepassation de l'ajustement de 20 millions de dollars au titre du passif minimal supplémentaire, déduction faite des impôts.

Les situations de sous-capitalisation des régimes de retraite et des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, qui se chiffrent à 52 millions de dollars et à 1 441 millions, respectivement, sont comptabilisées au

poste Autres passifs du bilan consolidé. Les obligations cumulées au titre des prestations constituées pour les régimes de retraite totalisent 6 299 millions de dollars au 31 octobre 2007 (6 277 millions en 2006).

Les montants avant impôts compris dans le cumul des autres éléments du résultat étendu au 31 octobre 2007 se détaillent comme suit :

	2007		
	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	Total
Perte actuarielle nette	484 \$	564 \$	1 048 \$
Coût (économie) au titre des services passés	95	(307)	(212)
(Actif) obligation transitoire	(10)	1	(9)
<b>Montant avant impôts constaté dans le cumul des autres éléments du résultat étendu (1)</b>	<b>569 \$</b>	<b>258 \$</b>	<b>827 \$</b>

(1) Le montant constaté dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts, totalise 541 millions de dollars.

La perte actuarielle nette estimative et le coût des services passés liés aux régimes de retraite, qui sont compris dans le cumul des autres éléments du résultat étendu et qui seront amortis, avant impôts, au titre de la charge de retraite au cours de l'exercice 2008, s'élèvent à 94 millions de dollars et à 22 millions, respectivement, et la charge de retraite sera réduite de 2 millions par suite de l'amortissement d'actifs transitoires. La perte actuarielle nette estimative et les obligations transitoires liées aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, qui sont comprises dans le cumul des autres éléments du résultat étendu et qui seront amorties, avant impôts, au titre de la charge de retraite au cours de l'exercice 2008, s'élèvent à 37 millions de dollars et à néant, respectivement, et la charge de retraite sera réduite de 23 millions par suite de l'amortissement de l'économie au titre des services passés.

### Opérations de couverture

Les chapitres 3855 et 3865 adoptés le 1<sup>er</sup> novembre 2006 harmonisent considérablement les PCGR du Canada et ceux des États-Unis. Les critères qui doivent être remplis aux fins de l'application de la comptabilité de couverture, ainsi que la façon d'appliquer la comptabilité de couverture à chacune des stratégies de couverture permises, sont décrits à la note 1.

Avant le 1<sup>er</sup> novembre 2006, il existait des différences importantes entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis, lesquelles sont quantifiées ci-après.

#### Couverture de la juste valeur

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2006, la tranche inefficace constatée à la rubrique Revenus autres que d'intérêt totalisait un gain net non réalisé de 11 millions de dollars (4 millions en 2005). Pour chaque produit dérivé, toutes les composantes de la variation de la juste valeur ont été incluses aux fins de l'évaluation de l'efficacité de la couverture de la juste valeur. Nous n'avons couvert aucun engagement ferme au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2006.

### Actif moyen selon les PCGR des États-Unis

	2007		2006		2005	
	Actif moyen	% du total de l'actif moyen	Actif moyen	% du total de l'actif moyen	Actif moyen	% du total de l'actif moyen
Canada	338 545 \$	56 %	297 740 \$	57 %	277 442 \$	58 %
États-Unis	139 569	23 %	119 614	23 %	97 002	20 %
Autres pays	125 743	21 %	104 533	20 %	101 961	22 %
	603 857 \$	100 %	521 887 \$	100 %	476 405 \$	100 %

### Principales modifications comptables

#### Directives à l'égard de la quantification des inexactitudes contenues dans les états financiers

En septembre 2006, la SEC a publié le Staff Accounting Bulletin No. 108, intitulé *Considering the Effects of Prior Year Misstatements when Quantifying Misstatements in Current Year Financial Statements* (SAB 108). Le SAB 108 donne des directives sur la façon d'évaluer des inexactitudes contenues dans les états financiers de périodes antérieures en vue de mesurer leur importance pour la période considérée. Le SAB 108 exige que les entités assujetties évaluent l'importance des erreurs ajustées repérées en utilisant les deux méthodes suivantes : la méthode de l'état des résultats, selon laquelle l'entité quantifie une erreur en fonction du montant de l'inexactitude provenant de l'état des résultats de l'exercice considéré, sans tenir compte de l'incidence qu'entraîne la correction de la tranche de l'inexactitude contenue au bilan de l'exercice considéré qui provient des exercices précédents; et la méthode du bilan, selon laquelle l'entité quantifie une erreur en tenant compte de l'incidence qu'entraîne la correction de l'inexactitude contenue au bilan à la fin de l'exercice considéré, quel que soit le moment où cette erreur est née. Le SAB 108 permet aux entités de constater l'effet cumulé d'erreurs que l'entité avait précédemment jugées comme non importantes, en ajustant la valeur comptable des actifs et des passifs en date du début de l'exercice considéré et en constatant un ajustement compensatoire au solde d'ouverture des bénéfices non répartis.

Le 1<sup>er</sup> novembre 2006, nous avons adopté le SAB 108 et réduit notre solde d'ouverture des bénéfices non répartis et du cumul des autres éléments du résultat étendu de 42 millions de dollars et de 35 millions, respectivement, et augmenté les autres passifs de 77 millions. Ces ajustements ont trait à des erreurs survenues entre les exercices 2001 et 2006 alors que certains critères aux fins de l'application de la comptabilité de couverture n'avaient pas été remplis. En utilisant la méthode de l'état des

#### Couverture des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2006, un gain net non réalisé de 1 million de dollars (perte de 97 millions en 2005) a été inscrit à la rubrique Autres éléments du résultat étendu, au titre de la tranche efficace de la variation de la juste valeur des produits dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie. Les montants constatés à la rubrique Autres éléments du résultat étendu sont reclassés au revenu net d'intérêt des périodes au cours desquelles le revenu net d'intérêt subit l'incidence de la variabilité des flux de trésorerie de l'élément couvert. Une perte nette de 108 millions de dollars (perte de 124 millions en 2005) a été reclassée au bénéfice net au cours de l'exercice. Une perte nette reportée de 26 millions de dollars (perte de 111 millions en 2005) incluse dans la rubrique Cumul des autres éléments du résultat étendu au 31 octobre 2006 devrait être reclassée au bénéfice net au cours des 12 prochains mois.

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2006, une perte nette non réalisée de 23 millions de dollars (perte de 3 millions en 2005) a été inscrite à la rubrique Revenus autres que d'intérêt au titre de la tranche inefficace de la couverture des flux de trésorerie. Pour chaque produit dérivé, toutes les composantes de la variation de la juste valeur ont été incluses aux fins de l'évaluation de l'efficacité de la couverture des flux de trésorerie. Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2006, nous n'avons couvert aucune opération projetée.

#### Couverture de l'investissement net dans des établissements étrangers

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2006, nous avons constaté une perte de change de 507 millions de dollars (623 millions en 2005) relativement à notre investissement net dans des établissements étrangers, qui a été contrebalancée par un gain de 269 millions (401 millions en 2005) relativement aux produits dérivés et non dérivés désignés comme couvertures de ce risque de change. Les gains (pertes) de change nets sont constatés comme une composante de la rubrique Autres éléments du résultat étendu.

résultats, nous avons auparavant évalué que ces erreurs n'avaient aucune incidence importante sur nos états financiers consolidés.

#### Modifications comptables futures

##### Directives à l'égard de la comptabilisation des impôts sur les bénéfices

Le FASB a publié, le 13 juillet 2006, le FASB Interpretation No. 48, intitulé *Accounting for Uncertainty in Income Taxes – an interpretation of FASB Statement No. 109* (FIN 48) et, le 2 mai 2007, le Staff Position FIN 48-1 connexe, intitulé *Definition of Settlement in FASB Interpretation No. 48* (FSP FIN 48-1). Le FIN 48 et le FSP FIN 48-1 fournissent des directives supplémentaires sur la façon de constater, d'évaluer et de présenter les économies d'impôts. L'effet cumulé de l'application des dispositions du FIN 48 sera comptabilisé à titre d'ajustement du solde d'ouverture des bénéfices non répartis. En ce qui nous concerne, le FIN 48 a pris effet le 1<sup>er</sup> novembre 2007 et ne devrait avoir aucune incidence importante sur notre situation financière ni sur nos résultats d'exploitation consolidés.

##### Comptabilisation des coûts d'acquisition reportés à l'égard des activités d'assurance

Le 19 septembre 2005, l'Accounting Standards Executive Committee de l'American Institute of Certified Public Accountants (AICPA) a publié le Statement of Position (SOP) 05-1, intitulé *Accounting by Insurance Enterprises for Deferred Acquisition Costs in Connection with Modifications or Exchanges of Insurance Contracts* (SOP 05-1). Le SOP 05-1 contient des directives sur la comptabilisation des coûts d'acquisition reportés à l'égard des remplacements internes des contrats d'assurance et de placement qui ne sont pas précisément visés par le FASB Statement No. 97, intitulé *Accounting and Reporting by Insurance Enterprises for Certain Long-Duration Contracts and for Realized Gains and Losses from the Sale of Investments*. Le SOP 05-1 définit le remplacement interne comme une modification apportée aux avantages, aux

caractéristiques, aux droits ou aux protections rattachés au produit, par suite du remplacement d'un contrat par un nouveau contrat, d'un avenant, ou du choix d'une caractéristique ou d'une protection définie dans le contrat. Un contrat établi en remplacement qui est substantiellement différent du contrat remplacé est comptabilisé comme une extinction du contrat remplacé, et les coûts d'acquisition reportés non amortis, les passifs découlant de produits comptabilisés d'avance et les actifs d'incitatifs à la vente différés liés aux contrats annulés, sont passés en charges. En ce qui nous concerne, le SOP 05-1 a pris effet le 1<sup>er</sup> novembre 2007 sur une base prospective et ne devrait avoir aucune incidence importante sur notre situation financière ni sur nos résultats d'exploitation consolidés.

*Directives à l'égard des engagements de vente de prêt comptabilisés à la juste valeur dans les résultats*

Le 5 novembre 2007, la SEC a publié le Staff Accounting Bulletin No. 109, intitulé *Written Loan Commitments Recorded at Fair Value Through Earnings* (SAB 109). Le SAB 109 exige que les flux de trésorerie nets futurs prévus liés aux droits de gestion relatifs au prêt soient pris en compte dans l'évaluation de tous les engagements de vente de prêt qui sont comptabilisés à la juste valeur dans les résultats. En outre, les actifs incorporels développés à l'interne ne doivent pas être pris en compte dans le calcul de la juste valeur des engagements de prêt dérivés. En ce qui nous concerne, le SAB 109 prendra effet le 1<sup>er</sup> février 2008. Nous évaluons actuellement l'incidence de cette norme sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation consolidés.

*Cadre d'évaluation de la juste valeur*

Le 15 septembre 2006, le FASB a publié le FASB Statement No. 157, intitulé *Fair Value Measurements* (FAS 157), qui établit un cadre d'évaluation de la juste valeur en vertu des PCGR des États-Unis et s'applique aux autres prises de position en matière de comptabilité pour lesquelles la juste valeur constitue la caractéristique mesurée appropriée. Le FAS 157 exige également que davantage d'information soit fournie sur l'évaluation de la juste valeur. En ce qui nous concerne, le FAS 157 prendra effet le 1<sup>er</sup> novembre 2008. Nous évaluons actuellement l'incidence de cette norme sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation consolidés.

*Option d'évaluation des actifs et des passifs financiers à la juste valeur*

Le 15 février 2007, le FASB a publié le Statement No. 159, intitulé *The Fair Value Option for Financial Assets and Liabilities* (FAS 159). Le FAS 159 permet à l'entité de comptabiliser à la juste valeur certains actifs et passifs financiers et établit de nouvelles exigences concernant l'information à fournir sur les actifs et passifs financiers comptabilisés à la juste valeur. En ce qui nous concerne, le FAS 159 prendra effet le 1<sup>er</sup> novembre 2008. Nous évaluons actuellement l'incidence de cette norme sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation consolidés.

*Compensation de montants liés à certains contrats*

Le 30 avril 2007, le FASB a publié le Staff Position FIN 39-1, intitulé *Amendment of FASB Interpretation No. 39* (FSP FIN 39-1), qui modifie certains éléments du FIN 39, intitulé *Offsetting of Amounts Related to Certain Contracts*, de façon à permettre à une entité publiante de compenser la juste valeur constatée à l'égard du droit de récupérer les garanties en espèces (une créance) ou de l'obligation de rembourser les garanties en espèces (une dette) par la juste valeur constatée à l'égard des instruments dérivés conclus avec une même contrepartie en vertu d'un même accord général de compensation. En ce qui nous concerne, le FSP FIN 39-1 prendra effet le 1<sup>er</sup> novembre 2008. Nous évaluons actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de cette norme sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation consolidés.

*Avantages fiscaux liés aux dividendes versés à titre d'attributions sous forme de paiements à base d'actions*

Lors de la réunion du 27 juin 2007, le FASB s'est rallié au consensus de l'Emerging Issues Task Force (EITF) au sujet de l'Issue 06-11, intitulée *Accounting for Income Tax Benefits of Dividends on Share-Based Payment Awards* (EITF 06-11), qui touche les avantages fiscaux réalisés sur le versement de dividendes dans le cadre de certaines ententes de paiement à base d'actions; le versement de ces dividendes pouvant être traité comme une charge de rémunération déductible aux fins fiscales. En vertu de l'EITF 06-11, un avantage fiscal réalisé sur des dividendes ou des équivalents de dividendes imputés aux bénéfices non répartis et versés à des employés pour des actions de participation ou des unités d'actions de participation dont les droits n'ont pas été acquis ou pour des options d'actions en cours, doit être comptabilisé à titre d'augmentation du surplus d'apport. Ces avantages fiscaux sont considérés comme des avantages fiscaux excédentaires (avantages fiscaux imprévus) selon le FAS 123 (R). L'EITF est également parvenu au consensus final suivant : si l'estimation d'une entité concernant les extinctions augmente (donnant ainsi lieu à une charge de rémunération), le montant des avantages fiscaux connexes qui sont reclassés du surplus d'apport à l'état des résultats devrait se limiter au compte des avantages fiscaux excédentaires. En ce qui nous concerne, cette norme prendra effet le 1<sup>er</sup> novembre 2008. Nous évaluons actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de cette norme sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation consolidés.

Le tableau suivant présente de l'information sur l'entité juridique que constitue la Banque Royale du Canada, ses filiales bancaires étant présentées selon la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation.

*Bilans condensés*

	2007	2006
<b>Actif</b>		
Encaisse et montants à recevoir de banques	2 992 \$	2 924 \$
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	5 154	2 920
Valeurs mobilières	94 603	90 076
Placements dans des filiales bancaires et des sociétés liées	12 151	10 345
Placements dans d'autres filiales et sociétés liées	22 347	21 830
Biens achetés en vertu de conventions de revente	10 609	9 221
Prêts, déduction faite des provisions	196 414	166 528
Soldes nets à recevoir des filiales bancaires	18 194	24 750
Soldes nets à recevoir d'autres filiales	9 078	10 845
Autres actifs	86 502	54 545
	<b>458 044 \$</b>	<b>393 984 \$</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>		
Dépôts	306 123 \$	285 898 \$
Autres passifs	121 065	78 699
	<b>427 188 \$</b>	<b>364 597 \$</b>
Débetures subordonnées	6 117 \$	6 966 \$
Passifs liés aux actions privilégiées	300	298
Capitaux propres	24 439	22 123
	<b>458 044 \$</b>	<b>393 984 \$</b>

*États condensés des résultats*

	2007	2006	2005
Revenu d'intérêt (1)	17 563 \$	14 007 \$	11 616 \$
Frais d'intérêt	12 940	10 351	6 867
<b>Revenu net d'intérêt</b>	<b>4 623</b>	<b>3 656</b>	<b>4 749</b>
Revenus autres que d'intérêt (2)	4 408	3 935	3 412
<b>Total des revenus</b>	<b>9 031</b>	<b>7 591</b>	<b>8 161</b>
Dotations à la provision pour pertes sur créances	702	410	392
Frais autres que d'intérêt	5 905	5 720	6 001
Charges liées au réaligement de l'entreprise	-	2	44
<b>Bénéfice lié aux activités poursuivies avant impôts</b>	<b>2 424</b>	<b>1 459</b>	<b>1 724</b>
Charge d'impôts	454	424	528
<b>Bénéfice net avant quote-part des bénéfices non distribués des filiales</b>	<b>1 970</b>	<b>1 035</b>	<b>1 196</b>
Quote-part des bénéfices non distribués des filiales (3)	3 522	3 693	2 191
<b>Bénéfice net</b>	<b>5 492 \$</b>	<b>4 728 \$</b>	<b>3 387 \$</b>

(1) Comprend le revenu de dividendes tiré des placements dans des filiales et des sociétés liées de 420 millions de dollars, de 17 millions et de 20 millions, pour les exercices 2007, 2006 et 2005, respectivement.

(2) Comprennent le revenu tiré de sociétés liées de 4 millions de dollars, de 8 millions et de 49 millions, pour les exercices 2007, 2006 et 2005, respectivement.

(3) Comprend la perte nette découlant des activités abandonnées liées à RBC Mortgage de 29 millions de dollars et de 50 millions, pour les exercices 2006 et 2005, respectivement. Se reporter à la note 11.

## États condensés des flux de trésorerie

	2007	2006	2005
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>			
Bénéfice net	5 492 \$	4 728 \$	3 387 \$
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation			
Variation des bénéfices non distribués des filiales	(3 522)	(3 693)	(2 191)
Autres activités d'exploitation, montant net	11 100	(7 397)	(17 184)
<b>Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation</b>	<b>13 070</b>	<b>(6 362)</b>	<b>(15 988)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Variation des dépôts productifs d'intérêts à des banques	(2 234)	(1 192)	1 878
Variation des prêts, déduction faite de la titrisation de prêts	(38 896)	(23 417)	(23 439)
Produit de la titrisation de prêts	6 113	5 963	3 213
Produit de la vente de titres disponibles à la vente	2 376	–	–
Produit de la vente de titres du compte de placement	–	11 233	17 149
Produit de l'arrivée à échéance de titres disponibles à la vente	4 891	–	–
Produit de l'arrivée à échéance de titres du compte de placement	–	18 195	7 434
Acquisitions de titres disponibles à la vente	(10 365)	–	–
Acquisitions de titres du compte de placement	–	(25 445)	(16 374)
Acquisitions nettes de locaux et de matériel	(481)	(401)	(310)
Variation des biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	(1 388)	(388)	516
Encaisse provenant des (affectée aux) placements dans des filiales, montant net	(2 101)	(946)	(326)
Variation du financement net fourni à des filiales	8 062	(8 734)	(13 639)
<b>Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement</b>	<b>(34 023)</b>	<b>(25 132)</b>	<b>(23 898)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Variation des dépôts	20 225	28 989	36 542
Émission de débentures subordonnées	87	–	800
Remboursement de débentures subordonnées	(989)	(953)	(786)
Émission d'actions privilégiées	1 150	600	300
Actions privilégiées rachetées aux fins d'annulation	(150)	(250)	(132)
Frais d'émission	(23)	(6)	(3)
Émission d'actions ordinaires	155	116	198
Actions ordinaires achetées aux fins d'annulation	(646)	(844)	(226)
Actions autodétenues – ventes	208	244	179
Actions autodétenues – achats	(133)	(208)	(49)
Dividendes versés	(2 278)	(1 807)	(1 469)
Variation des engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	(553)	3 955	1 137
Variation des engagements afférents à des titres vendus à découvert	3 968	1 059	3 658
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement</b>	<b>21 021</b>	<b>30 895</b>	<b>40 149</b>
<b>Variation nette de l'encaisse et des montants à recevoir de banques</b>	<b>68</b>	<b>(599)</b>	<b>263</b>
Encaisse et montants à recevoir de banques au début	2 924	3 523	3 260
<b>Encaisse et montants à recevoir de banques à la fin</b>	<b>2 992 \$</b>	<b>2 924 \$</b>	<b>3 523 \$</b>
<b>Présentation de renseignements supplémentaires relatifs aux flux de trésorerie</b>			
Intérêts versés durant l'exercice	13 061 \$	8 971 \$	6 540 \$
Impôts sur les bénéfices (recouvrés) payés durant l'exercice	(165) \$	656 \$	1 106 \$

## Information supplémentaire

### Bilans consolidés

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997
<b>Actif</b>											
<b>Liquidités et dépôts à des banques (1)</b>	<b>16 107 \$</b>	14 903 \$	10 238 \$	9 978 \$	6 013 \$	6 659 \$	6 244 \$	7 149 \$	16 591 \$	13 389 \$	18 390 \$
<b>Valeurs mobilières (1)</b>	<b>178 255</b>	184 869	160 495	128 946	128 931	108 464	91 798	69 467	57 010	44 405	36 039
<b>Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés</b>	<b>64 313</b>	59 378	42 973	46 949	41 182	38 929	40 177	20 749	23 091	23 008	20 107
<b>Prêts (2)</b>											
Prêts de détail	169 462	151 050	140 239	127 230	114 127	108 342	103 120	94 737	86 958	81 774	76 557
Prêts de gros	69 967	58 889	51 675	45 330	48 322	59 431	65 261	60 350	56 623	63 732	61 813
Provision pour pertes sur prêts	239 429 (1 493)	209 939 (1 409)	191 914 (1 498)	172 560 (1 644)	162 449 (2 055)	167 773 (2 203)	168 381 (2 278)	155 087 (1 871)	143 581 (1 884)	145 506 (2 026)	138 370 (1 769)
	<b>237 936</b>	208 530	190 416	170 916	160 394	165 570	166 103	153 216	141 697	143 480	136 601
<b>Autres</b>											
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	11 786	9 108	7 074	6 184	5 943	8 051	9 923	11 628	9 257	10 620	10 561
Dérivés	66 585	37 729	38 834	38 897	35 616	30 258	27 240	19 155	15 151	30 413	14 776
Locaux et matériel, montant net	2 131	1 818	1 708	1 738	1 648	1 653	1 602	1 249	1 320	1 872	1 696
Écart d'acquisition	4 752	4 304	4 203	4 280	4 356	5 004	4 919	648	611	551	607
Autres actifs incorporels	628	642	409	521	566	665	619	208	–	–	–
Actifs liés aux activités destinées à la vente (3)	–	82	263	2 457	3 688	–	–	–	–	–	–
Autres actifs	17 853	15 417	12 908	15 356	11 510	10 221	10 314	6 271	5 922	6 661	5 997
	<b>103 735</b>	69 100	65 399	69 433	63 327	55 852	54 617	39 159	32 261	50 117	33 637
	<b>600 346 \$</b>	536 780 \$	469 521 \$	426 222 \$	399 847 \$	375 474 \$	358 939 \$	289 740 \$	270 650 \$	274 399 \$	244 774 \$
<b>Passif et capitaux propres</b>											
<b>Dépôts</b>											
Particuliers	116 557 \$	114 040 \$	111 618 \$	111 256 \$	106 709 \$	101 892 \$	101 381 \$	89 632 \$	87 359 \$	85 910 \$	86 106 \$
Entreprises et gouvernements	219 886	189 140	160 593	133 823	129 860	119 581	107 141	93 618	86 223	76 107	64 368
Banques	28 762	40 343	34 649	25 880	22 576	22 003	24 925	19 646	14 315	17 988	22 755
	<b>365 205</b>	343 523	306 860	270 959	259 145	243 476	233 447	202 896	187 897	180 005	173 229
<b>Autres</b>											
Acceptations	11 786	9 108	7 074	6 184	5 943	8 051	9 923	11 628	9 257	10 620	10 561
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	44 689	38 252	32 391	25 005	22 855	19 110	16 443	13 419	17 885	14 404	11 152
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	37 033	41 103	23 381	26 473	24 496	24 056	22 672	9 895	11 093	13 756	9 669
Dérivés	72 010	42 094	42 592	42 201	37 775	32 137	28 646	18 574	15 219	29 370	14 732
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	7 283	7 337	7 117	6 488	4 775	2 407	2 268	144	113	427	107
Passifs liés aux activités destinées à la vente (3)	–	32	40	62	50	–	–	–	–	–	–
Autres passifs	28 483	22 649	18 408	20 172	17 850	19 405	19 417	13 128	11 872	9 339	10 176
	<b>201 284</b>	160 575	131 003	126 585	113 744	105 166	99 369	66 788	65 439	77 916	56 397
<b>Débiteures subordonnées</b>	<b>6 235</b>	7 103	8 167	8 116	6 243	6 614	6 513	5 825	4 596	4 087	4 227
<b>Titres de fiducie de capital</b>	<b>1 400</b>	1 383	1 400	2 300	2 300	1 400	1 400	650	–	–	–
<b>Passifs liés aux actions privilégiées</b>	<b>300</b>	298	300	300	300	989	1 315	1 585	1 562	1 844	1 484
<b>Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales</b>	<b>1 483</b>	1 775	1 944	58	40	35	45	40	103	499	531
<b>Capitaux propres</b>											
Actions privilégiées	2 050	1 050	700	532	532	556	709	452	447	300	300
Actions ordinaires	7 300	7 196	7 170	6 988	7 018	6 979	6 940	3 076	3 065	2 925	2 907
Surplus d'apport	235	292	265	169	85	78	33	–	–	–	–
Actions de trésorerie – privilégiées	(6)	(2)	(2)	–	–	–	–	–	–	–	–
– ordinaires	(101)	(180)	(216)	(294)	–	–	–	–	–	–	–
Bénéfices non répartis	18 167	15 771	13 704	12 065	11 333	10 235	9 206	8 464	7 579	6 857	5 728
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(3 206)	(2 004)	(1 774)	(1 556)	(893)	(54)	(38)	(36)	(38)	(34)	(29)
	<b>24 439</b>	22 123	19 847	17 904	18 075	17 794	16 850	11 956	11 053	10 048	8 906
	<b>600 346 \$</b>	536 780 \$	469 521 \$	426 222 \$	399 847 \$	375 474 \$	358 939 \$	289 740 \$	270 650 \$	274 399 \$	244 774 \$

- (1) Puisque l'information ne peut être déterminée avec suffisamment de précision, les montants des exercices antérieurs à 2001 n'ont pas été entièrement retraités pour tenir compte du reclassement des certificats de dépôt.
- (2) Puisque l'information ne peut être déterminée avec suffisamment de précision, les montants des exercices antérieurs à 2003 n'ont pas été entièrement reclassés dans les prêts de détail ou de gros.
- (3) Se rapportent aux actifs et aux passifs de RBC Mortgage Company. Au 31 octobre 2006, nous avons effectué la cession de la presque totalité des actifs et des passifs de RBC Mortgage Company qui n'avaient pas été transférés à Home123 Corporation. Puisque l'information ne peut être déterminée avec suffisamment de précision, les montants des exercices antérieurs à 2003 n'ont pas été reclassés pour tenir compte des actifs et des passifs liés aux activités destinées à la vente.

## États consolidés des résultats

Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997
<b>Revenu d'intérêt</b>											
Prêts	14 724 \$	12 708 \$	10 790 \$	9 535 \$	9 900 \$	10 394 \$	12 001 \$	11 538 \$	10 394 \$	10 474 \$	9 354 \$
Valeurs mobilières	7 665	6 189	4 606	3 593	3 045	3 189	3 521	2 845	2 364	1 960	2 163
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	3 450	2 827	1 354	656	873	725	1 258	1 078	893	1 169	568
Dépôts à des banques	538	480	231	103	101	156	337	577	513	673	971
	<b>26 377</b>	<b>22 204</b>	<b>16 981</b>	<b>13 887</b>	<b>13 919</b>	<b>14 464</b>	<b>17 117</b>	<b>16 038</b>	<b>14 164</b>	<b>14 276</b>	<b>13 056</b>
<b>Frais d'intérêt</b>											
Dépôts	13 770	10 708	6 946	5 142	5 452	5 709	8 712	9 057	7 636	7 732	6 548
Autres passifs	4 737	4 281	2 800	1 897	1 735	1 562	1 868	1 551	1 291	1 296	1 251
Débitures subordonnées	338	419	442	429	376	406	410	344	286	339	384
	<b>18 845</b>	<b>15 408</b>	<b>10 188</b>	<b>7 468</b>	<b>7 563</b>	<b>7 677</b>	<b>10 990</b>	<b>10 952</b>	<b>9 213</b>	<b>9 367</b>	<b>8 183</b>
<b>Revenu net d'intérêt</b>	<b>7 532</b>	<b>6 796</b>	<b>6 793</b>	<b>6 419</b>	<b>6 356</b>	<b>6 787</b>	<b>6 127</b>	<b>5 086</b>	<b>4 951</b>	<b>4 909</b>	<b>4 873</b>
<b>Revenus autres que d'intérêt</b>											
Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés	3 152	3 348	3 270	2 870	2 356	2 043	1 824	973	737	578	452
Frais de courtage	2 261	2 574	1 594	1 563	1 908	1 689	1 770	1 594	1 106	748	606
Commissions de gestion de placements et de services de garde	1 579	1 301	1 232	1 105	1 078	1 139	1 058	822	621	597	397
Revenus tirés des fonds communs de placement	1 473	1 242	962	850	673	723	692	624	556	537	354
Commissions de courtage en valeurs mobilières	1 353	1 243	1 163	1 166	1 031	1 187	1 000	841	625	549	756
Frais bancaires	1 303	1 216	1 153	1 089	1 122	1 088	920	778	708	664	690
Commissions de prise ferme et autres honoraires tirés de services-conseils	1 217	1 024	1 026	918	813	755	573	643	403	369	416
Revenu de change, autres que ceux tirés des activités de négociation	533	438	407	331	279	276	303	299	243	218	211
Revenus sur cartes	491	496	579	555	518	496	458	420	362	305	332
Commissions de crédit	293	241	187	198	227	223	237	212	189	183	169
Revenus tirés de la titrisation	261	257	285	200	165	174	123	115	222	218	-
Gain net (perte nette) à la vente de titres disponibles à la vente	63	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gain net (perte nette) à la vente de titres du compte de placement	-	88	85	20	31	(111)	(130)	(16)	27	342	35
Autres	951	373	448	518	431	623	921	185	250	146	222
<b>Revenus autres que d'intérêt</b>	<b>14 930</b>	<b>13 841</b>	<b>12 391</b>	<b>11 383</b>	<b>10 632</b>	<b>10 305</b>	<b>9 749</b>	<b>7 490</b>	<b>6 049</b>	<b>5 454</b>	<b>4 640</b>
<b>Total des revenus</b>	<b>22 462</b>	<b>20 637</b>	<b>19 184</b>	<b>17 802</b>	<b>16 988</b>	<b>17 092</b>	<b>15 876</b>	<b>12 576</b>	<b>11 000</b>	<b>10 363</b>	<b>9 513</b>
<b>Dotation à la provision pour pertes sur créances</b>	<b>791</b>	<b>429</b>	<b>455</b>	<b>346</b>	<b>721</b>	<b>1 065</b>	<b>1 119</b>	<b>691</b>	<b>760</b>	<b>575</b>	<b>380</b>
<b>Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance</b>	<b>2 173</b>	<b>2 509</b>	<b>2 625</b>	<b>2 124</b>	<b>1 696</b>	<b>1 535</b>	<b>1 344</b>	<b>687</b>	<b>530</b>	<b>438</b>	<b>346</b>
<b>Frais autres que d'intérêt</b>											
Ressources humaines	7 860	7 268	6 682	6 638	6 234	6 264	5 667	4 597	4 013	3 594	3 365
Matériel	1 009	957	960	906	882	893	807	679	677	585	605
Frais d'occupation	839	792	749	765	721	759	704	556	564	508	559
Communications	723	687	632	672	707	768	673	695	699	665	587
Honoraires	530	546	500	465	431	404	398	267	298	262	228
Impartition de services de traitement	308	298	296	294	292	306	303	-	-	-	-
Amortissement de l'écart d'acquisition	-	-	-	-	-	-	210	76	66	62	59
Amortissement des autres actifs incorporels	96	76	50	69	71	72	36	11	-	-	-
Autres	1 108	871	1 488	1 024	827	954	919	700	743	723	650
	<b>12 473</b>	<b>11 495</b>	<b>11 357</b>	<b>10 833</b>	<b>10 165</b>	<b>10 420</b>	<b>9 717</b>	<b>7 581</b>	<b>7 060</b>	<b>6 399</b>	<b>6 053</b>
<b>Charges liées au réaligement de l'entreprise</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>45</b>	<b>177</b>	<b>-</b>						
<b>Perte de valeur de l'écart d'acquisition</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>38</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Bénéfice lié aux activités poursuivies avant impôts</b>	<b>7 025</b>	<b>6 204</b>	<b>4 702</b>	<b>4 322</b>	<b>4 406</b>	<b>4 072</b>	<b>3 658</b>	<b>3 617</b>	<b>2 650</b>	<b>2 951</b>	<b>2 734</b>
Charge d'impôts	1 392	1 403	1 278	1 287	1 439	1 365	1 340	1 445	1 015	1 175	1 090
<b>Bénéfice net avant part des actionnaires sans contrôle</b>	<b>5 633</b>	<b>4 801</b>	<b>3 424</b>	<b>3 035</b>	<b>2 967</b>	<b>2 707</b>	<b>2 318</b>	<b>2 172</b>	<b>1 635</b>	<b>1 776</b>	<b>1 644</b>
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	141	44	(13)	12	12	5	11	7	8	76	77
<b>Bénéfice net lié aux activités poursuivies</b>	<b>5 492</b>	<b>4 757</b>	<b>3 437</b>	<b>3 023</b>	<b>2 955</b>	<b>2 702</b>	<b>2 307</b>	<b>2 165</b>	<b>1 627</b>	<b>1 700</b>	<b>1 567</b>
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées	-	(29)	(50)	(220)	13	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
<b>Bénéfice net</b>	<b>5 492 \$</b>	<b>4 728 \$</b>	<b>3 387 \$</b>	<b>2 803 \$</b>	<b>2 968 \$</b>	<b>2 702 \$</b>	<b>2 307 \$</b>	<b>2 165 \$</b>	<b>1 627 \$</b>	<b>1 700 \$</b>	<b>1 567 \$</b>
Dividendes sur actions privilégiées	(88)	(60)	(42)	(31)	(31)	(38)	(31)	(25)	(27)	(21)	(19)
Gain au rachat d'actions privilégiées, montant net	-	-	4	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires</b>	<b>5 404 \$</b>	<b>4 668 \$</b>	<b>3 349 \$</b>	<b>2 772 \$</b>	<b>2 937 \$</b>	<b>2 664 \$</b>	<b>2 276 \$</b>	<b>2 140 \$</b>	<b>1 600 \$</b>	<b>1 679 \$</b>	<b>1 548 \$</b>
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers) (1)	1 273 185	1 279 956	1 283 433	1 293 465	1 324 159	1 345 143	1 283 031	1 212 777	1 252 316	1 234 648	1 235 624
<b>Bénéfice de base par action</b> (en dollars)	<b>4,24 \$</b>	<b>3,65 \$</b>	<b>2,61 \$</b>	<b>2,14 \$</b>	<b>2,22 \$</b>	<b>1,98 \$</b>	<b>1,77 \$</b>	<b>1,77 \$</b>	<b>1,28 \$</b>	<b>1,36 \$</b>	<b>1,25 \$</b>
<b>Bénéfice de base par action lié aux activités poursuivies</b> (en dollars)	<b>4,24 \$</b>	<b>3,67 \$</b>	<b>2,65 \$</b>	<b>2,31 \$</b>	<b>2,21 \$</b>	<b>1,98 \$</b>	<b>1,77 \$</b>	<b>1,77 \$</b>	<b>1,28 \$</b>	<b>1,36 \$</b>	<b>1,25 \$</b>
<b>Bénéfice (perte) de base par action lié aux activités abandonnées</b> (en dollars)	<b>- \$</b>	<b>(0,02) \$</b>	<b>(0,04) \$</b>	<b>(0,17) \$</b>	<b>0,01 \$</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>
Nombre moyen d'actions ordinaires dilué (en milliers) (1)	1 289 314	1 299 785	1 304 680	1 311 016	1 338 032	1 356 241	1 294 432	1 219 730	1 264 610	1 267 253	1 264 103
<b>Bénéfice dilué par action</b> (en dollars)	<b>4,19 \$</b>	<b>3,59 \$</b>	<b>2,57 \$</b>	<b>2,11 \$</b>	<b>2,20 \$</b>	<b>1,96 \$</b>	<b>1,76 \$</b>	<b>1,76 \$</b>	<b>1,27 \$</b>	<b>1,34 \$</b>	<b>1,23 \$</b>
<b>Bénéfice dilué par action lié aux activités poursuivies</b> (en dollars)	<b>4,19 \$</b>	<b>3,61 \$</b>	<b>2,61 \$</b>	<b>2,28 \$</b>	<b>2,19 \$</b>	<b>1,96 \$</b>	<b>1,76 \$</b>	<b>1,76 \$</b>	<b>1,27 \$</b>	<b>1,34 \$</b>	<b>1,23 \$</b>
<b>Bénéfice (perte) dilué par action lié aux activités abandonnées</b> (en dollars)	<b>- \$</b>	<b>(0,02) \$</b>	<b>(0,04) \$</b>	<b>(0,17) \$</b>	<b>0,01 \$</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>	<b>n.d.</b>
<b>Dividendes par action</b> (en dollars) (1)	<b>1,82 \$</b>	<b>1,44 \$</b>	<b>1,18 \$</b>	<b>1,01 \$</b>	<b>0,86 \$</b>	<b>0,76 \$</b>	<b>0,69 \$</b>	<b>0,57 \$</b>	<b>0,47 \$</b>	<b>0,44 \$</b>	<b>0,38 \$</b>

(1) Le nombre moyen d'actions ordinaires, le nombre moyen d'actions ordinaires dilué, le bénéfice dilué et de base par action ainsi que les dividendes par action ont été ajustés rétroactivement de façon à tenir compte du dividende en actions versé le 6 avril 2006. Se reporter à la note 25.  
n.d. : non disponible

## États consolidés du résultat étendu

Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997
Bénéfice net	5 492 \$	4 728 \$	3 387 \$	2 803 \$	2 968 \$	2 702 \$	2 307 \$	2 165 \$	1 627 \$	1 700 \$	1 567 \$
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts											
Gains nets (pertes nettes) non réalisés sur les titres disponibles à la vente	(93)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Reclassement aux résultats de (gains) pertes sur les titres disponibles à la vente	28	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	(65)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains (pertes) de change non réalisés	(2 965)	(501)	(624)	(1 341)	(2 991)	(59)	463	(2)	(205)	164	129
Reclassement aux résultats de (gains) pertes de change	(42)	2	5	-	3	-	10	-	-	-	-
Gains nets (pertes nettes) de change liés aux activités de couverture	1 804	269	401	678	2 149	43	(475)	4	201	(169)	(135)
	(1 203)	(230)	(218)	(663)	(839)	(16)	(2)	2	(4)	(5)	(6)
Gains nets (pertes nettes) sur les dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	80	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Reclassement aux résultats de (gains) pertes liés aux dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	31	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	111	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres éléments du résultat étendu	(1 157)	(230)	(218)	(663)	(839)	(16)	(2)	2	(4)	(5)	(6)
<b>Total du résultat étendu</b>	<b>4 335 \$</b>	<b>4 498 \$</b>	<b>3 169 \$</b>	<b>2 140 \$</b>	<b>2 129 \$</b>	<b>2 686 \$</b>	<b>2 305 \$</b>	<b>2 167 \$</b>	<b>1 623 \$</b>	<b>1 695 \$</b>	<b>1 561 \$</b>

## États consolidés de la variation des capitaux propres

Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997
<b>Actions privilégiées</b>											
Solde au début	1 050 \$	700 \$	532 \$	532 \$	556 \$	709 \$	452 \$	447 \$	300 \$	300 \$	300 \$
Émises	1 150	600	300	-	-	-	250	-	296	-	-
Rachetées aux fins d'annulation	(150)	(250)	(132)	-	-	(150)	-	-	(150)	-	-
Écart de conversion	-	-	-	-	(24)	(3)	7	5	1	-	-
Solde à la fin	2 050	1 050	700	532	532	556	709	452	447	300	300
<b>Actions ordinaires</b>											
Solde au début	7 196	7 170	6 988	7 018	6 979	6 940	3 076	3 065	2 925	2 907	2 876
Émises	170	127	214	127	193	191	3 976	109	192	18	69
Achetées aux fins d'annulation	(66)	(101)	(32)	(157)	(154)	(152)	(112)	(98)	(52)	-	(38)
Solde à la fin	7 300	7 196	7 170	6 988	7 018	6 979	6 940	3 076	3 065	2 925	2 907
<b>Surplus d'apport</b>											
Solde au début	292	265	169	85	78	33	-	-	-	-	-
Renonciation aux droits à la plus-value des actions	(6)	(2)	(6)	-	-	31	-	-	-	-	-
Attributions de rémunération à base d'actions	(46)	(18)	26	56	7	14	33	-	-	-	-
Gain au rachat d'actions privilégiées	-	-	7	-	-	-	-	-	-	-	-
Montants reclassés	-	-	-	34	-	-	-	-	-	-	-
Incidence initiale de l'adoption de la NOC-15, Consolidation des entités à détenteurs de droits variables	-	-	54	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	(5)	47	15	(6)	-	-	-	-	-	-	-
Solde à la fin	235	292	265	169	85	78	33	-	-	-	-
<b>Actions de trésorerie privilégiées</b>											
Solde au début	(2)	(2)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Achats	33	51	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ventes	(37)	(51)	(2)	-	-	-	-	-	-	-	-
Solde à la fin	(6)	(2)	(2)	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Actions de trésorerie ordinaires</b>											
Solde au début	(180)	(216)	(294)	-	-	-	-	-	-	-	-
Achats	175	193	179	248	-	-	-	-	-	-	-
Ventes	(96)	(157)	(47)	(238)	-	-	-	-	-	-	-
Montants reclassés	-	-	-	(304)	-	-	-	-	-	-	-
Incidence initiale de l'adoption de la NOC-15, Consolidation des entités à détenteurs de droits variables	-	-	(54)	-	-	-	-	-	-	-	-
Solde à la fin	(101)	(180)	(216)	(294)	-	-	-	-	-	-	-
<b>Bénéfices non répartis</b>											
Solde au début	15 771	13 704	12 065	11 333	10 235	9 206	8 464	7 579	6 857	5 728	4 809
Bénéfice net	(86)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ajustement transitoire – instruments financiers	5 492	4 728	3 387	2 803	2 968	2 702	2 307	2 165	1 627	1 700	1 567
Dividendes sur actions privilégiées	(88)	(60)	(42)	(31)	(31)	(38)	(31)	(25)	(27)	(21)	(19)
Dividendes sur actions ordinaires	(2 321)	(1 847)	(1 512)	(1 303)	(1 137)	(1 022)	(897)	(689)	(588)	(543)	(469)
Prime versée sur les actions ordinaires achetées aux fins d'annulation	(580)	(743)	(194)	(735)	(698)	(612)	(397)	(562)	(281)	-	(160)
Frais d'émission et autres frais	(21)	(11)	-	-	(4)	(1)	(19)	(4)	(9)	(7)	-
Incidence cumulative de l'adoption initiale de la norme comptable relative aux avantages sociaux futurs	-	-	-	-	-	-	(221)	-	-	-	-
Incidence cumulative de l'adoption de la NOC-17, Contrats de dépôt indexés sur action	-	-	-	(2)	-	-	-	-	-	-	-
Solde à la fin	18 167	15 771	13 704	12 065	11 333	10 235	9 206	8 464	7 579	6 857	5 728
<b>Cumul des autres éléments du résultat étendu</b>											
Ajustement transitoire – instruments financiers	(45)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains et pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente	(65)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains et pertes de change non réalisés, déduction faite des activités de couverture	(3 207)	(2 004)	(1 774)	(1 556)	(893)	(54)	(38)	(36)	(38)	(34)	(29)
Gains et pertes sur les dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	111	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Solde à la fin	(3 206)	(2 004)	(1 774)	(1 556)	(893)	(54)	(38)	(36)	(38)	(34)	(29)
<b>Bénéfices non répartis et cumul des autres éléments du résultat étendu</b>	<b>14 961</b>	<b>13 767</b>	<b>11 930</b>	<b>10 509</b>	<b>10 440</b>	<b>10 181</b>	<b>9 168</b>	<b>8 428</b>	<b>7 541</b>	<b>6 823</b>	<b>5 699</b>
<b>Capitaux propres à la fin</b>	<b>24 439 \$</b>	<b>22 123 \$</b>	<b>19 847 \$</b>	<b>17 904 \$</b>	<b>18 075 \$</b>	<b>17 794 \$</b>	<b>16 850 \$</b>	<b>11 956 \$</b>	<b>11 053 \$</b>	<b>10 048 \$</b>	<b>8 906 \$</b>

## Faits saillants

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages)	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997
<b>Ratios de rendement</b>											
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	24,6 %	23,5 %	18,0 %	15,6 %	16,7 %	15,8 %	16,4 %	19,8 %	15,6 %	18,4 %	19,3 %
Rendement de l'actif	0,95	0,94	0,76	0,67	0,76	0,74	0,71	0,77	0,60	0,65	0,65
Rendement de l'actif après dividendes sur actions privilégiées	0,93	0,93	0,75	0,66	0,75	0,73	0,70	0,76	0,59	0,64	0,65
Marge nette d'intérêt (1)	1,30	1,35	1,53	1,53	1,64	1,86	1,90	1,80	1,83	1,88	2,03
Revenus autres que d'intérêt, en pourcentage du total des revenus (majorés au montant imposable équivalent)	66,5 %	67,1 %	64,6 %	63,9 %	62,6 %	60,3 %	61,4 %	59,6 %	55,0 %	52,6 %	48,8 %
<b>Soldes moyens et données hors bilan en fin d'exercice</b>											
Moyennes (2)											
Actif	581 000 \$	502 300 \$	447 100 \$	421 400 \$	390 700 \$	364 000 \$	322 900 \$	281 900 \$	269 900 \$	261 300 \$	239 500 \$
Actif lié aux activités poursuivies	581 000 \$	502 100 \$	445 300 \$	418 200 \$	387 700 \$	364 000 \$	322 900 \$	281 900 \$	269 900 \$	261 300 \$	239 500 \$
Prêts, acceptations et conventions de revente	305 265	261 911	230 484	215 733	209 161	208 184	196 861	181 240	177 052	178 822	154 809
Dépôts	368 476	323 299	288 197	268 202	250 777	240 397	218 425	193 762	184 796	178 688	166 249
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	21 985	19 898	18 592	17 790	17 551	16 809	13 843	10 814	10 264	9 107	8 003
Total des capitaux propres	23 737	20 709	19 451	18 622	18 761	18 522	15 916	12 789	12 475	11 078	9 744
Biens administrés – RBC	548 200	525 800	1 778 200	1 593 900	1 483 800	1 365 900	1 342 500	1 175 200	967 800	829 200	783 300
Biens administrés – RBC Dexia IS	2 713 100	2 421 100	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Biens sous gestion	161 500	143 100	118 800	102 900	94 400	93 300	100 000	92 300	81 600	73 400	67 700
<b>Ratios de capital (3)</b>											
Capital de première catégorie	23 383 \$	21 478 \$	18 901 \$	16 272 \$	16 259 \$	15 380 \$	14 851 \$	13 567 \$	12 026 \$	11 593 \$	10 073 \$
Capital total	28 571	26 664	25 813	22 733	21 374	21 012	20 171	19 044	16 698	16 480	14 705
Total de l'actif ajusté en fonction des risques	247 635	223 709	197 004	183 409	166 911	165 559	171 047	158 364	149 078	157 064	147 672
Ratio du capital de première catégorie	9,4 %	9,6 %	9,6 %	8,9 %	9,7 %	9,3 %	8,7 %	8,6 %	8,1 %	7,4 %	6,8 %
Ratio du capital total	11,5	11,9	13,1	12,4	12,8	12,7	11,8	12,0	11,2	10,5	10,0
<b>Information sur les actions ordinaires</b>											
Actions en circulation (en milliers)											
À la fin de l'exercice	1 276 260	1 280 890	1 293 502	1 289 496	1 312 043	1 330 514	1 348 042	1 204 796	1 235 535	1 235 162	1 233 342
Moyenne (de base)	1 273 185	1 279 956	1 283 433	1 293 465	1 324 159	1 345 143	1 283 031	1 212 777	1 252 316	1 234 648	1 235 624
Moyenne (dilué)	1 289 314	1 299 785	1 304 680	1 311 016	1 338 032	1 356 241	1 294 432	1 219 730	1 264 610	1 267 253	1 264 103
Dividendes par action	1,82 \$	1,44 \$	1,18 \$	1,01 \$	0,86 \$	0,76 \$	0,69 \$	0,57 \$	0,47 \$	0,44 \$	0,38 \$
Valeur comptable par action	17,58	16,52	14,89	13,57	13,37	12,96	11,97	9,55	8,58	7,89	6,98
Cours de l'action ordinaire (RY sur TSX)											
Haut (4)	61,08	51,49	43,34	32,95	32,50	29,45	26,63	24,44	21,06	23,05	19,11
Bas (4)	49,50	41,29	30,45	29,02	26,63	22,53	20,80	13,63	14,83	14,38	11,00
À la clôture	56,04	49,80	41,67	31,70	31,74	27,21	23,40	24,15	15,86	17,78	18,84
Ratio cours/bénéfice (5)	13,4	13,9	16,2	15,0	14,4	13,9	13,3	13,7	12,5	13,3	15,3
Rendement des actions (6)	3,3 %	3,1 %	3,2 %	3,3 %	2,9 %	2,9 %	2,9 %	3,0 %	2,6 %	2,4 %	2,5 %
Ratio de distribution (7)	43	40	45	47	39	38	39	32	37	32	30
<b>Nombre :</b>											
D'employés (8)	65 045	60 858	60 012	61 003	60 812	59 549	57 568	49 232	51 891	51 776	48 816
De guichets automatiques bancaires	4 419	4 232	4 277	4 432	4 469	4 572	4 697	4 517	4 585	4 317	4 248
De succursales bancaires (9)											
Canada	1 146	1 117	1 104	1 098	1 104	1 117	1 125	1 333	1 410	1 422	1 453
États-Unis et autres pays	395	326	315	317	282	278	283	306	99	106	105

- (1) Revenu net d'intérêt, exprimé en pourcentage de l'actif moyen lié aux activités poursuivies.
- (2) Calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.
- (3) Calculés selon les lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières Canada.
- (4) Cours intrajournaliers – haut et bas.
- (5) Moyenne des cours extrêmes des actions ordinaires divisée par le bénéfice par action dilué.
- (6) Dividende par action ordinaire divisé par la moyenne des cours extrêmes.
- (7) Dividendes sur actions ordinaires exprimés en pourcentage du bénéfice net moins les dividendes sur actions privilégiées.
- (8) Selon l'équivalent de travail à plein temps.
- (9) Soit les succursales offrant des services bancaires complets ou restreints directement aux clients. La présentation des succursales bancaires avant 2001 est fondée sur les unités de service.

## Acceptation

Lettre de change ou instrument négociable tiré sur une banque par un emprunteur qui s'engage à effectuer le paiement à l'échéance. L'acceptation représente une garantie de paiement par la banque et est négociable sur le marché monétaire. En contrepartie de cette garantie, la banque reçoit une commission d'acceptation.

## Accord général de compensation

Un accord conçu afin de réduire le risque de crédit lié à de multiples opérations sur produits dérivés au moyen de la création d'un droit juridique de contrebalancer l'exposition au risque dans le cas d'une défaillance.

## Actif ajusté en fonction des risques

Donnée utilisée dans le calcul des ratios du capital en fonction des risques, comme les lignes directrices du BSIF le prescrivent. La valeur nominale des actifs du bilan est actualisée au moyen de facteurs particuliers de pondération des risques qui reflètent le risque relatif lié aux actifs. Le risque inhérent aux instruments hors bilan est également reflété, d'abord par l'établissement d'un montant en équivalent-crédit, puis par l'application des facteurs pertinents de pondération des risques.

## Actif productif moyen

Valeur comptable moyenne des actifs donnant lieu au revenu net d'intérêt que nous présentons, y compris les dépôts à des banques, les valeurs mobilières, les biens achetés en vertu de conventions de revente et certains titres empruntés, ainsi que les prêts, calculée en fonction des soldes quotidiens pour la période terminée le 31 octobre de chaque exercice.

## Adéquation du capital

Capital suffisant pour nous permettre de prendre en charge les risques et de composer avec les augmentations éventuelles imprévues de ces risques à l'intérieur de cibles réglementaires précises tout en poursuivant nos plans d'affaires. Ces risques comprennent les risques pour lesquels aucune exigence minimale en matière de capital réglementaire n'a été précisée.

## Base de gestion

Nous présentons nos secteurs en fonction d'une base de gestion qui vise à évaluer le rendement de chaque secteur d'exploitation comme si ces secteurs constituaient des entreprises autonomes ainsi qu'à refléter la façon dont chaque secteur est géré.

## Bénéfice de base par action

Bénéfice net après déduction des dividendes sur actions privilégiées, divisé par le nombre moyen d'actions en circulation.

## Bénéfice dilué par action

Bénéfice net après déduction des dividendes sur actions privilégiées, divisé par le nombre moyen d'actions en circulation et ajusté pour tenir compte de l'effet de dilution des options sur actions et des autres titres convertibles.

## Biens administrés

Biens que nous administrons et qui sont la propriété effective de nos clients. Les services fournis relativement aux biens administrés sont de nature administrative et comprennent notamment les services de garde, le recouvrement des revenus de placement, le règlement des opérations de vente et d'achat et la tenue de registres.

## Biens sous gestion

Biens que nous gérons et qui sont la propriété effective de nos clients. Les services fournis relativement aux biens sous gestion comprennent le choix des placements et les services-conseils en matière d'investissement. Nous détenons des biens sous gestion que nous

administrons également et qui sont inclus dans les biens administrés.

## Billets secondaires de fiducie (billets secondaires)

Titres de fiducie cessibles émis par la Fiducie de billets secondaires RBC afin d'obtenir un type innovateur de capital de deuxième catégorie.

## Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF)

Principal organisme de réglementation des institutions financières constituées sous le régime d'une loi fédérale canadienne et des régimes de retraite administrés par le gouvernement fédéral canadien. Le BSIF a pour mission de protéger les titulaires de police, les déposants et les participants aux régimes de retraite contre les pertes indues.

## Capital de première catégorie et ratio du capital de première catégorie

Le capital de première catégorie est considéré comme le capital le plus permanent qui ne donne pas lieu à une charge fixe en déduction des revenus. Selon la définition du BSIF, il inclut les actions ordinaires, les bénéfices non répartis, les actions privilégiées à dividende non cumulatif et les instruments de capital innovateurs. Le ratio du capital de première catégorie est obtenu au moyen de la division du capital de première catégorie par l'actif ajusté en fonction des risques.

## Capital économique

Représente le montant de capital estimatif requis pour couvrir les risques. Ce capital est calculé en estimant le niveau de capital requis pour couvrir les risques associés à nos diverses entreprises, compte tenu de nos normes de solvabilité et cotes de crédit cibles.

## Capital nominal

Montant contractuel de référence utilisé pour calculer les paiements relatifs aux produits dérivés.

## Charge de retraite payée d'avance

Excédent cumulatif du montant contribué à un régime de retraite sur le montant constaté au titre de la charge de retraite.

## Coefficient actif-capital

Total de l'actif et d'éléments hors bilan définis par le BSIF, divisé par le total du capital réglementaire.

## Convention de rachat

Prévoit à la fois la vente de titres contre espèces à une date de valeur rapprochée et le rachat de ces titres contre valeur à une date ultérieure.

## Convention de revente

Prévoit à la fois l'achat de titres contre espèces à une date de valeur rapprochée et la vente de ces titres contre valeur à une date ultérieure.

## Couverture

Technique de gestion du risque visant à mettre les résultats financiers à l'abri des risques de marché, d'intérêt ou de change (exposition au risque) liés aux opérations bancaires courantes. L'élimination ou la réduction du risque est obtenue en prenant des positions compensatoires. Par exemple, des actifs libellés dans une devise peuvent être couverts au moyen de passifs libellés dans cette même devise ou au moyen de diverses opérations de couverture de change (comme les contrats à terme standardisés, les options sur devises et les contrats de change à terme).

## Dotation à la provision pour pertes sur créances

Montant imputé aux résultats en vue de porter la provision pour pertes sur créances au niveau jugé approprié par la direction. La dotation à la provision pour pertes sur créances se compose de la provision spécifique et de la provision générale.

## Engagements à accorder du crédit

Facilités de crédit offertes aux clients, sous la forme de prêts, d'acceptations de banque ou d'autres types de financement au bilan, ou encore d'instruments hors bilan tels que les garanties et les lettres de crédit.

## Entité à détenteurs de droits variables (EDDV)

Une entité à détenteurs de droits variables est une entité qui ne dispose pas de capitaux à risque suffisants pour financer ses activités sans recourir à un soutien financier subordonné additionnel ou dans laquelle les détenteurs des capitaux propres à risque ne présentent pas les caractéristiques d'une participation financière majoritaire.

## Entités de gestion de placements structurés

Entités de gestion de placements gérés qui détiennent essentiellement des titres adossés à des créances mobilières à taux élevés et qui s'autofinancent par l'intermédiaire du marché du papier commercial à court terme et du marché des billets à moyen terme.

## Évaluation à la valeur de marché

Évaluation d'instruments financiers établie en fonction des taux du marché ou de la juste valeur à la date du bilan.

## Fonds de couverture

Fonds habituellement utilisés par les particuliers ou les institutions en bonne santé financière qui permet l'application de stratégies audacieuses non offertes par les fonds communs de placement, notamment la vente à découvert, l'endettement, la négociation informatisée, les swaps, l'arbitrage et les dérivés.

## Garanties

Biens affectés à titre de garantie pour un prêt ou toute autre obligation. Les biens affectés en garantie peuvent être des espèces, des valeurs mobilières assorties de cotes élevées, des propriétés, des stocks, du matériel et des créances.

## Garanties et lettres de crédit de soutien

Représentent principalement des garanties de paiement irrévocables par une banque dans le cas où un client serait incapable d'honorer ses obligations financières envers des tiers. Certaines autres garanties (comme les cautionnements de soumission et les garanties de bonne exécution) sont de nature non financière.

## Horizon de survie

Évalue la période durant laquelle nous disposons de suffisamment de fonds pour rembourser les dettes arrivant à échéance et financer nos engagements hors bilan si le financement garanti sur stocks devenait soudainement non disponible et que des actifs liquides, mais non une partie des prêts et des prêts hypothécaires, étaient monétisés.

## Instruments de capital innovateurs

Instruments de capital émis par des structures d'accueil dont le principal objectif est d'obtenir du capital. Nous émettons des instruments de capital, des titres de fiducie de capital RBC (TruCS) et des billets secondaires de fiducie RBC (billets secondaires) par l'intermédiaire de trois structures d'accueil : la Fiducie de capital RBC, la Fiducie de capital RBC II et la Fiducie de billets secondaires RBC. Selon les directives du BSIF, le capital innovateur peut représenter une tranche maximale de 15 % du montant net du capital de première catégorie, plus une tranche additionnelle de 5 % de deuxième catégorie admissible.

## Instruments financiers hors bilan

Divers types d'ententes de crédit offertes aux clients, qui procurent généralement une protection relativement aux liquidités.

## Juste valeur

Montant d'une contrepartie auquel auraient agrée, sans y être forcées, des parties informées et consentantes dans des conditions normales de concurrence.

## Lettres de crédit documentaire

Engagements écrits pris par une banque au nom d'un client (p. ex. un importateur) permettant à un tiers (p. ex. un exportateur) de tirer des traites sur la banque jusqu'à concurrence d'un montant prédéterminé, sous réserve de conditions précises. De tels engagements sont conclus afin de faciliter le commerce international.

## Majoration au montant imposable équivalent

Augmentation du revenu provenant de certaines sources présentant des avantages fiscaux à un niveau permettant de le rendre comparable aux revenus provenant de sources imposables. Il y a un ajustement correspondant de la charge d'impôts qui permet d'obtenir le bénéfice net après impôts.

## Marge nette d'intérêt (actif moyen)

Revenu net d'intérêt, exprimé en pourcentage du total de l'actif moyen.

## Marge nette d'intérêt (actif productif moyen)

Revenu net d'intérêt, exprimé en pourcentage du total de l'actif productif moyen.

## Obligations couvertes

Obligations avec plein recours figurant au bilan émises par les banques et les établissements de crédit qui sont également entièrement garanties par des actifs sur lesquels les investisseurs ont priorité en cas d'insolvabilité de l'émetteur.

## Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Programme visant le rachat de nos propres actions ordinaires aux fins d'annulation, par l'intermédiaire d'une Bourse, assujéti aux divers règlements de la Bourse et de la commission des valeurs mobilières pertinentes.

## Options

Contrat ou disposition d'un contrat qui donne droit à une partie (le porteur de l'option) d'effectuer, sans obligation, une opération déterminée avec une autre partie (l'émetteur ou le vendeur de l'option) selon des conditions établies.

## Papier commercial adossé à des créances mobilières non commandité par des banques

Billet à court terme émis essentiellement par des sociétés, titrisé conjointement avec des prêts ou d'autres créances.

## PCGR des États-Unis

Principes comptables généralement reconnus des États-Unis.

## PCGR du Canada

Principes comptables généralement reconnus du Canada.

## Point de base (p.b.)

Un centième pour cent (0,01 %).

## Position de capital

Indique dans quelle mesure les actifs non liquides sont financés par des passifs secondaires et représente une mesure basée sur une formule de notre risque d'illiquidité structural, tant comparatif que directionnel.

## Position de capital en liquidités

Indique dans quelle mesure les actifs non liquides sont financés par des passifs secondaires et représente une mesure basée sur une formule de notre risque d'illiquidité structural, tant comparatif que directionnel.

## Prêt à risque

Le prêt à risque est une pratique qui consiste à effectuer des prêts à des emprunteurs qui ne peuvent obtenir les meilleurs taux d'intérêt sur le marché en raison de leurs mauvais antécédents de crédit. Le prêt à risque est assorti de risques plus élevés tant pour les prêteurs que pour les emprunteurs compte tenu des taux d'intérêt plus élevés, des mauvais antécédents de crédit et des situations financières difficiles allant généralement de pair avec les demandeurs de prêts à risque.

## Prêt de titres

Opération dans le cadre de laquelle le propriétaire d'un titre accepte de le prêter en contrepartie d'une commission aux termes d'un contrat négocié au préalable avec l'emprunteur. Le prêt de titres doit être entièrement garanti par l'emprunteur en tout temps. Un intermédiaire, comme une banque, agit souvent à titre d'agent pour le propriétaire du titre. Il existe deux types d'ententes de prêt de titres, soit les ententes prévoyant une indemnité au titre du risque de crédit ou de marché et les ententes ne prévoyant pas une telle indemnité. Dans le cadre d'un prêt de titres sans indemnité, l'intermédiaire n'est pas exposé à un risque de perte. Un tel risque existe pour un prêt de titres avec indemnité, en cas de défaillance par l'emprunteur combinée à une perte de valeur de la garantie.

## Prêts douteux

Un prêt est classé comme prêt douteux si la qualité de crédit s'est détériorée de telle sorte que la direction juge que le plein recouvrement des intérêts et du capital aux dates prévues conformément aux modalités du contrat de prêt n'est plus raisonnablement assuré. Les soldes de cartes de crédit ne sont pas classés comme douteux étant donné qu'ils sont directement éliminés du bilan après 180 jours de retard.

## Produit dérivé

Un produit dérivé est un contrat conclu entre deux parties qui nécessite peu ou pas d'investissements initiaux et en vertu duquel les paiements faits de part et d'autre sont tributaires de la variation du prix d'un instrument, d'un indice boursier ou d'un taux financier sous-jacent. Les produits dérivés comprennent notamment les swaps, les options, les contrats de garantie de taux d'intérêt et les contrats à terme standardisés. Le capital nominal du produit dérivé est le montant de référence en fonction duquel les paiements effectués entre les parties sont calculés. Le capital nominal lui-même ne fait habituellement pas l'objet d'un versement.

## Provision pour pertes sur créances

Montant jugé adéquat par la direction pour absorber les pertes sur créances déterminées ainsi que les pertes subies mais non déterminées à la date du bilan. Cette provision sert à couvrir le portefeuille de prêts, y compris les prêts, les acceptations bancaires, les garanties, les lettres de crédit et les engagements non provisionnés. La provision comprend également la dotation à la provision pour pertes sur créances, laquelle est imputée aux résultats et réduite en fonction du montant des radiations, après déduction des recouvrements.

## Ratio du capital total

Pourcentage de l'actif ajusté en fonction des risques soutenu par le capital calculé en vertu des lignes directrices du BSIF et fondé sur les normes publiées par la Banque des règlements internationaux et sur l'information financière établie selon les PCGR du Canada.

## Ratio de distribution

Dividendes sur actions ordinaires exprimés en pourcentage du bénéfice net après déduction des dividendes sur actions privilégiées.

## Rendement des actions

Dividendes par action ordinaire divisés par la moyenne des cours extrêmes au cours de la période visée.

## Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Bénéfice net, déduction faite des dividendes sur actions privilégiées, exprimé en pourcentage de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

## Revenu net d'intérêt

Écart entre le montant gagné sur les actifs (tels que les prêts et les titres) et le montant versé au titre des passifs (tels que les dépôts et les débiteures subordonnées).

## Risques

Les institutions financières sont exposées à un certain nombre de risques pouvant entraîner des pertes. Ces risques comprennent notamment le risque de crédit, le risque de marché, le risque opérationnel, le risque d'illiquidité et de financement, le risque lié à la réputation, le risque lié à l'environnement réglementaire et juridique, le risque environnemental, le risque lié aux activités d'assurance, le risque stratégique, le risque de concurrence et le risque systémique.

## Soldes moyens

Les soldes moyens sont calculés à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes moyens quotidiens pour la période.

## Structure d'accueil

Il s'agit habituellement d'une entité créée dans un but unique et exprès, qui a une durée de vie limitée et sert à isoler juridiquement les actifs financiers qu'elle détient par rapport à une société cédante. Les structures d'accueil sont principalement utilisées pour titriser des actifs financiers ou autres en vue de générer des fonds, de réduire le risque de crédit et de gérer le capital.

## Titre adossé à des créances avec flux groupés

Titre d'une société ayant une cote élevée de solvabilité garanti par un groupe d'obligations, de prêts ou d'autres types de titres de créance.

## Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels

Titres créés au moyen de la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels.

## Titres de fiducie de capital (RBC TruCS)

Titres de fiducie cessibles émis par la Fiducie de capital RBC ou la Fiducie de capital RBC II, des entités ad hoc, afin d'obtenir un type innovateur de capital de première catégorie.

## Titres vendus à découvert

Opération dans le cadre de laquelle une partie vend des titres pour ensuite les emprunter afin de les céder à l'acheteur au moment du règlement. À une date ultérieure, le vendeur achète des titres identiques sur le marché pour remplace les titres empruntés.

## Titrisation

Opération dans le cadre de laquelle des actifs financiers de grande qualité sont convertis en titres nouvellement émis adossés à ces actifs.

## Titrisation synthétique

Transfert à des tiers non affiliés des risques liés à des éléments donnés de nos actifs financiers au moyen de l'utilisation de certains instruments financiers, tels que les swaps sur défaillance et les contrats de garantie.

## Valeur exposée au risque (VAR)

Mesure du risque généralement reconnue qui utilise des modèles statistiques pour estimer, selon un degré de confiance déterminé, la perte de valeur de marché maximale que subiraient les portefeuilles de négociation de la banque en cas de changement défavorable des taux et des cours du marché sur une période de un jour.

## Administrateurs et haute direction

### Administrateurs

**W. Geoffrey Beattie** (2001)  
*Toronto (Ontario)*  
Président et chef de la direction  
The Woodbridge Company Limited  
Vice-président du Conseil  
The Thomson Corporation

**George A. Cohon**,  
O.C., O.Ont. (1988)  
*Toronto (Ontario)*  
Fondateur  
Les restaurants McDonald du  
Canada limitée

**Douglas T. Elix**, A.O. (2000)  
*Ridgefield, Connecticut*  
Vice-président principal et  
chef de la direction de groupe  
Ventes et distribution  
IBM Corporation

**John T. Ferguson**, F.C.A. (1990)  
*Edmonton (Alberta)*  
Président du Conseil  
Princeton Developments Ltd.  
Princeton Ventures Ltd.

**L'hon. Paule Gauthier**,  
C.P., O.C., O.Q., C.R. (1991)  
*Québec (Québec)*  
Associée principale  
Stein Monast s.e.n.c.r.l.

**Timothy J. Hearn** (2006)  
*Calgary (Alberta)*  
Président du Conseil, président  
et chef de la direction  
Compagnie Pétrolière  
Impériale Ltée

**Alice D. Laberge** (2005)  
*Vancouver (Colombie-Britannique)*  
Administratrice de sociétés

**Jacques Lamarre**, O.C. (2003)  
*Outremont (Québec)*  
Président et chef de la direction  
Groupe SNC-Lavalin inc.

**Brandt C. Louie**, F.C.A. (2001)  
*West Vancouver,  
(Colombie-Britannique)*  
Président et chef de la direction  
H.Y. Louie Co. Limited  
Président du Conseil et  
chef de la direction  
London Drugs Limited

**Michael H. McCain** (2005)  
*Toronto (Ontario)*  
Président et  
Président et chef de la direction  
Les Aliments Maple Leaf Inc.

**Gordon M. Nixon** (2001)  
*Toronto (Ontario)*  
Président et chef de la direction  
Banque Royale du Canada

**David P. O'Brien** (1996)  
*Calgary (Alberta)*  
Président du Conseil  
Banque Royale du Canada  
Président du Conseil  
EnCana Corporation

**Robert B. Peterson** (1992)  
*Toronto (Ontario)*  
Administrateur de sociétés

**J. Pedro Reinhard** (2000)  
*Key Biscayne, Floride*  
Vice-président directeur  
Reinhard & Associates

**Kathleen P. Taylor** (2001)  
*Toronto (Ontario)*  
Présidente et chef de  
l'exploitation  
Four Seasons Holdings Inc.

**Victor L. Young**, O.C. (1991)  
*St. John's  
(Terre-Neuve-et-Labrador)*  
Administrateur de sociétés

La date précisée entre parenthèses à la suite du nom de chaque administrateur indique la date de nomination au titre d'administrateur.

### Haute direction

**Peter Armenio**  
Chef de groupe,  
Services bancaires américains  
et internationaux

**Janice R. Fukakusa**  
Chef des finances

**M. George Lewis**  
Chef de groupe,  
Gestion de patrimoine

**Martin J. Lippert**  
Chef de groupe,  
Technologie et  
exploitation mondiales

**Gordon M. Nixon**  
Président et chef de la direction

**Barbara G. Stymiest**  
Chef de l'exploitation

**W. James Westlake**  
Chef de groupe,  
Services bancaires canadiens

**Charles M. Winograd**  
Chef de groupe,  
Marchés des Capitaux



## Renseignements à l'intention des actionnaires

### Bureau central

Adresse :  
Banque Royale du Canada  
200 Bay Street  
Toronto (Ontario) Canada  
M5J 2J5  
Téléphone : 416-974-5151  
Télécopieur : 416-955-7800

Pour toute correspondance :  
P.O. Box 1  
Royal Bank Plaza  
Toronto (Ontario)  
Canada M5J 2J5

Site Web :  
rbc.com

### Agent des transferts et agent comptable des registres

*Agent principal*  
Société de fiducie Computershare du Canada

Adresse :  
1500, rue University  
Bureau 700  
Montréal (Québec)  
Canada H3A 3S8  
Téléphone : 514-982-7555  
ou 1-866-586-7635  
Télécopieur : 514-982-7635

Site Web :  
computershare.com

*Co-agent des transferts (États-Unis)*  
Computershare Trust Company, N.A.  
350 Indiana Street, Suite 800  
Golden, Colorado  
États-Unis 80401  
Téléphone : 1-800-962-4284

*Co-agent des transferts (Royaume-Uni)*  
Computershare Investor Services PLC  
Securities Services – Registrars  
P.O. Box No. 82, The Pavilions,  
Bridgwater Road, Bristol  
BS99 7NH Angleterre

### Inscriptions en Bourse

(Symbole de l'action : RY)

Bourses où sont inscrites les actions ordinaires de la Banque :  
*Canada*  
Bourse de Toronto (TSX)  
*États-Unis*  
Bourse de New York (NYSE)  
*Suisse*  
Bourse suisse (SWX)

Toutes les actions privilégiées sont inscrites à la Bourse de Toronto.

### Prix du jour d'évaluation

Aux fins du calcul des gains en capital, le prix de base de notre action ordinaire au jour d'évaluation (22 décembre 1971) s'établit à 7,38 \$ l'action. Ce prix a été ajusté pour refléter la division d'actions à raison de deux actions pour une de mars 1981 et celle de février 1990. Le dividende en actions de une action pour une, versé en octobre 2000 et en avril 2006, n'a eu aucune incidence sur le prix du jour d'évaluation de nos actions ordinaires.

### Communications avec les actionnaires

Pour des renseignements relatifs aux transferts d'actions, aux changements d'adresse, aux dividendes, à la perte de certificats d'actions, aux formulaires d'impôts et aux transferts de succession, les actionnaires sont priés de communiquer avec :  
Société de fiducie Computershare du Canada  
100 University Ave., 9th Floor  
Toronto (Ontario)  
Canada M5J 2Y1  
Téléphone : 514-982-7555  
ou 1-866-586-7635

Toute autre demande peut être adressée à :  
Services aux actionnaires  
Banque Royale du Canada  
200 Bay Street  
9th Floor, South Tower  
Toronto (Ontario)  
Canada M5J 2J5  
Téléphone : 416-955-7806  
Télécopieur : 416-974-3535

Pour obtenir des renseignements financiers, veuillez communiquer avec :  
Relations avec les investisseurs  
Banque Royale du Canada  
200 Bay Street  
14th Floor, South Tower  
Toronto (Ontario)  
Canada M5J 2J5  
Téléphone : 416-955-7802  
Télécopieur : 416-955-7800  
Il est aussi possible de consulter le site Web suivant :  
rbc.com/investisseurs

### Service de dépôt direct

Au moyen d'un transfert électronique de fonds, les actionnaires du Canada et des États-Unis peuvent faire déposer directement leurs dividendes; il leur suffit d'en faire la demande par écrit à notre agent des transferts et agent comptable des registres, la Société de fiducie Computershare du Canada.

### Régime de réinvestissement de dividendes

Notre régime de réinvestissement de dividendes constitue, pour les détenteurs de nos actions ordinaires inscrits résidant au Canada ou aux États-Unis, un moyen de réinvestir automatiquement leurs dividendes en espèces à des fins d'achat d'actions ordinaires additionnelles de RBC.

Pour plus de renseignements au sujet de la participation au régime de réinvestissement de dividendes, veuillez communiquer avec notre agent chargé de la gestion du régime :

Société de fiducie Computershare du Canada  
Attn: Dividend Reinvestment Dept.  
100 University Ave., 9th Floor  
Toronto (Ontario) Canada M5J 2Y1  
Téléphone : 1-866-586-7635  
(Canada et États-Unis)  
ou 514-982-7555  
Télécopieur : 416-263-9394  
ou 1-888-453-0330  
Courriel :  
service@computershare.com

### Désignation à titre de dividendes admissibles

Aux fins des nouvelles dispositions en matière de crédit d'impôt pour dividendes contenues dans la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* et dans toute législation fiscale provinciale ou territoriale applicable, tous les dividendes (ainsi que les dividendes

### Dates de paiement des dividendes pour 2008

Sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration

	Dates de clôture des registres	Dates de paiement
Actions ordinaires et actions privilégiées de séries N, W, AA, AB, AC, AD, AE, AF et AG	24 janvier 24 avril 24 juillet 27 octobre	22 février 23 mai 22 août 24 novembre

Royal Bank's Annual Report is also published in English.

Dépôt légal, 4<sup>e</sup> trimestre 2007  
Bibliothèque nationale du Québec



Imprimé au Canada  
Ce rapport annuel est imprimé sur du papier sans acide et le document est entièrement recyclable.

réputés) que nous versons à des résidents du Canada sur nos actions ordinaires et privilégiées après le 31 décembre 2005 sont désignés comme des « dividendes admissibles ». À moins d'avis contraire, tous les dividendes (ainsi que les dividendes réputés) versés après cette date sont désignés comme des « dividendes admissibles » aux fins de la législation susmentionnée.

### Rachats d'actions ordinaires

Nous avons lancé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto. Durant la période de un an commençant le 1<sup>er</sup> novembre 2007, nous pourrions racheter jusqu'à 20 millions de nos actions ordinaires sur le marché libre, aux cours du marché. Nous déterminerons le montant de ces achats et le moment où ils auront lieu.

Un exemplaire de notre avis d'intention de déposer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités peut être obtenu sans frais en communiquant avec le secrétaire de la Banque, à notre adresse postale torontoise.

### Assemblée annuelle de 2008

L'assemblée annuelle des actionnaires ordinaires se tiendra le vendredi 29 février 2008 à 9h (heure normale de l'Est) au Palais des congrès du Toronto métropolitain, édifice nord, au 255 Front Street West, Toronto (Ontario), Canada.

### Dates de publication des rapports trimestriels pour 2008

Premier trimestre	29 février
Deuxième trimestre	29 mai
Troisième trimestre	28 août
Quatrième trimestre	5 décembre

L'information disponible sur les sites Web mentionnés dans le présent rapport aux actionnaires ou l'information pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du rapport. Dans ce rapport aux actionnaires, les références à des sites Web ne constituent pas des hyperliens et ne sont faites qu'à titre d'information pour le lecteur, et à aucune autre fin.

### ÉGALITÉ D'ACCÈS À L'EMPLOI

Comme le prescrit notre Code de déontologie, qui s'applique à toutes les sociétés de RBC et qui vise tous les employés également, nous nous engageons à offrir l'égalité des chances dans le cadre de toutes nos opérations avec les employés, les clients, les fournisseurs ou les autres parties. Aux États-Unis, nos filiales se sont engagées à offrir l'égalité d'accès à l'emploi conformément aux lois et règlements fédéraux américains applicables (règles d'égalité d'accès à l'emploi) à tous les employés et candidats à l'embauche. Conformément à cet engagement, toutes les décisions relatives à l'embauche touchant nos filiales américaines reposent sur les aptitudes et le rendement sans égard au groupe ethnique, à la couleur de la peau, à la nationalité ou à l'origine, à la religion, à l'âge, au handicap, au sexe, à l'orientation sexuelle, au statut de vétéran ou à tout autre facteur ou caractéristique protégé par la loi. Nos filiales américaines sont des employeurs souscrivant au principe de l'égalité d'accès à l'emploi et se conforment aux lois américaines fédérales, d'États et municipales en matière de travail, y compris les règlements applicables aux fournisseurs du gouvernement fédéral. La présentation des pratiques de nos filiales américaines en matière d'égalité d'accès à l'emploi dans notre rapport annuel aux actionnaires de 2007 est obligatoire aux termes des règles d'accès à l'emploi.

Les désignations commerciales utilisées dans le présent rapport annuel comprennent le symbole du LION et du GLOBE TERRESTRE, BANQUE ROYALE DU CANADA, BANQUE ROYALE, RBC, RBC ROYAL BANK OF CANADA, STRATÉGIE RBC SUR LA RESPONSABILITÉ SOCIALE, PROJET EAU BLEUE RBC, RBC MARCHÉS DES CAPITALS, RBC FIDUCIE DE CAPITAL, RBC CARLIN, RBC CENTURA, STRATÉGIE RBC SUR LA RESPONSABILITÉ ENVERS LA COLLECTIVITÉ, RBC DAIN RAUSCHER, RBC DANIELS, RBC DOMINION VALEURS MOBILIÈRES, STRATÉGIE RBC EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT, FONDATION RBC, INDICE RBC HEDGE 250, MARGE PROPRIO RBC, RBC ASSURANCES, RBC MORTGAGE, DÉFI RBC PROCHAIN GRAND INNOVATEUR, RBC RÉCOMPENSES, FIDUCIE DE BILLETS SECONDAIRES RBC, BILLETS SECONDAIRES DE LA FIDUCIE RBC et RBC TruCS, lesquelles sont des désignations commerciales de la Banque Royale du Canada ou par ses filiales autorisées. Toutes les autres désignations commerciales mentionnées dans le présent rapport qui ne sont pas la propriété de la Banque Royale du Canada sont la propriété de leurs propriétaires respectifs. RBC Dexia IS et les sociétés affiliées à Dexia utilisent la désignation commerciale de RBC sous licence.



Le présent rapport constitue une publication neutre en carbone. Les émissions nettes en équivalent- $\text{CO}_2$  liées à la production et à la distribution du présent rapport ont été atténuées par l'intermédiaire de Zerofootprint au moyen de droits d'émission de carbone liés au reboisement conformes à la norme ISO 14064-2.



**Sources mixtes**  
Cert. n° SW-COC-1700  
© 1996 FSC

Le présent rapport est certifié FSC (Forest Stewardship Council). La fibre certifiée FSC utilisée dans la fabrication de la pâte à papier provient de forêts bien gérées et certifiées de façon indépendante par SmartWood, conformément aux règles du Forest Stewardship Council.